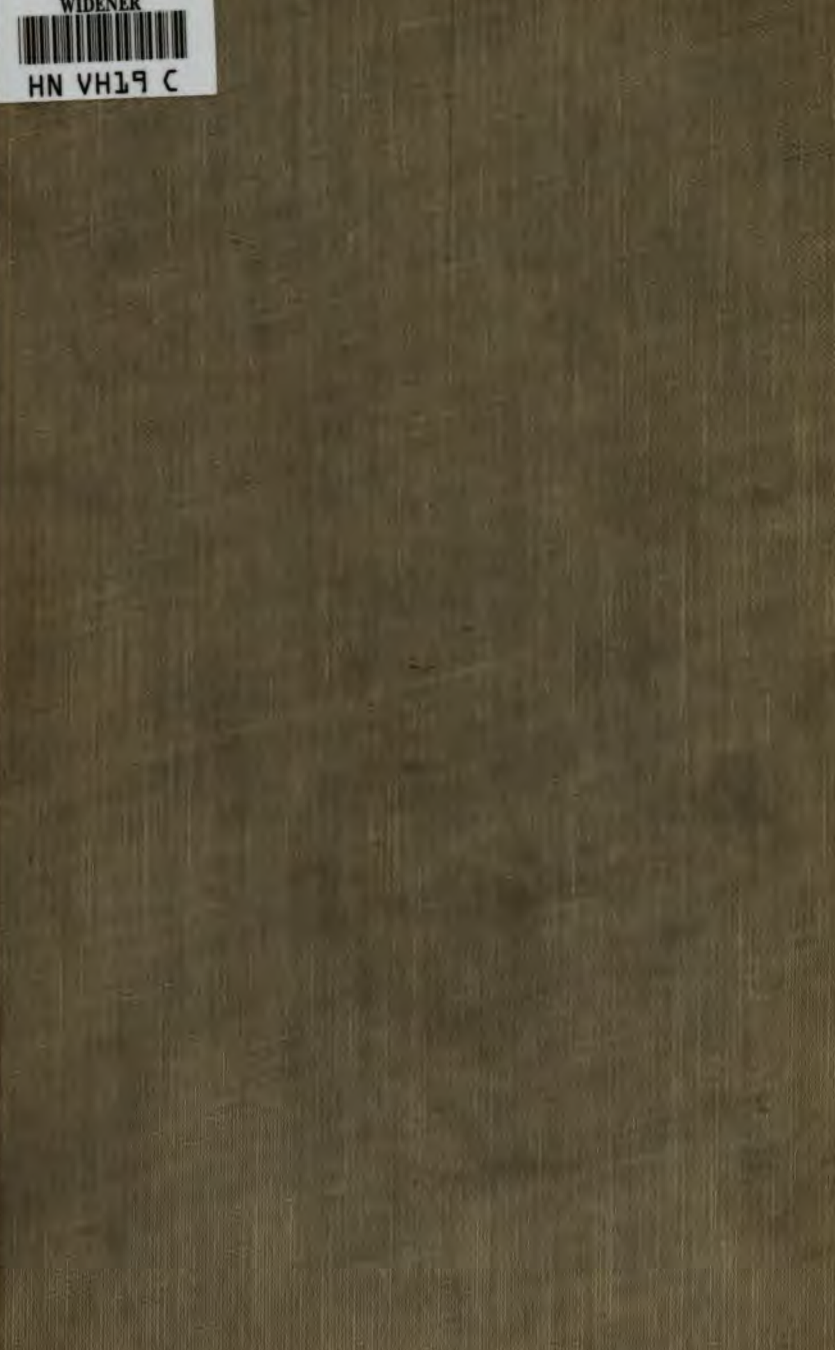
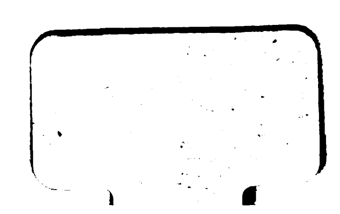

WIDENER
HN VH19 C


SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS



BOURDALOUE

BOURDALOUE

SA PRÉDICATION ET SON TEMPS

PAR

ANATOLE FEUGÈRE

SUPPLÉANT AU COLLÈGE DE FRANCE, MAITRE DE CONFÉRENCES A LA FACULTÉ DES LETTRES
PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU COLLÈGE STANISLAS

CINQUIÈME ÉDITION



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1889

A MON PÈRE

M. EDMOND FEUGÈRE

NOTICE SUR ANATOLE FEUGÈRE

Il est des existences longues et vides : il en est de trop courtes, et qui cependant ne se sont pas laissé surprendre par la mort. Telle aura été la vie d'Anatole Feugère. Frappé à un âge où nul ne s'étonne que le talent cherche encore sa voie, A. Feugère avait eu le bonheur ou plutôt le mérite de la connaître aussitôt et de la suivre avec fermeté. Si le livre, le seul qu'il ait publié, fait douloureusement penser à tout ce que les lettres avaient le droit d'attendre de lui et à ce qu'elles ont perdu, il suffit du moins pour assurer à sa mémoire un genre d'honneur qui l'aurait touché : l'estime durable et réfléchie d'un public choisi. Une rare intelligence de la beauté littéraire, une critique dont la finesse pénétrante n'exclut pas l'émotion éloquente, un jugement large et élevé, une expression naturelle, abondante, qui fait penser au grand style du dix-septième siècle, une constante attention surtout à ne jamais séparer le plaisir littéraire de la leçon morale et religieuse : ces qualités expliquent et justifient un succès que douze années ont confirmé et étendu. Nous n'en sommes pas étonné, nous qui avons vu de bien près ce qu'A. Feugère avait apporté à ce livre de forte préparation, d'étude active, de passion sincère, ce que ce livre, en échange, lui a donné, à des heures d'épreuve cruelle, d'énergie morale et d'apaisement. En réalité, ce livre reste l'expression de toute une vie littéraire et chrétienne. Nous permet-

tra-t-on d'en rappeler ici quelques traits? On verra que, malgré la brièveté de ses jours, A. Feugère a été de ces bons ouvriers qui, à quelque moment que Dieu les appelle, ont le droit de répondre : « Seigneur, suis prêt! »

Cette vie recueillie et sévère qui prépare l'écrivain, A. Feugère en eut devant lui le modèle dès son enfance; en même temps que son cœur et son esprit recevaient du milieu domestique une ineffaçable empreinte de droiture, d'honneur, de fermes convictions chrétiennes. Né à Poitiers le 25 juin 1843, il n'avait pas deux ans lorsque son père fut nommé professeur de rhétorique au lycée de Douai. Celui-ci quittait bientôt Douai pour Lyon, dont la chaire de rhétorique venait de lui être confiée. Ce fut ainsi à Lyon qu'A. Feugère fit ses premières classes, mais, son père ayant été définitivement rappelé à Paris, il devint élève du lycée Bonaparte. Il prit aussitôt la tête de sa classe qu'il ne quitta plus. En troisième (1859) il obtenait un premier prix au concours général, trois premiers prix en seconde, plusieurs accessits en rhétorique et le second prix de dissertation française en philosophie. M. Paul Blanchemain, dans le livre de souvenirs intimes qu'il a consacré à son ami, a tracé de l'enfant une esquisse dont notre propre mémoire confirme tous les traits : « Un peintre eût aimé à dessiner cette blonde tête d'enfant, aux cheveux bouclés, ces grands yeux bleus et purs, ces traits fins, délicats, ce teint déjà un peu pâli, cette physionomie surtout, dont l'attrait était ce mélange même de la candeur et de l'intelligence. Et cette image n'eût pas été trompeuse. Douce et facile avait été l'éducation de cette âme qui semblait aller au bien par sa pente naturelle. Les succès croissants de ses études n'avaient en rien altéré la grâce de sa modestie. Rien d'inquiet et d'inégal dans sa conduite : nulle impatience de parler, une horreur

qu'il garda toujours pour tout ce qui est mise en scène; la sincérité entière d'un esprit qui ne veut donner le change ni aux autres, ni à soi-même; la vérité dans toutes ses actions, dans tous ses sentiments. Ce fut là une de qualités essentielles d'A. Feugère [1].» Le mot charmant de Vauvenargues fut littéralement vrai d'A. Feugère : « Les premiers jours de printemps ont moins de grâce que la vertu naissante d'un jeune homme. »

Je ne crois pas que chez A. Feugère il y ait jamais eu un moment d'hésitation sur le choix de la carrière qu'il voulait suivre. Ses traditions de famille comme ses succès scolaires et ses goûts d'étude le portaient vers l'Université. En y entrant, il se sentait protégé par le souvenir, vivant encore, de son oncle, Léon Feugère, que la mort venait d'arracher à ses belles études sur le seizième siècle, et son père était là, toujours prêt à lui prodiguer les conseils de sa profonde expérience. Ce double exemple lui faisait encore aimer dans l'Université l'étroite union d'une vie active d'enseignement et d'une vie littéraire. Son ambition était d'être professeur et écrivain. Là, en effet, aucun de ces partages de notre temps et de nos devoirs qui se contrarient, qui divisent l'esprit et le fatiguent. Pour le professeur et l'écrivain le but n'est-il pas le même, si les lettres, à leurs yeux, ne sont pas le passe-temps d'un loisir curieux mais une forme de notre éducation morale? Leur honneur à l'un comme à l'autre, c'est que la parole ou le livre est pour eux un moyen d'action personnelle sur les âmes, qu'ils peuvent donner aux autres le meilleur d'eux-mêmes, regardant toute neutralité, sur quelque objet que ce soit, comme l'abdication non seulement d'un droit, mais d'un devoir. L'écrivain même n'a-t-il pas

1. *Anatole Feugère, sa vie, ses œuvres, son enseignement*, par Paul Blanchemain, p. 26. Putois-Cretté (1880).

beaucoup à apprendre du professeur, le professeur de l'écrivain ? Enseigner, on l'a bien dit, c'est apprendre deux fois, c'est, à cette école pratique de chaque jour, acquérir d'excellentes habitudes d'ordre, de discipline, de netteté d'esprit, et ces autres habitudes morales, supérieures aux premières, qui nous viennent du respect que nous inspire le sentiment de notre responsabilité. Mais combien aussi le professeur doit-il à sa vie d'écrivain ? Quel profit pour ses élèves quand chaque jour le maître se trouve lui-même en présence des mêmes difficultés qu'il doit apprendre aux autres à vaincre ou à tourner ! Et combien son enseignement, sans cesse renouvelé à ces sources vives du travail personnel, s'élargit, s'étend, se défend contre les redites de la routine, se tient dans un courant d'activité et de fraîcheur ! Cette double vocation était celle d'A. Feugère : il ne devait jamais les séparer dans sa courte et brillante carrière, mais les réunir au contraire et les confondre dans le sentiment d'un même devoir.

Reçu le quatrième en 1863 à l'école normale, A. Feugère prenait presque aussitôt le premier rang qu'il conservait aux examens de la Licence-ès-lettres comme dans le concours de l'agrégation des lettres (1866). Entre la seconde et la troisième année de son séjour à l'école normale, A. Feugère avait eu l'occasion de visiter la Suisse et l'Italie. Nous avons conservé une série de lettres où il rend les impressions de son voyage, dans leur première vivacité, et si elles gardent, sur les choses même dont elles traitent, un très réel intérêt, leur prix surtout à nos yeux est de fixer le moment où A. Feugère, malgré sa jeunesse, est déjà en pleine possession de ses qualités d'esprit, et celle qui domine est une singulière ouverture d'intelligence qui n'en exclut en aucune façon la fermeté. Il est là tout entier avec sa fine observation, sa curiosité qui se porte sur les plus

divers objets, mais une curiosité qui ne se laisse pas entraîner, que la réflexion contient et dirige, qui n'a rien d'exclusif ni d'étroit, mais aussi qui ne confond pas la liberté avec l'anarchie, qui croit au contraire à des principes sûrs, immuables, dont les œuvres les plus diverses sont l'éclatante confirmation. Ce qu'A. Feugère tient à se démontrer à lui-même, par la variété des spectacles qu'il se donne et des études qu'il essaie en tous sens, c'est qu'en réalité Homère, Virgile, Dante, Shakespeare sont beaux par les mêmes raisons, et que ces raisons, l'âme les sent et le goût les explique. Aussi, l'éducation et la forte discipline classique qu'A. Feugère avait reçues ne lui seront pas une limite. L'originalité d'A. Feugère fut cet équilibre même des facultés, d'une raison ferme unie à un sentiment vif et prompt, à une imagination pleine de grâce, et, chez lui, cette maturité devança les années, portant déjà des fruits quand les fleurs n'étaient pas tombées, comme pour avertir A. Feugère que la vie le trahirait trop tôt.

A peine venait-il d'être nommé, au mois d'octobre 1866, professeur de rhétorique au lycée du Puy que, se refusant aux douceurs d'un repos si bien gagné cependant, il s'arrêtait aussitôt au grand sujet qui sera l'œuvre capitale de sa jeunesse. Les orateurs sacrés du dix-septième siècle lui étaient familiers : ce que d'abord et avant tout il leur avait demandé, c'était la force et la pureté de la doctrine chrétienne ; par surcroît, il y trouvait tous les genres d'intérêt propres à le captiver, cette psychologie pénétrante qui n'entre si avant dans nos misères que pour les guérir, cette morale si bien appropriée aux besoins de l'homme, parce qu'elle dérive d'une source plus haute que l'homme, et, à côté de ces hautes parties, le plaisir de découvrir ce qui, dans le discours de l'orateur chrétien, regarde plus particulièrement les contemporains eux-mêmes,

un tableau d'histoire à tracer, peut-être une piquante galerie à ouvrir de portraits pris sur le vif.

Ce fut Bourdaloue qui attira surtout l'attention d'A. Feugère. Par une heureuse circonstance, le sujet n'avait été que touché par les maîtres de la critique. Sans rien perdre du profit qu'il pouvait tirer des travaux précédents, A. Feugère concevait son œuvre dans de tout autres proportions, et cela seul lui permettait de croire qu'il y laisserait une empreinte personnelle.

A. Feugère se mit donc au travail avec cette décision et cette suite qu'il portait dans toutes ses actions. Avons-nous à le suivre dans les années d'application tout à la fois à ses devoirs professionnels et à ses études littéraires, et faut-il dire que l'intérêt qui l'attachait également aux unes et aux autres lui en déroba souvent la fatigue? La vie, d'ailleurs, semblait se lever pour lui facile et souriante. Elle parut même vouloir lui donner plus qu'il ne lui demandait. La réputation du jeune professeur s'étendait. Ses chefs hiérarchiques, les familles, les élèves furent bien vite gagnés par la précision de son enseignement, par la solidité de sa science, la grâce et l'élévation de sa parole, par le don qu'il avait en propre de provoquer les efforts, d'éveiller les intelligences endormies, d'exercer sur les esprits une influence morale d'autant plus profonde que son action était plus enveloppée de douceur. On lui offrit le préceptorat du prince Impérial. La pensée bienveillante qui avait inspiré cette offre le toucha, mais il la déclina sans hésiter, résolu à ne se laisser envahir sur aucun point dans la liberté de son travail et dans l'unité de sa vie. Et cette unité, il l'avait placée dans son double devoir de professeur et d'écrivain. Aussi, après deux années d'enseignement au Puy et à Grenoble, fut-il heureux de sa nomination à la chaire de rhétorique du collège Stanislas : le retour à Paris, en lui rendant les intimes bon-

heurs de la famille, le replaçait aussi dans les plus favorables conditions pour l'achèvement de son travail. La joie de ce retour se complétait bientôt pour A. Feugère par son mariage avec mademoiselle Céleste Demante, la fille de l'éminent professeur de l'École de droit, et jamais alliance ne réunit deux âmes mieux faites pour se comprendre, pour s'exciter au bien, pour se soutenir contre les épreuves, quand il le faudrait, et aussi pour ne gâter par aucun malentendu la part de bonheur qu'il plairait à la Providence de leur accorder.

Ces quelques années — hélas bien rapides! — sont de celles qui n'ont pas d'histoire : pages blanches de la vie bien vite retournées! A. Feugère, grâce à cette activité réglée qui faisait sa force, voyait sa tâche avancer rapidement, heureux dans ce foyer tout éclairé de tendresse, et que deux berceaux venaient bientôt égayer encore, quand l'épreuve la plus cruelle et la plus imprévue s'abattit sur lui. Sa jeune femme mourut, après quelques mois d'une souffrance admirablement supportée. Il n'y eut de la part d'A. Feugère aucune révolte. Dans ses longues lectures des orateurs sacrés, il avait appris à connaître la fragilité du bonheur humain, et il savait l'immuable réponse de la foi aux demandes impatientes et irritées de notre douleur. Il ne douta pas un instant que Dieu doublerait ses forces puisqu'il doublait ses devoirs. Puis le cœur déchiré, mais l'âme apaisée, il revint à son œuvre, il l'acheva, n'ajoutant à sa préface qu'une allusion discrète qui faisait entendre comment la sévérité toute chrétienne de son sujet lui avait permis de reprendre ce travail si douloureusement interrompu.

Le livre d'A. Feugère était presque achevé et il désirait le présenter d'abord à la Faculté des Lettres afin d'obtenir le grade de docteur. Aussi éprouva-t-il un léger embarres quand l'Académie française mit précisément cette année même (1873) au concours l'éloge de

Bourdaloue. Il hésita à se mettre sur les rangs. Ne devait-il pas à ses juges de la Faculté de leur présenter un travail absolument neuf et inédit? Ce scrupule était excessif. L'éloge au contraire, dans ses proportions réduites, n'aurait-il pas cet avantage de faire pressentir l'intérêt du sujet dans son plein et entier développement? A. Feugère le comprit et son discours, malgré le nombre et le mérite des concurrents, réunit le suffrage unanime de la commission. M. Patin, secrétaire perpétuel de l'Académie, le jugea en ces termes dans son rapport lu à la séance publique annuelle du 13 août 1874 : « Parmi les quarante-deux concurrents, s'est placé au premier rang et a été jugé unanimement digne du prix, M. A. Feugère, professeur de rhétorique au collège Stanislas. Dans son discours, qui porte partout la trace d'une lecture très complète, très attentive de Bourdaloue, l'honnêteté de ses mœurs et l'agrément de son commerce, sa vie simple et pure, son dévouement, sa liberté apostolique, les caractères particuliers de son enseignement chrétien et de son éloquence, sa pénétration de moraliste, sa place à part dans le mouvement théologique et social de son temps, le rang qui lui appartient auprès du plus grand des orateurs sacrés, tous ces points divers sont traités avec beaucoup de justesse, de goût et d'élégance; ils donnent lieu à des développements pleins d'intérêt, auxquels on ne peut reprocher qu'un excès d'abondance, un cours trop égal et trop lent, part bien modeste laissée à la critique dans une œuvre excellente, l'une des meilleures, la meilleure peut-être, en ce genre de composition, que, depuis quelques années, ait couronnée l'Académie. » Au mois de novembre suivant, A. Feugère soumettait le livre à la Faculté des Lettres, et, après une brillante discussion, il était à l'unanimité déclaré digne du grade de docteur.

Avec le livre sur Bourdaloue, A. Feugère avait pré-

senté, comme sujet de thèse latine, une très piquante étude sur le rôle politique de Mécène. Ce sujet l'avait attiré par sa difficulté même. On connaît assez bien le protecteur des lettres, le fin causeur et l'épicurien délicat; mais l'homme politique qui, en se dérobant, travailla si efficacement à la fortune de son maitre, il le faut deviner à travers quelques citations éparses et incomplètes, quelques lignes rapides de Tacite et le discours, d'une vérité suspecte, que lui prête Dion Cassius. L'étude d'A. Feugère — il l'avait prévu — n'aboutit pas à des conclusions rigoureuses, mais elle fait beaucoup d'honneur au tact historique de l'écrivain, et si, dans l'œuvre politique, la part distincte de Mécène et d'Auguste reste malaisée à déterminer, nous voyons plus clairement comment les bonnes grâces de Mécène et ses prévenances à l'égard des hommes de lettres se rattachaient à ce rôle politique lui-même.

Nous n'avons pas ici à louer le livre d'A. Feugère sur *Bourdaloue, sa prédication et son temps*. Après l'Académie et la Sorbonne, le public l'a accueilli avec une faveur qui lui est demeurée fidèle : cette réimpression, devenue nécessaire, en est le meilleur témoignage. Fermeté et largeur de composition, analyse pénétrante de l'éloquence de Bourdaloue, « le dialecticien de la chaire, a dit M. Nisard, dont Bossuet est l'orateur » ; sa méthode décrite, étudiée avec une attention extrême, cet appareil didactique démonté comme pièce à pièce, pour nous faire sentir la force qui les réunit, quelquefois aussi l'excès de divisions qui dissipe la pensée au lieu de l'éclaircir; l'orateur replacé dans sa haute et fière attitude en face d'un siècle auquel il parla le pur langage évangélique, sans ménagements pour les plus grands, sans complaisances pour les petits ; le moraliste sévère et judicieux auquel tant de faiblesses humaines étaient venues dire leur secret; cette audace de censures

si précises qui inquiétaient comme une allusion transparente et en avaient l'attrait en même temps ; le prêtre même consommé dans l'art de la direction des âmes ; le religieux dont la plus éloquente prédication fut la vie même ; l'unité enfin de cette grande étude cherchée dans l'étroit rapport de Bourdaloue avec les idées et les sentiments d'un siècle où, dans l'ordre littéraire, dominaient la raison et le goût de l'observation morale : ce sont là quelques-uns des traits essentiels que l'historien de Bourdaloue a marqués avec une vigueur, une abondance de preuves, une autorité décisives.

Après l'éclat de ce double succès à l'Académie française et à la Faculté des Lettres, A. Feugère voyait presque aussitôt s'ouvrir devant lui l'enseignement supérieur. M. de Loménie, professeur de littérature française au collège de France, lui offrit la suppléance de son cours pendant un semestre de l'année 1874-75. A. Feugère hésitait : il eût voulu ne s'engager dans une voie nouvelle qu'après s'y être longuement préparé. Les conditions d'ailleurs de cette suppléance ne lui permettaient pas d'abandonner sa chaire du collège Stanislas. Etait-il sage d'accepter deux fonctions, délicates l'une et l'autre, et qui pourraient se contrarier ? Il fallut, pour décider A. Feugère, une affectueuse insistance de la part de M. de Loménie et, plus encore, la pensée qu'il n'avait plus le droit peut-être de se désintéresser de son avenir, maintenant qu'une âme tendre et vaillante consentait à relever son foyer, sans imposer à son cœur aucun oubli du passé. Ce double bien, A. Feugère en allait être redevable à la sœur de sa femme, mademoiselle Sophie Demante, qui avait partagé sa douleur avant de savoir qu'elle serait appelée à la consoler. Ce fut dans ces sentiments qu'il accepta la suppléance de la chaire de M. de Loménie. Il ne serait plus seul à goûter la joie du succès, s'il l'obtenait.

Ce succès n'était guère douteux pour ceux qui avaient suivi A. Feugère dans la marche progressive de son talent, mais on peut ajouter qu'il dépassa cependant leurs espérances. Si nous doutions de nous-même, nous n'aurions qu'à faire appel au souvenir de ses auditeurs du Collège de France, et ils diraient si, pendant les cinq semestres de l'enseignement d'A. Feugère, le public cessa un instant de se presser autour de la chaire du jeune maître, d'applaudir sa parole ferme et élégante, d'aimer avant tout, sous une forme pleine de modestie et de grâce, cette loyauté de l'esprit, cette probité morale autant qu'intellectuelle (car au fond elle ne se divise pas) qui regarde la parole comme un acte, et un acte dont elle doit accepter toute la responsabilité. C'était là pour A. Feugère une étroite obligation de conscience. Aussi chacune de ses leçons au Collège de France était le résultat d'un travail où le plus difficile à satisfaire était lui-même, de recherches dont le scrupule minutieux lui fit trop souvent par malheur oublier les fatigues qu'elles lui imposaient.

Il eût été regrettable que de ce trop court passage d'A. Feugère au Collège de France il ne fût resté qu'un souvenir et un regret. Ses trois leçons d'ouverture du moins ont été publiées dans la *Revue politique et littéraire* [1]. Elle mériteraient d'être réunies. Ce sont trois chapitres d'histoire littéraire écrits par un maître. Le premier marque par des traits précis le triple intérêt de l'étude qu'il se propose d'entreprendre sur madame de Sévigné, le témoin le plus précieux de son temps, l'une des plus fidèles et des plus pures expressions de l'esprit de ce même siècle, un écrivain unique en son genre

1. *Madame de Sévigné et son temps.* 19 décembre 1874. — *La Fronde et les mémoires du temps.* 1er janvier 1876. — *Louis XIV et les mémoires du temps.* 20 janvier 1877.

et incomparable par l'originalité et par l'éclat de ses qualités personnelles. L'année suivante, A. Feugère indiquait la transition qui de la correspondance de madame de Sévigné l'avait amené aux mémoires relatifs à la Fronde. Avant de s'y engager, il s'appliquait à décrire les caractères de la Fronde et surtout à répondre aux historiens superficiels qui la considèrent comme un épisode fortuit et factice, sans lien ni avec ce qui précède, ni avec ce qui suit, véritable hors-d'œuvre dans l'histoire du dix-septième siècle. Un examen attentif conduisait A. Feugère à une conclusion fort différente, et cette conclusion était que la Fronde, bien qu'elle ne soit qu'une sédition réprimée, exerça pourtant par des voies diverses une influence considérable sur l'état politique et social, les mœurs, la littérature, le génie de la grande époque qu'elle prépare, formant ainsi entre le règne de Louis XIII et celui de Louis XIV comme un intermédiaire nécessaire, un anneau qu'on ne peut briser sans rompre la chaîne. La troisième année, l'étude poursuivie des mémoires du dix-septième siècle faisait entrer le jeune professeur dans une époque bien différente, celle du gouvernement personnel de Louis XIV, et il saisissait l'occasion de tracer le portrait du roi, en le replaçant dans son cadre historique, à ce moment où la puissance française et l'esprit français parviennent à leur développement suprême et qui est tout à la fois le point d'arrivée des évolutions antérieures de notre pays et le point de départ des transformations futures.

« Je ne sais, disait A. Feugère dans cette leçon, si nous pourrons arriver cette année jusqu'aux mémoires particulièrement écrits sous l'impression de la décadence politique et morale qui assombrit la dernière partie du grand règne. » Ce sujet, d'un tragique intérêt, A. Feugère le réservait déjà sans doute dans sa pensée pour les années suivantes, et qui aurait pu

le traiter avec plus de fermeté et d'ampleur? Cet enseignement de trois années répondait de l'avenir. Nous n'en avons marqué ici que les lignes essentielles et l'enchaînement logique. Pour ressaisir quelque chose de son mouvement, de sa variété, et justifier ainsi la réputation croissante du jeune maître, c'est au détail même des leçons qu'il faudrait venir, à l'unité toujours sévère de leur composition, à la sûreté de leurs conclusions, au charme des portraits et quelquefois des rapides et ingénieuses digressions qui touchaient finement à quelque préoccupation de notre temps. Ce ne seraient pas seulement nos propres souvenirs qui nous aideraient dans cette douce vision du passé. Combien de fois avons-nous soulevé et ouvert avec émotion ces liasses pesantes de papiers manuscrits qui sont la confidence de sa longue préparation! Combien de pages avons-nous lues écrites de verve et qui pourraient être livrées à la publicité! M. Paul Blanchemain en a du moins sauvé plusieurs, jaloux de ne rien laisser perdre de ce qui pouvait composer le reliquaire où il réunissait tout ce qui devait honorer la mémoire de son ami. C'est à son livre que nous renverrons ceux qui ont connu et aimé le jeune professeur du Collège de France[1].

L'année scolaire 1877 allait s'achever. Nommé au mois de Juillet maître de conférences à la Faculté des Lettres, A. Feugère, qui devait en outre, l'année suivante, conserver la suppléance de M. de Loménie, allait ainsi appartenir tout entier à l'enseignement supérieur. Il ne dissimulait pas le chagrin qu'il éprouvait à la pensée de quitter le collège Stanislas auquel il était attaché par tant de liens affectueux, et, pour sa part, il

1. Voir dans le livre de M. Paul Blanchemain les chapitres VII, VIII et IX de la page 128 à la page 227.

se félicitait d'avoir travaillé à la prospérité d'une grande maison qui lui paraissait avoir excellemment compris les besoins du temps par la conciliation de l'enseignement universitaire avec l'éducation chrétienne. A. Feugère tenait beaucoup du moins à ne se séparer de ses élèves qu'au moment même de l'ouverture des vacances. Le jeudi 26 juillet il tomba subitement malade. On crut d'abord à une douloureuse, mais passagère indisposition amenée par un excès de travail. On ne tarda pas à reconnaître la gravité réelle d'un mal obscur et tenace. Une péritonite aiguë se déclara. A. Feugère comprit aussitôt l'étendue du danger et il le regarda en face avec la fermeté tranquille de sa foi. Ce fut lui qui le premier écarta résolument les illusions dont voulaient l'entretenir ceux qui l'entouraient, parce qu'ils s'y rattachaient eux-mêmes avec une espérance passionnée. Lui-même, avec une douceur infinie, avec une présence d'esprit qui n'eut pas l'ombre d'une défaillance, il demanda les derniers sacrements, il consola tendrement sa jeune femme, il bénit l'aîné de ses fils et le berceau, placé près de son lit de mourant, déjà prêt pour le second de ses fils qui allait naître. La cruelle réalité ne pouvait plus être ni écartée ni reculée. Dieu demandait aux uns et aux autres le témoignage héroïque de leur foi par l'acceptation des sacrifices suprêmes. Le soir du 2 août 1877, A. Feugère rendait le dernier soupir dans les bras de sa femme, pendant que son père récitait les prières des agonisants, conduisant jusqu'au seuil de l'éternité et remettant lui-même à Dieu, aussi pure qu'il l'avait reçue, cette âme que Dieu lui avait confiée.

Notre raison doit s'incliner devant les mystérieux secrets de ces grandes épreuves et de ces surprises accablantes. Peut-être même une certaine réserve semblerait-elle devoir s'imposer à ces souvenirs intimes.

Nous ne l'avons pas cru cependant. La préface naturelle de ce livre sur Bourdalone était la vie de son jeune historien. Nous devions dire, même au public, que cette œuvre était autre chose qu'une étude littéraire, qu'elle représente avant tout l'unité d'une vie chrétienne dont la mort même d'A. Feugère est le dernier et le plus haut témoignage. Il y a une école critique qui se fait honneur de se plier à tous les sujets sans se laisser dominer par aucun, de tout comprendre sans rien préférer, de chercher en un mot dans la littérature le plaisir d'une curiosité active, sans cesse remise en haleine par la variété et le contraste des spectacles qu'elle se donne. A. Feugère demandait aux lettres autre chose qu'une jouissance d'esprit ou un succès d'ambition. Ce qu'il voulait apprendre d'abord et enseigner ensuite, c'était la haute science de la vie morale et chrétienne, celle qui prépare, après ces jours de traverse et de lutte, « ces couronnes, pour parler son langage, que les hommes ne peuvent donner et que le temps ne peut flétrir. »

Gaston Feugère.

Mars 1888.

PRÉFACE

L'étude qu'on va lire, déjà trop étendue peut-être, ne comporte pas de longs préambules. L'objet en est assez clair ; l'intérêt devrait en être assez sensible, si l'auteur n'était pas resté trop au-dessous de sa matière.

Quant au plan que j'ai cru devoir adopter, il se justifiera, je l'espère, de lui-même. La biographie de Bourdaloue nous offre trop peu de chose pour qu'on puisse faire rentrer l'examen de ses œuvres dans l'histoire de sa vie. Je ne consacre donc à la biographie que quelques pages d'Introduction, où je m'applique moins à suivre le cours de cette existence parfaitement simple et régulière, qu'à recueillir tout ce que nous savons du caractère de l'homme, tout ce qui nous permet d'entrevoir l'action qu'il a exercée sur les âmes, et pour ainsi dire le discret, mais efficace concours que les vertus du religieux prêtaient à

l'éloquence et aux exhortations du prédicateur. Cette introduction se complète par quelques indications relatives au texte, aux dates, aux éditions diverses des sermons de Bourdaloue, et aux appréciations critiques dont ils ont été l'objet.

Puis, abordant l'étude de la prédication de Bourdaloue, prédication qui fut, à vrai dire, sa vie même, j'essaie d'abord de déterminer les procédés et les caractères de son éloquence. Je cherche ensuite de quelle manière et dans quel esprit il enseigne la doctrine chrétienne. J'insiste enfin sur les peintures morales dont il éclaircit et fortifie son enseignement.

Cette étude se trouve ainsi divisée en trois parties, comme un sermon de Bourdaloue en trois points : analogie que je n'ai pas cherchée, mais que je n'avais aucune raison de fuir.

Chaque partie se trouve à son tour divisée en deux chapitres. Car, d'abord, dans l'éloquence, il convient de considérer, d'une part, le fond, c'est-à-dire l'invention des idées, les procédés de la composition, la méthode ; de l'autre, la forme, c'est-à-dire le ton, le style, l'action. En second lieu, l'enseignement du prédicateur chrétien porte tour à tour sur ce qu'on doit croire et sur ce qu'on doit faire. Enfin la peinture morale représente tantôt le cœur humain en général, tantôt les mœurs particulières du temps. Mais dans la deuxième et dans la troisième partie,

le second chapitre est beaucoup plus étendu que le premier, par cette raison que Bourdaloue enseigne plus ordinairement la morale que le dogme, et que ses peintures forment bien moins un portrait du cœur de l'homme qu'un vaste tableau des mœurs contemporaines.

A la fin de chacune des trois parties, je m'efforce de déterminer en quoi les caractères qui viennent d'être reconnus à Bourdaloue, soit dans l'éloquence, soit dans la doctrine, soit dans la peinture morale, étaient conformes aux idées, aux goûts, aux tendances de son siècle, et par là même nous conviennent moins. Ces conclusions partielles, qui contribuent à résoudre la même question générale, donnent à l'ensemble du travail son unité; et comme d'ailleurs il est impossible d'étudier de près Bourdaloue et de le comprendre sans le replacer constamment par la pensée en face de son auditoire et au milieu de son époque, on jugera sans doute que cette étude n'a rien usurpé de son titre : *Bourdaloue, sa prédication et son temps.*

Les citations que j'ai tirées des œuvres de Bourdaloue sont nombreuses: elles paraîtront peut-être à quelques-uns multipliées jusqu'à la surcharge. D'autres estimeront, avec plus de raison peut-être, qu'elles sont la principale recommandation de ce travail. Elles en ont été du moins une des plus grandes difficultés.

Le développement, chez Bourdaloue, est si compacte et si fortement lié ; la phrase est si ample et si complexe, qu'il est très malaisé de détacher des citations et de les arrêter de telle sorte qu'elles offrent une signification pleine sans s'allonger outre mesure. Mais comme je constate plus d'une fois, en le regrettant, que Bourdaloue n'est pas assez étudié ni assez connu de nos jours, j'ai dû essayer de le faire connaître surtout par lui-même, et c'eût été de ma part une inconséquence que de ne pas lui céder souvent la parole. L'édition à laquelle je renvoie est la grande édition *Lebel*, imprimée à Versailles en 1812, et formant 16 volumes in-8°. Mais j'ai pris soin d'indiquer avec exactitude, en même temps que le tome et la page, le titre complet du sermon auquel chaque citation est empruntée, la partie des œuvres de Bourdaloue où ce sermon trouve place, et le jour de l'année ecclésiastique auquel il se rapporte, afin que le lecteur pût faire les vérifications qu'il jugerait convenables même dans une édition différente de celle dont je me sers.

Je cite aussi fort souvent les Correspondances, les Mémoires et autres ouvrages originaux, qui nous permettent d'apprécier, en connaissance de cause, les mœurs et la société du dix-septième siècle. Madame de Sévigné et Saint-Simon sont les deux auteurs dont le nom se rencontre le plus souvent au

bas de mes pages. Je dois donc avertir dès à présent que, pour madame de Sévigné, je me sers de la grande édition Regnier, faisant partie de la *Collection des grands écrivains de France*, et pour Saint-Simon, de l'édition Chéruel, en 20 volumes in-8°.

Ai-je besoin de dire de quel secours ont été pour moi tous les nombreux écrits historiques, critiques ou littéraires, dont le dix-septième siècle a été l'objet de nos jours : le *Port-Royal*, de M. Sainte-Beuve ; les *Prédicateurs du dix-septième siècle avant Bossuet*, de M. Jacquinet ; les *Orateurs sacrés à la cour de Louis XIV*, de M. l'abbé Hurel ; *la Police sous Louis XIV*, de M. Pierre Clément, et bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer ici ? Quelques travaux plus récents m'ont été connus trop tard pour que j'en pusse tirer profit : c'est ainsi que le beau livre sur *M. de Bérulle et l'Oratoire*, que M. l'abbé Houssaie vient d'ajouter à un travail antérieur sur *M. de Bérulle et les Carmélites de France*, et qu'il m'eût été avantageux de consulter pour l'histoire religieuse du dix-septième siècle, a paru seulement quand l'impression du présent volume était presque achevée.

Cette étude aurait sa récompense, si elle obtenait une modeste place à la suite de tous ces travaux diversement instructifs, et si elle prouvait une fois de plus qu'on peut encore, sinon faire des découvertes,

du moins s'approprier quelques points de vue nouveaux dans ces grands siècles littéraires, moins connus peut-être qu'ils ne le paraissent, et qui ne le seront jamais trop.

La sévérité toute chrétienne du sujet que j'avais choisi m'a seule permis de reprendre et de terminer ce travail commencé depuis longtemps, mais douloureusement troublé et interrompu. Ajouterai-je que ma persévérance et mes efforts ont été constamment soutenus par de précieux conseils, qui ne s'imposaient pas moins à ma confiance qu'à mon tendre respect? Je voudrais dire tout ce que je dois à ces conseils; mais ici la reconnaissance est un sentiment trop naturel et trop intime pour s'exprimer autrement que par la dédicace qu'on a pu lire à la première page de ce volume.

BOURDALOUE

SA PRÉDICATION ET SON TEMPS

INTRODUCTION

BIOGRAPHIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE

---

§ I. — Biographie

Nous essaierons d'expliquer, dans le cours de ce travail, pourquoi Bourdaloue, si admiré de son siècle, obtient à peine quelques regards du nôtre. Tandis que Bossuet, que Massillon, que Fléchier même, sont tour à tour le sujet d'ouvrages considérables, on ne consacre à Bourdaloue que des études excellentes parfois, mais courtes et rares. Un article de journal ou de revue paraît épuiser l'intérêt qu'un prédicateur, jadis si fameux, peut offrir aux lecteurs d'aujourd'hui ; les honneurs d'un livre lui ont été jusqu'ici refusés. Pour tout dire, Bourdaloue n'a pas encore obtenu toute l'attention que son grand nom sollicite.

Une des raisons de cette indifférence ou de cette moindre faveur, c'est que la vie de Bourdaloue est un mécompte pour la curiosité critique de notre temps. La méthode biographique est devenue parmi nous l'objet de préférences souvent légitimes, parfois exclusives. L'écrivain ne nous suffit plus ; nous voulons connaître l'homme : nous aimons à enfermer l'œuvre d'un auteur dans le cadre d'une vie mêlée d'affaires et remplie d'événements ; quand ce cadre

manque, la plus belle toile du monde ne fixe pas nos yeux distraits. Or, tous ceux qui ont parlé de Bourdaloue en ont fait la remarque, il n'a pas de biographie et n'en saurait avoir. Le plus bel éloge qu'on puisse faire de cette pieuse et uniforme existence, c'est de reconnaître qu'elle ne se laisse pas raconter. Quand on a dit, avec un de ceux qui ont le plus goûté Bourdaloue : « Il prêcha, il confessa, il consola, puis il mourut [1], » on a tout dit. Ce saint religieux a si bien gardé l'humilité de son état, qu'il échappe même à l'histoire.

Toutefois, en lisant avec soin les diverses notices qui lui ont été consacrées, celle que nous devons à la plume d'une de ses pénitentes, madame de Pringy, et qui n'a d'autre tort que d'être intitulée trop ambitieusement *Vie de Bourdaloue* [2] ; celle du P. Bretonneau, qui sert de préface à la première édition des sermons [3]; celles de Villenave [4], de Labourderie [5], et des autres éditeurs de Bourdaloue ; en y joignant les lettres écrites, au lendemain de sa mort, par le P. Martineau et par le président de Lamoignon [6] ; en recueillant çà et là les témoignages, les anecdotes que nous ont transmis les contemporains, et même quelques renseignements discrets, mais précieux encore et trop peu remarqués jusqu'ici, que Bourdaloue nous donne sur lui-même dans plusieurs de ses discours, on arrive à réunir un ensemble d'indications qui ne sont ni dénuées d'intérêt par elles-mêmes, ni dépourvues d'utilité pour l'intelligence des œuvres de notre prédicateur.

1. Vinet, *Mélanges*. Article sur Bourdaloue.
2. On trouvera cet opuscule au tome XVI et dernier de l'édition de Versailles.
3. Edition de Versailles, t. I.
4. Id., ibid.
5. Edition Poilleux, Paris, 1830.
6. Edition de Versailles, t. XVI.

I

Louis Bourdaloue naquit à Bourges vers la fin du mois d'août 1632 [1], d'une des familles les plus honorables et les plus chrétiennes de la magistrature du Berry. Son père, Étienne Bourdaloue, était conseiller au présidial de Bourges, et, plus tard, en devint le doyen. Serait-il téméraire de découvrir l'influence de la profession paternelle et du milieu de jurisconsultes et de magistrats où Bourdaloue passa son enfance dans ces interprétations si sûres, dans ces applications si pratiques de la loi chrétienne, qui forment le caractère le plus accusé de sa prédication, et qui lui assurèrent, dans la chaire comme au confessionnal, une si grande autorité ? Entre la théologie morale, où excella Bourdaloue, et la jurisprudence, il y a plus d'affinités qu'on ne suppose. Nous savons du moins que le talent de la parole fut un héritage qu'il tenait de son père. Celui-ci, nous dit le P. Bretonneau, avait acquis de la réputation dans sa province, « par une grâce singulière à parler en public. »

Le jeune Bourdaloue fut élevé pieusement par sa mère, femme d'un esprit distingué et d'une grande vertu, qui eut le bonheur de connaître toute la gloire de son fils, et qui, presque nonagénaire, le précéda de peu dans la tombe. Il n'eut qu'une sœur, qui épousa M. de Chamillart-Villate, l'oncle du futur ministre de Louis XIV.

1. On ne peut déterminer le jour avec certitude. Le P. Bretonneau, et tous les autres après lui, ont donné la date du 20 août. Mais l'acte de baptême retrouvé en 1842 par M. Chevalier de Saint-Amand, alors bibliothécaire à Bourges, porte la date du 29, et ne mentionne pas que l'enfant ait été ondoyé auparavant. Il semble difficile d'admettre qu'on ait attendu neuf jours pour le baptiser. Un si long intervalle est contraire aux usages d'autrefois, comme aux prescriptions de l'Eglise. Il faudrait donc reculer de quelques jours la naissance de Bourdaloue et la fixer au 26 ou au 27 août 1632. — V. la *Notice sur Bourdaloue* de M. Chevalier de Saint-Amand. Bourges, 1842.

Dès son enfance, on remarqua chez lui les plus heureuses dispositions pour l'étude. Mais la précocité, ce don si souvent perfide de la nature, n'eut point pour lui de périls : car il joignait, à la promptitude et à la facilité de l'intelligence, beaucoup de droiture dans le jugement et de sérieux dans l'esprit. Sa piété, tout de suite vive et ardente, fut aussi de bonne heure raisonnée et réfléchie.

Le Berry avait alors pour gouverneur Henri II de Bourbon, prince de Condé. A l'âge de cinquante et un ans, Bourdaloue prononcera la tardive oraison funèbre de ce même prince [1]. Alors il se souviendra de ses premières années, et, louant dans Henri de Bourbon l'art de se faire aimer des peuples, il se citera lui-même pour témoin. « J'ai été nourri, chrétiens, dans l'une de ces provinces dont le prince de Condé était, ne disons pas le gouverneur, mais le tuteur, mais le conservateur, mais, si j'ose ainsi dire, le sauveur ; et je sais, puisque l'usage pardonne maintenant ce terme, jusqu'à quel point il y était adoré : heureux de pouvoir, dans un âge plus avancé, donner aujourd'hui des marques de la vénération qu'on m'a inspirée pour lui dès mes tendres années [2] !... »

Quoiqu'il ait eu pour fille madame de Longueville, fort janséniste après avoir été plus que mondaine, Henri de Bourbon aimait les jésuites, qui trouvèrent également un protecteur dans son fils, le grand Condé. C'est de quoi Bourdaloue rend encore témoignage dans les deux oraisons funèbres qu'il prononça de l'un et de l'autre. La bienveillance et l'appui de Henri de Bourbon assurèrent aux jésuites une grande prospérité dans le Berry. Des nombreux collèges qu'ils avaient en France, celui de Sainte-Marie de Bourges était un des plus florissants. C'est à ce collège que le grand Condé fit ses études et soutint brillamment ses thèses de philosophie. Le prince de Conti, son frère, qu'Henri de Bourbon destinait à l'Église, y fit également sa

1. Henri II de Bourbon mourut en 1646; l'oraison funèbre est de 1684.
2. T. XIII, p. 311.

théologie [1]. Étienne Bourdaloue, qui avait de grandes prétentions à la noblesse, et qui voulait donner à son fils une éducation digne de sa naissance, ne manqua pas de l'envoyer à un collège fréquenté par des princes [2].

Vers cette époque, on parlait beaucoup à Bourges, et non sans fierté, d'un autre enfant de cette ville, Philippe Labbe, entré fort jeune chez les jésuites, qui commençait à devenir célèbre par son érudition, et qui, en 1647, publiait, à l'honneur de ses compatriotes, l'*Histoire du Berri, abrégée dans l'éloge panégyrique de la ville de Bourges* [3].

Bourdaloue vit donc dès son jeune âge les jésuites en crédit dans sa ville natale. Il aima en eux ses premiers maîtres. Quand il se sentit appelé à la vie religieuse, ce fut sur l'ordre de saint Ignace que sa pensée se tourna naturellement et sans balancer. Le P. Philippe Labbe était entré au noviciat à seize ans; Bourdaloue y entra au même âge.

Fit-il part de sa vocation à son père, et celui-ci opposa-t-il quelque résistance? On le soupçonnerait sans peine, alors même que le P. Bretonneau, dans sa préface, ne nous le donnerait point discrètement à entendre. Étienne Bourdaloue n'avait que ce fils; il voyait en lui l'espoir de sa race et le destinait au monde. Cette fois, d'ailleurs, l'opposition paternelle était légitime et sage : une vocation si précoce semblait avoir besoin de se mûrir.

Mais le jeune Bourdaloue n'était pas de ces natures enthousiastes et mobiles auxquelles les premières ardeurs de la piété inspirent une vocation d'attrait dont le moindre obstacle émousse l'aiguillon. Les vraies vocations, au contraire, se fortifient par ces refus qui les éprouvent sans les entamer. Mais alors elles se réfugient dans un silence ombrageux et se nourrissent de réflexions solitaires. Docile à

1. Cousin, *la Jeunesse de madame de Longueville*, p. 69.
2. On conserve encore à la bibliothèque de Bourges deux volumes donnés en prix à l'élève Louis Bourdaloue, l'un dans la classe de seconde, le 31 août 1644, l'autre dans celle de rhétorique, le 21 août 1646.
3. Paris, 1647, in-12.

l'appel de Celui qui s'est nommé lui-même le Dieu jaloux, l'âme s'arme de défiance contre les affections de la famille, jalouse aussi, et ne songe plus qu'aux moyens d'échapper à la double entrave de l'autorité et de la tendresse. Bourdaloue, malgré sa jeunesse, avait pris sa résolution avec une fermeté calme qui ne devait point se démentir. Rebuté par son père, il ne dit plus rien de ses projets; mais il se fit l'application littérale de cette parole de l'Évangile: « Quiconque quittera pour me suivre sa maison, son père et sa mère, recevra le centuple [1]. » Un jour de l'année 1648, il disparut clandestinement de la maison paternelle. Il était allé droit à Paris, et avait couru s'enfermer au noviciat des jésuites. Son père alla l'y chercher, l'en fit sortir d'autorité, et le ramena à Bourges [2].

On a cru retrouver [3] l'écho lointain de ces luttes domestiques dans le sermon *sur les Devoirs des pères par rapport à la vocation de leurs enfants.* « Vous savez que Dieu veut cet enfant dans la profession religieuse, et vous vous obstinez à le vouloir dans le monde. Vous voilà donc, pour ainsi dire, aux prises avec Dieu..... Non, non, chrétiens, quelque intérêt qu'ait un père de voir un enfant établi selon le monde, il ne peut, sans une espèce d'infidélité, se plaindre de Dieu, quand Dieu l'appelle à une vie plus sainte; et traverser cette vocation ou par artifice, ou par de longues et d'insurmontables résistances, c'est ce que je puis appeler une rébellion contre Dieu et contre sa grâce... Et ne pensez pas que ce soit une bonne raison à y opposer, de me répondre que ce fils est le seul qui vous reste d'une ancienne et grande famille, et que, sans lui, elle va s'éteindre; comme si Dieu était obligé de s'accommoder à vos idées mondaines; comme si la conservation de votre famille était quelque chose de grand, lorsqu'il s'agit des

1. Le passage de l'Évangile (saint Matth., ch. 19) d'où sont tirées ces paroles sert de texte au sermon de Bourdaloue sur le Renoncement religieux, t. XIII, p. 175.
2. Madame de Pringy. — Le P. Bretonneau.
3. J.-J. Weiss. Conférence sur Bourdaloue. *Revue des Cours littéraires*, n° du 15 septembre 1866.

volontés de Dieu; comme si, tôt ou tard, toutes les familles ne devaient pas finir, et que la vôtre pût avoir une fin plus honorable que par les ordres du Seigneur votre Dieu... Les lois permettent aux enfants de disposer d'eux-mêmes pour l'état religieux dans un âge où du reste ils ne peuvent disposer de rien... Elles ratifient la profession solennelle du vœu de religion, faite à l'insu même des parents, qui, par nul moyen, ne la peuvent invalider[1].... »

Sans pouvoir déterminer dans quelle mesure les souvenirs personnels du religieux se mêlent ici aux avertissements généraux que fait entendre le prédicateur, il est du moins permis de croire que Bourdaloue, pour convaincre son père, se prévalut avec respect des mêmes raisons qu'il devait plus tard développer avec tant d'autorité du haut de la chaire chrétienne. Sa persévérance inébranlable finit par dissiper tous les doutes et par désarmer toutes les résistances. Avant la fin de 1648, il rentrait définitivement au noviciat de Paris, d'où il avait été arraché quelques mois auparavant. Cette fois, c'était son père même, désormais soumis et résigné, qui le ramenait[2].

On le voit, jamais vocation ne fut plus constante, plus sûre d'elle-même. Jamais aussi religieux ne trouva dans l'état qu'il avait choisi un contentement plus vif, plus pur et plus soutenu. On rencontre dans plusieurs discours de Bourdaloue l'expression souvent émue de cette joie paisible et pleine que la vie religieuse réserve aux vocations satisfaites. « Crèche adorable de mon Sauveur, s'écrie-t-il dans un de ses sermons sur la Nativité, c'est toi qui me fais aujourd'hui goûter la pauvreté que j'ai choisie, c'est toi qui m'en découvres le trésor, c'est toi qui me la fais préférer à tous les établissements et à toute l'opulence du monde[3]...» — « Quoique je ne puisse, dit-il ailleurs, savoir avec assurance si je suis en grâce et digne d'amour, per-

1. *Dominicales*. Sermon pour le 1er dim. apr. l'Épiphanie. 1re partie, t. V, p. 15, 16, 17.
2. Préface du P. Bretonneau, etc.
3. *Premier Avent* t. I, p. 189.

mettez-moi néanmoins, Seigneur, de faire ici cette confession publique. Je ne sais si vous êtes content de moi, et je reconnais même que vous avez bien des sujets de ne l'être pas; mais pour moi, mon Dieu, je dois confesser à votre gloire que je suis content de vous, et que je le suis parfaitement [1]. » Un autre jour encore, il oppose complaisamment les avantages de l'état religieux aux épreuves, aux peines, aux difficultés du mariage qui devient souvent « un enfer [2] ». Tout au contraire, « les consolations célestes » qu'il goûte sont pour lui comme « un paradis anticipé [3] ». Animé d'une affection filiale pour un ordre auquel il faisait profession « de devoir tout [4] », il eut toujours le vif désir d'honorer la Société de Jésus, de la défendre et de la venger.

II

On ne saurait refuser à cette société l'art de connaître les hommes, de discerner et d'éprouver leurs aptitudes. Mais l'extraordinaire facilité de Bourdaloue dans tous les genres d'études rendait pour lui ce discernement malaisé. On put se demander un instant si ce jeune religieux n'était pas un géomètre de grand avenir, tant il apportait dans les mathématiques de promptitude à comprendre et de sûreté à raisonner [5].

Fort jeune encore, il fut chargé d'enseigner l'enfance. Selon l'usage de la Compagnie, il professa successivement toutes les classes, celles de grammaire d'abord, puis les humanités et la rhétorique. C'était en quelque sorte refaire

1. Dimanche de Quasimodo. *Sur la Paix chrétienne*, fin, t. IV, p. 324.
2. 2e dim. ap. l'Épiphanie. *Sur l'État du mariage*, 2e partie, t. V, p. 51.
3. Premier Avent. *Fêtes de tous les Saints*, 1re partie, t. I, p. 22.
4. Panégyriques. *Sermon pour la fête de saint Ignace de Loyola*, t. XIII, p. 55.
5. Préface du P. Bretonneau.

avec plus de maturité et de profondeur ses propres études. On ne sait très bien ce qu'on sait qu'en l'apprenant aux autres.

La pratique de l'enseignement fut une école excellente pour le futur prédicateur. Il y connut par l'expérience de chaque jour quelles règles il faut suivre pour faire pénétrer dans l'esprit et y graver ce qu'on veut qu'il retienne, l'efficacité de la méthode, la nécessité de tout expliquer, de tout éclaircir, de distinguer avec netteté ce qui pourrait être confondu, de revenir souvent sur le même objet pour en donner une intelligence complète, de fortifier toujours les maximes générales par des applications particulières, les préceptes par des exemples. Bourdaloue gardera dans la chaire ces qualités du professeur, et l'on comprend que ses supérieurs aient considéré d'abord l'enseignement comme le meilleur emploi des facultés d'un esprit si solide et si métholique, si net et si précis.

Il nous est parvenu un monument de l'enseignement de Bourdaloue : c'est une *Rhétorique* écrite en latin par un de ses élèves, et sous sa dictée. Ce petit traité, naguère traduit en français [1], ne se distingue pas sans doute par des vues personnelles et neuves. Quelques traits pourtant sont précieux à noter. Ainsi le professeur dégage avec soin les notions importantes de toutes les surcharges et curiosités inutiles, n'insiste que sur l'essentiel, resserre le plus possible les définitions abstraites pour arriver plus vite aux exemples qui donnent un corps à ces définitions et en diminuent la sécheresse : en un mot, il se montre évidemment préoccupé de rendre son enseignement tout à la fois simple et pratique. Les préceptes et les notions particulières se rattachent par un lien toujours facile à saisir aux conditions générales de l'éloquence et de la nature humaine

1. *La Rhétorique de Bourdaloue, traduite pour la première fois conformément au texte latin manuscrit de la bibliothèque d'Alençon*, par M. Aug. Profillet, professeur agrégé de l'Université. Paris, chez Eug. Belin, 1864. — M. Aug. Profillet a joint à cette traduction une *Notice biographique*, très complète, très intéressante, sur Bourdaloue, et un *Appendice*, plein d'indications piquantes et de rapprochements curieux.

elle-même. Enfin de hautes idées morales relèvent ces leçons techniques, et Bourdaloue s'efforce sans cesse d'inculquer à ses élèves cette maxime que pour bien parler il faut bien vivre. Par tous ces mérites, cette *Rhétorique* élémentaire est supérieure à la plupart des traités du même genre publiés avant ou après Bourdaloue, et d'ordinaire arides, routiniers, aussi compliqués que stériles.

Après la rhétorique, Bourdaloue professa la philosophie. Puis enfin il absorba l'enseignement qui lui convenait le mieux, et auquel, à vrai dire, il consacra sa vie tout entière, celui de la théologie morale. Il lut, compara, approfondit les Pères, et plus encore les Docteurs du moyen âge. Doué d'une merveilleuse facilité d'assimilation jointe à une grande mémoire et à ce génie de la méthode qui classe et coordonne toutes les connaissances, il amassa un riche trésor d'érudition ecclésiastique.

Bourdaloue n'avait pas trente ans lorsqu'une occasion imprévue découvrit tout à coup l'emploi que le talent et la science déjà si vaste du jeune maître de théologie morale pouvaient trouver sur un plus grand théâtre. Un prédicateur étant tombé malade au milieu d'une retraite, on chargea Bourdaloue de le remplacer. Son succès fut éclatant. Ce n'était pas seulement une inspiration passagère, une rencontre heureuse : c'était une vocation qui se révélait. Les supérieurs de Bourdaloue ne s'y trompèrent pas. Ils le consacrèrent désormais d'une manière exclusive au ministère de la parole, et, pour achever de le former, lui confièrent d'abord pendant dix ans des missions en province.

Dans la ville d'Eu, Bourdaloue prêcha devant la grande Mademoiselle, et réussit à gagner les suffrages de cette bizarre et mélancolique princesse, qui joignit, durant sa vie tout entière, aux plus naïves chimères de l'illusion les ennuis d'un perpétuel désenchantement. Elle ne se désenchanta pas de Bourdaloue, et quelques années plus tard elle désira qu'il reçût ses derniers aveux et son dernier soupir [1].

1. Préface du P. Bretonneau.

A Rouen, les sermons de Bourdaloue attirèrent une foule immense. « Tous les artisans quittaient leur boutique pour l'aller entendre, les marchands leur négoce, les avocats le Palais, les médecins leurs malades. » Et le P. d'Harrouis, qui rendait à Bourdaloue ce témoignage désintéressé, ajoutait avec bonhomie : « Pour moi, lorsque j'y prêchai, l'année d'après, je remis toutes choses dans l'ordre ; personne n'abandonna plus son emploi [1]. »

Bourdaloue séjourna encore dans d'autres villes, dans celle d'Amiens notamment, et à Bourges, sa ville natale. Partout son succès fut égal. On pouvait sans crainte l'appeler à Paris. Il y prêcha pour la première fois l'Avent de 1669, dans l'église de la Maison professe des jésuites, rue Saint-Antoine.

III

« Il y a ici un certain jésuite, natif de Bourges en Berri, fils du doyen des conseillers de ce présidial, nommé Bourdaloue, qui prêche aux jésuites de la rue Saint-Antoine, avec tant d'éloquence et une si grande affluence de peuple, que leur église est plus que pleine. Son père était parti de Bourges, pour le venir entendre prêcher à Paris, mais il est mort en chemin. Ces bons Pères de la Société le prêchent à Paris comme un ange descendu du ciel. »

Ainsi s'exprimait dans une lettre du 14 janvier 1670, et non sans trahir sa mauvaise humeur, un ennemi acharné des jésuites, le bourgeois Gui-Patin. On voit que, dès les premiers jours, le retentissement de la prédication de Bourdaloue à Paris fut immense. La chapelle de la rue Saint-Antoine vit accourir et se presser dans son enceinte trop étroite l'élite de la ville, et beaucoup de personnes de la cour. Madame Sévigné, qui habitait au Marais, profita du voisinage, et vit naître la gloire de ce « grand Pan »,

1. *Menagiana*, t. II, p. 54.

qui devait rester jusqu'à la fin une de ses plus vives admirations.

Ce début si brillant de Bourdaloue inquiéta les jansénistes. Ils sentirent d'instinct que leurs adversaires venaient de trouver un puissant renfort. Leurs craintes devaient être dépassées. Bourdaloue fut à lui seul bien plus qu'un renfort : il fut une revanche, la revanche des *Provinciales*.

Les premières prédications de Bourdaloue à Paris correspondent à une date importante dans l'histoire religieuse du dix-septième siècle. A la fin de 1669, la *Paix de l'Église*, sourdement violée de part et d'autre, presque aussitôt que conclue, allait faire place à des hostilités ouvertes. Mais, tandis que jusqu'alors et sur tous les points l'avantage de la lutte avait été pour les jansénistes, dans la seconde période de cette longue guerre, les jésuites vont reconquérir une partie du terrain perdu. Leurs prédicateurs rempliront avec éclat les principales chaires de Paris. On verra tour à tour Bourdaloue et le P. Gaillard enlever les suffrages de la cour. La Société de Jésus trouvera aussi parmi ses membres des écrivains habiles qui lui avaient manqué dans la confusion de la première surprise, et qui, sans valoir Pascal, sauront du moins lui faire de tardives, mais solides réponses. A l'époque même où Bourdaloue se faisait entendre dans l'église de la Maison professe, le P. Bouhours publiait en faveur de la Société sa *Lettre à un seigneur de la cour*. Boileau jugea que les jésuites venaient de reprendre une offensive victorieuse, et, selon le P. Rapin, « dit dans le cabinet du premier président de Lamoignon ce joli mot qui plut si fort à ce magistrat de bon goût : que les jésuites avaient défait les jansénistes en bataille rangée, le P. Bourdaloue par la prédication, et le P. Bouhours par la plume [1] ».

En 1670, Bourdaloue fut encore chargé de la station

1. Ce « joli mot » plaît si fort au P. Rapin lui-même, qu'il le répète deux fois dans ses *Mémoires*, à quelques pages de distance. *Mémoires du P. Rapin, publiés pour la première fois d'après le manuscrit autographe* par Léon Aubineau, t. III, p. 411 et 501.

quadragésimale aux jésuites de la rue Saint-Antoine. Madame de Sévigné y entendit son sermon sur la *Passion*, en compagnie de M. de Grignan [1].

Cette même année le vit débuter à la cour. Il prêcha l'Avent, et, selon l'expression de madame de Sévigné, s'en acquitta « divinement bien ». — « Nous nous trompions, ajoute-t-elle, dans la pensée qu'il ne jouerait bien que dans son tripot [2]. » Il étonna tout d'abord par la solidité de sa doctrine, par la force de ses raisonnements, par la libre hardiesse de son langage.

Bourdaloue continua les années suivantes cette longue carrière apostolique qui ne devait se terminer qu'après la fin du siècle, prêchant les *Avents* et les *Carêmes* tour à tour devant le roi et dans les principales paroisses de Paris, tantôt faisant « trembler les courtisans [3] » dans les chapelles de Saint-Germain, de Versailles ou des Tuileries, tantôt attirant aux églises où retentissait sa parole un si grand concours, que les carrosses y venaient plusieurs heures d'avance, et que le commerce était interrompu dans les rues avoisinantes [4].

Une année, en 1683, ce fut lui qui prêcha le Carême à Saint-Paul, alors paroisse de madame de Sévigné. Fort exacte au sermon, comme on l'était d'ordinaire en ce temps, madame de Sévigné n'eut garde de se relâcher cette année-là de son assiduité. Quoiqu'elle mêlât quelquefois « sa critique aux admirations publiques » du P. Bourdaloue, elle s'en disait « entêtée ». — « Si nous n'avons pas bien fait nos Pâques, ce n'est vraiment pas sa faute, écrivait-elle après la clôture de cette station. Jamais il n'a si bien prêché que cette année, jamais son zèle n'a éclaté d'une manière si triomphante [5]. »

Le zèle ! on ne saurait en effet le concevoir ni plus ardent ni plus pur. Loin de se réserver exclusivement pour

1. Madame de Sévigné. Lettre du 27 mars 1671.
2. Id. Lettre du 3 décembre 1670.
3. Id. Lettre du 5 février 1674.
4. Id. Lettre du 27 février 1679.
5. Id. Lettres du 5 mars, du 9 et du 20 avril 1683.

le royal auditoire qui fut tant de fois suspendu à ses lèvres, Bourdaloue ne consacrait pas aux stations qu'il prêchait ailleurs une préparation moins consciencieuse, ni moins d'apostoliques efforts. Lorsque l'assistance était mêlée de grands seigneurs, et de petites gens, il aimait à dire et à faire voir qu'il ne négligeait pas plus les uns que les autres. « Vous qui tenez dans le monde les premiers rangs, et vous qui vous trouvez réduits aux derniers ; vous que vos conditions distinguent, et vous qu'elles ne distinguent pas; grands et petits, riches et pauvres, car je suis redevable à tous, écoutez-moi [1]... » Et après avoir fait entendre aux premiers le langage de la rigueur et de la menace, quand il se tournait vers les seconds, sa parole prenait tout à coup un accent de douceur et de paternel intérêt. « Ceci me donne lieu de parler maintenant à vous, mes frères, à vous dont le salut me doit être d'autant plus cher, et les âmes plus précieuses, qu'ayant moins de part aux avantages du siècle, vous participez moins à ses désordres et à sa corruption [2]. » Lui-même prenait soin de marquer que ce contraste du ton n'était pas involontaire. « Quand je prêche ailleurs la parole de Dieu, disait-il à la cour, il me suffit de dire à ceux qui m'écoutent, s'ils ne vivent pas en chrétiens : « Infortunés que vous êtes, vous avez abandonné la loi de votre Dieu, et c'est ce qui vous a perdus. » Mais parlant aujourd'hui à des grands du monde, je leur fais un reproche encore plus terrible; je leur dis avec le prophète Malachie : « *Vos autem scandalizastis plurimos in lege* [3]. »

Ainsi, se faisant tout à tous, il variait, il proportionnait l'enseignement chrétien selon la condition, le degré d'intelligence et de culture de ceux qui devaient le recevoir. Sans être de ces prédicateurs avisés, comme un malicieux critique de nos jours prétend en avoir quelquefois rencontré, qui possèdent dans leur répertoire de lieux communs

1 *Mystères*. 1er sermon *sur la Purification de la Vierge*, 1re partie, t. XI, p. 107.
2. Id., ibid., p. 109.
3. Id., ibid., p. 114.

religieux un enfer pour Paris et un autre enfer pour les provinces, Bourdaloue ne croyait pas que le dogme de l'éternité des peines dût être présenté tout à fait de la même manière aux hommes instruits et aux simples [1]. Dans les humbles paroisses de village, où ce prédicateur ordinaire du roi ne dédaignait pas d'aller annoncer la parole de Dieu, il étonnait par la clarté familière de son langage. « C'est donc là ce fameux prédicateur de Paris, disaient les paysans : nous avons compris tout ce qu'il a dit [2] ! » L'expression naïve de cette déconvenue était une critique dans la bouche de ces braves gens, qui ne se croyaient pas en droit d'admirer ce qu'ils comprenaient : à nos yeux, c'est un éloge également rare et touchant.

En 1685, une importante mission fut confiée à Bourdaloue, et sollicita à la fois toute son éloquence, toute sa science et tout son zèle. L'édit de Nantes venait d'être révoqué. Louis XIV chargea plusieurs prédicateurs en renom d'aller achever dans les provinces le grand ouvrage, moins avancé qu'on ne le lui faisait croire, de la conversion des réformés. Bourdaloue devait cette année-là prêcher l'Avent à la cour. Louis XIV jugea que son éloquence serait plus utilement consacrée au rétablissement de l'unité de religion dans le royaume. « Les courtisans, dit-il à Bourdaloue, entendront peut-être des sermons médiocres; mais les Languedociens apprendront une bonne doctrine et une belle morale. »

Bourdaloue partit pour Montpellier [3].

Il se trouvait ainsi jeté au cœur même du pays ennemi. De toutes les villes françaises où l'hérésie avait conservé quelque force, Montpellier était assurément la plus importante. Entouré de beaucoup d'autres cités à demi-calvinistes, Nîmes, le Vigan, Montauban; habité par une population nombreuse, intelligente et active ; célèbre par le développement et la variété des études qui florissaient dans

1. *Carême*. Vendredi de la 2e semaine. *Sur l'Enfer*. Exorde.
2. Notice de Labourderie.
3. *Journal* de Dangeau, mardi 16 octobre. — Mad. de Sévigné. Lettres du 28 octobre 1685 et du 3 avril 1686.

son sein, Montpellier semblait la capitale du protestantisme concentré au midi de la France. C'était donc pour Bourdaloue un honneur aussi flatteur que périlleux d'y être alors envoyé.

Il y retrouva ce fameux Lamoignon-Bâville, dont il était sans doute l'ami, comme de tous les Lamoignons, et qui avait été, cette année même, nommé intendant du Languedoc. Bâville ne paraît pas avoir mérité la réputation sanguinaire que Voltaire lui a faite [1]. Il préférait, pour convertir, les prédicateurs aux dragons, et l'on peut supposer sans invraisemblance que l'envoi de Bourdaloue dans la province dont il venait de prendre possession fut conforme à ses désirs, peut-être même sollicité par lui.

Sur cette mission de Bourdaloue, nous ne savons rien de particulier, sinon qu'il s'acquitta de sa tâche délicate avec succès, qu'il fit de nombreuses conversions, et qu'il eut le bonheur de ramener beaucoup de ses adversaires sans en blesser ni en aigrir aucun. Il dut les résultats qu'il obtint non seulement à la force convaincante de sa prédication, mais aussi à l'autorité de son caractère, de sa science, et à ce zèle de charité qui échauffait et parfois même attendrissait sa vigoureuse dialectique.

IV

Cette continuelle et touchante sollicitude pour le salut des âmes, jointe à l'intrépidité de ses censures quand il s'adressait à la cour, fit de Bourdaloue, aux yeux de ses contemporains, le parfait modèle des vertus apostoliques. Comme son habit de religieux l'excluait de toutes les dignités ecclésiastiques, il ne pouvait être suspect d'ambition personnelle ni de vues intéressées : avantage précieux dans

1. Il ne la justifia pas du moins dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire du Languedoc*, imprimés en 1734.

un temps où les prédicateurs, selon le mot de La Bruyère, cherchaient par leurs discours des évêchés [1].

Par contre, l'habit de religieux ne mettait pas Bourdaloue à l'abri des soupçons d'intrigue et de politique dont on était alors si prodigue envers tous ceux de son ordre : sa vertu seule l'en préserva. Par l'inflexible droiture de son caractère, comme par l'irréprochable pureté de sa vie, il força l'estime et le respect même des plus prévenus.

C'est pourtant une légère exagération de dire, comme le cardinal de Beausset, que Bourdaloue ne connut « ni ennemis ni détracteurs [2] ». Sa prédication était trop militante, il attaquait trop librement toutes les erreurs et tous les vices pour n'être point à son tour attaqué. Comment appuyer sur tant de plaies, et d'une main si vigoureuse, sans faire quelquefois crier les patients ?

Ceux qui crièrent tout d'abord, et très haut, ce furent les jansénistes. Nous verrons que Bourdaloue ne les épargnait pas. Ils n'étaient point hommes à recevoir les coups en silence. Dès les premières années de sa prédication, Bourdaloue, prêchant un jour en présence de la princesse de Conti, « parla, dans le premier point, contre les relâchements de la Pénitence, d'une manière très forte; mais il représenta, dans le second, qu'il fallait fuir les directeurs qui conduisaient les âmes dans des sévérités excessives. » La princesse de Conti « témoigna par quelque geste en être blessée. Ce qu'ayant remarqué, et n'étant pas bien aise d'être mal dans son esprit, il la vint voir pour justifier ce qu'il avait dit ; mais elle lui parla d'une manière admirable, ainsi que je l'ai appris d'une personne qui était présente, ou à qui elle le raconta aussitôt après. Elle lui avoua que cette dernière partie de son sermon l'avait fort scandalisée ; qu'elle ne pouvait souffrir qu'on parlât dans des sermons publics contre les directeurs sévères ; que cela donnait occasion aux peuples de fuir la conduite de tous ceux qui tâchaient de faire marcher les âmes par la voie

1. *De la chaire.*
2. *Vie de Bossuet*, t. I, p. 137.

étroite de l'Évangile [1] », etc... Arnauld, racontant ce fait bien des années après, n'a que des paroles d'admiration pour la princesse, dont il vante « la justesse d'esprit et la droiture de cœur » : il n'accorde pas à Bourdaloue même le plus banal hommage. On voit assez qu'il n'a guère plus de bienveillance pour lui que pour le reste de la Société, et M. Sainte-Beuve semble un peu téméraire quand il écrit : « Arnauld, j'en suis sûr, aurait applaudi Bourdaloue [2]. »

Dans un *Mémoire touchant les infractions de la paix de Clément IX*, qui devait être présenté au roi par madame la duchesse de Longueville, et qui fut rédigé vers 1676, Bourdaloue était l'objet d'une dénonciation haineuse et violente. « Le Père Bourdaloue, célèbre par ses prédications, et plus célèbre encore, s'il se peut, par son zèle amer et par ses emportements, dit, il n'y a pas longtemps, que les jansénistes étaient des hérétiques très dangereux, et qu'ils ne haïssaient les jésuites que comme les loups haïssent les chiens du berger. On ne peut s'empêcher de faire remarquer en passant la charité de ce bon religieux, qui lui fait prendre pour des bêtes farouches tous ceux qu'il n'honore pas de sa bienveillance, et cette humilité profonde avec laquelle il déclare, dans cette comparaison, que lui et ses compagnons sont les chiens fidèles, à qui Jésus-Christ a confié dans ces derniers temps la garde et le salut de son troupeau [3]. »

Ces récriminations des jansénistes restèrent sans écho : d'illustres amis de Port-Royal et d'Arnauld lui-même conservèrent à Bourdaloue leur admiration et leur amitié.

Bourdaloue fut encore en butte à d'autres attaques qui paraissent lui avoir été fort sensibles. Son sermon *sur l'Impureté*, où il fait une peinture si hardie de la corruption du temps, et rend les femmes responsables de pres-

1. *Difficultés sur le livre des Éclaircissements*, etc... *Œuvres complètes* d'Arnauld, t. XXVI, p. 176. Cet écrit est daté de 1680.
2. *Port-Royal*.
3. Ce *Mémoire*, suivi d'un autre sur le même sujet, se trouve au tome XXV des *Œuvres complètes* d'Arnauld.

que tous les désordres qui déshonorent le christianisme, ne fut point du goût des dames de la cour [1]. Elles affectèrent de s'en montrer fort scandalisées. Quelques jours plus tard, prêchant *sur la Conversion de Madeleine* [2], Bourdaloue saisit l'occasion de s'expliquer sur les prétendus excès de langage qu'on lui reprochait. « C'est des paroles toutes pures de saint Paul que je me suis servi, dit-il. J'ai cru qu'étant consacrées, je pouvais, à l'exemple de ce grand apôtre, les employer dans un auditoire chrétien ; et ceux qui m'ont entendu savent avec quelle réserve, toutes consacrées qu'elles sont, bien loin d'en développer tout le sens, je n'ai fait que l'effleurer... J'avais droit de croire qu'une morale que saint Paul avait crue bonne pour le siècle de l'Église naissante, c'est-à-dire pour le siècle de la sainteté, pouvait l'être à plus forte raison pour un siècle aussi corrompu et aussi perverti que le nôtre. Je me suis trompé : ce siècle, tout corrompu qu'il est, a eu sur cela plus de délicatesse que celui de l'Église naissante. Ce que j'ai dit n'a pas plu au monde, et Dieu veuille que le monde, en me condamnant, ait au moins gardé les mesures de respect, de religion, de piété, qui sont dues à mon ministère; car, pour ma personne, je sais que rien ne m'est dû : trop heureux si, me voyant condamné du monde, je pouvais espérer d'avoir confondu le vice et glorifié Dieu! » — « Ce qui plaît au monde, ajoute Bourdaloue avec une fine clairvoyance, n'est pas toujours le meilleur ni le plus nécessaire pour le monde. Ce qui lui déplaît est souvent la médecine, qui, tout amère qu'elle peut être, le doit guérir. Se choquer de semblables vérités et s'en scandaliser, c'est une des marques les plus évidentes du besoin qu'on en a [3]. »

La gravité du ton témoigne sans doute que le prédicateur est ici, comme il le dit lui-même, moins préoccupé de sa

1 *Carême*. Dimanche de la 3e semaine, t. III, p. 63. V. surtout le passage : « Ne vous offensez pas, mesdames », etc..., page. 83.— Nous parlerons longuement de ce curieux sermon dans la troisième partie de cette étude.

2. *Carême*. Jeudi de la 5e semaine, t. IV, p. 89.

3. Id., ibid, p. 93, 96.

justification que de l'honneur de la sainte parole. Ne sent-on pas néanmoins, dans toute cette curieuse digression, l'amertume dont ne peut jamais se défendre une âme vive et droite qui voit méconnaître la pureté de ses intentions? Cette amertume se trahit plus visiblement encore un peu plus loin dans une prétérition doublement ironique : « A Dieu ne plaise, mesdames, que je veuille examiner ici et vous marquer tout ce que la pénitence doit réformer dans vos personnes : outre que ce détail irait trop loin, peut-être en feriez-vous encore l'objet de votre censure[1]. »

Enfin il est permis de croire que Bourdaloue songeait encore à ces murmures et à ces réclamations qu'avait provoqués la liberté de sa parole, lorsqu'à la fin du Carême, dans son compliment d'usage à Louis XIV, il se félicitait « de ce que la présence du plus grand des rois, loin d'affaiblir son ministère, l'eût fortifié et autorisé. » — « Car la vérité, que j'ai prêchée à la cour, ajoutait-il, n'a jamais trouvé dans le cœur de ce monarque qu'une soumission édifiante et qu'une puissante protection[2]. »

En effet, l'estime que Bourdaloue inspirait à Louïs XIV était au-dessus des mesquines attaques ou des calomnies intéressées dont le courageux prédicateur pouvait être l'objet. Le monarque fit même à Bourdaloue un honneur que n'obtint aucun autre de ses prédicateurs ordinaires : il témoigna le désir de l'entendre tous les deux ans. « J'aime mieux, lui disait-il, vos redites que les nouveautés des autres. »

Madame de Montespan le goûtait moins. Elle était bien forcée de partager une admiration que professaient les meilleurs juges, et dont elle n'aurait pu se départir ouvertement sans déplaire au roi; mais elle admirait de mauvaise grâce. A l'entendre, le père Bourdaloue « prêchait assez bien pour la dégoûter de ceux qui prêchaient, mais non pas assez bien pour remplir l'idée qu'elle avait d'un prédicateur. » Nous ne sommes pas dupes de cette réserve

1. *Carême.* Jeudi de la 5e semaine, t. IV, p. 104.
2. Id. *Sur la Résurrection de Jésus-Christ*, t. IV, p. 266.

dédaigneuse, où il entre plus d'affectation que de désintéressement. Fort jalouse d'un ascendant qui devait lui échapper dès que la religion aurait repris l'empire dans l'âme de son royal amant, l'altière maîtresse avait, nous le verrons, bien des motifs de craindre Bourdaloue. On sait la libre réponse que le clairvoyant prédicateur fit un jour au roi après une fausse retraite de la favorite. « Mon père, lui disait Louis XIV, vous devez être content de moi ; Madame de Montespan est à Clagny. — Oui, sire, répartit Bourdaloue ; mais Dieu serait bien plus content si Clagny était à soixante-dix lieues de Versailles [1] ». Peut-être Bourdaloue aurait-il mieux rempli l'idée que madame de Montespan se faisait d'un prédicateur, s'il n'avait pas dit ce mot-là. Et ce mot-là ne fut pas le seul.

Madame de Maintenon n'avait pas les mêmes raisons que madame de Montespan de mesurer l'éloge à Bourdaloue. Sa confiance en lui était entière. Elle voulut même le prendre pour directeur. Mais il fallait avoir beaucoup de loisirs pour diriger madame de Maintenon. Bourdaloue craignit de se charger de cette conscience scrupuleuse et envahissante. Il répondit à madame de Maintenon qu'il ne pourrait la voir que tous les six mois, à cause de ses sermons. Elle dut se résigner à ne recevoir de lui qu'une direction générale, qu'il exerçait de loin [2].

V

Ce n'était pas en effet une vie oisive que menait Bourdaloue. La préparation de ses sermons, si complète, si nourrie et si minutieuse, ne prenait pas tout son temps ; la plus grande part peut-être en était réservée à la confession. Bourdaloue passait souvent au confessionnal cinq ou six

1. Languet de Gergy, *Mémoires sur madame de Maintenon.*
2. V. dans la *Correspondance générale* de madame de Maintenon, publiée par M. Lavallée, les notes des dames de Saint-Cyr au sujet de la lettre de Bourdaloue du 30 octobre 1688.

heures de suite. Lui qui ne consentait pas à diriger l'épouse secrète du grand roi, il prodiguait avec condescendance aux humbles qui avaient besoin de son ministère toutes les lumières de la prudence et toutes les consolations de la charité.

Cependant les pénitents et les pénitentes illustres ne lui manquaient pas. Il semble même que Bourdaloue eut, comme directeur, une place à part dans la haute société du dix-septième siècle. On sait que, par l'effet d'une partialité malheureuse, avoir un confesseur jésuite devint dans la dernière partie du règne comme une condition nécessaire pour conserver la faveur royale. Quiconque ne se confessait pas à un Père de la Société devenait suspect de jansénisme et risquait de se perdre[1]. Mais, par un autre préjugé, et par une réaction bien naturelle, beaucoup d'âmes nourrissaient contre les jésuites d'invincibles défiances. On les soupçonnait de facilités excessives pour les pécheurs, de complaisances calculées. Deux jésuites avaient été tour à tour confesseurs du roi pendant la longue période de ses désordres. On ne savait pas qu'ils avaient plus d'une fois refusé d'absoudre le prince adultère ; on ignorait l'histoire de leurs efforts et de leurs résistances, et l'on voyait seulement ce qu'ils n'avaient pu empêcher. Des jésuites dirigeaient encore le frère du roi et les autres princes, dont plusieurs continuaient à donner le scandale des mœurs les plus dissolues. A tort sans doute, on se faisait un grief contre les confesseurs des fautes trop publiques de leurs pénitents. Ainsi la faveur croissante où l'on voyait la Société de Jésus, loin de faire oublier les violentes et injustes accusations lancées par Pascal, leur donnait quelque vraisemblance, et ceux qui voulaient rester chrétiens sans cesser d'être courtisans se croyaient souvent réduits à cette terrible alternative de perdre leur crédit à la cour ou de compromettre le salut de leur âme. Le seul nom de Bourdaloue conciliait ces exigences opposées. Bourdaloue était

1. V. madame de Sévigné, lettre du 17 janvier 1680. — Saint-Simon, *passim*.

jésuite et sévère : on s'adressait à lui de préférence, sûr de ne déplaire ainsi ni à Dieu ni au roi.

Où trouver d'ailleurs plus de pureté dans la doctrine et dans la vie, plus de pénétration et de prudence en matière de spiritualité comme en matière de morale ? Aussi avait-on recours à ses lumières dans les doutes, dans les situations délicates, ou quand la conscience éprouvait le besoin tardif de régler des comptes depuis longtemps en souffrance. Lorsqu'un Pomenars, un vieux libertin, près d'affronter une opération dangereuse, rude châtiment de ses longues débauches, prenait la précaution de se réconcilier avec Dieu, il allait trouver Bourdaloue. « Ah ! c'était une belle confession que celle-là, s'écrie madame de Sévigné [1] ; il y fut quatre heures..... Il y avait huit ou dix ans qu'il n'y avait été. » Combien d'autres « belles confessions » de ce genre Bourdaloue n'a-t-il pas entendues !

Nulle part il n'était plus admirable qu'au chevet des mourants. De toutes les œuvres de charité, celle qui excitait davantage son zèle, c'était la visite des malades. Riches ou pauvres, il aimait à les fréquenter, les consolait, et, quand ils commençaient d'être en danger, les préparait à la mort avec un incomparable mélange de fermeté et de douceur, joignant aux plus délicats ménagements pour la faiblesse de la nature une active vigilance pour les intérêts de l'éternité. Il parlait alors, nous dit le P. Bretonneau, « en homme vraiment apostolique. Ce n'était pas sans réflexion et sans étude. Il savait trop de quelle conséquence il est de ménager des moments si précieux , et de ne les pas perdre en des discours vagues et peu utiles. Outre le long usage qui l'avait formé à ce saint exercice, outre la méthode particulière qu'il s'en était lui-même tracée, il prévoyait ce qu'il avait à dire; et, s'abandonnant ensuite à l'esprit de Dieu, il disait tout ce qui peut porter une âme à la pénitence et à la confiance [2]. »

Ce ministère, toujours délicat, l'est plus encore avec

1. Lettre du 12 janvier 1680.
2. Préface du P. Bretonneau. Édition de Versailles, t. I, p. XLV.

ceux qui ont beaucoup à regretter en ce monde ou beaucoup à expier. Les cas réservés à Bourdaloue n'étaient pas d'ordinaire les plus faciles. On ne consulte un médecin en renom que dans les complications graves : de même on appelait Bourdaloue lorsque le salut du mourant inspirait des inquiétudes par un attachement excessif aux biens de la vie, ou par un long éloignement des choses de Dieu. Ainsi nous trouvons Bourdaloue au lit de mort de madame de Monaco, célèbre par toute une vie de plaisirs et de galanteries [1]. Un mot d'une lettre de Louis XIV à Colbert [2] nous donne à croire que Bourdaloue assista encore au moment suprême cette belle duchesse de Fontanges, idole adorée quelques mois, puis rejetée avec mépris, et que le chagrin ou le poison fit mourir à vingt ans. Quand le chevalier de Rohan fut condamné à mort, comme criminel d'État, la triste mission de le préparer au supplice et à l'éternité fut confiée à Bourdaloue. Cette fois, son pénitent, ne pouvant se résigner à mourir, s'il faut en croire le récit de Bayle, un peu suspect, il est vrai, lui donna peu de consolation [3]. Il en eut davantage avec le maréchal de Luxembourg, qui trouvait matière dans sa vie, et jusque dans sa vieillesse, à bien des actes de contrition. « Je n'ai pas vécu comme M. de Luxembourg, dit Bourdaloue en le quittant, mais je voudrais mourir comme lui [4]. » Car ce prédicateur, si menaçant quand il tonnait du haut de la chaire contre les conversions tardives, savait, dans les occasions particulières, répondre aux questions des curieux par des

1. Madame de Sévigné. Lettre du 27 juin 1678.
2. Cette lettre a été citée par M. Pierre Clément. *La Police sous Louis XIV*, p. 193.
3. V. *Œuvres diverses* de P. Bayle, tome IV, p. 551. — D'après le *Menagiana* (édition de 1715, t. III, p. 101), le chevalier de Rohan aurait montré beaucoup de résignation et de courage. « Mon père, aurait-il dit à Bourdaloue, je n'ai pas besoin d'exhortations pour mourir en honnête homme. Aidez-moi seulement à mourir en chrétien. » Il n'est pas impossible que le chevalier de Rohan, courageux dans sa prison, ait faibli ensuite à la vue de l'échafaud, ce qui mettrait Bayle d'accord avec le *Menagiana*.
4. Lettre de madame de Coulanges à madame de Sévigné du 14 janvier 1695. — V. aussi le *Mercure* de ce mois, et Dangeau, *Journal*, V, 131.

paroles pleines de tact et de discrétion, mais qui, dans leur réserve, autorisaient l'espérance.

Une mission souvent plus pénible encore que d'annoncer aux hommes leur propre fin, c'est de leur apprendre la mort de ceux qui leur sont chers. Bourdaloue remplit plus d'une fois ce douloureux devoir. Quand un malheur soudain venait de frapper une famille, quand une mère, par exemple, ignorait encore que son fils était tombé sur le champ de bataille, Bourdaloue, se faisant le messager de ces nouvelles déchirantes, adoucissait par l'onction chrétienne ces coups terribles qui dévastent l'âme, et si souvent ébranlent la foi en révoltant la nature [1].

VI

Un grand fonds de bonté compatissante, mais franche et sans faiblesse, inspirait toute sa conduite. Affable à tous, il eut beaucoup d'amis, et ceux qui lui survécurent gardèrent à son souvenir une tendre fidélité. Intimement lié avec le premier président de Lamoignon et avec son fils[2], il les visitait souvent, soit à leur hôtel de Paris, situé au Marais, fort près de la Maison professe, soit à leur jolie habitation de Bâville. Libérale, étrangère à toute coterie étroite, cette noble famille, où la distinction de l'esprit et le goût des lettres étaient héréditaires comme la probité et la religion, réunissait dans une libre hospitalité les plus célèbres écrivains du temps, et les plus divers, depuis les constants amis de Port-Royal jusqu'aux Pères les plus

1. Lettre de madame de Coulanges à madame de Sévigné du 29 juillet 1695.

2. Prêchant, quelques jours après la mort du premier président *Chrétien de Lamoignon*, Bourdaloue introduisit à la fin de son exorde un bel éloge de l'ami qu'il venait de perdre. Ce fragment fait partie des Œuvres de Bourdaloue, édition de Versailles, t. XIII, p 363. A son tour François de Lamoignon, après la mort de Bourdaloue, fit de lui un touchant éloge dans une *Lettre à un de ses proches* qui se trouve au tome XVIe de l'édition de Versailles.

célèbres de la Société. Bourdaloue y rencontra plus d'une fois madame de Sévigné, Racine, Regnard, Santeul, Boileau. Ses relations assez bien connues avec les deux derniers de ces poètes méritent surtout d'être rappelées, parce qu'elles accusent d'une manière piquante plusieurs traits de son caractère.

Le poète latin Santeul était un homme d'esprit, fort inoffensif, bon vivant, mais qui avait une haute idée de son talent et la passion de son art. Pour un bon vers latin, il aurait perdu cent amis. Après la mort d'Arnauld, il s'avisa de composer une épitaphe très élogieuse du célèbre docteur. Il l'appelait *veri defensor et arbiter æqui;* il vantait ses victoires sur ses adversaires, *hoste triumphato.* Les jésuites crurent que, dans la pensée de Santeul, l'ennemi vaincu, c'était la Société. Le P. Jouvency surtout et le P. La Rue s'irritèrent. Ils échangèrent avec Santeul des lettres très vives, et exigèrent une rétractation. Santeul se rétracta à demi; cette satisfaction ne leur suffit point. Santeul, exaspéré, voulait rompre tout commerce avec les jésuites. Bourdaloue intervint, traita comme elle le méritait cette misérable querelle, dissipa les soupçons du P. Jouvency et du P. La Rue, écrivit avec beaucoup d'empressement plusieurs lettres à Santeul, le prit par son faible, lui donna des louanges sur son talent, enfin l'apaisa. « Soyez en repos, lui écrivait-il le 10 janvier 1696, le Rancunier (il parle du P. La Rue) est déjà converti, et c'est lui-même qui me charge de vous en assurer. Vos vers lui ont paru très beaux et ils le sont en effet. Il n'y a point de rancune qui puisse tenir contre la poésie, j'entends contre la vôtre... » Ainsi le bon sens de Bourdaloue, son esprit conciliant et son affabilité insinuante dissipèrent tout cet orage [1].

Avec Boileau, Bourdaloue n'était pas toujours si accommodant. Tous deux s'estimaient, se recherchaient, s'aimaient, et se disputaient sans cesse. Bourdaloue avait une grande vivacité d'humeur, qui fut son léger défaut, et dont

1. *Santoliana.* — Les lettres de Bourdaloue à Santeul ont été reproduites au tome XVIe de l'édition de Versailles.

il ne put tout à fait se corriger. Boileau était très vif aussi, un peu grondeur, et jamais ne lâchait pied dans la discussion. Il se plaisait même à pousser son interlocuteur, et, pour le mettre hors de lui, forçait sa propre pensée, simulant plus de colère qu'il n'en ressentait. Ce fut chez Lamoignon et en présence de Bourdaloue que se passa cette plaisante scène racontée par Mme de Sévigné avec tant de verve et d'esprit. « Les acteurs étaient les maîtres du logis, M. de Troyes, M. de Toulon, le P. Bourdaloue, son compagnon, Despréaux et Corbinelli. On parla des ouvrages des anciens et des modernes ; Despréaux soutint les anciens, à la réserve d'un seul moderne, qui surpassait à son goût et les vieux et les nouveaux. Le compagnon de Bourdaloue, qui faisait l'entendu et qui s'était attaché à Despréaux et à Corbinelli, lui demanda quel était donc ce livre si distingué dans son esprit. Despréaux ne voulut pas le lui dire. Corbinelli se joint au jésuite, et conjure Despréaux de nommer ce livre, afin de le lire toute la nuit. Despréaux lui répondit en riant : « Ah ! monsieur, vous l'avez lu plus d'une fois, j'en suis assuré. » Le jésuite reprend avec un air dédaigneux, un *cotal riso amaro*, et presse Despréaux de nommer cet auteur si merveilleux. Despréaux lui dit : « Mon père, ne me pressez point. » Le Père continue. Enfin Despréaux le prend par le bras et, le serrant bien fort, lui dit : « Mon père, vous le voulez ; eh bien, morbleu ! c'est Pascal. — Pascal, dit le Père tout rouge, tout étonné, Pascal est beau autant que le faux peut l'être. — Le faux, reprit Despréaux, le faux ! Sachez qu'il est aussi vrai qu'il est inimitable ; on vient de le traduire en trois langues. » — Le Père répond : « Il n'en est pas plus vrai. » — Despréaux s'échauffe, et, criant comme un fou : « Quoi ! mon Père, nierez-vous qu'un des vôtres n'ait pas fait imprimer dans un de ses livres qu'un chrétien n'est pas obligé d'aimer Dieu ? Oserez-vous dire que cela est faux ? — Monsieur, dit le Père en fureur, il faut distinguer... — Distinguer, dit Despréaux, distinguer, morbleu ! distinguer, distinguer si nous sommes obligés d'aimer Dieu ! » Et prenant Corbinelli par le bras, il s'enfuit au bout de la

chambre, puis, revenant et courant comme un forcené, il ne voulut jamais se rapprocher du Père, s'en alla rejoindre la compagnie, qui était demeurée dans la salle où l'on mange. Ici finit l'histoire, le rideau tombe[1]. »

Voilà sans doute la vive image de bien des discussions qui éclatèrent entre Bourdaloue et Boileau, si ce n'est que Bourdaloue y faisait meilleure figure que son compagnon. Dans la scène racontée par madame de Sévigné, il ne dit mot, et peut-être eut-il bien de la peine à tenir son sérieux; mais quand il se retrouva en tête-à-tête avec Boileau, sans doute il le gronda fort ; ou bien ce fut Boileau lui-même qui remit la question sur le tapis : car il aimait à provoquer Bourdaloue, à le piquer au jeu.

Si Bourdaloue, un peu sévère,
Nous dit : « Craignez la volupté; »
— « Escobar, lui dit-on, mon père,
Nous la permet pour la santé. »

Contre ce docteur authentique,
Si du jeûne il prend l'intérêt,
Bacchus le déclare hérétique,
Et janséniste..... qui pis est[2].

Ce sont deux couplets d'une chanson à boire, d'ailleurs fort innocente, que Boileau fit un jour à Bâville, en présence de Bourdaloue. Le satirique se plaisait ainsi à lancer quelques traits contre les jésuites; souvent Bourdaloue ne faisait qu'en rire; quelquefois il les relevait. Boileau redoublait alors, en appelait à saint Augustin, à la théologie : Bourdaloue le renvoyait à ses vers. Boileau criait plus fort et n'entendait rien. « Il est bien vrai que tous les poëtes sont fous, s'écriait Bourdaloue impatienté. — Je vous l'avoue, mon Père, répliquait Boileau dans un plaisant transport ; mais pourtant, si vous voulez venir avec moi aux Petites-Maisons, je m'offre de vous y fournir dix

1. Lettre du 15 janvier 1690.
2. Édition d'Amsterdam, 1772, t. III, p. 166. Ces deux couplets, dit Brossette, « firent un peu refrogner le Père Bourdaloue. »

prédicateurs contre un poëte, et vous ne verrez à toutes les loges que des mains qui sortent des fenêtres, et qui divisent leurs discours en trois points [1]. »

Ces boutades n'altérèrent en rien la sérieuse et forte amitié de ces deux hommes si bien faits pour se comprendre. Lorsque Boileau composa son épître de l'*Amour de Dieu*, tant admirée de Bossuet, il ne manqua pas de consulter Bourdaloue. Prendre au sérieux le mot de ce dernier : « S'il me met dans ses satires, je le mettrai dans mes sermons [2], » c'est faire un lourd contre-sens. Qui ne voit que c'est là une saillie plaisante et rien de plus! Boileau lui-même a dit le dernier mot sur les sentiments de mutuelle affection qui l'unirent à Bourdaloue. Après la mort de celui-ci, la présidente de Lamoignon envoya au poète le portrait du prédicateur. Le poète répondit par ces vers touchants, où il associe au nom de Bourdaloue celui d'Arnauld, et, sans désavouer la prédilection qu'il eut toujours pour le célèbre docteur, les confond tous deux dans les mêmes regrets :

Du plus grand orateur dont la chaire se vante
M'envoyer le portrait, illustre Présidente,
C'est me faire un présent qui vaut mille présents.
J'ai connu Bourdaloue, et, dès mes jeunes ans,
Je fis de ses sermons mes plus chères délices.
Mais lui, de son côté, lisant mes vains caprices,
Des censeurs de Trévoux n'eut point pour moi les yeux.
Ma franchise surtout gagna sa bienveillance;
Enfin, après Arnauld, ce fut l'illustre en France
Que j'admirai le plus et qui m'aima le mieux [3].

Nommons encore un ami de Bourdaloue, le savant Daniel Huet, autrefois évêque d'Avranches, qui, retiré à la

1. Lettre de Brossette à Boileau du 8 mars 1706. — Réponse de Boileau du 12 mars.
2. Brossette rapporte autrement ce mot : « S'il me chante, je le prêcherai, » aurait dit Bourdaloue.
3. Édition d'Amsterdam, 1772, t. III, p. 134.

Maison professe de la rue Saint-Antoine, vivait dans la familiarité de Bourdaloue, et fut inconsolable de sa mort. Il nous a laissé dans une page de ses *Mémoires* l'expression touchante de son amitié et de sa douleur. « Bourdaloue, dit-il, le plus grand prédicateur de son temps, et l'homme qui me fut le plus cher, soit à cause de son extrême bienveillance pour moi, soit à cause de la candeur de son âme, au fond de laquelle on lisait, tant elle était transparente et pure ! Nul n'était plus aimable, d'un esprit plus charmant, d'une gaieté plus sympathique. Depuis plusieurs années, je le voyais presque tous les jours chez moi, où il venait le soir, et où il me racontait complaisamment et avec amitié tout ce qu'il avait appris de nouveau [1] ».

Ces sentiments furent partagés par tous ceux qui fréquentèrent Bourdaloue. La lettre du P. Martineau, son confesseur, celle de Lamoignon, louent également sa franchise, sa simplicité, la bonté de son cœur, la sûreté de son commerce, et témoignent qu'il n'était pas possible de l'approcher sans l'aimer, pas plus que de l'entendre sans l'admirer.

VII

Doué de tant de qualités si bien faites pour gagner les cœurs, en relations suivies avec Lamoignon et avec les plus hauts personnages, estimé de plusieurs ministres, autrefois précepteur de Louvois, s'il faut en croire madame de Pringy, allié à la famille de Chamillart, soutenu de la confiance du roi et de madame de Maintenon, Bourdaloue pouvait sans aucun doute exercer une grande influence sur les affaires de son temps. Il s'en défendit avec soin. On ne voit pas qu'il ait eu aucune part à la révocation de l'Édit de Nantes. Un passage d'une *Instruction* qu'il écrit pour madame de Maintenon ne permet pas de douter qu'il

1. *Mémoires* de Daniel Huet, traduits par Charles Nisard, p. 241.

n'ait été instruit de son mariage secret avec Louis XIV [1]. Il ne lui refusa ses conseils ni à l'époque où elle rédigea les règlements de Saint-Cyr, ni dans l'affaire du quiétisme, où elle faillit se laisser prendre aux erreurs de madame Guyon. Mais dans cette dernière circonstance, où la pureté de la foi était d'ailleurs en jeu, comme dans toutes les autres, Bourdaloue ne fit que répondre aux demandes qu'on lui adressait; il ne prit pas les devants. Trop sage pour rechercher le commerce des grands ou pour le fuir, il resta supérieur à toutes les intrigues, à toutes les cabales, et ne s'ingéra en rien dans la politique humaine.

C'était toujours aux intérêts de Dieu et de la vérité qu'il songeait, même quand il se mêlait au monde. Combien de préjugés peut-être il a fait évanouir, combien d'âmes il a doucement disposées aux résolutions sérieuses et aux décisifs retours, dans la familiarité de simples entretiens, sous les ombrages de Bâville! Ses dehors mêmes, la franchise de ses allures; la sincérité de son accent, son enjouement aimable et naturel, sans rien de contraire à la gravité de son caractère et de son habit, exerçaient une influence salutaire sur tous ceux qui conversaient avec lui. J'aime à reconnaître sa propre image dans ce portrait qu'il a tracé lui-même du religieux tel qu'il doit se montrer dans le monde.

« De même qu'il y a pour les personnes du monde des bienséances du monde, il y a pour les religieux des bienséances religieuses... C'est particulièrement aux religieux que convient l'avis de l'Apôtre, lorsqu'il disait aux premiers fidèles : *Faites voir en tout votre modestie*. Elle paraît dans l'air, dans le maintien, dans le geste, dans le son de la voix, dans les termes et les expressions, dans tout l'extérieur. Ce n'est pas qu'elle ait rien d'affecté, ni de trop étudié : l'affectation n'est bonne nulle part, mais sans aucune contrainte ni aucune gêne, elle évite certains airs

1. « Quand il vous arrivera de vous coucher devant la personne que vous me marquez... » et les dames de Saint-Cyr mettent en note : *devant le Roi*.

trop évaporés, certains mouvements trop précipités, certains gestes trop peu mesurés, certains éclats de voix trop élevés, certaines paroles et certaines expressions trop familières, surtout avec des séculiers... Une âme recueillie et qui porte partout la présence et la vue de Dieu ne s'abandonne point de la sorte à ses vivacités naturelles. Elle est honnête et affable, mais sans s'épancher tant au dehors ni entrer en de si grandes agitations : elle n'est ni sauvage ni mélancolique, mais au milieu de sa joie et dans les démonstrations qu'elle en donne, elle ne perd rien de tout le sérieux qui la doit tempérer : elle ne demeure point dans un triste silence, mais elle ne cherche point aussi à tenir seule la conversation, ni à maîtriser tous ceux avec qui elle traite : elle dit simplement ce qu'elle pense, et laisse à chacun le loisir de s'expliquer à son tour, n'interrompant jamais, et toujours plus prête à écouter qu'à se faire entendre [1]. »

Animé de ces dispositions, toujours dirigé par la pensée de Dieu, Bourdaloue, selon sa propre expression, allait dans le monde « comme l'ambassadeur d'un prince va dans un pays étranger [2] ».

Il ne se laissait ni dissiper ni distraire. Toujours aussi assidu à célébrer les saints mystères, il passait auprès du Tabernacle les premiers et les plus heureux moments de sa journée. Il aimait à parer les autels de sa propre main. La peinture pleine de vie et d'allégresse qu'il nous a laissée des processions du Saint-Sacrement [3] fait voir quel ravissement les grandes cérémonies du culte causaient à son âme.

Souvent il regretta de ne pouvoir, serviteur obscur, se livrer tout entier aux exercices du saint ministère et aux pratiques continuelles d'une humble piété. Il se sentait parfois succomber sous le poids de sa tâche. L'éclat de sa renommée l'effrayait sans l'exciter. « J'ai plus à me

1. T. XVI, p. 175, 177.
2. T. XV, p. 175.
3. *Essai d'Octave du Saint-Sacrement*, t. XV, p. 429 sqq.

défendre du découragement que de la présomption, » disait-il lui-même. Enfin il demanda à ses supérieurs, dans une lettre simple et touchante [1], la permission de réaliser ces vœux de retraite et de solitude qu'il caressait depuis si longtemps. La permission, d'abord accordée, fut retirée. Bourdaloue se soumit sans murmure : mais ses forces n'étaient plus à la hauteur de son zèle.

Il prêcha son dernier sermon un des premiers jours de mai 1704, dans un couvent, pour une prise d'habit.

Le dimanche de la Pentecôte, 11 mai, il dit encore la messe. Le soir il tomba malade. Il jugea aussitôt que la maladie serait courte et mortelle. « Il faut maintenant, dit-il, que je fasse ce que j'ai tant de fois prêché et conseillé aux autres. » Il demanda les sacrements, les reçut avec une grande piété, et témoigna à plusieurs reprises par des paroles toutes saintes le grand amour de Dieu qui l'animait. Le lundi soir, il perdit connaissance, et le lendemain, mardi 13 mai, à cinq heures du matin, il expira.

Sa fin couronnait dignement sa vie. Voué à l'état religieux depuis cinquante-six ans, et depuis plus de quarante au ministère de la parole, il mourait épuisé par la prédication et victime de l'obéissance [2].

1, Le P. Bretonneau a cité cette lettre tout entière dans sa Préface.

2. Il a été fait deux portraits de Bourdaloue: l'un, peint par mademoiselle Chéron, et gravé par Rochefort, quand le célèbre jésuite était encore jeune ; l'autre, peint par Jouvenet après la mort de Bourdaloue, et gravé par Simonneau. Ce dernier est le plus connu. C'est celui qui fut envoyé par la présidente de Lamoignon à Boileau. C'est celui qui se trouve en tête du premier volume des Œuvres de Bourdaloue, publié par le P. Bretonneau en 1707. On lit au-dessous ce verset du psaume 118 : *Loquebar de testimoniis tuis in conspectu regum, Et meditabar in mandatis tuis*. Bourdaloue est représenté assis, auprès d'une bibliothèque, les yeux fermés, les mains jointes et posées sur un in-folio ouvert. Il est évident que le peintre, n'ayant d'autre modèle qu'un visage inanimé, n'a pas voulu représenter l'homme de parole, mais l'homme de méditation, et que c'est la seconde partie du verset, *meditabar in mandatis tuis*, qui est réalisée dans le portrait. La figure est plutôt maigre, le nez fin et long ; des cheveux qui s'entremêlent librement couvrent en partie, sans le cacher, un front haut et large ; la bouche mince et un peu serrée semble sourire légèrement ; la physionomie est grave, bienveillante

§ II. — Bibliographie.

Après avoir rappelé ce que nous savons de la vie et du caractère de Bourdaloue, il faut faire en quelques mots l'histoire de ses œuvres.

I

Donnons d'abord le relevé complet des diverses stations prêchées par Bourdaloue à la cour et dans les paroisses de Paris, depuis ses premiers sermons à l'église de la Maison professe jusqu'à sa mort [1].

Bourdaloue prêcha :

En 1669, l'Avent à l'église de la Maison professe;

En 1670, les dimanches de Carême à la même église, l'Avent à la cour;

En 1671, le Carême à Notre-Dame, l'Avent à Saint-Jean-en-Grève;

En 1672, le Carême à la cour;

En 1673, le Carême à Saint-Eustache;

En 1674, le Carême à la cour;

En 1675, le Carême à Saint-Germain-l'Auxerrois;

En 1676, le Carême à la cour, l'Avent à Saint-Gervais;

En 1677, il n'est désigné pour aucune paroisse;

et fine. L'artiste paraît avoir bien saisi cet instant fugitif, mais consolant après les saintes morts, où les contractions de l'agonie ont disparu, où la décomposition suprême n'apparaît pas encore, et où les traits reposés reprennent leur expression habituelle, dernière et passagère empreinte que l'âme semble laisser, comme un adieu, au visage qu'elle animait.

1. Nous donnons ce relevé d'après la *Liste véritable et générale de tous les prédicateurs* (1646-1700), souvent confirmée par les témoignages du temps, notamment par madame de Sévigné et par Dangeau.

En 1678, il prêche le Carême à Saint-Sulpice ;
En 1679, le Carême à Saint-Jacques-la-Boucherie ;
En 1680, le Carême à la cour ;
En 1681, le Carême à Saint-Germain-l'Auxerrois ;
En 1682, le Carême à la cour ;
En 1683, le Carême à Saint-Paul ;
En 1684, l'Avent à la cour ;
En 1685, le Carême à Saint-Roch, l'Avent à Montpellier ;
En 1686, le Carême à Montpellier, l'Avent à la cour ;
En 1687, Bourdaloue n'est désigné pour aucune paroisse ;
En 1688, il prêche le Carême à Saint-Eustache ;
En 1689, nous savons par le *Journal* de Dangeau qu'il prêcha le 2 février, jour de la *Purification*, devant le roi, et par la *Liste des prédicateurs* qu'il dut prêcher tout le mois d'août « jusqu'à la Notre-Dame de septembre, » à l'église des jésuites ; cette même année, il prêche l'Avent à la cour ;
En 1690, il prêche l'Avent à Saint-Nicolas-des-Champs ;
En 1691, l'Avent à la cour ;
En 1692, le Carême à la Salpêtrière, l'Avent à Saint-Paul ;
En 1693, l'Avent à la cour ;
En 1694, il n'est désigné pour aucune paroisse ;
En 1695, il prêche les mercredis de Carême à Saint-Germain-en-Laye, « devant LL. MM. Britanniques ; » l'Avent à Saint André-des-Arcs ;
En 1696, il n'est désigné pour aucune paroisse ;
En 1697, il prêche l'Avent à la cour ;
En 1698, on ne le voit encore désigné pour aucune paroisse ;
En 1699, il prêche le deuxième dimanche de Carême et le jour de Pâques aux *Nouvelles Catholiques*, rue Neuve-Sainte-Anne, et, pendant l'Avent, le jour de la Conception et le jour de Noël aux *Enfants rouges ;*
En 1700, on ne trouve aucune mention de Bourdaloue, ni pour le Carême, ni pour l'Avent [1] ;

1. Ces cinq années, 1687, 1694, 1696, 1698 et 1700, où l'on ne ren-

En 1701, il ouvre l'octave de l'Immaculée Conception, le jeudi 8 décembre, aux Recollettes de la rue du Bac ;

En 1702, il prêche le dimanche de *Quasimodo* à la *Mercy*, près l'hôtel de Guise ; le premier dimanche de l'Avent et le jour de Noël aux *Nouvelles Catholiques*, rue Sainte-Anne ;

En 1703, il prêche le jour de l'Annonciation au *Sang précieux*, rue de Vaugirard ;

En 1704, le dimanche gras, pour les prières des quarante heures, à Saint-Étienne-du-Mont.

On se souvient que Bourdaloue prêcha encore pour une prise d'habit huit jours avant sa mort. Il fit, en outre, un grand nombre de sermons de charité, d'exhortations, d'instructions familières dont nous possédons plusieurs. Enfin nous savons qu'il allait souvent dans les provinces donner des sermons les dimanches ou les jours de fête. En 1694, il prêcha à Meaux, dans l'église cathédrale de Bossuet, et le grand évêque, après l'avoir entendu, écrivait : « Il nous a fait un sermon qui a ravi tout notre peuple et tout le diocèse [1]. »

En résumé, Bourdaloue prêcha de 1669 à 1704 trente stations, presque toutes complètes, dont cinq Carêmes et sept Avents à la cour, sans parler de ses prédications antérieures et de tous les discours isolés qu'il prononça dans les intervalles de ces stations.

Il nous reste de Bourdaloue :

1° Deux *Avents*, contenant chacun six sermons, un pour la fête de tous les Saints, quatre pour les quatre dimanches de la station, et un sermon de clôture prononcé le jour de la Nativité. Tous les sermons des deux *Avents* ont été prêchés devant le roi ;

contre pas le nom de Bourdaloue dans la *Liste des prédicateurs*, sont peut être celles où il alla prêcher en province des *Dominicales*. Il est vrai que le P. Bretonneau dit qu'il n'alla ainsi en province que quatre années depuis son retour à Paris. Mais on peut supposer sans invraisemblance qu'il y eut aussi une année consacrée au repos.

1. Lettre de Bossuet à madame d'Albert de Luynes, religieuse de Jouarre. Cette lettre est datée du 4 août 1694, et se trouve au tome XXXIX, p. 280 des Œuvres complètes de Bossuet, édition de Versailles. — V. aussi le *Santoliana* publié par M. Dinouart, Paris, 1764, p. 102.

2° Un *Carême*, comprenant trente-cinq sermons, dont quinze furent prononcés devant le roi, trois devant la reine, et un devant Monsieur, frère du roi ;

3° Un recueil intitulé *Dominicales*, c'est-à-dire sermons pour tous les dimanches de l'année, excepté ceux de l'Avent et du Carême, ainsi que les dimanches de Pâques, de Quasimodo, de la Pentecôte, de la Trinité et du Saint-Sacrement. Le recueil des *Dominicales* se termine dans quelques éditions par une *homélie sur l'évangile de l'Aveugle-né*, qui est celui du mercredi de la quatrième semaine de carême : en tout, trente-huit sermons ;

4° Vingt-trois sermons sur les *Mystères*, auxquels est joint un sermon *pour l'ouverture du Jubilé* de 1700 ;

5° Des *Panégyriques*, ou plutôt des sermons pour la fête des plus grands saints de l'Église, au nombre de seize ;

6° Six sermons sur l'état religieux, prononcés pour des *vêtures ;*

7° Deux *Oraisons funèbres*, celle de Henri II de Bourbon, prince de Condé, et celle du grand Condé, son fils ; on réunit ordinairement aux deux oraisons funèbres un fragment de sermon où Bourdaloue fait l'éloge du président de Lamoignon, son ami, qui venait de mourir, et un panégyrique inachevé de saint Benoît, que Bourdaloue avait préparé pour une communauté de Bénédictines.

8° Vingt-deux *Exhortations*, dont sept sont des sermons de charité, cinq sont destinées à des religieux ou à des ecclésiastiques, et les autres ont pour sujet les principales circonstances de la Passion de Jésus-Christ ;

9° Douze *Instructions*, contenant des avis spirituels et des règles de conduite que Bourdaloue donna à diverses personnes qui le consultaient ou qui s'étaient mises sous sa direction ;

10° Des *Pensées sur divers sujets de religion et de morale*. Elles sont divisées en neuf articles ; dans chaque article se trouvent d'abord des morceaux assez étendus qui forment comme plusieurs chapitres, puis des Pensées détachées, se rapportant au sujet de l'article.

11° Un *Essai d'Avent*, resté inachevé, mais qui devait

être très complet, car il comprend des desseins de sermons pour tous les jours de l'Avent, et un *Essai d'Octave du Saint-Sacrement*, comprenant aussi des desseins de sermons pour tous les jours de cette octave ;

12° Une *Retraite spirituelle à l'usage des communautés religieuses*, comprenant une *Méditation* pour la veille de la retraite, et, pour chacun des huit jours de cette même retraite, trois *Méditations* suivies d'une *Considération*.

II

Cet ensemble, déjà si vaste, embrasse-t-il tous les discours que Bourdaloue a composés et prononcés dans sa carrière de prédicateur ? Il suffirait, pour s'assurer du contraire, de comparer entre elles les deux listes que nous venons de dresser, l'une des stations prêchées par Bourdaloue, l'autre des œuvres qui nous restent. Le P. Bretonneau, son premier éditeur, déclare, il est vrai, qu'il donne « une édition complète des œuvres du P. Bourdaloue », et qu'il ne veut rien laisser perdre « d'un si riche fonds ». Mais il faut entendre par là que le P. Bretonneau publie tout ce qu'il a trouvé dans les papiers de Bourdaloue, c'est-à-dire tout ce que Bourdaloue avait conservé. Bourdaloue, nous le savons encore par plusieurs témoignages contemporains [1], se répétait souvent : on ne saurait néanmoins admettre que les discours qui nous sont parvenus aient pu suffire à une prédication de plus de quarante années consécutives [2].

D'ailleurs les écrivains du temps parlent expressément de plusieurs sermons de Bourdaloue que nous cherchons en vain dans ses œuvres. Par exemple, nous lisons dans

1. V. les lettres de madame de Sévigné du 1er avril 1671, du 1er mai 1680, etc., et le mot de Louis XIV que nous avons déjà cité : « J'aime mieux vos redites que les nouveautés des autres. »

2. Cependant l'abbé Hurel l'admet dans son livre sur les *Orateurs sacrés à la cour de Louis XIV*, et cette erreur, qu'il pose en principe, en entraîne d'autres, ainsi que nous le verrons un peu plus loin.

le *Journal* de Dangeau, à la date du mercredi 25 décembre 1686, que Bourdaloue, à la fin de son sermon, fit un compliment au roi sur le rétablissement de sa santé; « le plus touchant, ajoute Dangeau, et le plus pathétique que j'aie jamais entendu. » Or tous les sermons pour la fête de Noël que nous possédons contiennent le compliment d'usage au roi, et aucun de ces compliments n'a trait au rétablissement de sa santé. Le sermon prononcé par Bourdaloue le jour de Noël 1686 est donc perdu.

De même Saint-Simon nous apprend que, le jour de l'Annonciation de l'année 1697, le P. de La Rue, qui prêchait devant le roi, tonna contre le quiétisme, et que, le même jour, le P. Gaillard et le P. Bourdaloue firent de même dans les chaires de Paris qu'ils remplissaient. Voilà encore un sermon que nous n'avons pas. Il ne nous reste que deux sermons pour la fête de l'Annonciation, prêchés tous deux devant le roi, dont aucun par conséquent ne date de 1697, puisque c'était le P. de La Rue qui prêchait à la cour cette année-là, et on ne saurait d'ailleurs trouver dans l'un ni dans l'autre de ces deux discours un seul mot qui puisse se rapporter au quiétisme.

Selon toute probabilité, Bourdaloue avait lui-même détruit ou laissé perdre un grand nombre de ses sermons; tout au plus en avait-il gardé quelques fragments à l'état de notes, que le P. Bretonneau a sans doute fait entrer dans le recueil des *Pensées*.

Comme les manuscrits de Bourdaloue nous manquent, il nous est impossible de savoir avec certitude si, à défaut de tous les discours de Bourdaloue, nous avons du moins le texte exact de cet orateur, ou si ce texte n'a pas subi ces altérations, ces prétendus embellissements qu'un éditeur posthume infligeait souvent à son auteur avec un zèle aussi bien intentionné que regrettable. Les lignes suivantes du P. Bretonneau donnent bien de l'inquiétude; parlant du travail que lui a coûté la publication des *Pensées* : « Tout cela, comme on le juge assez, dit-il, demandait que l'éditeur mît un peu la main à l'œuvre, pour disposer les matières, pour les lier ou les développer, pour les finir et leur

donner une certaine forme ; mais je n'ai rien fait à l'égard de ce recueil de *Pensées*, que je n'eusse déjà fait à l'égard des Sermons, Exhortations, Instructions, et de la Retraite spirituelle du même auteur [1]. »

Peut-être ne faut-il pas donner trop d'importance à cet aveu, si grave qu'il paraisse. Ailleurs, et à plusieurs reprises, le P. Bretonneau lui-même fait profession de reproduire le texte de Bourdaloue avec une scrupuleuse fidélité, ou plutôt encore de le rétablir ; car du vivant de Bourdaloue, dès 1692, il avait paru un recueil de *Sermons pour tous les jours de carême* [2], attribués au célèbre jésuite, mais tellement défigurés qu'il n'avait pu s'y reconnaître et les avait publiquement désavoués. L'éditeur inconnu qui publia ce recueil apocryphe ne nous en a pas moins rendu service en inspirant au P. Bretonneau le désir de donner « les vrais sermons du P. Bourdaloue, » comme il les appelle lui-même, pour les opposer à ces « copies imparfaites [3] ». La fausse édition nous est donc en quelque manière une garantie de l'exactitude de la vraie.

Ajoutons que, si l'on veut se donner la peine de parcourir les très médiocres sermons que le P. Bretonneau, prédicateur à son tour, nous a laissés [4], cette lecture achèvera de rassurer les plus méfiants. L'inégalité est trop grande entre les sermons que le P. Bretonneau prononce et ceux de Bourdaloue qu'il édite, pour qu'on le soupçonne de ne pas s'être assez oublié lui-même. Il a pu faire des corrections de détail, peut-être quelques remaniements partiels. Nous mettrions volontiers à son compte certaines lenteurs dans les transitions, certaines reprises explicatives un peu diffuses ou redondantes qu'on remarque parfois chez Bourdaloue : en somme, ces changements ne peuvent altérer d'une manière sensible ni le fond ni la forme.

Cependant l'édition qu'a donnée le P. Bretonneau, et

1. *Avertissement* en tête des *Pensées*, t. XIV.
2. 3 vol. petit in-12, chez la veuve Mabre Cramoisy, à Paris.
3. Préface du P. Bretonneau, t. I, p. 52.
4. 7 vol. in-12, 1743.

qui fait loi, puisque seul il a connu les manuscrits, est loin de répondre à toutes les exigences critiques de notre temps. Ainsi le P. Bretonneau néglige de marquer l'année où chaque discours a été prononcé : peut-être l'ignorait-il lui-même ; mais il avait encore tous les moyens de s'en informer. C'est à quoi un éditeur de nos jours ne manquerait pas. Le P. Bretonneau n'en est point curieux. La fidélité bibliographique n'est pas l'unique esprit qui le dirige : il se propose surtout un but d'utilité chrétienne. Il veut que les fidèles et les prédicateurs puissent trouver dans les œuvres de Bourdaloue des modèles de sermons pour les deux stations de l'Avent et du Carême, pour les principales fêtes et pour tous les dimanches de l'année ecclésiastique, en un mot, un cours complet de prédication chrétienne. Mais que les sermons auxquels il donne place dans le *Carême*, par exemple, aient été réellement prononcés la même année, ou qu'ils se rapportent à des années différentes, c'est à peine s'il y prend garde. « Quoique dans plusieurs sermons du Carême, nous dit-il, Bourdaloue n'adresse pas la parole au roi, il les a néanmoins presque tous prêchés à la cour, *mais à d'autres jours et sous d'autres évangiles* [1]. »

Devons-nous donc croire que le P. Bretonneau, tout en respectant le fond de ces sermons, en change les exordes, pour les rattacher à un autre évangile ? Cette conséquence ne nous paraît pas nécessaire. Il est probable que plusieurs des sermons de Bourdaloue furent prêchés tantôt à un jour, tantôt à un autre. Deux évangiles différents peuvent néanmoins se ressembler, et amener le prédicateur à traiter le même sujet. Par exemple, le sermon pour le jeudi de la première semaine de Carême, sur *la Prière*, qui se rapporte à l'évangile où est racontée la guérison de la fille de la Chananéenne, pourrait fort bien se rattacher également à l'évangile pour le quatrième dimanche de Carême, où est racontée la guérison du fils du centurion. Pourquoi n'admettrait-on pas que Bourdaloue prononça ce sermon sur *la Prière*, une année le quatrième dimanche de Carême,

1. Préface du P. Bretonneau, t. I, p. 52.

devant le roi qui allait d'ordinaire au sermon ce jour-là, et une autre année le jeudi de la première semaine, cette fois dans une paroisse ? Le P. Bretonneau, on vient de le voir, nous donne du moins l'assurance que tous les sermons où Bourdaloue adresse la parole au roi ont bien réellement été prononcés devant Louis XIV, au jour de l'année ecclésiastique marqué par l'éditeur. Mais on voit aussi qu'il s'en faut de beaucoup que tous les sermons du *Carême* appartiennent à la même année.

Cette observation s'applique aux *Avents* comme au *Carême*. Ainsi le sermon pour la fête de la Nativité, qui termine le second *Avent*, est de 1697 ; Bourdaloue y fait des allusions parfaitement claires, d'abord à la paix de Ryswick signée cette année même, puis au mariage du duc de Bourgogne, qui venait d'être célébré quelques jours auparavant. Mais il est impossible que les sermons qui composent ce second *Avent* datent tous de 1697.

Car de l'Avent de 1697 il nous reste certainement un autre sermon, le sermon pour la Toussaint. Mais ce n'est pas, comme on pourrait le croire, celui qui ouvre le second *Avent ;* c'est le second des deux sermons pour la Toussaint que le P. Bretonneau a placés dans le recueil des *Mystères*. Pourquoi ? est-ce parce que ce discours est plus particulièrement dogmatique ? Nullement, car il est au contraire tout moral. Est-ce un pur effet du hasard ? Cela n'est pas impossible. La raison la plus vraisemblable, c'est que le jour de la Toussaint 1697, Bourdaloue adressait déjà au roi des félicitations sur la paix de Ryswick, et c'est ce qui nous permet de fixer la date de ce sermon : or, ces félicitations, Bourdaloue, nous l'avons vu plus haut, les renouvelle à la fin de la station, dans le sermon pour la Nativité. Peut-être le P. Bretonneau a-t-il craint que, si le lecteur trouvait dans le premier et dans le dernier discours du même *Avent* deux compliments assez semblables entre eux, et portant en partie sur le même fait, il ne résultât de cette répétition quelque monotonie.

Ainsi le P. Bretonneau a entre les mains deux sermons se rapportant manifestement à la même année 1697, et, au

lieu de les placer l'un et l'autre dans le même *Avent*, il rejette l'un des deux dans une tout autre partie des œuvres de Bourdaloue. Rien ne saurait prouver plus clairement combien le P. Bretonneau est étranger à toute préoccupation chronologique.

III

On comprend, d'après ce que nous venons de dire, qu'il est d'une extrême difficulté de retrouver les dates précises des divers sermons. Une pareille investigation est un travail d'éditeur, et ne saurait rentrer dans le cadre de cette étude. Mais il y faudrait un éditeur érudit, patient, et qui n'aurait peur ni des longues recherches ni des déceptions; car les déceptions, nous avons lieu de le craindre, seraient nombreuses, et il faudrait bien souvent se résigner à l'ignorance, tout au moins au doute. Quoi qu'il en soit, notons en passant qu'une édition *historique* de Bourdaloue reste à faire.

En ce qui nous concerne, il suffira de donner ici quelques renseignements généraux et probables, quelques dates importantes, ne fût-ce que pour rectifier des erreurs qui parfois ne laissent pas d'être graves. Il est curieux de voir comment ces erreurs s'accréditent, en font naître d'autres, et quelle série de conséquences à l'avantage ou au détriment de Bourdaloue on peut tirer d'une date fausse.

Madame de Sévigné écrit dans un lettre souvent citée : « Je m'en vais en Bourdaloue; on dit qu'il s'est mis à dépeindre les gens, et que l'autre jour il fit *trois points* de la retraite de Tréville; il n'y manquait que le nom; mais il n'en était pas besoin [1]. » Tous les annotateurs de madame de Sévigné, jusqu'au plus exact et au plus récent [2], croient reconnaître les *trois points* dont parle madame de Sévigné dans le sermon pour le quatrième di-

1. Lettre du 25 décembre 1671.
2. V. les notes afférentes à cette lettre dans l'édition Regnier (*Collection des grands écrivains de la France*).

manche du second *Avent*, *sur la Sévérité évangélique* [1]. Sans y regarder de plus près, et sur la foi des annotateurs de madame de Sévigné, M. Sainte-Beuve [2] analyse ce sermon *sur la Sévérité évangélique*, en cite plusieurs morceaux, montrant comme ces passages s'appliquent bien à Tréville, et comme la prédication de Bourdaloue est pleine de claires allusions. « On a maintenant, dit-il pour conclure, le commentaire du passage de madame de Sévigné, et l'on voit comment Tréville fut dépeint et prêché par Bourdaloue en *trois points.* » D'autre part, voici un nouveau critique, M. l'abbé Hurel, qui, dans son estimable et savant ouvrage sur les *Orateurs sacrés à la cour de Louis XIV* [3], admet également que le sermon *sur la Sévérité évangélique* est bien celui dont parle madame de Sévigné ; mais c'est pour en tirer des appréciations toutes contraires à celles de M. Sainte-Beuve. Après avoir fait le « dépouillement » de ce discours (c'est l'expression de M. l'abbé Hurel) : Voyez, nous dit-il, comme ces allusions de Bourdaloue ont été surfaites : y a-t-il rien dans ce sermon qui s'applique plus personnellement à Tréville qu'à beaucoup d'autres, et ne fallait-il pas une étrange bonne volonté de la part des contemporains pour dire : Il n'y manquait que le nom ? M. l'abbé Hurel insiste avec complaisance sur cet exemple, et s'en sert victorieusement pour faire voir combien les jugements portés sur Bourdaloue de son temps étaient erronés. Mais, par un malheur auquel n'ont songé ni M. Sainte-Beuve ni M. l'abbé Hurel, le sermon *sur la Sévérité évangélique* n'est nullement celui dont il est question dans la lettre de madame de Sévigné ; car cette lettre est du 25 décembre 1671 ; or, en 1671, Bourdaloue prêchait l'Avent à Saint-Jean-en-Grêve et non pas à la cour. Le sermon *sur la Sévérité évangélique* fut au contraire prêché à la cour, puisque Bourdaloue y adresse la parole au roi. Donc ce sermon n'est pas de 1671, et nous sommes bien

1. T. I, p. 303, sqq.
2. *Causeries du lundi*, t. IX, p. 226, sqq.
3. 2 vol. in-8, chez Didier, 1872. T. II, p. 33, sqq.

obligés de reconnaître que les *trois points* sur la retraite de Tréville sont perdus [1].

Par contre, il est probable que le sermon dont Arnauld se prévalait pour attaquer Bourdaloue, et qui avait si fort scandalisé la princesse de Conti, est celui qui nous est parvenu sous ce titre : *Sur la Sévérite de la pénitence* (premier *Avent*, troisième dimanche) [2]. On y retrouve bien les deux points marqués par Arnauld, le premier où Bourdaloue prêche la nécessité d'une pénitence sévère, le second où il se retourne contre les directeurs outrés qui rendent cette pénitence impraticable. Toutefois on peut objecter que le sermon *sur la Sévérité de la pénitence* ayant été prêché devant le roi [3], il est difficile de se figurer la princesse de Conti se permettant des gestes de désapprobation au sermon en présence de Louis XIV. Nous répondons que ces libertés dans les églises étaient alors beaucoup moins malséantes qu'elles ne le seraient aujourd'hui ; qu'en 1670 Louis XIV n'était encore ni dévot, ni déclaré contre le jansénisme ; que les jansénistes étaient alors très hardis, très bruyants ; que la princesse de Conti leur prêtait publiquement son appui à la cour, et que, pour toutes ces raisons, les gestes qu'on lui attribue cessent d'être invraisemblables. Rien n'empêche donc d'admettre que le sermon *sur la Sévérité de la pénitence* fut prêché en présence du roi et de la princesse de Conti, c'est-à-dire antérieurement à 1672, année de la mort de cette princesse. Or Bourdaloue n'avait prêché à la cour qu'un Avent antérieur à 1672, celui de 1670, et, en 1670, le troisième dimanche de l'Avent tombait le 14 décembre. Telle serait la date exacte du sermon *sur la Sévérité de la pénitence*. L'examen du sermon lui-même ne conduirait pas à une conclusion différente.

1. Il n'est pas impossible que dans le sermon *sur la Sévérité évangélique*, prononcé beaucoup plus tard, Bourdaloue reprenne son ancien sermon prêché lors de la retraite de Tréville, mais en le remaniant pour le rendre plus général, en supprimant les allusions trop directes qui n'avaient de raison d'être qu'en 1671.

2. T. I, p. 133, sqq.

3. V. p. 165. « Je parle ici, Seigneur, devant le plus grand roi du monde, » etc...

Lorsque, par exemple, Bourdaloue s'écrie : « Mon Dieu, tandis que vous me confierez le ministère de votre sainte parole, je prêcherai ces deux vérités sans les séparer jamais..... Je ne serai jamais assez téméraire pour prêcher votre miséricorde sans prêcher votre justice..... Je joindrai l'un et l'autre ensemble..... Gardant ces règles, mon Dieu, je ne craindrai rien, et, jusqu'en présence des rois de la terre, je parlerai sans confusion [1] ; » ces déclarations ne semblent-elles pas marquer que Bourdaloue prêchait alors ses premiers sermons à la cour, et voulait déterminer une fois pour toutes l'attitude qu'il entendait prendre et garder entre la morale relâchée et la morale étroite?

C'est à cette même année 1670 que parait remonter aussi le sermon pour le second dimanche du premier *Avent*, *sur le Scandale*, sermon si bien approprié à cette époque où madame de Montespan était au comble de la faveur et où Louis XIV donnait le spectacle public de ses désordres. Il en est de même du premier sermon, celui pour la Toussaint; le caractère de généralité peu précise du compliment que Bourdaloue y adresse à Louis XIV convient à une période où le prédicateur chrétien ne trouvait encore dans la conduite du prince le motif d'aucun éloge particulier. Cependant le sermon *sur la Nativité*, qui termine le premier *Avent*, n'est pas de 1670. Bourdaloue y fait des vœux ardents pour la pacification de l'Europe, mais en reconnaissant qu'il la désire sans l'espérer. Or, en 1670, la paix régnait. Aucune guerre générale ne désolait l'Europe ni en 1684, ni en 1686, années du second et du troisième *Avent* que Bourdaloue prêcha à la cour. C'est donc jusqu'à 1689, année où venait d'éclater la guerre de la ligue d'Augsbourg, qu'il faut descendre pour assigner à ce sermon sa date probable.

Quand au second *Avent*, nous avons vu que le sermon *pour la Nativité* qui le termine est de 1697. C'est très probablement le dernier discours que Bourdaloue ait prononcé devant Louis XIV. Quoique le sermon *sur la Toussaint*,

1. T. I, p. 163, sqq.

nous l'avons dit encore, et peut-être plusieurs des autres, remontent à des années antérieures, on trouve dans presque tous des indices qui permettent de les placer à une période avancée du règne. Le prédicateur s'adresse évidemment au roi converti et déjà sur le retour. Il le félicite de « choses dont ses augustes ancêtres n'ont pas même osé former le dessein, » c'est-à-dire sans doute de la révocation de l'édit de Nantes et du rétablissement de l'unité de religion dans le royaume; il vante le zèle du prince « pour les intérêts de Dieu et pour le vrai culte de Dieu ». — « Ce zèle, lui dit-il encore, devait être le terme de votre glorieuse destinée. » L'état de la cour, où le roi combat le vice « par son exemple », fait craindre au prédicateur que le respect humain, qui faisait autrefois à la cour « des libertins », n'y fasse maintenant « des hypocrites ».

En résumé, la majeure partie du premier *Avent* paraît remonter aux débuts de la carrière oratoire de Bourdaloue et dater de 1670; l'ensemble du second est très postérieur, et il est difficile qu'aucun des sermons qui le composent ait précédé l'année 1689.

C'est ici le lieu de noter que le sermon *pour la Nativité*, qui se trouve dans le recueil des *Mystères*, est celui par lequel Bourdaloue termina son Avent de 1684. C'est en effet à ce sermon, le lecteur peut s'en assurer, que s'appliquent les lignes suivantes, écrites par Dangeau le 25 décembre 1684: « Le P. Bourdaloue prêcha, et dans son compliment d'adieu au roi, il attaqua un vice qu'il conseilla fort à Sa Majesté d'exterminer de sa cour. Ce compliment-là fut remarquable, aussi bien que son sermon [1]. »

Parmi les sermons du Carême, il en est quelques-uns dont nous pouvons déterminer la date avec une certitude presque absolue. Les allusions à l'affaire des Poisons, qu'on trouve dans le sermon pour le troisième dimanche, *sur l'Impureté*, montrent que ce discours est postérieur à

1. « Le dirai-je néanmoins ?... de ces monstres que Votre Majesté poursuit, et contre qui elle a déjà si heureusement employé son autorité royale, il en reste encore, Sire, qui demandent votre zèle, et tout votre zèle, etc... » T. X, p. 29.

1679, année où commença le procès de la Voisin. Comme d'autre part ce sermon est prononcé devant le roi, on ne peut hésiter, pour en trouver la date précise, qu'entre les deux derniers *Carêmes* prêchés par Bourdaloue à la cour, celui de 1680 et celui de 1682. Mais en 1680, le roi, parti le 1er mars pour se porter à la rencontre de la princesse bavaroise qui allait devenir la dauphine, n'assista au sermon ni le premier dimanche de Carême 10 mars, ni le second dimanche 17 : il ne revint que le lundi 18. On pourrait admettre qu'il y assistait le troisième dimanche 24, et placer à cette date le sermon *sur l'Impureté*, si nous ne savions que tout ce jour-là il y eut fête à la cour, et que le roi s'absenta de Saint-Germain pour montrer Versailles à la nouvelle dauphine. La *Gazette* mentionne ce voyage de gala, et ne dit pas que le roi ait été au sermon. La vraisemblance dit assez qu'en effet il n'y fut point. La *Gazette* nous apprend au contraire que le lendemain 25, fête de l'*Annonciation*, « à Saint-Germain, le Roi et la Reine allèrent après dîner au sermon du P. Bourdaloue, jésuite, *qui prêche le Carême devant Leurs Majestés.* » C'est la formule consacrée, qui se retrouve deux fois par an dans la *Gazette*, au commencement de chaque Avent et de chaque Carême, après le premier sermon prononcé devant le roi par le prédicateur chargé de lui prêcher la station. Or, en 1680, cette formule se rencontre pour la première fois à la date du 25 mars. Il est donc certain qu'en raison de l'absence du roi, du mariage de Monseigneur, et des fêtes qui suivirent, la station quadragésimale ne commença en 1680 que le jour de l'*Annonciation*, c'est-à-dire précisément le lendemain du troisième dimanche de Carême. Par conséquent le sermon *sur l'Impureté* n'est pas de 1680. Plusieurs des allusions qui s'y trouvent semblent bien d'ailleurs s'appliquer à des faits dont la marche du procès n'avait pas encore amené la révélation en mars 1680, et qui ne furent connus, au moins du public, que par suite de dépositions postérieures. Le sermon *sur l'Impureté* fut donc prononcé seulement en 1682, année où le troisième dimanche de Carême tombait le 1er mars.

Nous connaissons du même coup la date d'un autre sermon, celui pour le jeudi de la cinquième semaine, *sur la Conversion de Madeleine*. On se souvient que Bourdaloue y fait une longue digression apologétique, relative à son sermon *sur l'Impureté*. Il est de toute évidence que ces deux sermons ont été prononcés la même année, et que, si l'un est du 1er mars 1682, l'autre est du 19 mars suivant.

On rencontre encore de temps à autre, dans les discours de Bourdaloue tels qu'ils nous sont parvenus, une phrase où le prédicateur rappelle quelque sermon précédent qui semble dès lors avoir été prêché devant le même auditoire et dans le cours de la même station. C'est ainsi que dans le sermon pour le lundi de la semaine sainte, *sur le Retardement de la pénitence*, Bourdaloue rappelle au début ce sermon sur la conversion de Madeleine dont nous venons de parler, et un peu plus loin son sermon de la veille *sur la Communion pascale*. « N'oublions jamais, *comme je vous le disais hier*, etc [1]... » Si ces phrases étaient vraiment de Bourdaloue, nous serions sûrs que le sermon pour le dimanche des Rameaux *sur la Communion pascale* et le sermon pour le lundi-saint sont de la même année que celui *sur la Conversion de Madeleine*, par conséquent de la même année aussi que celui *sur l'Impureté*. Nous aurions donc dans le *Carême* au moins quatre sermons datant de 1682. Mais il faut craindre que ces courtes formules qui rattachent les discours les uns aux autres ne soient des additions du P. Bretonneau. Ce qui confirme nos craintes, c'est que nous voyons dans les *Dominicales* le sermon pour le sixième dimanche de l'Épiphanie, *sur la Sainteté de la loi chrétienne*, rappelé et invoqué dans le sermon pour le vingtième dimanche après la Pentecôte, *sur le Zèle pour l'honneur de la religion*. Or, le sixième dimanche après l'Épiphanie et le vingtième dimanche après la Pentecôte n'appartenant pas à une même station, mais se trouvant, l'un presque au commencement, l'autre presque à la fin de l'année ecclésiastique, il n'est pas vrai-

1. T. IV, p. 190.

semblable, ni que les sermons pour ces deux jours aient été prononcés dans la même église et devant le même auditoire, ni que Bourdaloue ait, à un si grand intervalle de temps, rappelé le premier en prononçant le second. Ne serait-ce pas l'éditeur de Bourdaloue qui aurait, selon sa propre expression, « mis un peu la main à l'œuvre pour lier les matières ? »

Toutefois, si l'on excepte les deux sermons pour le mercredi des Cendres, dont l'un fut prononcé en 1671 à Notre-Dame, trois jours après une cérémonie funèbre en l'honneur de Mgr de Péréfixe [1], archevêque de Paris, mort quelques semaines auparavant, et dont l'autre fut prêché en 1686, à Montpellier, c'est bien à 1682 ou aux années les plus voisines que semblent remonter la plupart des sermons qui composent le *Carême*. Tous ceux de ces sermons qui sont prêchés devant le roi conviennent parfaitement à l'état de ce prince et de la cour en 1682. Parmi les autres, nous voyons que le sermon pour le premier jeudi, *sur la Communion*, fut entendu le 6 mars 1683 à Saint-Paul par madame de Sévigné, qui en envoie le lendemain au comte et à la comtesse de Guitaut une rapide analyse. C'est aussi vers ces années sans doute que madame de Sévigné entendit avec admiration le sermon *sur la Grâce*, qui a pour texte : *Si scires donum Dei*, et dont, plusieurs années après, elle parle encore à sa fille comme d'un sermon auquel toutes deux auraient assisté ensemble [2]. On peut donc croire que le *Carême* que nous possédons est en grande partie celui que Bourdaloue prêcha à la cour en 1682, mais complété par des sermons prononcés dans les paroisses les années précédentes ou suivantes.

Madame de Sévigné nous fait encore connaître l'année du premier sermon *pour la Purification de la Vierge*, qui se trouve dans le recueil des *Mystères*. Il est de 1674. C'est

1. Bourdaloue fait allusion à cette cérémonie dans l'exorde de ce sermon.

2. « Si vous connaissiez le don de Dieu ! *Si scires donum Dei !* Je me souviens de la beauté de ce sermon. » Lettre à madame de Grignan du 28 mars 1689.

ce sermon dont madame de Sévigné admire si fort l'apostolique hardiesse, et qu'elle trouve digne de l'apôtre saint Paul [1].

Nous ne chercherons pas à déterminer les dates des autres sermons pour les *Mystères*, ni de tous ceux des *Dominicales*. Bornons-nous aux conclusions générales que nous venons d'indiquer pour les deux *Avents* et pour le *Carême*, conclusions qui ne sont pas indifférentes, quand on veut se rendre un compte exact de la portée qu'avaient certaines paroles dans la bouche de Bourdaloue. C'est ce que fera voir, nous l'espérons, la suite de cette étude.

IV

Bourdaloue a été souvent réimprimé. Ses œuvres sont à la fois un excellent livre de piété et un modèle de prédication : à ce double titre, elles ont leur place marquée dans toute bibliothèque ecclésiastique. Or un livre est assuré d'un grand nombre d'éditions, moins encore lorsqu'il est beaucoup lu, comme on dit, dans le grand public, que lorsqu'il s'adresse à une classe déterminée de lecteurs qui se renouvelle sans cesse et ne fait jamais défaut.

Nous avons déjà parlé de l'édition *princeps*, celle du P. Bretonneau ; nous en avons indiqué les principaux caractères. Cette édition, généralement appelée édition *Rigaud*, du nom du libraire chez qui elle se vendait, ne parut pas en une fois. Les premiers volumes, contenant les *Avents* et le *Carême*, virent le jour en 1707, les derniers en 1721. Encore n'est-ce que postérieurement, en 1734, que parurent les *Pensées*, en deux volumes, qui ne portent plus le nom de Rigaud, mais celui de *Cailleau*. Le nombre total des volumes était ainsi porté à seize. A la fin de chaque volume se trouvent des *analyses* de tous les sermons qui y sont

1. « Le P. Bourdaloue fit un sermon, le jour de Notre-Dame, qui transporta tout le monde ; il était d'une force, qu'il faisait trembler les courtisans, etc... » Lettre du 5 février 1674.

contenus, analyses généralement nettes, exactes et assez étendues, surtout celles des premiers volumes.

Le P. Bretonneau donna une seconde édition in-12 en 15 volumes ; les *Pensées* n'y sont pas comprises. On remarque quelques différences entre cette édition et l'édition in-8°. Ainsi la fin de l'exorde du sermon pour le vendredi de la deuxième semaine de Carême, *sur l'Enfer*, se trouve un peu modifiée [1].

Au point de vue typographique, les deux éditions données par le P. Bretonneau sont loin d'être parfaites. Les fautes y sont en assez grand nombre, et nous devons ajouter que plusieurs d'entre elles ont été reproduites par beaucoup des éditions postérieures avec une regrettable fidélité.

La grande édition *Lebel*, dite aussi *édition de Versailles* (1812, 16 vol. in-8°), reste la plus estimée, la plus correcte et la plus complète. On y trouve, réunies aux autres œuvres de Bourdaloue, plusieurs de ses lettres jusque-là inédites ou dispersées, particulièrement celles qu'il écrivit à San-

1. Édition in-12 : « Prêcher l'enfer à la cour, c'est un devoir du ministère évangélique, et à Dieu ne plaise que, par une fausse prudence, ou par un lâche assujettissement au goût dépravé de ses auditeurs, le prédicateur passe une matière si essentielle, et ce point fondamental de notre religion! N'est-ce pas même à la cour, plus que partout ailleurs, que cette grande matière doit être traitée, et traitée dans toute sa force, puisque c'est à la cour qu'on est le plus exposé à la malheureuse destinée du mauvais riche? Je ne viens point vous donner de vaines terreurs ; je ne prétends rien exagérer ni rien outrer. Dans la chaire sainte, où je parle, il n'est jamais permis de le faire, et la vérité que je vous annonce est déjà si terrible par elle-même, qu'il suffit pour vous remplir d'une salutaire frayeur de vous la proposer dans la simplicité de la foi. C'est ce que je vais faire, etc .. »

Édition in-8° : « Prêcher l'enfer à la cour, c'est un devoir du ministère évangélique, et à Dieu ne plaise que, par une fausse prudence, ou par un lâche assujettissement au goût dépravé de ses auditeurs, le prédicateur passe une matière si essentielle, et ce point fondamental de notre religion ! Mais aussi doit-il prendre garde, en l'annonçant, à qui il l'annonce, et à qui il parle. Aux peuples, cette vérité peut être proposée sous des figures sensibles : étangs de feu, gouffres embrasés, spectres hideux, grincements de dents. Mais à vous, mes chers auditeurs, qui, quoique mondains et charnels, êtes dans un autre sens les spirituels et les sages du monde, elle doit être expliquée dans la simplicité de la foi ; en sorte qu'on vous en donne une intelligence exacte et capable de vous édifier. C'est ce que je vais faire, etc... »

teul. Les éditeurs de Versailles ont aussi donné place dans le dernier volume aux passages les plus célèbres et aux jugements les plus autorisés sur Bourdaloue.

Ce dernier volume contient en outre une première table générale et alphabétique des matières, et une deuxième table des Pères et autres auteurs cités par Bourdaloue, avec une courte notice sur chacun d'eux.

Citons encore l'édition de Toulouse (1818-1819, 18 vol. in-12); celle que fit paraître Eug. de Genoude à Paris en 1822 et les années suivantes (16 vol. in-8° et 20 vol. in-12); celle de Lyon (1823, 16 vol. in-8°); celle de Besançon et de Paris (même année, même nombre de volumes); l'édition en cinq vol. in-8° parue à Paris en 1823-1824, et augmentée de notes critiques et historiques; l'édition stéréotype d'Herhan (Paris, 1824, 22 vol. in-12); l'édition Poilleux (Paris, 1830), en tête de laquelle se trouve une notice intéressante de Labourderie; enfin l'édition Lefèvre, en 3 vol. in-4° à deux colonnes, qui fait partie de la collection du *Panthéon littéraire*. Cette dernière édition est des plus fertiles en fautes d'impression.

Les *Pensées* ont été imprimées à part un très grand nombre de fois. On a aussi à diverses reprises publié des *Chefs-d'œuvre*, *Sermons choisis*, *Morceaux choisis*, de Bourdaloue. Citons notamment l'*Esprit de Bourdaloue*, par l'abbé de La Porte (Paris, 1762).

Quant aux prétendus sermons inédits publiés à Paris en 1812, leur caractère apocryphe est démontré, et d'ailleurs saute aux yeux. Cette mystification malhabile ne mérite pas qu'on s'y arrête.

Au contraire, l'*Instruction* donnée par le P. Bourdaloue à madame de Maintenon en 1688, et publiée en 1819 chez Firmin Didot par H. de C***, est parfaitement authentique. M. Lavallée l'a réimprimée dans la *Correspondance générale* [1] de madame de Maintenon, avec les notes que les dames de Saint-Cyr avaient jointes au manuscrit.

Les deux *Avents* et le *Carême* de Bourdaloue ont été

1. T. III, p. 135 et 156.

traduits en latin, quelques années après sa mort, par le P. Louis de Saligny, jésuite (Angers, 1715, 5 vol. in-12); ses deux oraisons funèbres l'avaient été de son vivant par le P. Jouvency.

V

Beaucoup de critiques ont parlé de Bourdaloue. On n'attend pas que nous les nommions tous. Nous aurons l'occasion de citer ou de rappeler les jugements de Fénelon, de La Bruyère, de Voltaire, de l'abbé d'Olivet. Le cardinal Maury, dans son *Essai sur l'Éloquence de la chaire*, a donné de Bourdaloue une appréciation d'ensemble, dont le fond est aussi juste que la forme en est heureuse [1].

Nous avons relevé une inexactitude historique de M. Sainte-Beuve et les appréciations erronées qui en sont les conséquences. M. Sainte-Beuve n'en est pas moins un de ceux qui ont jugé Bourdaloue avec le plus de vérité et de justice. Après avoir plusieurs fois déjà, dans ses études sur *Port-Royal*, rencontré le célèbre prédicateur, il lui a consacré deux de ces spirituels *lundis* [2] où il prend la fleur de tous les sujets, et touche les points essentiels de chacun d'une main si légère et si sûre, qu'il découragerait ceux qui viennent après lui, si l'on n'espérait pas, dans un travail plus étendu, confirmer par quelques motifs nouveaux ce qu'il a si bien senti, et approfondir ce qu'il n'a pu qu'effleurer.

L'*Histoire de la Littérature française* de M. Désiré Nisard, ce monument capital de critique classique et sévère, contient sur Bourdaloue comparé à Bossuet et à Massillon quelques pages magistrales [3], dont on sentira d'autant plus

1. T. I, p. 333, sqq. — Il est plusieurs fois question de Bourdaloue dans l'ouvrage du cardinal Maury. Voy. surtout quelques pages sur les *Panégyriques* de Bourdaloue, t. I, p. 202.
2. *Causeries du lundi*, t. IX. On m'assure que ces deux *lundis* ont mérité les honneurs de la lecture publique au réfectoire dans une maison de jésuites.
3. T. IV, c. VII.

la justesse et la force qu'on connaîtra mieux ces orateurs sacrés.

La critique protestante mérite dans la bibliographie de Bourdaloue une place spéciale; car, nous ne sommes pas les premiers à en faire la remarque, Bourdaloue a trouvé chez les protestants des juges très favorables et beaucoup d'admirateurs. Il faut citer en première ligne M. Vinet, dont nous ne saurions accepter toutes les appréciations, mais qui a écrit sur Bourdaloue des articles pleins d'une gravité équitable et judicieuse que nous nous plaisons à reconnaître [1].

Bourdaloue est fort goûté à l'étranger, et particulièrement en Angleterre. La *Revue d'Édimbourg* a donné en décembre 1826 un article *sur l'Éloquence de la chaire* attribué à lord Brougham, où l'admiration pour l'éloquence de Bourdaloue a trop souvent le tort de prendre la forme d'une invective contre Bossuet.

C'est le reproche contraire que mériterait M. l'abbé Hurel dans l'ouvrage, déjà cité par nous, des *Orateurs sacrés à la cour de Louis XIV* [2]. Bossuet, dont M. l'abbé Hurel comprend si bien la grandeur et le génie, n'a pas besoin pour sa gloire qu'on lui sacrifie Bourdaloue, ni qu'on traite le célèbre jésuite avec une sévérité excessive et parfois presque dédaigneuse. On ne voit pas sans étonnement et sans regret qu'un prédicateur aussi habile et aussi expérimenté que M. l'abbé Hurel ait plus de peine que les critiques protestants à s'expliquer le succès de Bourdaloue et à comprendre son éloquence.

Nous avons, pour notre part, trouvé grand profit à lire et à comparer ces diverses études, dont plusieurs sont dues à la plume de juges si autorisés. Mais c'est à bien connaître et à bien comprendre le texte même de notre prédicateur que nous nous sommes d'abord et surtout ap-

1. Ces articles, publiés d'abord dans le *Semeur* (2 et 23 août, 20 septembre et 22 novembre 1843), ont été réunis dans un volume de *Mélanges*, qui fait partie des Œuvres complètes de M. Vinet.
2. V. les deux premiers chapitres du second volume.

pliqué. Le seul mérite dont nous osions nous prévaloir, c'est que nous parlons de Bourdaloue, non d'après des ouvrages de seconde main, mais d'après Bourdaloue lui-même.

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉLOQUENCE

CHAPITRE I

COMPOSITION ET MÉTHODE

SOMMAIRE

I. État de la prédication et en général de la littérature au moment où parait Bourdaloue. — Quelle idée il se fait de l'éloquence sacrée. — Principes qui le dirigent. — Caractères généraux de sa prédication. — II. Fécondité de Bourdaloue. — Sa méthode. — Type uniforme de ses discours. — III. Choix du texte. — Réponse à la critique de Voltaire. — Comment le texte amène le sermon. — IV. Divisions. — Discussion de la critique de Fénelon contre l'usage des divisions. — Comment Bourdaloue procède pour diviser. — V. Subdivisions. — Décomposition successive des idées. — Procédés de développement. — VI. La dialectique. — Bourdaloue s'y complait. — Force et quelquefois abus de la dialectique dans ses sermons. — VII. Bourdaloue apprenait par cœur et récitait de mémoire. — Discussion des critiques de Fénelon sur cette méthode. — Caractère trop exclusif des théories de Fénelon.

I

Quand Bourdaloue parut, une grande et heureuse réforme s'était lentement accomplie dans l'éloquence sacrée comme dans l'Église elle-même. Des prêtres ou des religieux vraiment animés de l'esprit chrétien, et dont la critique a récemment remis en lumière les noms trop oubliés [1], faisaient écouter depuis trente ans dans les temples, sinon

1. Voy. Jacquinet, *des Prédicateurs du XVIIe siècle avant Bossuet*, Didier, 1863, et l'ouvrage déjà cité de M. l'abbé Hurel, *les Orateurs sacrés à la cour de Louis XIV*.

les accents de l'éloquence soutenue, du moins les enseignements d'une prédication saine et grave. Les disciples de M. de Bérulle ou du P. Caussin, les Senault, les Le Jeune, les Lingendes, avaient peu à peu dégagé la parole sainte des grossiers défauts qui, aux époques précédentes, l'avaient compromise et déshonorée. Enfin Bossuet venait de prêcher presque sans interruption pendant dix ans. Les grandes traditions de l'antique éloquence chrétienne étaient retrouvées.

Toutefois les défauts des prédications antérieures, quoique moins répandus chaque jour et moins applaudis, s'étaient jusqu'alors maintenus : le mauvais goût ne rend pas si promptement les armes; et, comme il arrive d'ordinaire aux époques de transformation, l'esprit public n'avait pas fait nettement la part des admirations légitimes et des succès usurpés, ni distingué précisément la fausse éloquence de la vraie. Il semble que la grande voix de Bossuet aurait dû tout aussitôt fixer ces incertitudes et dissiper ces confusions. On sait qu'il n'en fut pas tout à fait ainsi. Prétendre que le génie de Bossuet dans le sermon fut méconnu de son temps serait sans doute une exagération, et, ce qui le prouve, c'est qu'en huit ans, de 1662 à 1669, Bossuet fut appelé à prêcher quatre stations devant le roi. Bien des témoignages nous apprennent qu'on était habitué à l'admirer, et que, toutes les fois qu'il devait prêcher quelque part, on attendait beaucoup de lui. Cependant il reste vrai que Bossuet, comme sermonnaire, ne fut pas distingué par ses contemporains autant qu'on le souhaiterait. Cette éloquence originale, un peu abrupte, unissant tous les contraires, passant de la théologie la plus haute à une familiarité toute populaire, pleine d'images, de mouvements, de brusqueries sublimes, n'était peut-être pas en harmonie avec les tendances d'une époque qui, en toute chose, sentait surtout le besoin de la règle, de la discipline, de la perfection mesurée et soutenue. Il en fut de Bossuet comme de ces pics élevés dont les habitants des vallées les plus proches ne mesurent pas bien la hauteur: il faut être à distance pour voir combien leur cime dépasse

tous les sommets d'alentour. N'oublions pas d'ailleurs que Bossuet fut de bonne heure distrait de la prédication par beaucoup d'autres devoirs, qu'en lui le précepteur, l'évêque, l'apologiste, le docteur firent un peu oublier l'orateur sacré, et qu'enfin sa gloire de sermonnaire se perdit pour ainsi dire dans ses autres gloires [1].

L'Avent de 1669 fut la dernière station que Bossuet prêcha à la cour : l'Avent de 1670 fut, on s'en souvient, la première qu'y prêcha Bourdaloue. C'était débuter au moment le plus favorable.

Dans l'éloquence comme dans la poésie, au théâtre aussi bien que dans les salons, partout le faux et le précieux étaient décidément vaincus. Boileau avait publié presque toutes ses satires, Molière donné tous ses chefs-d'œuvre, à l'exception des *Femmes savantes; Britannicus* suivait de près *Andromaque ;* les premières *Fables* de La Fontaine étaient dans toutes les mains ; on lisait les *Maximes* de La Rochefoucauld et les *Provinciales* de Pascal ; on allait lire les *Pensées :* cette grande époque brillait de son éclat le plus vif et le plus pur. Dégoûté des affectations ampoulées et des prétentions érudites auxquelles un grand nombre de prédicateurs ne renonçaient point encore, le siècle attendait un sermonnaire qui résumât en lui tous les mérites dont les Senault, les Le Jeune et les Lingendes avaient donné des modèles parfois admirables, mais toujours incomplets. Cet orateur, les contemporains n'avaient pas su

1. C'est ce qu'il faut répondre à M. l'abbé Hurel, qui s'étonne que Bossuet n'ait presque pas reparu dans la chaire royale après 1670. Bossuet fut absorbé par d'autres soins. « On ne voit pas, dit M. l'abbé Hurel, en quoi les fonctions de précepteur du Dauphin pouvaient priver la première chaire de France » de l'éloquence de Bossuet (T. I, p. 214). Cela pourrait être vrai d'un précepteur ordinaire, mais non de celui qui composait, pour l'éducation de son élève, le *Discours sur l'Histoire Universelle*, le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, tant d'autres ouvrages encore, jusqu'à des grammaires et à des fables. (Voy. le livre de M. Floquet : *Bossuet précepteur et évêque à la cour.*) Il quittait le Dauphin le plus possible : il y était pourtant obligé quelquefois dans l'intérêt la religion. « Le lendemain, je partis de Paris *pour revenir à mon devoir,* » dit-il dans la relation de sa conférence avec le ministre protestant Claude. (Floquet, ouvrage cité.)

le reconnaître dans Bossuet; ils le saluèrent dès le premier jour dans Bourdaloue. L'avènement de notre prédicateur marque le dernier terme et le point d'arrivée de ce long mouvement progressif qui régénéra dans notre pays la prédication chrétienne. Avec Bourdaloue, l'éloquence sacrée s'arrête et se repose dans la plénitude de sa force et de sa maturité.

Il trouva donc le terrain préparé, la voie ouverte. Il connut les sermons de ses prédécesseurs, assista sans doute à quelques-uns, lut avec soin ceux qui avaient été conservés, les étudia, en analysa les procédés, et parfois ne dédaigna point d'y faire des emprunts. Le P. Cl. de Lingendes, jésuite comme lui et dont les sermons, recueillis en latin, étaient devenus le trésor commun de la compagnie, eut le privilège d'imitations tout à la fois plus fréquentes et plus exactes. Notons aussi que ce logicien serré, qui était en même temps moraliste sévère, dut plaire à Bourdaloue par une singulière conformité de caractère et d'esprit. Bourdaloue lui emprunte tantôt un court passage qu'il traduit fidèlement, tantôt même l'idée générale d'un développement assez étendu, qui trouve naturellement sa place dans un sermon analogue. On a relevé la plupart de ces incontestables similitudes [1]. Une comparaison attentive de Bourdaloue avec les autres prédicateurs de l'époque précédente découvrirait également entre eux et lui quelques analogies beaucoup plus rares et plus lointaines, mais encore sensibles [2]. Quoi qu'il en soit, ces imitations (si même il convient de leur donner ce nom) sont des curiosités de détail, sans importance dans l'œuvre immense de notre prédicateur, et qui n'altèrent en rien son intime et profonde originalité.

Avant d'annoncer la parole de Dieu, Bourdaloue s'était fait sur les devoirs du prédicateur, sur le but qu'il doit

1. Jacquinet, ouvr. cité, p. 238, sqq.
2. Les plus remarquables, ou plutôt les seules frappantes, sont des analogies de plans entre les panégyriques du P. Senault et ceux de Bourdaloue. Nous en reparlerons dans la deuxième partie de cette étude.

poursuivre et sur les moyens qu'il convient de mettre en œuvre pour y parvenir, des idées précises, arrêtées, trop absolues peut-être et trop exclusives, qui lui appartiennent, et dont il ne se départit jamais. Essayons de dégager et de déterminer nettement ces idées générales qui présidèrent à la prédication de Bourdaloue.

De tous les genres d'éloquence, le sermon, en dépit de son apparente uniformité, est le plus élastique et le plus compréhensif. L'orateur politique ou l'avocat est obligé de se soumettre aux exigences d'une discussion précise, dont le sujet lui est imposé et où le terrain, nettement circonscrit et déterminé, est défendu pied à pied par un adversaire attentif. Là il faut expliquer et apprécier certains faits particuliers, apporter des preuves spéciales, argumenter et conclure. Les considérations générales trouvent leur place dans les discours de la tribune ou du barreau, mais comme des principes qu'on invoque et sur lesquels on s'appuie, non comme le fond même de la matière qu'on développe. Le pathétique n'y est pas non plus étranger : nulle part on n'est orateur qu'à la condition de ressentir des impressions vives et de les communiquer aux autres; mais dans les discours politiques ou judiciaires, l'émotion anime, passionne le raisonnement; elle ne saurait en aucun cas le remplacer. Il en est tout autrement de l'éloquence religieuse. Ici les considérations générales sont la matière même du discours, le fond du genre; et de là vient que dans le sermon il est presque aussi facile d'être passable que difficile d'exceller. D'ailleurs, dans ce cercle immense des généralités dogmatiques ou morales, une liberté presque sans limites est laissée à l'orateur : il peut, à son gré, choisir son sujet, et si, à certains jours solennels, la tradition demande qu'il conforme son discours au mystère ou à la fête que l'Église célèbre, il a toujours le droit de s'arrêter au point de vue qui lui plaît, de se tracer un cadre à sa fantaisie. Même liberté dans le choix des procédés : le prédicateur s'adresse tour à tour à la raison, à l'imagination et au cœur; toute l'âme lui appartient. La nature même du sentiment religieux sollicite des mouve-

ments pathétiques au moins autant que des raisonnements rigoureux.

Ces facilités du genre en sont aussi les écueils. Il est malaisé de se déterminer à soi-même, arbitrairement et sans *ordre du jour*, un sujet à la fois restreint dans son étendue et général par sa nature. Ce caractère même de généralité expose le prédicateur à l'amplification vague et creuse, tandis que son désir de frapper et d'émouvoir le fait glisser sur la pente de la déclamation. C'est dans la chaire qu'il est le plus facile de parler sans rien dire. Mais alors la parole sainte n'est plus qu'une musique pour l'oreille ; la prédication, qu'un amusement frivole ; l'orateur sacré lui-même, qu'une cymbale qui retentit en vain : c'est ce que ne voulut pas être Bourdaloue.

A ses yeux, les prédicateurs ne se rendent pas assez compte des besoins des âmes, ne cherchent pas à les satisfaire. Ils font de beaux discours, attirent peut-être de grandes foules et les touchent un instant ; mais ils laissent les fidèles ignorants de ce qu'il leur importerait surtout de savoir, et ne leur expliquent jamais à fond ni la doctrine ni la morale du christianisme. Ils abordent de hauts et vastes sujets, belle carrière pour leur éloquence ; mais ils négligent d'enseigner et de convertir, contents d'éveiller dans les âmes quelques sentiments de vague piété. Ce jugement que Bourdaloue porte sur les caractères ordinaires de la prédication chrétienne, il le laisse quelquefois entrevoir dans ses propres discours ; mais on le trouve surtout dans ses *Pensées*, notes rapides, où, n'étant plus retenu par les bienséances d'un discours public, il s'explique sur ce sujet, comme sur beaucoup d'autres, avec une entière liberté. Il se plaint par exemple que « les chrétiens connaissent mal les dispositions nécessaires au sacrement de la Pénitence, qu'ils ne cherchent pas à s'en instruire, qu'ils regardent le plus souvent ces considérations comme au-dessous d'eux », et « se persuadent qu'elles ne conviennent qu'au temps de l'enfance ». Puis il ajoute : « Les prédicateurs, s'ils n'y prennent garde, contribuent eux-mêmes à entretenir cette dangereuse illusion, ayant pour maxime de

ne traiter dans la chaire que certains sujets relevés, et s'imaginant que ceux-ci ne sont propres que pour le menu peuple et pour les campagnes. En quoi certainement ils se trompent, soit en manquant à l'une des plus importantes obligations de leur ministère, qui est d'apprendre à toutes les conditions les principaux devoirs de la religion, soit en s'élevant quelquefois au delà des bornes, et prenant un vain essor où souvent on les perd de vue, et où ils se perdent eux-mêmes [1]. »

Ces reproches que Bourdaloue adresse à la plupart des prédicateurs, il met tout son effort à ne les point mériter. Son ambition ne fut jamais d'être éloquent; il ne se pique que d'être utile. Il poursuit des résultats pratiques et pour ainsi dire palpables. Il voudrait que les fidèles, chaque fois qu'ils l'entendent, fissent un pas de plus dans la voie de la perfection chrétienne. Pour lui, le pain de la parole n'est pas seulement une nourriture agréable et délicate : c'est un aliment nourrissant et solide; il faut que chaque discours soit comme un repas substantiel qui réconforte et qui vivifie. Instruction solide, enseignement pratique, ces mots pourraient composer la devise de Bourdaloue; ils se rencontrent à toutes les pages de ses œuvres, et marquent précisément l'objet qu'il se propose.

Pour arriver à ce but, on devra, selon Bourdaloue, proscrire le plus possible les lieux communs superflus, les généralités vagues où se complaît la stérile abondance d'une parole trop facile; on évitera les horizons trop vastes et les points de vue trop hauts. Restreindre son sujet pour mieux l'expliquer et l'approfondir, pour en tirer avec plus de sûreté les applications qu'il comporte, développer la doctrine et la morale chrétiennes solidement, pleinement sur chaque point, de façon à faire comme un petit traité complet de la matière; approprier son discours à la condition et aux besoins spirituels de ses auditeurs; leur présenter des peintures fidèles et sensibles de leurs désordres et de leurs vices; descendre dans un détail minutieux et

1. T. XIV, p. 185.

donner des règles de conduite précises : voilà le fond d'un sermon vraiment chrétien. La prédication devient ainsi peu différente de la direction. Les sermons de Bourdaloue suffisent en effet à justifier la réputation qu'il s'était acquise de directeur excellent. Lorsque, après une conférence spirituelle avec quelqu'un de ceux qui l'avaient choisi pour guide, il montait en chaire, c'était, pour lui, changer de théâtre plutôt que changer de rôle. Son auditoire était à ses yeux comme une personne qu'il dirigeait dans les voies du salut, l'instruisant de tout ce qu'il est indispensable de savoir, lui montrant tous les écueils, lui ouvrant les yeux sur les maladies qui la mettaient en péril, et lui indiquant les remèdes. « Mon cher auditeur, » dit-il de préférence, comme s'il s'adressait à un seul et gardait dans le discours public les habitudes et les allures d'un entretien particulier.

Il est déjà facile de prévoir combien un pareil système de prédication offre de garanties contre le vague, la banalité, l'amplification creuse et stérile, en un mot, contre tout abus de la parole. C'est encore le désir de prêcher avec solidité et la crainte excessive de toute vaine déclamation qui détermine Bourdaloue dans le choix de son procédé le plus ordinaire, la dialectique. Comme un dialecticien, Bourdaloue explique, divise, distingue, marche avec ordre et méthode. Enfin tous ses discours sont des combinaisons savantes de raisonnements fortement enchaînés. L'argumentation ne s'arrête que pour faire place à ces peintures morales qui donnent à la doctrine toute sa valeur pratique.

Bourdaloue s'adresse donc à la raison beaucoup plus qu'à l'imagination et à la sensibilité. D'autres chercheront à provoquer les émotions fortes qui ébranlent l'âme ou les sentiments tendres qui la ravissent : il fait peu de fond sur ces moyens ordinaires de l'éloquence religieuse, plus propres, dans sa pensée, à consacrer la réputation du prédicateur qu'à convertir l'auditoire, et par lesquels on n'obtient de l'âme chrétienne que des aspirations vagues, des désirs sans effet ou des élans sans portée. Si parfois le ton

s'attendrit ou se passionne, ce sont des exceptions qui semblent involontaires. On dirait même que, plus un sujet comporte le pathétique, plus Bourdaloue se met en garde contre lui. C'est ainsi qu'en prêchant la *Passion*, en traitant ce lamentable sujet des souffrances et de la mort d'un Dieu, le mieux fait pour arracher des accents émus, je ne dis pas seulement au prédicateur chrétien, mais à toute poitrine humaine, il se les refuse. « On vous a cent fois touchés et attendris par le récit de la Passion de Jésus-Christ, et je veux, moi, vous instruire. Les discours pathétiques et affectueux que l'on vous a faits ont souvent ému vos entrailles, mais peut-être d'une compassion stérile, ou tout au plus d'une componction passagère qui n'a pas été jusqu'au changement de vos mœurs : mon dessein est de convaincre votre raison [1]. »

D'ordinaire l'orateur aime tout à la fois à élargir son sujet et à multiplier ses moyens d'action. Bourdaloue fait le contraire. Volontairement il restreint son domaine, pour l'exploiter avec plus de force et de profit : il choisit l'arme qui lui paraît la meilleure et ne conserve que celle-là, pour la manier avec plus de dextérité et de vigueur. En deux mots, un seul fond solide, donner une leçon précise sur un sujet limité ; un seul procédé efficace, convaincre par de bonnes raisons : tels sont les sévères principes qui furent comme le point de départ de Bourdaloue et qui demeurèrent sa règle constante. Il faut maintenant le voir à l'œuvre.

II

De toutes les qualités oratoires de Bourdaloue, la plus apparente et la moins contestable, c'est sa fécondité. Nous n'entendons point par ce mot cette abondance d'élocution qui permet à un prédicateur exercé de monter en chaire presque chaque jour, et de suffire aux besoins sans

1. *Carême*, t. IV, p. 205.

cesse renouvelés du saint ministère. N'être jamais à court de mots et ne jamais paraître à court de pensées, c'est un mérite vulgaire qui se concilie fort aisément avec la médiocrité : pour l'acquérir, ni le talent, ni la vigueur de l'esprit, ni les études profondes ne sont nécessaires : une certaine facilité naturelle suffit, développée par l'habitude, et pour ainsi dire par la pratique du métier. Ne confondons pas la faconde avec la fécondité. Une pareille confusion, est-il besoin de le dire ? n'est point à craindre chez un prédicateur qui se faisait de sa mission l'idée austère que nous venons de voir. Bourdaloue prêcha constamment durant trente-quatre années. Célèbre au lendemain du premier sermon qu'il fit entendre à Paris, sa renommée se soutint jusqu'au dernier jour. Il se répétait, nous le savons [1], mais moins qu'on ne se l'est quelquefois imaginé, et pas plus sans doute que ne le faisaient la plupart des prédicateurs célèbres, Bossuet tout le premier. Entre les discours qui nous restent, on peut justifier des préférences, on ne saurait marquer une véritable inégalité, encore moins signaler des défaillances : et ces discours, qui ne formeraient probablement pas la moitié de ses œuvres complètes si elles nous étaient parvenues, ces discours tous solides, tous instructifs, tous conformes aux conditions rigoureuses que l'orateur s'était lui-même imposées, s'élèvent, nous l'avons vu, au nombre de plus de cent cinquante, sans compter les desseins et les esquisses. Ce seul chiffre suffit à faire voir quelles étaient les ressources merveilleuses de ce puissant esprit.

On en jugera mieux encore si l'on veut comparer Bourdaloue à lui-même dans les divers sermons dont le titre est analogue ou identique. A voir combien chaque discours est nourri, abondant, complet, on croirait volontiers que Bourdaloue n'a plus rien à dire, qu'il a épuisé son fonds d'idées et de réflexions sur la matière. Il n'en est rien. Que l'évangile du jour ramène une autre fois le même sujet, Bourdaloue ne craindra pas de l'aborder encore : il le traitera d'une autre manière, mais avec une égale force et

1. Voy. plus haut l'*Introduction*, § II, *Bibliographie*.

une égale plénitude. Lisez, par exemple, les cinq sermons sur le jugement dernier (un seul est resté à l'état de *dessein ;* les autres ont été prononcés), et voyez comme à chaque fois Bourdaloue se renouvelle. D'ordinaire, le point de vue général se trouve tout à fait changé ; le prédicateur s'engage dans un ordre d'idées différent, invente une combinaison toute neuve : c'est ainsi qu'il considère, dans le jugement dernier, ici le chrétien confondu par sa foi et l'homme convaincu par sa raison [1], là Dieu se faisant justice à lui-même et faisant justice à ses élus [2] ; ou bien encore, nous montrant les craintes que nous inspire en ce monde soit le jugement des autres, soit notre propre jugement sur nous-mêmes, il nous fait pressentir quelles craintes bien autrement terribles nous feront trembler au tribunal de Dieu [3]. Quelquefois ce qui n'était qu'un point particulier ou même qu'un détail dans un sermon précédent devient le fond de tout un discours. Ainsi cette idée plusieurs fois exprimée dans les divers sermons sur le jugement dernier, que Dieu viendra juger les hommes en personne et seul, est le germe du sermon qu'il esquisse dans le *Dessein* d'*Avent* [4]. « Le jugement que nous portons contre nous-mêmes, dit-il encore dans son sermon *sur la Sévérité de la Pénitence*, n'est point un jugement souverain ni définitif, mais un jugement dont il y a appel au tribunal de Dieu... Car c'est à ce redoutable jugement que nous devons être jugés en dernier ressort; c'est là que notre Dieu, qui, par sa prééminence et par sa grandeur, est le juge de tous les jugements, réformera un jour les nôtres [5]. » Ces lignes sont précisément le résumé et comme la matière du sermon pour le vingt-quatrième dimanche après la Pentecôte [6], où Bourdaloue oppose la vérité infaillible et l'équité inflexible du jugement de Dieu à nos hypocrisies, à nos

1. *Premier Avent*, 1er dim., t. I, p. 34.
2. *Deuxième Avent*, 1er dim , t. I., p. 238.
3. *Carême*, lundi de la 1re semaine, t. II, p. 173.
4. T. XV, p. 204.
5. *Premier Avent*, 4e dim., t. I, p. 147, 148.
6. T. VII, p. 332.

faiblesses et à nos relâchements[1]. Bourdaloue se plaint souvent que le temps lui manque : il voudrait insister davantage, développer plus longuement. « Quel champ, chrétiens, s'écrie-t-il, et quelle matière à nos réflexions ! — Je serais infini si je voulais épuiser cette matière. — Cette pensée, pour être bien développée, demanderait un discours entier. » On serait tenté de ne voir dans ces paroles que des formules vaines, des hyperboles convenues. Bourdaloue nous prouve qu'il faut les prendre à la lettre, tant il a le secret d'approfondir, d'étendre et de féconder un sujet.

Quelle que soit, en effet, la vérité qu'il annonce, ou la morale qu'il prêche, ou le vice qu'il combat, il explique, il éclaircit, il distingue, il réfute, remontant à des principes que souvent il ne se contente pas d'exposer, mais qu'il confirme par une argumentation solide, raisonnant tout, prouvant tout, revenant à deux ou trois reprises sur la même idée, pour la mettre, comme il le dit lui-même, « dans un nouveau jour. » — « Parlons plus clairement, » dira-t-il après un développement déjà fort clair, et quinze lignes plus bas : « Donnons encore à ceci un nouvel éclaircissement. » Ce n'est qu'avec peine qu'il se décide à quitter le point qu'il traite. « Avançons, » s'écrie-t-il enfin comme pour s'exhorter lui-même.

« Le caractère propre de Bourdaloue, remarque très justement M. Sainte-Beuve, c'est qu'il rassasie. » Oui, il rassasie le lecteur; mais lui n'est jamais rassasié : il ne se trouve jamais assez complet. De là, quand il arrive aux peintures des mœurs et aux applications pratiques, cet amour du détail, ce soin scrupuleux de ne rien omettre, ces énumérations parfois chargées et méticuleuses, parfois un peu diffuses et redondantes, mais qui révèlent un fonds inépuisable d'observation et d'expérience.

Il faudrait des citations bien longues pour montrer chez Bourdaloue cette abondance minutieuse du moraliste et du

1. Voy. encore, dans le sermon *sur la Sévérité de la Pénitence,* un passage qui contient tout le sujet du sermon *sur la Pénitence* (2e *Avent*). « Oui, mes frères, en quoi consiste, etc... » T. I, p. 150.

directeur. Nous aurons l'occasion d'en faire quelques-unes. Mais ce n'est qu'en lisant avec attention et lenteur des sermons entiers qu'on apprend à connaître cette fécondité de logique, cette *invention* riche et savante, qui découvre les arguments, les appuie sur des principes solides, les multiplie, les enchaîne, et fait du discours un ensemble à la fois si vaste et si compact, un tissu si serré dans son ampleur. Aussi M. Villemain a-t-il pu dire de Bourdaloue « qu'il avait retrouvé ce génie de l'invention qui formait la faculté dominante de l'orateur politique ou judiciaire, faculté peut-être plus rare que cette imagination de style qui se rencontre quelquefois avec l'impuissance de saisir et d'enchaîner les parties diverses d'un ensemble unique »; et c'est pourquoi encore l'éminent critique ne craint pas d'appeler l'art de Bourdaloue « un art prodigieux [1] ».

La principale source de cette fécondité, c'est la méthode rigoureuse qui dirigeait le prédicateur dans la composition de ses sermons. Quelle que soit la variété que la différence des sujets et des circonstances apporte dans la disposition particulière des divers discours, tous sont conformes à un certain type, parfaitement net et précis, tous se déroulent suivant un ordre identique.

Voici en général, et sans préjudice de la diversité et de la multiplicité des points de vue que chaque sujet peut comporter, la marche à peu près invariable des sermons de Bourdaloue :

Indication du *texte*, qui n'est pas seulement une sorte d'épigraphe inscrite en tête du discours, mais qui doit l'amener, en être le point de départ.

Exorde, destiné à rattacher le texte au sermon lui-même, où le sujet se détermine et qui s'achève par la chute de l'*Ave*.

Proposition, déjà indiquée, quelquefois très nettement, dans l'exorde, mais qui se précise par la division : celle-ci est à son tour plusieurs fois reprise, exprimée sous di-

1. Discours prononcé à l'ouverture du Cours d'éloquence française, décembre 1822.

verses formes, qui la rendent de plus en plus claire et distincte.

Enfin le prédicateur aborde successivement les divers points indiqués : dans chacun d'eux se rencontrent deux séries de développements, les uns formant la doctrine et la démonstration, les autres comprenant les peintures ou les exhortations morales, ceux-ci toujours amenés par ceux-là, de sorte qu'on passe naturellement de la théorie à la pratique, de l'explication à l'application. Outre cette disposition générale, le développement même suit une marche régulière, qui n'est autre que la décomposition successive des idées : l'orateur établit des subdivisions qui comportent elles-mêmes des distinctions nouvelles infiniment variées dans leur nombre et dans leur nature, lesquelles partagent sans cesse une proposition plus compréhensive en quelques autres qui le sont moins. En un mot, soit dans la succession des divers ordres d'idées, soit dans la suite du développement, une direction uniforme et rigoureusement logique conduit toujours la pensée de l'abstrait au concret, du général au particulier.

Telle est l'économie de presque tous les discours qu'a prononcés Bourdaloue, sans en excepter même les *Panégyriques* et les *Oraisons funèbres*. Sans doute le cadre général appartient au genre lui-même, non au prédicateur ; il est commun à tous les sermons, comme la division en actes et en scènes à toutes nos œuvres dramatiques. Mais le propre de Bourdaloue est d'avoir donné à cette distribution du sermon toute sa valeur et une portée plus précise, d'avoir trouvé dans l'observation scrupuleuse et raisonnée des règles ordinaires une ressource au lieu d'un obstacle, de s'être en quelque sorte assimilé ces conditions du genre, si bien qu'elles sont devenues comme les lois mêmes de sa pensée. Tandis que, pour chaque discours particulier, la rhétorique fait passer à bon droit l'invention avant la disposition, il appartenait à Bourdaloue de trouver dans la forme propre du sermon comme une disposition plus générale et plus haute qui précède et domine l'invention même, la facilite et l'enrichit. Ce partage uniforme et

obligé du discours n'est pas seulement pour lui, comme pour d'autres, une convention arbitraire ou gênante ; c'est un procédé de composition, une méthode intime, qui, pareille à la *maieutique* de Socrate, mène à bonne fin l'enfantement des idées.

Par là s'explique cette rigueur dans l'enchaînement, cette cohésion étroite entres les parties, qu'on ne saurait trop admirer. Bourdaloue n'est pas de ces prédicateurs, comme il s'en trouve beaucoup, même parmi les habiles, qui vont chercher dans des *sommes* ou dans des compilations étrangères soit un fonds d'idées communes qu'ils groupent avec plus ou moins d'habileté par une division forcément factice, soit des lambeaux qui peuvent avoir leur éclat et se relier entre eux par une couture artistement dissimulée, mais qui se détachent toujours aisément : chez lui, toutes les parties se tiennent et sont entre elles dans un rapport nécessaire. Le sermon est une création originale, conçue tout entière par la pensée de l'orateur, dans l'ordre même qui doit se dérouler devant l'auditoire. L'arbre sort de terre d'un seul jet; puis le tronc commun donne naissance à deux ou trois branches principales, d'égale force et d'égale dimension, chacune portant à son tour un nombre varié de rameaux secondaires qui se garnissent de feuilles. On peut trouver la structure trop régulière et trop uniforme, on peut souhaiter plus d'éclat au feuillage, une sève plus libre, surtout un peu plus de fleurs et de parfums ; mais toute cette ramure sort d'une souche unique, et il ne s'y mêle ni greffe étrangère ni branche parasite.

Suivons donc, dans l'examen plus détaillé de l'éloquence de Bourdaloue, cet ordre qui gouvernait sa pensée et sa parole. De la sorte, assistant pour ainsi dire à l'éclosion du sermon, nous verrons se former sous nos yeux et sortir dans leur suite régulière les diverses parties dont il se compose, et nous essaierons de comprendre et d'apprécier comment Bourdaloue choisit, amène et détermine le sujet, comment il le divise, puis, dans le corps même du discours, quels sont ses procédés d'argumentation et de développement. Après avoir ainsi passé en revue les divers

membres et comme étudié le jeu de l'organisme, nous examinerons ce qui constitue tout à la fois l'âme et la physionomie du discours, le ton, les mouvements, le style, sans omettre ce que nous savons de l'action et du débit. Nous rencontrerons sur notre chemin les principales critiques dont Bourdaloue a été l'objet, surtout celles de Fénelon, qui, dans ses *Dialogues sur l'Éloquence*, semble fort souvent prendre Bourdaloue pour point de mire. De ces critiques, les unes sont dirigées contre notre prédicateur même, les autres contre les habitudes de prédication dont il a reçu et continué la tradition. Relevant les unes et les autres, chaque fois qu'elles se présenteront, nous chercherons dans quelle mesure il convient de les adopter.

III

Voltaire aurait souhaité « qu'en bannissant de la chaire le mauvais goût qui l'avilissait, Bourdaloue en eût banni aussi la coutume de prêcher sur un texte. Jamais, dit-il, les Grecs et les Romains ne connurent cet usage [1]. » On croira aisément Voltaire sur ce dernier point, les anciens n'ayant jamais connu le genre même du sermon, et c'est pourquoi il est fort bizarre d'invoquer en pareille matière l'exemple « des Grecs et des Romains ». Considérée au point de vue chrétien, « cette coutume » a un sens et une raison d'être que Voltaire ne soupçonne pas. C'est en effet la doctrine constante de l'Église, que le prêtre ne parle pas en son nom mais au nom de Dieu même. Il n'expose point un système ou une doctrine qui lui soit propre : il annonce la parole divine, il en est l'interprète, le dispensateur. S'il commence tous ses discours par une citation empruntée aux livres inspirés de Dieu, et de préférence au livre des livres, à l'Évangile, c'est pour manifester qu'il n'est que l'organe de la vérité révélée, c'est pour faire entendre ce que disait saint Paul : « Mes frères, je vous prêche Jésus. »

1. *Siècle de Louis XIV*, chap. XXXII, *des Beaux-Arts*.

De plus, l'Église a réparti les épîtres et les évangiles de telle sorte que chaque jour quelques-uns des enseignements contenus dans les saint livres fussent rappelés au peuple chrétien : si le prédicateur emprunte son sujet à l'office du jour, s'il s'inspire de la fête ou du mystère qui se célèbre dans le temple, il se conforme pieusement à l'esprit de l'Église, et ainsi les fidèles pourront parcourir, avec l'année ecclésiastique, un cercle complet d'enseignement religieux.

Bourdaloue ne s'affranchit jamais de ces convenances chrétiennes. Presque invariablement, c'est à l'Évangile du jour qu'il demande, avec un texte, l'indication d'un sujet. Quand l'ensemble de cet évangile semble imposer au choix du prédicateur un point de dogme ou de morale, Bourdaloue n'a garde d'aller chercher autre chose. C'est ainsi que, dans les deux *Avents* qui nous restent, le sermon pour le premier dimanche traite du jugement dernier. Plus souvent, dans cette page détachée du texte sacré, l'esprit attentif du prédicateur distingue une phrase ou deux qui lui paraissent mériter une méditation particulière et contenir le germe d'un discours. Par exemple, dans l'Évangile du deuxième dimanche après Pâques, il s'arrête à ces mots, les plus connus, les plus populaires de cet Évangile, et qui ont servi même à désigner le dimanche où l'Église les lit : *Ego sum pastor bonus*. Mais ce texte n'inspirera-t-il au prédicateur qu'un commentaire banal, que de vagues et générales considérations sur la bonté de Dieu et de Jésus-Christ pour les hommes? Bourdaloue ne s'en contenterait pas. Cette simple phrase du saint livre, Bourdaloue la médite, l'approfondit, toujours dirigé par cette pensée qu'il doit y trouver la matière ou tout au moins le motif d'un enseignement solide et pratique pour ses auditeurs. Il considère que Jésus-Christ est notre modèle, que tout ce qu'il dit de lui, nous devrions donc pouvoir le dire aussi de nous-mêmes ; il se demande comment ses auditeurs pourraient s'appliquer cette parole : « Je suis le bon pasteur ; » il se place par la pensée en face de cet auditoire composé presque uniquement de grands et de riches : tous n'ont-ils pas des serviteurs dont ils doivent prendre soin, qu'ils

sont obligés de protéger, de surveiller et de conduire dans la voie de la piété et du salut? S'ils accomplissaient tous ces devoirs, ils pourraient dire, eux aussi : *Je suis le bon pasteur*. C'est ainsi que, par une application touchante, le même sermon a pour texte : *Ego sum pastor bonus*, et pour sujet : *Le soin des domestiques*[1].

Par un procédé analogue, le premier dimanche après l'Épiphanie, Bourdaloue prendra pour texte le passage si frappant de l'Évangile où Jésus, longtemps cherché par Marie et Joseph, et trouvé enfin au milieu des docteurs, fait à sa mère cette réponse dont la sévérité a surpris les Pères de l'Église [2]. Mais, sans insister sur les explications qu'on en a données, Bourdaloue en tire la matière d'un enseignement pratique. « Contentons-nous de dire que, dans l'exemple de Marie, le Sauveur du monde voulut donner aux pères et aux mères une excellente leçon de la conduite qu'ils doivent tenir à l'égard de leur enfants, surtout en ce qui regarde le choix de l'état où Dieu les appelle. » Bourdaloue traitera donc, ce jour-là, *du Devoir des pères par rapport à la vocation de leurs enfants* [3].

Il serait facile de multiplier les exemples. Qu'on lise l'exorde et la proposition de tous les sermons qui composent soit les deux *Avents*, soit le *Carême*, soit les *Dominicales*, on se convaincra que, presque partout, le premier travail de conception est le même, que le texte est toujours le point de départ, l'occasion naturelle du sermon, ou plutôt que le sujet n'est qu'une application heureuse et précise de ce texte aux besoins moraux et spirituels de l'auditoire.

On pourra, il est vrai, nous opposer plus d'un discours où le texte ne se rapporte au sujet que par une application subtile et détournée, où, bien loin de donner en quelque sorte naissance à tout le reste, il semble cherché et

1. *Dominicales*, t. V, p. 279.
2. *Et ait ad illos: Quid est quod me quærebatis? Nesciebatis quia in his, quæ Patris mei sunt, oportet me esse?* Luc, 2, 3. *Dominicales*, t. V, p. 1.
3. *Dominicales*, t. V, p. 1.

trouvé après coup, comme ces exordes que certains écoliers n'écrivent qu'après avoir achevé la péroraison. Mais c'est ici que l'exception confirme la règle. Presque aucun des discours que cette critique peut atteindre ne trouve place parmi les sermons proprement dits; tous, ou peu s'en faut, appartiennent au recueil des *Oraisons funèbres* ou à celui des *Panégyriques*. Quand Bourdaloue ne peut demander à un évangile déterminé un texte pour en tirer un sujet, quand il lui faut le choisir arbitrairement pour l'appliquer à une matière imposée d'avance, alors seulement ce choix devient moins juste et moins sûr, tant il est vrai que Bourdaloue s'est fait une méthode rigoureuse, qu'il suit toujours la même route régulière, et que, si quelque circonstance extraordinaire l'oblige à prendre une autre voie, son allure devient moins ferme et sa démarche moins assurée.

C'est assez dire que la critique de Fénelon, relative au choix du texte, n'atteint guère Bourdaloue. On sait qu'au début des *Dialogues sur l'Éloquence* un des interlocuteurs, celui qui défend la mauvaise cause, et que Fénelon désigne par la lettre B, admire beaucoup, dans un sermon prononcé le mercredi des Cendres, le choix ingénieux de ce texte : *Cinerem tanquam panem manducabam*. L'interlocuteur A, l'avocat de la vérité, lui démontre fort justement que cette citation est prise dans un sens tout arbitraire, que l'application n'en est ni légitime ni naturelle, et que le prédicateur eût mieux fait de prendre dans l'évangile ou dans l'office du jour un texte qui eût un rapport direct avec la cérémonie. Ce prédicateur n'est pas Bourdaloue : je croirais plus volontiers que Fénelon, ici, s'est souvenu de Mascaron ou de Fléchier. Bourdaloue, nous le verrons, a quelquefois le tort d'abuser des textes en les détournant de leur vrai sens; mais c'est dans le corps du discours, quand il invoque les auteurs sacrés : le choix qu'il fait du texte premier ne mérite pas cette critique.

Voltaire, qui n'aurait pas voulu que Bourdaloue s'assujettît à prêcher sur un texte, ajoute, pour justifier ce re-

gret : « En effet, parler longtemps sur une citation d'une ligne ou deux, se fatiguer à compasser tout son discours sur cette ligne, un tel travail paraît un jeu peu digne de la gravité de ce ministère. Le texte devient une espèce de devise, ou plutôt d'énigme, que le discours développe [1]. » Ce raisonnement ne donnera le change à personne : qui ne voit qu'un gros sophisme essaie de se glisser à la faveur du mot *sur* plusieurs fois répété? Non, de ce qu'on prêche *sur* un texte, c'est-à-dire à propos d'un texte, en y cherchant même, comme fait Bourdaloue, l'indication générale du sujet, il ne s'ensuit pas qu'on parle longtemps *sur* une citation d'une ligne ou deux, ni qu'on se fatigue « à compasser » tout son discours *sur* cette ligne. Quelques prédicateurs de mauvais goût pouvaient encore, au dix-septième siècle, chercher le puéril mérite d'un pareil tour de force : Bourdaloue l'a fait une fois, une seule, dans son panégyrique de Marie-Madeleine [2], où il faut convenir que le texte est une « énigme » développée au prix de subtilités beaucoup trop ingénieuses. Voltaire eut-il donc la mauvaise fortune de n'avoir lu ou de ne se rappeler que ce seul panégyrique parmi les cent cinquante discours qui nous restent de Bourdaloue?

Ce n'est donc pas notre prédicateur qui peut motiver la plaisante sollicitude que Voltaire témoigne pour la « gravité » du saint ministère. Le plus souvent il abandonne le

1. *Siècle de Louis XIV*, chap. XXXII, *des Beaux-Arts*.
2. T. XIII, p. 1. Voici le texte de ce panégyrique : « *Et ecce mulier erat in civitate peccatrix, ut cognovit quod Jesus accubuisset in domo Pharisæi, attulit alabastrum unguenti, et stans retro secus pedes ejus, lacrymis cœpit rigare pedes ejus, et capillis capitis sui tergebat.* » (Luc, ch. VII.) Bourdaloue veut trouver presque dans chaque mot de ce passage quelqu'un des caractères de la vraie pénitence. Un de ces caractères, par exemple, c'est de faire servir à la vertu et à la piété nos corps, dont nous avions fait des instruments de péché. Bourdaloue développe ce point en commentant le membre de phrase *lacrymis cœpit rigare pedes ejus.* « Les yeux de Madeleine avaient été comme les premiers organes de ces honteuses passions, qui commencent dans les âmes mondaines par la curiosité de voir et d'être vu ; mais si ses yeux l'avaient perdue, c'est de ses yeux qu'elle tire ce qui doit contribuer à la sauver. Ses yeux avaient allumé dans son cœur l'amour du monde, et c'est par les pleurs qui coulent de ses yeux qu'elle l'éteint, » etc..., p. 20.

texte après avoir amené le sujet, et c'est ensuite dans ce sujet envisagé en lui-même qu'il cherche une division rationnelle et féconde.

IV

Mais d'abord est-ce avec raison que Bourdaloue a conservé l'usage de la division ? Nous allons rencontrer encore Voltaire d'accord cette fois avec Fénelon.

Selon Voltaire, « l'habitude de diviser toujours en deux ou trois points des choses qui, comme la morale, n'exigent aucune division, ou qui en demanderaient davantage, comme la controverse, est encore une coutume gênante que le P. Bourdaloue trouva introduite, et à laquelle il se conforma [1]. » Je ne reconnais pas dans ces lignes la netteté si justement vantée de Voltaire, et j'avoue ne me rendre compte ni de la portée, ni même du sens précis de cette critique. N'attachons pas trop d'importance à une phrase sans doute légèrement jetée, et ne prenons pas, pour trouver la valeur de l'objection, une peine que l'écrivain lui-même n'a pas jugé à propos de se donner [2].

1. *Siècle de Louis XIV*, c. XXXII, *des Beaux-Arts*.

2. On n'est jamais bien venu à dire qu'on ne comprend pas Voltaire. Cependant, je dois le confesser humblement, j'ai beau relire ces lignes, il m'est impossible d'y trouver aucun sens. Que veut dire : « la morale n'exige aucune division? » Pourquoi? quelle est cette proposition singulière qui semble être pour Voltaire un axiome? Et quel rapport y a-t-il d'ailleurs entre cette proposition générale et un sermon qui traite d'*un point particulier* de la morale? — « La controverse en demande davantage : » peut-être dans un débat contradictoire où l'on est obligé de conformer son argumentation à celle de la partie adverse; encore n'est-il pas mauvais, même alors, de classer les arguments, de les distribuer et de les grouper sous quelques chefs distincts. Mais qu'un orateur sacré prêche une vérité dogmatique, pourquoi la controverse l'empêcherait-elle de distinguer deux ou trois points de vue qui partagent rationnellement la proposition générale? Il réfute les objections chemin faisant, s'il les rencontre; la controverse rentre, s'il y a lieu et selon les besoins, dans chacune ou dans quelqu'une des parties; elle se conforme, en un mot, à la division ; ce n'est point du tout la division qui se conforme aux exigences de la controverse.

Nous devons à la critique de Fénelon un examen plus sérieux. Le caractère du saint prélat, l'éloquence touchante qu'il a lui-même atteinte, et dont il ne nous reste que des monuments trop peu nombreux, mais admirables, le crédit qu'ont toujours obtenu et que méritent souvent ses spirituels *Dialogues*, tout donne à l'opinion de Fénelon un poids et une autorité qui ne permettent pas de passer devant une critique aussi grave sans nous y arrêter.

Fénelon n'approuve pas les divisions en usage dans le sermon. De la discussion qui s'engage sur ce point [1], et que la forme même du dialogue rend nécessairement un peu confuse et morcelée, deux objections se dégagent. C'est d'abord que la division n'établit qu'un ordre apparent, arbitraire, qui, bien loin d'assurer l'unité véritable, la compromet et la brise. « Le sermon d'avant-hier, celui d'hier et celui d'aujourd'hui, pourvu qu'ils soient d'un dessein suivi, comme les desseins d'Avent, font autant ensemble un tout et un corps de discours que les trois points de ces sermons font un tout entre eux. » De plus, les divisions nuisent à la progression ; « elles coupent le discours en deux ou trois parties qui interrompent l'action de l'orateur et l'effet qu'elle doit produire. »

Fénelon n'a-t-il pas fait la critique d'un sermon mal divisé, plutôt que celle des divisions mêmes ? Nul doute que les divisions ne puissent être arbitraires et envelopper dans une apparente et fausse unité des sujets fort différents. Mais, répond fort bien Blair dans une page judicieuse de sa *Rhétorique*, « lorsque l'unité se trouve ainsi rompue, ce n'est pas à la division elle-même qu'il faut l'attribuer, mais à la nature des sujets divers que l'orateur traite sous ces différents titres. Si, au coutraire, la division est bien faite, si les titres, bien déterminés et bien distincts, rentrent tous dans le sujet principal, au lieu de

1. *Second dialogue*, p. 203 sqq. de l'édition Despois (chez Delagrave). Je me sers à dessein de cette petite édition classique, faite avec beaucoup de soin, et dont les notes abondent en rapprochements ingénieux, en observations pleines d'une critique judicieuse et piquante.

rompre l'unité de l'ensemble, ils le rendront plus facile à saisir et plus complet, en montrant comment toutes les parties du discours se lient l'une à l'autre et tendent au même but [1]. » Fénelon paraît croire qu'il est impossible de diviser un sujet sans en traiter plusieurs. On ne saurait cependant contester que des questions toujours très générales, comme celles qu'on traite en chaire, ne comportent des points de vue divers, parfois en nombre infini : quand le prédicateur choisit deux ou trois de ces points de vue, c'est toujours la même vérité qu'il envisage, mais de différents côtés. C'est à Fénelon lui-même que je veux emprunter un exemple. Dans son éloquent discours sur *la Vocation des Gentils*, il traite successivement ces deux points : qu'il faut se réjouir des progrès de l'Évangile, parce que c'est la volonté de Jésus-Christ qui s'accomplit et son règne qui s'étend ; mais qu'il faut s'en réjouir avec tremblement. parce que le règne de l'Évangile, en s'étendant, peut se déplacer et s'éloigner de nous. Sont-ce là deux sermons distincts ? Fénelon s'écarte-t-il un seul instant de son sujet unique : la vocation des Gentils ? Nullement ; mais ce sujet lui-même implique deux ordres d'idées que l'orateur parcourt l'un après l'antre. Quoi de plus naturel, de plus légitime et de plus nécessaire qu'une division comme celle-là, qui sort des entrailles mêmes du sujet, et qui donne au discours ses arêtes et ses contours, bien loin d'en rompre l'unité ?

Est-il plus vrai que les divisions nuisent à la progression ? Le cardinal Maury répond à cet argument, quand il demande que la division même soit progressive. C'est affaire au prédicateur de ménager si bien la succession des diverses parties, que le discours, en avançant, devienne plus touchant et plus fort [2]. Si l'on prétend exiger que la vivacité du ton, la chaleur, la véhémence, aillent sans cesse en croissant de page en page et presque de phrase en phrase,

1. *Cours de rhétorique*, lecture XXXI.
2. *Essai sur l'Éloquence de la chaire. De la progression du plan*, t. I, p. 68.

c'est imposer à l'orateur une loi beaucoup trop absolue, et à l'auditoire même une tension et un effort continus qui amèneraient bientôt la fatigue. Chez aucun orateur, on ne trouve cette progression constante et sans répit. Dans les discours de Démosthène et de Cicéron, le ton s'élève et s'abaisse, la passion s'enflamme et s'apaise tour à tour. Aux paroles vives et véhémentes succèdent des parties plus calmes et plus douces. L'éloquence ne produirait pas l'impression saine et fortifiante qu'elle doit faire naître, sans cette variété qui repose. Que, dans chacune des parties de son sermon, le prédicateur s'anime progressivement, s'échauffe, se passionne, qui l'en empêche ? Il s'arrêtera ensuite, puis reprendra sur un ton plus contenu le développement du point suivant, pour s'échauffer encore : ces temps d'arrêt, ces alternatives, pour être nécessairement amenées par une division marquée à l'avance, n'en seront pas moins un soulagement pour l'auditeur et une garantie de son attention.

Je crains que, sur ce point comme sur plusieurs autres, un préjugé exclusif en faveur de l'antiquité n'ait abusé Fénelon ; préjugé même un peu aveugle : car Cicéron donne des préceptes relatifs à la division dans ses traités de rhétorique technique [1] ; Quintilien consacre à ce sujet tout un chapitre de l'*Institution oratoire* [2] ; plusieurs discours de Cicéron, par exemple le discours *pour la Loi Manilia*, celui *pour Muréna*, sont très nettement divisés. Accordons pourtant que les divisions sont rarement, chez les anciens, aussi méthodiques, aussi rigoureuses, aussi nettement annoncées que dans nos sermons. Mais, encore un coup, pourquoi vouloir soumettre aux règles de l'éloquence ancienne un genre que les anciens n'ont pas connu ? Certes, Aristote et Cicéron ont formulé des préceptes applicables à toute sorte de discours, principes supérieurs à toutes les distinctions de genres, lois générales et pour ainsi dire humaines que tout orateur, quel qu'il soit, doit observer.

1. Cic. *Ad Her.*, I, 10 ; *de Inventione*, I, 22.
2. L. IV, c. v., *de Partitione*.

Mais, après tout, Aristote et Cicéron n'ont pu songer qu'aux genres d'éloquence qui régnaient dans Athènes et dans Rome, je veux dire l'éloquence politique et l'éloquence judiciaire [1]. Il serait en vérité bien surprenant que le sermon moderne, qui a ses caractères propres et son objet spécial, fût assujetti précisément aux mêmes lois que les harangues et les plaidoyers antiques. Le tribun ou l'avocat ne se proposent d'autre but que d'enlever un vote ou d'arracher une sentence. Ils ne visent qu'à l'impression du moment. De là des habiletés, des artifices dont un Cicéron sera parfois le premier à se moquer, quand il descendra de la tribune. « Il faut, dit Fénelon, laisser quelquefois une vérité enveloppée jusqu'à la fin : c'est Cicéron qui nous l'assure..... Cicéron dit que le meilleur, presque toujours, est de le cacher (l'ordre du discours), et d'y mener l'auditeur sans qu'il s'en aperçoive. Il dit même en termes formels, car je m'en souviens, qu'il doit cacher jusqu'au nombre de ses preuves, en sorte qu'on ne puisse les compter. » Qu'est-ce que tout cela, je vous prie, sinon des ruses d'avocat ? En effet, Cicéron l'avait sans doute éprouvé, un plan qui, bien loin de s'annoncer par avance, se dérobe et se dissimule, donne moins de prise à l'adversaire, et permet d'éluder ses pièges. C'est ainsi que Démosthène, dans son discours *sur la Couronne*, semble promettre un plan et en suit un autre. Admirons ces raffinements de l'art chez les anciens orateurs ; mais ne les imposons pas, comme des lois, à l'éloquence de la chaire, qui ne les comporte point.

L'orateur chrétien ne se propose pas de faire prévaloir une opinion, de fléchir un juge, de tromper un adversaire par des adresses cachées : son but, comme son devoir unique, c'est d'enseigner une doctrine, de la faire régner dans les esprits et dans les cœurs. Il ne se contente pas d'un assentiment passager : il veut que l'auditeur, après avoir suivi sans peine l'enseignement donné, en conserve aisément dans sa mémoire le fond et la substance. Tous les

1. Je ne nomme même pas l'éloquence *épidictique* ou *démonstrative*, par trop différente du sermon.

moyens qui concourent à ce but sont légitimes, parce qu'ils sont conformes à l'objet que se propose le prédicateur. Or, quoi qu'en dise Fénelon, les divisions servent à soulager l'esprit et la mémoire de l'auditeur, aussi bien que la mémoire de celui qui parle : je ne comprends même pas bien comment elles pourraient soulager la mémoire de l'un sans soulager aussi celle de l'autre. Tout le monde sait qu'une classification est la meilleure des mnémotechnies, ou plutôt la seule légitime, parce qu'elle est la seule rationnelle. Or, qu'est-ce que les divisions, sinon des classifications d'idées? « Elles contribuent, dit encore Blair, à rendre un discours plus clair, plus intelligible, et par conséquent plus instructif pour toutes les classes d'auditeurs, ce qu'il ne faut jamais perdre de vue. Les titres d'un sermon sont d'un grand secours pour la mémoire, et en rappellent les principaux traits à celui qui l'a écouté; ils servent encore à fixer l'attention de l'auditeur, à lui faire suivre sans peine la marche d'un discours tout entier, et à lui offrir des pauses ou des moments de repos pendant lesquels il peut réfléchir sur ce qu'il a entendu et pressentir ce qui va suivre. »

« C'est, dit Fénelon, une invention très moderne qui nous vient de la scolastique. » Lors même que cela serait tout à fait vrai, qu'importe? L'interlocuteur B est bien complaisant de plier pavillon devant cet argument. On a mille fois raison de répudier les distinctions puériles et les subtilités raffinées de l'école. Mais, si la scolastique a mis en usage des procédés raisonnables et utiles, pourquoi les repousser ? La scolastique n'a pas enrichi la science ; mais la méthode et la logique lui doivent beaucoup : elle n'a pas conduit l'esprit humain à des conquêtes nouvelles ; mais elle l'a habitué à manier avec dextérité des armes de précision.

La meilleure réfutation de la critique de Fénelon serait d'examiner en détail l'ordre qu'il voudrait substituer aux divisions dans les sermons. Sur ce point, comme sur bien d'autres, Fénelon est mécontent de ce qui existe, et rêve quelque chose de mieux. Mais ce *quelque chose* ne se pré-

cise jamais et reste toujours un *je ne sais quoi*. Remplacer ce qu'on voudrait faire disparaître, c'est la pierre d'achoppement de tous les chimériques. Si nous ne craignions de prolonger outre mesure cette discussion déjà trop longue, nous citerions toute cette page où Fénelon cherche à définir l'ordre tel qu'il le conçoit. On y verrait qu'il faut « distinguer soigneusement toutes les choses qui ont besoin d'être distinguées, assigner à chacune sa place ;... qu'il doit y avoir partout un enchaînement de preuves ; qu'il faut que la première prépare à la seconde, et que la seconde soutienne la première ; qu'on doit d'abord montrer en gros tout un sujet, et prévenir favorablement l'auditeur par un début modeste et insinuant, par un air de probité et de candeur ; qu'ensuite on établit les principes, puis qu'on pose les faits ;... que, des principes, des faits, on tire les conséquences ; qu'il faut disposer le raisonnement de manière que toutes les preuves s'entr'aident pour être facilement retenues ; qu'on doit faire en sorte que le discours aille toujours croissant, et que l'auditeur sente de plus en plus le poids de la vérité ; qu'alors il faut déployer les images vives et les mouvements propres à exciter les passions », etc... On verrait que, parmi d'excellentes règles communes à tous les discours, Fénelon mêle des préceptes qui ne peuvent s'appliquer à la chaire ; que les idées sont flottantes et indécises, les citations peu exactes, défauts qui trahissent l'irréflexion d'une boutade juvénile ; qu'aucune méthode pratique ne se dégage de ces conseils amassés pêle-mêle, et qu'enfin l'ordre prétendu rêvé par Fénelon risque fort de n'être qu'une confusion agitée. Décidément, c'est une imprudence que de trop médire des vieilles règles de nos pères, et cela porte malheur. Voltaire y laisse sa netteté ; Fénelon y perd pour lui-même cet ordre qu'il voudrait renouveler. Dans l'éloquence comme sur la place publique, faire de l'ordre avec du désordre est difficile, l'essayer est bien périlleux.

Le secret des antipathies de Fénelon contre les divisions, c'est qu'à ses yeux les divisions « gênent le discours ». Nous avons déjà trouvé ces mots, « coutume gê-

nante, » dans le passage de Voltaire. Fénelon ne pouvait rien souffrir qui comprimât ou ralentît le libre mouvement de la nature. Tout ce qui est méthode, règle, et par conséquent contrainte, le met en défiance et l'irriterait, si Fénelon était irritable. Il désapprouve les divisions dans les sermons par la même raison que la versification dans la poésie. Dans les deux cas, il ne voit point que ce qu'il attaque est consacré tout au moins par un trop long usage pour être arbitrairement modifié du jour au lendemain. Son esprit novateur, peu soucieux des traditions du passé, conspire avec son génie facile, ennemi de toute dépendance et de toute entrave.

Fénelon et Bourdaloue appartiennent à des familles d'esprit fort différentes, et, sur bien des points, opposées. Génie réfléchi, méthodique, docile, observateur fidèle jusqu'au scrupule de tous les usages consacrés par le temps et surtout par l'Église, Bourdaloue n'a jamais songé à se passer des divisions, ni rêvé, comme l'auteur des *Dialogues sur l'Éloquence*, une autre genre de disposition plus vague et plus lâche. Loin de se révolter contre cette « coutume gênante », il en profite et s'en fait un secours. Les divisions sont pour lui comme des canaux qui conduisent l'esprit de la proposition au développement, de l'ensemble au détail.

Les deux ou trois points de vue qu'un examen approfondi du sujet découvre à Bourdaloue sont d'ordinaire bien moins arbitraires qu'on ne le pense : souvent, il est vrai, neufs et inattendus, ils sont presque toujours justifiés par le sermon tout entier. Si l'on rencontre parfois de ces divisions antithétiques qui semblent encourir les justes critiques de Fénelon et du cardinal Maury, ce n'est pas que Bourdaloue soit « séduit par le cliquetis d'une antithèse brillante, » comme le P. Cheminais [1], ni qu'il se plaise à « débiter des épigrammes ou des énigmes, » comme le prédicateur dont parle Fénelon. Méditez attentivement le sujet, comme l'avait fait Bourdaloue lui-même, et vous

1. Maury. *Essai sur l'Éloquence de la chaire*, I, 62.

trouverez que cette opposition entre les parties est légitime, parce qu'elle est dans la nature des choses. Par exemple, dans le sermon *sur les Devoirs des pères par rapport à la vocation de leurs enfants* [1], le prédicateur semble proposer par la division un problème à résoudre, une contradiction à concilier :

« Je dis qu'il ne vous appartient pas de disposer de vos enfants en ce qui regarde leur vocation et le choix qu'ils ont à faire d'un état. Et j'ajoute, toutefois, que vous êtes responsable à Dieu du choix que font vos enfants et de l'état qu'ils embrassent. Il semble d'abord que ces deux propositions se contredisent ; mais la suite vous fera voir qu'elles s'accordent parfaitement entre elles. »

Est-ce là seulement une recherche d'effet, un artifice destiné à piquer la curiosité et à la tenir en éveil? Regardez de plus près, et considérez quelles peuvent être les préoccupations d'un père chrétien dans une question aussi grave. Quelle influence peut-il et doit-il exercer sur le choix de son fils ? Ce point de morale est délicat, précisément parce qu'on est entre ces deux écueils, ou d'en trop faire ou de n'en pas faire assez. Je ne dois pas, se dira le père chrétien, disposer de la vocation de mon fils ; Dieu seul a le droit d'en décider, lui, le premier père, le seul qui connaisse les dispositions intérieures des âmes et les secrets de l'avenir. C'est lui qui prépare les voies du salut ; c'est à lui d'y conduire mon fils, et quelle témérité serait la mienne si j'engageais mon enfant dans un état qui compromettrait sa vie éternelle ! Je serais coupable envers ce fils bien-aimé comme envers Dieu lui-même ; car celui-là seul doit choisir son état qui en supportera les charges, et, puisqu'il s'agit du salut, tout y doit être personnel. Que de reproches je m'exposerais à recevoir de la bouche de mon fils au grand jour du jugement, si j'engageais sa vocation, et, par là, son éternité ! — Et pourtant, penserait encore ce père chrétien, dans l'hésitation de son cœur, je ne puis rester indifférent au choix de cet enfant, j'ai le

1. *Dominicales*, 1er dim. ap. l'Épiphanie, t. V, p. 1.

droit et le devoir d'y participer; car ce choix peut être mauvais en lui-même : il y a des états dangereux pour la vertu et qui compromettent le salut. Ce choix peut être mauvais encore, ou parce que mon fils ne serait pas propre à l'état qu'il voudrait adopter, ou parce qu'il n'y pourrait entrer que par des voies contraires à l'honneur et à la probité. Dieu m'a donc donné un droit de surveillance et de direction que je dois exercer. Que lui répondrais-je, si je me désintéressais lâchement, ou si j'écoutais la voix de l'ambition et de l'intérêt plutôt que celle de la conscience ?

Ainsi raisonnerait un père chrétien, se demandant à la fois ce dont il faut s'abstenir et ce qu'il faut faire, et cherchant dans cet embarras et dans cette contradiction la mesure juste, la véritable notion de son devoir. Eh bien ! en exposant ces réflexions du père chrétien, nous avons fait à peu près l'analyse du sermon de Bourdaloue. La division n'est donc pas ici un arrangement arbitraire ni un ingénieux artifice : c'est le plan le plus légitime, le plus vrai, le plus conforme au fond même des idées comme à l'objet du discours.

On le voit, c'est en creusant le sujet, en le décomposant par une réflexion attentive, que Bourdaloue établit la division. Mais ce travail, il n'en apporte pas tout de suite à ses auditeurs le résultat trouvé; il semble prendre plaisir à le recommencer devant eux. On peut suivre l'effort de la méthode, la contempler pour ainsi dire à l'œuvre, et, de même qu'on a vu le sujet naître du texte, on voit la division naître et comme sortir lentement du sujet. « C'est là ma proposition générale, dira Bourdaloue. Il faut seulement la réduire à quelques points particuliers et la partager [1]. — Pour établir ma proposition et pour y observer quelque ordre, dira-t-il encore, je remarque qu'il y a dans nous deux choses, etc. [2] » Cette manière de procéder

1. Mystères. Sermon *pour la fête du Saint Sacrement*, t. X, p. 346.
2. *Premier Avent*, 1er dim., *sur le Jugement dernier*, t. I, p. 37. — V. encore la division du sermon *sur l'Oisiveté*, Dominicales, t. V, p. 192, et celle du sermon *sur l'Assomption de la Vierge*, Mystères, t. XI, p. 206.

offre un grand avantage : c'est que le partage du discours semble moins arbitraire ; on en voit l'origine, la raison d'être ; on assiste à l'éclosion du germe. Mais, par contre, le labeur de la conception se fait trop sentir. Il faut souvent suivre une assez longue filière de raisonnements avant d'aboutir à une division d'abord confuse et indistincte, qui ne s'éclaircit peu à peu et ne se précise qu'à force d'être reprise et remaniée. Encore arrive-t-il quelquefois que cette division même, en dépit de tous les remaniements, reste un peu indécise et enveloppée : l'auditeur ne se rend pas bien compte de ce qu'elle promet ; pour en comprendre toute la valeur et la portée, il a besoin d'entendre toute la suite du discours. Voici, par exemple, la division du sermon *sur la Préparation à la mort*.

Saint Chrysostôme, donnant des règles de vie, et par ces règles de vie voulant disposer une âme chrétienne à la mort, fait particulièrement consister cette préparation en trois choses, savoir : la persuasion de la mort, la vigilance contre la mort, et la science pratique de la mort. Trois dispositions qui ont entre elles un enchaînement nécessaire, et qui vont d'abord partager ce discours : comprenez-en, s'il vous plaît, le dessein. Pour se préparer à mourir, dit ce saint docteur, il faut bien se persuader de la mort : première règle. Il faut sans cesse veiller contre les surprises de la mort : seconde règle. Enfin il faut se faire de la vie même, soit par la réflexion, soit par la pratique, un exercice continuel et comme un apprentissage de la mort : troisième règle. Or quel est, par rapport à nous, le sujet de la compassion du Fils de Dieu? Le voici, mes chers auditeurs, c'est que, craignant la mort au point que nous la craignons, nous vivons néanmoins dans une négligence entière et dans le plus profond oubli de la mort. Car nous craignons de mourir ; et cependant, quelque certaine et quelque prochaine même que soit la mort, nous ne sommes presque jamais persuadés qu'il faut mourir. Nous craignons de mourir ; et cependant, quelque incertaine d'ailleurs et quelque trompeuse que soit la mort, nous prenons aussi peu de précaution que si nous étions pleinement instruits et du temps et de l'état où nous devons mourir. Enfin nous craignons de mourir ; et cependant, malgré l'expérience journalière et si sensible que nous avons de la

mort, nous n'apprenons jamais dans l'usage de la vie à mourir. Ces trois points demandent à être éclaircis, et c'est pour cela que j'ai besoin de votre attention [1].

Ne se demande-t-on pas, à la lecture de ce passage, comment l'orateur, dans le développement des divers points qu'il annonce, les distinguera toujours nettement, et comment il pourra tirer de chacun d'eux un parti suffisant? C'est un doute qui préoccupe souvent l'esprit au début des sermons de Bourdaloue. Il semble qu'on se trouve d'abord dans un chemin resserré dont le regard n'aperçoit pas l'issue. Puis, grâce à la fécondité de raisonnements qui n'appartient qu'à Bourdaloue, grâce à la multiplicité des points de vue, mille perspectives inattendues apparaissent, l'horizon s'élargit à chaque pas, et l'on s'étonne de découvrir tant de choses dans ce sujet qu'on croyait étroit et borné. Chez Bossuet, dès le point de départ, on embrasse d'un coup d'œil le champ qui s'ouvre à la pensée; chez Bourdaloue, ce n'est qu'au point d'arrivée, et comme en portant ses regards en arrière, qu'on peut mesurer toute la longueur de l'espace parcouru.

V

L'usage de la division ne se borne pas, chez Bourdaloue, au partage du discours en deux ou trois points; la division est encore le procédé dont il se sert pour développer chacun de ces points successifs. Après avoir divisé, il subdivise; chacune des subdivisions, il la subdivise encore, n'attaquant jamais en bloc un ensemble complexe, et poussant parfois le morcellement jusqu'à la poussière. Prenons un exemple. Le sermon pour le troisième dimanche de Carême a pour sujet l'*Impureté* [2]. C'est un des discours les plus forts et les plus étendus qu'ait prononcés Bourda-

1. *Carême*, jeudi de la 4e semaine, t. III, p. 326.
2. T. III, p. 65.

loue. Voici la division générale : « Impureté, signe de la réprobation, et principe de la réprobation. Signe visible de la réprobation, parce que rien ne nous représente mieux, dès cette vie, l'état des réprouvés après la mort ; vous le verrez dans la première partie. Principe efficace de la réprobation, parce que rien ne nous expose à un danger plus certain de tomber dans l'état des réprouvés après la mort ; je vous le ferai voir dans la seconde partie. »

Subdivisions du premier point :

Quatre choses expriment parfaitement l'état d'une âme réprouvée après la mort, et sont les suites de l'impureté :

1° Les ténèbres ;

2° Le désordre ;

3° L'esclavage ;

4° Le remords.

Nouvelles subdivisions : les ténèbres ; l'impureté jette l'homme dans un triple aveuglement :

1° L'oubli de soi : il cesse d'être homme pour se changer en bête ;

2° L'oubli de son péché : il arrive à ne plus s'en repentir ;

3° L'oubli de Dieu : il perd la foi.

Le désordre, en deux manières :

1° L'impureté, par sa nature, asservit l'esprit au corps ;

2° L'impureté, par ses conséquences, est la mère de tous les désordres.

Ces désordres mêmes, quels sont-ils ? Bourdaloue subdivise encore : « C'est pour lui (l'esprit impur) que l'homicide répand le sang humain, pour lui que la perfidie prépare des poisons, pour lui que la calomnie est ingénieuse à inventer, pour lui que l'injustice est toute puissante quand il s'agit de solliciter, pour lui que l'avarice épargne, pour lui que la prodigalité dissipe, pour lui que le parjure trompe, pour lui que le sacrilège attente sur ce qu'il y a de plus saint. »

Et ne croyez pas que Bourdaloue se contente de cette énumération, et qu'il passe. Chacun des membres de l'é-

numération aura dans la suite son développement et ses preuves.

Nous pourrions poursuivre ainsi l'analyse du sermon *sur l'Impureté*, si ces sortes de dissections ne devenaient vite fastidieuses. Ce que nous avons dit suffit pour faire voir le procédé : c'est de décomposer l'idée, puis de la décomposer encore et toujours. Démonstration de la doctrine, préceptes de la morale, peinture des désordres du monde, partout c'est un dénombrement de subdivisions s'emboîtant les unes dans les autres. Bourdaloue arrive quelquefois à des distinctions d'une telle ténuité que tout autre les négligerait. Pas un mot qui soit mis au hasard, pas un terme qui ne soit défini et expliqué, sinon dans un développement étendu, au moins dans une ou deux phrases. Là où plusieurs épithètes se suivent, et ne formeraient chez un autre écrivain qu'une répétition destinée à donner plus de force et d'insistance, Bourdaloue voit le germe de développements nouveaux. Qu'il combatte le prétendu respect qui empêche certains chrétiens trop tièdes de s'approcher de la communion, il dira que ce respect prétendu est un vain respect, un faux respect, un respect peu conforme à celui des vrais chrétiens [1]. Ces mots, qui semblent presque synonymes et distingués à peine par de légères nuances, deviennent pour lui le principe de développements distincts et abondants. C'est encore l'emploi du même procédé qui conduisit un jour Bourdaloue à cette subdivision souvent citée :

« Ce n'est là que le fond de notre misère; mais, prenez garde, en voici le comble, en voici l'excès, en voici le prodige, en voici l'abus, en voici la malignité, en voici l'abomination, et, si ce terme ne suffit pas, en voici, pour m'exprimer avec le prophète, l'abomination de désolation. Autant de points, ajoute Bourdaloue, que je vous prie de bien suivre, parce qu'étant ainsi distingués, et l'un enchérissant toujours sur l'autre, c'est de quoi vous donner par degrés une idée juste de ce fonds de corruption [2]. »

1. *Carême*, 1er jeudi, *sur la Communion*, t. II, p. 86.
2. Mystères. — *Sur la Conception de la Vierge*, 1re partie, t. XI, p. 8.

Une pareille subdivision semble une gageure. Hâtons-nous de dire que c'est la seule de cette force qu'on trouve chez Bourdaloue, et qu'en ne citant que celle-là, on s'est donné la partie trop belle contre lui. Contentons-nous de la noter comme le résultat extrême d'une méthode appliquée sans merci et poussée à toute outrance.

Si l'on regarde au fond des choses, le procédé que nous analysons n'est autre que la science même du développement, mise à nu, et pratiquée pour ainsi dire avec une précision mécanique. Qu'est-ce en effet que développer, sinon décomposer une idée générale, la déplier, en quelque sorte, comme le mot même l'indique, et la mettre en lumière à l'aide des idées particulières qu'elle implique et contient? Tous ceux qui parlent ou écrivent ne font guère autre chose. Mais ils n'y apportent pas cette rigueur, ce parti pris. Leur démarche est moins assurée peut-être et moins régulière, mais aussi plus libre et plus souple. L'anatomie du discours ne va pas jusqu'à démêler les moindres linéaments : surtout elle n'est pas aussi réfléchie, aussi calculée, ni par suite aussi apparente. « Bourdaloue, dit M. Sainte-Beuve, est le prédicateur qu'il faut être quand on veut prêcher pendant trente-quatre ans. » Rien de plus juste; mais en reconnaissant l'efficacité féconde de la méthode, et les étonnantes ressources que l'orateur en a tirées, sachons en voir les abus. Ces subdivisions multipliées sans fin, toujours annoncées, marquées à l'avance, ressemblent à une recette. On voit trop le procédé. Autant il est nécessaire, nous avons essayé de l'établir contre Fénelon, qu'une division générale règle la marche du sermon tout entier, autant il est monotone de s'arrêter sans cesse entre deux courtes étapes pour s'entendre dire : Faites attention! nous sommes arrivés jusqu'ici et nous allons avancer jusque-là. Que l'édifice ait un plan, une ordonnance satisfaisante pour les yeux; mais que l'architecte ne nous laisse pas voir toutes les pièces de la charpente. Une belle statue a ses proportions exactes; mais des contours arrondis lui donnent la souplesse et la grâce : les sermons de Bourdaloue ressembleraient plutôt à ces statues anatomiques où les

os se dessinent, et où tous les muscles sont en saillie.

Ces exagérations, que nous ne prétendons pas justifier, ne nous dispensent pas d'admirer les rares qualités d'esprit et surtout la puissance d'attention que supposent de semblables habitudes oratoires. C'est l'attention qui arrête au passage chaque proposition, qui en distingue, en compte et en ordonne les parties, qui mesure jusqu'à la valeur propre des mots, qui enfin, selon l'heureuse expression de Tocqueville, « vide l'idée de tout ce qu'elle contient[1]. » Méthode uniforme et constante soutenue par une attention infatigable, voilà le secret de la fécondité de Bourdaloue.

VI

Diviser et distinguer sont des habitudes de dialecticien. C'est qu'en effet la dialectique remplit les discours de Bourdaloue, est le fond de son éloquence. Il ne parle jamais que pour prouver. Tout développement, chez lui, même quand il s'arrête à peindre les désordres du monde, fait partie intégrante d'une démonstration. S'il est vrai que tout discours bien fait se peut ramener à un syllogisme, jamais cette réduction ne fut plus facile que dans les sermons de Bourdaloue.

Voici ce que le christianisme vous oblige à croire ou à faire;

Or, voilà tout au contraire ce que vous croyez ou ce que vous faites dans le monde ;

Donc vous n'êtes pas dans la voie chrétienne et il faut y rentrer.

Tel est, réduit à son expression la plus simple et la plus générale, le raisonnement qui commande en quelque sorte presque tous les sermons, et qui s'y trouve, non pas à l'état vague, confus ou latent, mais d'ordinaire très visible, très apparent, très facile à dégager, et appliqué successivement avec une grande précision à tous les sujets particuliers que

1. Al. de Tocqueville, lettre du 31 décembre 1853.

traite Bourdaloue. Sans doute ce thème unique n'empêche point une infinie variété dans le cadre, dans le plan, dans l'économie des différents discours; sans doute ces deux parties, l'une de théorie et de doctrine, l'autre de peinture et d'exemple, peuvent être, selon les besoins, diversement distribuées et proportionnées. Mais, à travers toutes ces ressemblances, on voit toujours que la pensée de Bourdaloue roule sur un syllogisme, dont la majeure est fournie par la vérité chrétienne, la mineure par le spectacle du monde, et dont la conclusion seule comporte en général peu de développements, parce que, comme dans tout raisonnement syllogistique, elle sort manifestement et nécessairement des prémisses.

Dialecticien par l'ensemble du discours, Bourdaloue ne l'est pas moins par le détail. Toutes les formules de la dialectique, il en fait usage, et quelquefois les prodigue : « J'entre d'abord dans mon sujet. — J'avance trois propositions dont je vous prie de remarquer l'ordre et la suite. — Appliquez-vous à ma pensée, dont voici le précis réduit à cinq chefs. — Première vérité. — Seconde vérité. — Avançons. — Reprenons et concluons. » Lui-même croit à la valeur et à l'efficacité de ses démonstrations : « Écoutez-moi et vous serez convaincus, » dit-il souvent avec confiance. On le voit parfois se complaire, s'attarder même dans le raisonnement : il en allonge la chaîne; il en multiplie les anneaux. Veut-il, dans le premier point du sermon *sur la Pensée de la mort* [1], prouver l'efficacité de cette pensée pour régler les passions, il remonte d'abord à une sorte d'analyse des passions ; il en recherche les principaux caractères. Nos passions sont vaines, insatiables, injustes : voilà trois subdivisions. Nos passions sont vaines, parce qu'elles ne nous attachent qu'en nous trompant; pour s'en détacher, il faut donc s'en détromper : la pensée de la mort nous en détrompera. Est-ce tout? le raisonnement est-il fini ? Non. Pourquoi la pensée de la mort nous en détrompera-t-elle? Parce que la pensée de la mort en général

1. *Carême*, 1er serm. pour le mercredi des Cendres, t. II, p. 5.

amène la pensée de notre mort en particulier; penser à la mort, c'est donc mourir par anticipation, et comme, à l'heure de notre mort véritable, nous serons pleinement détrompés de nos passions, penser à la mort, c'est s'en détromper par avance. N'aperçoit-on pas ici le raisonneur étendant comme à plaisir et compliquant son sorite?

C'est encore un caractère du dialecticien de s'engager volontiers dans des contradictions apparentes pour avoir l'avantage de les concilier ensuite et de se réfuter lui-même. « Ce qui vous étonnera peut-être, mais que je vous prie de bien concevoir, comme le point important que j'ai à vous expliquer, c'est que Dieu nous jugera par notre religion... soit que nous ayons cru constamment et sincèrement les vérités qu'elle nous proposait, soit que nous ayons cessé de les croire. Il semble qu'il y ait en ceci de la contradiction; car, si nous ne croyons plus les vérités que la foi nous propose, comment peut-on dire que c'est notre foi? et si ce n'est plus notre foi, comment Dieu nous jugera-t-il par elle? Ce sera à moi de répondre à cette difficulté, et je l'éclaircirai en telle sorte que, bien loin qu'elle affaiblisse la proposition que j'ai avancée, elle en sera une des plus solides preuves [1]. »

Bourdaloue, comme Bossuet, fait souvent intervenir Dieu pour triompher des pécheurs. Mais, chez Bossuet, Dieu les confond par le seul éclat de sa majesté souveraine: il paraît; tout est aussitôt manifesté par « cette lumière de justice et de vérité qui sort du trône [2] ». Dans les sermons de Bourdaloue, au contraire, Dieu raisonne avec l'âme coupable; il la convainc par une argumentation en bonne forme :

« *Existimasti inique, quod ero tui similis; arguam te et statuam contra faciem tuam* (Ps. 49). Vous vous promettiez, dira Dieu, paroles foudroyantes, vous vous promettiez et vous étiez assez insensé pour croire que je serais d'intelligence avec vous;

1. *Premier Avent*, 1er dim., t. I, p. 38.
2. Bossuet. — 2e sermon pour le 1er dim. de l'Avent, *sur le Jugement dernier*.

que, comme vous preniez plaisir à vous aveugler, en éteignant toutes les lumières qui vous éclairaient, j'aurais assez d'indulgence pour favoriser votre aveuglement, sans vous forcer jamais à ouvrir les yeux. Mais en cela vous ne m'avez pas connu; car, étant ce que je suis, et comme juge souverain ne pouvant me dispenser de vous faire voir ce que vous êtes et de de vous en convaincre, je vous reprendrai, *arguam te ;* et, par la censure de mon jugement, je suppléerai aux conseils fidèles que vous avez rejetés, aux sages remontrances que vous avez négligées, aux répréhensions salutaires de ceux qui voulaient et qui devaient vous redresser, mais dont votre indocilité a refroidi et comme anéanti le zèle. *Arguam te*, je vous reprendrai, et, parce que vous n'avez pas voulu profiter de la sincérité des hommes, ni pour vous corriger ni pour vous instruire, je vous exposerai, je vous produirai vous-même devant vous-même *Et statuam contra faciem tuam* [1]. »

Chez Bourdaloue, on le voit, Dieu lui-même est devenu dialecticien.

L'habileté suprême et le triomphe de la dialectique, c'est d'emprunter des arguments à celui-là même que l'on combat, soit en invoquant ses paroles ou l'exemple de sa conduite, soit en retournant contre lui les objections qu'il avance. Vaincre l'adversaire avec ses propres armes, c'est vaincre deux fois. Bourdaloue excelle à ces manœuvres adroites. Dans les parties morales, combien de fois ne confond-il pas le monde par les pratiques du monde même ! Combien de fois ne montre-t-il pas aux courtisans qui l'écoutent l'opposition de leur zèle pour les biens qui passent avec leur négligence pour les choses du salut ! Parlant dans son beau sermon *sur les Tentations* « de ces attachements dont la seule passion est le nœud et qu'il faudrait rompre » :

« Je ne le puis, dites-vous. Vous ne le pouvez? Et moi je prétends, souffrez cette expression, oui, je prétends qu'en par—

1. *Carême.* — Lundi de la 1re semaine, *sur le Jugement de Dieu*, t. II, p. 186. — Ce sermon a pour titre dans d'autres éditions : *sur le Jugement dernier*.

lant de la sorte, vous mentez au Saint-Esprit, et vous faites outrage à sa grâce. Voulez-vous que je vous en convainque, mais d'une manière sensible, et à laquelle vous avouerez que le libertinage n'a rien à opposer ? Ce ne sera pas pour vous confondre, mais pour vous instruire comme mes frères et comme des hommes dont le salut doit m'être plus cher que ma vie même : *Non ut confundam vos.* (I. Cor., 4.) La disposition où je vous vois m'est favorable pour cela, et Dieu m'a inspiré d'en profiter. Elle me fournit une démonstration vive, pressante, à quoi vous ne vous attendez pas, et qui suffira pour votre condamnation, si vous n'en faites aujourd'hui le motif de votre conversion. Écoutez-moi, et jugez-vous.

« Il y en a parmi vous, et Dieu veuille que ce ne soit pas le plus grand nombre, qui se trouvent, au moment que je parle, dans des engagements de péché si étroits, à les en croire, et si forts, qu'ils désespèrent de pouvoir jamais briser leurs liens. Leur demander que pour le salut de leur âme ils s'éloignent de telle personne, c'est, disent-ils, leur demander l'impossible. Mais cette séparation sera-t-elle impossible, dès qu'il faudra marcher pour le service du prince, à qui nous faisons tous gloire d'obéir? Je m'en tiens à leur témoignage : y en a-t-il un d'eux qui, pour donner des preuves de sa fidélité et de son zèle, ne soit déjà disposé à partir, et à quitter ce qu'il aime ? Au premier bruit de la guerre qui commence à se répandre, chacun s'engage, chacun pense à se mettre en route; point de liaison qui le retienne, point d'absence qui lui coûte et dont il ne soit résolu de supporter tout l'ennui. Si j'en doutais pour vous, je vous offenserais, et quand je le suppose comme indubitable, vous recevez ce que je dis comme un éloge, et vous m'en savez gré. Je ne compare point ce qu'exige de vous la loi du monde, et ce que la loi de Dieu vous commande. Je sais qu'en obéissant à la loi du monde, vous conservez toujours la même passion dans le cœur, et qu'il y faut renoncer pour Dieu ; et certes il est bien juste qu'il y ait de la différence entre l'un et l'autre, et que j'en fasse plus pour le Dieu du ciel que pour les puissances de la terre. Mais je veux seulement conclure de là que vous imposez donc à Dieu, quand vous prétendez qu'il n'est pas en votre pouvoir de ne plus rechercher le sujet criminel de votre désordre, et de vous tenir, au moins pour quelque temps, et pour vous éprouver vous-même, loin de ses yeux et de sa présence. Car, encore une fois, vous retiendra-t-il, quand l'honneur vous appellera? et avec quelle promptitude vous verra-t-on

courir et voler au premier ordre que vous recevrez, et que vous vous estimerez heureux de recevoir! Quiconque aurait un moment balancé serait-il digne de vivre? Oserait-il paraître dans le monde? N'en deviendrait-il pas la fable et le jouet [1] ? »

On voit que Bourdaloue justifie la promesse qu'il fait souvent à ses auditeurs, « de s'en tenir à leur témoignage. » Par là, faisant appel à l'expérience personnelle de chacun, s'appuyant sans cesse sur la réalité, il évite un des plus ordinaires écueils de la dialectique, l'abus des arguments spéculatifs et de l'abstraction, en même temps qu'il donne à ses raisonnements plus d'efficacité et de prise sur l'adversaire. Pour confondre les pécheurs, il lui suffit le plus souvent de leur répéter ce qu'ils disent et de leur rappeler ce qu'ils font. « Nous avons, dit-il, une conscience éclairée, pour qui? pour les autres; et aveugle, pour qui? pour nous-mêmes. Que fera Dieu? Il confrontera ces deux consciences pour condamner l'une par l'autre. » Ce que fera Dieu au jour du jugement, Bourdaloue le fait à tout instant du haut de la chaire. Ceux qu'il combat lui fournissent presque toujours de quoi les combattre.

Lisez encore le premier point du sermon *sur la Parole de Dieu*, et voyez comme le logicien enserre ses contradicteurs dans leur objection même. Il veut établir que le dégoût de la parole de Dieu est une des plus terribles punitions que Dieu inflige au chrétien :

« Mais, dites-vous, ce dégoût que nous condamnons et que nous vous reprochons n'est point précisément un dégoût de la parole de Dieu, mais de la parole de Dieu mal annoncée ; car si je trouvais, ajoutez-vous, des hommes solides et judicieux; des hommes, comme les prophètes, animés de l'esprit de Dieu, et capables de me représenter avec force les obligations de mon état; si je trouvais des prédicateurs de l'Évangile, tels que les désirait saint Paul, qui joignissent le zèle à la science, et qui sussent, en éclairant l'esprit, remuer le cœur, je les écouterais, et je les écouterais avec plaisir. C'est ainsi qu'un lâche auditeur voudrait encore se justifier aux dépens

1, *Carême*, 1er dimanche, t. II, p. 158.

de la Providence, et qu'il prononce lui-même son jugement ; car, s'il était vrai, chrétiens, qu'il n'y eût plus de ces hommes évangéliques propres à émouvoir et à instruire, quelle marque plus sensible pourriez-vous avoir de la colère de Dieu? Ne serait-ce pas l'accomplissement de cette menace que Dieu faisait à son peuple : Je leur ôterai les prédicateurs de ma parole, et ceux qui en porteront encore le nom et qui en feront l'office ne seront plus que des hommes vains, semblables à un airain sonnant et à une cymbale retentissante? Voilà, disait le Seigneur, par où je les punirai. Je ne susciterai plus de prophètes qu'ils écoutent, il n'y en aura plus qui ait le don de les toucher et de les convertir ; ils demeureront sans maître et sans docteur qui leur enseigne ma loi : *Absque sacerdote, doctore, et absque lege* (2 *Paral.*, 15.) Ne commenceriez-vous pas, dis-je, à ressentir l'effet de cette malédiction; et, saisis d'une frayeur salutaire, à quel autre qu'à vous-mêmes pourriez-vous imputer cette triste disette? Mais, malgré l'iniquité du monde, nous n'en sommes pas là. Rendons grâces au Seigneur : il y a encore dans l'Église des hommes éclairés et fervents, des successeurs de Jean-Baptiste, qui, comme des lampes ardentes et luisantes, découvrent la vérité, et la prêchent saintement, fortement, utilement. Mais vous en voulez qui la prêchent poliment et agréablement, rien davantage... Et parce que ceux que vous entendez, quelque zèle qu'ils puissent avoir d'ailleurs, n'ont pas néanmoins le don de vous plaire, c'est assez pour vous en éloigner. Or en cela même consiste la misère spirituelle de votre âme et le châtiment de Dieu[1]... »

On le voit, si Bourdaloue conteste l'objection qu'on lui oppose, ce n'est pas qu'elle puisse détruire son argumentation ; c'est au contraire qu'elle prouverait au delà même de ce qu'il avance, qu'elle lui donnerait raison plus qu'il ne veut. Sa dialectique habile fait une circonstance aggravante de ce qui semblait une excuse.

Donnons-nous enfin le plaisir d'admirer comment Bourdaloue, par la force de ses déductions, enferme l'adversaire dans un paralogisme, et là le presse, le harcèle, et le réduit à se condamner lui-même. Dans le premier point

1. *Carême*, dim. de la 5e semaine. *Sur la Parole de Dieu*, 1re partie, t. IV, p. 11.

du sermon pour la Commémoration des morts, il est amené par le sujet à réfuter les protestants : « En quoi, dit-il [1], consiste l'erreur pratique des partisans de l'hérésie sur le sujet dont il est question ? A ne pas prier pour les morts parce qu'ils ne croient pas la vérité du purgatoire... Ils devraient renverser la proposition et croire la vérité du purgatoire, parce qu'il est évident et incontestable qu'il faut prier pour les morts. » Car l'Écriture nous le recommande en termes formels ; toute la tradition nous l'enseigne ; ç'a toujours été la pratique et des Juifs et de l'Église : le livre des Machabées le prouve ; le témoignage de saint Augustin le prouve ; celui de Tertullien le prouve de même. Bourdaloue cite les principaux textes ; puis revenant aux protestants :

« S'il était donc vrai, ajoute-t-il, que les hérétiques fussent aussi éclairés qu'ils se flattent de l'être, voici comment ils raisonneraient : Il faut prier pour les morts, toutes les lumières de la religion le démontrent ; donc je dois être convaincu qu'il y a un purgatoire ; car qu'est-ce que le purgatoire, sinon un état de souffrances et de peines, où les morts sont soulagés par les prières des vivants ? Je ne puis admettre l'un sans convenir de l'autre : et puisque la foi me révèle évidemment l'un, il est juste que je me soumette à l'autre, quoiqu'il me paraisse obscur, et que je croie le purgatoire, parce que je ne puis me défendre de reconnaître qu'il faut prier pour les morts. Voilà, dis-je, la conséquence qu'ils tireraient, et cette conséquence serait légitime. Mais que font-ils ? tout le contraire ; car ils renversent l'ordre, et ils disent : La révélation du purgatoire m'est obscure, donc je ne m'y soumettrai pas ; et parce que, ne croyant pas le purgatoire, je détruis le fondement de la prière pour les morts, quelque sainte qu'elle puisse être, je renoncerai à la prière pour les morts ; et parce que l'usage de cette prière est ce qu'il y a de plus ancien dans la tradition, je compterai pour rien la tradition ; et parce que le livre des Machabées parle ouvertement à l'avantage de cette prière, je rejetterai le livre des Machabées ; et parce que cette prière est autorisée par tous les Pères et par tous les conciles, je n'en croirai ni les Pères ni les conciles ; et parce que dès les premiers siècles cette prière était solennelle-

1. *Mystères*, t. XI, p. 336.

ment établie dans l'Église de Dieu, je dirai que dans les premiers siècles l'Église de Dieu est tombée dans la corruption ; et parce que saint Augustin s'est fait un devoir, et un devoir de religion, de prier pour l'âme de sa mère, je dirai que saint Augustin a donné sur ce point dans les rêveries et les illusions populaires. Car voilà, mes chers auditeurs, jusqu'où va l'opiniâtreté des hérétiques ; je ne leur attribue que ce qu'ils soutiennent eux-mêmes, et que ce qu'ils ont cent fois écrit : or, qu'y a-t-il de moins soutenable et de plus opposé à la raison ? »

Quelle vigueur croissante dans cette argumentation ! quelle force victorieuse dans cette répétition des preuves résumées sous une forme plus vive, et qui se pressent, plus condensées et plus brèves ! Il semble que Bourdaloue ait dérobé à Démosthène ou à Pascal le secret de ces reprises souveraines où l'argumentation se resserre et se ramasse, pour rendre en quelque sorte plus lumineuse aux yeux de l'auditeur la lumière même, pour le rassasier d'évidence. Ici, par une habileté de plus, cette nouvelle énumération des preuves est placée dans la bouche de ces mêmes hérétiques qui n'en tiennent compte et qui les bravent. L'adversaire étale ainsi lui-même, comme pour sa confusion volontaire, le spectacle de ses contradictions et de ses partis pris : chacune des raisons qu'il foule aux pieds se redresse plus forte contre lui ; chaque mot qu'il prononce est un coup mortel dont il se frappe.

Si la dialectique de Bourdaloue est très forte et très probante, on peut dire néanmoins et sans paradoxe qu'à force d'être dialecticien, il tombe dans de légères fautes de raisonnement, dans des contradictions de détail qu'un raisonneur moins intrépide aurait plus aisément aperçues et plus soigneusement conciliées. Il s'attache si fortement à la vérité qu'il veut actuellement démontrer, il la considère avec une attention si exclusive et y entre si avant, qu'il perd de vue telle autre proposition également établie par lui-même, mais qui ne semble pas s'accorder avec celle-là. On se rappelle que, dans le sermon *sur l'Impureté*, il compare le misérable état du pécheur plongé dans ce vice aux tourments des réprouvés dans l'enfer. De même que

les réprouvés sont dans les ténèbres, l'homme impur est dans l'aveuglement spirituel, parce qu'il perd la connaissance même de son péché. « S'il s'y laisse entraîner, cette connaissance s'affaiblira... Des actes, il passera à l'habitude, de l'habitude à l'endurcissement, de l'endurcissement au scandale, et du scandale à la dernière impudence. Il n'envisagera plus sa passion que comme une faiblesse pardonnable à l'humanité ; *il n'en aura plus aucun remords ;* il ne la traitera plus que de galanterie; il s'en glorifiera, il s'en applaudira, il en triomphera [1]. »

Tournez quelques pages. Bourdaloue est engagé dans un ordre d'idées différent : un autre supplice du réprouvé dans l'enfer, c'est le ver d'une conscience coupable qui le trouble et le tourmente; l'homme impur souffre un supplice analogue: « Il n'y a point de péché où il lui soit plus difficile de se flatter et de se faire une fausse conscience ;... donc point de péché *que le remords suive de plus près*, et qui soit de sa nature plus incompatible avec le repos. Dans le péché de la chair, l'homme *est obligé de se condamner...* Ce péché est trop grossier pour servir aux illusions d'une conscience erronée [2]. »

Quintilien rapporte quelque part le tour de force de ce Carnéade qui étonna et indigna si vivement Caton le Censeur en disputant, tour à tour et avec une égale vigueur, un jour pour la justice et le lendemain contre elle. Il ne convient pas de forcer un rapprochement qui ferait tout à la fois injure à Bourdaloue et violence à la vérité. Carnéade était un sophiste de profession, un jongleur dangereux, tandis que la contradiction échappée à Bourdaloue est bien involontaire et bien innocente. Mais le même abus, celui de la dialectique, permet au premier de tromper les autres, et conduit le second à se contredire lui-même. Bourdaloue s'attache à son idée, la poursuit, la pousse à bout, n'ayant plus d'yeux pour autre chose et tirant tout à lui. Chacun des sujets qu'il traite est un des plus graves

1. Tome III, p. 73.
2. Ibid., p. 91.

et des plus importants qu'on puisse traiter dans la chaire. Chaque point qu'il aborde « est d'une extrême conséquence ». Toujours l'objet présent de sa pensée grossit au point de lui cacher tout le reste.

Ces abus mêmes du raisonnement témoignent de la vigueur que Bourdaloue déploie dans son argumentation. Nul ne manie cette arme de la logique avec plus de force et de sûreté. Pour se rendre compte de la solidité et de la plénitude de ses démonstrations, des fragments ne suffisent pas : il faut le lire. Arguments généraux et particuliers, arguments personnels, *ad hominem*, dilemmes habiles, suppositions ingénieuses, comparaisons ou contrastes adroitement ménagés, réfutations précises et victorieuses; toutes les formes du raisonnement, toutes les ressources que la logique prête à l'éloquence, Bourdaloue en connaît l'usage et s'en sert avec un merveilleux à propos. La combinaison de ces éléments divers varie avec le sujet et selon les convenances de chaque discours, de même qu'un chef d'armée change la disposition de ses troupes d'après la nature du terrain. Mais partout on retrouve, aussi apparente et aussi sensible, cette *imperatoria virtus*, comme dit M. Sainte-Beuve après Quintilien, « cette qualité souveraine du général qui fait que tout marche en ordre et à son rang [1]. » Quand Bourdaloue a dit : « Commençons, » comme pour donner le signal de la bataille, il place en avant un ou deux principes évidents pour la raison ou incontestables pour la foi. Ces principes, rapprochés de la proposition, forment déjà une première démonstration générale; puis, après cette avant-garde, viennent les propositions particulières qui divisent, semblables à des corps d'armée, chacune avec son groupe d'arguments plus ou moins nombreux, diversement rangés, enchaînés et combinés selon les besoins, mais toujours distribués avec prévoyance et marchant avec discipline ; puis enfin, s'il y a lieu, la réfutation, sorte de réserve, triomphe des dernières résistances et achève la victoire.

1. *Causeries du lundi*, t. IX, p. 220.

Telle est cette dialectique forte, savante, pleine de ressources, et en même temps infatigable, qui ne s'arrête qu'après avoir tout défini, tout éclairci, tout démontré, qui excelle à envelopper l'adversaire, à le presser, à le réduire. On comprend le mot que dit un jour Condé, au moment où Bourdaloue montait en chaire : « Silence ! voici l'ennemi, » et cette autre parole échappée au maréchal de Grammont, lorsque, maîtrisé par l'irrésistible argumentation de Bourdaloue, il s'écria, comme un soldat vaincu qui rend les armes : « Morbleu ! il a raison. »

VII

Une éloquence comme celle dont nous venons d'analyser les procédés généraux ne comporte pas l'improvisation. La rigueur calculée de la méthode, l'ordonnance savante de la disposition, la continuité et l'enchaînement de la logique, tout suppose et rend nécessaire une préparation lente et complète. Cette structure compliquée et si bien aménagée ne s'expliquerait pas, si l'élaboration réfléchie du cabinet n'en avait agencé jusqu'aux moindres pièces. Bourdaloue ne fait pas difficulté de l'avouer. « Ne pensez pas, dit-il dès le début du sermon *sur l'Annonciation de la Vierge*, que la grandeur de mon sujet m'emporte trop loin, puisque autant qu'il est relevé, autant *me suis-je étudié* à le traiter exactement [1]. » Bien loin de vouloir dissimuler la préparation antérieure, Bourdaloue s'en ferait plutôt un mérite.

Tel n'était pas, on le sait, le sentiment de Fénelon. Un long passage du second *dialogue sur l'Éloquence* est consacré à combattre la coutume de préparer en entier et d'apprendre par cœur les sermons. Il est vraisemblable que, dans l'esprit de Fénelon, cette critique s'adressait surtout à Bourdaloue. Quoi qu'il en soit, elle l'atteint plus que

1. *Mystères*, t. XI, p. 74. — Voir encore le *Panégyrique de sainte Geneviève*, au début, t. XII, p. 156, « l'illustre et sainte patronne dont *j'ai fait* le panégyrique. »

tout autre : il importe de la discuter brièvement [1].

Le grand inconvénient des discours appris par cœur, c'est, selon Fénelon, que le travail excessif de la mémoire empêche le prédicateur de toucher en excitant les passions, et par là d'atteindre le véritable but de l'éloquence, qui est de persuader. L'orateur qui ne débite pas de mémoire peut seul « trouver des expressions vives et pleines de mouvement; la chaleur même qui l'anime lui fait trouver des expressions et des figures qu'il n'aurait pu préparer dans son étude ». Seul aussi il pourra déployer une action libre et véhémente, modifier son discours selon les besoins du moment, et « proportionner les choses à l'impression qu'il voit qu'elles font sur l'auditeur ». En deux mots, l'orateur qui récite un sermon écrit à l'avance est nécessairement froid ; la chaleur et tous les moyens de persuader n'appartiennent qu'à l'autre.

On ne saurait méconnaître ce qu'un génie facile, prompt à l'enthousiasme et au pathétique, comme celui de Fénelon, peut gagner en sincérité d'accent, en émotion pénétrante, dans le feu de l'action, quand il s'abandonne à son cœur, quand l'inspiration l'entraîne et le transporte. Mais la différence des deux méthodes amènera-t-elle nécessairement, entre deux prédicateurs dont l'un récite, un discours préparé, tandis que l'autre improvise, une contrariété aussi grande que le croit Fénelon? Il est permis d'en douter. Remarquons d'abord que Fénelon lui-même demande une préparation très sérieuse et poussée jusqu'au détail. Il veut que l'orateur « médite fortement tous les principes du sujet qu'il doit traiter et dans toute leur étendue, qu'il s'en fasse un ordre dans l'esprit, qu'il prépare les plus fortes expressions par lesquelles il veut rendre son sujet sensible, qu'il range toutes ses preuves, qu'il prépare un certain nombre de figures touchantes. Cet homme, ajoute-t-il, sait sans doute tout ce qu'il doit dire, et la place où il doit mettre chaque chose; il ne lui reste pour l'exécution qu'à trouver les expressions communes qui doivent faire le corps

1. Voyez *Dialogues sur l'Eloquence*, dial. II, p. 293-299.

du discours ». C'est bien réduire la part de l'improvisation, et si l'orateur doit préparer « les plus fortes expressions » et « les figures touchantes », comment Fénelon peut-il prétendre ensuite que ce même orateur « ne trouve que dans la chaleur du discours des expressions vives et pleines de mouvement... des expressions et des figures qu'il n'aurait pu préparer dans son étude »? S'il doit à l'avance « ranger toutes ses preuves, savoir tout ce qu'il doit dire et la place où il doit mettre chaque chose », comment pourra-t-il « proportionner les choses à l'impression qu'il voit qu'elles font sur l'auditeur », et, suivant les besoins du discours, « remonter aux principes des vérités qu'il veut persuader, ou bien tâcher de guérir les passions qui empêchent ces vérités de faire impression ? » On surprend dans cette théorie ondoyante bien des contradictions, que l'interlocuteur B a la complaisance de ne point relever. Il se contente d'objecter qu'un homme s'anime dans son cabinet et peut y composer des discours très vifs. Fénelon en convient de bonne grâce, et c'est ce qui rend le dissentiment beaucoup moins grave et moins fondé qu'il ne semble. L'imagination s'échauffe dans le travail du style, comme dans l'improvisation du discours. Quand Cicéron prit la défense de Milon, alors même que les forces militaires déployées par Pompée n'eussent pas intimidé son éloquence, l'improvisation aurait-elle pu lui inspirer un discours plus véhément et plus passionné que cette admirable *Milonienne*, recomposée à loisir dans le silence du cabinet? Croire que la véhémence et la passion n'appartiennent qu'à l'improvisateur, c'est une illusion que dissipe toute l'histoire de l'éloquence.

Quant à l'action, ne peut-elle pas être aussi vive et aussi entraînante lorsque l'orateur récite avec feu un discours dont il est pénétré et comme tout plein? Quoi! un tragédien habile nous touchera par sa mimique passionnée, un lecteur même nous fera impression par le sentiment et la vérité qu'il mettra dans son débit; et l'effet qu'un acteur ou qu'un lecteur produit en répétant les œuvres d'autrui, un orateur ne pourrait l'obtenir en récitant un discours qui

est son œuvre, et où il a mis toute son imagination et tout son cœur? Bossuet écrivait à l'avance jusqu'au dernier mot de ses oraisons funèbres. Si l'action de l'orateur qui récite était toujours froide et gênée, comment expliquer qu'à ces mots célèbres : « Madame se meurt! Madame est morte! » l'auditoire tout entier et Bossuet lui-même aient éclaté en sanglots? Massillon apprenait par cœur aussi bien que Bourdaloue : comment expliquer encore que la fameuse prosopopée du sermon *sur le Petit Nombre des élus* ait arraché par deux fois aux auditeurs transportés des larmes et des cris d'effroi ?

Si je suis moins frappé que Fénelon des qualités qu'un prédicateur pourra gagner à suivre sa méthode, je suis plus touché de celles qu'il risquerait de perdre. Une méthode qui eût été tout à fait impraticable pour un Bourdaloue, pour un Massillon, une méthode que Bossuet lui-même n'a suivie que fort tard, et peut-être malgré lui, n'est pas, je l'avoue, sans m'inspirer quelque défiance. « Le prédicateur, dit Fénelon, ne perdra qu'un peu d'ornement. » Est-ce donc à nous, profanes, qu'il appartient de rappeler à Fénelon tout ce qui peut manquer de solidité à l'enseignement et de sûreté à la doctrine, dans ces effusions d'un cœur passionné? Si l'on pénétrait au fond des choses, peut-être démêlerait-on entre cette théorie littéraire de Fénelon et la doctrine de l'amour pur des rapports secrets que Fénelon lui-même ne s'avouait pas. Dès qu'il songeait aux choses du ciel, ne croyait-il pas sentir l'Esprit-Saint présent à son âme, pour diriger sa pensée et sa parole? Il s'en remettait avec foi à l'inspiration céleste : pour lui, grâce à sa facilité, ce n'était point une témérité; mais quiconque n'a pas en partage des dons aussi riches fera bien d'être moins confiant. Avant de monter en chaire, Fénelon s'enfermait dans la solitude pour méditer quelque temps. Bientôt, sans doute, la méditation se changeait en une pieuse rêverie et se terminait par une ardente prière. Il n'en fallait pas davantage : Fénelon était préparé. Ces élans mystiques vers le ciel avaient exalté son imagination, transporté son cœur; il entrait dans le temple, sûr que

les mots ne lui manqueraient pas pour exprimer et pour inspirer aux autres cet amour divin dont il venait de s'enivrer. Mais qui pourrait assurer que l'ami de madame Guyon évitât toujours dans la chaire les écarts de doctrine qui ont été condamnés dans ses livres? Qui pourrait dire s'il ne se laissait pas entraîner quelquefois aux aspirations vagues et trompeuses de sa dévotion raffinée? Fénelon a beau jeu pour nous vanter une méthode qui devait nous priver de presque tous ses sermons et par là nous ôter les moyens de juger les fruits qu'elle portait. Mais quelques-uns des rares discours qu'il nous a laissés autorisent bien de légers soupçons. Le sermon *sur l'Assomption de la Vierge*, par exemple, n'est qu'une longue aspiration mystique vers la vie future. Fénelon éprouve « ces impatiences toutes saintes » de la Mère de Jésus-Christ. Ce qu'il souhaite pour lui-même et pour ses auditeurs, c'est une véritable « assomption » de l'âme en Dieu.

De l'aveu même de Fénelon, il faut un rare assemblage de qualités extraordinaires pour se passer sans danger d'une préparation complète. Cette méthode suppose « un homme savant, qui a beaucoup de facilité à parler; car vous ne voulez pas, ajoute-t-il, que les gens sans talent s'en mêlent ». Mais alors combien de prédicateurs suffisants, sinon tout à fait éloquents, vont être condamnés au silence! L'intérêt de la religion ne s'accommoderait pas de ces exclusions rigoureuses. Il ne s'agit point ici de la poésie ni d'un art d'agrément où un certain degré de perfection est nécessaire. Des ministres instruits et zélés suffisent à donner l'enseignement chrétien qu'on attend d'eux, et peuvent n'être point incapables d'édifier les fidèles. Ce n'est pas à ces prédicateurs modestes, mais utiles, qu'il convient de dire dédaigneusement :

> Soyez plutôt maçons, si c'est votre métier.

Et, encore une fois, comme ni Bourdaloue ni Massillon n'avaient le don de l'improvisation, il faudrait les ranger parmi « ces gens sans talent » qui ne doivent pas « s'en mêler ». Nous aimons à croire que Fénelon lui-même eût

reculé devant cette conséquence, et c'est à quoi il faut attribuer peut-être qu'il n'ait pas publié les *Dialogues*, œuvre un peu téméraire de sa jeunesse.

Notre dessein n'est pas de préconiser la méthode de Bourdaloue aux dépens de celle de Fénelon : chaque méthode a ses inconvénients et ses dangers. Mais un danger plus grand, c'est de vouloir imposer indistinctement à tous les esprits des conditions en désaccord avec le tempérament d'un grand nombre. Dans tous les travaux de l'intelligence, il y a deux espèces de méthode, qu'il est souvent fort délicat de distinguer, et cependant nécessaire de ne pas confondre : l'une est la mise en pratique des lois générales de l'esprit humain, ou des règles propres à un genre déterminé ; celle-là, tout le monde doit s'y soumettre. Mais il y a aussi pour chacun de nous une autre méthode particulière, une façon de procéder toute personnelle, que nous sommes libres de conserver, mais que les autres sont bien libres de ne pas suivre. Tel, par exemple, écrit d'abord tout d'un jet, et corrige ensuite son ébauche ; tel autre ne peut abandonner une phrase qu'il ne l'ait limée et rendue définitive. Lequel des deux a raison ? Ils ont raison tous les deux ; car, dans cette seconde acception, chaque méthode est légitime, et chacun peut dire de celle qu'il adopte : Pour moi, c'est la meilleure, parce que c'est la mienne.

Ces diversités de nature et d'aptitudes, Fénelon n'en tient compte. Ce qu'il fait, il croit volontiers que tout le monde le devrait faire. Sans le savoir ni le vouloir, le doux Fénelon est dominé par le sens propre, qu'il prend aisément pour le sens commun. Sous cette aimable candeur, ou plutôt à la faveur de cette candeur même, que de préjugés exclusifs, et combien cette humilité insinuante cache de présomption qui s'ignore et d'involontaire tyrannie ! M. Sainte-Beuve a pu dire avec une judicieuse finesse que, dans ces pages des *Dialogues sur l'Éloquence*, « Fénelon se juge peut-être lui-même encore plus que Bourdaloue [1]. » Je crois que Fénelon n'eût pas bien compris cette distinction.

1. *Causeries du lundi*, t. IX, p. 240.

L'ÉLOQUENCE

(SUITE)

CHAPITRE II

TON, STYLE, ACTION

SOMMAIRE

I. Usage que fait Bourdaloue de l'Écriture et des Pères. — Différence avec Bossuet et Fénelon. — Érudition ecclésiastique de Bourdaloue. — Il emprunte quelquefois aux Pères et aux Docteurs des interprétations d'un symbolisme forcé. — II. Fénelon refuse à Bourdaloue la variété et le don d'émouvoir. — Justesse générale des critiques de Fénelon. — Uniformité de Bourdaloue. — Exagération des critiques de Fénelon. — Familiarité, esprit chez Bourdaloue. — Force de son style. — L'agrément et la couleur n'y manquent pas toujours. — III. Le pathétique chez Bourdaloue. — Exemples d'onction dans ses discours. — Émotion particulière à l'éloquence de Bourdaloue, toute rationnelle, et résultant du progrès de la dialectique. — Bourdaloue et Démosthène. — Le souffle chez Bourdaloue. — Bourdaloue cependant confond trop la conviction et la persuasion. — Caractères différents et supériorité de l'éloquence de Bossuet. — IV. L'action de Bourdaloue. — Combien elle faisait valoir ses discours. — Son débit, son geste, son attitude en chaire. — Qu'il est plus défavorable à Bourdaloue qu'à beaucoup d'autres orateurs d'être lu et non entendu. — V. Résumé et conclusion de la première partie. — Comment les caractères de l'éloquence de Bourdaloue répondaient aux goûts de son temps, et répondent moins à ceux du nôtre. — Pourquoi Arnauld et Bourdaloue ont tous deux reçu de leurs contemporains le nom de *Grand*. — Vraie place de Bourdaloue dans l'histoire de notre éloquence sacrée, au-dessus de Massillon, de Fléchier et de Mascaron.

I

Nous avons essayé d'indiquer comment sont conçus et composés les sermons de Bourdaloue. Avant d'en apprécier le ton et le style, nous devons examiner rapidement,

au point de vue de l'éloquence, l'usage que fait Bourdaloue de l'Écriture sainte, des Pères et des théologiens.

La connaissance plus profonde et en même temps l'étude plus éclairée des deux Testaments et des Pères fut une des principales causes de la supériorité de l'éloquence chrétienne au dix-septième siècle. C'est par cette étude que la parole sainte retrouva sa pureté et sa force, de même que de notre temps l'histoire a dû sa renaissance et ses progrès à l'examen plus attentif des sources. Mais ce trésor commun de tous les prédicateurs, chacun d'eux s'en sert et le dépense suivant son génie propre et son tempérament d'esprit; si bien qu'on pourrait presque caractériser un orateur sacré en déterminant de quelle manière il cite et commente les livres saints.

Lorsque Bossuet introduit dans ses discours quelque passage de l'Écriture, il se l'assimile, il entre dans la pensée et dans le mouvement du texte sacré; il se fait lui-même apôtre ou prophète, et l'on ne sait plus, dans ces commentaires pleins d'éloquence et parfois de poésie, ce qui appartient à Bossuet, et ce qu'il emprunte à son auteur. Son imagination biblique ne reste jamais au-dessous du texte et l'embellit quelquefois. Fénelon sans doute ne pénètre pas aussi avant que Bossuet dans le génie des Écritures; il ne s'y abandonne pas avec ce désintéressement et cet oubli de soi-même : elles lui fournissent plutôt des images vives, ou, comme il dit lui-même, des « figures touchantes [1], » dont il revêt et colore ses pensées et ses sentiments personnels. La Bible est pour lui comme un riche vocabulaire que possède sa mémoire facile et sûre, et où il puise les formes expressives de langage dont son âme a besoin. Mais, comme Bossuet, il n'a pas seulement la science des livres saints; il en a aussi le sentiment.

Chez Bourdaloue, c'est tout autre chose. Le P. Bretonneau l'a fort justement remarqué, « ce ne sont point tant les paroles des Pères qu'il rapporte, que leur doctrine et

1. *Dialogues sur l'Éloquence*, dial. I, édition Despois, p. 139.

leurs raisons[1]. » Des raisons, des témoignages, des arguments à l'appui de la doctrine, voilà ce que Bourdaloue demande à l'Écriture aussi bien qu'aux Pères. Il n'interprète pas les textes sacrés en orateur ou en poète ; il les explique en dialecticien et en érudit. En un mot, Bossuet se pénètre de l'Écriture ; Fénelon s'en inspire ; Bourdaloue s'en autorise.

Cette première différence en entraîne une autre. Bossuet et Fénelon, sans dédaigner ni les monuments postérieurs aux premiers siècles du christianisme, ni surtout les Pères de l'Église, qu'ils admiraient si vivement et qu'ils connaissaient à fond, s'adressaient pourtant de préférence au texte même des deux Testaments. Ce qui frappe davantage chez Bourdaloue, c'est l'étendue vraiment immense d'une érudition qui avait embrassé tous les apologistes, tous les Docteurs du moyen âge, tous les scolastiques, enfin tout ce qui existait de livres autorisés sur les matières de foi et de morale. Quel profit il a tiré de ces vastes connaissances, quelle richesse de doctrine il y a puisée, on le soupçonne aisément : nous y reviendrons.

Mais Bourdaloue ne rapporte pas seulement la doctrine des Pères ou des théologiens postérieurs : il leur emprunte aussi les interprétations qu'ils ont données des textes de l'Écriture. Rarement il cite un verset sans faire connaître le commentaire qu'il en a trouvé chez quelqu'un des Pères ou des anciens Docteurs. On ne s'étonnera donc pas s'il tombe dans les défauts familiers aux uns et aux autres. La subtilité dans l'interprétation des textes, une certaine propension à les détourner de leur sens primitif pour leur donner une signification symbolique et souvent arbitraire, le plaisir de réussir dans cette sorte de gymnastique ingénieuse, tous ces défauts, qu'on peut quelquefois reprocher à Bourdaloue, ne sont pas, à proprement parler, les siens : c'est chez les théologiens du moyen âge, et aussi, disons-le, chez les Pères, qu'il en a trouvé le séduisant et contagieux exemple. N'hésitons pas en effet à faire remonter jusqu'aux

1. Préface, t. I, p. 42.

Pères de l'Église grecque, et surtout de l'Église latine, l'origine de ces procédés dangereux que le moyen âge a poussés jusqu'aux exagérations les plus bizarres, et que l'éloquence sacrée du grand siècle n'a pu tout à fait répudier. Certes, ces premiers Docteurs d'une foi nouvelle et révélée, dont plusieurs comptent parmi les plus beaux génies qui aient honoré l'humanité, ont éclairé d'une bien vive lumière le texte des deux Testaments, résolu bien des problèmes, dissipé bien des nuages. Mais en même temps, enivrés comme ils l'étaient de la lecture des saints livres, toujours préoccupés de les mieux comprendre et de les approfondir davantage, frappés d'ailleurs jusqu'à l'évidence du sens figuratif de certains passages, ils se plaisaient à chercher toujours, sous les significations apparentes, des sens mystérieux; sous la lettre, un esprit caché. Ajoutons qu'avec tout leur génie ils ne vivaient pas dans les siècles du goût : or, c'est le goût qui marque l'invisible limite où l'interprétation cesse d'être naturelle et vraisemblable : c'est lui qui règle et tempère les plus ingénieux et ne leur permet pas de confondre la pénétration avec le raffinement, ni la profondeur avec la subtilité. Le goût est une faculté plus haute qu'il ne semble, parce qu'il n'est autre chose que le sentiment délicat de la vérité. Les premiers interprètes raffinèrent donc sur les textes : les théologiens postérieurs et les scolastiques raffinèrent encore sur les premières interprétations. Il n'est pas exact de dire que le moyen âge fut une longue immobilité. L'esprit humain ne saurait rester absolument immobile, et il fut au contraire très actif au moyen âge; sans doute, pendant ces longs siècles d'ignorance relative, encore que bien des germes cachés mûrissent en secret pour l'avenir, l'esprit humain n'inventa rien, n'avança pas. Mais il s'agita sans cesse dans le cercle de ses connaissances bornées : il y fit mille tours, mille exercices bizarres, subtilisa toutes choses, distingua, analysa, travailla constamment les mêmes idées, sans en découvrir aucune. Les commentateurs des deux Testaments, déjà portés par le caractère de leurs travaux et par l'exemple de leurs prédécesseurs à des

recherches infinies d'interprétation, glissaient de plus en plus sur cette pente qui les conduisait aux quintessences d'un symbolisme aussi invraisemblable que pédantesque. Comme des musiciens épris de leur art jusqu'au *dilettantisme* (qu'on me permette cette comparaison profane), ils exécutèrent sur les textes sacrés de véritables variations.

Bourdaloue considère un peu trop les Écritures à travers ces commentaires et ces renchérissements successifs. De là des défauts de goût, des subtilités étranges, des interprétations figuratives qui transportent tous les détails matériels à l'ordre moral, et donnent un sens mystique et inattendu aux circonstances les plus indifférentes, à ce qu'il semble, des faits de l'histoire sacrée. Mais, Bourdaloue lui-même nous en avertit, toutes ces applications abusives des textes qu'il accepte quelquefois avec trop de complaisance, ces véritables jeux d'esprit, ingénieux sans doute, mais d'autant plus irritants, il n'en est presque jamais l'auteur responsable. Ainsi, c'est à saint Grégoire qu'il emprunte la bizarre interprétation qu'on va lire.

« Il ne sera pas temps, dit saint Grégoire pape, de se disposer au jugement de Dieu quand ces signes avant-coureurs de la venue du Fils de l'homme paraîtront, je ne dis pas dans le ciel ni sur la terre, mais dans nous-mêmes; quand le soleil s'obscurcira, c'est-à-dire quand notre raison sera dans le désordre et dans les ténèbres, où la présence et l'horreur de la mort ont coutume de la jeter; quand la lune s'éclipsera, c'est-à-dire quand notre volonté, marquée par l'inconstance de cet astre, sera affaiblie, et hors d'état de former aucune résolution; quand les étoiles tomberont du firmament, c'est-à dire quand nos sens seront troublés et que nous en aurons perdu l'usage [1]. »

Voici encore, à l'appui du précepte de l'aumône, un texte qu'on n'attendait guère.

1. *Carême*. Jeudi de la 4e semaine. *Sur la Préparation à la mort*, 1re partie, t. II, p. 341.

« Saint Ambroise fait une observation aussi vraie qu'elle est ingénieuse, quand il dit que cette facilité qu'a le riche d'expier ainsi les désordres de sa vie nous est excellemment figurée par le miracle qu'opéra le Fils de Dieu dans la personne d'un malade dont parle saint Luc. Il était paralytique d'une main, et Jésus-Christ ne fit autre chose que de lui commander d'étendre cette main, qui dans le moment même se trouva saine : *Extende manum tuam, et restituta est.* Le remède était aisé ; mais ce qui fut alors un effet visible de la puissance du Sauveur est ce qui se passe tous les jours spirituellement et intérieurement dans la personne du riche ; car Dieu lui dit : *Extende manum tuam*, étendez, par un effet de charité, cette main si longtemps resserrée par une criminelle avarice, et vous sentirez la vertu de Dieu qui agira en vous. Étendez-la, et cette seule action sera le principe de la guérison de votre âme [1]. »

« Que le feu de l'enfer, dira encore Bourdaloue après saint Augustin, nous serve à exciter dans nous un autre feu, et à y éteindre encore un troisième feu, c'est-à-dire qu'il excite dans nous le feu de la charité et qu'il y éteigne le feu de la cupidité [2]. »

Marie, après avoir conçu le Rédempteur, « peut dire avec l'Apôtre, *mais bien plus justement que l'Apôtre : Et gratia ejus in me vacua non fuit.* Et cette grâce de mon Dieu n'a point été *stérile* en moi [3]. »

Tous les outrages de Jésus-Christ dans sa passion sont les figures exactes des outrages dont nous le couvrons en péchant. Ainsi nous lui enfonçons les épines par nos désordres; nous lui donnons un sceptre de roseau quand nous nous soumettons à lui pour nous révolter bientôt; nous lui mettons une robe d'écarlate quand nous le faisons *rougir* de nos fautes. « Ce n'est pas non plus sans mystère qu'on le couvre d'un manteau de pourpre... Était-il une *couleur* plus sortable à un roi qui devait former son

1. *Dominicales.* 8e dimanche après la Pentecôte. *Sur l'Aumône,* 2e partie, t. VI, p. 255.
2. *Carême.* Vendredi de la 2e semaine. *Sur l'Enfer,* 2e partie, tome III, p. 57.
3. Mystères. *Sur la Conception de la Vierge,* 2e partie, t. XI, p. 17.

royaume sur la terre, et qui devait l'amplifier par l'*effusion de son sang*[1]? »

Et ceci qui passe toute mesure : « La pourpre des Césars, dit saint Jérôme, s'était teinte de sang, mais du sang des hommes qu'ils avaient versé... Si elle éclatait, c'était du feu brûlant de leur ambition, et si elle rougissait, c'était bien moins de sa propre couleur que de leurs vices. Leur pourpre les faisait donc redouter, poursuit ce saint docteur; mais la pourpre de Jésus-Christ nous le fait à la fois respecter et aimer; car qui ne l'aimerait pas, voyant dans cette pourpre, avec les marques de sa royauté, les plus sensibles témoignages de sa charité[2]? »

Toutes ces citations sont tirées des sermons proprement dits : on trouverait dans les panégyriques des exemples relativement plus nombreux, et plus bizarres encore. Ainsi saint Étienne, qui entre le premier dans la voie du martyre, rappelle Moïse entrant le premier dans la mer Rouge : l'explication de cette figure, c'est, selon les Pères, « *que la voie du martyre devait faire, par l'effusion du sang, comme une espèce de mer Rouge dans l'Église*[3]. »

Saint Étienne est lapidé. « C'est bien ici, s'écrie Bourdaloue, que vous vérifiâtes à la lettre ces paroles du psaume : *Posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso* (*Psalm.* 20). Les Juifs accablaient Étienne de pierres, et vous vous serviez de ces pierres pour le couronner; ils lui en faisaient un supplice, et vous lui en faisiez un diadème d'honneur : leur cruauté semblait être de concert avec votre magnificence; vous vouliez mettre sur sa tête une couronne de pierres précieuses, et ils vous en fournissaient la matière : en effet, quelles pierres furent jamais plus précieuses que celles qui produisirent à l'Église ce premier martyr de notre religion[4]? »

1. Exhortations. *Sur le Couronnement de Jésus-Christ*, 2e partie, t. IX, p. 82-85.
2. Ibid., p. 85.
3. Panégyriques. *Sermon pour la fête de saint Étienne*, 2e partie, t. XII, p. 113-114.
4. Ibid., p. 115.

Ces mêmes pierres inspirent à saint Fulgence une pensée, selon Bourdaloue, aussi solide qu'ingénieuse. « Saint Étienne, dit ce Père, comme premier martyr du christianisme, est une des pierres vivantes dont Jésus-Christ commence à bâtir son Église, et les Juifs, qui sont eux-mêmes des cœurs de pierre, frappant cette pierre mystérieuse, en font sortir les étincelles de la charité et de l'amour de Dieu [1]. »

Que de semblables écarts de goût eussent été applaudis des contemporains de Voiture et des Précieuses, on ne s'en étonnerait pas. Mais n'est-il pas surprenant qu'un orateur du temps de Boileau, qu'un prédicateur solide et pratique, un écrivain correct et sobre comme était Bourdaloue, soit tombé dans ces défauts? Quand il suit dans cette voie les théologiens et les Pères, Bourdaloue, manifestement, sort de sa nature. Ses vastes études ecclésiastiques le font quelquefois retomber dans des défauts que le dix-septième siècle avait cessé d'admirer, mais qu'il toléra toujours dans la chaire, et qui retrouvaient même, de temps à autre, un retour de faveur. Venu après Bossuet, Bourdaloue renouvelle plus que lui ces abus d'interprétation symbolique contre lesquels M. de Bérulle et toute cette école de prédication, dont un savant critique nous a naguère raconté la naissance et les progrès [2], avaient sagement réagi. Par là, comme par l'excès de la dialectique, Bourdaloue, il est curieux de le remarquer, semble parfois renouer la chaîne interrompue avec les prédicateurs scolastiques des époques antérieures : à la différence que, chez ces derniers, les commentaires allégoriques remplaçaient l'enseignement utile et vraiment chrétien, tandis que, chez Bourdaloue, ce sont des détails, des accidents : la solidité de la doctrine n'y perd rien, et la gravité de la parole sainte n'en est pas diminuée. Nous savons cependant que ces défauts, quoique assez rares, ont rebuté plus d'un lecteur, même parmi les plus éclairés, et, par conséquent, expliquent dans une cer-

1. Panégyriques. *Sermon pour la fête de saint Étienne*, 2e partie, t. XII, p. 120.
2. M. Jacquinet, ouvrage cité.

taine mesure la tiédeur de quelques-uns de nos contemporains pour notre prédicateur. C'est pourquoi il était aussi nécessaire de les noter rapidement qu'il serait injuste d'y insister.

La principale conclusion que nous voulions tirer de tout ceci, c'est que Bourdaloue ne s'est pas, autant que Bossuet et Fénelon, abreuvé à ces eaux vives de l'Écriture sainte, qu'il n'en a pas reçu l'inspiration immédiate et pure. Il a retenu de l'étude des Pères les interprétations lumineuses et profondes, mais aussi les commentaires subtils et les applications de mauvais goût : il ne leur a pas dérobé ce sentiment de la grandeur biblique, si vif chez les Chrysostome et chez les Augustin, et qui perce à travers toutes les subtilités de l'exégèse. Chez Bourdaloue, comme chez tant d'autres, l'érudition et le commentaire ont étouffé le sentiment. On le regrette pour son éloquence. Peut-être une étude plus directe et mieux sentie de l'Écriture aurait donné à ses discours un peu plus de cette couleur et de cet éclat dont il est trop avare ; peut-être, selon l'expression de M. Sainte-Beuve, son ciel un peu triste et surbaissé s'entr'ouvrirait plus souvent et laisserait passer plus de rayons [1].

II

Il n'est pas douteux que Fénelon songe à Bourdaloue quand il écrit : « Son style est tout uni, il n'a aucune variété : d'un côté, rien de familier, d'insinuant et de populaire ; de l'autre, rien de vif, de figuré et de sublime : c'est un cours réglé de paroles qui se pressent les unes les autres ; ce sont des déductions exactes, des raisonnements bien suivis et concluants, des portraits fidèles ; en un mot, c'est un homme qui parle en termes propres et qui dit des choses très sensées..... Il est très capable de convaincre ; mais je ne connais guère de prédicateur qui persuade et

1. *Causeries du lundi*, t. IX, p. 224.

qui touche moins [1]. » En deux mots, Fénelon refuse à Bourdaloue la variété qui plaît, et le pathétique qui émeut. Il voit en lui un prédicateur solide, convaincant et correct, mais monotone et froid. Telles sont les deux critiques dont il nous faut contrôler l'exactitude et mesurer la portée.

Ce que nous avons dit, soit de l'esprit général de la prédication chez Bourdaloue, soit de ses procédés de composition et de dialectique, fait assez pressentir que les critiques de Fénelon ne sont pas sans fondement. La rigueur exclusive de la méthode entraîne nécessairement l'uniformité de l'exécution. Comment la forme changerait-elle, quand le fond ne change pas ? Toujours Bourdaloue instruit, raisonne et prouve. Le ton est celui d'un maître qui enseigne ou d'un raisonneur qui argumente ; le style est le langage de l'enseignement et de la logique, clair, exact, précis, sûr et arrêté ; rien n'est laissé dans le vague ; chaque mot est pris dans son sens propre et dans son étendue vraie. Ces qualités, Bourdaloue ne les perd jamais, les autres, il les atteint rarement. Il ne quitte pas les régions tempérées et moyennes, marchant d'un pas sûr, quelquefois rapide, sans jamais tomber, mais aussi sans prendre son essor vers les hautes cimes, et plus capable de conduire que de transporter. La teinte générale, un peu sombre et sévère, ne brille presque nulle part d'un éclat plus vif : aucune partie ne se détache et n'attire les yeux. Peu de métaphores ; peu de figures sensibles : parfois la comparaison qui éclaircit ; rarement l'image qui colore : rien qui séduise et qui plaise.

Ces reproches, Bourdaloue ne les aurait-il pas considérés plutôt comme des éloges ? N'avait-il pas entendu ces prédicateurs qui, pour plaire à leur auditoire, chargeaient l'enseignement chrétien d'ornements indignes ? Les faux-brillants et le bel-esprit n'étaient-ils pas le châtiment mérité de ces complaisances coupables, et ne fallait-il pas éviter plus que toute autre chose ces défauts, qui compromettent à la fois l'utilité et la dignité de la parole sainte ?

1. *Dial. sur l'Éloquence*, dial. II, édition Despois, p. 188.

Ce n'est pas le plaisir qu'on doit demander au prédicateur, mais le profit. Que ses discours soient aux yeux des mondains monotones et froids : qu'importe, pourvu qu'ils soient fructueux ? Telle était, nous le savons, la pensée de Bourdaloue. Mais dans l'intérêt même de l'enseignement chrétien, et pour lui assurer toute son efficacité, ne faut-il pas sacrifier un peu au plaisir, à l'imagination, à la sensibilité de l'auditeur ? L'art d'instruire ne doit-il pas faire alliance avec l'art de plaire ? Si tant de lecteurs aujourd'hui négligent Bourdaloue, tandis qu'ils ne se lassent pas de Bossuet, c'est que leur sentiment sur Bourdaloue diffère peu de eelui de Fénelon. Pour beaucoup d'entre eux, s'il faut tout dire, la lecture de notre prédicateur vérifie trop bien la justesse de ce vers célèbre :

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

Et si, en matière d'éloquence sacrée, la parole du fabuliste ne semble pas assez grave, on ne récusera pas du moins l'autorité du plus grand des orateurs, d'accord cette fois avec le plus aimable des poètes. Écrivant au cardinal de La Tour-d'Auvergne [1], Bossuet lui recommande la variété, « qui est, dit-il, tout le secret de plaire ». Si ce conseil s'était adressé à Bourdaloue, et si Bourdaloue l'eût suivi, il aurait aujourd'hui plus de lecteurs. A force de vouloir n'être qu'utile, il l'est dans la postérité à un moins grand nombre. Bourdaloue a trop oublié que, dans l'éloquence, comme dans la nature, il n'y a pas de fruits sans fleurs.

Nous ne ferons donc pas difficulté d'accorder à Fénelon gain de cause pour le fond. Sa critique est bien sévère pourtant, et sur quelques points tout à fait excessive. Quand Fénelon refuse, par exemple, à Bourdaloue l'art d'être familier à propos, c'est le contraire de la vérité. La familiarité est fréquente chez Bourdaloue, et ce mot

1. Cet écrit a été publié pour la première fois par M. Floquet, à la fin du second volume de ses savantes *Études sur Bossuet*.

même d'*insinuant* qu'ajoute Fénelon caractériserait assez bien le genre de familiarité propre à notre prédicateur. Ce n'est pas cette familiarité toujours grave, épiscopale et un peu hautaine de Bossuet, où l'on sent la condescendance d'un supérieur qui n'abdique pas, et d'où le grand évêque tire de merveilleux effets par le contraste même de la simplicité et de la grandeur; mais c'est bien une familiarité insinuante et doucement spirituelle. Car, on ne le remarque pas assez, ce solide et sévère orateur a beaucoup d'esprit, et quand on l'appelle le grave, le judicieux Bourdaloue, ces épithètes convenues ne disent pas tout. Sans doute l'esprit n'est jamais dans sa bouche la plaisanterie qui scandaliserait, encore moins le burlesque des prédicateurs du moyen âge. Sans doute encore, l'esprit chez lui ne remplace jamais la raison, et c'est à force de bon sens que Bourdaloue trouve la finesse. Il la trouve cependant, et non pas une fois, mais dans maint passage de ses *Sermons*, de ses *Exhortations*, de ses *Pensées*. Il sait manier l'ironie, non pas l'ironie âcre et passionnée d'un Pascal, l'ironie vibrante qui indigne et soulève, mais une ironie plus douce, qui pénètre sans blesser, qui fait sourire et désarme. Quelle fine raillerie dans le premier point du sermon *sur la Fausse conscience*, où Bourdaloue montre comme nous arrivons aisément à façonner notre conscience d'après nos désirs et nos intérêts! Détachons-en seulement cette page piquante :

« Dès qu'il ne s'agit point de l'intérêt, il ne nous coûte rien d'avoir une conscience droite, ni d'être réguliers et même sévères en ce qui regarde les obligations de la conscience. Notre intérêt cessant ou mis à part, ces obligations de conscience n'ont rien d'onéreux que nous n'approuvions et même que nous ne goûtions. Nous en jugeons sainement, nous en parlons éloquemment, nous en faisons aux autres des leçons, nous en poussons l'exactitude jusqu'à la plus rigide perfection, et nous témoignons sur ce point de l'horreur pour tout ce qui n'est pas conforme à la pureté de nos principes. Mais est-il question de notre intérêt? se présente-t-il une occasion où par malheur l'intérêt et cette pureté de principes ne se trouvent pas d'accord

ensemble? vous savez, chrétiens, combien nous sommes ingénieux à nous tromper. Dès là nos lumières s'affaiblissent, dès là notre sévérité se dément, dès là nous ne voyons plus les choses avec cet œil simple, cet œil épuré de la corruption du siècle. Parce qu'il y va de notre intérêt, ces opinions, qui jusqu'alors nous avaient paru relâchées, ne nous semblent plus si larges; et, les examinant de plus près, nous y découvrons du bon sens. Ces probabilités dont le seul nom nous choquait et nous scandalisait, dans le cas de notre intérêt, ne nous paraissent plus si odieuses. Ce que nous condamnions auparavant comme injuste et insoutenable, à la vue de notre intérêt, change de face et nous paraît plein d'équité. Ce que nous blâmions dans les autres commence à être légitime et excusable pour nous. Peut-être ne laissons-nous pas de disputer avec nous-mêmes; mais enfin nous nous rendons : et cet intérêt dont nous ne voulons pas nous dépouiller, par une vertu bien suprenante, fait prendre à nos consciences tel biais et tel pli qu'il nous plaît de leur donner [1]. »

Ce ton d'ironie familière se rencontre souvent chez Bourdaloue, surtout lorsque le prédicateur s'arrête, comme ici, à peindre les travers et à relever les contradictions du cœur humain. Peut-on encore imaginer une façon plus neuve et plus heureuse de faire sentir aux chrétiens la contrariété de leur conduite avec la loi de Jésus-Christ que cette ingénieuse supposition ? C'est dans le sermon du second *Avent* sur la Nativité de Jésus-Christ.

« Dites-moi, mes chers auditeurs, si Dieu vous avait envoyé un Jésus-Christ tout différent de celui que nous croyons; c'est-à-dire s'il vous était venu du ciel un sauveur aussi favorable à la cupidité des hommes, que celui que nous adorons y est contraire; si, au lieu de vous annoncer, comme l'ange, que ce Messie est un sauveur pauvre et humble, né dans l'obscurité d'une étable, je vous assurais aujourd'hui que cela n'est pas, qu'on vous a trompés, que c'est un sauveur d'un caractère tout opposé; qu'il est né dans l'éclat et dans la pompe, dans la fortune, dans l'abondance, dans les aises et les plaisirs de la vie, et que ce sont là les moyens à quoi il a attaché votre salut, et sur quoi il

1. *Premier Avent*, 3e dim., t. I, p. 109.

a entrepris de fonder sa religion ; si, par un renversement qui ne peut être, mais que nous pouvons nous figurer, la chose se trouvait ainsi, et que ce que j'appelle supposition fût une vérité, marquez-moi ce que vous auriez à corriger dans vos sentiments et à réformer dans votre conduite pour vous accommoder à ce nouvel Évangile. Changeant de créance, seriez-vous obligés de changer de mœurs? Faudrait-il renoncer à ce que vous êtes, pour être dans l'état de perfection où ce sauveur vous voudrait alors? ou plutôt, sans rien changer à ce que vous êtes, ne vous trouveriez-vous pas alors de parfaits chrétiens et n'auriez-vous pas de quoi vous féliciter d'un système de religion d'où dépendrait votre salut, et qui se rapporterait si bien à votre goût, à vos maximes, et à toutes les règles de vie que le monde vous prescrit ? N'est-ce pas alors que je devrais vous dire : Ne craignez point ; car voici au contraire un grand sujet de joie pour vous : *Evangelizo vobis gaudium magnum* (Luc, 2). Eh quoi? c'est qu'il vous est né un sauveur à votre gré et selon vos désirs, un sauveur commode, un sauveur suivant les principes duquel il vous sera permis de satisfaire vos passions ; un sauveur qui, bien loin de les contredire, les approuvera, les autorisera : or, voyant un tel sauveur, consolez-vous. Ne serais-je pas, dis-je, bien fondé à vous parler de la sorte ; et, en m'écoutant, ne vous diriez-vous pas à vous-mêmes remplis d'une joie secrète : Voilà le Sauveur et le Dieu qu'il me fallait? Ah! chrétiens, je le confesse, dans ce nouveau système de religion, vous auriez droit de vous réjouir ; mais vous êtes trop éclairés pour ne pas conclure de là que ce qui ferait alors votre consolation doit aujourd'hui vous saisir de frayeur [1]. »

Si l'on pouvait détacher toutes les pensées ingénieuses que Bourdaloue rencontre, si elles n'étaient pas le plus souvent inséparables de l'argumentation qui les contient et les motive, quel dossier on composerait, même pour les plus difficiles, à la décharge de notre prédicateur ! Qu'il reprenne, par exemple, ceux qui ont trouvé « l'art d'être dévots sans être chrétiens » :

« Dévotion zélée, dira-t-il, mais fort zélée pour autrui et très peu pour soi. Depuis que telle femme *a levé l'étendard de la dévo-*

1. Tome I, p. 380, sqq.

tion, il semble qu'elle soit devenue impeccable, et que tous les autres soient des pécheurs remplis de défauts...... On inquiète des gens, on les fatigue, on va même jusqu'à les accabler. Le prophète disait : Mon zèle me dévore ; mais combien de prétendus zélateurs ou zélatrices pourraient dire : Mon zèle, au lieu de me dévorer moi-même, dévore les autres[1] ! »

Ailleurs, se plaignant qu'on ne prie pas assez pour les morts, il opposera, dans une antithèse piquante, la conduite des païens à celle des chrétiens :

« Au lieu qu'autrefois les païens gageaient des hommes pour pleurer aux obsèques de leur parents, pendant qu'eux-mêmes ils étaient occupés à faire les sacrifices ordinaires pour apaiser leurs mânes, croyant, dit Sénèque, qu'ils remplissaient beaucoup mieux le devoir de la piété filiale par leur dévotion que par leurs larmes, et qu'il était beaucoup plus juste de se décharger sur d'autres de l'office de pleurer que de celui de prier ; nous, par une opposition bien bizarre, et par un aveuglement encore plus déplorable, nous gageons, au contraire, des hommes pour prier, et nous nous contentons du soin de pleurer[2]. »

Qu'est-ce que tout cela, sinon de l'esprit, et du meilleur? Je reconnais que la pensée, chez Bourdaloue, ne se condense pas en traits rapides, que l'esprit ne jaillit pas en étincelles imprévues et soudaines : c'est plutôt une lumière continue qui éclaire doucement tout un morceau et qui brille moins vivement, parce qu'elle se disperse davantage. Mais n'est-ce point assez pour faire voir que l'agrément chez Bourdaloue s'unit plus qu'on ne le pense à la solidité, et que cette nourriture substantielle ne manque pas non plus de saveur ?

Ce qui ressemble le plus à l'esprit véritable, et ce qui en est l'ordinaire indice dans l'éloquence comme dans le commerce de la vie, c'est le tact, le respect des convenances. Bourdaloue n'y manque pas. Nous aurons à mar-

1. Pensées. *Défauts à éviter dans la dévotion*, t. XIV, p. 281.
2. Mystères. *Pour la Commémoration des morts*, 3e partie, t. XI, p. 353.

quer la réserve qu'il sait garder même dans les peintures les plus délicates et dans les portraits les plus fidèles. Il n'est pas superflu de noter ici qu'il prend toujours grand soin de ne blesser personne. Ses plus dures sévérités, toujours amenées, ne sont jamais brutales, mais tempérées par des égards affectueux, et par une sorte de tendre respect pour les auditeurs. Les précautions oratoires sont nombreuses et toujours habiles. Ne parlons pas trop légèrement de ces artifices du langage : ils ont leur valeur et leur raison d'être. Le respect des *mœurs*, au sens de la rhétorique, était, aux yeux des anciens, une des qualités essentielles de l'orateur : ils en faisaient une partie de l'art de plaire. Pour plaire, en effet, c'est déjà quelque chose que de ne déplaire pas.

Une étude attentive des détails du style nous conduirait aussi à faire bien des réserves sur le jugement sommaire et trop absolu de Fénelon. Sans doute « l'ordre et le mouvement que Bourdaloue met dans ses pensées, » selon la définition de Buffon, sont toujours à peu près les mêmes; les phrases semblent jetées dans un moule uniforme ; la variété manque, et aussi l'éclat. Mais quelle sûreté de marche, quelle vigueur croissante et quelle plénitude dans ces périodes moins oratoires que logiques, qui énumèrent et enveloppent tous les détails de la pensée ! Et si l'on considère l'expression, quelle justesse, et par la justesse même, quelle force ! Combien d'alliances de mots éloquentes, et parfois de hardiesses heureuses, soit que, le jour de Noël, il célèbre les « anéantissements adorables » de son Dieu, ou, le jour de sa Passion, sa « faiblesse toute-puissante », ou qu'il confonde « ces vertus chimériques et plâtrées dont nous recevrons plus de confusion que de nos vices mêmes reconnus de bonne foi et confessés » ! Cherche-t-il à donner une idée des tourments que l'âme réprouvée trouvera dans la vue de ses crimes, sans cesse présents à son souvenir, il ne recule pas devant une comparaison presque repoussante, et la plus capable d'inspirer, comme il le souhaite, « l'horreur de la corruption. »

« Ah ! chrétiens, s'écrie-t-il, ne vous rebutez pas de la supposition que je vais faire ; peut-être blessera-t-elle la délicatesse de vos esprits ; mais plût à Dieu que par là même elle pût vous inspirer une sainte horreur de la corruption de vos cœurs ! Si l'on venait à remuer une eau bourbeuse et dormante, et qu'exposant devant vous toutes les immondices qu'elle renferme, on vous forçât à en soutenir toujours la vue, ce serait pour vous non pas un spectacle, mais un supplice, mais un martyre aussi rigoureux qu'humiliant. Or telle et bien plus insoutenable encore est la peine que Dieu réserve, dans l'enfer, à une âme, par exemple, sensuelle et impudique. Il lui fera voir du même coup d'œil tout ce qu'il y a eu dans elle, par la concupiscence de la chair, de plus sale et de plus infect. Consentements secrets, désirs criminels, espérances conçues, occasions cherchées, commerces scandaleux, entretiens lascifs, libertés, regards, dissolutions, mollesses ; il lui rendra tout cela présent, et la fixant à cet objet, dont rien ne pourra plus la détourner : Regarde, lui dira-t-il à chaque moment de l'éternité, voilà les suites de ton incontinence, voilà ce qu'a produit ton cœur [1] ! »

Voulez-vous au contraire un tableau plein de mouvement, de vie, et tout rayonnant d'une douce lumière : contemplez cette peinture des processions du Saint-Sacrement :

« De toutes parts on se rend au lieu désigné pour la marche ; on se dispose ; on se range ; une nombreuse assemblée, ou, pour mieux dire, une nombreuse cour, se forme de tous les états et de toutes les conditions, depuis le plus petit et le plus pauvre jusques au prince, jusques au monarque. A l'aspect de la Divinité présente, toute dignité disparaît ; chacun à l'envi ne pense à se distinguer que par ses hommages et ses respects..... Les rues sont jonchées de fleurs, les maisons parées et ornées, les autels dressés sur la route d'espace en espace, pour recevoir le Seigneur et pour lui servir en quelque manière de repos..... Il est au milieu de ses ministres comme grand-prêtre et pontife souverain ; il est sous le dais comme roi du ciel et de la terre. On lui offre de l'encens, et il le reçoit comme Fils de Dieu et

1. *Carême.* Vendredi de la 2e semaine, *sur l'Enfer*, 1re partie, tome III, p. 43.

Dieu lui-même. Le bruit même des armes se fait entendre et l'honore comme vainqueur du monde. Que de voix s'élèvent pour célébrer son nom et pour l'exalter ! Que de cantiques de louanges ! que d'harmonieux concerts ! que de bénédictions ! que d'adorations ! Tout s'humilie, tout se prosterne. Il me semble que je pourrais bien lui appliquer les belles et mystérieuses paroles du prophète : Il a établi sa demeure dans le soleil, et il y paraît avec la même grâce qu'un époux qui sort de sa chambre nuptiale. Il a pris son essor comme un géant pour fournir sa course, et, sur son passage, il répand le feu de tous côtés et les rayons de sa lumière [1]. »

Non, après de semblables morceaux, il n'est plus permis de dire que le style de Bourdaloue soit constamment monotone et terne, et l'on doit convenir qu'il a su plus d'une fois trouver d'autres qualités que la propriété et que la correction. Les critiques de Fénelon restent vraies en général ; mais, soit qu'il ait mis quelque exagération dans l'expression de sa pensée, soit qu'il n'ait pu donner en quelques lignes que la note d'ensemble, son jugement demeure tout à la fois excessif et incomplet ; bien des exceptions et des réserves le doivent adoucir. Ces réserves nous permettront de comprendre l'admiration si vive dont Bourdaloue fut l'objet au dix-septième siècle, et la justesse générale des observations de Fénelon nous expliquera que cette admiration se soit peu à peu refroidie, et que l'enthousiasme ait fait place à l'estime.

III

Le défaut d'émotion et de pathétique est de même fort justement reproché à Bourdaloue. Mais ici encore on ne saurait admettre qu'un prédicateur si longtemps admiré du grand siècle, et placé si haut par les louanges des meilleurs juges, de Boileau, de La Bruyère, de madame de

1. *Essai d'Octave du Saint-Sacrement*, 8e jour, t. XV, p. 429-430.

Sévigné, de Fénelon lui-même [1], ait été absolument dépourvu d'une des qualités les plus nécessaires à l'orateur, le don d'émouvoir. Il est d'autant plus difficile de le croire que Bourdaloue n'avait pas ces ornements, ces recherches, ces fausses beautés qui peuvent séduire, et qui, s'ajoutant, il est vrai, à des talents plus sérieux, contribuèrent à la vogue d'un Fléchier, par exemple, ou d'un Mascaron. Aussi un examen attentif des *Sermons* nous montre-t-il que Bourdaloue n'est pas, comme Fénelon le dit, et comme beaucoup d'autres l'ont pensé après Fénelon, tout à fait incapable de toucher.

On peut noter d'abord certains passages, peu fréquents, j'en conviens, pourtant en nombre appréciable, où la modification sensible du ton traduit une émotion vraie. Ainsi ce pathétique propre à la chaire, qu'on peut dire créé par la prédication chrétienne, et qui s'appelle l'onction, ces effusions affectueuses où l'âme du ministre de miséricorde semble se répandre, parle au cœur du fidèle, et le pénètre comme d'un attendrissement contagieux, ne sont pas sans exemple chez Bourdaloue.

Dans son sermon pour la *Commémoration des Morts*, il sollicite la pitié de ses auditeurs pour ces âmes qui souffrent dans le Purgatoire, et que nos prières pourraient délivrer.

« Que serait-ce si Dieu, au moment que je vous parle, faisait paraître devant vous ces âmes affligées, et que vous fussiez témoins de leurs tourments? que serait-ce si vous entendiez leurs gémissements et leurs plaintes, et si, du fond de leurs cachots, elles poussaient jusqu'à vous ce cri lamentable: *Miseremini mei* (Job, 19)? Vous, mon cher auditeur, si tendre à la compassion, vous qui, sans frémir, ne pourriez voir un criminel à la torture,

1. Dans son *Mémoire sur les Occupations de l'Académie française*, écrit à la fin de sa vie (1713), Fénelon n'est pas aussi sévère pour Bourdaloue que dans les *Dialogues sur l'Éloquence*. On lit en effet, dans la *seconde partie* de ce *Mémoire:* « Combien de styles différents avons-nous admirés dans les prédicateurs avant que d'avoir éprouvé celui du P. Bourdaloue, qui a effacé tous les autres, et qui est peut-être arrivé à la perfection dont notre langue est capable dans ce genre d'éloquence! » L'éloge serait ici plutôt excessif.

verriez-vous sans pitié tant d'âmes justes dans le triste état où elles sont réduites? Vous êtes en peine de savoir qui sont ces âmes; mais pouvez-vous l'ignorer? Approchez-vous, dirais-je, reconnaissez-les : voilà l'âme de votre père, de ce père dont vous possédez les biens, de ce père qui s'est épuisé pour vous, de ce père à qui vous devez tout ce que vous êtes; il souffre peut-être de vous avoir trop élevé, et il attend de votre reconnaissance que vous preniez au moins maintenant ses intérêts auprès de Dieu. Passez plus avant : voilà cet ami dont la mémoire vous devrait être si précieuse, et à qui peut-être vous ne pensez plus ; il est présentement en état d'éprouver si votre amitié était sincère; il languit, et il ne peut être soulagé que par vous ; priez, et Dieu mettra fin à ses peines : dans un besoin si pressant, lui refuseriez-vous un secours qui lui est nécessaire, et qui vous doit coûter si peu[1] ? »

La fameuse péroraison de saint Vincent de Paul implorant les dames chrétiennes pour les pauvres orphelins qui allaient périr sans leurs secours n'était pas d'un pathétique plus vif et plus vrai que ce touchant appel à tous ceux qui ont vu mourir quelque personne aimée. Il en est de même de cette délicate peinture des joies de la charité, où il semble que le souvenir personnel de joies semblables rende l'accent de l'orateur plus pénétrant encore et plus vrai.

« Hé, mesdames, est-il pour des âmes bien nées un plaisir plus doux que de consoler les affligés, que d'essuyer leurs larmes, que de leur rendre le calme, la paix, la santé, la vie; que d'être, après Dieu, leur espérance, leur refuge, leur bonheur? Servez ici de témoins, vous qui l'avez goûté, ce plaisir si pur, ce plaisir si digne d'un cœur chrétien; dites-nous ce que vous avez senti lorsqu'entrant dans de pauvres retraites, et y paraissant l'aumône à la main, vous avez vu la sérénité se répandre sur tous les visages; que vous avez vu père, mère, enfants, rassemblés autour de vous, vous accueillir comme des anges envoyés du ciel; que vous avez vu des malades reprendre leurs forces et revoir le jour qu'ils semblaient avoir déjà perdu. En arrêtant

1. *Mystères*, t. XI, p. 318-319.

le cours de tant de pleurs qu'arrachaient la tristesse et les douleurs les plus amères, avez-vous pu retenir les vôtres, qu'une onction toute sainte et toute divine faisait couler ? C'est à vous à nous l'apprendre, et qui ne nous en croira pas n'a, pour se convaincre, qu'à se mettre en état d'en faire la même épreuve que vous [1]. »

Le prêtre s'apitoie sur toutes les infortunes. Après avoir entendu Bourdaloue plaider la cause des pauvres, écoutons-le intéresser la compassion en faveur des prisonniers, d'abord s'ils sont innocents, et plus encore s'ils sont coupables.

« Mais je veux enfin qu'ils soient coupables ; et j'en reviens à la pensée de saint Chrysostome, que, s'ils sont indignes de la liberté, ils n'en sont, par cette indignité même, que plus misérables. Les innocents ont le témoignage de leur conscience pour les soutenir ; mais ceux-ci, dans leur propre cœur, ont un bourreau domestique qui ne cesse point de les tourmenter. Dans l'attente d'un jugement dont ils ne peuvent se défendre, et dont ils prévoient toute la rigueur, durant ces journées et ces nuits où, séparés de toute société et de tout commerce, ils n'ont, dans l'horreur des ténèbres, qu'eux-mêmes de qui prendre conseil, quelles réflexions les agitent ? Quelles vues de la mort, et d'une mort ignominieuse, d'une mort violente et douloureuse ! que d'idées lugubres ! que d'images effrayantes et désespérantes ! Ajoutez à ces tourments de l'esprit les souffrances du corps : un cachot infect pour demeure, un pain grossier et mesuré pour nourriture, la paille pour lit. Ah ! mesdames, y a-t-il de l'humanité à ne leur pas donner dans ces extrémités les faibles soulagements dont ils sont encore capables ? Pour être criminels, ne sont-ce pas toujours des hommes ? Chez les païens même et chez les nations les plus féroces, on ne les abandonnerait pas ; et n'est-il pas honteux que la charité chrétienne trouve en nous des cœurs moins compatissants et moins tendres qu'elle n'en a trouvé dans les infidèles [2] ? »

Je ne sais si des prisonniers reconnus coupables eussent rencontré chez les païens autant de pitié que veut bien

1. *Exhortations,* t. VIII, p. 35-36.
2. *Ibid.,* p. 53.

le croire Bourdaloue; mais, à coup sûr, ils n'auraient trouvé personne pour se faire ainsi publiquement l'avocat ému de leur misère. Le christianisme seul pouvait inspirer cette généreuse et touchante hardiesse de solliciter les bienfaits de la charité pour ceux mêmes que l'on condamne. Avant lui et sans lui, qui aurait prononcé cette simple et sublime parole : *Pour être criminels, ne sont-ce pas toujours des hommes ?*

Plus d'une page révèle chez Bourdaloue ce zèle apostolique du prêtre chrétien, qui n'a d'autre ambition sur la terre et qui ne demande à Dieu d'autre grâce que de sauver les âmes. De là des mouvements affectueux et une ardeur de charité d'autant plus touchante que l'austérité de la dialectique semblait moins comporter ces accents plus tendres. Un contraste rend toujours les impressions plus sensibles. Les larmes ne sont jamais plus capables de nous émouvoir que lorsqu'elles sillonnent un mâle visage. Quelles larmes au théâtre sont plus pathétiques que celles du vieil Horace? C'est ainsi qu'à l'émotion s'ajoute le charme d'une demi-surprise dans ces passages de Bourdaloue où l'on sent, chez ce dialecticien, battre un cœur d'apôtre.

« Dissipez, mon Dieu, s'écrie-t-il en parlant des hommes égarés par l'amour du monde, dissipez le charme qui les aveugle; pénétrez-les d'une crainte salutaire du péché; inspirez-leur une haute estime de votre grâce. Il y a jusques au milieu de la cour de fidèles Israélites qui ne fléchissent point le genou devant Baal ; il y a des âmes droites, pieuses, innocentes. Que ce discours serve à réveiller toute leur ferveur; qu'il leur donne une sainte avidité d'accumuler bonnes œuvres sur bonnes œuvres, et mérites sur mérites! Ce sont les seules richesses que nous pouvons emporter avec nous, et que nous retrouverons dans l'éternité bienheureuse, etc. [1]... »

La charité, au sens chrétien, n'est pas seulement l'amour des hommes, mais aussi et par-dessus tout l'amour

1. *Carême.* Mercredi de la 5e semaine. *Sur l'état de péché et l'état de grâce,* fin, t. IV, p. 88.

de Dieu. Écoutons Bourdaloue parler à son divin Maître. Quel sentiment grave, mais tendre et profond, dans cet acte de reconnaissance, qu'il faut citer encore une fois [1], et où respire la joie humble et pleine de la créature qui possède son créateur. C'est à la fin du sermon *sur la Paix chrétienne*.

« Voilà l'état, ô mon Dieu! le dirai-je? où, quoique indigne de vos miséricordes, il me semble que je me suis quelquefois trouvé moi-même, et où je me trouve encore quand je me tourne vers vous. Quoique je ne puisse savoir avec assurance si je suis en grâce et digne d'amour, permettez-moi néanmoins, Seigneur, de faire ici cette confession publique. Je ne sais si vous êtes content de moi, et je reconnais même que vous avez bien des sujets de ne l'être pas ; mais pour moi, mon Dieu, je dois confesser à votre gloire que je suis content de vous, et que je le suis parfaitement. Il vous importe peu que je le sois ou non ; mais, après tout, c'est le témoignage le plus glorieux que je puisse vous rendre; car dire que je suis content de vous, c'est dire que vous êtes mon Dieu, puisqu'il n'y a qu'un Dieu qui me puisse contenter [2]. »

. Et ces belles paroles sur la confiance avec laquelle il faut parler à Jésus-Christ, ne les croirait-on pas tombées des lèvres de Fénelon ?

« Ce n'est point par une abondance de paroles que l'on s'énonce; souvent la bouche ne dit rien, mais l'âme sent : et qu'est-ce que ce sentiment? qu'il est touchant, qu'il est consolant, qu'il est efficace et puissant! A l'exemple de ce disciple favori qu reposa sur le cœur de Jésus-Christ, on s'endort tranquillement entre ses bras et dans son sein. Quel mystérieux sommeil! quel repos [3]! »

Lisez enfin l'éloquente prière qui ouvre cet essai d'Octave du Saint-Sacrement d'où nous avons tiré cette dernière citation, lisez tout entier le beau panégyrique de saint

1. Voy. l'Introduction, § I. *Biographie*.
2. T. IV, p. 323-324.
3. T. XV, p. 385.

François Xavier [1], où, pour célébrer une des gloires de son ordre, Bourdaloue semble avoir pris à cœur de se surpasser lui-même; et dites si Bourdaloue n'avait pas quelquefois cette onction, cette tendresse sympathique, dont Bossuet aussi, malgré sa sublimité, nous offrirait plus d'un exemple, que Massillon, quoi qu'on en dise, n'eut jamais au même degré, et dont Fénelon reste le plus aimable et le plus touchant modèle.

Si le sévère Bourdaloue sait ainsi s'attendrir, est-il besoin d'ajouter qu'il ne laisse pas s'éteindre les foudres de la sainte parole, et qu'il sait aussi imprimer dans les cœurs les terreurs salutaires du christianisme? Écoutons-le parler encore aux riches, non plus pour implorer leur compassion, mais pour effrayer leur endurcissement.

« Idolâtres de vos sens et tout occupés de vous-mêmes, vous n'avez d'attention que pour vous-mêmes, de sentiment que pour vous-mêmes. Que le pauvre pâtisse dans la disette, que le malade languisse sur la paille, que la veuve chargée d'enfants et percée de leurs cris ressente toutes leurs douleurs et ne puisse répondre à leurs gémissements que par ses larmes, comme ce sont des maux étrangers et qui n'approchent point de vous, pourvu que votre sensualité soit satisfaite, pourvu que votre corps ait toutes ses commodités et toutes ses aises, vous êtes contents et vous ne pensez guère si les autres le doivent être. Mais Dieu y pense! et viendra le temps où il saura vous y faire penser malgré vous, quand, pour la justification de sa providence, il vous demandera raison du pauvre; quand il vous traitera comme vous avez traité le pauvre, quand il vous jugera sans miséricorde comme vous avez rejeté le pauvre sans compassion [2]. »

Ainsi ni les émotions fortes ni les émotions douces, ou, comme dirait Aristote, ni la terreur ni la pitié ne font défaut chez Bourdaloue. Toutefois, il faut en convenir, les passages semblables à ceux que nous avons rapportés sont assez rares et le plus souvent assez courts. La modification du ton n'y est presque jamais soudaine ni très sensible.

1. T. XII, p. 29.
2. *Carême*, 1er vendredi, *sur l'Aumône*, 1re partie, t. II, p. 119.

L'émotion s'y trouve ; mais il faut pour ainsi dire aller l'y chercher : toujours sobre et contenue, elle ne se répand pas vivement au dehors, n'éclate point. Enfin il semble que ces émotions appartiennent moins au prédicateur qu'à la religion même, et que le pathétique, dans les bornes étroites où il se renferme chez Bourdaloue, soit comme un fruit naturel du christianisme cru avec ferveur et prêché avec zèle. « Un clerc mondain et irreligieux, s'il monte en chaire, est déclamateur [1], » a dit La Bruyère. Nous pouvons dire à notre tour : Un prêtre saint, pénétré de ses devoirs et de la grandeur de sa mission, s'il monte en chaire, est nécessairement ému, au moins quelquefois. Mais nous trouvons chez Bourdaloue une émotion d'un autre genre, plus personnelle, plus intime, inhérente à la trame même du discours, et que la critique de Fénelon, ici encore trop exclusive, semble méconnaître.

Cette émotion, il est également difficile de la définir en elle-même et d'en faire comprendre la nature par des citations choisies. Il ne faut point, en effet, la chercher dans tel ou tel morceau qui se puisse détacher. Ce n'est pas un sentiment qui s'éveille à un moment déterminé, nous possède quelque temps, pour s'évanouir ensuite ; c'est une impression d'ensemble, résultant de la marche du discours tout entier ou tout au moins d'une de ses parties, qui se développe et devient plus aiguë par l'enchaînement et le progrès du raisonnement même, sorte de *crescendo* lent et insensible d'une même note de plus en plus vibrante. C'est ce que madame de Sévigné sentait et exprimait si bien, quand elle écrivait au sujet de Bourdaloue : « Il m'a souvent ôté la respiration, par l'extrême attention avec laquelle on est pendu à la force et à la justesse de ses discours, et je ne respirais que quand il lui plaisait de finir [2]. » Oui, cette investigation de plus en plus profonde et précise, cette déduction sans paix ni trêve captive l'entendement et le maîtrise par une sorte de curiosité impatiente,

1. *De la chaire.*
2. Lettre au président de Moulceau, avril 1686.

émue, sans cesse satisfaite et sans cesse croissante. « Le cœur, dit Pascal, a ses raisons que la raison ne connaît pas. » Ne pourrait-on pas retourner au profit de Bourdaloue le mot de Pascal et dire : La raison a ses émotions différentes de celles du cœur? Émotions de l'intelligence qui cherche la vérité, la poursuit, l'entrevoit, la découvre enfin, la pénètre, l'approfondit, la possède. Émotions semblables à celles qui animent et soutiennent le philosophe dans ses méditations austères, le savant dans ses expériences, le mathématicien lui-même dans ses études abstraites et tout idéales. Les théologiens distinguent l'orgueil de l'esprit et l'orgueil du cœur : l'esprit, comme le cœur, a ses passions, ses plaisirs, ses ivresses. Ce sont des émotions de cet ordre, les émotions de l'entendement et de la pensée, que m'inspire la lecture suivie d'un sermon de Bourdaloue, et que devaient ressentir bien plus encore ceux qui l'entendaient, « pendus à la force et à la justesse de ses discours. » Il éprouve lui-même et fait partager aux autres, tour à tour, cette ardeur de l'esprit qui attaque un sujet, s'en rend maître, l'envisage sous toutes ses faces, en sonde pour ainsi dire tous les replis, et ce contentement de l'intelligence satisfaite qui se repose enfin dans la plénitude de la lumière.

Une fois déjà Bourdaloue nous a fait penser à Démosthène. Nous ne prétendons établir entre ces deux orateurs aucune parité, et les diversités qui les séparent l'emportent trop sur les analogies qui les rapprochent pour qu'on puisse même tenter un parallèle. Pourtant la nature de leurs moyens oratoires n'est pas toujours différente : d'excellents critiques l'ont remarqué avant nous. On éprouve à la suite de Démosthène cette même impression d'une marche haletante vers une clarté à chaque pas plus sensible. Chez les deux orateurs, l'émotion, le pathétique, sont intimement liés à l'argumentation et se développent avec elle. On a défini l'éloquence de Démosthène *la raison passionnée :* c'est qu'en effet, dans ses admirables discours, jamais la raison ne se tait pour laisser parler la passion toute seule. A mesure que la raison s'éclaire, la passion

s'échauffe, et quand la raison parvient au point suprême de l'évidence, la passion arrive du même coup à ses plus sublimes transports. Seulement la définition, admirablement juste pour l'orateur grec, serait outrée si on l'appliquait au prédicateur français. Il n'y a point, à proprement parler, de passion chez Bourdaloue. L'incomparable Démosthène a emporté le secret de cet art tout grec par lequel des éléments, en apparence aussi opposés que la raison et la passion, loin de se nuire, loin de s'exclure l'un l'autre, se mêlent, se confondent, et s'entr'aident par cette union même. La passion, chez Démosthène, jaillit de toutes les sources, et conserve son jeu libre au sein même de cette dialectique qui la couvre et l'enveloppe. Invisible et présente, elle anime le raisonnement, le soulève, le fait vivre de sa vie : sous chacun des arguments, on la sent qui palpite. Tous les grands sentiments de l'âme humaine sont tour à tour et sans cesse tenus en éveil par cette argumentation dont ils sont le perpétuel soutien et comme le souffle intérieur. Ainsi le pathétique, chez Démosthène, n'est pas seulement une émotion toute rationnelle, résultat indirect de la dialectique : c'est la passion véritable, aussi distincte et aussi inséparable du raisonnement que l'âme est distincte et inséparable du corps. De là, chez l'orateur grec, une solidité égale à celle de Bourdaloue, avec une tout autre véhémence. Bourdaloue n'est donc que l'image affaiblie de Démosthène : mais n'est-ce point assez pour sa gloire qu'on puisse lui trouver quelques traits communs avec le plus parfait modèle de l'éloquence antique ?

Quelques citations, nous le sentons, éclairciraient mieux que toutes les paroles ce côté de l'éloquence de Bourdaloue. Mais, encore une fois, il faudrait rapporter des discours entiers ; car il s'agit ici d'une impression d'ensemble qui est, pour ainsi dire, la résultante de l'accord et de l'enchaînement de toutes les parties. Renvoyons donc, puisque nous ne pouvons mieux faire, le lecteur à Bourdaloue lui-même. Qu'on lise par exemple en entier et tout d'une haleine le sermon du premier Avent *sur le Jugement dernier*. Le fond est d'une théologie savante et abstraite ;

mais la progression du plan, la démonstration complète et détaillée de toutes les parties, la force et la cohésion de cette logique infatigable exercent insensiblement sur l'âme une action puissante à laquelle elle n'est pas libre d'échapper. Bourdaloue veut montrer qu'au tribunal de Dieu nous serons jugés, chrétiens par notre foi, hommes par notre raison. « Dieu nous jugera par notre foi, parce que c'est notre foi qui nous accusera devant lui; parce que c'est notre foi, si jamais nous avons le malheur d'être réprouvés, qui dictera elle-même l'arrêt de notre réprobation. » — Mais, cette foi, si nous l'avons perdue, si nous l'avons renoncée et abandonnée? — Il n'importe : elle se réveillera, elle ressuscitera au dernier jour, et c'est elle qui viendra confondre notre apostasie. *Baptismus ornat Christi militem, convincit desertorem* (Cyprian.). — Mais le libertin fera appel de la foi à la raison. — C'est donc aussi par sa raison que Dieu va le juger; car si la raison, sans la grâce et sans la foi, n'a pas la vertu de nous sauver, elle est plus que suffisante pour nous condamner. Dieu nous jugera donc par la droite raison que nous avons reçue en naissant. « Nous choquons ouvertement cette raison, et nous nous révoltons contre elle ; il la suscitera contre nous. Nous ne voulons pas écouter cette raison quand elle nous parle; il nous la fera entendre malgré nous. Nous nous formons des prétextes pour engager cette raison dans le parti de notre passion; il dissipera tous ces prétextes, en nous découvrant à nous-mêmes ce qu'il y avait en nous de plus caché, et ce que nous n'y voulions pas apercevoir. » — Mais enfin, « si notre raison a été en effet dans l'erreur, et que ce soient les erreurs de notre raison qui nous aient fait pécher, comment Dieu nous condamnera-t-il par elle? — Alors même, Dieu aura toujours droit de nous juger par notre raison; par notre raison trompée sur certains articles, tandis qu'elle aura été si éclairée sur d'autres; par notre raison trompée à certains temps de la vie, après avoir été si éclairée en d'autres temps. *Arguam te et statuam contra faciem tuam.* (*Psalm.* 49.) »

Chacune de ces propositions successives, confirmée par

une logique ferme et sûre, appuyée de citations des Écritures ou de réflexions habilement empruntées aux Pères, pousse plus loin la démonstration générale. Ainsi l'homme coupable, qu'il soit croyant ou incrédule, que sa raison ait conservé sa rectitude première ou qu'elle soit aveuglée par l'erreur, reste en face du tribunal de Dieu sans refuge, sans espérance. Or, malgré l'insuffisance de ce dessin rapide, ne pressent-on pas l'intérêt croissant que développe cette poursuite incessante et victorieuse du pécheur, pressé, traqué pour ainsi dire par cette dialectique puissante qui trouve en lui-même les instruments de sa condamnation, et retourne contre lui jusqu'à ses apparentes excuses ? L'argumentation, chez Bourdaloue, recèle donc une sorte de chaleur latente, qui ne jaillit pas en flammes, mais qui se développe par une progression continue, et qui, parvenue à un certain degré d'intensité, produit en quelque manière le pathétique.

Bourdaloue émeut encore, et devait surtout émouvoir ses contemporains par ces peintures morales qui suivent presque toujours la partie proprement didactique de ses sermons, et où il se plaît à confronter, pour la confusion des pécheurs, le mal que nous pratiquons avec le bien que nous devrions faire. Mais dans ces vigoureux réquisitoires, comme tout à l'heure dans la dialectique, l'émotion n'a pas de rôle apparent, ni, pour ainsi dire, d'existence propre : elle résulte encore de la marche même et de la progression du développement. Ce qui la fait naître, c'est la clairvoyance redoutable du moraliste, c'est l'exactitude minutieuse de la peinture, c'est la précision des détails accumulés avec une sorte d'insistance curieuse et implacable. Ajoutons à ces causes la force du style et l'énergie de l'expression, qui s'accusent principalement dans les morceaux de ce genre. Le sermon même que nous venons d'analyser nous en offre un exemple :

« Nous péchons contre toutes les vues de notre raison, et c'est par où Dieu d'abord nous jugera. Car enfin, pourra-t-il dire à tant de libertins et à tant d'impies, puisque votre raison était

le plus fort retranchement de votre libertinage, il fallait donc exactement vous attacher à elle; et, pour ne donner aucune prise à ma justice, plus vous vous êtes licenciés du côté de la foi, plus deviez-vous être réguliers, sévères, irrépréhensibles du côté de la raison. Or, voyons si c'est ainsi que vous vous êtes comportés; voyons si votre vie a été une vie raisonnable, une vie d'hommes. Et c'est alors, chrétiens, que Dieu nous produira cette suite affreuse de péchés dont saint Paul fait aux Romains le dénombrement, et qu'il reprochait à ces philosophes qui par la raison avaient connu Dieu, mais ne l'avaient pas glorifié comme Dieu : des impudicités abominables, et dont la nature même a horreur; des artifices diaboliques à inventer sans cesse de nouveaux moyens de contenter les plus sales désirs, et une scandaleuse effronterie à en faire gloire; des injustices criantes à l'égard du prochain, des violences, des usurpations, des oppressions soutenues du crédit et de la force ; des perfidies noires et des trahisons, communément appelées intrigues du monde ; des jalousies enragées, qu'il me soit permis d'user de ce terme, fomentées du levain d'une détestable ambition ; des animosités et des haines portées jusqu'à la fureur, des médisances jusques à la calomnie la plus atroce, des avarices jusques à la cruauté la plus impitoyable, des dépenses jusques à la prodigalité la plus insensée, des excès de table jusques à la ruine totale du corps, des emportements de colère jusques au trouble de l'esprit [1]. »

Quel mouvement à partir de ces mots : « Et c'est alors, chrétiens, que Dieu nous produira !... » Quelle progression suivie et rapide dans cette énumération qui fait passer sous nos yeux tous les désordres du monde, et nous donne comme un sentiment anticipé des terreurs de la révélation suprême !

Dans un autre sermon, traitant encore ce même sujet du *Jugement dernier*, Bourdaloue fait voir comment l'hypocrisie, qui trop souvent réussit à tromper les hommes, ne trompera pas Dieu, et se verra enfin distinguée de la vertu véritable. Alors, prenant pour ainsi dire la place du Juge suprême, l'orateur lève lui-même tous les masques :

1. T. I, p. 53.

il énumère tous ces hypocrites dont la joie est d'en imposer, et cependant d'être honorés et respectés, et, commentant le passage de Job : *Gaudium hypocritæ ad instar puncti, et spes hypocritæ peribit,* il montre que les hypocrites seront les plus confondus et les plus désespérés.

« Les joies de l'hypocrisie n'étaient fondées que sur l'erreur des âmes simples, séduites et éblouies par un faux éclat ; mais cette séduction des âmes simples, trompées jusqu'alors, mais enfin désabusées par la lumière de Dieu, après avoir été à l'hypocrite une frivole consolation, se tournera pour lui, disons mieux, contre lui, en opprobre et en confusion ; l'espérance de l'hypocrite était qu'on ne le connaîtrait jamais à fond, et qu'éternellement le monde serait la dupe de sa damnable politique ; et son désespoir, au contraire, sera de ne pouvoir plus se déguiser, de n'avoir plus de ténèbres où se cacher, de voir malgré lui le voile de son hypocrisie levé, ses artifices découverts, et d'être exposé aux yeux de toutes les nations : *Spes hypocritæ peribit.* Les autres pécheurs, connus dans le monde pour ce qu'ils étaient, en cela même qu'ils auront été connus, auront déjà été à demi-jugés, et déjà, par avance, auront essuyé une partie de l'humiliation que leur doit causer le jugement de Dieu ; mais l'hypocrite, à qui il faudra quitter le masque de cette fausse gloire, dont il s'était toujours paré ; mais cette femme qui aura passé pour vertueuse, et dont les commerces viendront à être publiés ; mais ce magistrat que l'on aura cru un exemple d'intégrité, et dont les injustices seront mises dans un plein jour ; mais cet ecclésiastique réputé saint, à qui Dieu reprochera hautement sa vie dissolue ; mais ce prétendu homme d'honneur dont on verra toutes les fourberies ; mais cet ami sur qui l'on comptait, dont les lâches trahisons seront éclaircies et vérifiées ; mais quiconque aura su l'art de tromper, et qui alors se trouvera dans la nécessité affreuse de faire une réparation solennelle à la vérité : ah ! chrétiens, c'est pour ceux-là que le jugement de Dieu aura quelque chose de bien désolant [1]. »

Quand Bourdaloue, du haut de la chaire, dénonçait avec cette précision clairvoyante les divers genres d'hypocrites

1. *Deuxième Avent,* 2e dim., t. I, p. 260.

répandus dans le monde, l'impression sans doute était vive dans l'auditoire. Tous ceux dont la conscience nourrissait quelque remords caché (et qui donc n'est pas parmi ceux-là?) se voyaient avec effroi au nombre de ces hypocrites si énergiquement confondus : il leur semblait qu'une main vengeresse était suspendue au-dessus de leur tête, marquant d'un signe révélateur le front de tous les coupables.

Il faut donc accorder à Bourdaloue autre chose que l'art du raisonnement et de l'argumentation. Il faut lui accorder, indépendamment de certaines pages pénétrées d'une émotion sincère quoique discrète, une force croissante de raison et de vérité qui s'impose à l'esprit, et qui, le captivant par les liens de cette « extrême attention » dont parle madame de Sévigné, le tient « pendu » au discours du prédicateur. Il faut lui accorder enfin cette grande puissance oratoire, le souffle, non pas le souffle tour à tour paisible et violent, qui soulève tout à coup les âmes et ramasse les tempêtes, mais le souffle égal et soutenu, fort par sa seule continuité, qui ébranle à la longue plutôt qu'il ne bouleverse.

Ces considérations permettent de ne point accepter dans sa rigueur absolue le jugement de Fénelon : autorisent-elles à le rejeter tout à fait? Nous ne le pensons pas. On peut formuler de graves réserves ; on peut plaider les circonstances atténuantes : la sentence, au fond, n'est pas infirmée. Il reste vrai que Bourdaloue s'est fait de l'éloquence une idée incomplète, et n'a pas assez vu par quels moyens multiples elle exerce sur l'homme une action victorieuse. Il reste vrai que cette capitale distinction, si justement marquée par Fénelon, entre *convaincre* et *persuader*, Bourdaloue l'a trop souvent méconnue. Quand on le lit, et quelque vive admiration qu'il inspire, on ne peut se défendre de ce sentiment, qu'à cette prédication si forte et si pleine il manque pourtant quelque chose. C'est que la conviction n'est qu'une partie, qu'un des éléments de la persuasion. Bourdaloue ne voit dans l'éloquence que la démonstration, parce que dans l'âme humaine il ne veut voir que la raison. S'il émeut, l'émotion même, nous l'a-

vons montré, procède le plus souvent de la raison seule.

Mais, si légitime que soit la suprématie de la raison, elle ne peut ni ne doit anéantir les autres facultés de l'âme : elle les domine et les dirige ; elle ne les étouffe pas. C'est à elle que l'orateur, après tout, s'adresse toujours, et il ne remporte jamais de plus belle victoire que quand il lui rend le gouvernement de l'âme et l'autorité souveraine, qu'elle était près d'abdiquer. Mais pour remporter cette victoire même, il doit compter avec ces autres puissances et s'en faire des alliées, alors même, alors surtout qu'il les combat. Que le philosophe, dans ses spéculations sereines, méprise *la folle du logis ;* l'orateur ne rougit pas de la flatter et de l'intéresser en sa faveur. Que le sage réalise le *nil admirari* de la morale antique, et qu'il s'élève autant qu'il peut au-dessus de la sphère des passions ; l'orateur ne dédaigne pas d'y descendre, et, par le pathétique, il excite les passions à son profit, de peur qu'elles ne soient excitées à son détriment. Cela est vrai de toute éloquence, et de celle de la chaire plus que de toute autre, précisément parce que c'est dans la chaire que la lutte contre les erreurs de l'imagination et de la passion est plus vive, plus directe et plus déclarée. Oui, les peintures saisissantes, les émotions réciproques du prédicateur et de l'auditoire, ont une valeur réelle que Bourdaloue semble trop méconnaître ou dédaigner, une utilité aussi pratique que les raisonnements les plus irréfutables. Oui, l'âme vivement émue, l'âme troublée, touchée, entraînée par une parole chaleureuse et colorée, est plus près de se convertir, plus près de faire passer dans la pratique les enseignements qu'elle a reçus, que l'esprit à qui on a démontré par des raisonnements sans réplique la nécessité de sa conversion. Car si l'esprit ne réplique pas, voici l'imagination et la passion qui prennent la parole à sa place, l'une habile à distraire l'homme et à l'amuser, ouvrant devant lui des perspectives décevantes qui l'attirent, et l'égarant par ses mirages enchanteurs ; l'autre, avec ses exigences impérieuses, ses promesses, ses sophismes intéressés : toutes deux assez puissantes et assez adroites pour triompher, parfois en un instant, d'une conviction rai-

sonnée. Si l'on veut déjouer ces illusions et prévenir ces entraînements, il n'est pas superflu de soulever dans l'âme des émotions vives, de lui présenter des images sensibles et frappantes, enfin, si l'on me permet ce néologisme scientifique, de *neutraliser* l'imagination par l'imagination, et la passion par la passion.

C'est ce que fait Bossuet avec une merveilleuse puissance. Que ce grand orateur, dans son sermon *sur la Mort*, envisageant son sujet du point de vue le plus large et le plus haut, nous fasse voir dans notre mort l'explication de notre vie elle-même, tout à la fois la preuve de notre misère et le fondement de nos grandeurs ; ou que Bourdaloue, délimitant son terrain, et tournant, selon sa coutume, sa prédication à la pratique, nous démontre la salutaire influence de la *Pensée de la Mort* [1] sur nos passions, sur nos délibérations et sur nos actions : au fond, tous deux se proposent un but commun, qui est de faire pénétrer dans l'âme, et d'y graver, s'il se peut, cette pensée de la mort, si efficace et si nécessaire au chrétien. Mais pourquoi cette pensée est-elle aussi fugitive? Ne sommes-nous donc pas assez convaincus qu'il faut mourir? C'est que l'imagination, pour nous séduire, prête aux ombres d'ici-bas, aux objets présents et immédiats, une apparence mensongère et comme des proportions excessives : alors notre esprit trompé ne songe plus au néant de toutes ces choses. C'est encore que la passion nous entraîne aux plaisirs qui passent et à toutes les jouissances de ce corps périssable. Ces distractions du monde, ces attraits de l'existence, ces illusions, ces désirs, ces fausses joies, ces ivresses trompeuses, enfin ces mille liens invisibles qui attachent l'homme à la terre et qui le retiennent captif dans cette prison du temps, le chrétien les retrouvera en sortant du temple : la vie, le présent, vont le ressaisir; les pensées de la mort et de l'éternité ne vont-elles pas s'effacer? Le profond génie de Bossuet sait tout cela, et il prodigue les images saisissantes, et il entraîne l'auditeur palpitant à travers toutes les émotions qu'il res-

1. *Carême.* Mercredi des Cendres, t. II, p. 1.

sent lui-même dans ses entrailles d'homme. Il ne craint pas de porter ses regards « au delà du terme fatal », de considérer « la mort en face », dans son horrible réalité. Il faut descendre avec lui dans la tombe, y voir notre cadavre, assister pour ainsi dire à notre propre décomposition, contempler enfin « ce je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue ». Bossuet ne s'arrête qu'au moment où il rencontre ce qui ne peut se peindre, le néant, qu'au moment où « tout est mort en l'homme, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ses malheureux restes[1] ». Tantôt il semble se mettre du parti de son grand Dieu pour rabaisser et mépriser notre misérable nature. « Vive l'Éternel! O grandeur humaine, de quelque côté que je t'envisage, sinon en tant que tu viens de Dieu et que tu dois être rapportée à Dieu, car, en cette sorte, je découvre en toi un rayon de la Divinité qui attire justement mes respects; mais en tant que tu es purement humaine, je le dis encore une fois, de quelque côté que je t'envisage, je ne vois rien en toi que je considère, parce que, de quelque endroit que je te tourne, je trouve toujours la mort en face, qui répand tant d'ombres de toutes parts sur ce que l'éclat du monde voulait colorer, que je ne sais plus sur quoi appuyer ce nom auguste de grandeur, ni à quoi je puis appliquer un si beau titre[2]. » — Tantôt il prend en pitié nos faiblesses, dans le sentiment douloureux de notre commune misère : « O Dieu! encore une fois, qu'est-ce que de nous? Si je jette la vue devant moi, quel espace infini où je ne suis pas! si je la retourne en arrière, quelle suite effroyable où je ne suis plus! et que j'occupe peu de place dans cet abîme immense du temps! Je ne suis rien; un si petit intervalle n'est pas capable de me distinguer du néant : on ne m'a envoyé que pour faire nombre; encore n'avait-on que faire de moi, et la pièce n'en aurait pas été moins jouée, quand je serais demeuré derrière le théâtre[3]. »

Sont-ce là de beaux effets oratoires, vains et stériles

1. *Sermon sur la Mort*, 1re partie.
2. *Ibid.*
3. *Idid.*

autant qu'éloquents? Non : aucune de ces images, aucune de ces émotions n'est inutile. Par elles, toutes les parties de l'âme ont reçu des impressions fortes, et ces impressions ne s'effaceront pas tout entières. Si elles restent cachées dans quelque secret repli du for intérieur, si elles ne suffisent pas pour arracher tout d'un coup le courtisan et l'homme du monde aux tentations qui le pressent et aux plaisirs qui le dissipent (ne demandons pas l'impossible, même à Bossuet), quelque jour peut-être, à l'improviste, elles se réveilleront, et viendront jeter un trouble importun et salutaire au plus fort des ivresses et des enchantements de la vie.

Tout autre, on s'en souvient, est le procédé de Bourdaloue. Certes il faut admirer, dans ce sermon sur la *Pensée de la Mort*, une argumentation souvent ingénieuse, toujours forte et probante : une grande puissance de pensée et de réflexion a enfanté ce discours plein de raisons et de preuves; une logique savante l'ordonne et le conduit. Mais que d'efforts pour prouver à l'esprit ce que Bossuet montre aux yeux! Les passions sont vaines; la pensée de la mort m'en détrompera. Hé! ne le sais-je pas? Je souscris d'avance à tous les raisonnements. Mais, si probante qu'ait été la dialectique, si forte même qu'ait été la conviction, je risque de ne conserver du sermon de Bourdaloue qu'un froid et stérile souvenir; je me rappellerai seulement que j'ai été convaincu, et c'est tout : tandis qu'au milieu même des joies de la richesse conquise et de l'ambition satisfaite, on se prend à se rappeler « ce dernier souffle de la mort tout faible, tout languissant, qui abattra tout à coup cette vaine pompe avec la même facilité qu'un château de cartes, vain amusement des enfants » ; on pense à « cette recrue continuelle du genre humain, je veux dire les enfants qui naissent, et qui, à mesure qu'ils croissent et qu'ils s'avancent, semblent nous pousser de l'épaule et nous dire : « Retirez-vous, c'est maintenant notre tour [1]. » Il faut répéter de Bossuet ce que les anciens

1. *Sermon sur la Mort*, 1re partie, *passim*.

disaient de Périclès, qu'il laisse l'aiguillon dans l'âme de ses auditeurs, et il le laisse dans des régions de l'âme où Bourdaloue n'atteint pas.

C'est là le caractère propre de Bossuet et sa principale supériorité. Il ébranle tour à tour toutes les puissances de l'âme; il en fait vibrer toutes les cordes. Il raisonne, il frappe, il effraie, il console, il humilie, il relève, il remue et bouleverse pour ainsi dire l'âme de fond en comble : il jette en elle une émotion multiple et mêlée, un trouble indéfinissable qui se changera, il l'espère, en une pieuse terreur des jugements de Dieu, et d'où partira peut-être un cri de pénitence et de remords. On peut résister à Bossuet, mais par réflexion, et comme en se résistant à soi-même : quand il parle, on n'est capable que d'une soumission muette à cette parole souveraine; il domine, il commande, il entraîne; l'homme vaincu se tait et le suit. Quand la parole humaine arrive à ce degré de puissance, ce n'est plus un orateur qu'on entend, c'est l'éloquence même.

Lisez au contraire quelques sermons de Bourdaloue : vous admirez la richesse de sa dialectique, la force et l'habileté de ses raisonnements, la vérité, la profondeur, la finesse de ses analyses et de ses peintures. Vous êtes prêt à lui accorder que ses considérations sont justes, ses enseignements solides, et ses préceptes utiles. La force et la progression du discours ont pu même produire sur l'esprit une impression vive; mais cette impression est restée particulière à l'entendement : rien n'a pénétré plus avant; l'âme n'est pas remuée jusqu'au fond. Et n'est-ce pas ce qu'éprouvait madame de Sévigné elle-même, qui ne ménageait pas, on le sait, son admiration à Bourdaloue, mais qui sentait si finement toutes les nuances? En 1683, après avoir, pendant tout le carême, suivi assidûment Bourdaloue qui prêchait à sa paroisse, elle écrivait : « Je voudrais que vous nous entendissiez quelquefois mêler notre critique aux admirations publiques du P. Bourdaloue [1]. » Qu'était-ce donc que cette « critique » ? Madame de Sévi-

1. Lettre du 9 avril 1683.

gné nous le fait bien entendre dans une lettre écrite quelques jours plus tard. Revenant sur Bourdaloue, sur son éloquence, sur son « zèle triomphant » : — « J'en suis charmée, dit-elle, j'en suis enlevée, et cependant je sens que *mon cœur n'en est pas plus échauffé*, et que *toutes ces lumières dont il a éclairé mon esprit* ne sont point capables d'opérer mon salut. Tant pis pour moi! cet état me fait souvent beaucoup de frayeur [1]. » Voilà la critique mêlée à l'admiration dans la juste mesure; voilà le côté faible de Bourdaloue touché du doigt avec une délicatesse et une humilité toutes chrétiennes.

C'est encore à Madame de Sévigné, juge exquis, malgré des préférences quelquefois exclusives, qu'on attribue ce mot : « M. Bossuet se bat à outrance avec son auditoire; tous ses sermons sont des combats à mort. » Cette comparaison, si vieille et toujours vraie entre l'éloquence et les luttes de la guerre, Bourdaloue, nous le savons, ne la justifie pas moins que Bossuet; mais, entre l'un et l'autre, quelle différence dans la manière de combattre! Oui, l'éloquence de Bossuet, c'est bien la lutte à outrance, la bataille à mort. Par la soudaineté de son génie, par la hardiesse et la rapidité de ses mouvements, par cette impétuosité qui n'exclut pas cependant l'ordre et la retenue, l'évêque de Meaux a quelque ressemblance avec le vainqueur de Rocroy. Comme lui, il trouble, il étourdit, il culbute l'adversaire : ce sont de grands coups qui étonnent. Personne, au dix-septième siècle, n'était mieux fait que Bossuet pour comprendre, pour admirer et pour louer dignement Condé : ces deux grands hommes ont le même tour de génie. Bourdaloue, au contraire, par la marche méthodique et régulière de ses raisonnements, rappelle plutôt la tactique prudente de Turenne. Comme lui, il n'avance que

1. Lettre du 20 avril 1683. Voyez encore la lettre du jour de Noël 1671. « J'ai été au sermon; mon cœur n'en a point été ému; ce Bourdaloue,

Tant de fois éprouvé,
L'a laissé comme il l'a trouvé.

C'est peut-être ma faute. »

pas à pas, déployant au moment voulu les diverses parties de son discours, soigneux d'assurer toujours ses derrières, et préparant lentement une victoire sûre, sinon décisive. Mais la capitale différence, c'est que Bossuet engage le combat sur tous les points, accablant l'ennemi de mille manières diverses et ne lui laissant pas le temps de se reconnaître; il pénètre de toutes parts dans la place : c'est un assaut général. Bourdaloue, s'il dispose ses forces avec art, s'il les fait marcher en bon ordre, les porte toutes sur un seul point : il ne s'empare jamais que d'un bastion. Sans doute cette position unique sur laquelle il concentre ses efforts devrait être la clef de toutes les autres; mais qui ne sait qu'il n'en va pas toujours ainsi, et que, la raison prise, on n'est pas pour cela maître de l'âme? Bossuet est un orateur dans toute la force, dans toute l'étendue de l'expression, et l'un des deux ou trois orateurs les plus complets qui aient jamais tenté de persuader les hommes. Bourdaloue est le plus fécond, le plus solide, le plus ingénieux, et, pour tout dire, le plus éloquent des dialecticiens.

IV

Les défauts que nous signalons chez Bourdaloue sont beaucoup plus sensibles pour nous qu'ils ne l'étaient pour ses auditeurs. L'action donnait à tout ce discours, qui nous semble aujourd'hui un peu sombre et froid, une chaleur et une vie que le lecteur ne peut retrouver. Ce ne sont point, en effet, comme on serait tenté de le croire, les orateurs passionnés et véhéments qui perdent le plus à la lecture en perdant la force de leur action. Certes, quand on suit des yeux sur les pages inanimées d'un livre les paroles émouvantes encore et pourtant refroidies d'un grand orateur, combien ne souhaiterait-on pas entendre la voix vibrante, voir le geste passionné? Eschine en exil expliquait à ses amis sa défaite, en leur lisant le discours de son rival, et les voyant émerveillés de tant d'éloquence : « Que

serait-ce, leur disait-il, si vous aviez vu le monstre lui-même! » Et nous aussi, en lisant ce discours pour Ctésiphon, ou les Catilinaires, ou le Panégyrique de saint Paul, nous voudrions voir « le monstre »; nous sentons que tous les efforts de l'imagination ne sauraient suppléer au ton, au geste de Démosthène, de Cicéron ou de Bossuet. Cependant, à la lecture de ces orateurs de premier ordre, nous retrouvons dans une certaine mesure leur action; elle a pour ainsi dire laissé son empreinte dans les pages qui sont sous nos yeux; elle revit, elle se réveille devant nous, ou, pour mieux dire, au fond de notre âme émue. C'est que, pour les grands génies oratoires, l'action n'est que l'expression matérielle et nécessaire des pensées, et de même que les plus grands écrivains sont ceux dont le style est l'image exacte, nécessaire des idées, non un ornement extérieur qui les couvre pour les parer, de même le discours de Bossuet et son action ne font pour ainsi dire qu'une seule et même chose; si bien qu'en le lisant, nous croyons entendre au moins un écho de sa voix, et nous reproduisons involontairement l'accent et le geste. Voilà l'éloquence qui reste vraiment vivante à travers tous les siècles. Bourdaloue, au contraire, ajoutait par l'action à son discours une animation extérieure, factice, que ce discours par lui-même n'avait pas. Le sermon débité par lui était tout autre chose que le sermon lu par nous. Cette force de l'action, indépendante du discours lui-même, comment la sentir à la lecture? C'est là sans doute une des causes qui expliquent que les sermons de notre orateur nous laissent aujourd'hui plus froids. Nous ne connaissons Bourdaloue qu'à demi : ses auditeurs seuls l'ont pu connaître tout entier.

Bourdaloue avait la voix forte, claire, mélodieuse. Il débitait avec une rapidité que Fénelon lui reproche, sans méconnaître qu'elle avait « beaucoup de grâces ». Cette vivacité soutenue convenait à une éloquence dont l'effet, nous le savons, résultait surtout de la suite et de la progression du discours. Elle donnait à l'ensemble un feu, un élan que nous cherchons en vain. Il en faut dire au-

tant de ces gestes vifs et multipliés que les contemporains ont remarqués chez Bourdaloue. Fénelon n'épargne pas non plus Bourdaloue sur ce point. Ennemi de tout ce qui s'éloigne du naturel, il était choqué de la disproportion qu'il remarquait entre « ces mouvements de bras continuels », « cette action impétueuse », et les paroles mêmes où il n'y avait « ni mouvement ni figure. » Cette fine critique est d'un délicat. Les grands auditoires n'ont pas le goût aussi sensible que l'auteur des *Dialogues*. Ils se laissent aller à leurs impressions plus simplement et sans arrière-pensée ; si polis et si éclairés qu'on les suppose, des moyens même un peu factices, pourvu qu'ils ne fassent pas violence à la raison, ne sont pas pour les éloigner. La disproportion dont se plaint Fénelon est un défaut au point de vue de l'éloquence parfaite. Chez Bourdaloue, c'était un défaut heureux, qui servait à en dissimuler de plus graves. L'assistance, qui s'abandonnait au cours de cette parole rapide et animée, ne se demandait point si toute cette vivacité et ce mouvement appartenaient au débit et au geste, ou au discours lui-même. Comme ce discours, après tout, n'était pas si terne et si froid que Fénelon le donne à penser, l'impression dernière pour l'auditeur n'était point un sentiment de discordance blessante ; cette chaleur de l'action empêchait au contraire de sentir le principal défaut d'une éloquence par elle-même un peu tiède. Ainsi Bourdaloue ajoutait extérieurement au discours ce qui manquait au dedans, et de la sorte il obtenait des effets qu'il n'eût jamais rencontrés, s'il s'était contenté de cette « action commune de conversation », qui, selon Fénelon, convenait à son style.

Bourdaloue fermait-il les yeux pendant qu'il prêchait? C'est une tradition fort répandue. L'abbé Maury l'accepte sans hésiter : mais il a l'exquise maladresse de la faire considérer comme douteuse, par le faux argument dont il prétend la confirmer. « C'est ainsi, dit-il en parlant de Bourdaloue, que tous ses portraits le représentent. » Or, des deux portraits originaux de Bourdaloue, l'un, fait de son vivant, le représente les yeux ouverts; et l'autre, qui est

à la vérité le plus connu et le plus souvent reproduit, n'a été peint qu'au moment où la mort venait de fermer ses yeux pour toujours. Si donc la tradition n'avait pas d'autre origine, il faudrait la rejeter comme une fable. Mais un passage des *Dialogues sur l'Eloquence* ne le permet pas. Dans ce passage, tous les caractères que Fénelon prête au prédicateur qu'il critique s'appliquent manifestement à Bourdaloue. Ce trait seul, qui n'est point assurément banal ni commun à beaucoup de prédicateurs, aurait été ajouté par l'imagination de Fénelon? et ce seul détail de son invention, par une étrange combinaison du hasard, se trouverait précisément d'accord avec une opinion accréditée sur Bourdaloue? La tradition vulgaire a donc une raison d'être plus sérieuse que l'attitude des portraits, et, jusqu'à démonstration du contraire, il convient de l'accepter comme probable.

Cette habitude, ou, si l'on veut, ce travers de Bourdaloue, qu'il faut sans doute attribuer à un trop grand effort de la mémoire et à une crainte excessive des distractions extérieures qui auraient pu rompre le fil du souvenir, nuisait-il sensiblement à l'effet de ses discours ? Je n'en suis pas persuadé, et je n'ajoute pas sur ce point une foi entière à la critique un peu chagrine de Fénelon. Fermer les yeux est naturel à tout homme qui poursuit intérieurement un raisonnement rigoureux et complexe. Et même cette manière d'être ne convenait-elle pas assez bien à ce juge libre et hardi des mœurs contemporaines, qui frappait, nous le verrons, d'une main sévère et rude, princes et courtisans, nobles et prêtres, tout le monde, sans rien craindre et sans vouloir regarder sur qui tombaient ses coups. Il en est des yeux fermés de Bourdaloue comme du bandeau de la justice: la clairvoyance intérieure n'en est que plus redoutable. Dans ces parties morales où le prédicateur disait des vérités à tous sans ménagement et « à bride abattue », l'auditeur éprouvait le double effroi qu'inspirent la pénétration lucide que rien ne trompe, et la force aveugle que rien n'arrête.

Il est d'ailleurs permis de penser que les paupières ne

restaient pas constamment baissées, et laissaient parfois passer de rapides éclairs. Quand Bourdaloue montrait par exemple comment les hypocrites seront confondus au jugement, et qu'il s'écriait :

« Je vous le demande, qui peut concevoir de quelle confusion seront couverts tout à coup et accablés tel peut-être et telle qui sont ici présents, qui portent au fond du cœur de quoi les diffamer... »

j'imagine qu'en arrivant à ces mots « tel peut-être et telle qui sont ici présents », Bourdaloue ouvrait les yeux tout à coup, et chacun craignait que le regard révélateur ne vînt se fixer sur lui [1].

Ainsi, tout ce que nous savons de l'action de Bourdaloue, bien loin de rendre plus surprenants les succès de sa prédication, comme Fénelon le ferait croire, permet au contraire de les mieux expliquer. On ne saurait trop insister sur ce point, que les sermons de Bourdaloue, plus peut-être que ceux de toute autre prédicateur, sont faits pour être entendus, non pour être lus. Il serait impossible de comprendre l'empire que cette parole exerça, si l'on ne se plaçait par la pensée au point de vue de l'auditeur. Qu'un de nos contemporains, lecteur éclairé et sérieux, ouvre pour la première fois Bourdaloue ; le premier sermon qu'il lira lui inspirera un sentiment mêlé de surprise et d'admiration. Quel fonds! se dira-t-il ; quelle richesse d'idées! quelle habileté dans l'ordonnance ! quelle solidité dans les raisonnements ! quelle vérité dans les peintures ! quelle précision dans les préceptes ! Où trouver ailleurs un dédain si bien justifié des artifices de la rhétorique ? Et notre lecteur se saurait mauvais gré de n'avoir pas fait plus tôt connaissance avec cette originale et forte éloquence. Mais si, provoqué par le plaisir que lui a causé ce pre-

1. Le passage où Arnauld raconte que la princesse de Conti fit un geste de désapprobation en entendant un sermon de Bourdaloue, et que celui-ci s'en aperçut, prouve qu'il n'avait pas toujours les yeux fermés. Voy. Introduction, § I, *Biographie*, p. 17.

mier discours, il passe à un second, son ardeur s'éteindra peu à peu ; il sentira la fatigue : au troisième, il sentira la satiété. Mais Bourdaloue ne composait pas ses sermons pour en prononcer plusieurs de suite. Dans chacun, il remplissait la mesure de ce que ses auditeurs pouvaient entendre ; on ne saurait accumuler en une heure plus de dialectique solide et d'utile enseignement : mais enfin, ce n'était qu'une heure. L'auditoire emportait l'impression de l'unité et de la plénitude : il ne ressentait ni l'ennui qu'amène la monotonie, ni le dégoût qu'inspire la surabondance. N'entendant Bourdaloue que de temps à autre, les contemporains gardaient toujours ce sentiment favorable et flatteur que laisse au lecteur moderne la lecture d'un premier discours. Pour goûter Bourdaloue il conviendrait de ne le lire que par intervalles, et de n'en prendre qu'à petite dose.

De même encore, le lecteur trouve dans les divisions et subdivisions trop multipliées une fatigue gratuite plutôt qu'un soutien. Ne suivrions-nous pas aussi bien le plan et le fil du discours sans cet appareil méthodique ? Des livres excellents ne nous intéressent-ils pas et ne soutiennent-ils pas notre attention, sans que l'auteur partage ainsi ses pensées en compartiments réguliers ? Mais, nous l'avons déjà fait remarquer, ce qui est vrai d'un livre qu'on lit, ne l'est pas autant d'un discours qu'on écoute. Demandez à tout homme qui fait profession de parler et d'écrire quelle différence profonde établit entre l'exposition écrite et l'exposition orale des mêmes idées la nécessité de se faire suivre par l'auditoire au courant de la parole. Tous vous diront que quiconque parle en public est obligé de distribuer les parties avec une netteté plus apparente, d'insister sur les divisions, de rendre saillantes toutes les arêtes. L'auditoire de Bourdaloue était aidé par ces divisions successives, qui lui permettaient d'embrasser aisément l'ensemble en distinguant toutes les parties. Il sentait les avantages de la méthode, et n'en voyait pas l'abus.

V

S'il est défavorable à Bourdaloue d'être lu, il lui est plus défavorable encore de l'être par des lecteurs du dix-neuvième siècle. La différence du goût de son temps et de celui du nôtre explique mieux que tout le reste les diverses fortunes qu'a rencontrées sa renommée.

Plus on observe le caractère dominant de l'esprit français au dix-septième siècle, surtout dans la seconde moitié, et mieux on comprend que cet esprit se soit reconnu lui-même dans la sévère éloquence du célèbre jésuite. Le propre de Bourdaloue, nous l'avons vu, c'est de ne s'adresser le plus souvent qu'à la raison; l'essence de sa prédication, c'est la dialectique. N'y a-t-il pas de secrets et intimes rapports entre cette éloquence ainsi rationnelle et ce siècle cartésien qui mit en toutes choses la raison hors de pair, au point de lui asservir et de lui immoler quelquefois toutes les autres facultés humaines? Philosophie, éloquence, poésie même, toute la littérature d'alors se résume en un mot : la raison, et par là, découle de Descartes : ce grand homme semble avoir été placé par la Providence à la tête de son siècle pour lui montrer le chemin. Or l'éloquence, ou, si l'on veut, la rhétorique de Bourdaloue est la plus rigoureusement cartésienne qui se puisse voir. Le dédain qu'inspiraient alors l'imagination, « cette maîtresse d'erreur », la sensibilité, la passion, et en général tous les mouvements de l'âme qui ont leur source dans les parties inférieures de l'être moral, ce dédain, souvent excessif, Bourdaloue le partageait, et son éloquence en portait le signe : elle était l'image même de l'esprit du temps. Ce mot de raison se retrouve dans presque tous les passages où Bourdaloue a été loué le plus vivement. « Bourdaloue, dit l'abbé d'Olivet, nous a fait préférer à tout le reste *la raison* mise dans son jour. » Et plus loin : « Ce grand orateur, le premier qui ait réduit pour nous l'éloquence à n'être que ce qu'elle doit être,

je veux dire à être l'organe de *la raison* et l'organe de la vertu. » Selon Voltaire, Bourdaloue « fut un des premiers qui étalèrent dans la chaire une *raison* toujours éloquente ». Ne parler qu'à la raison, ce n'est point à nos yeux l'idéal de l'éloquence complète ; pour les contemporains de Bourdaloue, c'était à la fois le mérite souverain et le seul nécessaire.

Il est curieux de remarquer que deux hommes surtout ont été vantés par le dix-septième siècle à l'égal des plus grands, pour être ensuite, non pas sans doute négligés au même degré, mais beaucoup moins bien traités l'un et l'autre. Le grand Bourdaloue! le grand Arnauld ! On leur donnait à tous deux cette épithète, qu'on refuse à tous deux aujourd'hui. Or il se trouve que ces deux hommes sont les deux plus intrépides raisonneurs de l'époque. Et, par une coïncidence qui mérite aussi d'être notée, Arnauld et Bourdaloue ont également obtenu les suffrages, de qui? du poète de la raison, de Boileau. Ce ne sont pas là des rencontres de hasard. L'infatigable défenseur du jansénisme a plus d'un trait de ressemblance avec cet austère jésuite qui fut son constant et redoutable adversaire, et tous deux ont avec leur siècle des conformités qui expliquent comment les destinées de leur mémoire furent analogues. Ce ne sera donc point sortir de notre sujet que de citer quelques fragments d'une page expressive où M. Sainte-Beuve a bien caractérisé le génie d'Arnauld :

« L'appareil logique, chez lui, est et reste toujours en avant... L'horreur de l'équivoque le jette dans les redites, l'enferme dans des compartiments sans cesse définis. On sent une volonté active qui meut une intelligence vigoureuse; mais... il n'y a, pour parler avec les anciens rhéteurs, que les tendons, les cordes et les nerfs de la pensée, jamais la couleur, jamais le suc et le sang. Nul timbre, nul souffle ému ; seulement une durable et impétueuse haleine, qui ne se lasse pas, mais qui lasse, une sorte de véhémence dynamique à remuer toutes ces propositions, à enchaîner tous ces textes, à gouverner toute cette trame. Et lorsqu'on vient à y distinguer, dans cette trame, quelque place particulièrement brillante ou vivante, c'est à une citation

des Pères qu'elle est due : car sa propre expression à lui n'est jamais que celle qui résulte des lois générales de la grammaire, de la logique, et en ce sens saine, juste, excellente, mais comme impersonnelle... Tel nous semble le caractère, telle en même temps l'infériorité du grand Arnauld. Pascal, Bossuet, Bourdaloue surent être également clairs, logiques, solides, et à la fois être eux-mêmes, vivre sensiblement dans les vérités qu'ils enseignaient, et les faire vivre pour tous autrement que d'une exposition abstraite et géométrique. La vérité, si haute qu'elle soit, a besoin de se faire *homme* pour toucher les hommes.

« Arnauld remua, ébranla, agita en son temps ; il convainquit, il ne toucha pas, ou du moins, depuis que le feu particulier à ces querelles s'est éteint, il a cessé complètement de toucher, tandis que Pascal, Bossuet, Bourdaloue encore, sont restés vivants, et qu'ils continuent de parler à ceux-là mêmes qui ne croient pas leurs doctrines comme absolues vérités [1]. »

Peut-être l'éminent critique n'a-t-il point assez distingué ici Pascal et Bossuet de Bourdaloue. Certes Bourdaloue n'a pas la sécheresse géométrique d'Arnauld ; mais nous avons trouvé chez lui cette perpétuité raisonneuse du célèbre janséniste, « cette durable et impétueuse haleine qui ne se lasse pas, mais qui lasse. » Il tiendrait plutôt une place intermédiaire entre Arnauld d'une part, Pascal et Bossuet de l'autre, plus voisin sans doute de ceux-ci, bien moins raide, aride et monotone en effet que le premier, mais aussi avec beaucoup moins d'âme, de passion, de véhémence entraînante que les deux autres. C'est un Arnauld prédicateur, et non simple docteur, capable de s'adresser, non plus seulement à une faculté de théologie, mais à une grande assemblée mondaine, enseignant dans une chaire d'église la grande morale évangélique, et non discutant des subtilités dogmatiques dans une chaire de Sorbonne. S'il a survécu plus qu'Arnauld, si, malgré le discrédit relatif où il est tombé, on le lit encore bien davantage, il le doit sans doute à son éloquence incomparablement supérieure ; mais c'est aussi,

1. *Port-Royal*, t. II, p. 169-170.

disons-le, que les questions qu'Arnauld a débattues sans relâche ont disparu avec les querelles qui les avaient soulevées, au lieu que les sujets des sermons de Bourdaloue intéressent « tout homme venant en ce monde ». Supposez un Arnauld catholique simple et humble, consacrant sa puissance dialectique à la démonstration des grandes vérités morales, et non à des discussions d'école; un Arnauld animé de l'ardent désir d'amener les âmes à la pratique de la loi chrétienne, au lieu de s'obstiner à défendre un parti, et remplaçant l'entêtement du sectaire par le zèle et la charité du directeur et du prêtre; un Arnauld unissant à la puissance du raisonnement la sagacité d'un moraliste, et adoucissant l'âpreté dialectique par de fines et piquantes peintures; un Arnauld enfin tempéré de Nicole, mais poussant les qualités de Nicole bien plus loin que Nicole lui-même : modifiez, embellissez, rendez moins farouche et moins dur le trop austère visage du célèbre janséniste, mettez-le dans une lumière tout à la fois plus vive et plus douce, sans toutefois faire disparaître les lignes essentielles : que manquera-t-il à l'image pour être le portrait de Bourdaloue? On peut donc, malgré des différences nombreuses et profondes, démêler, entre le grand Bourdaloue et le grand Arnauld, certains traits de ressemblance. Or ces traits sont justement ceux qui plaisaient le plus à leur temps.

Ces préférences du dix-septième siècle, il est permis de ne les plus partager; mais, on ne saurait trop le remarquer, elles font, même dans leur vivacité surprenante, un singulier honneur à cette grande époque d'intelligence et de goût. Ce n'est pas sans admiration qu'on se représente cet immense auditoire pressé au pied de la chaire de Bourdaloue, recueillant avec une avidité toujours égale ses enseignements austères, et restant fidèle à sa prédication, sans inconstance, sans retour, durant trente ans! Il n'est pas habituel que les hommes se prennent d'enthousiasme pour ce qui pèche par excès de solidité, et les engouements de la mode ne sont pas d'ordinaire pour les exagérations de la raison.

Les caractères du style de Bourdaloue, la justesse, la correction, la propriété, n'étaient pas non plus de ceux que son temps dédaignait. Un langage ferme et sobre, sans grand éclat, mais aussi sans faux brillants, sans tons criards ni surcharge de couleur, paraissait aux contemporains de madame de Maintenon le langage de la raison même. Cette dernière partie du dix-septième siècle inclinait peut-être à se contenter trop aisément de ces mérites *impersonnels* dont nous parlait tout à l'heure M. Sainte-Beuve. Nous ne penchons plus, on le sait trop, de ce côté. Un auteur parlant purement et fortement la langue de tout le monde ne nous suffit plus. Nous avons soif de nouveauté, d'imprévu, de hardiesse, et, si je puis dire, d'originalité voyante. Toujours attentifs à découvrir l'homme dans son œuvre, moins curieux de connaître un livre ou d'entendre un discours que de distinguer un écrivain ou un orateur de talent, nous pardonnons à l'ouvrage de nombreux défauts, d'énormes inégalités, pourvu que l'auteur fasse éclater çà et là quelques qualités personnelles, brillantes et neuves. Si l'éclat de la forme n'attire pas nos regards, nous ne daignons pas détourner les yeux. Tous élevés plus ou moins à l'école de Chateaubriand, tous enveloppés par cette atmosphère vivifiante sans doute, mais échauffée, où parut, il y a cinquante ans, le météore du romantisme, nous avons gardé de ces influences le culte de la couleur et de l'image. Nous exigeons de l'orateur quelques-unes des qualités propres aux poètes. Le goût blasé et inconséquent de notre siècle n'admet plus de milieu entre la précision rigoureuse et froide de la science et les violences de l'imagination exaltée : siècle bizarre, tour à tour le plus lyrique et le plus positif des temps modernes!

On le voit, tout, dans l'éloquence de Bourdaloue, devait plaire à ses contemporains : tout y plaît moins aux nôtres. Trop vanté jadis, il est aujourd'hui trop négligé ou trop dédaigné. Combien de critiques, voulant rappeler les grands noms de l'éloquence religieuse au dix-septième siècle, placent Bossuet et Massillon au premier rang, et au second Fléchier et Bourdaloue! Classement deux fois injuste

pour ce dernier: Bourdaloue n'est point inférieur à Massillon, et Fléchier ne saurait même lui être comparé.

Nous ne méconnaissons pas le grand talent de Massillon. De tous les prédicateurs français, Bossuet mis à part, il est le seul qui puisse soutenir la lutte avec Bourdaloue : je comprends même qu'à première vue on soit tenté de lui accorder le prix. Cette harmonieuse et facile abondance, qui berce à la fois l'esprit et l'oreille, exerce une sorte de charme. On se laisse aller au courant de ce fleuve large et paisible, où, de temps à autre, un souffle plus fort, mais qui n'est pas la tempête, soulève quelques vagues qui voudraient être terribles. Rien qui étonne ni qui blesse chez Massillon; rien de heurté ni d'abrupt. C'est une éloquence à la démarche aisée, qui ne se plaît point sur les cimes élevées ni parmi les abîmes, qui se promène plutôt sur des pentes douces, dans une contrée fertile, s'arrêtant et se reposant à des points de vue heureusement choisis, assez vastes sans être immenses, parfois imposants, mais non tourmentés. Massillon a donc des dehors plus flatteurs. Mais c'est le propre de cet orateur que ses beautés sont d'ordinaire spécieuses ou incomplètes, et qu'il faut les acheter presque toujours au prix de quelque défaut. Son abondance est plus dans les mots que dans les choses : la part de l'amplification l'emporte chez lui sur celle de l'invention véritable, et il sait mieux étendre un sujet que le féconder. Si on le suit avec moins d'effort, n'est-ce point qu'il flatte une certaine paresse de notre esprit, et le force moins à penser? Nous avons trouvé chez Bourdaloue bien plus de vraie fécondité, et une richesse de meilleur aloi. La composition, quelquefois moins méthodique chez Massillon que chez Bourdaloue, est en réalité bien plus artificielle : on y sent tout autant la main de l'ouvrier, et beaucoup moins la vérité des choses et la logique du sujet. Le style est plus lâche, la diction moins châtiée, la langue moins pure. Dans les grands mouvements, où Massillon cherche l'éloquence et la trouve, l'artifice oratoire se laisse voir encore plus que la vraie passion. Il se force alors, devient outré : de là des sévérités excessives, celles par exemple du ser-

mon *sur le Petit nombre des élus*, qui sont moins peut-être des exagérations de doctrine que des convenances dramatiques : toutefois on n'est pas peu surpris de les rencontrer chez un prédicateur dont l'onction a été si complaisamment admirée. Le mot même d'onction, appliqué à Massillon, est fort impropre ; non point que ce caractère lui ait tout à fait manqué : mais il trouve peu d'accents vraiment pénétrants et qui aillent au cœur. Ce qui a fait sans doute illusion, c'est qu'il a laissé perdre quelque chose de l'austérité apostolique ; c'est que sa prédication, moins purement chrétienne, jamais théologique, plus voisine de la morale naturelle et philosophique, a mis plus volontiers en lumière les côtés populaires et humains de la religion, la charité fraternelle, le devoir de l'aumône, l'égalité des hommes. Voltaire avait toujours sur sa table le *Petit Carême :* c'était rendre au prédicateur un hommage compromettant. La parole sainte, dans la bouche de Massillon, s'est affaiblie bien plutôt qu'attendrie. Il n'en faut pas davantage pour le déclarer inférieur. Avec lui, la décadence de la chaire ne commence pas encore ; mais elle s'annonce.

Quant à Fléchier, ce prédicateur qui dut sa première renommée à de jolis vers latins sur un carrousel, il resta toujours bel-esprit. Excellent écrivain, un de ceux qui ont le mieux connu les ressources de la langue, il cacha sous une forme trop soignée un fond trop pauvre, ne goûta jamais la simplicité ni le naturel, et fut le Balzac de la chaire. La cadence de ses phrases, le balancement étudié de ses périodes trahissent le rhéteur. « Ses moindres billets, a dit le P. La Rue, avaient du nombre et de l'art. » Il commit perpétuellement la faute de confondre l'éloquence sacrée avec le genre académique.

Il faut regretter que les sermons de Mascaron soient perdus. Mascaron ne doit pas non plus être placé sur la même ligne que Bourdaloue ou que Massillon : pour lui, toutefois, l'honneur du rapprochement serait moins immérité. Madame de Sévigné l'a loué plus que de raison, mais non pas sans raison. Outre les qualités extérieures de l'orateur, noblesse du maintien, sonorité de la voix, grâce et

beauté du geste, il trouva plus d'une fois la force, la profondeur, le mouvement, et même l'éclat. On détacherait de ses Oraisons funèbres des pages admirables. Mais il ne se soutient pas, tombe ici dans l'enflure, là dans la subtilité, et gâte ses plus heureuses inspirations par la recherche et le mauvais goût. Ce n'est qu'un orateur de second ordre, mais qui s'est élevé quelquefois à la hauteur des plus grands.

Ces prédicateurs, dont le moindre est encore fort au-dessus du médiocre, sont trop souvent mal jugés parce qu'ils sont mal connus. Il en est de même de Bourdaloue. Je crains moins pour lui les critiques injustes que l'indifférence dédaigneuse. On ne peut même accepter sans défiance les éloges convenus et suspects que la critique littéraire veut bien jeter parfois, comme en passant, sur sa mémoire, respectueuse encore pour son nom, à condition de ne point lire ses œuvres. Le grave, le judicieux, le sage Bourdaloue! Volontiers on le caractériserait par ces mots, s'ils étaient pris dans leur sens favorable et flatteur, et ne cachaient pas, sous d'apparents hommages, plus de dédain que d'estime. Solidité constante de la pensée, gravité soutenue du langage, fécondité sans amplification creuse ni emphase déclamatoire, sûreté de méthode, habileté de composition et d'ordonnance, logique serrée, dialectique vigoureuse et convaincante, style correct, juste et ferme : ces mérites ne sont pas les plus brillants sans doute, ni les plus capables d'éblouir; sont-ils donc si vulgaires et si peu enviables qu'on doive les mépriser? Et si nous ajoutons à tout cela le mouvement continu, le souffle, la force croissante, l'esprit insinuant, n'avons-nous pas le droit de dire qu'à ne parler que de l'éloquence, la part de Bourdaloue est encore assez belle et assez rare?

A Bourdaloue s'applique plus justement qu'à tout autre l'antique définition de l'orateur, qu'il répétait si souvent à ses élèves de rhétorique : *Vir bonus dicendi peritus*. Nul ne justifie mieux ce que cette définition a de vrai, de noble et d'élevé; nul ne fait mieux voir en quoi elle est incomplète et insuffisante. Homme de bien, ce beau titre

semble trop faible encore pour le religieux irréprochable qui passa sa vie à servir, à enseigner, à diriger ses frères et qui joignit à la probité païenne ce zèle des âmes et ces touchantes ambitions d'apôtre que les plus purs d'entre les anciens n'ont point soupçonnés. Aussi avait-il cette autorité du caractère et de la vertu qui est une des puissances de l'orateur, et dont, pour l'honneur de la morale, le talent, si haut qu'il soit, n'a jamais pu tout à fait se passer. L'art de la parole, l'habileté proprement dite, qui l'a poussée plus loin que Bourdaloue? Tout, dans ses discours, est réfléchi, calculé; tout révèle une méthode savante, une expérience consommée. Et pourtant il n'a pas, à proprement parler, le génie, la flamme spontanée et communicative, le don indéfinissable, caractère de la haute éloquence, rare privilège de quelques grands orateurs, et qui élève les Bossuet encore bien au-dessus des Bourdaloue. Mais, comme l'a dit Cicéron, il n'y a pas place seulement pour un Homère ou pour un Sophocle dans la poésie, pour un Platon dans la philosophie; et c'est déjà un grand honneur, en poursuivant la première place, de s'arrêter à la seconde : *Prima enim sequentem honestum est in secundis consistere* [1].

1. Cicéron, *Orator*, I.

DEUXIEME PARTIE

LA DOCTRINE

CHAPITRE PREMIER

LE DOGME

SOMMAIRE

I. Ce qu'il faut entendre par la *doctrine* d'un prédicateur. — Prédominance de la morale dans la prédication de Bourdaloue, dans ses *Oraisons funèbres*, dans ses *Panégyriques*, dans ses sermons même sur les *Mystères*. — II. Mais la morale, chez Bourdaloue, est étroitement liée au dogme. — Elle est toujours théologique. — Théologie savante de Bourdaloue. — Son respect pour les Pères et les Docteurs n'exclut pas l'indépendance ni l'esprit critique. — III. Sûreté doctrinale et orthodoxie irréprochable de Bourdaloue. — Hardiesse avec laquelle il humilie quelquefois la raison. — Il prêche cependant une foi raisonnable et raisonnée. — Sa clairvoyance sur les périls qui menacent la foi. — Il s'élève hautement contre l'esprit de neutralité dans les contestations de l'Église. — IV. Lui-même ne garde jamais la neutralité, sauf sur la question du gallicanisme. — Parties de controverse contre les protestants. — Le culte de la sainte Vierge, la prière pour les morts, etc... — Sévérités de Bourdaloue à l'égard des protestants, tempérées par l'esprit de justice et de charité.

I

Après avoir essayé de caractériser l'éloquence de Bourdaloue, nous examinerons sa doctrine. Il faut entendre par ce mot l'ensemble de ses enseignements soit sur le dogme, soit sur la morale. A vrai dire, un prédicateur orthodoxe n'a pas de doctrine qui lui soit propre : c'est une foi constante, c'est une morale immuable qu'il enseigne. Mais, outre ce fonds permanent et inaltérable de vérité chrétienne, qui se retrouve chez tous les orateurs sacrés,

on doit distinguer ce qui est particulier à chacun d'eux. Vingt prédicateurs prêchant sur le même mystère feront vingt sermons également orthodoxes et absolument dissemblables. L'objet de la méditation est le même, le point de départ est identique; mais ensuite combien de routes se présentent, et combien même les buts sont différents! L'un explique et interprète; un autre discute et prouve; un troisième exhorte et moralise : que de façons diverses d'envisager une religion qui unit la science de Dieu et la science de l'homme, qui détermine notre foi par son symbole, règle nos actes par ses commandements, réprime nos passions par la pénitence, entretient la vie spirituelle par les sacrements! Cette orthodoxie même du prédicateur, il est indispensable de savoir si elle est toujours sûre, ou s'il risque parfois des nouveautés et ne recule pas devant quelques hardiesses. On peut se demander encore quelles opinions il professe sur les matières libres, ou qui n'ont avec la foi proprement dite qu'un rapport indirect, par exemple la politique, les droits et les devoirs réciproques du pouvoir spirituel et du gouvernement temporel. Surtout on voudra connaître quel esprit il fait prévaloir dans le christianisme, quel côté de la religion il met de préférence en lumière, s'il incline vers la douceur ou vers la sévérité, s'il prêche plus volontiers la justice ou la miséricorde. En effet, répondre aux besoins des âmes les plus différentes, s'accommoder à tous les tempéraments individuels comme à tous les peuples et à tous les temps, allier à la nécessaire immutabilité des principes essentiels une infinie variété de formes et d'applications, c'est dans l'histoire l'éminent caractère de la religion catholique, et la justification même de son nom. « Elle a, dit un de ses plus éloquents apologistes, des degrés si divers et si bien échelonnés, que chacun peut choisir le sien, l'accommoder à sa condition, à sa manière de sentir, comme le même air, chanté par une foule de voix, se plie sans se détruire à tous les organes qui le modulent[1]. » Quoi de plus différent

1. Lacordaire, *Correspondance inédite*, publiée par Villard, p. 213.

que le rude ascétisme d'un saint Jérôme ou d'un saint Benoît et l'aimable dévotion d'un saint Bonaventure ou d'un saint François de Sales! Tous pourtant sont en égale vénération dans l'Église. Ainsi chaque docteur, en enseignant la foi de tout le monde, reste soi-même. Cette part de la personne, il importe de la démêler dans l'enseignement de l'orateur sacré, dont les tendances théologiques, morales et spirituelles, à mesure qu'elles s'accuseront davantage, permettront de mieux expliquer la mutuelle influence que l'homme et son temps ont exercée l'un sur l'autre.

Le caractère le plus général des sermons de Bourdaloue considérés au point de vue de la doctrine, c'est, nous l'avons déjà marqué, qu'il donne à la morale beaucoup plus de place qu'au dogme [1]. Il suffirait, pour s'en convaincre, d'énumérer les titres de la plupart des sermons qui composent soit les deux *Avents*, soit le *Carême*, soit les *Dominicales*. Presque tous ces titres promettent une instruction morale. C'est là l'innovation de Bourdaloue, l'essentielle différence entre sa prédication et celle de Bossuet. Le premier dimanche de carême, Bossuet prend pour texte cette phrase de l'Évangile : *Ductus est Jesus in desertum a Spiritu ut tentaretur a diabolo*, et il prêche sur les *Démons;* ce même dimanche, Bourdaloue s'arrête au même texte; il prêche sur les *Tentations :* deux sujets en apparence bien voisins l'un de l'autre, en réalité fort dissemblables. Prêcher sur les démons, c'est traiter le dogme en lui-même; prêcher sur les tentations, c'est appliquer le dogme à la vie humaine. La morale aura sa place dans le sermon de Bossuet, mais seulement en seconde ligne et comme la conséquence du dogme; le dogme se retrouvera dans le sermon de Bourdaloue, mais seulement comme introduction à la morale, dont il est le fondement.

1. Voyez le chapitre I de la 1re partie : *Caractères généraux de la prédication de Bourdaloue.* — Nisard, *Histoire de la Littérature française*, t. IV, p. 290.

« Je vous dirai en premier lieu avec les saints Pères, dit Bossuet, de quelle nature sont ces esprits malfaisants, quelles sont leurs forces, quelles sont leurs machines. Après, je tâcherai de vous exposer les causes qui les ont mus à nous déclarer une guerre si cruelle et si sanglante.

« Et comme j'espère que Dieu me fera la grâce de traiter ces choses, non par des questions curieuses, mais par une doctrine sérieusement chrétienne, il ne sera pas malaisé d'en tirer une instruction importante, en faisant voir de quelle sorte nous devons résister à cette nation de démons conjurés à notre ruine [1]. »

« Je vais vous donner, dit Bourdaloue, l'éclaircissement de ce qu'il y a de plus important et de plus solide dans la matière de la grâce... Pour vous faire entendre mon dessein, je distingue deux sortes de tentations : les unes volontaires, et les autres involontaires.... Dans les premières, je dis que nous ne devons point espérer d'être secourus de Dieu, si nous ne sortons de l'occasion ; et que pour cela nous ne devons point alors nous promettre une grâce de combat, mais une grâce de fuite : ce sera la première partie. Dans les autres, je prétends qu'en vain nous aurons une grâce de combat, si nous ne sommes en effet résolus à combattre nous-mêmes, et surtout, comme Jésus-Christ, par la mortification de la chair : ce sera la seconde partie. Toutes deux renferment de solides instructions [2]. »

Dans les deux *Avents*, dans le *Carême*, dans les *Dominicales*, les sermons mêmes dont le titre semble annoncer une prédication sur le dogme ne démentent pas la préférence de Bourdaloue pour la morale. On trouve par exemple, dans le *Carême*, un sermon pour le vendredi de la première semaine, sur la *Prédestination* [3]. Bourdaloue va-t-il s'engager dans les profondeurs de ce mystère, « sur lequel, il nous le dit lui-même, on a formé et l'on forme encore dans le christianisme tant de questions? » Va-t-il en éclairer les ténèbres, en faire voir la sagesse et la grandeur et, par là,

1. Bossuet. Sermon pour le 1er dim. de Carême, exorde.
2. Bourdaloue. *Carême*, 1er dimanche, t. II, p. 143.
3. T. II, p. 272.

faciliter pour nous ou justifier la croyance? Écoutons sa proposition :

« Cette prédestination est un mystère de grâce; et par l'abus qu'en font les hommes, elle leur devient une matière de scandale. Ils s'en servent comme d'un prétexte, les uns pour vivre dans une vaine confiance qui leur fait négliger le salut, et les autres pour s'entretenir dans des défiances criminelles qui ruinent en eux l'espérance du salut... Les premiers, par un excès de témérité, et comptant sur la prédestination de Dieu, concluent que leur salut est en assurance, sans qu'ils se mettent en peine d'y travailler; et les seconds, par une pusillanimité de cœur et dans un sentiment tout contraire, se persuadent qu'il n'y a plus de salut pour eux, et que ce serait en vain qu'ils y travailleraient. Deux grands désordres auxquels nous sommes exposés à l'égard de la prédestination,... la présomption et le désespoir. Ce sont aussi, chrétiens, ces deux désordres que j'entreprends de combattre dans ce discours [1]... »

Ainsi Bourdaloue traitera, non point du mystère même de la prédestination, mais des effets de ce dogme sur la conduite de la vie. Le titre complet du sermon serait (je me sers d'expressions empruntées à Bourdaloue lui-même) : « De l'usage que l'on doit faire du mystère de la prédestination; des égarements, des écueils qu'il y faut éviter. »

On le voit, tous les sujets sont bons à Bourdaloue pour prêcher la morale chrétienne. Les deux Oraisons funèbres et les seize Panégyriques qu'il nous a laissés en fournissent encore mille preuves, et c'est en quoi il conserve, dans ces deux genres, son caractère propre et son originalité. L'une des deux Oraisons funèbres est celle du grand Condé [2] : madame de Sévigné la vantait trop; mais ne dédaignons-nous pas trop à notre tour ce morceau vraiment admirable de composition savante, de gravité soutenue et d'apostolique franchise? Il ne manque à Bourdaloue que de n'avoir point Bossuet pour rival. Disons plus : si haut qu'on place le discours de Bossuet, celui de Bourdaloue révèle peut-

1. T. II, p. 274.
2. T. XIII, p. 318.

être encore moins son infériorité que la nature différente de son génie et de sa prédication. Tandis que Bossuet embrasse, dans son plan vaste et souple, toutes les gloires, toutes les qualités publiques et privées du prince, celles du cœur d'abord, mais aussi celles de l'esprit, pour arriver enfin à ce mérite suprême, couronnement de tous les autres, la piété; tandis qu'au premier rang parmi les qualités du cœur, il place la valeur guerrière et ne craint pas de faire retentir dans le lieu saint un écho des champs de bataille, comme il ne craindra pas tout à l'heure de suivre son héros dans « cette magnifique et délicieuse maison de Chantilly, au bruit de tant de jets d'eau qui ne se taisaient ni jour ni nuit »; Bourdaloue, plus intérieur, plus austère, moins touché de l'éclat du génie et des triomphes, s'il se ménage, par une disposition habile, la faculté de parcourir toute la vie de Condé, ne s'arrête cependant qu'aux qualités du cœur, la solidité, la droiture, la piété. « C'est, dit-il à ses auditeurs, ce que vous pouvez vous appliquer pour faire le sujet de votre imitation [1]. » Et tandis que Bossuet ne parle qu'avec une brièveté adroite et délicate des fautes de son héros, « de ces choses dont il voudrait pouvoir se taire éternellement, » Bourdaloue y insiste et n'en dissimule rien. « C'est un astre qui a eu ses éclipses. En vain entreprendrais-je de vous les cacher, puisqu'elles ont été aussi éclatantes que sa lumière même; et peut-être serais-je prévaricateur si je n'en profitais pas pour en faire aujourd'hui le sujet de votre instruction [2]... » « D'autres, plus éclairés que moi, ajoute Bourdaloue avec une nuance d'ironie, ont appréhendé de toucher ce point de son histoire : et moi, pour l'intérêt de mon ministère, je me suis senti inspiré de m'y arrêter [3]. » Admirons donc dans Bossuet le génie large et supérieur, le panégyriste incomparable dont on a dit, dans un langage digne de lui-même : « Nul écrivain chrétien n'a fait à Dieu de plus grands holocaustes de la gloire humaine, et nul ne l'a fait plus aimer

1. T. XIII, p. 322.
2. Ib., p. 337.
3. Ib., p. 338.

par la magnificence des images qu'il en a laissées [1]. » Mais admirons aussi dans Bourdaloue le prédicateur scrupuleux et sévère, toujours préoccupé d'instruire et d'édifier, et qui ne permet pas à l'éloge de la gloire humaine, même la plus légitime et la plus éclatante, de jamais prendre le pas sur la leçon morale, qui doit seule tomber des lèvres d'un ministre de Jésus-Christ.

« Le récit, a dit un critique, est la partie faible dans les Panégyriques du P. Bourdaloue [2]. » C'est que Bourdaloue ne se préoccupe point exclusivement, ni même principalement, de raconter la gloire des saints. Il ne se met pas face à face avec ces figures toujours belles et grandes, mais si diverses, pour sentir la beauté propre de chacune d'elles, en comprendre la physionomie, et la reproduire avec fidélité. Toujours ses auditeurs viennent se placer entre le saint et lui, pour détourner au profit de leur instruction la meilleure part de son attention et de ses efforts. Louer les morts vénérables que l'Église a canonisés, c'est un devoir que Bourdaloue n'accomplit que pour s'acquitter d'un plus grand, qui est de convertir les vivants et de travailler à leur salut. Il ne se contente même pas des vagues sentiments d'édification que provoque ou qu'entretient dans les âmes le seul spectacle de ces vies pures et glorieuses : les saints sont sans doute les héros du christianisme, mais plus encore les modèles du peuple chrétien; Bourdaloue distingue dans ces modèles quelques exemples particuliers, trop peu suivis dans le monde, qui conviennent spécialement à ses auditeurs, et qu'il propose à leur imitation. Dès lors l'éloge n'est plus que l'occasion du discours; l'instruction morale en est le vrai but. Traité par Bourdaloue, le panégyrique cesse d'appartenir au genre démonstratif; il devient une autre forme du sermon [3]. Ainsi la douceur évangélique de saint François de Sales « fera le sujet, non seulement de son panégyrique, nous

1. Nisard, *Histoire de la Littérature française*, t. III, p. 267.
2. Gandar, *Etude sur les sermons de Bossuet*.
3. Le titre même de *Panégyriques* est impropre. Chaque discours est intitulé : *Sermon pour la fête de saint...*

dit Bourdaloue, mais de votre instruction et de la mienne ; car à Dieu ne plaise que je sépare l'un de l'autre, ou que je prétende aujourd'hui louer ce saint évêque uniquement pour le louer et pour l'élever[1] ! » Parle-t-il des plus grands saints du christianisme, d'un saint Pierre ou d'un saint Paul, Bourdaloue ne cherche pas seulement à rendre raison de l'éclat particulier dont ils brillent parmi la multitude des béatifiés : qu'importe qu'on les admire, si on ne sait pas tirer de leur vie quelques leçons pratiques et quelques applications précises ? « Il ne s'agit pas aujourd'hui de parler des grandeurs de saint Pierre, mais de ses vertus ; il ne s'agit pas de ce que nous devons admirer, mais de ce que nous devons imiter en lui[2]. » — « Ne considérez pas ce discours comme un simple éloge qui se termine à vous donner une haute estime de saint Paul... C'est un discours de religion ; c'est une règle pour former nos mœurs ; c'est un exemple que Dieu nous propose, et qu'il veut que nous nous appliquions[3]. »

Bourdaloue, nous l'avons dit, emprunte souvent des plans ou des parties de plans aux panégyriques du P. Senault. Mais ces plans, il les modifie toujours dans le sens moral et pratique, et lorsque le P. Senault s'est borné au rôle de pur panégyriste, quand du plan qu'il a choisi aucun enseignement direct ne se dégage, alors Bourdaloue ne lui demande rien. On ne peut, par exemple, apercevoir aucune analogie entre le panégyrique de saint Jean l'Évangéliste par le P. Senault et le discours consacré au même saint par Bourdaloue. Le P. Senault se contente d'exalter en saint Jean le plus éclairé des évangélistes, le mieux aimé des apôtres, le plus affligé des martyrs et le mieux récompensé des vierges. On peut appliquer littéralement au P. Senault cette expression devenue métaphorique et proverbiale : Il ne prêche que pour son saint. Bourdaloue prêche pour ses auditeurs. Il parle à des

1. T. XII, p. 189.
2. T. XII, p. 284.
3. T. XII, p. 339.

grands, à des favoris du prince et de la fortune ; il parle en outre dans un temps « de nécessité publique », où il faut que les puissants et les riches viennent au secours des indigents et des misérables. Voilà pourquoi il consacre tout son discours à établir que, tandis que la faveur des grands est communément injuste de la part du maître qui la donne, orgueilleuse et fière dans la conduite de celui qui la possède, et odieuse à ceux qui n'y parviennent pas, la faveur spéciale dont Jésus-Christ a gratifié saint Jean a été parfaitement juste dans le choix que Jésus a fait de cet apôtre, solidement humble et bienfaisante dans la manière dont cet apôtre en a usé, enfin n'a rien eu d'odieux à l'égard des autres disciples. Ce plan neuf, approprié au temps et à l'auditoire, permet au prédicateur d'accomplir le souhait qu'il avait exprimé dans son exorde : « Fasse le ciel que ce discours ne soit ni pour vous ni pour moi une vaine spéculation, mais que les leçons que j'ai à vous tracer entrent dans tout le règlement et tout l'ordre de notre vie [1] ! » — « Une vaine spéculation ; » je ne serais pas surpris que Bourdaloue songeât au panégyrique du P. Senault en prononçant ce mot, qui en était à ses yeux toute la critique. Quant à lui, il ne comprend pas que le prédicateur chrétien, panégyriste ou sermonnaire, s'occupe d'autre chose que de « tracer des leçons ».

C'est surtout dans les dix-neuf sermons réunis sous le nom même de *Mystères*, et prononcés par Bourdaloue aux jours des grandes solennités chrétiennes, qu'il est curieux d'étudier l'économie de la doctrine. La préoccupation morale n'y est pas moindre que partout ailleurs ; elle y paraît au contraire davantage, précisément parce que le dogme y est l'occasion du discours, et semblait devoir en être l'unique matière. Certes, s'il est un sujet d'où il soit difficile de tirer des exhortations pratiques, c'est bien le dogme de la *Trinité* : comment faire descendre du ciel sur la terre ce mystère tout divin? Mais Bourdaloue veut en « parler utilement », et « le rapporter, autant qu'il est pos-

1. T. XII, p. 126.

sible, à l'édification de nos mœurs ». Il n'est satisfait qu'après avoir trouvé une division qui lui permet de dire : Tout ceci est moral, et mérite toute votre attention [1].

Ce qu'il faut admirer en effet, dans tous ces sermons sur les mystères, c'est par quelle habileté de plan, par quel bonheur de conception Bourdaloue dégage du mystère même l'enseignement moral. S'agit-il d'un mystère historique, d'un fait de l'histoire évangélique dont l'Église célèbre la commémoration, Bourdaloue introduira successivement les divers personnage qui jouent un rôle dans le récit sacré, et tirera de leur conduite une leçon pour les fidèles. Par exemple, dans le sermon *sur l'Épiphanie* [2], ce sont d'abord les mages, modèles de « la solide sagesse des élus et des vrais chrétiens » ; puis Hérode, exemple de « l'aveugle sagesse des réprouvés et des impies ». S'agit-il au contraire d'un mystère dogmatique, comme « l'alliance de la chair avec le Verbe dans la personne de Marie [3] », Bourdaloue commence par donner « le précis de la doctrine orthodoxe », puis il « réduit à la pratique et aux mœurs » cette « vérité » qu'il vient d'expliquer. C'est encore ainsi qu'il procède dans le sermon *sur la Commémoration des morts :*

« Je trouve dans le christianisme, dit Bourdaloue, trois sortes de personnes qui, par différentes raisons, ne contribuent en rien au soulagement des âmes du purgatoire : les premiers sont ceux qui ne croient pas leurs peines ; les seconds, ceux qui les croient mais qui n'en sont pas touchés; et les derniers, ceux mêmes qui en sont touchés, mais qui n'emploient pas les moyens efficaces pour les soulager. »

1. Voici cette division : Croire un Dieu en trois personnes, 1° c'est le plus grand hommage de foi qu'une créature puisse rendre à Dieu ; 2° c'est le plus grand sujet de confiance que la créature puisse avoir en Dieu; 3° c'est avoir devant les yeux le plus puissant motif et le plus excellent *modèle* de la charité qui doit tous nous unir en Dieu. — *Mystères*, t. X, p. 322.

2. *Mystères*, t. X, p. 62.

3. *Mystères*, 2e sermon *sur l'Annonciation de la Vierge*, 2e partie, t. XI, p. 81.

De là trois parties :

« La première tient lieu d'une controverse, mais d'une controverse aisée, qui ne fera que vous affermir dans les sentiments orthodoxes touchant la charité qui est due aux morts; la seconde sera une exhortation pressante pour vous porter à accomplir fidèlement le devoir de cette charité; et la dernière, une instruction pratique pour vous apprendre en quoi doit consister cette charité [1]. »

Bourdaloue ne s'en tient jamais à la partie de « controverse »; il veut que, dans ses discours comme dans la vie, la pratique du christianisme découle de la foi; il s'applique à les montrer inséparables l'une de l'autre. Son invention féconde et ingénieuse sait découvrir des points de vue, créer des plans, où le dogme et le précepte, le symbole et le décalogue, non seulement s'enchaînent, mais s'unissent étroitement et, pour ainsi dire, se combinent. Voyez, par exemple, dans un des sermons *sur la Nativité de Jésus-Christ* [2], le long et beau développement de cette idée, que si Jésus-Christ est né dans l'humilité, dans la pauvreté, dans la souffrance, c'est qu'étant notre Sauveur, et voulant nous sauver en nous réformant, il condamne, par ces trois caractères de sa naissance misérable, notre amour des honneurs, des richesses et des plaisirs de la chair. La morale, ici, non seulement sort du mystère comme la conséquence du principe; mais elle l'explique, elle en est le motif, la raison dernière, et, comme on dirait en philosophie, la cause finale.

Ainsi, dans les sermons même plus spécialement consacrés aux mystères de la religion, Bourdaloue prêche le dogme sans doute, mais en le considérant du côté par où il confine à la morale. D'autre part, Bourdaloue, dans ces sermons, n'entre guère dans une morale détaillée, comme il le fait si souvent ailleurs. Il semble qu'il veuille incliner le dogme vers la morale et la morale vers le dogme, de

1. *Mystères*, t. XI, p. 330-331.
2. *Mystères*, t. X, p. 1.

façon à les rapprocher, à les unir, à les confondre. Toujours son œil pénétrant de moraliste démêle au sein même du mystère une leçon pratique, et jamais il ne rappelle aux hommes ce qu'il faut croire sans leur enseigner du même coup ce qu'il faut faire.

II

Doit-on penser avec M. Nisard [1] que cette prédominance de la morale sur le dogme, qu'il a si justement relevée chez Bourdaloue, soit un premier affaiblissement du sermon, un premier pas vers la décadence ? Nous ne saurions aller aussi loin. Ce serait une erreur de croire que Bourdaloue conduise naturellement à Massillon et aux prédicateurs du dix-huitième siècle. Ne prenons pas le change sur ce point important. Rarement, il est vrai, dans les sermons de Bourdaloue, le dogme est prêché d'une manière explicite ; mais, s'il occupe moins d'espace, au fond sa part n'est pas moindre : il est toujours invisible et présent. La morale, chez Bourdaloue, n'est nullement séparée du dogme ; elle s'appuie toujours sur lui ; elle le suppose et l'implique. C'est la seule partie de la religion qui se détache devant les yeux ; c'est l'édifice qui sort de terre ; mais on n'oublie pas un seul instant que cet édifice repose dans toutes ses parties sur un fondement unique et inébranlable, et que ce fondement, c'est le dogme catholique. Massillon, le premier, a isolé la morale du dogme, de telle façon qu'elle semble reposer sur elle-même, et souvent se rapproche beaucoup de la morale purement humaine. Massillon est déjà un de ceux qui, selon l'expression du cardinal Maury, « sécularisent la religion. » Il arrive qu'on lise plusieurs pages de l'auteur du *Petit Carême* sans que rien, excepté quelques citations de l'Écriture et des Pères, avertisse qu'on a sous les yeux l'œuvre d'un

1. *Histoire de la Littérature française*, t. IV, p. 290.

prédicateur chrétien ; on croirait lire quelque traité philosophique et profane. Il n'est pas une page, chez Bourdaloue, où l'on puisse s'y tromper : sa parole conserve toujours cette forte saveur chrétienne qui s'affaiblit dans la prédication de l'évêque de Clermont. Il ne laisse pas croire qu'il y ait de probité sans religion, pas plus que de religion véritable sans probité : c'est le sujet d'un de ses plus beaux discours [1]. Quand il combat l'orgueil humain, ce n'est point par des lieux communs philosophiques ; c'est par l'exemple de son Dieu volontairement humilié dans son incarnation. « Oubliez, chrétiens, tous les autres motifs dont on s'est servi pour vous donner horreur de ce péché ; comptez pour rien tout ce qu'on vous a fait entendre de l'injustice de l'orgueil, de son indignité, de sa vanité, de ses extravagances pitoyables, de ses honteux emportements, de ses aveuglements grossiers, de ses insupportables présomptions, de ses ridicules fiertés, de ses basses et odieuses jalousies. C'étaient des raisons fortes et pressantes, mais encore trop humaines : il en fallait une, prise de la sainteté même du christianisme, et dont nous ne pussions nous défendre sans renoncer à notre foi [2]. » Telle est la morale de Bourdaloue, toujours soutenue par le dogme et inséparable de « la sainteté du christianisme ».

Si Bourdaloue consacre surtout sa prédication à la morale, il n'en est pas moins théologien. Nul, parmi ceux qui ont principalement prêché le dogme, ne le fut davantage ; je n'excepte pas même Bossuet. Sur chaque matière, Bourdaloue remonte aux principes de la théologie, pour en dégager la leçon de morale qu'il veut donner aux fidèles. C'est fort souvent au cœur même de la théologie qu'il trouve le germe de ses plans les plus ingénieux et de ses plus heureuses conceptions. Une double réflexion de saint Augustin lui fournit l'idée générale du sermon *sur la Sé-*

1. *Carême.* Jeudi de la 3e semaine, t. III, p. 159.
2. *Mystères.* 1er sermon *sur l'Annonciation de la Vierge*, 1re partie, t. XI, p. 51.
3. *Premier Avent*, 4e dim., t. I.

vérité de la pénitence [3], à savoir que la pénitence est un jugement que nous faisons de nous-mêmes, et que dans ce jugement nous tenons la place de Dieu. Il faut donc y apporter la même exactitude rigoureuse, la même sévérité, la même équité inflexible dont Dieu usera dans ses jugements. Et Bourdaloue commente cet autre texte de Tertullien : *Pœnitentia Dei indignatione fungitur*. Puis, passant à la seconde partie, et voulant montrer la douceur d'une pénitence sévère, il explique que cette pénitence, par cela même qu'elle fait en nous la fonction de la colère de Dieu, satisfait en même temps sa justice et nous donne la paix. Il arrive même au raffinement, à la quintessence théologique, défaut qu'il n'évite pas toujours. « La pénitence fait donc, parce qu'elle est sévère, la fonction de la colère de Dieu ; mais elle la fait bien plus efficacement que la colère de Dieu même, ou plutôt elle fait en nous ce que la colère même de Dieu toute seule n'y peut faire. Pourquoi ? c'est qu'au lieu que la colère de Dieu punit en nous le péché sans l'effacer, la pénitence l'efface en le punissant ; c'est que la colère de Dieu toute seule, quelque satisfaction qu'elle exige et qu'elle tire du pécheur, ne peut jamais faire que Dieu soit satisfait, ce qui se voit dans l'enfer, où.... il n'y a que la colère de Dieu qui agit : au lieu que la pénitence, par un heureux mélange de la colère et de la miséricorde divines, de la colère divine dont elle fait l'office, et de la miséricorde divine qu'elle attire, est la juste et entière satisfaction que Dieu attend du pécheur [1]. » Voilà, je pense, de la théologie, et de la plus subtile. Bourdaloue n'hésite pas même à prononcer devant son auditoire profane les termes techniques de l'école. Tantôt, pour établir l'efficacité des indulgences, il distingue dans le péché la *coulpe* et la *peine*, c'est-à-dire l'offense qui ne peut être remise que par le sacrement de pénitence ou par la contrition parfaite, et le châtiment temporel dont les indulgences nous peuvent exempter [2]. Tantôt il distingue « les peines

1. T. I, p. 157.
2. *Mystères. Pour l'ouverture du jubilé*, t. XI, p. 364.

médicinales, les peines satisfactoires et les peines méritoires [1]. » Toutefois l'emploi de semblables formules est rare chez Bourdaloue. En général, il évite les curiosités ; il n'a garde d'embarrasser sa prédication morale d'un trop lourd bagage théologique. Son but est d'instruire pour réformer ; son enseignement contient l'essentiel, et néglige le superflu, qui surchargerait l'instruction au détriment de l'efficacité pratique. Mais cette réserve habituelle, on le voit, ne se doit point attribuer à une sorte de respect humain et à la crainte d'effaroucher les oreilles mondaines. Bourdaloue n'éprouve pas les mêmes scrupules que Massillon à se montrer théologien ; il ne s'interdit nullement d'initier ses auditeurs aux secrets de cette science dont il connaît les profondeurs et les subtilités ; quelquefois même il ne renonce pas sans peine à leur communiquer les résultats de ses longues études et de ses vastes lectures.

La théologie de Bourdaloue est empruntée tout entière aux Pères de l'Église et aux Docteurs du moyen âge. Mais on peut dire aussi que la théologie de ces Pères et de ces Docteurs, au moins en ce qui concerne la morale, se retrouve presque tout entière chez Bourdaloue. « Il y a tel de ses discours, a dit de lui un éminent prélat de notre temps, qui est à lui seul tout un traité de théologie aussi simple que lumineux [2]. » Sur chaque sujet, Bourdaloue a recherché ce qu'ont enseigné tous les maîtres, il s'est fait comme une somme de connaissances qu'il condense et résume dans un exposé à la fois serré et complet. Ainsi, parlant de la fausse conscience [3], il emprunte d'abord à saint Thomas la définition de la conscience elle-même : « C'est l'application que chacun se fait à soi-même de la loi de Dieu. » Puis, commentant saint Paul à l'aide des Pères, il établit qu'on peut se former une conscience corrompue, et

1. *Carême*. Mercredi de la 4e semaine, *sur l'Aveuglement spirituel*, 3e partie, t. III, p. 293. — V. encore l'exorde du sermon pour la Septuagésime, *sur l'Oisiveté*, t. V, p. 192.
2. Mgr Dupanloup, *Lettres aux hommes du monde sur les études qui leur conviennent*, p. 456.
3. *Premier Avent*, 4e dim., t. I, p. 99.

par là se damner et se perdre. Après avoir ainsi déterminé en principe et avec l'appui d'autorités irrécusables la nature du mal qu'il combat, il s'engage dans le développement successif de ses trois parties : fausse conscience aisée à former dans le monde, dangereuse à suivre, vaine excuse devant Dieu. De la sorte, il enseigne à ses auditeurs tout ce qu'il leur faut savoir sur « ce sujet, qu'ils ne peuvent ignorer sans ignorer leur religion ». Le principe de la fausse conscience, sa naissance et ses progrès ; les périls où elle nous jette et ses effets pernicieux sur l'âme ; ses dernières conséquences et les terribles déceptions qu'elle nous prépare, Bourdaloue a tout embrassé dans le cadre de son discours : c'est une leçon solide, méthodique et complète de théologie morale.

L'érudition théologique se donne encore plus librement carrière dans les discours spécialement consacrés au dogme ou qui y touchent de plus près. Un des rares sermons où Bourdaloue ne prêche guère que le dogme, où la morale ne trouve place qu'à la fin et en manière de conclusion, c'est le sermon *sur la Résurrection de Jésus-Christ*, qui est rangé dans le recueil des *Mystères* [1]. Aussi, parcourez les deux parties dont il se compose, et comptez tous les textes qui y sont cités. Arrêtez-vous surtout au premier, où Bourdaloue montre dans la résurrection du Sauveur le témoignage irrécusable de sa divinité. Il nous explique d'abord la doctrine de saint Paul sur ce point, et il y ajoute les commentaires de saint Ambroise ; il expose l'idée que se formaient de ce mystère les premiers chrétiens ; il rapporte que, dans cette primitive Église, la résurrection s'appelait simplement *le témoignage*, *testimonium*, et que Constantin « ayant bâti dans la nouvelle Jérusalem un superbe temple sous le titre de Jésus-Christ ressuscité, lui donna le nom de *Martyrium*, c'est-à-dire *testimonium* ». Et saint Cyrille, patriarche de la même ville, continue Bourdaloue, en apporte la raison : savoir que ce temple « était consacré à un mystère que Dieu avait lui-même choisi pour être le té-

1. T. X, p. 246.

moignage solennel de la divinité de son fils ». Tout le reste du discours répond à ce savant début. Voulant faire voir ailleurs « comment la foi doit nous confirmer dans la créance » de l'éternité malheureuse [1], Bourdaloue, après avoir refuté les objections communément opposées par les hérétiques, entreprend de prouver que ce dogme est rationnel, et il en donne trois raisons, la première empruntée à saint Jérôme et à saint Augustin, une seconde qu'ajoute saint Thomas, et la dernière qui a été donnée par « les théologiens après saint Augustin ». Les sermons de Bourdaloue portent un caractère didactique bien plus marqué chez lui que chez tout autre prédicateur, par la double raison qu'il s'appuie toujours sur les points fixes de la doctrine, comme sur des axiomes, et qu'il invoque sans cesse les témoignages les plus considérables. Comme tout maître qui veut distribuer un enseignement vraiment solide, constant et indubitable, Bourdaloue nourrit le sien et le fortifie de tous les textes les plus lumineux ou les plus concluants ; jamais il ne fait un pas sans citer ses autorités et sans indiquer ses sources.

Il se présente parfois un point de doctrine, ou un texte obscur, ou un fait de l'histoire sacrée sur lequel les interprétations diffèrent. Toujours désireux de ne rien omettre, Bourdaloue expose rapidement ces divergences. « Il n'y a point de matière, dit-il au début du sermon *sur l'Aveuglement spirituel* [2], où l'Écriture se soit expliquée dans des termes plus différents et en apparence plus contraires. » Suivent des textes empruntés à *la Sagesse*, à Isaïe, à saint Paul, aux Évangélistes. — De même encore, après avoir cité le texte du sermon *sur la Commémoration des morts : Venit hora, et nunc est, quando mortui audient vocem Filii Dei ; et qui audierint, vivent ;* « les Pères de l'Église, dit Bourdaloue, ne s'entendent pas sur le sens de ce passage [3] ; » et il rapporte brièvement l'explication d'Origène, celle de

1. *Dominicales.* 19e dim. ap. la Pentecôte, t. VII, p. 178.
2. T. III, p. 265.
3. *Mystères*, t. XI, p. 328.

saint Cyrille, celle de saint Augustin. Puis, quand Bourdaloue a donné place aux opinions différentes ou contradictoires de Docteurs également autorisés, il choisit lui-même un point de vue en dehors de ces interprétations diverses, ou bien il conçoit un dessein général qui les embrasse toutes et les concilie. »

Car il ne faut pas croire que Bourdaloue s'assujettisse à suivre dans tous leurs détails les explications des Docteurs et des Pères, ni qu'il accepte en esclave toutes leurs manières de voir. Toujours respectueux envers ces lumières de la théologie, il garde néanmoins l'indépendance de son jugement. Outre les commentaires personnels qu'il donne de leur doctrine et les applications libres qu'il en fait, il ne craint pas d'apprécier leurs interprétations, de les comparer, d'en critiquer même quelques-unes. Ainsi, cherchant les motifs du silence que garde Jésus-Christ dans sa passion, *Jesus autem tacebat*, « les Pères, dit Bourdaloue, en apportent diverses raisons »:

« Saint Ambroise prétend qu'il (le Sauveur) en usa de la sorte, parce qu'il savait bien que ses ennemis étaient déjà résolus à le perdre, et que, quoi qu'il alléguât pour lui, il n'en serait pas cru. Mais s'il n'en eût pas été cru par ses ennemis, du moins Pilate, prévenu en sa faveur, et qui ne cherchait qu'à le sauver, aurait pu s'en prévaloir. La pensée de saint Jérôme est que le Fils de Dieu ne se justifia point, de peur que Pilate, qu'il voyait bien disposé, ne le renvoyât absous, et qu'ainsi la rédemption des hommes n'en fût troublée et interrompue, parce que, selon l'ordre des décrets éternels de Dieu, cette rédemption dépendait de sa condamnation. Mais il me semble que c'est attacher les décrets de Dieu et toute l'économie du salut des hommes à une circonstance trop légère. Le sentiment de Théophylacte me semble plus naturel, que Jésus-Christ ne voulut rien dire, parce qu'en parlant il n'aurait fait qu'irriter davantage ses accusateurs, qui, pour soutenir leurs premières calomnies, en auraient inventé de nouvelles, ce qui n'eût servi qu'à les rendre encore plus coupables. D'autres croient, avec saint Chrysostome, et cette opinion est la plus vraisemblable, que Jésus-Christ n'entreprit point de faire son apologie, parce qu'il n'en avait pas besoin,

parce que son innocence était manifeste, et que Pilate, son juge, en était lui-même convaincu [1]. »

Quoique cette interprétation de saint Chrysostome soit « la plus vraisemblable », Bourdaloue cependant y substitue la sienne. Il voit dans le silence de Jésus une leçon pour tant d'hommes trop prompts à parler, trop passionnés et trop opiniâtres à se défendre, trop enclins à s'emporter, à s'aigrir et à se révolter. Dans le sermon *sur les Afflictions des justes et la prospérité des pécheurs*, parlant des objections que fait naître ce « scandale de la Providence », il ne s'arrête point aux « diverses réponses » que faisaient les Pères. La plupart, dit-il, « niaient la supposition : ils soutenaient que jamais les justes ne sont malheureux sur la terre, et que jamais les impies n'y goûtent un véritable bonheur. » C'est le sentiment de saint Augustin ; c'est celui de saint Ambroise. — « Mais, chrétiens, ajoute Bourdaloue, je prends la chose tout autrement. Ne disputons point aux impies et aux pécheurs la possession des joies humaines, et convenons que les justes sont aussi malheureux dans le temps que les mondains le pensent [2]. » Bourdaloue n'est donc pas seulement l'écho des Docteurs et des Pères ; disciple soumis, mais non aveugle, il devient plus d'une fois maître à son tour, et sa fidélité ne va jamais jusqu'à la superstition.

III

Ce continuel commerce qu'entretint Bourdaloue avec les théologiens de tous les temps n'en est pas moins la garantie certaine de sa parfaite orthodoxie. Quelle que soit notre incompétence à juger de ce mérite, le seul peut-être que Bourdaloue eût souhaité qu'on lui reconnût, la sûreté de

1. *Mystères*, 3e serm. *sur la Passion de Jésus-Christ*, 1re partie, t. X, p. 187.
2. *Dominicales*, 4e dim. ap. l'Épiphanie, t. V, p. 59.

la doctrine n'est pas chez lui ce qui frappe le moins le regard même d'un profane. On la reconnaît à ce respect de la tradition qui est, chez le prédicateur catholique, le signe de la prudence et le gage de la vérité. Quoique Bourdaloue, sur des curiosités de détail, aime beaucoup, et quelquefois trop, les interprétations ingénieuses, il s'en tient sur tous les points importants à la pensée commune, et ne fuit rien tant que le nouveau et l'extraordinaire. Il prêche la doctrine dans son intégrité, ne cherche point à l'atténuer ou à l'adoucir; les ménagements et les compromis lui feraient horreur. Il serait plutôt porté à imposer comme nécessaires des croyances traditionnelles, mais sur lesquelles l'Église ne s'est pas ou ne s'était pas encore à cette époque formellement prononcée. Il regarde comme une obligation de croire au feu matériel de l'enfer [1]. Il déclare réprouvé et anathème quiconque soutiendrait une opinion contraire à l'Immaculée Conception de la Vierge, devançant ainsi une définition dogmatique qui ne sera donnée à Rome que deux siècles plus tard [2]. Les doctrines les plus dures à la raison ne le trouvent pas timide ou circonspect. Bien plus, il ne craint pas de marquer fortement cette opposition de la raison et de la foi, pour attribuer à celle-ci plus de mérite. C'est ce qu'il fait par exemple avec une singulière hardiesse dans le premier point du sermon *sur la Trinité*. Croire un Dieu en trois personnes, dit-il, c'est le plus grand hommage de foi que la créature puisse rendre à Dieu. Pour le prouver, il pose d'abord et développe éloquemment ce principe, « que nous ne nous formons jamais d'idée plus haute ni plus digne de la grandeur de Dieu que quand nous avouons qu'il est incompréhensible. » Et il montre avec insistance qu'en effet le mystère de la Trinité est absolument « incompréhensible »; qu'il paraît choquer la raison même et contredire toutes ses lumières; que c'est « la pierre de scandale pour l'homme,

1. *Retraite spirituelle*, 4e jour, 3e méditation, t. XVI, p. 105-106.
2. V. tout l'exorde du sermon pour la *Conception de la Vierge*. *Mystères*, t. XI, p. 1; Cf. t. XIII, p. 75-76.

la plus apparente contradiction qui se rencontre dans tous nos mystères. »

« Que fais-je, chrétiens, quand je crois un Dieu en trois personnes? Je lui fais un sacrifice; et de quoi? de la plus noble partie de moi-même, qui est ma raison; et comment le fais-je? de la manière la plus excellente et la plus héroïque; et en quoi consiste-t-il? le voici. Je crois un mystère dont je n'ai nulle expérience, et dont il m'est impossible d'avoir la moindre idée avant que Dieu me l'ait révélé; et quand Dieu me l'a révélé, je le crois de telle sorte, que ma raison ne peut s'en faire juge, ni l'examiner; enfin, ce qui fait la perfection de mon sacrifice, je crois ce mystère, quoiqu'il semble répugner positivement à ma raison. N'est-ce pas là tout l'effort que la raison humaine peut faire pour Dieu? ne sont-ce pas tous les droits auxquels elle peut renoncer? et n'est-ce pas surtout dans ce mystère qu'elle y renonce pleinement et qu'elle se sacrifie tout entière [1]? »

Démontrer ainsi à la raison qu'elle se renonce et s'abdique elle-même, l'arrêter pour ainsi dire à chaque degré de son sacrifice pour lui en faire mesurer la profondeur, cette audace de foi a je ne sais quoi de généreux et de saisissant. Aujourd'hui cette audace serait de la témérité. Nos prédicateurs se montrent à bon droit moins curieux d'abaisser la raison que de la satisfaire; ils ne lui proposent pas sans précaution ce qui l'offusque davantage, èt ne vont point, de gaieté de cœur, creuser plus profondément l'abîme qui la sépare de la foi. Cet abîme, au contraire, élargi peut-être par bien des malentendus, ils s'efforcent, non pas de le combler tout à fait, ce qui serait une chimère, mais de le rétrécir; heureux si la foi et la raison pouvaient enfin, d'un bord à l'autre, se donner la main! Ce qu'il y a d'incompréhensible dans le mystère ferait aujourd'hui l'objet d'une concession; mais l'orateur se hâterait de développer les motifs qui inclinent l'intelligence à admettre l'inexplicable. C'est là le grand effort de l'apologétique chrétienne; et que sont les plus illustres des prédicateurs contempo-

1. Mystères. *Sur la Très-Sainte Trinité*, t. X, p. 225.

rains, sinon des apologistes? Cette raison superbe, impuissante à entamer le roc inébranlable du dogme, n'en a pas moins contraint la sainte milice à changer son armure et à combattre autrement.

Mais, j'ai hâte de l'ajouter, accorder à la raison une très large place dans la prédication du christianisme comme dans la croyance elle-même, ce n'est point se mettre en désaccord avec Bourdaloue; car, s'il prêche les doctrines les plus âpres avec une franchise austère et quelquefois un peu rude, sans se mettre en peine de les adoucir pour les faire plus aisément agréer, s'il n'hésite point à humilier la raison devant la foi, il est fort éloigné de croire qu'il faille nécessairement immoler l'une à l'autre. Non seulement il rend hommage à la raison humaine par la confiance qu'il lui témoigne, en cherchant sans cesse à la convaincre, et en ne s'adressant qu'à elle seule; mais c'est une doctrine très arrêtée chez lui, et maintes fois développée avec une grande force, que la raison est nécessaire à la foi elle-même, qu'elle doit être le guide qui conduit à la foi, l'appui qui la soutient, le rempart qui la protège.

« C'est un abus, chrétiens, dont il est important que nous nous détrompions, de se figurer que notre foi soit une foi ignorante, qu'elle soit une foi imprudente, qu'elle soit même une foi aveugle en toutes manières... Avant de croire, il nous est permis de nous éclaircir si la chose est révélée de Dieu ou si elle ne l'est pas. Et en cela je puis dire, sans parler témérairement, que la foi qui me fait chrétien, tout obéissante qu'elle est, ne laisse pas d'être raisonnable, et qu'en sacrifiant même ma raison, elle se réserve toujours le pouvoir de raisonner... Dieu ne veut pas que nous lui donnions créance sans raison et sans discernement, puisqu'il nous défend au contraire de croire à tout esprit, et qu'un des écueils qu'il veut que nous évitions le plus est de nous exposer indiscrètement à prendre la parole d'un homme pour la sienne. Voilà pourquoi il nous permet, ou, pour mieux dire, il nous commande de raisonner; n'estimant pas, dit saint Jérôme, qu'il soit indigne de sa grandeur d'en passer par une telle épreuve : *Probate spiritus si ex Deo sint*, et de se soumettre en un sens à notre raison avant que d'obliger notre raison à se soumettre à lui. Et c'est ce que le prince des Apôtres a

si bien exprimé dans ces deux paroles, lorsqu'il nous exhorte à devenir par la foi comme des enfants, mais comme des enfants raisonnables... C'est-à-dire que par la foi nous devons être comme des enfants, pour ne plus raisonner avec Dieu, quand il lui a plu de s'expliquer et de se déclarer à nous; mais que nous devons être raisonnables pour discerner si ce qu'on nous propose est de Dieu ou de quelqu'un autorisé de Dieu; en un mot, que nous devons être raisonnables avant la foi et non pas dans l'exercice actuel de la foi, raisonnables pour les préliminaires de la religion, et non pas pour l'acte essentiel de la religion; raisonnables pour apprendre à croire et pour nous disposer à croire, et non pas pour croire en effet... Ce tempérament et ce mélange de raison et de foi, de raison et de religion, de raison et d'obéissance, c'est en quoi consiste le repos d'un esprit judicieux et bien sensé [1]. »

Dans le Panégyrique de saint Thomas, Bourdaloue revient sur les mêmes idées, et après avoir combattu ces esprits « prétendus forts » dont tout le raisonnement, sur certains articles de la religion, se réduit à cette parole de saint Thomas : *Non credam*, il ajoute aussitôt :

« Non pas que l'intention de Dieu soit que nous donnions aveuglément et sans choix dans toute sorte de créance... Si cela était, notre foi ne serait pas une foi discrète, ni par conséquent une foi divine; bien loin que Dieu le prétende ainsi, il exige au contraire qu'en matière même de foi, tant pour n'y être pas trompés que pour en pouvoir rendre compte, nous nous instruisions des choses; et, quoiqu'il nous défende de raisonner, quand nous sommes une fois convaincus que c'est lui qui nous parle, il trouve bon que nous raisonnions pour nous assurer si c'est en effet lui qui a parlé : non seulement il le trouve bon, mais il le veut, et, selon la mesure de notre capacité, il nous l'ordonne [2]. »

Bourdaloue n'est donc point, en un sens et dans une certaine mesure, ennemi du libre examen. Ce que l'on a

1. *Carême*. Dim. de Quasimodo, *sur la Paix chrétienne*, 1re partie, t. IV, p. 309 sq.
2. Panégyriques. *Sermon pour la fête de saint Thomas*, 1re partie, XII, p. 73.

nommé *la foi du charbonnier* n'est nullement de son goût; il s'en défie, et, dans sa pénétration, il en comprend les dangers.

« Un homme du monde qui fait profession de christianisme, et à qui l'on demande compte de sa foi, dit : Je ne raisonne point, mais je veux croire. Ce langage, bien entendu, peut être bon ; mais, dans un sens assez ordinaire, il marque peu de foi, et même une secrète disposition à l'incrédulité ; car qu'est-ce à dire, je ne raisonne point? Si ce prétendu chrétien savait bien là-dessus démêler les secrets sentiments de son cœur, ou s'il les voulait nettement déclarer, il reconnaîtrait que souvent cela signifie : Je ne raisonne point, parce que, si je raisonnais, je ne croirais rien; je ne raisonne point, parce que, si je raisonnais, ma raison ne trouverait rien qui la déterminât à croire; je ne raisonne point, parce que, si je raisonnais, ma raison même m'opposerait des difficultés qui me détourneraient absolument de croire. Or, penser de la sorte et être ainsi disposé, c'est manquer de foi; car la foi, je dis la foi chrétienne, n'est point un pur acquiescement à croire, ni une simple soumission de l'esprit, mais un acquiescement et une soumission raisonnables; et si cette soumission, si cet acquiescement n'étaient pas raisonnables, ce ne serait plus une vertu. Mais comment sera-ce un acquiescement, une soumission raisonnables, si la raison n'y a point de part?.. Quelles preuves, quels motifs me rendent la religion que je professe, et conséquemment tous les mystères qu'elle m'enseigne, évidemment croyables, voilà ce que je dois tâcher d'approfondir, voilà ce que je dois étudier avec soin et bien pénétrer, voilà où je dois faire usage de ma raison, et sur quoi il ne m'est pas permis de dire : Je ne raisonne point; car sans cet examen et cette discussion exacte, je ne puis avoir qu'une foi incertaine et chancelante, qu'une foi vague, sans principe et sans consistance. Aussi est-ce pourquoi le prince des Apôtres, saint Pierre, *nous ordonne de nous tenir toujours prêts à satisfaire ceux qui nous demanderont raison de ce que nous croyons et de ce que nous espérons*. Il veut que nous soyons toujours là-dessus en état de répondre, de justifier le sage parti que nous suivons, de faire voir qu'il n'en est point de mieux établi, et de produire les titres légitimes qui nous y autorisent et nous y attachent inviolablement [1]. »

1. Pensées. *De la foi et des vices qui lui sont opposés*, t. XIV, p. 97.

C'est pour savoir satisfait à ce précepte de saint Pierre qu'Henri Ier de Bourbon, prince de Condé, obtient de son panégyriste les plus vifs éloges.

« Il étudia sa religion, chose si rare dans les grands du monde, et jamais prince ne fut catholique ni avec tant de connaissance de cause, ni avec tant de conviction de ce qu'il croyait et de ce qu'il devait croire [1]. »

Une foi soumise, mais éclairée, supérieure, mais non étrangère à la raison, et toujours prête à rendre compte d'elle-même, telle est, on le voit, l'idée large et élevée que se faisait Bourdaloue d'une croyance vraiment solide et méritoire.

Fortifier la foi de l'assentiment de la raison lui semblait plus que jamais indispensable, à la pensée des périls où il pressentait que la religion serait exposée ; car, si beaucoup de chrétiens ne raisonnaient point assez, Bourdaloue en connaissait beaucoup qui commençaient à raisonner trop. Non pas que l'incrédulité absolue fût alors fréquente. L'impiété totale qui « ne reconnaît plus ni Dieu ni loi », ou ce déisme qui « traite de superstition populaire l'obéissance et le sacré culte que nous rendons à Dieu selon l'Évangile... ce n'est point là l'état le plus commun... Le libertinage entier et complet n'est répandu que dans une troupe de gens qui n'osent même le découvrir, ou qui tombent dans le mépris et se diffament en le laissant apercevoir [2] ». Aussi Bourdaloue ne s'attaque-t-il guère à « cette infidélité ouverte et déclarée que la bienséance même des mœurs ne souffrirait pas [3] ». En général, si l'on ne pratique pas assez le christianisme, on l'admet en principe, et de là vient que Bourdaloue s'arrête rarement à prouver la vérité de la révélation, et se contente d'expliquer le dogme. Mais de mauvaises habitudes d'esprit touchant les choses

1. T. XIII, p. 293.
2. Pensées. *De la foi*, etc., t. XIV, p. 113.
3. *Dominicales*, 4e dim. ap. la Pentecôte, *sur les Œuvres de la foi*, 1re partie, t. VI, p. 127.

de la foi se glissent jusque dans les compagnies chrétiennes; son zèle toujours éveillé et prévoyant s'inquiète de ces fâcheux symptômes. C'est ainsi qu'il déplore « un abus qui croît tous les jours et qui se répand partout, l'extrême liberté que chacun se donne de discourir comme il lui plaît sur tout ce qui a rapport à la foi [1] ». Il voit régner d'une part le respect humain, qui donne au libertinage le lâche acquiescement du silence, de l'autre l'esprit raisonneur, qui compromet la religion par des discussions téméraires. « Comment me persuaderai-je, s'écrie-t-il, que vous auriez la force de tenir contre les menaces des tyrans et contre les efforts des persécuteurs de l'Évangile,... quand une parole et une vaine raillerie suffit pour vous arrêter et pour vous déconcerter;... quand, au lieu de vous élever contre l'audace de ces libertins qui, par leurs discours impies, osent profaner en votre présence ce qu'il y a de plus vénérable et de plus divin dans la religion, vous leur prêtez l'oreille, vous les écoutez avec attention, souvent avec plaisir; vous leur applaudissez, ou du moins, par un silence lâche et timide, vous les autorisez; quand vous-mêmes vous aimez tant à raisonner sur les mystères de la foi, à former des difficultés sur certains articles, à censurer certaines dévotions [2]... » Bourdaloue sait encore « qu'il y a de ces esprits mondains et prétendus forts qui, par la plus bizarre conduite, veulent des miracles, pour croire, et ne veulent croire nul miracle; qui, pour éviter un excès, donnent dans un autre beaucoup plus dangereux? c'est-à-dire qui, pour ne se laisser pas entraîner aux erreurs populaires par une crédulité trop facile, s'obstinent contre les faits les plus avérés par une incrédulité opiniâtre;.. qui voudraient réduire tout au témoignage de leurs yeux, comme s'il n'y avait rien de croyable dans le monde que ce qu'ils ont vu ou ce qu'ils voient [3] ». Bourdaloue redoute enfin « un certain esprit de malignité qui

1. *Instruction sur l'Humilité de la foi*, t. IX, p. 266.
2. Panégyriques. *Serm. pour la fête de saint Thomas*, t. XII, p. 91.
3. Panégyriques. *Serm. pour la fête de Notre-Dame-des-Anges*, 3e partie, t. XIII, p. 82.

fait qu'en ce qui regarde la foi nous ne souhaitons d'être éclairés que pour contredire, que pour critiquer, que pour philosopher, que pour disputer, et peut-être avec une intention secrète de ne nous laisser pas persuader [1] ». C'est ce qu'il appelle encore la préoccupation de l'esprit contre la religion. Beaucoup, dit-il, « pleins d'une raison fière qui les enfle, craignent d'être préoccupés en faveur de la foi, et ils ne craignent pas d'être préoccupés contre la foi ; ils appréhendent d'avoir trop de facilité et de disposition à croire, ils n'appréhendent jamais de n'en avoir pas assez; ils se défendent de la simplicité comme d'un faible, et ils ne pensent pas à se défendre de l'orgueil, qui est encore un plus grand faible [2]. » Ces dispositions indociles et rebelles inspirent à Bourdaloue autant de crainte que de tristesse. Il déplore « cette altération si pernicieuse et si contagieuse qui se fait de la foi, et qu'il voit se répandre de jour en jour dans les esprits des hommes [3] », et, se rencontrant avec Fénelon, il se demande si Dieu irrité ne nous retirera pas cette foi que nous laissons perdre, pour la donner à de nouvelles chrétientés. *Filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores* [4].

Pour défendre la religion contre ces périls cachés qu'il devine et dévoile, pour la prémunir contre les ennemis déclarés dont il pressent les prochains assauts, le parti que Bourdaloue conseille aux vrais fidèles n'est point une muette réserve, trop semblable à la résignation craintive ou au compromis sacrilège. Se taire, c'est faire aveu d'impuissance, et il ne veut pas que la foi soit impuissante. Aux attaques railleuses des libertins, comme aux difficultés soulevées par les raisonneurs téméraires, il faut répondre. Bourdaloue n'est point de ces directeurs timorés qui conseillent aux âmes de fuir les contestations, de pratiquer la religion dans le secret de leur cœur, s'en remettant pour tout le reste à la Providence, et se réfugiant dans la

1. Panégyriques. *Serm. pour la fête de saint Thomas*, t. XII, p. 74.
2. Ibid., p. 75.
3. *Sur les Œuvres de foi*, t. VI, p. 126.
4. Ibid., p. 136.

prière, refuge commode, qui fait de Dieu lui-même le complice de nos défaillances coupables. Le silence peut convenir au martyr en face de ses bourreaux; il ne convient pas au chrétien qui vit dans le monde, et qui doit non seulement pratiquer sa religion, mais la professer; non seulemeut la professer, mais la défendre. Bourdaloue sait que la négation est, de sa nature, audacieuse, et l'affirmation timide : la timidité de l'une lui semble aussi funeste que la hardiesse de l'autre. Il ne craint pas tant peut-être le libertinage et le doute réfléchi que l'ignorance et l'indifférence, également incapables de combattre, l'une parce qu'elle n'a point d'armes, l'autre parce qu'elle ne se soucie point de la victoire. La foi qu'il voudrait communiquer à ses auditeurs est une foi instruite et courageuse, sûre d'elle-même, qui ne se rend ni ne recule. Il faut lire dans ses *Pensées* la réfutation serrée, pressante, de ceux qui gardent la neutralité dans les contestations de l'Église; il faut voir comme il démasque leurs prétextes et leur ôte toute excuse.

« Voyons un peu quel principe vous fait demeurer dans cet état de neutralité. Ou c'est ignorance, ou c'est erreur, ou c'est politique, ou c'est insensibilité, ou c'est lâcheté. Or rien de tout cela n'est bon... Vous me direz : Je ne l'attaque pas (la religion). Non, vous ne l'attaquez pas directement; mais vous souffrez qu'on l'attaque impunément; mais on l'attaque, et vous ne vous y opposez pas; mais vous ne la soutenez pas, mais vous ne la défendez pas. Or, quiconque n'est pas pour elle est contre elle... Vous me direz : Ce n'est pas là mon affaire; mais de qui sera-ce donc l'affaire? Est-ce l'affaire des hérétiques? Est-ce l'affaire des infidèles? Ou n'est-ce pas l'affaire de tous les enfants de l'Église de s'intéresser pour leur mère et de résister en face à ses ennemis?... Comme si, dit-il encore éloquemment dans un sermon où il combat ce « scandale d'indifférence » et cette « froideur mortelle, » comme si, dans la cause de Dieu, tout homme, selon le mot de Tertullien, n'était pas né soldat; comme si jamais il était permis à des enfants de rester neutres entre leur mère et ses ennemis; à des sujets, entre leur prince légitime et des peuples révoltés; à des chrétiens, à des catholiques,

entre l'Église et les rebelles qui lui déchirent le sein [1]. »

Tels sont les reproches et les conseils virils qu'adresse Bourdaloue à tous ceux qui se désintéressent des questions où l'intégrité de la foi est compromise. Tel est l'esprit généreux qui anime sa propre prédication ; car lui-même, donnant l'exemple, n'a jamais gardé ni la neutralité ni le silence dans les débats soulevés de son temps.

IV

Ces débats portèrent principalement sur quatre grandes questions : le protestantisme, le jansénisme, le quiétisme et le gallicanisme.

Sur cette dernière question seulement, Bourdaloue s'est toujours abstenu. Sauf quelques compliments assez vagues adressés au roi, sans doute vers la fin du siècle, sur son esprit de soumission aux autorités de l'Église et son désir de faire régner la paix dans le christianisme, je ne crois pas qu'on trouve dans aucun discours une seule allusion précise soit à la Déclaration de 1682, soit aux contestations souvent renouvelées qui s'élevèrent entre Louis XIV et la cour de Rome. Jésuite et prédicateur du roi, un sentiment de haute convenance interdisait à Bourdaloue de prendre cause dans ces querelles. D'ailleurs on aurait tort de croire que *les quatre articles* causèrent en leur temps une émotion profonde, ou que les esprits se passionnèrent alors pour ou contre Bossuet avec cette aigreur que nous avons vue depuis. Il était réservé à nos jours de voir la question prendre une importance déraisonnable, et le débat s'envenimer au point d'agiter les âmes, de troubler les consciences, et d'allumer enfin, non seulement de furieuses colères entre les vivants, mais ces haines posthumes qui

1. Pensées. *De l'Église et de la soumission qui lui est due*, t. XV, p. 71, 78-79. — *Dominicales*, 20e dim. ap. la Pentecôte, *sur le Zèle pour l'honneur de la religion*, 1re partie, t. VII, p. 229.

exercent leurs représailles jusque dans le passé. La violence compromettra-t-elle toujours même la vérité, et faudra-t-il qu'un acharnement implacable, parce que Bossuet a erré sur quelques points, rabaisse le caractère de ce grand homme, dénature ses intentions, salisse ses mœurs, déshonore sa mémoire, et ne lui permette pas, après deux cents ans, de reposer dans la paix et dans la gloire du tombeau ? Plus sage que le nôtre, le dix-septième siècle demeura calme au milieu de ces démêlés. La discussion ne sortit pas de la sphère, alors sereine, de la politique ; la société chrétienne n'en fut pas troublée. Il ne semblait pas que le danger pour la religion et pour les âmes dût jamais venir de ce côté, et cette raison suffit toute seule à expliquer chez Bourdaloue une réserve dont il eût été aussi inutile que compromettant de se départir.

Bourdaloue prit à l'égard des protestants, des jansénistes et des quiétistes une tout autre attitude. Là il se trouvait en présence d'erreurs formelles et définies, qui altéraient la doctrine ou ne s'accordaient point avec une saine piété. L'examen de la morale de Bourdaloue nous donnera l'occasion de faire voir comment il combattit sans cesse le jansénisme, et, en cherchant quels furent ses principes sur la vraie dévotion, nous verrons comment il se sépara des quiétistes. Le protestantisme s'attaquait d'une façon plus directe et plus exclusive à la foi proprement dite ; nous devons dire ici quelques mots de ce qui s'y rapporte dans la prédication de Bourdaloue.

On sait déjà que Bourdaloue fut envoyé dans la principale ville protestante du Midi, à Montpellier, pour y évangéliser les hérétiques [1]. On sait aussi que des succès aussi purs qu'éclatants couronnèrent cette mission. Comment s'étonner de la confiance qui fut, dans ces circonstances difficiles, témoignée à Bourdaloue, et des heureux résultats qui la justifièrent, quand on lit dans les sermons qui nous restent, dans ceux mêmes qu'il prêcha sans aucun doute à Paris, les nombreux passages où il s'adresse spé-

1. Voy. l'Introduction, § I, *Biographie*, p. 15.

cialement soit à ceux de ses auditeurs qui sont encore protestants, soit à ceux qui ont depuis peu cessé de l'être? Il ne laisse pas échapper une occasion de les instruire, de les réfuter, et, s'il se peut, de les convaincre. Toutes les fois que son sujet l'amène à toucher quelqu'un des points de doctrine qui ont été l'objet des contestations de l'hérésie, il s'y arrête, énumère dans un résumé substantiel les raisons qui déterminent la foi des orthodoxes, ou les réponses qu'on peut opposer aux objections des novateurs, et n'oublie point de dire aux protestants qui sont dans l'auditoire que cette insistance est à leur adresse. Ainsi les protestants, on le sait, niaient la légitimité du culte que les catholiques rendent à la Vierge. Dans plusieurs sermons prêchés à l'occasion des fêtes de Marie, Bourdaloue met tous ses soins à exposer avec une rigoureuse exactitude la doctrine orthodoxe sur cette matière, et à combattre les difficultés soulevées par les réformés.

« Écoutez ceci, vous qui, réunis à l'Église, avez besoin d'être instruits à fond de sa doctrine, et achevez de vous détromper des fausses idées que vous avez conçues du culte de la mère de Dieu. Nous n'en faisons pas une divinité, etc. [1].... »

Il faut lire tous ces passages destinés aux protestants, pour se convaincre que Bourdaloue, bien loin de négliger les débats sur le dogme, avait au contraire étudié et approfondi toutes les questions en litige. Il connaît les points faibles de ses adversaires, et quand il a touché ainsi au défaut de la cuirasse, il pousse sans merci et pénètre jusqu'au cœur. Nous avons cité, en parlant de sa dialectique, cette page pressante où il démontre aux protestants que l'usage de la prière pour les morts, et, par une conséquence inévitable, la croyance au purgatoire datent des premiers siècles du christianisme [2]. Bourdaloue avait ses

1. *Mystères*, 2e serm. pour *l'Annonciation de la Vierge*, 2e partie, t. XI, p. 83.
2. Première partie, *l'Éloquence*, chap. I, p. 102.

raisons pour insister aussi fortement sur ce point de doctrine et d'histoire. C'était en effet un des sujets de dispute où les réformés avaient le plus de peine à se défendre. L'efficacité de cet argument nous est attestée par un exemple historique. Bossuet convertit le maréchal de Lorges en lui démontrant, comme fait Bourdaloue, que la primitive Église pratiquait le culte des morts. C'est Saint-Simon, gendre du maréchal, qui nous l'apprend. « M. de Meaux lui prouva l'antiquité de la prière pour les morts, et lui montra dans saint Augustin que ce docteur de l'Église avait prié pour sainte Monique, sa mère. M. Claude (le fameux ministre protestant, que le maréchal, pour s'éclairer, consultait à l'insu de Bossuet) ne le satisfit point là-dessus, et ne s'en tira que par des défaites qui choquèrent la droiture du prosélyte et achevèrent de le déterminer [1]. » N'est-il point curieux de voir Bossuet et Bourdaloue, ces deux soldats de l'orthodoxie, se servir de la même arme et se rencontrer dans la même méthode d'attaque contre le protestantisme ?

Ces parties de controverse, plus remarquables dans une prédication généralement morale, comme celle de Bourdaloue, témoignent de son zèle ardent pour le triomphe de son Église, et de sa sainte sollicitude pour le salut de tous ses frères. Cette sollicitude s'exprime quelquefois en paroles touchantes, bien propres à émouvoir favorablement et à rapprocher de l'Église ces protestants traités d'ordinaire avec tant de rigueur et de dureté. Les huit sermons que Bourdaloue avait préparés pour prêcher une Octave du Saint-Sacrement, et qui sont restés à l'état d'essais, devaient être, dans sa pensée, consacrés en partie à la réfutation des hérétiques qui niaient la présence réelle.

« Peut-être, ô mon Dieu, s'écrie-t-il à la fin du *Dessein général*, votre providence, qui veille sur le salut de tous, conduira-t-elle ici quelques-uns de nos frères errants... Peut-être quelques-uns,

1, Saint-Simon, édition Chéruel, t. IV, c. II.

ou par un esprit de critique, ou par un vrai désir de s'instruire, se mêleront-ils dans la troupe, et se rendront-ils attentifs à m'écouter. Daignez, Père des miséricordes, jeter sur eux un regard favorable; daignez, pour disposer l'ouvrage de leur conversion, donner à ma voix une vertu particulière et toute nouvelle. Qu'elle s'insinue, cette vertu divine, jusque dans le fond de leurs cœurs; qu'elle les remue, qu'elle les fléchisse. Ce sont nos frères, quoique séparés de nous. Ce sont des enfants rebelles à leur mère, mais dont elle pleure la perte, dont elle souhaite ardemment le retour. Heureux si je puis y contribuer, et s'il vous plaît de m'employer, Seigneur, à une œuvre si sainte et si digne de mon ministère [1] ! »

Ni les démonstrations dogmatiques, ni les réfutations en règle n'étaient aussi capables d'opérer des conversions, que cette charité apostolique et d'un accent si sincère. Le meilleur argument pour persuader les âmes, c'est encore de leur faire sentir le prix qu'on attache à les ramener.

Bourdaloue, à vrai dire, n'y met pas toujours tant de douceur. Les hérésiarques fameux, surtout Luther et Calvin, ne sont pas plus ménagés dans ses sermons que dans l'*Histoire des Variations*. Bourdaloue les appelle quelque part « suppôts de l'enfer » et « ministres de mensonges [2] ». — « Un Luther, dit-il ailleurs, infâme par ses incestes, qui même en faisait trophée, et qui s'est vanté de ce que ses plus zélés partisans avaient honte de ne pouvoir désavouer pour lui. Voilà celui que Calvin appelait l'Apôtre de l'Allemage; et que ne pourrais-je point dire de Calvin lui-même! [3]... » Mieux vaudrait sans doute qu'on ne rencontrât jamais dans les paroles d'un ministre de Jésus-Christ certaines duretés d'expression qui n'appartiennent qu'au langage de la colère. Mais remarquons que Bourdaloue réserve ses sévérités pour les hérétiques passés et illustres, qui appartiennent à la postérité, juge lé-

1. T. XV, p. 343.
2. Essai d'Octave du Saint-Sacrement. *Jésus-Christ outragé dans l'Eucharistie*, t. XV, p. 403.
3. *Dominicales*, 6e dim. ap. l'Épiphanie, *sur la Sainteté et la force de la loi chrétienne*, 1re partie, t. V, p. 162.

gitime de leurs mœurs et de leur vie. Bourdaloue lui-même a pris soin de marquer cette distinction importante.

« A Dieu ne plaise, dit-il après avoir parlé de ces impies transfigurés en prophètes, que j'en veuille à leur personne ni à leur mémoire ! Si c'étaient des particuliers qui eussent été emportés par le torrent de l'hérésie, je sais les règles de discrétion et de bienséance que j'aurais à garder. Mais puisqu'on a prétendu que c'étaient des hommes que Dieu avait remplis de son esprit pour les employer à la réformation de l'Église, encore est-il juste que nous les connaissions, les Pères en ayant toujours ainsi usé quand il a été question des hérésiarques. Or est-il croyable que Dieu, pour réformer son Église, ait choisi des hommes de ce caractère [1] ? »

Cette explication, pleine de convenance et de raison, justifie Bourdaloue et détermine avec une parfaite mesure les droits de l'apologiste chrétien. Ce qu'il faut proscrire, ce qui est contraire à la justice autant qu'au bon goût, ce ne sont point les reproches mérités, si graves qu'ils puissent être, mais les violences inutiles, les récriminations déclamatoires, les injures qui remplacent les raisons. On ne trouve, chez Bourdaloue, rien de pareil. Il a tort, dira-t-on, de ne rappeler que les fautes et les vices, sans tenir compte du bien. Mais un prédicateur n'est point un biographe impartial et complet; la polémique a des droits que n'a point l'histoire. Les mœurs et la vie de ceux qui se donnent pour réformateurs sont des arguments, tout au moins des présomptions légitimes pour ou contre leur réforme. Il sera toujours de bonne guerre, comme de bonne logique, de juger les doctrines par la conduite qu'elles inspirent ou dont elles s'accommodent, comme l'arbre par les fruits qu'il porte.

Ajoutons que Bourdaloue n'est point de ces apologistes excessifs qui ne voient dans leurs adversaires que crimes et qu'iniquités, et qui leur refusent le droit de n'être point

1. *Dominicales*, 6e dim. ap. l'Épiphanie, *sur la Sainteté et la force de la loi chrétienne*, 1re partie. t. V, p. 162.

des scélérats. Bien loin de méconnaître que beaucoup d'hérétiques méritent le nom d'honnêtes gens, il exalte quelquefois leur vertu, pour faire honte aux catholiques de n'en point montrer autant. Il fait l'éloge de l'union qui régnait entre les réformés, de leurs sentiments fraternels, de leur mutuelle charité.

« La pauvreté, parmi nos hérétiques, n'était ni négligée ni délaissée. Il y avait entre eux non seulement de la charité, mais encore de la police et de la règle dans la pratique de la charité... Soyons de bonne foi et ne leur refusons point la justice qui leur est due. Rendons leur là-dessus le témoignage qu'ils ont mérité et qu'on leur a souvent rendu. Reconnaissons que, sur ce point, nous n'avons rien à leur reprocher, et souhaitons que, sur cela même, ils n'aient de leur part nul reproche à nous faire... En certaines choses, ils nous ont surpassés ; ils ont eu l'érudition et la science ;... ils ont été charitables envers les pauvres, sévères dans leur morale [1]... »

Je sais que, pour un théologien aussi exact que Bourdaloue, les hérétiques, volontairement séparés de la foi, peuvent être admirables aux yeux des hommes, mais sont dépourvus de mérites surnaturels et, par conséquent, réprouvés. « Qu'ils soient des anges, dit-il rudement, qu'ils soient des martyrs, ils ne peuvent plaire à Dieu [2]. » Dans un temps où cette maxime commençait à se répandre, que toutes les religions sont également bonnes, ce qui conduit bientôt à n'en pratiquer aucune, c'était un devoir pour le prédicateur orthodoxe de répéter le rigoureux anathème lancé par l'Église contre quiconque se révolte et se sépare. Mais Bourdaloue, du moins, reconnaît les vertus de ceux qu'il combat, et rend hommage à tout ce qui le mérite en eux. C'est une équité qui devrait être vulgaire; l'expérience nous apprend qu'elle est rare. Elle l'était surtout au

1. *Exhortation sur la charité envers les nouveaux catholiques*, t. VIII, p. 74. — *Instruction sur l'humilité de la foi*, t. IX, p. 267. — Voy. encore Mystères, *sur la Très Sainte Trinité*, 3e partie, t. X, p. 339.
2. *Dominicales*, 3e dim. ap. l'Epiphanie, *sur la Foi*, 1re partie, t. V, p. 73.

dix-septième siècle, à l'égard des réformés ; et, sans prêter à Bourdaloue une tolérance théorique qui était fort loin de son esprit, on aime à remarquer qu'il contrastait avec beaucoup de ses contemporains par sa modération éclairée. Les protestants trouvèrent en lui un adversaire vigoureux, habile, sévère, mais qu'inspiraient toujours le sentiment de la justice et le zèle de la charité.

LA DOCTRINE

(SUITE)

CHAPITRE II

LA MORALE

SOMMAIRE

I. Morale exacte, mais sévère de Bourdaloue. — Il parle rudement aux grands et aux riches.— Un peu de rigidité quelquefois.— Le directeur en lui n'était pas moins exigeant que le prédicateur.— II. Comment cette sévérité est la contre-partie des *Provinciales*. — Confrontation des *Provinciales* et des *Sermons*. — Tous les relâchements reprochés par Pascal aux jésuites sont formellement condamnés par Bourdaloue.— III. Mais Bourdaloue évite avec soin l'excès de la sévérité. — Esprit de modération éclairée qu'il porte dans la morale.— Il montre tour à tour le côté terrible et le côté consolant de la religion.— Comment il prêche le mystère de la prédestination et de la grâce.— Comment il voulait qu'on prêchât sur le petit nombre des élus. — IV. Pourquoi Bourdaloue combat sans cesse la morale outrée des Jansénistes.— Dangers qu'elle présente : elle décourage les faibles; elle fournit des prétextes aux libertins.— Les jansénistes de salon au dix-septième siècle.— Caractère exclusif du jansénisme également combattu par Bourdaloue. — Salut possible à tous. — Accomplissement des devoirs d'état constamment prêché.— Esprit de censure et de calomnie reproché par Bourdaloue aux jansénistes.— Comment Bourdaloue leur répond. — Il les traite quelquefois durement. — Ce qu'il faut penser des jansénistes en bien et en mal. — Leurs violences et leurs procédés de polémique expliquent et excusent les rigueurs excessives de Bourdaloue à leur égard. — V. Esprit pratique de la morale de Bourdaloue. — Il donne des règles de conduite précises et détaillées. — Il traite volontiers les sujets les plus humbles de morale pratique. — Son sermon *sur la Tempérance chrétienne*. — La prédication chez Bourdaloue peu différente de la direction. — VI. La dévotion. — Esprit de zèle, mais aussi de prudence clairvoyante qui inspire Bourdaloue en ces matières. — Écueils et dangers qu'il signale. — Fausse dévotion qui fait passer le conseil avant le précepte. — Dévotion tout extérieure. — Mysticisme : illusions de l'oraison extraordinaire. — Bourdaloue et le quiétisme. — Opposition entre la spiritualité de Bourdaloue et celle de Fénelon. — VII. La politique de Bourdaloue est la même que celle de Bossuet. — Le droit divin. — Droit absolu, mais devoirs et responsabilité terrible des rois vis-à-vis de Dieu. — La puissance séculière mise au service de la religion. — L'inégalité des conditions et le but providentiel de la richesse selon Bourdaloue. Admirable théologie de l'aumône. — Le superflu du riche doit être le nécessaire du pauvre. — La charité chrétienne,

vertu sociale. — VIII. Résumé et conclusion de la seconde partie. — Conformité parfaite de l'enseignement doctrinal de Bourdaloue avec les goûts, les tendances et les besoins religieux de son époque.

Nous venons d'examiner rapidement ce qui, dans la doctrine de Bourdaloue, touche plus spécialement au dogme et à la foi. Passons maintenant à la morale. C'est, nous le savons déjà, la partie la plus importante de la prédication de Bourdaloue, la matière accoutumée de son enseignement. Il faut donc s'y arrêter davantage, d'autant plus qu'à la morale proprement dite nous rattachons ce qui ne saurait en être séparé, la dévotion et la politique.

I

« Êtes-vous de la morale étroite, ou êtes-vous de la morale relâchée? Bizarre question, dit Bourdaloue, qu'on fait quelquefois à un directeur avant que de s'engager sous sa conduite... A de pareilles demandes, que puis-je répondre?... sinon que je suis de la morale de Jésus-Christ[1]. » C'est en effet à prêcher la morale chrétienne dans sa pureté première et dans son intégrité, sans l'outrer, sans l'affaiblir, que Bourdaloue s'est appliqué. En matière de morale, comme en matière de foi, l'orthodoxie de Bourdaloue est irréprochable.

Mais quoiqu'il n'ait jamais été suspect de donner dans aucune erreur, on se convaincra sans peine en lisant au hasard quelques sermons, que, s'il penchait d'un côté, ce ne serait point vers le relâchement. Ne disons pas, puisqu'il nous l'interdit, qu'il est de la morale étroite; mais disons qu'il est de la morale sévère. Nous marquerons plus bas comment il tempère ses rigueurs, et avec quel soin il se garde de tout excès; mais, nous devons le remarquer tout d'abord, la sévérité est le caractère dominant de sa prédication morale, celui qui frappe davantage, le seul qui se rencontre chez lui partout et toujours.

1. *Pensées diverses sur la dévotion*, t. XIV, p. 299.

La loi chrétienne, absolue dans son autorité, immuable dans ses prescriptions, également obligatoire pour tous les hommes dans toutes les conditions et dans tous les siècles, n'a jamais trouvé d'interprète plus inflexible que Bourdaloue. Si un abus est général de son temps, et comme entré dans les mœurs, ce n'est pas une raison pour que le prédicateur l'épargne, et semble l'autoriser par son silence; c'est une raison, tout au contraire, pour qu'il le combatte avec plus d'énergie et d'obstination. Il ne souffre pas que la morale de l'Évangile se soumette aux exigences du monde et de la vie : quand il s'agit du devoir, toutes les considérations d'intérêt temporel n'entrent point en ligne de compte. Ainsi un des désordres les plus ordinaires sous l'ancien régime, et qui tenait à la constitution même de la société, c'était le droit que s'arrogeait le père de famille de disposer arbitrairement de ses enfants, et de les consacrer soit à l'Église, soit au monde, sans égard pour leur vocation. Bourdaloue s'élève souvent et avec une grande force contre ce mépris des droits de Dieu; il n'admet sur ce point ni transaction ni excuse.

« Et ne me dites point, mes chers auditeurs, que, sans cette voie si ordinaire d'obliger vos enfants à embrasser l'état de l'Église ou celui de la religion, vous êtes dans l'impuissance de les établir. Abus. Ce n'est point à moi d'entrer avec vous en discussion de vos affaires domestiques, ni d'examiner ce que vous pouvez et ce que vous ne pouvez pas ; mais c'est à moi de vous dire ce que la loi de Dieu vous ordonne et ce qu'elle vous défend. Or, que l'impuissance où vous prétendez être soit vraie ou qu'elle soit fausse, jamais il ne sera permis à un père de disposer de ses enfants pour la vocation, jamais de leur chercher un patrimoine dans l'Église, jamais de regarder la religion comme une décharge de sa famille; et s'il le fait, il irrite Dieu. Qu'il les laisse dans un état moins opulent : ils en seront moins exposés à se perdre, et n'en deviendront que plus fidèles à leurs devoirs; qu'il les abandonne à la Providence: Dieu est leur père, il en aura soin. C'est ce que je pourrais vous répondre; mais je ne vous dis rien de tout cela ; et voici à quoi je m'en tiens. Car, quoi qu'il puisse arriver dans la suite, j'en reviens toujours à mon principe, qu'il faut être chrétien et obéir à Dieu ; que Dieu

ne veut pas que la vocation de vos enfants dépende de vous, et que vous ne devez point là-dessus vous ingérer dans une fonction qui ne fut ni ne sera jamais de votre ressort. Voilà ce que je vous déclare, et c'est assez[1]. »

Ces paroles, d'une autorité tout à la fois si calme et si ferme, ne s'adressaient, on le comprend, qu'aux classes favorisées de la société. L'auditoire ordinaire de Bourdaloue ne se composait guère en effet que de grands et de riches. Il ne leur dissimule point qu'à ses yeux la fortune et le rang ne leur confèrent d'autre privilège que des devoirs plus nombreux, des responsabilités plus lourdes et des périls plus menaçants. Quand on voit, par exemple, toutes les obligations que Bourdaloue impose aux maîtres à l'égard de leurs domestiques, on est tenté de retourner le mot d'une comédie fameuse et de se demander combien de valets voudraient, à ce compte, devenir maîtres. De même, l'ambition est doublement insensée, d'abord en ce qu'elle poursuit des biens fragiles et périssables, mais surtout parce que ces biens mêmes apportent avec eux des charges et des devoirs dont la seule énumération « ferait trembler [2] ». Mais les grands du monde, oubliant ces vérités rigoureuses du christianisme, semblent croire qu'il y ait pour eux « d'autres principes de religion que pour le reste du monde », et l'on dirait qu'ils ont « un titre pour se faire une conscience différente en espèce et en qualité de celle des autres hommes ».

« Cependant saint Paul nous assure qu'il n'y a qu'un Dieu et une foi, et malheur à celui qui le divisant, ce seul Dieu, le représentera à la cour moins ennemi des déréglements des hommes que hors de la cour, ou qui, partageant cette foi, la supposera plus indulgente pour une condition que pour l'autre!... Anathème à quiconque vous dira jamais qu'il y ait pour vous d'autres lois de conscience que ces mêmes lois sur les-

1. *Dominicales*, 1er dim. ap. l'Épiphanie, *sur les Devoirs des pères*, etc... 1re partie, t. V, p. 13.
2. Voir, à la fin de ce chapitre, la *Politique* de Bourdaloue.

quelles les derniers des hommes doivent être jugés de Dieu, et anathème à quiconque ne vous dira pas que ces lois générales sont pour vous d'autant plus terribles que vous avez plus de penchant à vous en émanciper, et que vous êtes, à la cour, dans un plus évident péril de les violer [1]. »

Quoique Dieu soit « égal à tous », les puissants et les riches se sauveront plus difficilement que les autres; le jugement dernier leur sera plus redoutable, et Bourdaloue semble entrevoir avec la joie du triomphe cette réparation suprême au profit du faible et du pauvre.

« Maintenant, c'est le crédit qui l'emporte, et qui a presque toujours gain de cause; le plus fort a toujours raison, quoi qu'il entreprenne... Malgré la justice et les lois, le faible succombe presque toujours... Mais, Seigneur, il trouvera enfin auprès de vous ce qui lui aura été refusé à tous les tribunaux de la terre ; vous viendrez, plein d'équité et de zèle, et vous prendrez la défense de l'orphelin, afin que le puissant, que le grand qui avait tant abusé de sa grandeur cesse de se glorifier : *Judicare pupillo et humili, ut non apponat ultra magnificare se homo super terram* (*Psalm.* 9). Jusque-là il aura toujours eu le dessus ; jusque-là, fier de ses succès, parce que rien ne lui résistait, il aura passé, non seulement pour le plus fort, mais pour le plus habile, pour le mieux établi dans ses droits, pour le plus digne d'être distingué et honoré ; jusque-là il se sera fait une fausse gloire et un prétendu mérite de ses violences mêmes ; mais vous le détromperez bien alors, Seigneur, et vous lui ferez bien rabattre de ses vaines idées : *Ut non apponat ultra magnificare se* [2]. »

Ne reprochons pas à Bourdaloue ces paroles sévères, et, quand il rappelle à des courtisans insouciants ou libertins les terribles expiations qui les attendent par delà le tombeau, ne soyons pas surpris qu'il se montre volontairement un peu dur. Il fallait frapper fort pour ébranler

1. *Premier Avent*, 3e dimanche, *sur la Fausse conscience*, 1re partie, t. I, p. 114-115.
2. *Second Avent*, 1er dimanche, *sur le Jugement dernier*, 2e partie, t. I, p. 267-268.

le cœur de ces hommes d'intrigue et de plaisir. Bourdaloue a senti que, devant le brillant et licencieux auditoire qui fut d'ordinaire le sien, la parole de Dieu devait se faire entendre dans toute sa force et son austérité. Mieux valait à ses yeux secouer l'indifférence des mondains, au risque de contrister leurs âmes, que d'encourager leur dissipation par des ménagements qu'on ne doit qu'aux simples. Et parmi ceux mêmes qui faisaient profession de pratiquer le christianisme, combien ne s'en trouvait-il pas, au sein de cette société religieuse de mœurs et de tradition, qui se conformaient aux préceptes par bienséance ou par habitude, se faisant de leur exactitude même un prétexte pour s'abandonner à une sécurité trompeuse! Ils s'endormaient au bord de l'abîme sans le voir : Bourdaloue, rudement, leur ouvre les yeux. De là tant d'avertissements, tant de menaces, quand il aborde ces sujets qu'il ne croit pas pouvoir trop souvent traiter : la fausse conscience, la fausse paix, la fausse pénitence. « Personne, nous dit-il, ne sait s'il est en état de grâce ou s'il n'y est pas [1]. » Nous sommes tous, à cet égard, dans une incertitude absolue : « incertitude affreuse! » s'écrie-t-il ailleurs [2]. Mais ceux-là surtout doivent trembler qui, après qu'ils ont fait ou cru faire pénitence, retombent dans leur péché. La rechute dans le péché, c'est la marque presque certaine d'une pénitence fausse.

« Ah! chrétiens, que cette vérité est terrible pour un homme du siècle emporté par le libertinage de sa passion, mais qui néanmoins a encore de la religion, de dire que la pénitence, qui est pour les autres, après le péché commis, un sujet de confiance, lui devienne, en conséquence de ses rechutes, un sujet de crainte et d'effroi ! Ce qui devrait être la source de son repos est la cause de ses plus mortelles inquiétudes, et non seulement il doit être troublé du péché passé, mais même de la contrition et de la pénitence passées... Très souvent ce que je prends pour pardonné est ce qui me rend plus que jamais enfant de colère ;

1. *Retraite spirituelle*, 4e jour, 3e méditation, t. XVI, p. 107.
2. *Ibid.*, 2e jour, 1re méditation, t. XVI, p. 35.

tout péché me peut perdre ; mais il y a une pénitence plus capable de me damner que mon péché même, parce qu'elle l'entretient, sous ombre de le guérir... C'est celle qui... ne me garantit point de mes malheureuses rechutes [1]. »

Quoi donc ! la fragilité et l'inconstance humaines ne suffisent-elles point à expliquer bien des retours vers le mal, même après des repentirs profonds et des renoncements sans arrière-pensée ? L'esprit a-t-il cessé d'être prompt, et la chair d'être faible ? et l'homme qui a chassé un démon de sa demeure ne sera-t-il point exposé encore à de cruelles défaites, quand son ennemi reviendra, accompagné de sept autres démons plus forts que lui ? Bourdaloue ne le méconnaît pas. Mais ce côté de la vérité, s'il y insistait, serait rassurant, et il est des pécheurs que Bourdaloue ne veut pas rassurer.

« Je sais que cette morale peut causer du trouble à quelques consciences ; mais plût à Dieu que je fusse aujourd'hui assez heureux pour produire un effet si salutaire ! car je parle à ces consciences criminelles que de fréquentes rechutes ont confirmées dans l'iniquité. Or l'unique ressource pour elles est qu'elles soient troublées par la parole de Dieu. Aussi, bien loin de craindre de les troubler, mon unique crainte serait de ne les troubler pas ou de ne les troubler qu'à demi... Mais cela les pourrait désespérer. — Eh bien ! quel mal de les désespérer pour un temps, afin d'établir en eux l'espérance pour jamais [2] ? »

Paroles éloquentes, qui, pour être inspirées par le zèle d'une charité courageuse, ne perdent rien de leur énergique rudesse. On ne saurait en effet le contester, il y a chez Bourdaloue une tendance à traiter les âmes par les remèdes vigoureux, plutôt encore qu'à les gagner par les ménagements et les égards ; et cette tendance, conforme aux besoins des « consciences criminelles » dont il nous parle, n'était pas non plus en désaccord avec son propre

1. *Dominicales*, 18e dim. ap. la Pentecôte, *sur la Rechute dans le péché*, 1re partie, t. VII, p. 164-165.
2. Ibid., p. 165, 166.

caractère. Non qu'il fût par nature grondeur ou brutal; mais, à l'inverse de Nicole, qui devint janséniste en dépit de sa douce et facile humeur, le tempérament, chez Bourdaloue, était plus austère que la doctrine. Scrupuleusement modéré quand il s'agit des prescriptions de la morale chrétienne, toujours attentif à ne point outrer les préceptes formels de la loi, ennemi déclaré de quiconque exige plus que l'Église n'impose, il prête pourtant au christianisme un visage dont l'expression ordinaire est plutôt la rigidité. Ainsi, pour les scènes les plus touchantes de l'Évangile, pour celles mêmes où l'on aimerait à ne voir que l'infinie tendresse et l'ineffable pitié qu'inspire au cœur d'un Dieu fait homme la vue des misères de la créature, Bourdaloue acceptera volontiers des interprétations d'une sévérité inattendue. Quand, par exemple, Jésus rencontre la veuve qui vient de perdre son fils unique, et que, selon l'Évangile, il a pitié d'elle, *misericordia motus super eam*, est-il seulement touché de compassion par la douleur de cette mère en larmes?

« Il y avait là sans doute, dit saint Grégoire de Nysse, de quoi toucher le Sauveur des hommes... Mais après tout, selon la pensée de saint Chrysostome, un autre objet le touchait encore plus sensiblement. La perte d'un fils, le deuil d'une mère, la mort d'un héritier, la désolation d'une veuve, ce n'étaient que des considérations humaines, trop faibles pour faire une grande impression sur le cœur d'un Dieu : mais ce qu'il ne put voir sans douleur, ce fut l'attachement excessif et tout naturel de cette mère à la personne de son fils; ce fut l'infidélité de cette femme, qui envisageait la mort, non avec les yeux de la foi, mais par les yeux de la chair; ce fut le malheur de ce jeune homme, surpris par un accident imprévu, et mort sans préparation [1]. »

Commencé par cette interprétation de saint Chrysostome, le sermon *sur la Préparation à la mort* se termine

1. *Carême*. Jeudi de la 4e semaine, *sur la Préparation à la mort*, exorde, t. III, p. 325, 326.

par le commentaire du texte de saint Paul : *Reliquum est ut qui utuntur hoc mundo tanquam non utantur*(II, Cor., 7); et le discours tout entier se résume par cette phrase qui le conclut : « Mes frères, vivez comme si vous ne viviez pas. » Je sais que ces paroles, entendues comme elles doivent l'être, n'ont rien que de conforme à l'essence même de l'esprit chrétien. On retrouverait au fond la même pensée chez tous les Docteurs autorisés, chez saint François de Sales aussi bien que chez Bourdaloue. Mais si, à le bien prendre, la voie du salut n'est pas rétrécie, que sont devenues les fleurs dont l'aimable et pieux évêque de Genève se plaisait à la joncher ? C'est toujours la même doctrine, mais sous d'autres couleurs et avec une physionomie bien différente. La religion, chez saint François de Sales, aimait à se montrer toute souriante et gracieuse ; elle ne dédaignait pas une chaste parure. Chez Bourdaloue, elle n'a rien de farouche, sans doute, ni de volontairement irrité; elle est toujours calme et sereine. Mais on la voit rarement se départir de sa gravité inflexible; les douceurs mêmes qu'elle promet sont des douceurs austères, et souvent elle laisse apercevoir le cilice dont elle est revêtue. Bourdaloue est trop sage, trop pratique pour imposer à des hommes qui vivent dans le monde une dévotion ascétique : nous verrons quelle est à cet égard sa prudence et sa réserve. Mais on croit sentir çà et là que l'ascétisme ne lui répugne pas pour lui-même, et il ne peut empêcher que, derrière le prédicateur, on n'entrevoie par instants le religieux.

On a prétendu que Bourdaloue directeur avait plus d'indulgence, et qu'il tolérait dans ses pénitents bien des faiblesses qu'il condamnait du haut de la chaire. Ces méchants propos ne méritent pas qu'on s'y arrête. Sans doute il est possible que la calomnie, à laquelle aucun homme de grand renom ne peut tout à fait échapper, ait voulu envelopper le celèbre jésuite dans le reproche banal qu'on adressait à tous ceux de son ordre, celui d'être trop facile dans la direction des âmes. Le secret du confessionnal permet les suppositions les plus gratuites et les

plus hardies. Ici, cependant, l'invraisemblance du soupçon suffirait à le dissiper, et les contemporains, nous l'avons vu, ne paraissent pas s'y être laissé tromper. Mais nous sommes aujourd'hui mieux renseignés encore que les contemporains, puisque nous pouvons tous lire, à la fin des œuvres de notre prédicateur, des *Instructions* adressées par lui à quelques-unes des personnes qu'il dirigeait. Elles nous prouvent que, bien loin de mitiger les préceptes dans la direction, Bourdaloue y était au contraire plus exigeant et plus rigide. En dépit de tous les bons mots, tenons pour certain qu'il donnait dans le confessionnal à moins bon marché encore que dans la chaire. Car, d'où vient qu'il pousse plus loin sur le chemin de la perfection chrétienne les âmes qui l'ont choisi pour guide ? D'où vient qu'il leur impose une exactitude encore plus scrupuleuse, qu'il les assujettit à des prescriptions encore plus étroites ? Par exemple, le prédicateur demande à ceux qui l'écoutent de penser continuellement à la mort ; il voudrait qu'on se dît à tout instant et sans cesse : « Peut-être ce jour sera-t-il le dernier de mes jours ; peut-être après cette confession, peut-être après cette communion, peut-être après cette prédication, peut-être après cette conversation, peut-être après cette occupation, la mort tout à coup viendra-t-elle m'enlever du monde ; » il souhaite « qu'on porte partout cette idée et que partout on la conserve fortement imprimée dans son souvenir [1] ». Il faudrait être en vérité bien difficile pour ne pas trouver ce langage suffisamment austère. Le directeur pourtant ne s'en contente pas, et, dans une de ses *Instructions*, il veut non pas seulement qu'on pense à la mort, mais qu'on la désire, qu'on l'appelle chaque jour de ses vœux, et qu'on s'en fasse « un point capital [2] ». Du haut de la chaire, Bourdaloue proscrit sans doute pour tous et dans tous les temps les divertissements mauvais ou dangereux. Mais dans tous les temps aussi il autorise les récréations innocentes. Quand il envoie à une dame de qua-

1. *Carême*, 1er serm. pour le mercredi des Cendres, *sur la Pensée de la mort*, 3e partie, t. II, p. 34.
2. *Instruction pour l'Octave de l'Assomption de la Vierge*, t. IX, p. 206.

lité une *Instruction pour le temps du Carême*, il faut s'interdire, lui dit-il, tout « ce qui s'appelle plaisir ;... non seulement tous les divertissements profanes qui ne sont permis en nul autre temps, comme les spectales, les comédies, les danses ; mais même les jeux innocents, les conversations mondaines, les assemblées, les promenades » ; et si l'on est forcé d'accorder quelque chose « ou à la santé, ou à un honnête relâche de l'esprit », ces concessions doivent être « accompagnées d'une secrète douleur de se voir réduit à la nécessité de prendre ces petits soulagements, et à l'impuissance de faire une pénitence parfaite [1] ».

Ainsi, dans les sermons, dans les œuvres de direction, partout, le côté sévère du christianisme est mis constamment en pleine lumière, et, sans préjudice de la contrepartie indulgente et consolante que Bourdaloue ne néglige nullement, en tenant compte à l'avance de cette modération sage et orthodoxe dont nous verrons Bourdaloue donner le modèle et prendre la défense, nous pouvons dire qu'à tout considérer, chez lui, c'est la sévérité qui domine. Il importait de bien marquer ce caractère, non pas pour rapprocher Bourdaloue des jansénistes (c'est un voisinage qui ne serait guère de son goût), mais pour montrer tout au contraire comment l'éloquent jésuite n'a cessé de répondre aux attaques que les jansénistes dirigeaient contre sa Compagnie.

II

La prédication sévère de Bourdaloue était en effet une réfutation continuelle et palpable des reproches de relâchement qui poursuivaient les jésuites. Elle enlevait aux solitaires de Port-Royal le droit de se dire les seuls gardiens de la pure morale chrétienne. Bourdaloue le savait bien. Aussi prend-il un malin plaisir à couvrir ses plus

1. T. IX, p. 165-196.

rigoureuses exigences de l'autorité des Docteurs prétendus relâchés.

« Que je ramasse dans ce discours, dira-t-il par exemple, tout ce qu'enseignent les théologiens, je dis les théologiens les plus modérés et les plus éloignés de porter les choses jusqu'à l'excès d'une indiscrète sévérité ; je dis même, si vous voulez, les plus commodes et les plus soupçonnés, soit avec sujet, soit sans sujet, de pencher vers le relâchement ; que je ramasse, dis-je, tout ce qu'ils enseignent et qu'ils soutiennent être d'une obligation étroite de conscience, et à quoi néanmoins la conscience des plus zélés contre eux et contre leur morale n'est pas dans la disposition de se soumettre ; tout commodes qu'on les prétend, que je rapporte ici, sans y rien ajouter, et dans les termes les plus simples, leurs décisions :..... il y en aura peu dans cette assemblée que je ne confonde, et peut-être, intérieurement, que je ne révolte [1]. »

Et dans son sermon *sur l'Aumône*, après avoir fait un devoir absolu à ses auditeurs de donner non seulement le superflu, mais encore, dans certains cas, une partie de leur nécessaire, Bourdaloue ajoute avec une fine bonhomie :

« Telle est ma pensée ; et ce que je pense n'est point ce qui s'appelle morale sévère, puisque c'est la morale même de ceux qu'on a le plus soupçonnés et accusés de relâchement [2]. »

On a dit de Bourdaloue qu'il était la meilleure réponse que les jésuites eussent faite aux *Provinciales*. Réponse victorieuse en effet, non pas seulement parce que l'intégrité du caractère et la sainteté de la conduite, qui forçaient l'estime des adversaires eux-mêmes, faisaient de Bourdaloue le vivant témoignage de toutes les vertus qui pouvaient encore trouver un asile dans cette Compagnie si décriée ; mais aussi parce que, dans sa prédication, il n'épargnait ses censures à aucun des désordres que les jésuites, selon

1. *Premier Avent*, 3e dim., *sur la Fausse conscience*, 1re partie, t. I, p. 110.
2. *Carême*, 1er vendredi, *sur l'Aumône*, 2e partie, t. II, p. 128.

Pascal, avaient pour mission d'autoriser. Donnons-nous le plaisir de mettre vis-à-vis l'un de l'autre Pascal et Bourdaloue, et de les consulter tour à tour : il n'est peut-être pas un seul des reproches adressés aux jésuites par l'auteur des *Provinciales* qui ne trouve sa réponse dans quelque passage des *Sermons*.

On sait par quel ingénieux et perfide artifice c'est un jésuite qui, dans les *Provinciales*, expose lui-même les doctrines de la Compagnie. Pascal, persuadé que « les choses valent toujours mieux dans leur source [1] », va trouver un casuiste de la Société : il n'a pas de peine « à le mettre en train [2] », il feint de se laisser instruire ; il n'oppose au bon Père que les objections capables de le pousser plus loin, et celui-ci, ne soupçonnant pas sans doute que son interlocuteur est un Pascal, lui découvre avec un plaisant mélange d'empressement et de confiance naïve les habiletés corruptrices qui détruisent la morale chrétienne sous prétexte d'en faciliter la pratique. Deux doctrines, imaginées par les casuites de la Compagnie, fournissent au jésuite des *Provinciales* les principes commodes dont il a besoin pour autoriser tous les relâchements et toutes les capitulations de la conscience. L'une est la doctrine des opinions probables. « C'est le fondement et l'ABC de toute notre morale [3], » dit le jésuite. Toute opinion probable peut être suivie sans aucun scrupule : une opinion est probable lorsque elle est fondée sur des raisons de quelque considération, d'où il suit qu'un seul Docteur fort grave peut rendre une opinion probable ; or il va sans dire que tous les Docteurs de la Société sont « fort graves ». L'autre doctrine est celle de la rectitude d'intention : sachez diriger adroitement votre intention, faire le mal, non pas pour le mal lui-même, mais en vue de quelque résultat bon ou permis, et l'action mauvaise n'est plus défendue : « Nous corrigeons le vice du moyen par la

1. Quatrième lettre.
2. Cinquième lettre.
3. Ibid.

pureté de la fin. » Ces deux doctrines, Pascal ne les place pas tout d'abord dans la bouche du jésuite : il n'a garde. Ce serait donner à croire que les Pères partent de certains principes pour arriver ensuite aux applications, et leur doctrine, si pernicieuse qu'elle fût, conserverait peut-être encore une ombre de raison, une apparence de solidité. Mais il n'en va point ainsi. Non, ces complaisants théologiens n'invoquent point de principes établis à l'avance; ils établissent des principes pour justifier, selon le besoin, les actes particuliers. Aussi, c'est dans la première lettre que le jésuite de Pascal expose la doctrine des « Probabilités »; ce n'est que dans la septième qu'il arrive à la « méthode de diriger l'intention ». Le moment est venu où il lui faut quelque nouvelle découverte pour autoriser le duel et l'homicide. Qu'elle est habile, piquante et malicieusement ménagée, cette composition des *Provinciales!* Jamais plus subtil poison ne fut distillé d'une main plus adroite.

Mais, après Pascal, ou plutôt après le jésuite qu'il met en scène, écoutons le nôtre, Bourdaloue. Quelle doctrine a-t-il professée sur la probabilité et sur la méthode de diriger l'intention?

Dans un sermon *sur la Purification de la Vierge*, il fait voir que Marie et Jésus-Christ même ont donné l'exemple d'une soumission parfaite et rigoureuse à la loi. *Non veni solvere legem, sed adimplere.*

« Ainsi, dit-il, le christianisme a commencé par une obéissance qui anéantit tout ce qu'une vaine subtilité peut nous suggérer contre les saintes lois que la religion nous impose; par une obéissance qui condamne sans réserve tant de dispenses abusives que nous nous accordons, tant de singularités odieuses que nous affectons, tant d'exceptions du droit commun que nous couvrons du voile d'une prétendue nécessité, tant de raisonnements frivoles et mal fondés, tant d'opinions hardies et trop larges, tant de *probabilités chimériques*, tant de détours et de raffinements où nous altérons la pureté de la loi [1]. »

1. *Mystères*, 1er sermon *sur la Purification*, t. XI, p. 115-116.

Que nous sommes loin des théories accommodantes que Pascal prête à son interlocuteur! Pouvait-il exister des « probabilités chimériques » pour ce théologien facile qui donnait des opinions probables une définition si large, et qui autorisait le chrétien à les suivre toutes, même celle qui l'est moins, de préférence à celle qui l'est davantage? Selon Bourdaloue, suivre la loi commune, éviter de faire exception, voilà la seule doctrine probable, et, s'il fallait choisir, la plus probable, à ses yeux, serait la plus sévère. « Je suis bien aise d'avoir trouvé ce moyen de vous soulager sans péché; allez, vous n'êtes point obligé à jeûner[1], » dit le jésuite des *Provinciales* quand il a enfin découvert un motif de dispense applicable à celui qui le consulte. — En ce qui regarde la loi de Dieu, répond Bourdaloue, « le seul nom de dispense nous doit faire trembler[2]. »

Sur la rectitude d'intention, Bourdaloue n'est pas moins catégorique.

« Quand il s'agirait de convertir et de sauver tout le monde, Dieu ne voudrait pas que je fisse un mensonge, quoique léger, et, jusque dans cette circonstance, il s'en tiendrait offensé. Quand il s'agirait de procurer à Dieu toute la gloire qui lui peut être procurée, Dieu ne veut point de cette gloire à une telle condition. Il veut que j'abandonne même le soin de sa gloire plutôt que de commettre le moindre péché[3]. »

Si Pascal avait entendu un jésuite condamner avec cette force les doctrines abusives de la probabilité et de la rectitude d'intention, il n'aurait plus eu de motif de combattre ni de railler : Bourdaloue, venu trente ans plus tôt, rendait les *Provinciales* impossibles.

« Nous avons donc, dit le jésuite de Pascal dans une énumération plaisante qui transforme les bons Pères en des charlatans faisant valoir leur marchandise afin de la mieux

1. Cinquième lettre.
2. *Mystères*, 1er sermon *sur la Purification*, t. XI, p. 117.
3. *Retraite spirituelle*, 2e jour, 2e méditation, t. XVI, p. 38-39.

débiter, nous avons donc des maximes pour toutes sortes de personnes, pour les bénéficiers, pour les prêtres, pour les religieux, pour les gentilshommes, pour les domestiques, pour les riches, pour ceux qui sont dans le commerce, pour ceux qui sont mal dans leurs affaires, pour ceux qui sont dans l'indigence, pour les femmes dévotes, pour celles qui ne le sont pas, pour les gens mariés, pour les gens déréglés : enfin rien n'a échappé à leur prévoyance [1]. »

Il y a aussi chez Bourdaloue des maximes « pour toutes sortes de personnes », mais qui sont le contre-pied de tous les ingénieux tempéraments que Pascal prête à ses adversaires. S'il faut en croire les *Provinciales*, les docteurs de la Société n'approuvent point sans doute la simonie ; à Dieu ne plaise! ils condamnent hautement le mot, mais ils laissent passer la chose en lui ôtant son nom. « Si l'on donne un bien temporel pour un bien spirituel, c'est-à-dire de l'argent pour un bénéfice, et qu'on donne l'argent pour le prix du bénéfice, c'est une simonie visible ; mais si on le donne comme le motif qui porte la volonté du collateur à le conférer, ce n'est point simonie, encore que celui qui le confère considère et attende l'argent comme la fin principale [2]. » Que seront les marchés conclus à la faveur de ces détours subtils, sinon ces « simonies palliées et déguisées » que Bourdaloue réprouve avec énergie, « en sorte, dit-il, qu'on peut bien présentement nous reprocher ce que reprochait Tertullien aux païens, quand il leur disait qu'ils faisaient servir la majesté de leurs dieux à leurs intérêts : *Apud vos majestas quæstuaria efficitur* [3] ? »

« Quant aux prêtres, continue le jésuite de Pascal, nous avons plusieurs maximes qui leur sont assez favorables [4] ; » et il énumère quelques-unes des facilités qu'on leur laisse. En vain son interlocuteur lui objecte les sévérités des Pères

1. Sixième lettre.
2. Ibid.
3. *Second Avent*, 3e dim., *sur la Sévérité évangélique*, 1re partie, t. I, p. 316.
4. Sixième lettre.

et des premiers chrétiens, les lois formelles de l'Église. « On ne doit pas, répond le jésuite, suivre dans la morale les anciens Pères, mais les nouveaux casuistes... Les Pères étaient bons pour la morale de leur temps, mais ils sont trop éloignés pour celle du nôtre;... » et quant aux lois de l'Église, « elles perdent leur force quand on ne les observe plus. » Bourdaloue enseigne au contraire que « si la justice de Dieu doit être si exacte dans le compte qu'elle demandera à tous les hommes des devoirs de leur profession, elle ira jusqu'à la rigueur par rapport aux prêtres[1] ». Il retient le mot de saint Jérôme : *Grandis dignitas sacerdotum, res grandis ruina eorum*, et il rappelle l'effrayante pensée de saint Chrysostome : « Non, dit ce docteur si éloquent et si solide, ce n'est pas sans y avoir bien réfléchi que je parle : *Non temere dico*. Je ne crois pas que dans l'état du sacerdoce il y en ait beaucoup qui se sauvent, et, selon mon sentiment, le plus grand nombre est de ceux qui périssent[2]. »

Les valets peuvent, à en croire le jésuite des *Provinciales*, se faire sans scrupule les ministres complaisants des débauches de leurs maîtres. « Porter des lettres et des présents; ouvrir les portes et les fenêtres; aider leur maître à monter à la fenêtre; tenir l'échelle pendant qu'il y monte : tout cela est permis et indifférent. Il est vrai que, pour tenir l'échelle, il faut qu'ils soient menacés plus qu'à l'ordinaire s'ils y manquaient, car c'est faire injure au maître d'une maison d'y entrer par la fenêtre. » Il suffit encore que les valets « portent leur intention non pas aux péchés dont ils sont les entremetteurs, mais seulement au gain qui leur en revient[3] ». — « Je prétends, dit Bourdaloue parlant des mêmes désordres, je prétends que vous contribuez à la damnation de vos domestiques, par les occasions de péché, et les occasions quelquefois continuelles où vous

1. *Exhortation sur la dignité et les devoirs des prêtres*, 2e partie, t. VIII, p. 245.
2. Ibid.
3. Sixième lettre.

les mettez, puisqu'il ne se peut faire que vous viviez dans le libertinage sans les y engager avec vous [1]. »

Le duel n'est pas coupable aux yeux du jésuite de Pascal, quand on se bat pour défendre son honneur, ou même seulement « son bien en une quantité considérable [2] ». — Sacrifiez tout, dit Bourdaloue, à la loi de Dieu ; sacrifiez même « la chose du monde pour laquelle vous avez plus de passion, votre honneur ».

« On vous l'a ôté, ou par une atroce calomnie, ou par un affront qui va jusqu'à l'outrage. Supposons la plaie aussi sanglante qu'il vous plaira : vous voilà perdu d'estime et de crédit dans le monde, et vous êtes d'une condition où cette tache doit être moins supportable que la mort même. Cependant il ne vous reste qu'une seule voie pour l'effacer, et cette voie est criminelle. On vous la propose ; et si vous ne la prenez pas, vous tombez dans le mépris. Sur cela, je vous demande, mon cher auditeur : aimez-vous assez Dieu pour croire que vous voulussiez alors lui faire un sacrifice de votre ressentiment ?... Si cela est, vous avez sujet d'espérer et d'être content de vous : mais si cela n'est pas, vous devez trembler, parce que vous n'êtes pas dans l'ordre de cette charité vivifiante qui opère le salut et dont l'indispensable loi vous oblige à aimer Dieu plus que votre honneur. Mais il est bien difficile qu'un homme du monde puisse être disposé de la sorte. Difficile ou non, répond saint Bernard, voilà la balance où il faut être pesé, voilà la règle que Dieu prendra pour vous juger [3]. »

Faut-il énumérer toutes « les avantageuses maximes » enseignées en faveur des juges par le jésuite de Pascal, jusqu'à leur permettre de recevoir de l'argent, et de juger même contre leur sentiment [4] ? Mais nous n'en finirions pas si nous voulions citer tous les passages où Bourdaloue s'élève contre les prévarications des magistrats, contre ces

1. *Dominicales*, 2e dim. ap. Pâques, *sur le Soin des domestiques*, 1re partie, t. V, p. 487.
2. Septième lettre.
3. *Carême*. Lundi de la 5e semaine, *sur l'Amour de Dieu*, 1re partie, t. IV, p. 42.
4. Huitième lettre.

tribunaux où le riche a toujours l'avantage sur le pauvre, et où l'impunité s'achète [1].

Il suffit, selon le jésuite des *Provinciales*, de quelques habiles « détours d'intention » pour faire l'usure sans péché [2] ! — Bourdaloue, allant sur cette matière presque aussi loin que Pascal, et un peu plus loin peut-être qu'il ne convient, regrette la sévérité primitive qui réprouvait jusqu'au prêt à intérêt, comme contraire à la charité fraternelle.

« Ce péché d'usure, qui était condamné dans le paganisme, a trouvé de l'appui chez les chrétiens. La cupidité l'y a introduit, et, pour le justifier, elle l'a fait passer pour un secours de la charité, et pour un soutien nécessaire au commerce public. De peur qu'il n'effrayât les âmes timorées et fidèles, elle a eu soin de le déguiser en mille façons. C'était, si nous l'en voulons croire, une simplicité à nos pères d'estimer l'argent stérile de sa nature ; elle a su le rendre fertile... *Hœc pecuniam tanquam humum proponit*, dit Zénon de Vérone... L'avarice regarde son argent comme une terre féconde, le présentant à qui le veut pour attirer celui d'autrui... Pendant qu'elle promène cet argent de main en main, elle ne cesse point de l'augmenter par une funeste supputation d'intérêts, exigeant ceci pour cela, jusqu'à ce qu'elle ait recueilli une somme, non pas égale au prêt qu'elle a fait, mais enflée du surcroît détestable que lui ont produit les années, les mois, les jours, armés pour ainsi dire de leur nombre, et devenus terribles par leur multitude. *Armati numero dies et anni.* »

Cette citation est empruntée au sermon *sur la Restitution* [3]. Bourdaloue n'a pas dédaigné de consacrer un discours entier à traiter de ce devoir trop souvent éludé. C'était justement pour permettre de l'éluder que le jésuite de Pascal citait les maximes imaginées par les Docteurs de la Compagnie en faveur des banqueroutiers [4].

1. Voy. quelques-uns de ces passages cités plus bas, troisième partie, chap. II, *Peintures des mœurs du temps*.
2. Huitième lettre.
3. *Dominicales*, 22e dim., ap. la Pentecôte, t. VII, p. 279-280.
4. Bourdaloue dira encore : « Je doute si ce bien m'est légiti-

Nous avons vu déjà combien est rigoureuse aux yeux de Bourdaloue l'obligation de l'aumône.

« C'est une vérité incontestable que la loi de Dieu nous oblige à soulager les pauvres par nos aumônes... Et ne pensons pas que ce devoir ne regarde que certaines nécessités des pauvres plus pressantes et plus rares :... » il regarde « leurs besoins communs, tels qu'ils se présentent tous les jours à nos yeux;... un chrétien qui formerait, ou qui forme en effet cette résolution, de ne faire l'aumône que dans les dernières nécessités des pauvres, dès là commet un péché grief, et perd la grâce de Dieu, parce qu'il est dans une disposition criminelle, et dans une volonté directement opposée à la loi de Dieu... Et si la nécessité des pauvres devenait extrême, non seulement vous y emploieriez le superflu, mais le nécessaire même de votre état[1]. »

Le jésuite des *Provinciales* ne parlait pas du « nécessaire », lui qui n'exigeait même pas qu'on donnât le « superflu ». — « N'est-ce pas, demandait-il d'un ton satisfait, n'est-ce pas encore une doctrine bien douce pour les avares de dire, comme fait Escobar : Je sais que les riches ne pèchent point mortellement quand ils ne donnent point l'aumône de leur superflu dans les grandes nécessités des pauvres[2] ? »

Quand on est si doux pour les avares, comment se montrer dur pour les gourmands? Ce serait une inconséquence que le bon casuiste de Pascal semble avoir mille raisons de ne pas commettre ; car c'est avec une satisfaction marquée qu'il cite l'opinion d'Escobar appuyé de Sanchez « sur le sujet de la bonne chère, qui passe, dit-il, pour un des plus grands plaisirs de la vie ». — « Est-il permis de boire et de manger tout son soûl sans nécessité, et pour la seule volupté ? Oui, certainement, selon Sanchez, pourvu que cela

mement acquis, et toutefois, sans nulle recherche, je le retiens et j'en dispose : c'est comme si je l'enlevais par une violence ouverte. » *Sur l'Aveuglement spirituel*, t. III, p. 286.

1. *Carême*, 1er vendredi, *sur l'Aumône*, t. II, p. 106, 118.

2. Neuvième lettre.

ne nuise point à la santé, parce qu'il est permis à l'appétit naturel de jouir des actions qui lui sont propres... » La gourmandise ne serait péché véniel, selon Escobar, que « si, sans aucune nécessité, on se gorgeait du boire et du manger jusqu'à vomir [1]. » — Bourdaloue a prononcé un sermon sur la *Tempérance chrétienne* [2]. Les premiers mots de la première partie suffisent à faire voir qu'il n'est pas de l'école prétendue d'Escobar et de Sanchez. Après saint Grégoire pape, il « remarque surtout trois désordres que la tempérance chrétienne doit retrancher, en ce qui regarde la subsistance et la nourriture du corps. »

« Premièrement, elle nous en doit ôter l'affection, c'est-à-dire un certain attachement servile qui rend l'homme en quelque manière esclave de son corps; secondement, elle en doit modérer l'excès qui souvent nous en fait user hors du besoin et de la nécessité; troisièmement, elle en doit bannir la délicatesse, si contraire à l'obligation que le christianisme nous impose de crucifier notre chair avec ses passions et ses désirs corrompus. »

Citerons-nous encore les maximes indulgentes du jésuite des *Provinciales* sur le luxe et sur la parure des femmes qui peuvent sans péché « satisfaire l'inclination naturelle qu'elles ont à la vanité [3] » ? Nous trouverions sans peine à mettre en regard bien des passages sévères de Bourdaloue contre ces femmes « qui semblent n'être sur la terre et n'avoir une âme que pour servir leur corps ;... uniquement occupées à le parer, à le nourrir, à l'embellir, à le plâtrer ;... qui en feraient, s'il leur était possible, l'idole du monde, et en font, sans y penser, une victime de l'enfer [4]. »

Mais c'est principalement sur le sacrement essentiel de la vie chrétienne, le sacrement de pénitence, qu'éclate l'opposition entre l'esprit de Bourdaloue et la casuistique

1. Neuvième lettre.
2. *Dominicales*, 6e dim. ap. la Pentecôte, t. VI, p. 179.
3. Neuvième lettre.
4. *Carême. Sur la Cérémonie des Cendres*, 2e partie, t. II, p. 62-63.

relâchée. La confession exacte, complète, absolument sincère, accompagnée du repentir profond pour le passé et de la résolution ferme pour l'avenir, c'est assurément le plus grand effort qui ait jamais été imposé à l'amour-propre de l'homme, le plus prodigieux sacrifice qui se puisse obtenir de son orgueil. Le casuiste des *Provinciales* aurait laissé son œuvre inachevée s'il n'avait ôté à ce sacrifice tout ce qu'il a de pénible et rendu la confession « aussi aisée qu'elle était difficile autrefois [1] ». Selon Bourdaloue, ces facilités sont précisément contraires à la nature même de la pénitence, et la détruisent dans son principe. Car « la pénitence est une vertu qui doit faire en nous la fonction de la justice de Dieu et de la colère de Dieu : de la justice de Dieu pour nous condamner, et de la colère de Dieu pour nous punir [2] ». Aussi les sermons sont-ils remplis de rigoureux anathèmes contre ces pieuses finesses, contre ce saint artifice de dévotion dont Pascal fait honneur aux Docteurs de la Société.

Ainsi le jésuite de Pascal permet au pécheur de dissimuler habilement les circonstances qui aggravent sa faute. — « On se juge et on se condamne, dit Bourdaloue ; mais, par un malheureux secret d'abréger les choses, de dix péchés qui ont été pour ainsi dire compliqués, et d'un enchaînement nécessaire entre eux, on n'en avoue qu'un, et cela parce qu'on n'envisage que la substance du péché, » et qu'on ne dit pas « tout ce qui l'accompagne et tout ce qui la suit... Mais Dieu vous le dira, et c'est ainsi que dans son jugement il mettra iniquité sur iniquité [3]. »

Le jésuite de Pascal n'apporte pas de moindres adoucissements à « la pénitence qu'il faut faire du péché [4] ». — Bourdaloue approuve et regrette les pénitences de plu-

1. Dixième lettre.

2. *Premier Avent*, 4e dimanche, *sur la Sévérité de la pénitence*, 1re partie, t. I, p. 138.

3. *Dominicales*, 24e dim. ap. la Pentecôte, *sur le Jugement de Dieu*, 1re partie, t. VII, p. 342, 343.

4. Dixième lettre.

sieurs années que les premiers chrétiens s'imposaient quelquefois pour une seule faute [1].

Enfin le jésuite de Pascal non seulement permet au confesseur, mais lui fait un devoir d'absoudre le pénitent, même quand il ne le voit pas dans des dispositions convenables et prévoit de prochaines rechutes. De son côté, le pénitent n'est plus tenu de fuir les occasions du péché ; on lui fournit mille prétextes subtils qui le dispensent de ce devoir importun [2]. — Bourdaloue détrompe sans ménagement ceux qui se croient quittes avec Dieu pour avoir choisi un confesseur commode « qui délie sur la terre ce que Dieu dans le ciel ne déliera jamais [3] ». Il s'élève contre « les dangereuses et criminelles facilités de quelques ministres au divin tribunal », et il n'en voit pas « de plus dangereuse et même de plus criminelle que de réconcilier et d'admettre à la participation des sacrements un pécheur obstiné à ne pas sortir de certaines occasions [4] ». Il consacre toute une partie d'un de ses sermons à faire voir que le premier caractère d'une pénitence véritable et sûre est « de retrancher généreusement ce qui est la cause ou la matière du péché [5] », et nous avons vu déjà les « vérités terribles » qu'il enseigne sur les rechutes, sur « ces contritions et ces pénitences encore plus capables de damner les pécheurs que le péché même [6] ».

Après avoir autorisé avec complaisance tant de licences et d'accommodements scandaleux, il ne restait plus au jésuite des *Provinciales* qu'à le dispenser « du grand commandement qui comprend la loi et les prophètes », qu'à « le décharger de l'obligation pénible d'aimer Dieu [7] ». Aussi, après avoir énuméré les opinions de plus en plus larges des casuistes de la Compagnie, il conclut avec eux « qu'on

1. *Sur la Sévérité de la pénitence*, 1re partie, t. I, p. 150.
2. Dixième lettre.
3. *Carême*. Mercredi de la 4e semaine, *sur l'Aveuglement spirituel*, t. III, p. 274.
4. *Second Avent*, 4e dim., *sur la Pénitence*, t. I, p. 348.
5. Ibid.
6. Serm. *sur la Rechute dans le péché*, t. VII, p. 66. Voy. plus haut.
7. Dixième lettre.

n'est obligé à autre chose, à la rigueur, qu'à observer les autres commandements, sans aucune affection pour Dieu, et sans que notre cœur soit à lui, pourvu qu'on ne le haïsse pas ». C'est alors que Pascal, laissant éclater son indignation, jette le masque, et rompt en visière à son interlocuteur stupéfait ; car « c'est le comble de l'impiété... Voilà le mystère d'iniquité accompli... On ose lever l'*anathème* que saint Paul prononce contre ceux qui n'aiment pas le Seigneur Jésus ». — « Il est de la foi, dit Bourdaloue, que celui qui n'aime pas le Seigneur Jésus est anathème. Oui, mes frères, disait saint Paul, je vous regarde comme des anathèmes, si vous êtes indifférents pour cet Homme-Dieu et insensibles à ses intérêts. En vain feriez-vous dans le monde les plus grands miracles, en vain parleriez-vous le langage des anges, en vain auriez-vous tous les dons du ciel; si vous n'avez pas la charité de Jésus-Christ, vous n'êtes pas en grâce avec Dieu, et par conséquent vous n'êtes devant Dieu que des sujets d'abomination [1] ».

Ainsi la prédication de Bourdaloue est, sur tous les points, l'exacte contre-partie de cette morale relâchée que les *Provinciales* prêtent aux jésuites. On est dès lors moins surpris de voir que beaucoup des amis de Port-Royal le furent aussi de notre prédicateur. Boileau, qui eut des démêlés avec la Société de Jésus, et qui, pour l'attaquer, embarrassa un jour dans les broussailles de la théologie la libre Muse de la satire, Boileau, qui mettait à un si haut prix l'affection du grand Arnauld, s'honorait aussi, on s'en souvient, de celle de Bourdaloue, et madame de Sévigné, l'amie fidèle d'Arnaud d'Andilly et de Pompone, ne se lassait pas d'entendre l'éloquent jésuite : elle l'admirait à l'égal de Nicole, et quand un long séjour aux Rochers la privait des Sermons, la lecture des *Essais de morale* pouvait seule l'en consoler. Ce sont de précieux hommages rendus à la sévérité apostolique de Bourdaloue par des esprits d'ordinaire fort en garde contre tout ce qui venait des jésuites.

1. *Mystères.* Lundi de Pâques, *sur la Résurrection de Jésus-Christ.* t. X, p. 255-256.

Et pourtant les vrais fidèles de la petite église janséniste, les adeptes décidés et ardents n'avaient point lieu d'être fort satisfaits de Bourdaloue. En effet, opposer aux accusations de relâchement une doctrine qui ne laisse perdre aucune des sévérités du christianisme, démontrer par cette prédication toute pure et tout austère la malignité des attaques et l'inanité des soupçons, cette attitude purement défensive en face du jansénisme ne suffisait pas à Bourdaloue. S'il s'en était tenu là, il aurait permis de supposer qu'en repoussant les attaques des jansénistes, il n'était pas, sur le fond des choses, en désaccord avec eux; et ceux-ci n'auraient pas manqué de publier que les jésuites se rétractaient, tout au moins de réclamer Bourdaloue comme un des leurs, de le représenter comme un disciple de Jansénius égaré parmi les fils de Loyola. Ne l'a-t-on pas de nos jours appelé « le plus janséniste des jésuites [1] » ? Étrange alliance de mots, qu'une lecture insuffisante et superficielle de Bourdaloue peut seule expliquer. Le jansénisme est, aux yeux de Bourdaloue, une hérésie formelle, fausse dans ses principes, extrêmement dangereuse dans ses conséquences, et, bien loin de lui donner aucune adhésion, il ne laisse jamais échapper l'occasion de le combattre. Jésuite et orthodoxe, son dévouement à son ordre et son amour pour la vérité l'éloignent également des jansénistes, qu'il considère comme des sectaires, et auxquels il semble dire : Non, nos doctrines n'ont rien de commun avec ce relâchement dont vous nous accusez, mais elles n'ont rien de commun non plus avec vos principes ; nous sommes également éloignés et des erreurs que vous nous imputez faussement, et de celles où vous tombez vous-mêmes.

III

De tout temps, Bourdaloue le constate, il s'est manifesté dans le monde chrétien deux tendances contraires,

1. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. II, p. 185.

l'une d'excessif relâchement, et l'autre d'excessive sévérité. Mais « l'Église, inspirée du Saint-Esprit, prit le milieu entre ces deux extrémités,... modérant la rigueur des uns, et corrigeant la trop grande facilité des autres [1] » ; car « la vertu consiste dans un juste milieu [2]... » — « Malheur donc, s'écrie Bourdaloue, malheur à ces ministres faciles et complaisants, qui, portant la balance du sanctuaire, que le Seigneur leur a confiée, au lieu de la tenir droite, la font pencher du côté où les entraîne une condescendance naturelle et tout humaine !... Mais d'ailleurs il doit être aussi permis d'ajouter : Malheur à ces ministres outrés et rigides à l'excès, parce qu'ils le sont par naturel et par inclination, parce qu'ils le sont par entêtement et par prévention, parce qu'ils le sont par une affectation de pharisien et par ostentation; en un mot, parce qu'ils ne le sont ni par raison ni par religion ! Malheur, dis-je, à eux, quand ils désespèrent les pécheurs en les accablant de fardeaux insoutenables, et qu'ils oublient cette règle si sage que leur prescrit le concile, de compatir à l'infirmité de l'homme, et d'y conformer la sévérité de leurs arrêts [3]. »

Dans le discours qu'il prononça à l'occasion de la canonisation de François de Sales, Bourdaloue réduit tout le panégyrique de ce saint évêque à louer cette douceur, pleine de force et d'onction, qui a triomphé de l'hérésie et rétabli la piété dans l'Église, douceur victorieuse et toute-puissante, qui surmonte tous les obstacles, et réussit tout ce qu'elle entreprend : « L'évêque de Genève a paru dans les palais des grands; mais comment ? comme un Élie, pour y soutenir les intérêts du Seigneur et de la vraie foi. Je puis même ajouter qu'il y a plus fait par sa douceur que ce prophète avec son esprit de feu. » Et si François de Sales gagna à l'Église et convertit plus de soixante-dix mille hérétiques : « Dites-moi, chrétiens, demande Bourdaloue, comment s'accomplit ce miracle; comment François trouva le secret de dompter ces esprits rebelles ;

1. *Sur la Sévérité de la pénitence*, exorde, t. I, p. 134.
2. *Essai d'Octave du Saint-Sacrement*, 5e jour, t. XV, p. 388.
3. Pensées. *Du retour à Dieu et de la pénitence*, t. XIV, p. 216.

quelles armes il opposa à l'esprit de ténèbres, et de quel charme il usa pour adoucir la fierté de l'hérésie, et pour la rendre traitable. Ce fut un charme, sans doute, mais un charme innocent que lui fournit la sagesse incréée : *Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram* (Matth. 5). La douceur de son esprit le mit en possession de tant de cœurs[1]. »

Saint François de Sales et Bourdaloue appartiennent, nous l'avons vu, à deux familles d'esprits chrétiens fort différentes. N'est-il point curieux d'entendre le doux et attrayant auteur de l'*Introduction à la vie dévote* si bien loué par un panégyriste dont le tour d'esprit ressemblait si peu au sien? C'est qu'en dépit de toutes les diversités de naturel et d'inclinations, les Bourdaloue et les François de Sales se rencontrent et se donnent la main sur ce terrain circonscrit, mais large et sûr, de la doctrine, au sein de cette morale éclairée, prudente et vraiment humaine que l'Église détermine et maintient, « de cette morale également ennemie de tout excès, soit de relâchement, soit de rigueur; de cette morale qui ne ménage et ne flatte personne, mais aussi qui ne décourage et ne rebute personne, de cette morale qui joint si bien ensemble et toute la douceur et toute la perfection de la loi évangélique[2]. »

Cette fidélité scrupuleuse au véritable esprit du christianisme, dont Bourdaloue s'était pénétré, non moins que sa droite et ferme raison, le préservait de toutes les exagérations où un certain esprit de secte, fort en vogue au dix-septième siècle, entraînait plus d'un prédicateur écouté. « Chose admirable! dit Bourdaloue; on aime la sévérité... partout et en tout, hors en soi-même. On l'aime dans autrui, on l'aime dans les livres, on l'aime dans les discours publics... Un prédicateur qui la prêche et qui la porte au plus haut point de perfection, pour ne pas dire à des extrémités sans mesure et sans discrétion, est regardé comme un apôtre; on le suit avec empressement, et l'on y traîne avec soi la multitude... Reste de l'aimer dans la

1. *Panégyriques*, t, XII, p. 197, 199.
2. *Ibid.*, p. 219.

pratique et par rapport à soi. Mais en est-il question, c'est alors que chacun se retire et se met en garde : on ne l'aime plus [1]... » Faudrait-il expliquer par ce goût de sévérité qui n'engage à rien l'affluence d'auditeurs qu'on voyait se presser à Saint-Roch, quand le P. Desmares, le fougueux et bruyant janséniste, y devait prêcher? Bourdaloue ne voulait pas devoir ses succès oratoires à ce parti pris de sévérité sans mesure. « Toute extrémité est mauvaise, disait-il, et outre que j'en suis naturellement ennemi, mon ministère m'oblige spécialement à m'en préserver [2]... Je ne suis point fait à exagérer, surtout en matière de morale et de devoirs [3]. » Et il croyait sa réputation à cet égard suffisamment établie : « Je n'exagérerai rien, mes chers auditeurs; vous savez la profession que je fais de dire la vérité telle que je le conçois, sans jamais aller au delà [4]. »

« Oui, mon Dieu, s'écrie-t-il encore, tandis que vous me conférez le ministère de votre sainte parole, je prêcherai ces deux vérités, sans les séparer jamais: la première, que vous êtes un Dieu terrible dans vos jugements, et la seconde, que vous êtes le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation. Je ne serai jamais assez téméraire pour prêcher votre miséricorde sans prêcher votre justice, parce que je sais les conséquences dangereuses qu'en tirerait l'impiété; mais aussi me ferais-je un crime de prêcher les rigueurs de votre justice sans parler en même temps des douceurs de votre miséricorde, parce que la foi m'apprend, et que c'est vous-même qui me l'avez révélé, que votre miséricorde sauve les pécheurs, au lieu que votre justice seule ne peut que les damner et les réprouver. Je joindrai donc l'un et l'autre ensemble, pour pouvoir toujours dire, comme David : *Misericordiam et judicium cantabo tibi, Domine* (Psalm. 100) [5]. »

1. Pensées. *Du retour à Dieu et de la pénitence,* t. XIV, p. 232.
2. *Dominicales.* Dim. dans l'Octave du Saint-Sacrement, *sur la Fréquente Communion,* 1re partie, t. VI, p. 75.
3. Pensées. *Du retour à Dieu et de la pénitence,* t. XIV, p. 231.
4. *Dominicales,* 1er dim. ap. l'Épiphanie, *sur le Devoir des pères,* etc., t. V, p. 9.
5. *Sur la Sévérité de la pénitence,* t. I, p. 163-164.

Il ne faudrait pas prendre trop à la lettre ces éloquentes paroles, ni croire que Bourdaloue tienne rigoureusement tout ce qu'il promet ici. La sévérité, nous le savons, occupe dans ses discours la première et la plus grande place : les nécessités inhérentes à l'éloquence de la chaire, où le rôle de l'orateur sera toujours de faire des remontrances et de morigéner les hommes, les besoins particuliers de l'auditoire auquel s'adressait Bourdaloue, enfin l'austérité naturelle du religieux, l'exigeaient ainsi. Mais quelle que soit la force avec laquelle il insiste sur les prescriptions indispensables de la loi et sur sa redoutable sanction ; quelle que soit même la rigidité monastique de certains passages, Bourdaloue est fort loin de porter dans la morale cette intempérance de sévérité et ce rigorisme étroit, hors desquels il n'y avait, selon les disciples de Jansénius et de Saint-Cyran, que relâchement criminel et que damnation assurée. Montrer sans cesse aux fidèles le côté terrible de la religion et leur en cacher le côté consolant ; prodiguer les menaces et nier les motifs d'espérance, c'est fausser le christianisme, en dénaturer les principes, en rompre le divin équilibre, et Bourdaloue se croirait prévaricateur non seulement s'il donnait dans ces erreurs, mais s'il ne les combattait pas. Tous les sujets qui sont de nature à effrayer les consciences comportent quelque correctif capable de faire rentrer la paix dans les âmes et de tempérer les terreurs religieuses par une sainte confiance : si Bourdaloue, souvent, développe moins cette contre-partie, rarement il la néglige. Le passage même que nous venons de citer, où Bourdaloue s'engage à prêcher tout ensemble « le Dieu terrible dans ses jugements et le Dieu de toute consolation », est emprunté au sermon *sur la Sévérité de la pénitence*, où le prédicateur fait voir tour à tour et la nécessité d'une pénitence sévère, et la douceur de cette sévérité même. Dans un autre discours, après avoir fait une peinture effrayante du jugement dernier par le développement de cette pensée, que Dieu y vengera lui-même sa majesté outragée, il rassure les hommes de bonne volonté, et

termine par une pressante exhortation à la pénitence.

« Aimable pénitence, disait saint Bernard, en vertu de laquelle je puis prévenir le jugement de Dieu ! Et moi, je dis, chrétiens : Heureuse pénitence ! par où je puis venger Dieu, apaiser Dieu, satisfaire à Dieu !... Écoutez, mes frères, vous dont le salut me doit être plus cher que ma vie, et pour la conversion de qui je me sens, si je l'ose dire, un zèle tout divin ; vous pour qui, s'il m'était permis, je voudrais, à l'exemple de l'Apôtre, être moi-même anathème, écoutez aujourd'hui la voix de Dieu, et n'endurcissez pas vos cœurs. Ce Dieu, que vous avez méconnu, a encore pous vous des grâces de réserve. Comme son bras n'est pas raccourci, il est encore prêt à se laisser fléchir par votre pénitence et par vos larmes... Tout juge qu'il est, malgré vos égarements, il a encore pour vous toutes les tendresses d'un père, et du père le plus charitable... C'est de votre part, mon Dieu, que je parle, et je ne crains pas de pousser trop loin les idées que je leur donne de votre divine clémence, puisqu'elle surpasse encore infiniment toute la charité que j'ai pour eux [1]. »

Paroles émues, comme il s'en rencontre trop rarement chez Bourdaloue, mais animées d'une charité d'autant plus sensible et pénétrante qu'elle reste grave et contenue. Les jansénistes, si prompts à se scandaliser qu'on n'imposât point l'amour de Dieu comme un précepte rigoureux et formel, n'inspiraient pourtant, par leur doctrine, que la crainte, et non l'amour. La doctrine de Bourdaloue, si sévère qu'elle soit, inspire l'un et l'autre.

« Il ne vous est point permis de craindre Dieu sans l'aimer ; il faut qu'en la craignant vous l'aimiez, et que vous l'aimiez encore plus que vous ne le craignez ; sans cela votre crainte n'est qu'une crainte servile, qui ne suffit même pas pour le salut [2]. »

Et comme l'amour ne saurait se concevoir sans une certaine confiance, qui élargit le cœur et provoque l'a-

1. *Deuxième Avent*, 1er dim., *sur le Jugement dernier*, t. I, p. 253.
2. *Ibid.*, p. 269.

bandon, l'austère parole de Bourdaloue s'attendrit quelquefois, lorsqu'à la réprobation qui effraie il fait succéder la promesse qui console. Vous êtes pécheurs, dit-il à ses auditeurs après leur avoir montré saint Étienne pardonnant aux furieux qui le lapidaient.

« Vous êtes pécheurs, et peut-être, au moment que je vous parle, votre conscience est-elle dans un désordre qui vous doit faire trembler; mais espérez tout, si vous pouvez vous résoudre à aimer chrétiennement cet homme qui s'est tourné contre vous, et dont vous avez reçu une injure qui vous blesse; car cette victoire que vous remportez sur vous-mêmes, ce sacrifice que vous faites de votre ressentiment, est une preuve convaincante que vous aimez Dieu; et dès que vous aimez Dieu, vous êtes en grâce avec Dieu... Je finis, chrétiens, en vous conjurant d'imiter la charité de ce saint martyr, de l'exercer comme lui, cette charité si digne de la perfection et de l'excellence de votre foi; cette charité que le paganisme n'a point connue, et que la nature ne peut inspirer. Pardonnons, afin que Dieu nous pardonne; car il nous traitera avec la même indulgence que nous aurons eue pour les autres; il nous rendra bien pour bien et grâce pour grâce; autant que nous aurons remis d'offenses, autant il nous en remettra. Disons mieux: Pour une offense remise, il nous remettra toutes les nôtres [1]... »

Cette foi en la miséricorde divine, cette vertu théologale de l'espérance, le jansénisme la détruisait. Retranché pour ainsi dire dans les parties les plus terribles et les plus obscures du dogme, il s'y croyait inexpugnable. On sait, par exemple, l'abus qu'il faisait des mystères de la prédestination et de la grâce, rétrécis et forcés par ses interprétations inhumaines : il n'y voulait voir que décrets arbitraires de la part de Dieu, et qu'incertitudes effroyables pour l'homme. Du sein même de ces redoutables mystères, Bourdaloue dégage pour les âmes des motifs d'espérer comme des sujets de craindre, et des encouragements non moins que des menaces. Il ne permet point ni « qu'on se

1. *Panégyriques*, t. XII, p. 123.

prévale de la prédestination pour présumer trop de Dieu », ni qu'on en soit « troublé jusqu'à désespérer des bontés de Dieu [1] ». Prêchant sur l'évangile de *la Samaritaine* [2], il observe avec une sorte de curiosité minutieuse, dans cette conversion opérée par Dieu même, les procédés de la grâce : il fait voir avec quelle douceur la grâce agit sur nos âmes ; elle nous attend, elle prend les temps et les occasions favorables pour nous gagner, elle est toujours la première à nous prévenir ; ce qu'elle veut obtenir, elle nous le demande, le sollicite de notre bon vouloir, sans l'exiger avec empire ; elle s'accommode à nos inclinations, aux qualités, et parfois même aux travers qui nous sont propres ; enfin elle ne nous engage à rien de difficile où elle ne nous fasse trouver de l'attrait, et dont, malgré nos répugnances, elle n'excite en nous le désir. Tels sont les ménagements et les délicatesses du Sauveur des hommes envers la Samaritaine, et de la grâce envers nous. Ainsi doivent procéder à leur tour les dispensateurs de la grâce divine, les ministres de Jésus-Christ ; car Bourdaloue ne laisse pas échapper l'occasion de leur proposer ce divin modèle, et, s'autorisant d'un exemple venu de si haut, il leur conseille la mansuétude qui attire les âmes, l'onction qui les touche, la charité tout à la fois aimable et ferme qui les gagne, les excite et les soutient.

« Cette instruction nous regarde tous; mais nous en particulier, mes frères, nous, dis-je, que Dieu a spécialement appelés au ministère de la conversion et de la sanctification des âmes;... nous qui devons conformer notre conduite à celle de la grâce même... C'est par la douceur de notre zèle que nous devons toucher les pécheurs ; autrement, nous n'y réussirons jamais... C'est elle qui doit nous préparer les voies et nous faire entrer dans les cœurs. Sans elle,... nous instruirons, nous convaincrons, nous confondrons, nous épouvanterons, mais nous ne convertirons pas. Sans elle, nous troublerons les con-

1. *Carême*. Vendredi de la 1re semaine, *sur la Prédestination*, t. II, p. 274.
2. *Ibid*. Vendredi de la 3e semaine, *sur la Grâce*, t. III, p. 182.

sciences, nous désespérerons les faibles, nous révolterons les opiniâtres, mais nous ne les attirerons jamais à Dieu... Je ne dis pas, mes frères, que nous devions flatter les pécheurs par de lâches complaisances : vous n'ignorez pas combien j'ai ce sentiment en horreur. Je ne dis pas que nous ne devons point obliger les pécheurs à tout ce que l'Évangile a de plus austère, aux rigueurs de la pénitence, au crucifiement de la chair, à la mortification de l'esprit : malheur à moi si j'en rabattais un seul point! Mais je dis qu'à cette sévérité, qui pourrait, seule, éloigner les pécheurs, il faut joindre cette douceur qui les ramène. Je dis qu'il faut proportionner cette sévérité aux dispositions des sujets, comme la grâce elle-même s'y accommode; et non pas l'appliquer sans discernement et sans prudence, aux uns trop, aux autres trop peu; à ceux-ci hors de leur état, à ceux-là par-dessus leurs forces... Je ne dis pas, encore une fois, qu'il ne faille jamais user de sévérité dans la conduite des âmes; mais je dis que ce doit être une sévérité discrète, une sévérité qui se fasse aimer, une sévérité qui rende le joug de Dieu supportable, et non point une sévérité pharisaïque, une sévérité sans onction, une sévérité impérieuse, une sévérité sèche et rebutante, une sévérité qui ne pourrait convenir qu'à des esclaves, mais qui ne convient nullement aux enfants de Dieu[1]. »

Voilà les leçons pratiques, pleines de sagesse et de prudence, que Bourdaloue tirait, pour les prêtres et pour les directeurs spirituels, de cette doctrine de la grâce, si effrayante dans les écrits des Jansénius et des Arnauld.

Parmi les sujets traditionnels et en quelque sorte classiques de la chaire chrétienne, il n'en est pas de plus propre à faire naître les terreurs religieuses que *le Petit nombre des élus*. Cette matière n'a pas été traitée expressément par Bourdaloue; mais, ce qui est pour nous plus précieux, il nous apprend comment elle devrait l'être. C'est un curieux passage des *Pensées*[2], qu'il est instructif de rapprocher du sermon si connu de Massillon. Nous ne parlons pas ici de l'éloquence : elle n'a pas été surfaite dans le sermon *sur le Petit nombre des élus*. Massillon s'y est élevé

1. *Carême*. Vendredi de la 3e semaine, *sur la Grâce*, p. 201, 202.
2. T. XIV, p. 78.

très haut, et peut-être au-dessus de lui-même. Rien n'est plus justement célèbre que cette fameuse péroraison où l'orateur, partageant l'épouvante qu'il inspire, se représente « Jésus-Christ paraissant dans le temple... pour faire le terrible discernement des boucs et des brebis ». Il faut admirer dans tout ce morceau une heureuse et puissante conception oratoire, une mise en scène saisissante et dramatique, une conduite savante et progressivement ménagée, qui augmente de moment en moment l'intensité de l'impression, enfin un grand art, sensible d'ailleurs dans tout le discours, de reprendre et de varier le même thème pour en tirer tous les effets qu'il comporte. Mais, si ce sermon est rangé à bon droit parmi les chefs-d'œuvre de l'éloquence française, doit-il être proposé comme un modèle de doctrine ? Bourdaloue sans doute en eût jugé autrement. Non pas que, suivant lui, les élus soient plus nombreux. Il n'irait point, comme le fit un jour dans une de ses plus célèbres conférences le plus éloquent prédicateur de notre siècle [1], atténuer le sens littéral de la parole évangélique : *Pauci vero electi*, et, rapprochant ces mots du contexte, confrontant les divers passages où ils se trouvent reproduits, les diverses circonstances qui les motivent, conclure au « grand nombre des élus ». Aux yeux de Bourdaloue, l'Évangile est formel, et il n'y a rien « que le Sauveur du monde, dans ses divines instructions, nous ait déclaré plus authentiquement, nous ait répété plus souvent, nous ait.... plus clairement fait entendre. Sommes-nous mieux instruits que lui de ce qu'il convient ou ne convient pas d'annoncer aux fidèles ? Prêchons l'Évangile, et prêchons-le sans en rien retrancher ni en rien adoucir ; prêchons-le dans toute son étendue, dans toute sa sévérité, dans toute sa force ». Mais, dit-on, on risque d'effrayer les âmes, de troubler les consciences. Bourdaloue ne recule pas devant cette conséquence. Ce sera un trouble salutaire, à la condition qu'on prêche cette vérité comme il convient, qu'on ne fasse pas dégénérer le trouble

1. Le P. Lacordaire, 71e conférence, 1851.

en découragement et la crainte en désespoir. « Pour ne pas donner dans ces extrémités, » il y a des ménagements à garder, des précautions à prendre. Bourdaloue ne ferait pas un discours sur le petit nombre des élus sans « poser avant toutes choses les principes suivants : que nous avons tous droit d'espérer que nous serons du nombre des élus ;... que non seulement nous sommes tous en droit, mais dans une obligation indispensable de l'espérer ;... qu'il n'y a point même de pécheur qui ne doive conserver cette espérance, qui ne commette un nouveau péché quand il vient à perdre cette espérance, qui ne mette le comble à tous ses péehés, quand il renonce tout à fait à cette espérance, et qu'il l'abandonne. » — « Ces principes supposés comme autant de maximes incontestables, » Bourdaloue donnerait la raison du petit nombre des élus, « savoir qu'il y en a peu et fort peu qui marchent dans la voie du salut, etqui veuillent y marcher. Je ne dis pas, ajoute-t-il encore, qu'il y en a peu qui puissent y marcher ; car une autre vérité fondamentale que j'établirais, c'est que nous le pouvons tous avec la grâce divine, qui ne nous est point pour cela refusée ; que tous, dis-je, nous pouvons, chacun dans notre état, accomplir ce qui nous est prescrit de la part de Dieu pour mériter la couronne et pour assurer notre salut. »

On voit avec quelle prudence Bourdaloue eût affermi tous ses pas pour ne point glisser dans les exagérations où la pente naturelle de son sujet pouvait l'entraîner. Ces sages précautions, je les cherche en vain dans Massillon. Je n'en trouve pas d'autre que ce passage de l'exorde où Massillon feint d'écarter de son discours tels et tels exemples terribles que l'Écriture pourrait lui fournir, mais, en se défendant de les rapporter, les énumère en effet, et prouve bien que la prétérition est, de toutes les figures de rhétorique, la plus mensongère. Si l'on poursuit l'examen du sermon, on voit que Massillon se porte tout d'un côté, sans restriction, sans tempérament aucun ; qu'il est outré dans le tableau des désordres de la société, outré, comme Tertullien qu'il cite, dans la peinture de la vraie pénitence

et dans les conditions souvent impraticables qu'il impose, outré dans l'opposition qu'il établit entre les principes de la religion et les maximes du monde, au point de donner à croire qu'on ne peut se sauver sans rompre tout commerce avec ses semblables : « La règle générale, dit-il, est de se perdre ; une âme fidèle au milieu du monde est toujours une singularité qui tient du prodige. » A son insu, Massillon se laisse séduire et dominer par la préoccupation oratoire : il envisage son sujet, non plus seulement comme une vérité qu'il faut présenter aux âmes dans son exactitude absolue et dans sa juste mesure, mais comme un motif oratoire, qui prête à des tableaux sombres et terribles; et plus il assombrira les couleurs, plus il inspirera d'effroi, mieux il croira prêcher. Bourdaloue, théologien exact et calme, directeur éclairé et prudent, bien moins préoccupé des effets d'éloquence qu'il produit, que de la doctrine qu'il enseigne et des résultats moraux qu'il obtient, accepte le sens rigoureux des textes évangéliques, mais éclaire la lettre par l'esprit, et s'applique surtout à ne point donner du christianisme une idée exclusive ou forcée.

La sévérité, plus apparente chez Bourdaloue, ne doit donc pas nous donner le change sur les véritables caractères de sa morale, et nous serions aussi injustes qu'incomplets si, après avoir fait voir cet esprit de sévérité, nous n'insistions également sur l'esprit de mesure que Bourdaloue sait y joindre. Cette union, volontairement poursuivie et maintenue, constitue, pour ainsi dire, la principale originalité doctrinale de sa prédication. Il aime à montrer que, s'il tient de la main droite le glaive qui fait à l'âme pécheresse de salutaires blessures, il tient de l'autre le baume divin qui les guérit. Il évoque devant son auditoire, ainsi qu'il nous l'a dit lui-même, la justice et la miséricorde, la justice un peu en avant, sans doute, et comme dans une plus vive lumière, mais toutes deux pourtant se donnant la main, et il ne croirait pas accomplir sa tâche tout entière, s'il ne réalisait dans son enseignement religieux la parole du Psalmiste : *Misericordia et veritas obviaverunt sibi, justitia et pax osculatæ sunt.*

IV

Bourdaloue avait en effet trop de pénétration, et trop d'expérience des âmes, pour ne point apercevoir les dangers d'une sévérité sans mesure. Ne parlons pas des vrais fidèles, de ceux qui non seulement croient, mais s'appliquent à mettre la pratique d'accord avec la croyance. Sans doute à ceux-là mêmes il est profitable qu'on leur rappelle quelquefois les vérités terribles du christianisme, pour les mettre en garde contre une fausse sécurité qui pourrait les endormir et les perdre. Mais ce serait les exposer tous à un trouble inutile, et peut-être nuire à beaucoup, que de leur montrer sans cesse le visage irrité d'un Dieu vengeur prêt à les frapper. Combien d'âmes dans le christianisme, à la fois douces et inquiètes, tendres et timorées, qui, dans l'intérêt même de leur perfection spirituelle, n'ont besoin que d'encouragement, de confiance et de paix! Ces âmes délicates, les meilleures peut-être et les plus voisines de la sainteté, est-il sage de les rudoyer ? Que vont-elles devenir si par les rigueurs et les menaces on effarouche leur piété craintive, et on comprime les effusions qui les consolaient? Ne doit-on pas craindre de les jeter dans des scrupules sans trêve, dans un tremblement plus maladif que salutaire, qui refroidira leur ferveur, paralysera leurs bons desseins, et brisera les ressorts déjà trop faibles de leur activité?

Mais au-dessous de l'élite des chrétiens exacts et pieux, il faut ranger la foule des faibles, des tièdes, des chancelants, des inconséquents, gens de bonne foi, et presque de bonne volonté, mais distraits par le monde, préoccupés par l'intérêt, entraînés par la passion, dominés par les mille soins de la vie, faciles à éloigner, timides quand ils reviennent, sans énergie pour l'accomplissement du bien, sans résistance contre les séductions du mal. Ils sont le grand nombre dans le peuple chrétien, surtout au sein d'une société dont les traditions et les habitudes sont res-

tées religieuses. C'est à toutes ces âmes, indécises entre la voie du salut et celle de la perdition, que le prédicateur doit principalement songer. Qu'il s'efforce d'éveiller en elles cette crainte du Seigneur qui est le commencement de la sagesse; qu'il leur rappelle sans faiblesse les obligations étroites qu'elles ne peuvent méconnaître sans s'exposer à une perte irrémédiable ; qu'enfin, pour combattre leur dissipation ou secouer leur torpeur, il leur répète tous les anathèmes, toutes les menaces irritées dont Dieu lui-même a rempli les saints livres : cette sévérité constitue une partie de sa mission, dont Bourdaloue, nous le savons, ne s'acquitte pas mal. Mais exagérer cette sévérité et la porter au delà des bornes, c'est rendre le remède dangereux par l'abus qu'on en fait, et aggraver le mal sous ombre de le guérir. Car, si l'on donne dans cet excès, la vertu placée trop haut cesse de paraître praticable à la plupart des hommes, et devient inaccessible à leur faiblesse; la voie du salut, déjà étroite, se rétrécit encore : les difficultés et les obstacles, au lieu de s'aplanir, se hérissent à chaque pas. On multiplie sans discernement et le nombre des devoirs et le nombre des péchés : des actions indifférentes deviennent coupables ; de légères défaillances sont comptées comme des crimes. N'expose-t-on pas, « par l'indiscrète sévérité de ces maximes, tout le monde à tomber dans le désespoir [1] ? » Les pécheurs même les moins endurcis, et les plus disposés à se laisser convertir, que concluront-ils ? « Rien autre chose, selon Bourdaloue, que de se décourager, de s'attrister, de s'abandonner à de secrets désespoirs, de regarder la pénitence comme impraticable; de dire sans cesse, comme l'Israélite prévaricateur : *Quis nostrum valet ad cœlum ascendere ?* (Deuter. 30.) Et quel est l'homme sur la terre qui puisse espérer de parvenir là et de s'y maintenir [2] ?... On eût gagné cette âme en la traitant avec plus de circonspection et de modération; on l'eût

1. *Carême.* Lundi de la 5e semaine, *sur l'Amour de Dieu,* t. IV, p. 34.
2. *Sur la Sévérité de la pénitence,* 2e partie, t. I, p. 163.

consolée, on l'eût encouragée, on lui eût inspiré de la confiance, au lieu qu'on l'a désespérée [1]. »

Ainsi l'on ne réussira qu'à effaroucher les chrétiens douteux ou incomplets et à les rejeter loin de Dieu, en s'obstinant à leur prêcher un christianisme étroit et violent. Et s'il faut montrer par un exemple que Bourdaloue voyait juste, n'est-ce pas sous ces couleurs trop sombres qu'un célèbre poète contemporain envisage la religion, lorsque, tourmenté du besoin de croire, il s'arrête un instant au seuil du sanctuaire, puis recule et se détourne sans y entrer, comme si les exigences du Dieu qu'on y adore épouvantaient sa faiblesse et révoltaient sa raison.

Me voilà dans les mains d'un Dieu plus redoutable
Que ne sont à la fois tous les maux d'ici-bas;
Me voilà seul, errant, fragile et misérable,
Sous les yeux d'un témoin qui ne me quitte pas.
Il m'observe, il me suit. Si mon cœur bat trop vite,
J'offense sa grandeur et sa divinité.
Un gouffre est sous mes pas; si je m'y précipite,
Pour expier une heure, il faut l'éternité.
Mon juge est un bourreau qui trompe sa victime.
Pour moi, tout devient piège et tout change de nom,
. . . .
Et l'œuvre des sept jours n'est que tentation.
Je ne garde plus rien de la nature humaine;
. . . .
Mon seul guide est la peur, et mon seul but la mort.
On me dit cependant qu'une joie infinie
Attend quelques élus. — Où sont-ils, ces heureux?
Si vous m'avez trompé, me rendrez-vous la vie?
Si vous m'avez dit vrai, m'ouvrirez-vous les cieux?
Hélas! ce beau pays dont parlaient vos prophètes,
S'il existe là-haut, ce doit être un désert.
Vous les voulez trop purs, les heureux que vous faites [2] !...

Telle est l'idée que se faisait de la religion chrétienne

1. Pensées. *De l'Humilité et de l'Orgueil*, t. XIV, p. 385.
2. Alf. de Musset. Poésies nouvelles, *l'Espoir en Dieu.*

cette âme blessée, mais sincère, tristement partagée entre un scepticisme inquiet et des aspirations impuissantes, qui ne put jamais, comme Byron, « dire à l'espérance un éternel adieu, » et dont la pensée incrédule revenait souvent au christianisme pour en proclamer la ruine et pour la déplorer, comme un enfant orphelin revient sans cesse à la place vide où s'asseyait sa mère. Mais le christianisme, tel que se le représente Alfred de Musset dans ces beaux et douloureux vers, est la religion de Jansénius, non celle de Bourdaloue. Le judicieux jésuite avait bien compris qu'un des plus graves dangers d'une sévérité excessive, c'était d'éloigner les faibles par le découragement et le désespoir.

Cette sévérité avait à ses yeux un tort plus grave encore : elle causait une secrète joie au libertin, « ravi, dit Bourdaloue, qu'on lui exagère les choses, pour être en quelque manière autorisé par là à n'en rien croire ou à n'en rien faire, et qu'on lui en demande trop, pour avoir un spécieux prétexte de renoncer à tout : c'est-à-dire que de ces caractères outrés de la pénitence, qu'il paraît néanmoins estimer, et à quoi il donne de faux éloges, il ne tire point d'autre conclusion que de se confirmer dans son impénitence. Car voilà, mes chers auditeurs, le raffinement du libertinage de notre siècle : on veut une pénitence extrême, sans adoucissement, sans attrait, parce qu'on n'en veut pas du tout. Si je la faisais, dit-on, c'est ainsi que je la voudrais faire ; mais on en demeure là, et l'on se sait bon gré de cette disposition prétendue où l'on est de la bien faire, supposé qu'on la fît, quoiqu'on ne la fasse jamais. Ou tout, ou rien, dit-on ; mais bien entendu qu'on s'en tiendra toujours au rien, et qu'on n'aura garde de se charger jamais du tout. Ainsi raisonne le libertin [1]... »

Il n'était pas rare en effet que des mondains bien connus pour n'être point sévères à eux mêmes se fissent avec éclat les défenseurs de la plus étroite morale. Le dix-

1. *Sur la Sévérité de la pénitence*, t. I, p. 163.

septième siècle a connu deux espèces fort différentes de jansénistes. Les uns étaient les jansénistes véritables, ceux de la première heure, hommes de secte, hommes de parti, prévenus, remuants, violents quelquefois, mais rigides pour eux-mêmes comme pour les autres, inflexibles dans leurs principes, fervents dans leurs convictions, irréprochables dans leurs mœurs. Ceux-là se retiraient effectivement du monde, se consacraient à l'éducation de la jeunesse ou à l'étude des livres saints, passaient leur vie dans les jeûnes et dans les prières, et ne sortaient de leur retraite que pour soutenir une lutte acharnée et sans cesse renaissante tantôt contre les ennemis de la religion, tantôt contre les adversaires de leur école. C'étaient les dignes fils de Jansénius et de Saint-Cyran, les *solitaires* de Port-Royal : ils s'appelaient Arnauld, Nicole, de Sacy. Mais il y avait aussi des jansénistes moins respectables, qui, sous l'habit doré du courtisan, dans le faste d'une vie délicate et luxueuse, s'élevaient avec affectation contre les complaisances coupables, contre les calculs sacrilèges des relâchés. Parlait-on devant eux d'un directeur qui faisait aux nécessités de la vie quelques concessions, peut-être fort sages, ils s'en scandalisaient avec fracas; mais ils oubliaient de dire quels étaient les directeurs si austères auxquels eux-mêmes s'adressaient. A les entendre, ils avaient horreur de voir la loi chrétienne, cette loi si pure, si inflexible, trahie par tant de ministres indignes; mais ils n'ajoutaient pas qu'eux-mêmes la trahissaient bien davant tage dans leur conduite. Ils prodiguaient de bruyants anathèmes aux casuistes, aux molinistes, à tous ces nouveaux pélagiens; mais ils ne parlaient pas de leurs propres actions, que nul sans doute de ces nouveaux pélagiens n'eû-autorisées. Ces jansénistes de salon, parmi lesquels on comptait beaucoup de femmes, se piquaient de théologie, s'érigeaient volontiers en oracles, tranchaient de haut toutes les questions en litige dans l'Église, blâmaient beaucoup et louaient peu, voyaient aisément la paille dans l'œil du prochain, et ne paraissaient pas soupçonner que la médisance et le jugement téméraire fussent au nombre

des péchés. D'où venait cette étrange mode de sévérité inconséquente? Assurément les nombreuses sympathies que rencontra le jansénisme se doivent attribuer à bien des causes diverses, dont plusieurs n'avaient rien que d'honorable : la vertu et la pureté des solitaires qui le professaient; une inclination naturelle et généreuse à prendre le parti des opprimés, mêlée peut-être d'un certain esprit d'opposition (beaucoup de frondeurs furent amis des jansénistes); enfin des préventions déjà anciennes contre l'ordre des jésuites. Mais l'explication que nous donnait tout à l'heure Bourdaloue, ce calcul secret d'une volonté désireuse de ne se point contraindre, et qui souhaite qu'on lui demande trop pour avoir un prétexte de ne donner rien; cette complicité instinctive de la bouche qui exagère les difficultés de la vertu, et du cœur qui veut trouver en effet la vertu trop difficile pour en faire l'essai : tout cela paraît trop conforme à la nature humaine pour être imaginaire. On taxera peut-être de raffinement la perspicacité de Bourdaloue; mais quoi de plus raffiné que les artifices de l'amour-propre? L'homme sera toujours ainsi : nous aimons mieux entendre condamner tout le monde que d'entendre condamner seulement les pécheurs à qui nous ressemblons. Si l'on fait du ciel « un désert », selon l'expression du poète, on rend moins mortifiante à nos yeux la perspective de n'y point entrer.

Ainsi, selon Bourdaloue, l'excès de sévérité tourne au profit de l'irréligion, soit en décourageant la faiblesse, soit en fournissant des prétextes au mauvais vouloir. Transporté dans l'administration des sacrements, ce rigorisme pouvait gêner, arrêter les âmes sur le chemin de la sanctification, parfois même les refroidir et les paralyser. On sait en effet avec quelle parcimonie Arnauld et les siens autorisaient la fréquentation de la Table sainte. C'était, aux yeux de Bourdaloue, frapper la vie chrétienne au cœur. Aussi revient-il plus d'une fois sur ce sujet capital. Il ne se dissimule pas qu'on admet quelquefois les pécheurs au sacrement de l'autel avec une coupable facilité; il sait qu'il est funeste « de leur parler seulement de la né-

cessité de communier sans jamais leur faire craindre le danger d'une communion indigne,... et de les inviter toujours par ces paroles consolantes : *Qui manducat hunc panem vivet in æternum* ». Mais il ne veut pas non plus « qu'on borne son zèle à intimider les pécheurs pour les éloigner des saints mystères... et à leur répéter mille fois cette parole terrible : *Qui manducat indigne judicium sibi manducat et bibit* [1] ». Il s'applique dans un de ses discours à exciter chez les uns le désir, à combattre chez les autres le dégoût de la communion, et, faisant une allusion peu voilée au traité d'Arnauld :

« Voici, dit-il, l'abus de notre siècle ; qu'il me soit permis de m'en expliquer aujourd'hui et de le déplorer en votre présence. Au lieu de nourrir dans les âmes ce désir de la communion, au lieu de le rallumer continuellement parmi les fidèles et de le redoubler, on le ralentit, on le refroidit, et l'on vient peu à peu à l'amortir tout à fait et à l'anéantir. Comment ? En ne représentant jamais la communion au peuple chrétien que sous des idées et des images effrayantes ; en ne lui retraçant dans l'esprit et ne lui mettant devant les yeux que l'excellence du sacrement, que l'indignité de l'homme, que le danger d'une mauvaise communion et les suites malheureuses qu'elle traîne après soi ; en exagérant les dispositions requises pour communier dignement, et les proposant dans un degré de perfection où il est d'une extrême difficulté et presque impossible d'atteindre. Car n'est-ce pas là que tendent ces maximes outrées d'une morale prétendue sévère ? Maximes que l'on débite dans les entretiens particuliers, que l'on fait entrer dans les discours publics, dont on compose d'amples volumes, et que l'on appuie de citations sans nombre et souvent sans fidélité... Cependant, qu'arrive-t-il de là ? c'est que la plupart, si je puis rapporter ici cet exemple, raisonnent à l'égard de la communion comme les disciples de Jésus-Christ raisonnèrent à l'égard de l'état du mariage, lorsque ce divin maître leur en marqua les engagements. S'il en est de la sorte, lui dirent-ils, il vaut donc mieux demeurer libres et ne se point lier à de telles conditions : *Si ita est, non expedit nubere* (Matth. 19). Voilà justement ce qu'on dit : Puisqu'il y

1. *Carême*, 1er jeudi, *sur la Communion*, 1re partie, t. II, p. 77.

a tant à craindre en communiant, il est donc plus à propos de s'abstenir de la communion, et de n'en avoir pas un usage si fréquent. Puisque la communion demande des dispositions si relevées et si parfaites, quand serai-je parvenu là? et le plus sûr pour moi n'est-ce pas de rendre mes communions plus rares, et d'attendre le temps que je m'y croirai assez préparé? On le dit et on le fait [1]. »

Car Bourdaloue en voit « tous les jours des exemples, » et l'a « cent fois déploré » : il ne manque pas d'âmes tièdes qui se prévalent des maximes d'Arnauld pour « s'excommunier elles-mêmes [2] », et. ici encore, les sévérités du jansénisme sont complices du défaut de zèle.

Les jansénistes n'étaient pas seulement outrés dans leur doctrine ; ils étaient exclusifs. Bourdaloue, commentant la parabole du Pharisien et du Publicain [3], a décrit d'une manière piquante ce caractère exclusif, et ses deux traits principaux, l'esprit de singularité et l'esprit de censure. Le Pharisien dit : « Je ne suis point comme le reste des hommes, » et il condamne en même temps le reste des hommes, « lesquels sont voleurs, injustes, adultères. » On peut être assuré qu'ici le pharisien, ce sont les jansénistes. Ceux-ci en effet exigeaient non seulement une perfection inaccessible, mais un genre particulier de perfection. Pour leur plaire, il fallait n'être pas « comme le reste des hommes », rompre avec le monde, abandonner les fonctions ou le rang qu'on y occupait, prendre place dans le petit bataillon sacré, se faire *solitaire*, ou tout au moins se soumettre entièrement à ceux qui l'étaient, et se ranger sous leur conduite. Autrement, tentations diaboliques, damnation, enfer ; l'âme n'avait rien à espérer. Hors de notre Église à nous, point de salut : c'est la devise de tous les sectaires. Qu'importe la multitude des autres qu'on proscrit indistinctement! Il faut bien séparer le bon grain de l'ivraie. Les sectes, en religion, séparent le bon grain, comme

1. *Dominicales*, 23e dim. ap. la Pentecôte, *sur le Désir et le dégoût de la communion*, 1re partie, t. VII, p. 314-315.
2. *Essai d'Octave du Saint-Sacrement*, 5e jour, t. XV, p. 389-390.
3. Pensées. *De l'Humilité et de l'Orgueil*, t. XIV. p. 367, sqq.

les partis, en politique, n'admettent que les *purs :* le langage diffère, mais c'est le même esprit et le même travers.

« L'expérience nous apprend, dit Bourdaloue, combien il y a eu dans l'Église de Jésus-Christ, et combien encore il y a de ces prétendus saints, qui volontiers, ou sans beaucoup de peine, damnent presque tout le monde. Prévenus à leur avantage et préoccupés de leurs maximes, ils se persuadent avoir seuls la science du salut et être seuls instruits des voies de Dieu. Ne se pas joindre à eux, et ne se pas conduire par eux, c'est, selon leur sens, se pervertir, s'égarer, se perdre. Et parce que le nombre de ceux qui les suivent n'est pas tel après tout qu'ils voudraient, et que c'est le plus petit, en comparaison du reste des fidèles, voilà pourquoi ils s'élèvent avec tant de chaleur et tant de hauteur, ne prononçant que des anathèmes, lançant partout des malédictions, ne cessant point de déplorer l'affreux relâchement des mœurs, s'imaginant voir dans tous les états du christianisme une décadence entière, l'attribuant à des guides aveugles qui mènent d'autres aveugles, se regardant avec une pieuse complaisance, eux et leurs élus, comme d'heureux rejetons que la contagion a épargnés dans le champ du père de famille, bénissant Dieu de les avoir ainsi sauvés du naufrage et garantis de la corruption universelle. Il est certain que le monde est bien corrompu, et sur ce point leurs déclamations ne sont pas tout à fait mal fondées. Mais avec un peu plus de charité et moins d'orgueil, ils ne pousseraient pas si loin leur censure, ils ne donneraient pas des arrêts si vagues et si étendus, ils ne concluraient pas si vite pour la perte de quiconque ne prend pas leurs leçons et n'entre pas dans leurs intérêts ;... ils feraient justice à la piété partout où elle se trouve, et ils ne se figureraient pas, comme le pharisien, qu'elle ne se trouve que chez eux, ou qu'elle ne peut être agréable à Dieu, quelque part qu'elle se rencontre, si elle n'est marquée de leur sceau : car c'est ainsi que l'orgueil ou s'arroge tout, ou réprouve tout [1]. »

Rien n'est plus contraire au bon sens large et éclairé de Bourdaloue que cet esprit pharisaïque de singularité et d'exclusion. Il n'admet ni que certaines âmes soient, par une prédestination arbitraire et fatale, condamnées à se

1. Pensées. *De l'Humilité et de l'Orgueil*, t. XIV, p. 383, sqq.

perdre, ni que certaines conditions soient nécessairement opposées au salut. Il combat avec une égale force l'une et l'autre de ces doctrines jansénistes, dont il a, mieux que tout autre, compris et montré les périls. C'est un point de morale capital chez lui, que tous les hommes peuvent se sauver, quel que soit leur état de vie. Plusieurs chapitres substantiels de ses *Pensées* ont pour objet d'établir solidement cette vérité, et sa prédication la met sans cesse en lumière. L'exemple des saints lui en fournit une preuve manifeste, qu'il ne néglige jamais d'invoquer. Il y revient et s'y arrête dans tous les sermons qu'il a prononcés pour la Toussaint; c'est même le sujet exprès d'un de ces discours dans son ensemble [1]. Oui, les saints, selon Bourdaloue,

« Les saints, par leur exemple, nous prêchent une vérité, mais une vérité touchante, une vérité édifiante, une vérité consolante, savoir qu'indépendamment de notre sens ou de notre goût, que sans l'éclat de certaines œuvres ou de leur austérité, que sans sortir de notre condition ni quitter les voies communes, que sans prendre des moyens particuliers ni se proposer une autre fin que celle même qui nous est marquée dans la situation présente où nous nous trouvons, toute la sainteté, la vraie sainteté est de remplir ses devoirs, et de les remplir dans la vue de Dieu, de se conduire d'une manière digne de l'état où l'on est appelé de Dieu [2]. »

Et dirigeant contre les jansénistes une attaque directe, Bourdaloue ajoute :

1. C'est le sermon *pour la Fête de tous les Saints*, qui se trouve dans le recueil des *Mystères*. En voici la division : « Les Saints ont su faire l'alliance de leur condition et de leur religion ; c'est par où ils ont commencé, et ce sera le sujet de la première partie. Les saints ont su mettre en œuvre leur religion pour corriger les désordres et pour accomplir saintement les devoirs de leur condition ; c'est en quoi ils ont excellé, et ce sera la seconde partie. Les saints ont su de leur condition, quoique mondaine, tirer des motifs et des secours pour se perfectionner dans leur religion ; c'est ce qui a mis le comble à leur sainteté, et ce sera la troisième partie. Voilà ce que nous devons apprendre d'eux, et ce que j'ai à vous expliquer. »

2. *Second Avent*. Fête de tous les Saints, *sur la Sainteté*, 2e partie, t. I, p. 220-221.

« Il y a dans le ciel des saints de premier ordre qui n'ont jamais été par profession ni solitaires ni austères : le Saint des Saints lui-même, le Fils de Dieu, ne l'a point été, ou du moins ne l'a point paru, et peut-être l'enfer est-il plein de pénitents, d'anachorètes que la vanité a perdus [1]. »

Non pas que Bourdaloue méconnaisse les mérites et les dons surnaturels de l'austérité et de la solitude. Sans doute ils sont l'objet d'une vocation particulière et privilégiée, ces hommes qui, séparés du monde, ont fermé leurs oreilles à tous les échos de la terre. Pour mieux servir Dieu, et pour contempler uniquement les choses du ciel, ils ont renoncé aux conditions ordinaires de l'humanité : vivants, ils se sont enfermés avec la mort dans un tombeau, le cloître. L'Église a toujours honoré d'une estime et d'une vénération plus grandes ces martyrs volontaires du sacrifice, qui, dès ici-bas, se précipitent dans l'éternité. Bourdaloue n'a point d'autres sentiments que ceux de l'Église ; il a plus d'une fois développé avec complaisance, et en homme qui connaît bien ce dont il parle, les avantages de la vie religieuse. Mais le renoncement absolu et effectif, pour conserver tout son prix, et par cela même qu'il fait à la nature une plus grande et plus méritoire violence, doit rester une sainte exception. Bannir du ciel tous ceux qui demeurent dans le monde, c'est méconnaître la diversité des vocations, c'est détruire la variété souple et harmonieuse qui préside au développement providentiel de la société humaine sous l'œil paternel de Dieu.

Pénétré de cette vérité, Bourdaloue invite au festin du père de famille les hommes de tout état et de toute fortune. On ne l'accusera pas sans doute d'avoir dissimulé les obstacles qui rendent plus difficile le salut des grands, des riches et des puissants de la terre : pourtant il ne veut pas qu'ils se considèrent comme nécessairement déshérités des récompenses que Dieu réserve à ses élus ; car le divin

1. *Second Avent.* Fête de tous les Saints, *sur la Sainteté*, 2e partie, t. 1, p. 223.

Enfant a voulu recevoir dans sa crèche non seulement les bergers, mais les mages, et il a ainsi sanctifié la condition des puissants comme celle des humbles.

« Après cela, qui que vous soyez, et quelque rang que vous teniez dans le monde, plaignez-vous que votre Dieu réprouve votre condition, ou que votre condition vous éloigne de Dieu. Non, chrétiens, elle ne vous en éloigne point, ni votre Dieu ne la réprouve point. Elle ne vous en éloigne point, puisque vous voyez que lui-même il la prévient des grâces les plus abondantes; il ne la réprouve point, puisqu'un de ses premiers soins, en venant au monde, est de la sanctifier dans les mages et de la réformer en vous. Il réprouve les abus et les désordres de votre condition ; il en réprouve le faste, il en réprouve la mollesse, il en reprouve la dureté et l'impiété, mais sans la réprouver elle-même, puisque c'est pour elle et pour vous-mêmes qu'il ouvre aujourd'hui le trésor de ses miséricordes les plus efficaces et les plus particulières. Comme il est le Dieu de toutes les conditions, et qu'il vient pour sauver les hommes sans nul discernement de conditions, il veut que dès son berceau, où il commence déjà à faire l'office de sauveur, on voie à sa suite et des grands et des petits, et des riches et des pauvres, et des maîtres et des sujets. Approchons et approchons tous; allons à la crèche et allons-y tous. C'est de sa crèche qu'il nous appelle, de sa crèche qu'il nous tend les bras, de sa crèche qu'il veut répandre sur nous et sur nous tous les mêmes bénédictions [1]. »

C'est donc une grave et funeste erreur de croire que Dieu n'a pas donné à tous les hommes les moyens de se sauver ; c'est par un double aveuglement sur soi-même que, toujours mécontent de son sort, et prompt à calomnier sa condition, « on veut être ce qu'on n'est pas, et l'on ne veut pas être ce qu'on est : » deux abus que Bourda-

1. *Second Avent, sur la Nativité de Jésus-Christ*, 2e partie, t. I, p. 386. — Voy. encore, dans l'Exhortation *sur le crucifiement de Jésus-Christ*, un passage que M. Sainte-Beuve a reproduit dans son *Port-Royal*, et où l'on voit que Bourdaloue ne reconnaît pas son Dieu dans le Christ *aux bras étroits* des jansénistes : « Il veut, en nous tendant les bras, nous embrasser tous, » etc., t. IX, p. 138.

loue combat tour à tour dans son sermon *sur l'Etat de vie et le soin de s'y perfectionner* [1]. Il y enseigne que « toute la prudence de l'homme, en matière de salut, se réduit à deux chefs, à s'avancer dans la perfection de son état, et à éviter toute autre perfection, ou contraire à celle-là, ou qui en empêche l'exercice... ». — « S'avancer dans la perfection de son état,... c'est ce que Dieu veut de nous, parce que c'est uniquement pour cela qu'il nous a préparé des grâces, parce que c'est en cela seul que consiste notre sainteté, et à quoi par conséquent notre prédestination est attachée... Dieu donne des grâces à la cour qu'il ne donnerait pas hors de la cour, et des grâces dans la magistrature qu'il vous refuserait partout ailleurs... » N'imitons donc pas « je ne sais combien de chrétiens... qui ne sont ni du monde ni de l'Église, parce qu'ils ne s'attachent parfaitement ni à l'un ni à l'autre; qui pensent faire quelque chose et qui ne font proprement rien, parce qu'ils ne font pas ce qui leur est ordonné de Dieu... » Ne poursuivons pas cette « perfection chimérique qui nous porte à faire le bien que nous ne sommes pas obligés de faire, et à omettre celui que nous devons faire... ». Appliquons-nous uniquement à bien remplir nos obligations de chaque jour, et ne nous mettons point en peine de faire « des choses extraordinaires et singulières ».

« Dès là qu'elles sont singulières et extraordinaires, dit Bourdaloue, elles sont rares et les occasions n'en sont pas fréquentes : cependant notre perfection doit être en ce qui nous est plus habituel, en ce qui nous occupe plus souvent, en ce que nous avons continuellement dans les mains, en ce qui remplit les journées et les années de notre vie... Je dois donc conclure que je ne serai parfait devant Dieu que par l'accomplissement de mes devoirs les plus communs [2]. »

On ne trouvera donc point chez Bourdaloue cette étroitesse chagrine qui condamne indistinctement et *a*

1. *Dominicales*, 10e dim. ap. la Pentecôte. Voy. surtout la 2e partie, t. VI, p. 304, sqq.
2. *Retraite spirituelle*, 1er jour, Considération, t. XVI, p. 27.

priori tout ce qui se fait dans le monde. Loin de là, il reconnaît « qu'il y a une prudence humaine qui n'est point contraire à la sagesse évangélique, pourvu qu'elle lui soit subordonnée [1] ». Il ne rompt pas en visière à toutes les bienséances et à tous les usages de la vie.

« Prenez garde ; je ne viens pas, dans une morale outrée, condamner les soins ordinaires du monde, le soin d'une famille qu'il faut régler, le soin d'un bien qu'il faut administrer, le soin d'un héritage qu'il faut cultiver, le soin même d'un procès où l'on se trouve impliqué, et où il faut nécessairement s'employer ; cent autres de cette nature, dont on est chargé et dont on ne peut raisonnablement se dispenser... Je dis plus, j'avoue qu'il y a tels engagements, telles conjonctures, telles affaires, où ce serait plutôt un péché de négliger ces soins que d'y vaquer [2]. »

Il se plaît à proclamer qu'il y a des vertus dans le monde et quelquefois plus que chez les religieux.

« Sans parler des vertus politiques et civiles,... combien y a-t-il de chrétiens dans le monde plus mortifiés, plus humbles, plus charitables qu'une infinité de religieux [3] ! »

Enfin Bourdaloue veut qu'on puisse dire de sa prédication ce qu'il dit lui-même de la loi chrétienne. Citons encore cette page, si précise à la fois et si mesurée, qui résume toute la doctrine morale de notre prédicateur, et où il nous fournit les termes du jugement qu'on en doit porter :

« Étudions bien cette loi, et plus nous l'approfondirons, plus elle nous paraîtra sage ; soit qu'elle contredise nos plaisirs, soit qu'elle nous accorde certains divertissements honnêtes et modérés ; soit qu'elle condamne nos entreprises ; soit qu'elle

1. *Instruction sur le choix d'un état de vie*, t. IX, p. 293.
2. Première exhortation *sur la Charité envers les pauvres*, 3e partie, t. VIII, p. 16.
3. *Retraite spirituelle*, 1er jour, 3e méditation, t. XVI, p. 22.

nous permette certains soins convenables et souvent même nécessaires ; soit qu'elle réprime notre ambition; soit qu'elle nous laisse la liberté de penser à nos besoins et de pourvoir par des voies légitimes à notre établissement; soit qu'elle réprouve notre luxe, soit qu'elle approuve une bienséance modeste et chrétienne : partout nous découvrirons le même caractère de sagesse. Elle est donc parfaite, mais d'une perfection qui gagne le cœur en persuadant l'esprit ; elle est parfaite, mais d'une perfection qui s'accommode à tous les états et à toutes les conditions des hommes; elle est parfaite, mais d'une perfection qui, bien loin de causer du trouble, règle tout, corrige tout, maintient tout dans l'ordre; elle est parfaite, mais de ce genre de perfection dont parle saint Ambroise, qui inspire une humilité sans bassesse, une générosité sans orgueil, une modestie sans contrainte, une liberté sans épanchement, retenant comme dans un juste équilibre tous les mouvements et toutes les affections de l'âme; enfin elle est parfaite, mais toujours dans l'étendue de ces deux termes, discrétion et vérité.

« J'ajoute que, par une disposition d'ailleurs toute divine, comme elle n'a rien d'outré dans sa perfection, elle n'a rien aussi de lâche dans sa modération... Quelque effort qu'aient fait les hérésiarques pour la décrier sur cela, elle s'en est hautement défendue et en a même tiré sa gloire. En vain Tertullien lui a-t-il reproché son indulgence dans le pardon des péchés; en vain a-t-il déclamé contre les catholiques et les a-t-il appelés charnels; en vain a-t-il représenté l'Église de son temps comme un champ ouvert à toute sorte de licence, *de campo latissimæ disciplinæ* (Tertull.) : ses invectives n'ont servi qu'à marquer l'aigreur et l'amertume de son zèle, et n'ont fait impression que sur quelques esprits faibles. Il est vrai que la loi chrétienne ne désespère pas les pécheurs ; mais, sans les désespérer, elle leur inspire une crainte bien plus salutaire que le désespoir; et, sans leur ôter la confiance, elle sait bien rabattre leur présomption. Il est vrai qu'en toutes choses elle ne conclut pas à la damnation; mais, sans y conclure absolument, elle ne manque pas, sur mille sujets, d'en proposer le danger, d'une manière à saisir de frayeur les saints mêmes. Il est vrai que, dans l'ordre des péchés, elle ne condamne pas tout comme mortel; mais à quiconque connaît Dieu, à quiconque veut efficacement son salut, elle donne une grande horreur de tout péché, même du véniel. Il est vrai

qu'elle distingue les préceptes des conseils ; mais elle déclare en même temps que le mépris des conseils dispose à la transgression des préceptes, et que l'un est une suite presque infaillible de l'autre [1]. »

Nous voici, par la seconde partie de cette citation, revenus aux jansénistes. Il est facile de les reconnaître dans ces « hérésiarques » qui déclament contre la prétendue corruption de l'Église, et l'on n'altérerait point la pensée de Bourdaloue, si, au nom de Tertullien, on substituait celui de Jansénius ou de Saint-Cyran. N'est-ce point d'ailleurs aux jansénistes que s'adressent, d'une manière plus ou moins directe, tous les passages qu'on vient de lire ? N'est-ce point contre leurs tendances que Bourdaloue réagit sans cesse, quand il repousse toutes les restrictions imposées par eux à la miséricorde divine, et que, ne s'écartant jamais de la voie commune, il conseille aux âmes d'éviter ces sentiers écartés et pleins d'épines où l'on voudrait les engager ?

Ennemi de la sévérité excessive des jansénistes et de leur esprit de singularité, Bourdaloue leur reproche avec une égale force l'esprit de censure et de médisance.

« La charité ne s'emporte point. Elle peut reprendre, elle peut corriger, elle peut, selon les besoins, s'expliquer avec force et avec fermeté; mais tout cela se fait ou se doit faire sans violence et sans emportement... La charité, lors même qu'elle est obligée de se montrer plus sévère et d'user de rigueur, ne perd jamais une certaine onction qui tempère toutes choses et qui en est comme l'assaisonnement [2]. »

Celui qui écrivait cette belle et chrétienne pensée appartenait à un ordre que les jansénistes ne cessaient d'attaquer et de poursuivre, non seulement avec l'âpreté propre à l'esprit de secte, mais avec l'acharnement de la

1. *Carême.* Dimanche de la 2e semaine, *sur la Sagesse et la douceur de la loi chrétienne*, 1re partie, t. II, p. 319-321.
2. *Instruction sur la Charité*, t. IX, p. 251.

haine. Ne nous étonnons donc point que Bourdaloue, toutes les fois que l'occasion s'en présente, riposte avec vivacité, dénonce du haut de la chaire ce système d'invectives et de calomnies, et demande sans détour à ceux qui le mettent en pratique par quel secret ils accordent une conduite si contraire à la loi de charité chrétienne avec l'étroite sévérité dont ils se piquent.

« On est sévère, mais en même temps on porte dans le fond de l'âme une aigreur que rien ne peut adoucir; on y conserve un poison mortel, des haines implacables, des inimitiés dont on ne revient jamais; on est sévère, mais en même temps on entretient des partis contre ceux qu'on ne se croit pas favorables, on leur suscite des affaires, on les poursuit avec chaleur, on ne leur passe rien, et tout ce qui vient de leur part, on le rend odieux par les plus fausses interprétations... La loi de Dieu nous défend d'attaquer même la réputation d'un particulier; mais, par un secret que l'Évangile ne nous a point appris, on prétend, sans se départir de l'étroite morale qu'on professe, avoir droit de s'élever contre des corps entiers, de leur imputer des intentions, des vues, des sentiments qu'ils n'ont jamais eus; de les faire passer pour ce qu'ils ne sont point, et de ne vouloir jamais les connaître pour ce qu'ils sont; de recueillir de toutes parts tout ce qu'il peut y avoir de Mémoires scandaleux qui les déshonorent, et de les mettre sous les yeux du public avec des altérations, des explications, des exagérations qui changent tous les faits et les présentent sous d'affreuses images [1]. »

Aussi les sermons qui ont pour sujet *la Médisance*, ou *le Jugement téméraire*, ou *le Pardon des injures*, contiennent tous quelques traits à l'adresse des amis ou des successeurs de Pascal. Certes la médisance est de tous les temps, elle fera toujours le trop ordinaire aliment des conversations du monde ; mais Bourdaloue distingue un genre de médisance particulier à son siècle : c'est la médisance se couvrant d'un prétexte de religion, la médisance par zèle

1. *Dominicales*, 3e dim. ap. la Pentecôte, *sur la Sévérité chrétienne*, 2e partie, t. VI, p. 117.

pour le christianisme et pour les intérêts de Dieu. Bourdaloue met à combattre cet abus sa précision et sa liberté de langage habituelles. Il semble même que, dans ces occasions, sa parole prend un accent sinon passionné, du moins plus ému. Quoiqu'il fût par son caractère, par sa doctrine, par sa vie tout entière, au-dessus de tous les soupçons, on dirait qu'il se sent personnellement blessé. Il est blessé, en effet, dans sa filiale affection pour « une Compagnie dont il croit avoir tout reçu et à qui il reconnaît devoir tout », et quand il vient à se rappeler « tout ce que la calomnie a prétendu lui imputer, et les noires couleurs dont elle a tâché de la défigurer et de la ternir [1] », il éprouve une indignation dont l'expression est toujours contenue, mais qu'on sent naître et grandir.

« Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que, par la plus funeste de toutes les illusions, ce sont quelquefois les plus chrétiens en apparence et les plus déclarés pour la piété qui gardent dans le cœur plus d'amertume et plus de fiel. Ils viennent à l'autel de Jésus-Christ, ils participent au sacrement de Jésus-Christ, ils prêchent la plus sévère morale de Jésus-Christ. Et cependant ils roulent dans leur esprit mille projets de la vengeance la plus vive et la plus pure. Et cependant ils forment mille intrigues et mille cabales, non point seulement contre quelques particuliers, mais contre des sociétés, contre des corps entiers, pour les noter, pour les décrier, pour les ruiner. Et cependant ils n'épargnent ni le sacré ni le profane, ni l'artifice ni le mensonge, pourvu qu'ils puissent parvenir à la fin qu'ils se proposent, d'humilier, de confondre, de perdre quiconque ose les contredire et ne donne pas aveuglément dans leurs idées, ou plutôt dans leurs erreurs. Encore prétendent-ils agir en cela pour Jésus-Christ, et défendre la cause de Jésus-Christ : comme si cet Homme-Dieu, ce Dieu de charité, qui pour la défense de sa propre personne ne proféra pas une parole, autorisait dans eux, pour le vain prétexte de sa gloire, les plus aigres sentiments, les plus iniques préjugés, les plus noires médisances et les plus injustes

1. *Panégyriques*. Sermon *pour la fête de saint Ignace de Loyola*, 2e partie, t. XIII, p. 55.

pratiques... Cette rectitude d'intention rectifie tout cela. Elle ne suffirait pas pour rectifier une équivoque ; mais elle est plus que suffisante pour rectifier la calomnie, quand on est persuadé qu'il y va du service de Dieu [1]. »

On saisit assez l'ironie de ces dernières lignes. Les jansénistes réduits à invoquer la rectitude d'intention ! les jansénistes profitant de cette invention diabolique tant reprochée par eux à la Société de Jésus ! Bourdaloue prenait, j'imagine, un malin plaisir à les surprendre et à les montrer dans ce flagrant délit. Il ramassait le trait parti de leurs rangs, et, d'une main adroite, le leur renvoyait. C'était de bonne guerre.

Toutefois, qu'un jésuite aussi dévoué et aussi reconnaissant à son ordre ait jugé les jansénistes avec une sévérité parfois trop grande, comment en serait-on surpris? Il faudrait plutôt s'étonner du contraire. Bourdaloue croit peu à leur sincérité : on le sent aisément au ton de son discours, dans les passages où il les attaque; il le dit quelquefois en termes fort nets, et le fait souvent entendre par des insinuations qui ne sont pas moins claires. Nous avons dit qu'il y avait jansénistes et jansénistes : Bourdaloue n'entre point dans ces distinctions. Pour lui, ces nouveaux hérétiques sont aussi dangereux, aussi coupables que tous les autres, sans être ni moins sophistes ni moins menteurs. Leur sévérité n'est qu'affectation, leur zèle de réforme que pharisaïsme, les intentions secrètes qui les animent sont loin d'être pures, et l'austère morale qu'ils prêchent n'est qu'un masque dont ils couvrent leurs desseins perfides, et qui convient à leur orgueil. Quand ils blâment l'usage fréquent de la communion, Bourdaloue semble les soupçonner de travailler sciemment à la ruine de la religion.

« Vous me direz que ce n'est pas là l'intention de ceux qui s'énoncent en des termes si forts sur la communion : qu'ils n'en

1. *Dominicales*, 21e dim. ap. la Pentecôte, *sur le Pardon des injures*, 2e partie, t. VII, p. 266-267.

combattent pas le désir, et qu'au contraire ils l'approuvent et le louent; mais que, pour l'honneur de Jésus-Christ et l'avancement des âmes, ils ne se proposent autre chose que d'arrêter et de prévenir les excès où ce désir mal conçu pourrait nous mener. Ah! mes chers auditeurs, n'examinons point ici les intentions : c'est à Dieu à en juger; mais peut-être, si nous voulions là-dessus entrer dans une sérieuse discussion, trouverions-nous que ces intentions, si pures en apparence et si saintes, ne sont rien moins que ce qu'elles paraissent... Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs,... quelque spécieuse que puisse être la direction que vous recevez, du moment qu'elle va à refroidir votre zèle pour la communion, tenez-la dès lors pour suspecte,... et travaillez chaque jour à renouveler dans votre cœur ce que peut-être on cherche secrètement à y détruire [1]. »

Ces défiances de Bourdaloue peuvent seules expliquer que, dans l'énumération des divers genres d'hypocrites qui seront confondus au dernier jour, les jansénistes soient placés par lui au premier rang.

« Hypocrisie, compagne inséparable de l'hérésie, et qui as fomenté toutes les sectes, puisqu'il n'y en a pas une qui ait osé se produire sans être revêtue des apparences d'une spécieuse réforme. Hypocrisie qui, sous prétexte de perfection, vas à la destruction, et qui, sous ombre de ne vouloir rien de médiocre dans le culte de Dieu, anéantis visiblement, quoique insensiblement, le culte de Dieu. Hypocrisie qui, sous l'austérité des paroles, caches les actions les plus basses et les plus honteuses, et qui, sous le masque d'une fausse régularité, insultes à la véritable et solide piété. Hypocrisie qui, par un raffinement d'orgueil déguisé sous le nom de zèle, condamnes tout le genre humain, fais de la médisance une vertu, n'épargnes pas les puissances établies de Dieu, et n'as de charité pour personne. Hypocrisie qui, pour parvenir à tes fins, remues toutes sortes de ressorts, formes toutes sortes d'intrigues, emploies toutes sortes de moyens; ne trouvant rien d'injuste dès qu'il te peut être utile, ni rien qui ne soit permis dès

1. *Sur le Désir et le dégoût de la communion*, t. VII, p. 315-316, 317-318.

qu'il sert à ton avancement et à ton progrès : c'est là, c'est à ce tribunal que tu comparaîtras, et que Dieu, pour l'honneur de la vérité, révèlera toute ta honte [1]. »

Tous ces traits tombent à plein sur les jansénistes. Bourdaloue leur reproche de damner les autres ; mais il ne fait pas difficulté de leur rendre la pareille. Les auditeurs de Bourdaloue ne nommaient-ils point tout bas le grand Arnauld, quand ils entendaient les paroles qu'on va dire?

« Un homme aura passé toute sa vie à décrier, non seulement quelques particuliers, mais des sociétés entières; il aura employé ses soins à réveiller mille faits injurieux et calomnieux ; et comme si ce n'était pas assez de les avoir débités de vive voix, et d'en avoir informé toute la terre, ou par lui-même, ou par d'autres animés de son esprit, il se sera servi de la plume pour les tracer sur le papier et pour en perpétuer la mémoire dans les âges futurs : cependant cet homme meurt, et sur tout cela l'on ne voit de sa part nulle satisfaction; on ne pense pas même à entrer pour lui là-dessus en quelque scrupule; et sans hésiter on dit : C'était un homme de bien, c'était un grand serviteur de Dieu : il est mort dans des sentiments de piété qui pénétraient les cœurs et qui ont édifié tout le monde. Je le veux, mes frères, et je ne rabattrai rien de l'opinion de sa bonne vie ; mais, après tout, trois choses me font de la peine : l'une, qu'il est incontestablement chargé d'une multitude infinie de médisances, et de médisances atroces; l'autre, que toute médisance qui n'est pas réparée autant qu'elle pouvait et qu'elle devait l'être devient dès lors, au jugement de Dieu, et selon la doctrine la plus relâchée, un titre certain de condamnation ; et la troisième enfin, qu'il ne paraît rien qui donne à connaître que ce mourant ait marqué quelque repentir de ses médisances passées, et qu'il ait pris quelques mesures pour les effacer. Voilà ce que je vous laisse concilier avec la sainteté de la vie et la sainteté de la mort. C'est un mystère pour moi incompréhensible, et un secret que j'ignore [2]. »

1. *Dominicales*, 24e dim. ap. la Pentecôte, *sur le Jugement de Dieu*, 1re partie, t. VII, p. 347. V. l'Homélie *de l'Aveugle-né*, t. III, p. 297.
2. *Dominicales*, 11e dim. ap. la Pentecôte, *sur la Médisance*, 2e partie t. VI, p. 340.

Certes, le passage est beau, d'une éloquence calme et grave, sans invectives, sans passion apparente ; la sentence n'est même pas formulée; mais elle apparaît comme la conclusion inévitable et terrible de tout le morceau. Une autre voix, plus grande encore que celle de Bourdaloue, damna de même un autre contemporain, plus illustre qu'Arnauld : Bossuet jeta l'anathème à la mémoire de Molière. « La postérité saura peut-être la fin de ce poète comédien qui, en jouant son *Malade imaginaire* ou son *Médecin par force*, reçut la dernière atteinte de la maladie dont il mourut peu d'heures après, et passa des plaisanteries du théâtre, parmi lesquelles il rendit presque le dernier soupir, au tribunal de celui qui dit : « *Malheur à vous qui riez! car vous pleurerez* [1]. » Tout le monde connaît ces lignes d'une effrayante beauté : c'est l'éloquence de Bossuet s'armant des foudres du Dieu vengeur. On ne saurait attendre de Bourdaloue un semblable coup de tonnerre : mais le fragment que nous avons cité, cette condamnation motivée, précise, froidement et rigoureusement déduite comme un jugement accompagné de tous les considérants qui l'ont fait rendre, n'est pas moins rigide ni moins dure. Rien ne nous donne à croire que ces réprobations aient blessé les contemporains. Nous sommes devenus plus délicats ou plus humains. Les croyants mêmes ne voient pas sans tristesse Molière et Arnauld formellement damnés par Bossuet et par Bourdaloue. Est-ce inconséquence? est-ce faiblesse de foi? N'est-ce pas plutôt circonspection respectueuse et sage aveu d'ignorance pour tout ce qui doit rester un secret entre la conscience et Dieu? Nous n'aimons pas aujourd'hui qu'on damne « tout le genre humain », et moins encore qu'on damne nommément personne : il nous répugne de voir un homme, si grand, si justement vénéré qu'il soit, fût-ce un Bourdaloue ou un Bossuet, prendre de sa main mortelle la balance du Juge suprême ou la glaive du Tout-Puissant irrité. Notre siècle, qui a le malheur de respecter si peu de

1. *Maximes et réflexions sur la Comédie*, § 5.

chose, conserve encore ce dernier respect, le respect des morts : celui-là du moins est resté général, populaire, et peut-être l'avons-nous plus que nos ancêtres. Bien que, selon une parole célèbre, on ne doive aux morts que la vérité, il nous semble malséant de dire même la vérité tout entière sur une tombe à peine fermée, et l'anathème, toujours pénible à entendre, révolte, quand il est jeté à un homme dont les cendres ne sont pas encore refroidies. Quoi qu'il en soit, on voit que Bourdaloue ne ménage point les jansénistes. Affectation de sévérité, orgueil exclusif, médisance, hypocrisie, Bourdaloue leur prête tous les vices des pharisiens. Ce dernier mot, qui, dans ses discours, les désigne souvent, résume assez exactement ce qu'il pense d'eux : ce sont les pharisiens de la loi nouvelle. Il est permis, sans donner dans aucune de leurs erreurs, d'être moins rigoureux.

Que le mot de jansénisme désigne une hérésie réelle et non imaginaire, que le dix-septième siècle ait en effet vu naître une doctrine hétérodoxe dont Jansénius fut le père et le parrain, Saint-Cyran le propagateur et l'apôtre, doctrine qui exagérait certains dogmes du christianisme et supprimait les autres ou en tenait peu de compte ; qui ne voulait voir dans l'homme que la créature tombée et à jamais pervertie, annulant pour ainsi dire la réparation de la chute par la rédemption et la régénération par le baptême: qui, dans les difficiles problèmes de la prédestination et de la grâce, accordait tout à la volonté arbitraire de Dieu, et rien à la liberté ni aux mérites de l'homme; qui condamnait à une radicale impuissance notre raison comme notre volonté, et qui se réduisait en dernière analyse à ces deux termes : scepticisme philosophique, fatalisme théologique; que cette doctrine se soit produite, enseignée, répandue; qu'elle ait, je ne dis pas fait beaucoup d'adeptes, mais imprégné en quelque sorte beaucoup d'esprits ; c'est ce qui ne fait plus question. En vain Port-Royal a-t-il voulu donner à croire que le jansénisme était une invention de ses ennemis : cette prétention n'est pas soutenable. Qu'importe que les cinq propositions fussent ou non

expressément tirées de Jansénius, si elles étaient, comme l'a dit si justement Bossuet, « l'âme de son livre [1]? » Cette distinction subtile du fait et du droit n'était au fond qu'une échappatoire, qu'une chicane sans sincérité. Qu'un semblable artifice eût été imaginé par leurs adversaires, c'est alors que les jansénistes auraient crié à l'équivoque et à la mauvaise foi. En se retranchant dans cette position fausse, en s'y défendant avec une obstination qui ne se démentit pas jusqu'au dix-huitième siècle, ils ont prêté le flanc aux attaques non seulement des catholiques exacts, mais de tous les hommes de bon sens et de tous les esprits droits.

Et pourtant cette tactique témoignait, par son inconséquence même, de leur attachement à l'unité, et du désir qu'ils avaient d'y rester fidèles. Leur doctrine était une hérésie; mais eux-mêmes ne voulaient pas s'appeler des hérétiques. C'était une contradiction, sans doute; mais c'était aussi un hommage qu'ils rendaient à l'autorité et à l'Église, au détriment de leur propre logique. Ils n'allaient pas jusqu'au bout de leur erreur; ils s'arrêtaient à mi-chemin. Aussi les grands jansénistes, ceux de Port-Royal (car nous ne parlons point ici de ces jansénistes par mode qui justifient toutes les sévérités de Bourdaloue, moins encore de ces convulsionnaires dont les jongleries répugnantes devaient plus tard déshonorer la secte), ont trouvé au sein même du catholicisme quelque indulgence. Ils n'y sont point traités tout à fait avec la même rigueur que les autres hérésiarques qui remplissent de leurs révoltes et de leurs condamnations l'histoire de l'Église. On ne les considère pas comme des rameaux complètement détachés; on ne les confond pas avec ce bois mort de l'Évangile qu'il faut jeter au feu : ils sont plutôt semblables à ces branches rebelles qui ne veulent pas prendre le pli et dérangent l'harmonie du verger, mais qu'on hésite à couper, parce qu'elles donnent encore de l'ombre et des fruits. Je sais

1. Lettre de Bossuet au maréchal de Bellefonds, du 30 septembre 1677. — Voy. aussi la *Lettre aux Religieuses de Port-Royal*, et Beausset, *Histoire de Bossuet*, t. I, p. 188 sqq., 460 sqq., et t. IV, p. 330 sqq.

que la logique à outrance de Joseph de Maistre n'admet pas ces nuances ; mais elles paraissaient raisonnables au grand bon sens de Bossuet. L'illustre évêque, qui était fort loin de partager les doctrines jansénistes, ou même de suivre leurs tendances, qui les exhortait à une soumission définitive et totale, qui relevait leurs erreurs avec tant de force, et réfutait d'une manière si judicieuse et si claire leur dangereuse distinction du fait et du droit, les traitait cependant avec des égards qu'on ne trouve pas d'ordinaire dans sa dialectique vigoureuse contre les défenseurs des autres hérésies. Il voyait avec chagrin les hommes de Port-Royal, engagés dans une route sans issue, s'y consumer en stériles efforts; il regrettait que tant de travail, tant d'ardeur, une science si vaste, une dialectique si habile et si forte fussent perdus pour l'Église, et il invitait les écrivains jansénistes à dépenser au profit de la foi, et seulement contre ses véritables ennemis, de si précieuses et de si abondantes ressources.

C'est ce que firent plus d'une fois les jansénistes. Quoiqu'ils aient renouvelé sur quelques points les erreurs de Calvin, ils ne le cédèrent à personne pour la défense du dogme et de la morale catholiques contre le calvinisme. Le *Traité de la Perpétuité de la foi*, qu'écrivit Arnauld, est un arsenal de textes et d'arguments, mis en œuvre par une logique un peu âpre et sèche, mais serrée, incisive, souvent irréfutable. On comprend que Bossuet, dans sa lutte contre le protestantisme, eût volontiers pris pour son second un théologien aussi érudit et un raisonneur de cette intrépidité. Nicole travailla beaucoup au livre de la *Perpétuité de la foi* et lui-même écrivit de son côté contre les calvinistes. Ce sont là des services signalés que les catholiques ne sauraient oublier sans ingratitude. Ils doivent également reconnaître aux jansénistes le mérite d'avoir travaillé sincèrement et contribué dans une certaine mesure à ce grand mouvement de renaissance chrétienne qu'on a justement appelé la réforme catholique ; car, dans la première partie du dix-septième siècle, en même temps que l'Église reprend l'offensive contre l'ennemi extérieur,

c'est-à-dire contre l'hérésie, et cherche à reconquérir le terrain qu'elle a perdu, elle opère dans son propre sein une réforme vaste et féconde dont ses récents échecs lui ont révélé la nécessité. Les mœurs du clergé, qui seront toujours fort loin d'être irréprochables jusqu'à la Révolution, se corrigent pourtant et s'épurent, surtout dans le clergé régulier. De nouveaux ordres qui se fondent, les anciens qui se régénèrent, ravivent dans l'Église cet esprit intérieur qui allait s'affaiblissant. Le travail et la science refleurissent : on ne s'en tient plus aux routines scolastiques; on va droit aux sources, aux textes primitifs; on étudie les Pères et l'Écriture. Observation plus rigoureuse de la loi chrétienne dans la pratique et dans les mœurs, développement de la vie chrétienne par la renaissance de l'esprit intérieur, restauration de la science chrétienne par le retour aux grands monuments de la foi : tels furent les trois principaux caractères de la réforme catholique, et tels sont aussi trois des caractères les plus saillants de l'école janséniste. Les solitaires de Port-Royal, dont plusieurs étaient laïques, donnèrent l'exemple d'une régularité et d'une austérité de vie que beaucoup d'ordres religieux, aux quinzième et seizième siècles, ne connaissaient plus. La sévérité de leur morale, dont nous avons avec Bourdaloue reconnu et blâmé l'exagération, n'était dans le principe qu'une légitime réaction contre les doctrines relâchées, qu'ils eurent le tort d'attribuer seulement aux jésuites, mais qui s'étaient bien réellement glissées dans le christianisme, et qui furent dénoncées et condamnées par Bossuet, par Bourdaloue et par l'Église aussi bien que par eux-mêmes. Ils furent avec excès, mais non sans raison, les adversaires de cette religion facile, et, qu'on me permette le mot, de ce christianisme *des bonnes gens*, qui s'était insinué un peu partout au déclin du moyen âge, et qui présentait peut-être plus de périls dans notre pays que dans tout autre, parce qu'il favorisait le laisser-aller un peu épicurien de notre esprit gaulois. Ils outraient les rigueurs de la pénitence; ils ne permettaient l'usage des sacrements qu'avec des restrictions et des difficultés sans mesure comme sans

prudence ; mais ils se faisaient de toutes ces saintes choses une idée haute et grave ; ils voulaient que le fidèle accomplît les actes les plus importants de la vie chrétienne avec un intime sentiment d'humilité, et ils avaient horreur qu'on s'en acquittât à la légère, comme de formalités extérieures. Jamais ces deux mots : se convertir, n'eurent un sens plus étendu et plus profond que dans leur bouche ; la conversion n'était pas seulement pour eux un acte fugitif et peut-être souvent renouvelé de repentir et de bon propos : c'était un complet dépouillement du vieil homme, un changement de vie radical, qu'on fait une fois et sur lequel on ne revient plus. Ils étudièrent l'antiquité chrétienne, et, s'ils poussaient jusqu'à une sorte d'idolâtrie exclusive leur admiration pour saint Augustin, ils ne laissaient pas cependant de lire les autres Pères ni de méditer les écritures. Jansénius n'est pas seulement l'auteur de l'*Augustinus ;* il a fait aussi des *Commentaires sur les Évangiles* que Bossuet considère comme un modèle du genre [1]. On peut donc dire que, sur bien des points, les jansénistes travaillèrent dans le sens du mouvement catholique. Je sais qu'ils dépassèrent le but et franchirent la limite qui sépare la discipline perfectible du dogme immuable. On pourra objecter encore que cette réforme de la discipline elle-même se serait aussi bien faite sans eux. Cela est possible; mais en fait ils y ont participé : c'est leur honneur et l'excuse de leurs fautes ; c'est aussi l'explication de l'estime où les ont tenus tant de vrais et sérieux chrétiens.

Nous essayons ici de défendre les jansénistes contre les jugements trop rigoureux de Bourdaloue ; et c'est pourquoi nous ne faisons valoir en leur faveur que les raisons qui sollicitent ou justifient l'indulgence des catholiques. Si l'on voulait donner sur leur compte une appréciation plus générale, si l'on se plaçait au point de vue purement moral et humain, on leur trouverait d'autres mérites encore qui ne sont pas sans prix. On rappellerait par exemple

1. Voy. *Lettre de Bossuet à M. Nicole*, du 17 août 1693.

ces *Petites Écoles* où l'enfance recevait des soins si consciencieux et si intelligents, où les vieilles routines de l'enseignement, dernier reste de la scolastique, furent enfin remplacées par des méthodes rationnelles, où Racine trouva les premières inspirations de son génie. On n'oublierait ni la *Logique* ni les *Grammaires*, ces ouvrages d'une science claire et raisonnée autant que solide, et qui furent dans leur temps de grandes nouveautés. Il faudrait surtout mettre en lumière les mâles vertus qu'on ne peut refuser aux solitaires de Port-Royal, ce régime assidu de travail et d'étude, cette énergie d'intelligence et de cœur, enfin cette faculté qui fut peut-être leur originalité principale, et que j'appellerai le sens du sérieux et de la gravité en toute chose. Les hommes de Port-Royal appartiennent par leur physionomie morale plus encore que par leur âge à cette première moitié du dix-septième siècle qui conserve quelque chose de la vigueur du seizième, et où les âmes semblent d'une trempe plus forte. Ce sont vraiment des caractères, les dignes contemporains du grand Corneille. La constance qu'ils opposèrent aux persécutions, entachée sans doute d'un entêtement orgueilleux et mêlée de bien des misères, a pourtant sa grandeur, et, quelque irritantes que nous paraissent leurs subtilités et leurs subterfuges pour éluder les censures ecclésiastiques, leur attitude en face des violences royales nous inspire un respect sympathique. Louis XIV, qui n'aimait ni les esprits fiers ni les volontés inflexibles, et qui vit toujours dans les jansénistes un parti de frondeurs religieux, alliés naturels des frondeurs politiques, avait pour eux une sorte de répulsion instinctive et exagérée. Saint-Simon nous en rapporte plus d'un trait plaisant. Un athée, par exemple, faisait au roi bien moins d'horreur qu'un janséniste. Cette crainte perpétuelle et quelquefois risible qu'inspiraient les jansénistes à Louis XIV les a servis auprès de la postérité. Leur indépendance, qui eût mérité d'être mise au service d'une cause meilleure, et qui se montra peut-être trop opiniâtre, semble d'autant plus méritoire qu'elle était plus rare dans un temps où l'on disputait de flatteries et de

complaisances pour obtenir les faveurs du maître. A côté de cette société prosternée presque tout entière au pied du trône majestueux de Louis XIV, c'est presque un soulagement pour nous d'apercevoir à l'écart, dans un coin du tableau, ce Port-Royal, menacé par le marteau des démolisseurs, et qui nous apparaît comme une grande école de courage et de virilité.

Ainsi, sans contester aucunement, sans justifier surtout les erreurs des jansénistes et leurs torts, on leur accorde volontiers des circonstances atténuantes. Mais ne soyons pas à notre tour trop sévères pour Bourdaloue, et, afin d'expliquer la rigueur de ses jugements, ne soupçonnons ni sa bonne foi ni même son équité : souvenons-nous seulement des *Provinciales*. Je ne veux point chercher ici ce qu'il peut y avoir de fondé dans les reproches que Pascal, et tous les jansénistes avec lui, ont adressés aux jésuites ; je n'examine pas s'il est vrai, comme on l'a dit, que Pascal, ayant tort dans les détails, a raison dans le fond : ce serait rentrer dans un débat suranné, que personne aujourd'hui n'a d'intérêt à rouvrir, et qui n'est ni de mon sujet ni de mon goût. Mais ce qu'il faut dire, à la décharge de Bourdaloue, et sous peine d'être injuste envers lui, c'est que la nature des attaques que Pascal et ses amis dirigeaient contre la Société, le choix des armes dont ils se servaient dans la lutte, autorisaient toutes les sévérités et toutes les défiances du prédicateur jésuite.

Il est un passage, parmi tant d'autres, où Bourdaloue fait une réponse pleine de précision aux *Provinciales*, et résume en quelques lignes tout ce qui indignait son âme dans les attaques des jansénistes contre son ordre. Ce qu'il leur reproche avant tout, c'est le parti pris, la prévention tenace et haineuse. Il faut reconnaître que la lutte entamée et poursuivie avec tant d'acharnement par les jansénistes porta bien ce caractère. Les jésuites, à leurs yeux, c'était le grand fléau de l'Église, le haïssable et redoutable ennemi contre lequel tout moyen est bon et toute guerre est sainte.

« Il faut humilier ces gens-là, dit-on, et il est du bie l'Église de flétrir leur réputation et de diminuer leur cı Car cela s'établit comme un principe : là-dessus on se fai conscience, et il n'y a rien que l'on ne se croie permis par beau motif. »

« On invente, continue Bourdaloue, on exagère, on em sonne les choses, on ne les rapporte qu'à demi, on fait v ses préjugés comme des vérités incontestables, on débite faussetés, on confond le général avec le particulier; ce qu'ı mal dit, on le fait dire à tous; et ce que plusieurs ont bien on ne le fait dire à personne [1]. »

Chacun de ces reproches s'adresse à Pascal, et t sont mérités. Pascal prêtait aux jésuites des intenti machiavéliques et impies; il voyait dans leur Institut un vaste et ténébreux complot pour pervertir les âm tout au moins pour assurer le règne de la Société, en c tât-il la ruine de la morale chrétienne. Il « inventait, » « empoisonnait les choses. » Pascal tronquait les ci tions, altérait les textes, « ne les rapportait qu'à demi omettait une phrase, un mot, qui donnait au passage in miné une signification innocente et en ôtait le venin; bien, effaçant toutes les distinctions, « confondant le g néral avec le particulier, » il accusait les auteurs jésui de donner comme des règles ce qu'ils avaient seulem mentionné comme des exceptions. Pascal rendait toute Société responsable des opinions de quelques-uns de membres, et passait sous silence les sentiments de bea coup d'autres jésuites, contraires à ces opinions. Il oublia par exemple, de dire que l'adversaire le plus déclaré la doctrine des opinions probables avait été un jésui Comitolo. « Ce qu'un avait mal dit, » Pascal « le fais dire à tous »; et « ce que plusieurs avaient bien dit, » « ne le faisait dire à personne. » Lorsque, plus tard, P. Daniel composa les *Entretiens de Cléandre et d'Eudo* cette réponse aux *Provinciales,* venue trop tard, mais tı oubliée et qui ne manque ni de solidité ni d'esprit,

1. *Sur la Médisance,* 1re partie, t. VI, p. 322.

n'eut guère qu'à développer et à prouver les griefs contenus dans cette seule phrase de Bourdaloue [1].

Qu'on veuille donc bien se mettre pour un instant au point de vue et à la place de notre prédicateur. Cet homme, dont le cœur est aussi droit que l'esprit, voit un ordre qui lui est cher, auquel il a consacré sa vie, attaqué, combattu sans trêve par des adversaires qui dénaturent les intentions, enveniment les moindres paroles, faussent les textes et quelquefois les inventent. Il lit ces mille pamphlets jansénistes, aujourd'hui perdus ou ensevelis dans la poussière des bibliothèques, et qui renouvelaient chaque jour les railleries de Pascal, avec le génie en moins et la grossièreté en plus. Il entend même les plus célèbres et les plus estimés des jansénistes, même l'honnête Nicole, soutenir charitablement que toutes ces invectives et ces satires « n'ont pas pour fin unique de faire rire » aux dépens des bons Pères, qu'on ne s'y propose, au contraire, d'autre but « que l'utilité de l'Église et des jésuites [2] ». Avouons qu'une polémique si peu scrupuleuse sur les moyens autorisait Bourdaloue à ne point garder de ménagements, et ne lui faisons point un crime même de jugements trop durs et de soupçons mal fondés. Tout compte fait, si l'on comparait les passages des *Sermons* et des *Pensées* où les jansénistes sont attaqués avec les livres de ces derniers contre les jésuites, ce ne seraient pas les adversaires de Bourdaloue qui obtiendraient le prix de la modération.

Nous avons insisté un peu longuement sur ce caractère d'opposition au jansénisme, si fortement accusé chez Bourdaloue, parce que ce côté de sa prédication est un des plus importants, et, jusqu'ici, un des moins remarqués. Quiconque lira attentivement un grand nombre de ser-

1. M. Sainte-Beuve lui-même énumère et confirme la plupart de ces justes reproches qu'on peut adresser à Pascal. *Port-Royal*, t. III, p. 58, sqq.

2. Dans les *Commentaires et traduction latine des Provinciales*, publiés sous le pseudonyme de Wendrok. Cité par le P. Daniel, *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*, édition de Cologne, 1696, p. 46-47.

mons et pénétrera les intentions secrètes qui se cachent sous les formes réservées du langage, trouvera que la préoccupation du jansénisme fut une des plus ordinaires à l'esprit de Bourdaloue. La pénitence, la sévérité chrétienne, la prédestination, la grâce, la communion, l'état de vie, la médisance, Bourdaloue ne traite pas un de ces sujets sans penser aux jansénistes, et il revient à diverses reprises sur la plupart de ces matières pour rétablir dans son harmonie complète et dans sa modération prudente la vérité chrétienne outrée ou mutilée par les doctrines exclusives de la secte qu'il combat. Le choix des détails, la direction des développements, le plan même et la conception d'ensemble révèlent presque constamment la présence de cette même pensée. Bourdaloue n'eût peut-être pas fait trois points de la retraite de Tréville, si Tréville s'était retiré à la Trappe ou chez les chartreux. Mais Tréville était ami des jansénistes, et quand son humeur fantasque le poussait à quitter le monde, c'était à Port-Royal qu'il allait demander asile. C'est pourquoi, le jour où Bourdaloue parla de lui, « il n'y manquait que le nom; mais il n'en était pas besoin. »

V

Ce qui éloigne Bourdaloue des jansénistes, ce qui lui inspire une si grande horreur de toutes les exagérations et une prudence si éclairée, ce n'est pas seulement sa fidélité à l'orthodoxie et son dévouement à son ordre; c'est aussi, comme on a pu déjà s'en convaincre dans les pages qui précèdent, l'esprit pratique dont il est sans cesse animé. L'esprit pratique, nous l'avons vu, détermine l'idée générale que Bourdaloue se fait de l'éloquence sacrée. L'esprit pratique le porte à prêcher la morale chrétienne de préférence au dogme. Il nous reste à faire voir jusqu'à quel degré ce même esprit est porté dans la prédication de la morale elle-même, et comment, d'un bout à l'autre

des œuvres de Bourdaloue, il est toujours sensible et toujours apparent.

La première condition pour prêcher la morale d'une manière pratique, c'est, selon Bourdaloue, d'en bien connaître et d'en bien enseigner la théorie. Non pas qu'il réduise, comme Platon, toute la vertu à la science; mais il pense, comme le P. Lacordaire, qui ne fut pourtant point un prédicateur moraliste, que « la morale n'est jamais assez connue dans ses principes [1] ». Il a toujours soin d'exposer à ses auditeurs l'essentiel de la doctrine et de la théologie sur le point de morale qu'il traite; il leur donne, selon sa propre expression, le précis de leurs devoirs. « Ah! chrétiens, s'écrie-t-il, souvenons-nous que la première de toutes les obligations est de savoir [2]. » Si nous espérons nous prévaloir de notre ignorance, nous serons cruellement détrompés au jugement de Dieu. L'ignorance est elle-même un premier péché inexcusable, surtout dans un temps où il est si facile de s'instruire. « On est souvent plus criminel devant Dieu, ou aussi criminel, de dire : Je ne l'ai pas su, que de dire : Je ne l'ai pas fait [3]. » Cette ignorance si coupable, et dont il est si aisé de sortir, est pourtant, aux yeux de Bourdaloue, plus répandue qu'on ne le croit. On ne sait pas sa religion, ou on ne la sait que d'une science confuse et incertaine. On néglige de consulter et de s'éclairer. Les parents, qui s'imposent tant de soins et de dépenses pour donner à leurs enfants les connaissances et les talents nécessaires dans le monde, négligent de les instruire dans la science capitale, celle du salut. Les préjugés, les erreurs, les fausses lumières, aussi funestes que les ténèbres, se propagent à la faveur de cette insouciance criminelle. « Tout mondains que vous êtes, dit Bourdaloue à son royal auditoire, peut-être ce qui vous a jusqu'à présent éloignés de

1. Le P. Lacordaire, *Correspondance inédite*, publiée par Villard, p. 160.
2. *Carême*. Mercredi de la 4e semaine, *sur l'Aveuglement spirituel*, 2e partie, t. III, p. 287.
3. *Ibid.* — Voy. toute cette seconde partie du sermon *sur l'Aveuglement spirituel*.

la sainteté n'est pas tant l'opposition que vous y sentez que les vaines et fausses idées que vous en avez conçues [1]. » Le premier devoir pour le prédicateur qui veut travailler efficacement au progrès spirituel des âmes, c'èst donc de leur faire entendre des leçons exactes et sûres de morale chrétienne.

Mais ces leçons resteraient trop abstraites si Bourdaloue ne plaçait en même temps devant les yeux de ses auditeurs le spectacle vivant du monde avec ses vices, ses passions, ses intrigues, ses contradictions et ses misères. La peinture morale, cette partie si importante de la prédication de Bourdaloue, et sur laquelle nous reviendrons avec détail, n'est point chez lui un ornement de fantaisie, un thème propice à la déclamation oratoire ou à la malignité satirique : c'est une confrontation pleine d'enseignements entre les vertus que les hommes devraient pratiquer et les désordres contraires où ils s'abandonnent, entre les immuables décrets de la Justice éternelle et les vanités du siècle. Dans ce miroir fidèle, le chrétien voit tour à tour les dangers qui le menacent au milieu du monde, les inconséquences de sa propre conduite, la distance qui le sépare de la perfection chrétienne, l'étendue de la réforme qu'on lui demande. Le précepte, ramené ainsi des régions de la théorie dans le sein de la réalité, se précise et s'éclaire par le contraste. C'est le propre de la faiblesse humaine que la vue du mal nous est nécessaire pour comprendre le bien. Les leçons du maître ne deviennent sensibles pour l'écolier que par les fautes qu'il commet lui-même, ou par celles qu'il entend reprocher à ses condisciples. Nous sommes tous écoliers en ce point, et le spectacle de ce qu'il faut éviter ne nous instruit pas moins que l'exemple de ce qu'il faut faire. Bien loin donc d'éloigner Bourdaloue du but qu'il poursuit, la peinture morale constitue, pour emprunter le langage d'une certaine

1. *Mystères*. Second sermon *pour la Fête de tous les Saints*, t. XI, p. 299. — Dans ce discours, Bourdaloue établit qu'il y a une *science des Saints*, et s'efforce de donner « une idée juste » de cette science.

philosophie, le second *mouvement* de sa prédication pratique.

Il y en a fort souvent un troisième. C'est un art, en effet, que de vivre vertueusement et chrétiennement ; or l'enseignement de tout art se compose de trois parties : la théorie, l'exemple qui donne à la théorie un corps, et la méthode qui fournit les moyens de réaliser la théorie. C'est peu de me faire bien connaître le but que je dois atteindre, si vous ne m'apprenez de quelle manière je dois m'y prendre pour y parvenir. Bourdaloue ne manque pas à cette troisième partie de sa tâche. Il aime à donner, soit dans le cours du sermon, soit surtout à la fin, et par manière de conclusion, des règles précises pour aider le chrétien à pratiquer la vertu qu'on vient de lui prêcher. Le sermon pour le *premier vendredi de Carême* se termine par cinq règles sur la manière de faire l'aumône [1]. Dans le sermon sur la *Préparation à la mort* [2], nous trouvons à la fin de la première partie trois maximes empruntées au pape saint Grégoire pour nous entretenir dans la persuasion de la mort et pour être avertis à temps de notre fin prochaine. En terminant la seconde partie, qui traite de la vigilance contre la mort, Bourdaloue se demande : « Mais quelle est la pratique de cette vigilance si nécessaire ? » — « Je la réduis à trois points, » continue-t-il, et il donne encore trois maximes essentielles. Enfin, dans la troisième partie de ce même sermon, Bourdaloue enseigne ce qu'il appelle lui-même « la science pratique » de la mort. Nous pouvons appliquer ce mot caractéristique à toutes les autres matières de morale chrétienne que traite Bourdaloue : c'est toujours « la science pratique » du christianisme qu'il prêche. Et ces règles qu'il prescrit, ne croyez pas qu'il se contente de les énoncer d'une manière générale et sèche : il les développe, il les commente, il en détermine l'usage dans la conduite de chaque jour, il en suit l'application jusque

1. T. II, p. 135, sqq.
2. *Carême*, t. III, p. 525.

dans les détails de la vie. Par exemple, une des maximes qu'il donne pour garder la vigilance contre la mort, c'est « de s'examiner pour se bien connaître ».

« Et qu'est-ce que j'appelle se bien connaître? C'est connaître toutes ses obligations, tout le bien qu'on doit pratiquer et qu'on ne pratique pas, tout le mal qu'on doit éviter et qu'on n'évite pas, à quoi l'on doit prendre garde dans la condition où l'on est, les obstacles qu'on y trouve ou les avantages pour le salut, avec quels progrès on y avance, ou à quels égarements on y est sujet; avoir, pour cette recherche si solide et si importante, des temps marqués dans l'année, dans le mois, dans la semaine [1]. »

On le voit, rien n'est vague dans ces conseils. Les moindres procédés utiles à notre sanctification, Bourdaloue nous les indique. Ce n'est point assez pour lui de montrer la voie au fidèle : il le conduit par la main. On trouverait dans ses discours tous les éléments d'un manuel pratique de vie chrétienne.

Aussi Bourdaloue ne dédaigne aucun sujet de morale, parce que tous peuvent être traités avec profit. Les plus humbles, les plus vulgaires de leur nature, les moins favorables à l'essor de l'éloquence, bien loin de lui répugner, ont un double titre à ses préférences. D'abord ces sujets modestes sont précisément ceux qui touchent de plus près aux habitudes de chaque jour ; et, de plus, ils ne sont presque jamais traités dans la chaire ; féconds pour le perfectionnement spirituel de l'auditoire, mais stériles pour la renommée des orateurs sacrés, ils forment rarement la matière expresse de leurs discours. Ainsi des coutumes contraires à la règle chrétienne, des relâchements involontairement autorisés par la négligence des prédicateurs, dont le silence est pris pour un acquiescement, s'introduisent dans les actes les plus fréquents de la vie quotidienne : peu à peu l'usage les consacre, et insensiblement

1. *Carême*, t. III, p. 344.

les mœurs s'éloignent du pur christianisme. Bourdaloue prend à tâche de combler ces lacunes trop ordinaires de la prédication. Citons un exemple. L'évangile désigné par l'Église pour le sixième dimanche après la Pentecôte est le récit que fait saint Mathieu de la multiplication des pains. De quoi parlent d'ordinaire les prédicateurs à propos de cet évangile ? Les uns, s'attachant au sens symbolique, voient dans le miracle de la multiplication des pains la figure du mystère eucharistique, et ce mystère, qui peut lui-même se prêcher de mille manières diverses, devient le sujet de leur discours. Pour d'autres, c'est l'occasion d'exalter l'infinie miséricorde du Sauveur pour son peuple, et surtout pour les pauvres. Les plus pratiques montreront dans cette charité divine l'adorable modèle de la charité chrétienne, qui peut faire, et qui fait, elle aussi, des miracles. Ces façons différentes d'interpréter le texte sacré et de le faire servir à l'édification des fidèles sont toutes parfaitement naturelles et légitimes. Bourdaloue cependant suit une tout autre voie. « C'est de ce miracle même que je veux tirer aujourd'hui d'excellentes leçons pour vous apprendre à vous comporter chrétiennement et saintement dans l'une des actions de la vie les plus ordinaires, qui est le repas et la nourriture du corps[1]. » Sujet mesquin et bas, penseront quelques-uns. Bourdaloue va au-devant de l'objection :

« Ce sujet, me direz-vous, ne convient guère à la dignité de la chaire ; et moi je vous réponds : Ne convenait-il pas à saint Paul ? Cet apôtre le croyait-il au-dessous de son ministère, et n'en a-t-il pas plus d'une fois entretenu les fidèles, lorsqu'il leur écrivait : Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, faites tout pour la gloire de Dieu ?... C'est une matière, il est vrai, que les prédicateurs traitent rarement, et peut-être n'en avez-vous jamais entendu parler ; mais c'est pour cela même que je ne la dois pas omettre, afin que vous ne manquiez pas d'instruction sur un point où tous les jours on se laisse aller à tant de

1. *Dominicales. Sur la Tempérance chrétienne*, t. VI, p. 180.

désordres. J'aurai néanmoins, dans toute la suite de ce discours, des écueils à éviter et des précautions à prendre [1]. »

Il faut lire tout le sermon pour voir avec quelle adresse heureuse Bourdaloue évite en effet « les écueils », quelle prudence sans timidité, quel tact, quel respect de toutes les convenances il sait garder « dans toute la suite de ce discours », comment il échappe à toute bassesse sans reculer devant aucune des prescriptions utiles et dit enfin tout ce qu'il faut, mais seulement ce qu'il faut, et de la manière qu'il faut. Car si Bourdaloue désire que ses paroles profitent à ses auditeurs, il n'est pas moins soucieux de « la dignité de la chaire », et c'est un de ses plus précieux secrets de réunir ces deux conditions sans les sacrifier jamais l'une à l'autre. Ce n'est point par hasard que dans ce sermon sur *la Tempérance chrétienne*, l'Évangile est suivi pas à pas, et la présence, les paroles, les actes de Jésus-Christ sans cesse rappelés. De la sorte, l'auditeur conserve l'impression produite par la simple grandeur du miracle évangélique, et l'enseignement qu'il reçoit se rehausse et s'ennoblit en tombant des lèvres mêmes du Sauveur. C'est en effet Jésus-Christ lui-même qui, « dans le mystère de la multiplication des pains,... nous enseigne à retrancher de la réfection du corps ce qu'il y a de défectueux et de déréglé, » savoir l'attachement, l'excès et la délicatesse : l'attachement; car, s'il « nourrit une multitude innombrable de peuple qu'il traîne à sa suite, avant toutes choses il les dégage d'une attention trop grande au soulagement de leur corps et à son entretien »; l'excès; car « il ne donne à ce peuple la nourriture corporelle que dans l'extrémité, et lorsqu'il est à craindre qu'il ne tombe dans une entière défaillance »; la délicatesse; car, « quoiqu'il fasse un miracle de sa providence en faveur de ce peuple, il ne leur fournit après tout qu'un aliment commun et peu propre à flatter le goût, quelques petits poissons et du pain. » C'est Jésus-Christ encore qui nous fait connaître de

1. *Dominicales. Sur la Tempérance chrétienne*, t. VI, p. 180.

quelle sainteté la réfection du corps est susceptible : « car il la sanctifie en trois manières : premièrement par la bénédiction des viandes et par l'action de grâces qu'il rend à son père : *Et accipiens septem panes benedixit, et quum gratias egisset, distribuit;* secondement par sa présence adorable, voulant que ces troupes répandues dans la plaine pour prendre la nourriture qu'il leur fait distribuer l'aient pour témoin, pour juge, pour modérateur : *Et præcepit turbæ discumbere super terram;* enfin par l'ordre qu'il donne à ses apôtres de recueillir les restes des pains, afin d'en faire part aux pauvres, et de les employer aux œuvres de la charité : *Colligite quæ superaverunt fragmenta; et sustulerunt quod superaverat de fragmentis, septem sportas* [1]. » Ainsi l'ingénieuse invention de Bourdaloue tire de toutes les circonstances du récit sacré autant de leçons pour les fidèles. Puis, à ces exemples donnés par le Fils de Dieu, et que, par d'heureuses applications, le prédicateur tourne à notre usage, Bourdaloue oppose la peinture, ou plutôt l'indication discrète, mais précise, des désordres du monde. Il déplore que l'usage de la prière avant et après le repas se perde partout et principalement chez les riches, et, à propos de cette « menue pratique » de dévotion chrétienne, il trouve, qui le croirait? des accents d'une élévation et d'une éloquence capables d'arrêter le sourire qui s'ébauchait peut-être sur les lèvres de quelque libertin.

« Combien de ces auditeurs mondains à qui j'en parle, de ces esprits forts ou prétendus forts, m'accusent peut-être présentement de descendre à un détail frivole et puéril ? Eh quoi ! l'homme vivra des bienfaits de Dieu, sans penser à Dieu, et je ne pourrai pas lui rappeler le souvenir de son bienfaiteur qu'il oublie ? Et ce qu'il y a de plus étrange, c'est à ces tables où tout abonde, tandis qu'ailleurs on mange à peine, selon l'expression de l'Écriture, un pain étroit et mesuré ; à ces tables où tout est servi avec tant de propreté, avec tant d'assaisonnements et tant d'apprêts, avec tant de pompe et tant de magnificence, lorsque

1. *Dominicales. Sur la Tempérance chrétienne,* 2e partie, p. 196, 197.

autre part on ne mange qu'un pain de douleur, qu'un pain détrempé dans les larmes et dans les sueurs ; c'est, dis-je, à ces tables si bien dressées et si bien couvertes, qu'on refusera impunément au souverain Seigneur, de qui seul on tient tout cela, et à qui seul on est redevable de tout cela, les justes hommages qui lui sont dus ? Vous en penserez, mes frères, et vous en direz tout ce qu'il vous plaira ; pour moi, quoi que le monde en puisse dire, je ne me tairai point sur un devoir si légitime et si raisonnable [1]. »

On voit que la gravité du ton relève les détails, comme l'habileté de la conception générale relève le sujet lui-même. Bourdaloue sait tout dire sans rien hasarder qui puisse paraître indigne de la parole sainte. Ce n'est point seulement chez lui affaire de goût, d'expérience oratoire, d'art enfin : c'est aussi que l'esprit minutieusement chrétien de Bourdaloue attache en effet aux moindres choses une sérieuse et haute importance, pour peu que la morale et la dévotion chrétienne y soient intéressées.

Le sermon sur la *Tempérance chrétienne* appartient au recueil des *Dominicales*. De toutes les différentes parties des œuvres de Bourdaloue, nulle ne mériterait d'être plus connue, et nulle peut-être ne l'est moins. Plusieurs ont lu bon nombre de sermons dans les deux *Avents* ou dans le *Carême*, qui ne s'avisent pas d'explorer les *Dominicales*. Ils y trouveraient pourtant les qualités originales de Bourdaloue plus fortement marquées, un intérêt plus soutenu, une sollicitude apostolique plus sensible qu'ailleurs et plus d'évangélique simplicité, enfin un enseignement toujours en rapport avec les préoccupations ordinaires de la conscience et les conditions habituelles de la vie. Ni le *Carême* ni les deux *Avents* ne contiennent autant de sermons consacrés tout entiers à ces sujets pratiques que Bourdaloue aime, et qu'il traite en perfection. Je ne puis citer ici que les titres des beaux et instructifs discours sur le devoir des pères par rapport à la vocation de leurs enfants,

1. *Dominicales. Sur la Tempérance chrétienne*, p. 199.

sur l'état de mariage, sur l'oisiveté, sur le soin des domestiques, sur l'état de vie, sur le pardon des injures, sur la restitution. Bourdaloue nous le dit, il « se promet beaucoup » de ces matières; elles sont « morales »; elles sont « instructives » et « capables de remuer les plus secrets ressorts des consciences ».

N'avions-nous pas raison de dire, en parlant des caractères généraux de la prédication de Bourdaloue, qu'il était moins encore le prédicateur que le directeur de son auditoire? Ces deux rôles se confondent dans sa pensée; tout au moins il regrette qu'il y ait entre l'un et l'autre quelque différence. La prédication est à ses yeux d'autant plus parfaite qu'elle se rapproche davantage de la direction par la précision minutieuse des préceptes, par l'efficacité sensible des résultats. « Si vous apportiez de meilleures dispositions, dit Bourdaloue dans un sermon *sur la Parole de Dieu*,

« Pas une parole ne vous échapperait, et pas une qui demeurât sans fruit. Vous trouveriez en nous des guides, des maîtres, des pères : des guides pour vous conduire à Dieu, des maîtres pour vous élever dans la connaissance de Dieu, des pères pour vous former selon Dieu [1]. »

Dans un autre discours sur le même sujet, il compare le prédicateur au médecin.

« Quand, pour la santé du corps, j'ai à choisir un médecin, je n'examine point s'il est orateur ou philosophe; s'il s'exprime avec politesse, et s'il sait donner à ses pensées un tour ingénieux et délicat; mais je veux qu'il ait de l'expérience et qu'il soit versé dans son art; je veux qu'il connaisse mon tempérament et qu'il soit en état de me guérir : cela me suffit [2]. »

A vrai dire, la comparaison n'est pas tout à fait juste : une certaine habileté de parole est essentielle au pré-

1. *Dominicales*. Dim. de la Sexagésime, t. V, p. 232.
2. *Carême*. Dim. de la 5e semaine, t. IV, p. 25.

dicateur, et s'il en était dépourvu, il ne remplirait pas la condition exigée par Bourdaloue lui-même, d'être « versé dans son art ». Qu'on applique cette même comparaison non plus aux prédicateurs, mais aux confesseurs ou aux directeurs, alors elle devient parfaitement exacte, et dans ces termes on l'a faite mille fois. Mais Bourdaloue efface cette distinction ou voudrait l'effacer.

Comparez en effet aux sermons que Bourdaloue a prononcés les *Instructions* qu'il adressait à tel ou tel de ceux qui l'avaient choisi pour guide de leur conscience. Vous trouvez sans doute entre les uns et les autres de sensibles et inévitables différences. Les *Instructions* sont dépouillées d'un certain appareil oratoire, inséparable, même chez Bourdaloue, du discours public : la partie proprement dogmatique y est encore bien plus restreinte; de trop longues peintures morales y seraient déplacées ; les conseils y sont plus circonstanciés et plus explicites. Chaque *Instruction* est écrite pour une personne dont Bourdaloue connaît la condition, le rang, les devoirs et les faiblesses, les dispositions morales et les besoins spirituels. Dans les sermoins, au contraire, il s'adresse à un auditoire complexe; mais on voit qu'il s'efforce de rendre son enseignement personnel comme dans la direction; il voudrait appliquer les lois générales du christianisme à chacun de ceux qui l'écoutent, en venir avec chacun d'eux au dialogue et au tête-à-tête. Il ne le peut faire; mais c'est à son grand regret, et il partage du moins son auditoire en groupes distincts auxquels il approprie successivement la leçon que reçoit l'assistance tout entière. Dans les *Sermons pour les vêtures*, où les séculiers se pressent à côté des religieuses, il parle tour à tour aux uns et aux autres.

« Que ne dois-je point me promettre de ces considérations, parlant ici à des âmes religieuses pleines de l'esprit de leur vocation, continuellement occupées du soin de le conserver, de le renouveler, de l'augmenter ? Quel exemple pour les chrétiens du siècle qui m'écoutent ! car pour votre édification, mes chers auditeurs, il n'y aura rien dans ce discours que vous ne puissiez

et que vous ne deviez vous appliquer selon ce que vous êtes et ce que Dieu demande de vous, dans la vie séculière et néanmoins chrétienne à laquelle il vous a appelés [1]. »

« Il est bon, dit-il lui-même ailleurs, de descendre quelquefois aux conditions particulières des hommes pour y appliquer les règles universelles de la loi de Dieu [2]. »

C'est ainsi que, dans son sermon *sur la Restitution*, il descend « aux conditions particulières » pour montrer « que les occasions d'usurper le bien d'autrui nous sont très présentes et qu'elles nous assiégent de tous côtés ».

« Un domestique a le bien de son maître entre les mains ; s'il manque de religion et de conscience, c'est une tentation pour lui journalière, et à laquelle il lui est difficile de résister. Un marchand négocie; il donne et il reçoit : s'il n'est homme de probité et s'il ne craint Dieu, c'est une matière qu'il a toujours prête pour allumer et pour satisfaire son avarice. Qu'est-ce que la plupart des charges et des emplois, sinon autant de spécieux moyens pour prendre commodément et honorablement ? Qu'est-ce que la profession d'un juge, sinon un perpétuel danger de préjudicier aux intérêts des parties dont il a les différends à terminer ? Qu'est-ce que la condition d'un officier de guerre, sinon une espèce de nécessité de ruiner ceux mêmes dont on a entrepris la défense ? Ainsi de tous les autres états [3]. »

Puis, après avoir cité un trait de probité délicate rapporté par saint Augustin : « Où sont maintenant, demande Bourdaloue, les imitateurs d'une telle fidélité ? »

« Où voit-on un homme du barreau, après avoir défendu et gagné une cause injuste, se mettre en devoir de réparer le dommage dont il est l'auteur ? Où voit-on des juges, touchés d'un remords salutaire, rendre à des parties lésées ce qu'ils

1. Deuxième sermon *sur l'État religieux*, t. XIII, p. 130.
2. *Dominicales*, 1er dim. ap. l'Epiphanie, *sur le Devoir des pères, etc.*, t. V, p. 2.
3. *Dominicales*, 22e dim. ap. la Pentecôte, t. VII, p. 282.

leur ont enlevé par un jugement inique et de mauvaise foi? Où voit-on des ecclésiastiques restituer les bénéfices qu'ils possèdent sans en accomplir la charge? Avec cette seule figure, j'aurais de quoi convaincre et de quoi confondre tous les états qui composent le monde chrétien [1]. »

Ainsi Bourdaloue multiplie les exemples pour multiplier les applications particulières des vérités universelles qu'il enseigne. Il voudrait, si cela était possible, « convaincre et confondre tous les états, » sinon tous les individus.

Et de même qu'il considère la société dans le plus grand détail possible, de même, en directeur prévoyant et expérimenté, il voudrait déterminer et combattre tous les désordres particuliers qui, sur chaque matière, se peuvent commettre. Il faut voir, dans ce même sermon *sur la Restitution*, avec quelle précision il indique, en les appelant par leur nom, tous les artifices inventés par la cupidité :

« C'est elle qui a enseigné aux hommes l'art de pallier les usures ; c'est elle qui leur a révélé le mystère des confidences et des simonies ; c'est elle qui leur a suggéré l'usage commode des antidotes et des faux contrats ; c'est elle qui leur a fait une science des chicanes les plus honteuses et de toutes les supercheries... N'est-ce pas cet amour déréglé des biens temporels qui nous a appris ce secret, maintenant si connu, de trafiquer et de vendre jusque dans le sanctuaire, de faire négoce du patrimoine des pauvres et des bénéfices de l'Église, de les exposer comme à l'enchère sous ombre de permutations, d'en tirer des tributs et des pensions sans aucun titre, même apparent, d'en compter les revenus parmi les choses dont on se croit maître, d'en rechercher la pluralité, et de les multiplier autant qu'il est possible?... Saurait-on tant de stratagèmes, et userait-on de tant de détours, de tant de surprises et de tant de fourberies en matière de procès, si l'on n'était possédé de ce démon? Et tant de contrats simulés qui se font tous les jours au mépris des lois divines et humaines, les uns pour frustrer de ses droits un seigneur, les autres pour exclure un créancier, ceux-ci au

1. *Dominicales*, 22e dimanche ap. la Pentecôte, t. VII, p. 287.

préjudice d'un pupille, ceux-là contre l'intérêt du prince et du peuple, ne sont-ce pas autant d'inventions de cette concupiscence ?... Ce qui me surprend et ce que j'ai cent fois déploré, c'est de voir des gens livrés, comme dit saint Paul, à la corruption de leurs désirs, outre ces occasions générales d'attenter sur le bien du prochain, en rechercher de particulières, s'y ingérer d'eux-mêmes, les poursuivre avec ardeur, et former mille intrigues pour y parvenir. Vous savez, chrétiens, quelle est leur ambition : c'est d'avoir des deniers à manier, c'est d'entrer dans un traité, c'est d'obtenir une commission. Voilà le plus haut point de leur fortune : et vous savez quelle commission est la plus considérable et la plus importante dans leur estime ; celle où il y a plus d'affaires, c'est-à-dire celle où il y a plus de péril de se damner [1]... »

On le voit, l'esprit pratique conduit ici Bourdaloue jusqu'à l'énumération minutieuse et technique. Cette grande expérience des choses de la vie, ce soin de prêcher la loi de Dieu comme la règle immédiatement applicable aux actions de tous et de chacun, ces qualités pratiques, jointes à une orthodoxie parfaitement exacte, à une sévérité qui ne connaît point la faiblesse ni la complaisance, mais que tempère l'esprit de prudence et de mesure, font de Bourdaloue ce qu'il a voulu être, l'interprète le plus complet, le plus fidèle et le plus sûr de la morale chrétienne qui soit jamais monté dans la chaire.

VI

Mais Bourdaloue, on le pense, ne s'en tient pas à prêcher au chrétien l'accomplissement de ses devoirs rigoureux. De même que la morale, chez lui, a toujours sa racine dans le dogme révélé, de même elle trouve son complément et son couronnement dans la dévotion chrétienne sainement comprise et sagement pratiquée. Je ne répète point ici la doctrine de Bourdaloue sur les sacre-

1. *Dominicales*, 22e dim. ap. la Pentecôte, t. VII, p. 279-284, *passim*.

ments, dont le fréquent usage est à ses yeux « un des plus sûrs préservatifs contre les attiédissements et les rechutes,... un frein pour retenir l'âme... quand la tentation la presse avec plus de péril,... et, si elle a succombé, une prompte ressource pour la ramener de son égarement et pour la remettre dans l'ordre [1]. » Les sacrements sont les canaux de la grâce divine, les fleuves larges et abondants où tout chrétien doit se rafraîchir et se purifier ; mais Bourdaloue ne dédaigne pas les ruisseaux plus humbles, convaincu que les moindres sources de vie spirituelle sont précieuses pour qui sait y puiser avec un cœur pur et une foi simple. Il souhaiterait qu'une dévotion persévérante et réglée, renouant sans cesse le lien entre l'âme et le Père céleste, remplît pour ainsi dire de Dieu cette vie que nous lui devons et dont nous lui rendrons compte. C'est pourquoi il conseille l'usage des *Oraisons jaculatoires*, qui se peuvent fréquemment renouveler dans toutes les conditions, et qui, du sein même des occupations et des soucis de la terre, élèvent sans cesse le cœur vers le ciel [2]. Les plus menues observances, les plus humbles exercices contribuent en quelque manière à entretenir la charité intérieure ; aussi Bourdaloue est-il prêt à recommander toutes les pratiques autorisées par l'Église, et à les défendre contre les esprits forts qui les méprisent et qui les raillent. Tout ce qui peut plaire à Dieu et faire quelque bien à l'homme a son mérite et son prix. Bourdaloue sait bien que l'homme fragile et tiède n'a pas trop, pour s'affermir et pour s'échauffer, de tous les moyens de sanctification offerts aux âmes par la vigilance maternelle de l'Église, et il estime qu'en matière de piété, il y a un superflu nécessaire.

Fort désireux de faire avancer les âmes dans le chemin de la perfection [3], Bourdaloue n'en est pas moins attentif à signaler les périls et les écueils d'une dévotion mal en-

1 *Retraite spirituelle*, 8e jour, Considération, t. XVI, p. 241.
2. *Pensées*. *De la prière*, t. XIV, p. 325.
3. Voy dans les *Pensées* le chapitre intitulé: *Injustice du monde dans le mépris qu'il fait des pratiques de la dévotion*, t. XIV, p. 270.

tendue. Pénétré de la vérité du proverbe : *Corruptio optimi pessima*, il s'applique à conserver pure de tout mélange la piété chrétienne, à la dégager des altérations qui la défigurent et la compromettent ; il exhorte surtout les fidèles à se défier de ces deux contrefaçons de la dévotion véritable : le pharisaïsme et le mysticisme.

Dans le sermon pour le cinquième dimanche après la Pentecôte, *sur la Vraie et la fausse piété* [1], Bourdaloue résume les principaux caractères de la dévotion pharisaïque et ceux que doit offrir au contraire la vraie dévotion. La piété des pharisiens est vicieuse dans son sujet, parce qu'elle affecte une régularité scrupuleuse sur les moindres observances, tandis qu'elle néglige les devoirs les plus essentiels ; vicieuse dans sa fin, parce qu'elle est intéressée ; vicieuse dans sa forme, parce qu'elle est tout extérieure. La vraie piété a les qualités opposées : elle est entière, désintéressée, intérieure.

Et d'abord Bourdaloue veut que la piété embrasse tout ce qui concerne le service de Dieu, soit grandes ou petites choses, mais surtout qu'elle « ne préfère pas le conseil au précepte ». C'est un désordre qu'il considère comme trop commun de son temps, et un des dangers les plus subtils qui menacent notre salut. On se fait des règles de piété, on s'impose certains exercices ; on les accomplit avec scrupule, et parce qu'on y apporte la plus exacte régularité, on se croit parfait. Mais on oublie les plus étroites obligations de la loi ; on viole les plus exprès commandements, et ainsi la dévotion régulière à laquelle on s'est réduit n'est qu'un voile trompeur qui nous cache nos désordres effectifs, la source et le spécieux prétexte d'une securité pleine de périls. Bourdaloue, dans une page piquante, nous fait une peinture prise sur le vif de « ces piétés frivoles et mal entendues ».

« Ne regardons point cette dévotion pharisienne comme un fantôme que la loi de Jésus-Christ a dissipé. Elle subsiste...

1. *Dominicales*, t. VI, p. 149, sqq.

jusqu'au milieu du christianisme... Un homme a ses heures et ses temps marqués pour la prière, pour la lecture des bons livres, pour la fréquentation des sacrements : c'est un ordre de vie qu'il s'est tracé ou qu'il a reçu d'un directeur; il y est attaché, et toutes les affaires du monde ne lui feraient pas omettre un point de ce qu'on lui a prescrit, ou de ce qu'il s'est prescrit lui-même. Mais, du reste, entendez-le parler dans une conversation : il tiendra les discours les plus satiriques et les plus médisants; d'un ton pieux et dévot, il condamnera l'un, il révélera ce qu'il y a de plus secret dans la conduite de l'autre, il n'épargnera personne... Mais voyez-le agir dans un différend où il se croit offensé : il n'y aura point de satisfaction qu'il ne demande, ni peut-être même point de réparation qui le puisse contenter; il regardera sa propre cause comme la cause de Dieu, ou du moins jamais ne lui mettrez-vous dans l'esprit qu'il ait quelque tort, et que toute la justice ne soit pas pour lui : principe spécieux dont il s'autorise pour nourrir dans son cœur les plus vifs ressentiments, et pour justifier dans la pratique les plus injustes et les plus malignes vengeances. Une femme est la première à toutes les assemblées; elle a l'usage de la méditation, et elle aspire à l'oraison la plus relevée : elle ne se pardonnerait pas de s'être derangée seulement une fois d'une certaine méthode qu'elle suit et dont elle se fait une règle invariable. Mais venez à la contrarier dans une rencontre; vous la trouverez fière, hautaine, impatiente et aigre, se prévalant de sa vie régulière et de son exacte vertu pour vouloir être d'ailleurs en liberté de faire tout ce qui lui plaît et selon qu'il lui plaît. Mais tâchez à pénétrer dans l'intérieur de son ménage, et sachez comment elle s'y comporte; elle n'a ni complaisance pour un mari, ni affection pour des enfants, ni vigilance sur des domestiques. Il faut que chacun souffre de ses caprices et tour à tour essuie ses chagrins. Pourvu qu'elle ait passé devant les autels une partie de la journée, qu'elle ait assisté à certaines cérémonies, tout serait renversé dans une maison qu'à peine elle y prendrait garde et y donnerait quelque soin... Sur cela, mes chers auditeurs, que puis-je faire autre chose que de reprendre l'anathème lancé par Jésus-Christ, et de redire après lui : *Væ vobis !* Malheur à vous ! Non plus seulement à vous, scribes et pharisiens, mais à vous, chrétiens, indignes du nom que vous portez et de la religion que vous professez ;... à vous qui, faisant état d'être à Dieu, et de vous avancer dans le service de Dieu, voulez porter votre vol aux plus hauts degrés de la

sainteté, tandis que vous en négligez les fondements [1]. »

Et quels sont ces fondements de la vraie sainteté ? Le Sauveur même nous l'a dit : *Serva mandata.* Aussi, quand Bourdaloue, dans les *Pensées*, veut donner la « règle fondamentale et essentielle de la vraie dévotion », que nous dit-il? « Faire de son devoir son mérite par rapport à Dieu, son plaisir par rapport à soi-même, et son honneur par rapport au monde : voilà en quoi consiste la vraie vertu de l'homme et la solide dévotion du chrétien [2]. » Et, continue Bourdaloue avec une haute sagesse,

« Comme il y a autant de différence entre les fonctions et les emplois qu'il y en a entre les rangs et les professions, il s'ensuit que les devoirs ne sont pas partout les mêmes, et que, n'étant pas les mêmes partout, il y a une égale diversité dans la dévotion : tellement que la dévotion d'un roi n'est pas la dévotion d'un sujet, ni la dévotion d'un séculier la dévotion d'un religieux, ni la dévotion d'un laïque la dévotion d'un ecclésiastique, et ainsi des autres... Règle excellente ! juger de sa dévotion par son devoir, mesurer sa dévotion sur son devoir, établir sa dévotion dans son devoir. Règle sûre, règle générale et de toutes les conditions... Avant que d'être dévot, je veux que vous soyez chrétien. Du christianisme à la dévotion, c'est l'ordre naturel ; mais le renversement et l'abus le plus monstrueux, c'est la dévotion sans le christianisme [3]. »

Même quand il parle à des religieux, Bourdaloue s'inspire du même esprit. Ce qu'il leur demande dans la *Retraite spirituelle*, ce n'est point de multiplier leurs exercices, leurs oraisons, leurs mortifications, mais d'observer plus exactement leurs devoirs,

La fin de ma retraite doit être de réformer ma vie,... de découvrir une bonne fois le fond de mes dispositions, de mes im-

1. *Dominicales*, t. VI, p. 154, 155.
2. *De la Vraie et de la fausse dévotion*, t. XIV, p. 258.
3. *Ibid.*

perfections, de mes mauvaises habitudes; de régler toute ma conduite, toutes mes actions, tous mes devoirs; de me renouveler dans l'esprit de ma vocation; en un mot, de me changer, et de devenir, comme dit saint Paul, une nouvelle créature en Jésus-Christ. Car si la retraite que j'entreprends n'aboutit là,... en vain y aurais-je eu tous les sentiments de la dévotion la plus affectueuse, ce ne serait qu'une illusion pure. Il s'agit de me convertir, et non de raisonner et de contempler [1]. »

C'est pourquoi encore, à la triple prière de l'esprit, du cœur et de la parole, Bourdaloue en ajoute une quatrième, celle « des œuvres par la pratique et l'action ».

« Saint Augustin disait : Celui-là sait bien vivre qui sait bien prier, et je dis en renversant la proposition : celui-là sait bien prier, qui sait bien vivre... Je veux dire que d'accomplir fidèlement tous ses devoirs, que de s'occuper, de travailler, d'agir dans son état selon la volonté et le gré de Dieu, c'est prier... Observation importante et bien consolante pour une infinité de personnes qui se plaignent de leur condition, parce qu'elle ne leur permet pas, disent-elles, de vaquer à la prière, et qu'elle ne leur en laisse pas le loisir... Je prétends que ces mêmes occupations, qu'on regarde comme des obstacles au saint exercice de la prière, sont tout au contraire des prières elles-mêmes, et des prières très efficaces auprès de Dieu, quand on les prend dans un esprit chrétien, et qu'on s'y adonne avec une intention pure et droite... Dieu vous a chargé d'un emploi, et vous en remplissez avec assiduité les fonctions : en cela vous priez. La Providence vous a confié la conduite d'un ménage, et vous y donnez vos soins : en cela vous priez, Ainsi du reste [2]. »

Le principe, l'essence de la piété véritable, c'est donc de bien connaître son devoir et de bien l'accomplir. Telle est la grande règle sans cesse enseignée par Bourdaloue sous mille formes diverses : commencez par l'indispensable; accomplissez la loi; acquittez-vous de toutes les obligations de votre état; et ensuite vous y joindrez les pra-

1. *Méditation pour la veille de la retraite*, t. XVI, p. 4.
2. *Pensées diverses sur la prière*, t. XIV, p. 361-362.

tiques de surérogation. Car ces pratiques, à Dieu ne plaise qu'on les néglige ! elles ne peuvent suppléer à l'observation de la loi; mais elles en sont le très utile « complément ».

« La perfection, et par conséquent la vraie piété,... c'est cette plénitude de fidélité qui réunit tout et qui embrasse tout, le précepte et le conseil : le précepte par devoir, et le conseil par amour; le précepte, parce que c'est l'ordre de Dieu, et le conseil, parce que c'est le gré de Dieu... Voilà l'excellente règle que Jésus-Christ même nous a prescrite en deux paroles qui, dans leur brièveté, sont comme le précis de toute la conduite d'un chrétien : Faites ceci, et n'omettez pas cela. Faites ceci, on vous le commande, et n'omettez pas cela, on vous y exhorte. Puisqu'on vous commande l'un, vous le devez faire avant toutes choses, et c'est par où il faut commencer; et puisqu'on vous exhorte à l'autre, vous ne devez pas l'omettre, mais un saint zèle de plaire à Dieu, et de vous avancer dans les voies de Dieu, doit vous y engager. *Hæc oportuit facere, et illa non omittere* (Math. 23) [1]. »

C'est ce que Bourdaloue appelle une piété « entière dans son sujet ».

La piété du pharisien est encore vicieuse dans sa fin, parce qu'elle est intéressée. Nous n'avons pas à insister sur ce point. Il ne s'agit plus ici en effet d'une dévotion mal comprise, mais d'une dévotion simulée, d'un mensonge impie, du vice le plus détestable et le plus détesté par Bourdaloue, de l'hypocrisie. « Un dévot de ce caractère, dit-il rudement, un dévot intéressé est capable de tout [2], » et Bourdaloue n'a pas de peine à le prouver par le raisonnement comme par l'expérience de la vie.

Mais, à côté de cette hypocrisie volontaire et calculée, il en est une autre, moins odieuse, mais plus dangereuse encore peut-être, parce qu'elle s'ignore, et qu'elle trompe

1. *Dominicales*, 5e dim. ap. la Pentecôte, *sur la Vraie et la fausse piété*, 1re partie, t. VI, p. 159-160.
2. *Ibid.*, 2e partie, p. 164.

moins encore le prochain que le dévot lui-même. Cet aveuglement spirituel est le dernier trait de la piété pharisaïque, piété « vicieuse dans sa forme, » — « toute superficielle, toute sur les lèvres, toute sur le visage, et rien dans le cœur [1] ». Déjà, dans l'ancienne loi, Dieu repoussait ces hommages d'une adoration apparente et menteuse. Il condamnait ce zèle extérieur qui n'était « qu'une idole et qu'une vaine montre de zèle ». Il disait à son peuple par la voix du prophète Joël : « Ne déchirez pas vos vêtements, mais brisez vos cœurs. *Scindite corda vestra, non vestimenta vestra* ». A plus forte raison, dans la loi nouvelle, Dieu exige qu'on l'adore en esprit et en vérité. C'est le cœur que Dieu veut posséder, et rien ne peut lui être agréable que la piété du cœur.

« Je sais, dit Bourdaloue, qu'il y a dans la religion des prières, des cérémonies, des pratiques instituées pour glorifier Dieu, par où en effet il veut être glorifié, et par où nous le glorifions; mais je prétends que Dieu ne se tient honoré de tout cela qu'autant que l'esprit y a de part. Je prétends que, sans cette vue intérieure de Dieu, sans ce retour de l'esprit vers Dieu, il n'accepte rien de tout cela, parce qu'il n'y a rien en tout cela qui soit proportionné à son être et à sa grandeur [2]. »

Quel mérite faut-il donc attribuer à ces œuvres « faites sans intention, faites sans recueillement et sans réflexion, faites par coutume, par bienséance, par engagement d'état » ? et combien de gens s'imaginent prier, qui ne savent même point ce que c'est. Bourdaloue écrit à leur adresse cette fine et ingénieuse pensée :

« Comme dans la vie humaine, et dans le commerce que nous avons entre nous, il y a des gens féconds en paroles, et qui nous font les plus longs discours sans rien dire, il y en a de même, par une espèce de comparaison, dans la vie chrétienne, et dans le commerce que nous avons avec Dieu par la prière,

1. *Dominicales*, 5e dim. ap. la Pentecôte, *sur la Vraie et la fausse piété*, 3e partie, t. VI, p. 170.
2. *Ibid.*, 3e partie, p. 172.

Ils récitent de longs offices, ils y passent des heures entières, mais sans recueillement et sans dévotion. Qu'est-ce que cela ? C'est parler beaucoup à Dieu et ne le point prier [1]. »

Seul l'esprit intérieur peut inspirer la prière véritable. Seul aussi il peut donner à la charité chrétienne tout son ressort et tout son mérite. Dans une des exhortations *sur la Charité envers les pauvres*, Bourdaloue se plaint aux dames qui l'écoutent que, malgré ces assemblées de charité où, chaque mois, un prédicateur vient rappeler les misères et les nécessités des pauvres, les aumônes ne soient pas plus abondantes, ni les pauvres plus secourus. D'où vient cela ? De l'absence d'esprit intérieur, de cette dissipation funeste qui tient le cœur « dans un perpétuel épanchement », et qui empêche les adjurations les plus pressantes et les plus sensibles peintures de faire sur les âmes une impression profonde et durable. On vient à l'assemblée de charité comme « à une pure cérémonie » ; on entend l'exhortation du prêtre « comme un simple discours », et l'on n'en retire aucun fruit, et les pauvres n'y gagnent rien.

« Mais en général, ajoute Bourdaloue, concevez bien, mesdames, que ce que j'appelle ici dissipation est la cause la plus universelle et la plus commune des dérèglements du siècle. Pourquoi voyons-nous tant de corruption dans le christianisme ?... et pourquoi, parmi les personnes dévotes de profession, y a-t-il si peu de vraie dévotion ? Le prophète nous l'apprend... *Quia nullus est qui recogitet corde* (Jérém. 12)..., parce qu'il n'y a plus de recueillement ni de retour du cœur sur soi-même. Ce n'est pas qu'il n'y ait encore certains dehors de piété ; mais, sous ces dehors, il n'y a plus ou presque plus d'esprit intérieur. Ce sont des dehors spécieux ;... mais, dans le fond, il n'y a rien là qui parte du cœur. C'est un cœur évaporé qui ne peut se renfermer un moment en lui-même, un cœur qui se répand continuellement, et qui laisse évanouir tout ce que Dieu ou ceux qui tiennent la place de Dieu lui communiquent. Ainsi, mesdames, voulez-vous être chrétiennes, ne sor-

1. *Pensées diverses sur la prière*, t. XIV, p. 361.

tez jamais hors de vous-mêmes. C'est là que vous trouverez Dieu [1]... »

Ce défaut d'application et d'esprit intérieur est un danger pour toutes les âmes dévotes, « ou du moins en ayant la réputation et le nom », que l'habitude des mêmes actes sans cesse répétés conduit insensiblement à une dévotion toute machinale.

« Elles fréquentent les sacrements, dit Bourdaloue, et en cela elles sont louables; mais si elles n'y apportent une extrême vigilance, l'usage de la confession, de la communion, leur devient si ordinaire, qu'il se change pour elles en coutume, et la coutume amortit peu à peu cette première ardeur, et ralentit ces secrets et saints mouvements dont elles étaient animées [2]. »

Le péril devient plus grand encore pour ceux qui se sont spécialement consacrés au service de Dieu, qui s'occupent « chaque jour de religieuses pratiques et d'actions pieuses », et dont « toute la vie n'est qu'un cercle de saintes fonctions qui se succèdent presque sans intervalle ». Bourdaloue le sait, et ne fait aucune difficulté de le dire :

« Il n'est que trop à craindre que cette sainteté ne soit que dans le ministère, sans être dans les ministres. A force de se familiariser, pour ainsi dire, avec les choses saintes, on s'y accoutume, et souvent de telle sorte qu'on en perd tout le goût et tout l'esprit. Le cœur ne s'y affectionne plus, et tandis que le simple peuple est touché de nos adorables mystères, on les traite avec autant d'indifférence et autant de froid que si c'étaient des affaires toutes profanes [3]. »

Prêtres et fidèles, il faut que tous, dans nos prières, dans nos actes de religion, nous nous pénétrions sans cesse « de la grandeur et de la majesté de Dieu », et que cette idée, « fortement et profondement gravée dans nos esprits,

1. T. VIII, p. 27.
2. *Sur la Vraie et la fausse piété*, 3e partie, t. VI, p. 175.
3. *Ibid.*, p. 174.

nous arrête, nous fixe, nous absorbe en Jésus-Christ. »

Donc, pas de piété véritable si l'on n'accomplit d'abord, avec une exacte fidélité, tous ses devoirs ; pas de piété véritable si l'on ne renouvelle sans cesse cet esprit intérieur qui peut seul nous unir à Dieu. Hors de ces conditions, toute piété, volontairement ou non, est fausse, menteuse et pharisaïque.

Mais il est d'autres écueils encore que l'âme dévote doit éviter. Ce sont les illusions d'une piété sublime, les extases chimériques d'un mysticisme trompeur. Dans un des sermons *sur la Prière*, Bourdaloue, après avoir montré la nécessité de la prière, consacre la seconde moitié de son discours à faire voir « les abus de l'oraison particulière et extraordinaire ». Il reconnaît qu'il y a des exemples de cet état extatique « où Dieu, par des impressions fortes, prévenant l'âme et s'en rendant le maître, l'élève au-dessus d'elle-même, tient ses puissances liées et suspendues, la fixe à un seul objet, fait qu'elle agit moins qu'elle ne souffre, lui ôte cette application libre qui ne laisse pas, quoique bonne, d'être un effort pour elle et un travail ; l'établit dans un saint repos, lui parle et se découvre à elle, tandis qu'elle est devant lui dans un profond et respectueux silence [1] ». Mais à combien d'illusions sont sujettes les âmes qui se croient favorisées de ces grâces d'exception ! Que de visions, de fantômes, de vagues transports et d'imaginaires illuminations seront pris pour des réalités certaines et pour des faveurs effectives de Dieu !

« A-t-on dans une retraite, dans une communion, dit encore Bourdaloue, entrevu quelque lueur d'une grâce passagère ; a-t-on versé quelques larmes, poussé quelques soupirs ; a-t-on senti quelques impressions de l'esprit divin, et quelques transports d'un cœur sensiblement touché : il semble que tout à coup l'on soit monté jusqu'à la région supérieure du ciel, et qu'on ne tienne plus à la terre [2]. »

1. *Dominicales*, 5e dim. ap. Pâques. 2e partie, t. VI, p. 19.
2. Exhortation pour une communauté de carmélites, *sur sainte Thérèse*, 2e partie, t. VIII, p. 219.

Illusions dangereuses ; car, selon l'énergique expression de Bourdaloue, « on s'évanouit dans ces vaines idées [1] ; » on se dégoûte de l'oraison commune pour se lancer dans ces voies sublimes sans y être appelé de Dieu, peut-être contre l'ordre de Dieu, et au mépris des règles « dont le Saint-Esprit nous a fait des préceptes indispensables pour le saint exercice de la prière ». Bourdaloue tient pour suspectes ces méthodes d'oraison extraordinaire, qu'adoptaient avec empressement des âmes éprises de pieuses nouveautés et qu'autorisaient trop souvent des directeurs sans prudence. Il ne veut point qu'on préfère l'oraison extraordinaire à l'oraison commune, la seule nécessaire et la seule féconde.

« Il est évident que l'oraison la plus commune est celle dont le Fils de Dieu nous a lui-même prescrit la forme, et que nous appelons pour cela oraison dominicale; et il est d'ailleurs de la foi que cette oraison, que nous avons reçue du Seigneur même, quoique la plus commune et la plus simple, est celle qui doit nous être plus vénérable, et à laquelle, préférablement à toute autre, nous devons nous attacher... Qu'il y en ait d'autres plus mystérieuses, et, si vous voulez, d'une plus haute élévation, c'est ce que je vous laisse à décider; mais anathème à quiconque en reconnaîtra une plus sainte et plus sanctifiante [2] ! »

Les dons de Dieu dans l'oraison extraordinaire peuvent être les effets, ou les récompenses, ou les marques de la sainteté ; ils n'en sont point les causes. Ce sont des faveurs précieuses sans doute, mais stériles.

Or, pesant les choses dans la balance du sanctuaire, dit Bourdaloue, ce qui produit la sainteté, ce qui opère le mérite, ce qui enrichit l'âme des vertus, doit avoir dans notre estime une préférence infinie sur ce qui n'est que pure grâce et que pure faveur : et comme la foi nous enseigne que le moindre degré d'humilité, de charité, de patience, est quelque chose,

1. Exhortation *sur sainte Thérèse*, t. VIII, p. 219.
2. Sermon *sur la Prière*, t. VI, p. 24.

selon Dieu, de plus estimable que le don de faire des miracles et de ressusciter les morts, parce que le don des miracles est une grâce infructueuse qu'ont eue quelques saints, mais qui n'a point aidé à les faire saints, et sans laquelle il y en a eu d'aussi saints et de plus saints; aussi, du même principe devons-nous conclure que le moindre degré de cette oraison où l'âme, par un usage libre de ses puissances, et fidèle à la grâce de son Dieu, travaille à se purifier et à se perfectionner, qui est l'oraison commune, quoique moins élevée, vaut mieux et est d'un mérite plus grand que toutes les extases et tous les dons imaginables, où l'on suppose l'âme sans action et dans le repos de la contemplation : pourquoi? parce que Dieu, encore une fois, ne discerne point les élus par la sublimité, mais par la fidélité ; et parce que toutes les extases ne sont pas comparables, dans l'idée de Dieu, à la moindre vertu acquise par le travail d'une humble prière [1]. »

Bourdaloue demande donc que l'oraison même soit agissante, efficace, qu'elle nous rende non seulement plus sublimes, mais plus parfaits. Devenons-nous meilleurs par la prière, voilà le signe qu'elle est bonne et agréable à Dieu. C'est ce que Bourdaloue enseigne non seulement aux fidèles, mais aux religieux, mais aux filles mêmes de sainte Thérèse, à ces carmélites dont la vie, toute consacrée à l'adoration et à la contemplation des choses divines, pouvait, ce semble, mériter des faveurs particulières et des grâces plus hautes. Le sage prédicateur les met en garde, aussi bien que tous les autres, contre les dangers de l'oraison sublime. Il leur recommande d'avoir pour suspecte « toute singularité, toute voie extraordinaire, tout ce qui éloigne des chemins les plus battus [2] ». Il leur propose l'exemple de leur sainte et glorieuse mère, qui reconnut la réalité de ses extases et de ses communications avec Dieu à cette seule marque, qu'elle sortait de toutes ses contemplations et de toutes ses prières plus ardente dans sa foi, plus désireuse d'effacer jusqu'aux plus légères taches

1. Sermon *sur la Prière*, t. VI, p. 25.
2. Exhortation *sur sainte Thérèse*, t. VIII, p. 220.

de son âme, plus courageuse et plus zélée pour l'accomplissement de ses saintes œuvres.

« Ainsi Thérèse avait-elle de quoi se rassurer; et voilà les principes certains qui doivent nous rassurer nous-mêmes : voilà par où nous pouvons connaître les dons du ciel... Tant que l'oraison vous rendra plus fermes dans la foi de Jésus-Christ, plus respectueuses envers l'église de Jésus-Christ,... plus soumises à ses décisions et plus exactes à ses observances et à ses pratiques; tant que vous deviendrez par l'oraison plus zélées pour l'accomplissement de vos devoirs, plus assidues à vos fonctions, plus attentives à mortifier vos désirs, vos inclinations, vos passions; plus vigilantes sur vous-mêmes et plus appliquées à vous perfectionner selon l'esprit de votre état; tant que vous profiterez de l'oraison pour avoir plus de charité envers le prochain, plus d'obéissance aux ordres des supérieurs, plus de patience dans les contre-temps et les chagrins de la vie, plus de douceur, de modération, de retenue, d'empire sur les mouvements de votre cœur et sur les paroles de votre bouche : à ces caractères, je reconnaîtrai le sceau de Dieu, et sans faire de longues perquisitions de la méthode d'oraison que vous gardez, ni de tout ce qui s'y passe, je vous dirai d'abord et sans hésiter : Ne craignez pas; le Seigneur est là. Mais par une raison toute contraire, en vain me dira-t-on de celle-ci ou de celle-là que c'est une âme privilégiée, une âme prévenue de grandes grâces, que c'est une fille d'oraison : si je sais d'ailleurs que c'est une fille d'une foi équivoque, attachée à ses propres idées, infatuée de doctrines étrangères et d'opinions réprouvées de l'Église ;... si je vois qu'après tant d'oraisons et de contemplations, elle n'en est ni plus charitable, ni plus condescendante aux faiblesses d'autrui, ni moins maligne dans ses jugements, ni moins aigre dans ses discours, ni plus régulière, ni plus fidèle à la discipline domestique, ni plus souple aux volontés et aux avis des personnes qui la conduisent ; en un mot qu'elle est toujours sujette aux mêmes imperfections et aux mêmes défauts ;... ah! mes chères sœurs, eût-elle tous les transports d'Élie, tous les ravissements de saint Paul, toutes les révélations des prophètes, ou parût-elle les avoir, je me défierais de tout cela, et l'on ne me convaincra jamais que l'esprit de Dieu s'y trouve ni qu'il en soit l'auteur [1]. »

1. Exhortation *sur sainte Thérèse*, t. VIII, p. 222-223.

Nous n'avons presque point abrégé cette page, parce qu'elle exprime admirablement l'idée si juste et si pratique que se fait Bourdaloue de la dévotion. On y retrouve d'un bout à l'autre cette haute sagesse, toujours en garde contre les écarts de l'imagination et contre les illusions du sens propre, cette direction si raisonnable et si éclairée, enfin, comme dirait Bourdaloue lui-même, cette « prudence du salut » par laquelle, en matière de spiritualité, comme en matière de morale, il est un des guides les plus sûrs et les plus autorisés.

On comprend dès lors que Bourdaloue se soit prononcé tout de suite, et du premier coup, contre les erreurs qui avaient séduit Fénelon. Les vagues sublimités et la passive inertie de l'amour pur étaient trop éloignées de cet esprit de précision et de solidité que Bourdaloue portait jusque dans les régions les plus hautes de la dévotion chrétienne. La spiritualité de l'austère jésuite et celle du pieux prélat ne sont pas moins différentes que leur éloquence, et n'accusent pas moins la diversité de leur caractère et de leur tour d'esprit. Il n'est point douteux que certaines âmes, portées à la tendresse et à l'effusion dans leurs rapports avec Dieu, ne trouvassent dans Fénelon une direction spirituelle plus capable de répondre à leurs aspirations et de satisfaire leurs saints désirs. Non pas que Bourdaloue manquât de cette charité ardente et affectueuse qui convient aux âmes de cette famille; mais il exigeait que les plus grandes ferveurs fussent réglées par la raison, seule et souveraine directrice de tous les mouvements de notre âme; il surveillait avec défiance et ne permettait pas longtemps ces rêveries creuses, ces contemplations stériles où certaines dévotions expansives et molles aiment à s'abandonner; il décourageait cette piété sublime qui n'était souvent à ses yeux qu'une des formes les plus subtiles de l'amour-propre transporté dans la dévotion. Il ne se souciait point de plaire aux âmes : sa pénétration inexorable devait plutôt les contrister quelquefois en démêlant l'illusion dont elles étaient le jouet, en les forçant d'en convenir et d'y renoncer. Son ambition était de faire

des justes : il laissait à Dieu le soin de faire des saints.

Cette direction spirituelle de Bourdaloue, si ferme, si prudente, si solidement humble et soumise aux règles communes, ne rappelle celle de Fénelon que par le contraste. Chez Fénelon, la part de la personnalité, du sens propre, était bien plus grande. Celui qui se soumettait à la direction de Bourdaloue, ou encore à celle de Bossuet, n'acceptait en quelque sorte que la direction de l'Église même : ces deux interprètes exacts du christianisme s'effaçaient autant que possible et s'oubliaient eux-mêmes. Quand, au contraire, on avait choisi Fénelon pour directeur, on n'appartenait plus seulement à l'Église et au christianisme, on appartenait à Fénelon. Ce n'était pas, à proprement parler, une direction que Fénelon exerçait, mais une séduction perpétuelle. « Il avait, dit Saint-Simon, la passion de se faire aimer, la passion de plaire;... vigilant en vrai pasteur au salut des âmes, avec cette connaissance du monde qui les savait gagner, et qui engageait beaucoup à s'adresser à lui-même :... avec cela un homme qui ne voulait jamais avoir plus d'esprit que ceux à qui il parlait, qui se mettait à la portée de chacun sans le faire jamais sentir, qui les mettait à l'aise, et qui semblait enchanter, de façon qu'on ne le pouvait quitter, ni s'en défendre, ni ne pas chercher à le retrouver. » Saint-Simon l'appelle encore « un esprit coquet, plus coquet que toutes les femmes, mais en solide et non en misères [1]. » Ce besoin de plaire, et ce don d'y réussir toujours, sont à la fois le charme de Fénelon et son humaine faiblesse. La direction spirituelle y gagnait en attrait ce qu'elle perdait en force et en sûreté. L'autorité de Fénelon dans la direction était à la fois insuffisante et excessive : insuffisante, car on ne saurait plaire, comme il faisait, sans avoir quelques complaisances, non pas certes en matière de morale et de devoir : Fénelon est au-dessus d'un pareil soupçon; mais il n'interdisait pas de croire qu'on pouvait être, sous sa conduite, l'objet de grâces exceptionnelles, ce qui n'est jamais

1. Saint-Simon, édit. Chéruel, t. IX. c. XII; t. XI, c. XXII; t. I, c. XVIII.

sans flatter même les plus épurés et les plus saints; excessive, parce qu'il subjuguait les cœurs, et, sans que ni lui ni les autres le voulussent, devenait, pour tous ceux qui l'avaient une fois approché, le guide unique, l'oracle inspiré. « Il s'était accoutumé à une domination qui, dans sa douceur, ne voulait point de résistance. » Ce fut son privilège d'inspirer des fidélités que ni l'éloignement ni la disgrâce ne purent ébranler. Il ne fut assurément le chef ni d'une secte, ni même d'une coterie; ces mots répugnent, appliqués à cette âme candide qui ne mérite d'autre reproche que d'avoir été parfois dupe d'elle-même; mais Saint-Simon nous fournit encore l'expression tout ensemble aimable et juste, il devint « le pasteur d'un petit troupeau [1] », troupeau d'élite, dont il était l'âme, et qui lui resta dévoué jusqu'à la mort. Joignez à ce secret d'attirer les cœurs et de les retenir, ce caractère chimérique que Louis XIV avait si justement noté en lui; joignez-y encore cette propension toute féminine à écouter la voix du sentiment plus que celle de la raison, qui le faisait surtout goûter des femmes, et qui, en retour, le soumit si longtemps et si étroitement à l'influence de madame Guyon et de la duchesse de Béthune; joignez-y enfin cette subtilité qui le rendait insaisissable dans la discussion, cet « esprit à faire peur » qui déconcertait et impatientait Bossuet. Alors vous comprendrez combien pouvait devenir dangereux l'ascendant de Fénelon, et pourquoi l'évêque de Meaux, soutenu par Bourdaloue, dénonça si haut et si ferme les erreurs des *Maximes des Saints*.

« Que M. l'abbé de Fénelon est aimable! écrivait madame de Maintenon; qu'il prête de charmes à la vertu, et qu'il persuade aisément ce que d'autres ont tant de peine à nous faire concevoir! Sa piété est communicative : on ne saurait se défendre de penser et d'agir comme lui; et il pense, il agit en saint, avec les dehors de la douceur et de la facilité. » On voit quel charme Fénelon exerça même sur cette femme de sensibilité médiocre et de raison domi-

1. Saint-Simon. éd. Chéruel, t. I, p. 288, p. 310, etc...

nante. Nous savons en effet que, plus tard, madame de Maintenon faillit le suivre jusque dans l'erreur; peu s'en fallut que les rêveries de madame Guyon ne fussent enseignées à Saint-Cyr. Bourdaloue, consulté, n'eut pas de peine à éclairer madame de Maintenon et à la détacher de Fénelon. Rien ne rend plus sensible l'opposition des deux hommes, que le contraste des deux directions. Fénelon sait mieux que tout autre communiquer la ferveur chrétienne et faire aimer les choses du ciel; mais il faut que son influence soit réglée, tempérée, et, à un certain moment, combattue par celle d'un Bourdaloue, comme il est nécessaire que la raison dirige et tôt ou tard réprime l'imagination qui s'égare et le sentiment qui s'exalte.

On ne trouve, dans les œuvres de Bourdaloue qui nous restent, qu'un petit nombre de passages qui s'appliquent au quiétisme. Plusieurs, où Bourdaloue combat les faux mystiques, semblent dirigés moins contre les erreurs de Fénelon lui-même que contre celles de Molinos, par exemple, ou de Malaval. Il faut se souvenir que la querelle où Bossuet et Fénelon s'engagèrent n'éclata dans toute sa force qu'en 1697, sur la fin de la carrière oratoire de Bourdaloue. D'ailleurs l'humble et prompte soumission du pieux prélat, en dissipant les craintes que faisait naître sa doctrine, désarma aussitôt les défenseurs de l'orthodoxie. On peut croire encore que le rang élevé qu'occupait dans l'Église l'archevêque de Cambrai, l'évidente candeur de sa bonne foi, enfin les bons rapports qu'il entretenait avec la Compagnie de Jésus, où ses doctrines mêmes trouvèrent, dit-on, d'abord quelques approbateurs [1], imposaient des ménagements à Bourdaloue. Nous savons cependant par Saint-Simon que Bourdaloue éleva la voix, et qu'il tint dans la chaire le même langage que dans sa réponse à madame de Maintenon. Le sermon *sur la Prière*, dont nous avons détaché quelques citations, paraît n'avoir d'autre but que de combattre ou de prévenir les fausses maximes qui altéraient la piété chrétienne, maximes que madame

1. Saint-Simon, t. I, c. XXVII.

Guyon et Fénelon n'inventèrent pas, mais qu'ils renouvelèrent. A la fin de ce sermon, il semble que Bourdaloue pense à Fénelon lui même.

« Quand on vous dira qu'il paraît un homme de Dieu, dont la conduite dans le gouvernement des âmes est toute nouvelle, quelque éloge que vous en entendiez faire, ne suivez pas une ardeur précipitée qui vous y porte. Attachez-vous à ceux qui vous conduisent par les voies d'une foi soumise et agissante;... et, si quelqu'un vous parle autrement, j'ose vous dire, comme saint Paul, que, quand ce serait un ange du ciel, vous le devez traiter d'anathème [1]. »

On voit que, si Bourdaloue n'eut pas à combattre les quiétistes autant que les jansénistes, il fit pourtant bonne garde pour défendre la vraie dévotion contre des erreurs qui blessaient également la théologie et le bon sens. Saint-Simon, peu suspect d'une bienveillance excessive pour les jésuites, disposé à expliquer tous leurs actes, et en particulier leur conduite dans l'affaire du quiétisme, par je ne sais quelle politique astucieuse et profonde, Saint-Simon n'a pu s'empêcher de rendre justice à Bourdaloue. « La vérité est que le P. Bourdaloue, aussi droit en lui-même que pur dans ses sermons, n'avait jamais pu goûter ce qu'alors on nommait quiétisme [2]. » Parfaite rectitude non seulement de cœur et d'intention, mais de jugement et de doctrine, c'est bien là le constant caractère de Bourdaloue. Sa foi savante et sûre, sa raison droite et ferme, ne se montrent pas moins dans sa dévotion que dans sa morale. Qu'on en juge une fois de plus à ce dernier trait :

« J'appelle oraison chimérique celle qui, réduite aux principes, ne se trouve pas à l'épreuve de la plus exacte et de la plus sévère théologie, la théologie, dit le savant chancelier Gerson, devant être particulièrement en ceci comme la pierre de touche pour distinguer le faux du vrai... J'appelle oraison chi-

1. Sermon *sur la Prière*, t. VI, p. 32.
2. Saint-Simon, t. I, c. XXVII.

mérique celle qui choque le bon sens, et contre laquelle la droite raison se révolte d'abord ; ayant toujours été convaincu que le bon sens, quelque voie qu'on suive, doit être de tout, et que là où le bon sens manque, il n'y a ni oraison ni don de Dieu [1]. »

La sagesse même ne saurait mieux dire. Si Fénelon se fût pénétré davantage de ces deux principes si prudents et si sûrs, il n'aurait point donné dans l'illusion de « l'oraison chimérique ».

VII

Il ne nous reste plus, pour achever l'examen de la doctrine, qu'à exposer rapidement ce qu'on pourrait appeler la *politique* de Bourdaloue. Mais ce mot n'est-il pas un peu trop ambitieux pour désigner un ensemble d'idées qui n'appartient pas en propre à Bourdaloue, une théorie qui lui est commune avec son siècle, que lui-même n'a exposée nulle part d'une façon expresse et suivie, et qui se trouve seulement disséminée çà et là dans ses œuvres? Quoi qu'il en soit, cette théorie se trouve chez Bourdaloue; il nous laisse voir souvent ce qu'il pense soit sur la nature, les droits et les devoirs de la souveraineté, soit sur l'exercice du droit de propriété et sur l'usage de la richesse. Cette seconde partie, qui rentre plus spécialement dans ce que nous appellerions aujourd'hui la morale et l'économie sociales, est traitée dans plusieurs sermons avec beaucoup d'originalité et de force. D'ailleurs Bourdaloue, si brièvement qu'il touche à toutes ces matières, en parle, comme de tout le reste, avec une précision, une netteté, une rigueur logique, une constante et exclusive prédominance d'esprit chrétien qu'on ne rencontrerait pas à un degré supérieur chez Bossuet lui-même.

Le principe essentiel et fondamental du système politique soit de Bourdaloue, soit de Bossuet, c'est le droit

1. Sermon *sur la Prière*, t. VI, p. 22.

divin. Nous n'essaierons point de réhabiliter dans les conséquences qu'on en a tirées, et que quelques-uns en tirent encore, ce principe devenu odieux à la plupart, et condamné aujourd'hui avec l'ordre politique et social dont il était la base, avec les abus qu'il couvrait et semblait perpétuer. Peut être ne mérite-t-il pas cependant toutes les haines déclamatoires que son seul nom a le privilège de faire naître, et assurément il mériterait d'être mieux connu pour être plus équitablement jugé. Dégageons-le donc de la prédication de Bourdaloue, tel que l'a conçu cet esprit si grave et si chrétien.

Nous n'avons tous qu'un maître, le seul à qui appartienne, selon l'expression de Bossuet, non seulement la majesté, mais « l'indépendance », et ce maître, c'est Dieu. L'autorité divine est la source, le principe de toutes les autres. Tout homme qui exerce un pouvoir quelconque, civil ou politique, vaste ou restreint, permanent ou passager, le père dans sa famille, le magistrat sur son siège, le souverain dans ses États, tous ne font qu'exercer une partie plus ou moins considérable du pouvoir primordial et unique de Dieu. Point d'autorité légitime qui ne découle du Maître suprême, et qui ne participe de son droit. Si l'on s'en tient à ces termes généraux et abstraits, cette conception de l'autorité en soi n'est pas seulement la nécessaire conséquence de l'idée chrétienne : elle est rigoureusement rationnelle et philosophique pour toute raison et pour toute philosophie qui admet la personnalité créatrice de Dieu. Si le Dieu personnel et créateur existe, étant le Principe des principes, le Bien suprême et la Justice vivante, il est la source unique, la raison première de toute autorité légitime. La loi écrite, pour parler le langage de Platon, n'est que l'expression de la loi non écrite ; le droit humain n'est que le reflet de la Justice incréée. Tel est le principe de l'autorité pour toute philosophie spiritualiste et théiste. Et quelle autre philosophie peut établir l'autorité, lui donner une base rationnelle et solide? On a voulu de nos jours fonder une *Morale indépendante :* qu'a-t-on prouvé, sinon la vanité et l'illusion d'un système qui

affirme la lumière en niant le foyer, et qui veut conserver le fleuve dont il a tari la source? Quoi qu'on fasse pour échapper à cette alternative, l'autorité ne peut reposer que sur un de ces deux fondements : Dieu ou la force. Est-il besoin d'ajouter que dans ce dernier cas elle n'est plus l'autorité, mais la tyrannie? Depuis six mille ans, l'humanité n'a pas encore trouvé autre chose, et aujourd'hui encore il faut choisir entre ces trois termes : l'autorité émanant de Dieu, le despotisme de Hobbes ou l'anarchie totale.

Le point de départ de Bourdaloue, de Bossuet, et en général de tous les théoriciens de la politique de droit divin, n'est donc autre que le principe constitutif et tutélaire de l'autorité. C'est l'idée platonicienne, spiritualiste et chrétienne, que toute autorité vient de Dieu et n'existe que par lui.

Mais Bossuet et Bourdaloue ne s'en tiennent pas là. Pour eux, l'autorité divine n'est pas seulement la source, la raison d'être de l'autorité humaine; elle en est encore l'exemplaire, le modèle parfait. L'autorité humaine doit être, dans son mode d'exercice, l'imitation, la représentation de l'autorité divine; elle doit régler et déterminer sa forme et son action d'après un type qui est le gouvernement de Dieu. Or Dieu, dans l'univers, règne seul et sans partage : de même l'autorité humaine, dans chaque sphère, doit être autant que possible placée entre les mains d'un seul. Le père a seul l'autorité dans la famille; il n'y a également qu'un seul chef dans l'État. L'autorité n'est complète que sous la forme monarchique, qui lui est essentielle; toute autre forme l'affaiblit et l'altère.

Régnant sans partage, Dieu règne sans contrôle. Qui peut demander des comptes à Dieu? L'autorité humaine, délégation de l'autorité divine, a le même caractère : elle est absolue par nature. Le supérieur n'a point de comptes à rendre à l'inférieur. Le roi ne doit rien à ses sujets, en ce sens que ses sujets n'ont aucun droit sur lui. Bourdaloue dit, comme une vérité admise, que « les souverains de la terre ont le pouvoir de faire des lois, sans être obligés à dire pour-

quoi; que leur volonté et leur bon plaisir suffisent pour autoriser les ordres qu'ils portent, sans que leurs sujets en puissent demander d'autre raison [1]. » Et quand il fait à Louis XIV ces compliments qui terminent plusieurs de ses discours, il l'appelle souvent « le plus absolu des rois ». Plus en effet la monarchie est absolue, plus elle est conforme à sa nature, à son type; plus par conséquent elle est parfaite.

Mais si l'indépendance du souverain dans ses rapports avec ses sujets est entière, s'il est absolument irresponsable vis-à-vis de son peuple, sa dépendance et sa responsabilité à l'égard de Dieu n'en sont que plus rigoureuses. Lieutenant du Maître suprême en ce monde, il ne doit de comptes à personne sur la terre; mais il en doit, il en rendra, et de terribles, à Celui qu'il représente. Ses devoirs sont d'autant plus impérieux que ses droits sont plus étendus, et son pouvoir, illimité du côté de la terre, est, du côté du ciel, une étroite et lourde sujétion.

« Car la grande erreur du monde, dit Bourdaloue, est de croire que l'élévation, le rang, la dignité, sont autant de droits acquis pour le repos et pour la douceur de la vie. Mais la foi nous dit tout le contraire, et la raison est que plus une condition est élevée, plus elle a de grandes obligations à remplir... Qu'est-ce qu'une dignité, j'entends surtout dans les principes du christianisme, sinon une spécieuse servitude, dit saint Basile de Séleucie, laquelle oblige un homme, sous peine de damnation, de s'intéresser pour tout un peuple, comme tout un peuple est obligé de s'intéresser pour lui? Or il est infiniment plus onéreux à un seul de travailler pour tous, qu'à tous de travailler pour un seul [2]. »

« Les établissements et les rangs d'honneur, tout propres qu'ils paraissent à flatter notre cupidité, ne sont néanmoins, à le bien prendre, que des engagements à souffrir,... à se faire de continuelles violences, à endurer souvent beaucoup des autres, à mener une vie pleine de soins, enfin à s'immoler soi-même,...

1. Carême. Dim. de la 2e semaine, *sur la Sagesse et la douceur de la loi chrétienne*, 1re partie, t. II, p. 308.
2. Dominicales. Dim. de la Septuagésime, *sur l'Oisiveté*. 2e partie, t. V, p. 210.

à se faire, en certaines conjonctures, le martyr du bon droit et de l'équité, le martyr de l'innocence, le martyr de la religion, le martyr de la gloire de Dieu... Car tous les vrais fidèles,... dans les hauts rangs où Dieu les a fait monter, ne se sont jamais regardés que comme des hosties vivantes ponr essuyer tout, pour porter tout, pour se dévouer à tout [1]. »

La puissance, à tous les degrés, et surtout la puissance souveraine, est donc plus redoutable qu'enviable; son origine divine, qui fait sa force, lui impose en même temps de dures conditions, et il est mille fois plus rassurant pour le chrétien d'obéir que de commander. C'est là le caractère hautement moral de la théorie du droit divin, caractère trop souvent méconnu par ceux qui mutilent cette théorie pour mieux la décrier. Le monarque, s'il est chrétien, ne considérera jamais son pouvoir comme arbitraire; il trouvera dans la volonté de Dieu la règle de la sienne, et dans la loi divine une limite et un frein. Et si le roi voulait contraindre ses sujets à la violation de cette loi divine, si ses décrets étaient en contradiction avec la morale chrétienne, le devoir serait de lui déplaire : car c'est lâcheté, aux yeux de Bourdaloue, de faire passer l'autorité même la plus légitime avant la conscience.

« Rendez à César ce qui est dû à César, c'est-à-dire aux hommes ce qui est dû aux hommes, aux grands ce qui est dû aux grands; mais ne séparez jamais ce que vous leur devez de ce que vous devez à Dieu : et souvenez-vous de la belle maxime de saint Jérôme, que tous les intérêts de César sont bien les intérêts de Dieu, mais que les intérêts de Dieu ne sont pas toujours ceux de César... Craignez de leur déplaire, j'y consens, et vous le devez ; mais ne le craignez jamais, quand il faudra leur déplaire pour ne pas déplaire à Dieu [2]. »

Ainsi le souverain, quelque absolu qu'il soit, est soumis,

1. Carême. Mercredi de la 2e semaine, *sur l'Ambition*, 3e partie, t. II. p. 384, 389. Voy. tout ce sermon.
2. Mystères. 2e sermon *sur la Passion de Jésus-Christ*, 1re partie, t. X, p. 152-153.

et plus que tout autre, à la loi de Dieu. Malheur à lui, s'il ne s'y conforme pas! car il tombera entre les mains du Juge éternel, du Roi des rois, dont la sévérité pour lui se mesurera à l'influence terrible et universelle qu'exercent les vices des princes, leurs mauvais exemples, leurs passions, et jusqu'à leurs moindres négligences. Certes il est permis de trouver insuffisante contre les excès possibles du pouvoir cette garantie qui ne réside que dans la conscience du prince, et dans une foi que lui ou ses successeurs pourront ne plus partager. Les peuples aujourd'hui ne s'en contentent plus: ils exigent des garanties plus palpables, le contrôle par le moyen des assemblées, la division des pouvoirs, enfin un ensemble d'institutions équilibrées et modératrices, dont il est également impossible de nier la justice et de contester les bienfaits. Mais enfin, au dix-septième siècle, le pouvoir immense reconnu au roi et fondé sur le droit divin avait un contre-poids; et ce contre-poids, il était dans la loi divine, dans la crainte du jugement et de l'éternité, dans ces croyances pleines de consolations pour les humbles et de menaces pour les superbes, qui modèrent les grands dans l'exercice du pouvoir, et adoucissent pour les petits l'amertume de l'obéissance. Il est faux, absolument faux que la théorie du droit divin ait jamais autorisé cette maxime aussi impie qu'inhumaine, que les peuples sont faits pour les rois. Ni Bourdaloue ni Bossuet n'ont jamais rien dit de pareil; l'un et l'autre disent sans cesse tout le contraire. Les rois sont faits pour les peuples et pour Dieu [1].

Car si Dieu est la source de l'autorité, s'il en est le modèle, il en est aussi la fin. La mission de la royauté, comme de tous les pouvoirs humains qui sont soumis au pouvoir royal et qui se résument en lui, c'est de faire régner Dieu parmi les hommes, de les conduire à Dieu, de leur faciliter et au besoin de leur imposer l'accomplissement de la loi

1. « Les rois ne sont après tout que des hommes faits pour les autres hommes, dit Bourdaloue en présence de Louis XIV, et ce n'est pas pour eux-mêmes qu'ils sont rois, mais pour les peuples. » Carême. Mercredi de la 2e semaine, *sur l'Ambition*, 2e partie, t. II, p. 376.

de Dieu. Mais ce Dieu n'est pas seulement celui de la religion et de la morale naturelles : c'est le Dieu de l'Évangile et de la loi chrétienne, le Dieu révélé qu'adore l'Église catholique. Voilà Celui que le souverain temporel doit faire respecter par ses sujets, Celui dont il doit encourager et favoriser le culte, Celui qu'il doit défendre et venger. Or ce Dieu n'est pas moins offensé par l'incrédulité que par le vice, et par le libertinage de l'esprit que par le libertinage des mœurs. Le roi, qui tient de lui la couronne et qui doit épouser sa cause, n'empêchera donc pas seulement les manquements à la vertu, mais les manquements à la foi. Le glaive de la foi frappera non seulement les fautes en matière de morale, mais les fautes en matière de créance. Les unes et les autres sont également de la compétence du pouvoir civil, instrument de la volonté divine. L'hérésie, l'impiété, sont des crimes ou des délits comme le vol et le faux témoignage. Sans doute il peut être préférable de ne pas les réprimer par la violence, de s'en tenir à la persuasion et à la douceur ; mais ce n'est là qu'une question de prudence et d'opportunité. En principe, comme la théologie enseigne qu'il y a un péché d'hérésie, comme la souveraineté temporelle a été instituée de Dieu pour faire régner tout bien et pour combattre tout mal, le péché d'hérésie, dès qu'il est constaté, mérite, comme tout autre, les sévérités de la loi temporelle; et si le pouvoir civil s'abstient de le réprimer quand il le peut, si le souverain se désintéresse des questions de foi, et n'associe pas ses efforts à ceux de l'Église pour extirper le mal de l'erreur, il est coupable, il manque à son origine et à sa mission, il trahit la cause de Dieu.

« Occupé à répandre ses grâces et à faire luire son soleil aussi bien sur les méchants que sur les bons, Dieu laisse à ceux qui sont en place, et qui ont en main l'autorité, le soin de maintenir ses droits. C'est pour cela qu'il a établi des puissances sur la terre. Car le prince, dit saint Paul, est le ministre des vengeances de Dieu, et ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée, puisque c'est pour la cause de Dieu, bien plus que pour la sienne, qu'il s'en doit servir. Il est le ministre de Dieu pour

faire rendre à Dieu ce qui lui est dû, et pour punir ceux qui violent sa loi... Autant qu'il y a dans le monde de souverains, de magistrats, de supérieurs, de prélats, de juges, ce sont autant d'hommes chargés des intérêts de Dieu, et dans les mains de qui Dieu a mis sa cause. Si son nom est blasphémé, si son culte est profané, il leur en demande justice, et c'est à eux à lui en faire raison... Mais qu'arrive-t-il ? ah ! chrétiens, ce que nous ne pouvons jamais assez déplorer... Cette cause de Dieu, mise entre les mains des hommes, par un effet de leur infidélité, est tous les jours indignement traitée, faiblement soutenue, honteusement abandonnée, lâchement trahie... Combien d'impies, non seulement épargnés et ménagés, mais respectés et honorés, mais, dans leur impiété même, loués et applaudis, et tout cela au mépris de Dieu ! Qu'un grand de la terre soit offensé, tout conspire à le satisfaire, et il n'y a point d'assez prompte justice pour réparer la moindre injure qu'il prétend avoir reçue. Ne s'agit-il que de la défense de Dieu, en mille conjonctures tout est faible, tout est languissant. Quelque obligation qu'on ait de réprimer le libertinage, quand Dieu s'y trouve seul intéressé, on dissimule, on temporise, on mollit, on a des égards ; et par là le libertinage, malgré la sainteté des lois, prend le dessus [1]. »

Ces paroles, prononcées devant le roi, semblent destinées à stimuler son zèle. Bourdaloue ne méconnaissait cependant pas tout ce que faisait Louis XIV dans l'intérêt de la religion, et il l'en félicitait hautement. Tantôt il louait « son application constante à maintenir l'intégrité et la pureté de la foi, sa fermeté et sa force à réprimer l'hérésie, à exterminer l'erreur, à abolir le schisme, à rétablir l'unité du culte de Dieu [2] ». Tantôt il remerciait le Seigneur de voir « le premier roi du monde fidèle à Jésus-Christ, déclaré pour Jésus-Christ, saintement occupé à étendre la gloire de Jésus-Christ et à combattre les ennemis de son Église et de sa foi ;... l'hérésie abattue, l'impiété réprimée, le duel aboli, le sacrilége recherché et hautement

1. Deuxième Avent. 1er dim. *sur le Jugement dernier*, 1re partie, t. I, p. 242, 244.
2. Ibid. *Sur la Nativité de Jésus-Christ*, fin, t. I, p. 393.

vengé [1]... ». Louis XIV se montre le digne successeur de saint Louis, qui n'oublia jamais « qu'il était, comme roi chrétien, chargé devant Dieu du sacré dépôt de la foi, et que c'était à lui d'en maintenir l'unité et l'intégrité, en réprimant avec vigueur tout ce qui pouvait y donner la moindre atteinte [2] ».

Ainsi la souveraineté temporelle, divine par son origine, monarchique et absolue dans sa forme et dans son exercice, est en outre étroitement unie à la religion, qui la consacre et qu'elle protége. L'une et l'autre se prêtent un mutuel appui.

« Comme l'un des caractères de la vraie religion a toujours été d'autoriser les princes de la terre ; aussi, par un retour de piété que la reconnaissance même semblait exiger, l'un des devoirs essentiels des princes de la terre a toujours été de maintenir et de défendre la vraie religion... Les princes sont les protecteurs-nés de la religion, comme la religion, selon saint Paul, est la sauvegarde inviolable des princes [3]. »

La contrainte et la violence sont insuffisantes pour vaincre l'erreur ; mais les moyens moraux ne suffisent pas non plus. Seule l'union de la force matérielle et de la doctrine, de l'Église et de l'État, peut assurer la victoire de la vérité.

« Ce n'est pas toujours par les armes qu'on fait triompher la religion, et il est vrai même que par les armes seules la religion ne triomphe jamais pleinement. Il faut que la solidité de la doctrine vienne encore pour cela à son secours... Car voilà le génie de l'hérésie ; convainquez-la sans la désarmer, ou désarmez-la sans la convaincre, vous ne faites rien. Il faut, pour en venir à bout, l'un et l'autre ensemble : un bras qui la dompte et une tête qui la réfute. La difficulté est de trouver ensemble

1. Mystères. *Sur la Nativité de Jésus-Christ*, fin, t. X, p. 28.
2. Panégyriques. Sermon *pour la fête de saint Louis*, 1re partie, t. XIII, p. 96.
3. *Or. funèbre de Henri de Bourbon, prince de Condé*, 2e partie, t. XIII, p. 296.

l'un et l'autre, l'un séparé de l'autre étant toujours faible, comme l'un joint à l'autre est insurmontable[1]. »

Bourdaloue trouvait « l'un et l'autre » dans le règne de Louis XIV, de ce grand roi à qui était réservé « l'accomplissement d'un souhait si divin ». La politique que suivit Louis XIV à l'égard des protestants n'est point en effet différente de celle que Bourdaloue préconise. On envoyait aux protestants, qui, de gré ou de force, devaient se convertir, des missionnaires pour les convaincre et des garnisaires pour les intimider, « le bras qui dompte et la tête qui réfute. » Bossuet racontait dans un livre de génie l'histoire *des Variations des Églises protestantes*, poursuivait Jurieu de ses avertissements et de ses réfutations, mettait à néant toutes les objections du pasteur Claude; Bourdaloue s'en allait prononcer dans le Midi d'admirables discours, où il déployait non seulement la force persuasive de sa logique, mais, c'est justice de le répéter ici, le zèle de la plus sincère et de la plus ardente charité : Bossuet et Bourdaloue ne travaillaient pas seuls. Des hommes d'armes, répandus dans les provinces protestantes, ajoutaient par des moyens d'un autre ordre à la puissance des arguments de Bossuet et à l'efficacité des pressantes sollicitations de Bourdaloue. La conscience n'a-t-elle donc pas, en face du pouvoir civil, des droits réservés, et comme des retraites impénétrables à tout pouvoir humain? Fénelon lui-même ne pensait-il pas que « le souverain ne peut exiger la croyance intérieure de ses sujets sur la religion; qu'il en peut empêcher l'exercice public,... mais qu'il doit laisser les sujets dans une parfaite liberté d'examiner, chacun pour soi, l'autorité et les motifs de crédibilité de cette révélation[2] »? Faut-il prendre les armes pour

1. *Or. funèbre de Henri de Bourbon, prince de Condé,* 2e part., t. XIII, p. 303.

2. Ramsai, *Essai philosophique sur le gouvernement civil* selon les principes de Fénelon, c. XI — Voy. l'ouvrage de M. Paul Janet, *Histoire de la philosophie morale et politique*, t. II, p. 292. sqq. — Fénelon disait encore cette belle parole : « Nulle puissance humaine ne peut forcer le retranchement impénétrable de la liberté d'un cœur. » (*Discours pour le sacre de l'Électeur de Cologne.*)

défendre la cause du Dieu qui a dit : Celui qui frappera avec l'épée périra par l'épée? N'est-ce point préparer des conversions mensongères, et faire peser le châtiment sur la sincérité, tandis qu'on assure l'impunité et la récompense peut-être à l'hypocrisie? N'est-ce point ouvrir la porte à des vexations et à des violences où toute humanité comme toute justice seront foulées aux pieds? Car, si les excès commis au dix-septième siècle ne doivent retomber ni sur la religion, ni même peut-être sur le roi, mais sur des ministres ou sur des agents trop zélés, ces abus de pouvoir ne prouvent-ils pas le danger de cette immixtion de la force dans le domaine de la créance? Et si ces abus ont été grossis, exploités par la malveillance, s'ils ont fourni une matière facile à la verve satirique de Voltaire et un thème trop favorable aux pamphlets plus ou moins historiques de publicistes intéressés, n'est-ce point une preuve que la vérité elle-même est moins servie que compromise par le concours du pouvoir armé, et qu'en lui assurant une victoire d'un jour, on lui prépare quelquefois des désastres dont plusieurs siècles ne suffiront pas à la relever? Ce sont là de grosses questions qu'il vaut beaucoup mieux ne pas aborder que de les traiter à la légère. Disons-le toutefois : si « la tête » se fût passée du secours « du bras », si les Bossuet et les Bourdaloue avaient seuls, par la parole, par la plume et par la persuasion, lutté contre l'hérésie, la victoire de la vérité eût été sans doute moins prompte, moins décisive en apparence, moins bruyante surtout; peut-être en échange eût-elle été plus effective et plus durable[1]. En tout cas, elle nous paraîtrait plus pure; car s'il est quelque chose qui nous répugne et qui nous blesse dans le spectacle imposant des grandeurs du siècle de Louis XIV, c'est de voir ces grands hommes de foi et de raison, un Bourdaloue, un Bossuet, accompagnés dans

1. Fénelon écrivait au marquis de Seignelai, le 26 février 1686 : « Pour nous, monsieur, nous croirions attirer sur nous une horrible malédiction, si nous nous contentions *de faire à la hâte une œuvre superficielle qui éblouirait de loin.* »

leurs missions ou secondés dans leurs polémiques par une escorte de dragons.

Mais ce qui fait assez voir combien les idées de Bourdaloue et de Bossuet étaient généralement acceptées et répandues, c'est que, dans la théorie du droit divin tel qu'ils nous le font connaître, ils ne cherchent même pas à établir que la punition de l'hérésie, de l'erreur, des délits spirituels est un droit pour le souverain. Cette question ne se posait même pas. Bourdaloue n'en dit point un seul mot, et Bossuet, dans son vaste ouvrage de la *Politique tirée de l'Écriture sainte*, l'indique à peine, sans s'arrêter à la discuter [1]. Aussi cette punition de l'hérésie est toujours placée par eux au nombre des devoirs que Dieu impose à l'autorité suprême [2]. C'est une charge, et non un privilège de la royauté; une obligation que la liberté de leur ministère rappelle au roi, non une prérogative qu'ils lui reconnaissent : quand ils en parlent, c'est, dans leur bouche, une marque d'indépendance, bien loin d'être une flatterie. Il importe de faire cette remarque pour se rendre bien compte des idées du dix-septième siècle et des pures intentions qui animaient Bourdaloue. Comme Bossuet, Bourdaloue insiste bien plus sur les devoirs que sur les droits du prince, et quel que soit chez tous deux l'absolutisme des doctrines politiques, on trouvera toujours dans leur langage la franchise convaincue du prêtre, jamais la servilité du courtisan.

Les mêmes principes qui déterminent les droits et les devoirs de l'autorité règlent les rapports mutuels des diverses classes sociales. Le pauvre n'a aucun droit sur le

1. « Ceux qui ne veulent pas souffrir que le prince use de rigueur en matière de religion, parce que la religion doit être libre, sont dans une erreur impie. Autrement il faudrait souffrir, dans tous les sujets et dans tout l'État, l'idolâtrie, le mahométisme, le judaïsme, toute fausse religion ; le blasphème, l'athéisme même et les plus grands crimes seraient les plus impunis. » — Bossuet, *Politique tirée de l'Écriture sainte*, l. VII, 10e proposition.

2. Bossuet. *Polit. tirée de l'Écrit.*, l. VII, 9e proposition : « Le prince *doit* employer son autorité pour détruire dans son État les fausses religions. » — 10e prop. : « On *peut* employer la rigueur contre les observateurs des fausses religions; mais la douceur est préférable. »

riche, pas plus que le sujet n'a de droit sur le souverain. Mais le riche a des devoirs envers le pauvre, parce qu'il en a envers Dieu, et que Dieu lui impose l'obligation de secourir le pauvre, de le soulager et de le faire participer à sa propre richesse. Car de même que celui qui tient en main l'autorité ne la possède pas par lui-même, mais l'a reçue de Dieu, n'en est que le dépositaire et ne l'exerce jamais qu'à titre de délégation ; ainsi le riche n'est pas à proprement parler le possesseur de son bien, il en est le dispensateur, l'économe, Dieu étant l'unique possesseur de toutes choses, comme il est l'unique roi. Oui, disait Bourdaloue aux riches qui l'écoutaient, « Dieu est le souverain maître de vos biens, il en est le seigneur ; il en est même absolument le vrai propriétaire... Ces richesses que vous possédez, leur répétait-il ailleurs, ne sont pas proprement à vous ; vous n'en êtes par rapport à Dieu que les dépositaires et les dispensateurs [1]. »

..... *Mancupio nulli datur, omnibus usu,*

avait dit Lucrèce. Mais ce qui n'était pour le poète de l'école épicurienne que la loi fatale de la froide nature est, aux yeux du ministre de l'Évangile, la loi providentielle du Père qui veut pourvoir au salut de tous ses enfants, et réparer les désordres que la prévarication de la créature a introduits dans l'œuvre harmonieuse du Créateur. Car « ce partage si inégal de facultés et de biens, qui dépouille le pauvre de tout, et qui comble au contraire le riche de trésors [2] », n'est pas conforme au plan primitif du divin législateur. La condition naturelle et normale, Bourdaloue le pense et le dit sans crainte, c'est la communauté des biens.

1. Carême. 1er vendredi, *sur l'Aumône*, 1re partie, t. II, p. 109. — *Ibid.*, Jeudi de la 2e semaine, *sur les Richesses*, 2e partie, t. III, p. 23.
2. Dominicales. 8e dim. ap. la Pentecôte, *sur l'Aumône*, 1re partie, t. VI, p. 238.

« Selon la première loi de nature, remarque saint Ambroise, tous les biens devaient être communs. Comme tous les hommes sont également hommes, l'un, par lui-même et de son fonds, n'a pas des droits mieux établis que ceux de l'autre, ni plus étendus. Ainsi il paraissait naturel que Dieu, les ayant créés, et voulant, après le bienfait de la création, leur fournir à tous, par celui de la conservation, l'entretien et la subsistance nécessaires, leur abandonnât les biens de la terre pour en recueillir les fruits chacun selon ses nécessités présentes, et selon que les différentes conjonctures le demanderaient [1]. »

Qu'on ne s'effraie pas d'entendre Bourdaloue prononcer ces paroles hardies. Il constate la possibilité et la vraisemblance de la communauté des biens dans la création parfaite, telle qu'elle était sortie des mains de Dieu ; mais il sait que les conditions de la société humaine ont été irrémédiablement changées par la chute, et il se hâte d'établir la nécessité actuelle d'un partage inégal. Il le fait en quelques lignes où il résume les principaux arguments de sens commun bien souvent répétés depuis sous diverses formes, et qui attendent encore une réfutation.

« Mais cette communauté de biens, si conforme d'une part à la nature et à la droite raison, ne pouvait d'ailleurs, par la corruption du cœur de l'homme, longtemps subsister. Chacun, emporté par sa convoitise, et maître de s'attribuer telle portion qu'il lui eût plu, n'eût pensé qu'à se remplir aux dépens des autres ; et de là les divisions et les guerres. Nul qui volontairement et de gré se fût assujetti à certains ministères pénibles et humiliants ; nul qui eût voulu obéir, qui eût voulu servir, qui eût voulu travailler et agir, parce que nul n'y eût été forcé par le besoin. D'où vous jugez assez quel renversement eût suivi dans le monde, livré par là, si j'ose ainsi m'exprimer, à un pillage universel et à tous les maux que la licence ne manque point de traîner après soi. Il fallait donc qu'il y eût une diversité de conditions, et surtout il fallait qu'il y eût des pauvres, afin qu'il y eût dans la société humaine de la subordination et de l'ordre [2]. »

1. Dominicales. 8e dim. ap. la Pentecôte, *sur l'Aumône*, 1re part., t. VI, p. 238-239.
2. Ibid., p. 239.

Quelle dure loi cependant que cette répartition capricieuse qui met d'un côté toutes les jouissances et toutes les facilités de la richesse, de l'autre toutes les souffrances et toutes les angoisses de la pauvreté ?

— « Mais, providence de mon Dieu, s'écrie Bourdaloue, que vous êtes aimable et bienfaisante, lors même que vous semblez plus rigoureuse et plus sévère ; et que vous savez bien rendre par vos soins paternels ce que vous ôtez selon les conseils de votre adorable sagesse ! En effet, chrétiens, qu'a fait Dieu en faveur du pauvre ? Il a établi le précepte de l'aumône. Il a dit au riche ce que saint Paul, son interprète et son apôtre, disait aux premiers fidèles : Vous ferez part de vos biens à vos frères ; car, dès que ce sont vos frères, vous devez vous intéresser pour eux, je vous l'ordonne [1]. »

L'aumône, en effet, n'est pas seulement un conseil, mais un « précepte ». N'allons pas croire qu'en donnant aux pauvres, nous accomplissons « une œuvre de surérogation » ; nous ne faisons que nous acquitter « d'une obligation étroite et rigoureuse » que nous impose la loi de Dieu, « et cette loi est si sévère, qu'il n'y va pas moins que de notre salut éternel ; » nous ne pouvons y manquer sans « péché mortel [2] ». Car « puisque vos biens sont à Dieu par droit de souveraineté, vous lui en devez le tribut, l'hommage, la reconnaissance ; et puisqu'il en a la propriété même, et qu'elle lui appartient, il en doit avoir les fruits. Que fait Dieu, chrétiens? il affecte ce tribut et ces fruits à la subsistance des pauvres ; c'est-à-dire qu'au lieu d'exiger ce tribut par lui-même et pour lui-même, ce qui ne convient pas à sa grandeur, il l'exige par les mains des pauvres ; ou plutôt il substitue les pauvres pour l'exiger en son nom [3] ». Ce n'est point encore une fois qu'il soit permis au pauvre d'élever aucune prétention, ni de limiter en quoi que ce soit la fortune du riche. Bourda-

1. T. VI, p. 239.
2. Carême. 1er vendredi, *sur l'Aumône*, t. II, p. 106-107.
3. Ibid., p. 109.

loue s'en tient à ces deux principes de saint Ambroise, que « c'est incontestablement un crime digne de la haine de Dieu et de ses vengeances éternelles, que d'enlever au riche ce qu'il possède »; mais que « ce n'est pas une moindre injustice *devant Dieu* de refuser au pauvre ce qu'il attend de vous et ce que vous pouvez lui procurer [1] ». L'aumône « par rapport au pauvre est un devoir de charité et de miséricorde »; mais « par rapport à Dieu » c'est « un devoir de justice », car c'est ainsi que le riche « paye à Dieu, et comme vassal et comme sujet, les droits dont il lui est redevable [2] ».

« Car Dieu, je le répète, a établi les pauvres dans le monde pour recueillir ses droits en sa place; et l'aumône est le seul moyen par où les riches puissent rendre à Dieu ce qu'ils lui doivent. C'est pourquoi saint Pierre Chrysologue, parlant des pauvres, leur donne une qualité bien glorieuse et une commission bien honorable, lorsqu'il les appelle les receveurs du domaine de Dieu, et qu'il nous fait considérer la main du pauvre comme le trésor de Dieu sur la terre : *Gazophylacium Dei, manus pauperis* [3]. »

« Ainsi l'aumône, ajoute Bourdaloue, n'est point seulement une charité pure, une charité gratuite, puisque vous ne donnez au pauvre que ce que vous avez reçu pour le pauvre, et avec une obligation étroite de l'employer au profit du pauvre. » Et, rappelant « le consentement unanime des Pères », il dit admirablement que « le superflu du riche », c'est « le nécessaire du pauvre ».

« Comme riche, vous avez non seulement ce qu'il vous faut, mais au-delà de ce qu'il vous faut ; et le pauvre n'a pas même le nécessaire. Or, pour le pourvoir de ce nécessaire qu'il n'a pas, vous emploierez ce superflu que vous avez; si bien que l'un soit le supplément de l'autre : *Vestra abundantia illorum inopiam*

1. Dominicales. 8e dim. après la Pentecôte, t. VI, p. 245.
2. Carême. 1er vendredi, t. II, p. 109-110.
3. Ibid., p. 110.

suppleat (II, Cor., 8). Par cette compensation, tout sera égal. Ce riche, quoique riche, ne vivra point dans une somptuosité et une mollesse aussi pernicieuses pour lui-même que dommageables au pauvre, ni le pauvre, quoique pauvre, ne périra point dans un triste abandon. Chacun aura ce qui lui convient : *Ut fiat æqualitas sicut scriptum est : Qui multum, non abundavit; et qui modicum, non minoravit* (Ibid.)[1] ».

Voilà donc la compensation providentielle, le remède apporté par la miséricorde divine à la nécessaire inégalité des conditions et des fortunes. « Voilà le secret de cette égalité que Dieu, dans la loi qu'il a portée pour le soulagement des pauvres, a eu en vue de remettre parmi les hommes. » Quand le riche aura compris qu'il n'est qu'un « économe », un « dispensateur », chargé de distribuer aux pauvres ce qu'il a reçu pour eux : *Fidelis dispensator et prudens, quem constituit Deus super familiam suam* (Luc., 12); « quand les biens, selon l'intention et l'ordre de Dieu, seront ainsi appliqués, il n'y aura plus proprement ni riches ni pauvres, mais toutes les conditions deviendront à peu près semblables. Le pauvre, qui n'a rien, aura néanmoins de quoi subsister, parce que le riche le lui fournira : *Tanquam nihil habentes, et omnia possidentes* (II, Cor., 6); et le riche, qui a tout, n'aura pourtant rien au delà du pauvre, parce qu'il lui sera tributaire de tout ce qu'il se trouvera avoir de trop, et qu'en effet il s'en privera : *Ut et qui habent, tanquam non habentes sint* (I, Cor., 7)[2]. »

C'est en songeant à cette importance providentielle de l'aumône dans le plan divin que Bourdaloue dit éloquemment à tous ceux qui ne la font point, ou qui la font au-dessous de leur condition : « Vous outragez, vous déshonorez, je dis plus, vous détruisez en quelque sorte, vous anéantissez la Providence de Dieu, parce qu'autant qu'il est en vous, vous la rendez imparfaite et défectueuse ; parce que vous autorisez contre elle les plaintes et les murmures des pauvres; parce que vous leur donnez un

1. Dominicales. 8e dim. ap. la Pentecôte, t. VI, p. 240.
2. Ibid.

spécieux prétexte de l'accuser, de la blasphémer, de la renoncer [1]. » Et dans des paroles qui se pourraient appliquer à des catastrophes bien plus générales et plus terribles que les malheurs isolés auxquels pensait Bourdaloue, il menace les nobles et les grands qui l'écoutent « de ces malédictions temporelles que Dieu répand quelquefois sur ces riches si insensibles et si resserrés ; de ces renversements de fortune, de ces coups imprévus qui partent de la main du Dieu vengeur des pauvres [2] ».

Telle est la doctrine non plus seulement religieuse et morale, mais véritablement sociale de Bourdaloue sur le but et le rôle providentiel de la richesse en ce monde. Le principe est le même, on le voit, que dans la doctrine politique de la souveraineté. Toute autorité, toute propriété, viennent de Dieu, seul maître, seul possesseur souverain. La richesse est de droit divin comme la royauté. Ni celui qui commande n'a de comptes à rendre à ceux qui obéissent, ni celui qui possède à ceux qui ne possèdent pas. Mais les devoirs de celui qui possède, comme de celui qui commande, sont immenses. On a fait à la doctrine politique de Bossuet et de Boudaloue le très juste reproche de confondre la souveraineté et la propriété. C'est qu'en effet, autant cette doctrine, appliquée à l'exercice de l'autorité politique, est contestable au point de vue de la logique, et dangereuse dans ses conséquences, autant elle est raisonnable, tutélaire, humaine, et, j'ose le dire, dans le sens le plus large du mot, véritablement libérale, quand elle se borne à déterminer le but de la richesse et à en régler l'emploi. Elle ne donne point pour principe à l'aumône un capricieux sentiment d'humanité, ni un vague instinct d'*altruisme* : elle en fait une obligation formelle, une dette contractée par le riche envers le Maître de toute richesse, enfin l'acte essentiel de cette charité chrétienne qui confond dans un même amour Dieu et le pauvre. Elle applique ainsi à la lettre la parole du Sauveur :

1. Carême. 1er vendredi, t. II, p. 116.
2. Ibid.

Tout ce que vous faites pour le plus petit d'entre vos frères, c'est pour moi que vous le faites ; elle tire de cette parole sublime des conséquences précises et pratiques ; elle lui donne toute sa portée dans l'économie divine de la création. Consacrant le droit inviolable de la propriété, elle condamne les revendications illégitimes et brutales du pauvre. Mais en même temps, par les devoirs qu'elle impose au riche et qu'elle fait découler du droit même de Dieu, elle adoucit, elle corrige, et tend à effacer de plus en plus l'inégalité des conditions. La charité, dès lors, n'est plus seulement une vertu chrétienne, mais une vertu éminemment sociale. Si, du temps de Bourdaloue et après lui, ce devoir avait toujours été compris et pratiqué comme il le souhaitait par les classes les plus riches, nous trouverions-nous en face de ces redoutables problèmes que notre siècle agite sans fin et ne résout pas, parce qu'il ne veut rester ni dans les principes du juste ni dans les données du possible ? En dehors de la théologie si solide et si profonde de Bourdaloue et des Pères sur l'aumône, de bonne foi, quelle solution a t-on trouvée qui fût à la fois équitable et pratique, capable de soulager le pauvre sans violer la justice dans la personne du riche, de diminuer les souffrances de l'un sans compromettre la sécurité de l'autre, enfin de diminuer les souffrances sociales sans ébranler la société elle-même ? On ne parle plus aujourd'hui des devoirs du riche, mais on proclame le droit du pauvre : c'est rendre celui-ci plus envieux et plus misérable, celui-là plus méfiant, plus fastueux et plus avare. C'est allumer entre l'un et l'autre cette guerre à mort qui se livre, hélas ! sous nos yeux, et qui accumule les ruines parmi les nations chrétiennes où l'on ne rejette la loi bienfaisante et fraternelle de l'Évangile que pour tomber dans le chaos des utopies, et bientôt après dans la mêlée sanglante des convoitises [1].

1. Le P. Gratry, dans son livre sur *la Morale et la loi de l'histoire*, parle longuement des sermons de Bourdaloue *sur les Richesses* et *sur l'Aumône*. (V. surtout t. II, p. 76, sqq.) Mais sur ce point, comme

VIII

Mais revenons au dix-septième siècle.

Les caractères que nous avons observés dans la prédication de Bourdaloue, en ce qui concerne la doctrine, n'expliquent pas moins que la nature particulière de son éloquence l'admiration si unanime et si vive dont il fut l'objet.

Le changement qu'il introduisit dans l'économie du sermon, en prêchant la morale de préférence au dogme, répondait aux besoins religieux des consciences dans cette dernière période du dix-septième siècle : non pas que l'esprit chrétien se fût déjà affaibli, mais parce que cet esprit régnait au contraire, sinon sans opposition secrète, au moins sans contestation publique, et qu'il aspirait de plus en plus à régler la conduite de l'homme et à gouverner sa vie. L'orthodoxie catholique semblait partout victorieuse, et presque personne ne lui refusait ouvertement son adhésion. Le protestantisme, réfuté par Bossuet, dompté par Louis XIV, bientôt chassé de France, était réduit à lancer de l'exil des invectives parfois éloquentes, mais qui, en deçà de nos frontières, restaient sans écho. L'incrédulité absolue avait ses adeptes clandestins, qui devaient se multiplier sourdement dans les dernières années du grand règne, pour se trouver tout à coup innombrables

dans tout le reste de cet ouvrage si original d'ailleurs, si attachant, inspiré par une charité si ardente et si sincère, le P. Gratry veut trouver dans l'Evangile, dans la théologie des Docteurs ou des prédicateurs, non pas seulement les principes moraux et inviolables sur lesquels la politique et l'économie sociale doivent s'appuyer, mais la formule même de ces deux sciences. Le P. Gratry croit avoir découvert dans le sermon *sur les Richesses* toute l'économie sociale de l'avenir, « la règle économique, » dit-il lui-même; et dans l'enthousiasme de sa découverte, il va trop loin, veut trop prouver. Il en fait d'ailleurs l'aveu de bonne grâce : « Je n'oserais pas affirmer que Bourdaloue ait entrevu le sens profondément savant de ses paroles, » dit-il. Malgré ces réserves, nous sommes de ceux qui pensent que le P. Gratry a raison, de donner une grande portée sociale et actuelle à cette théologie de l'aumône si nettement et si fortement exposée par Bourdaloue.

sur une scène nouvelle, au début de la Régence; mais leur groupe était encore clair-semé. La génération des Condé, des Saint-Évremond et des La Fontaine les avait connus sinon plus nombreux, du moins plus hardis. La plupart se cachaient et gardaient un silence prudent. Il n'entrait d'ailleurs dans leur irréligion aucun esprit de système. C'était chose rare qu'un libertin déterminé, tenant bon jusqu'à la dernière heure, ou même seulement jusqu'à la vieillesse. Le jansénisme agitait toujours beaucoup les esprits, mais moins comme hérésie dogmatique que comme système de direction. Le débat, brusquement porté sur le terrain moral par la stratégie hardie de Pascal, s'y était peu à peu circonscrit On peut dire que le dix-septième siècle était parvenu à cet âge de calme maturité où l'homme, après avoir passé sa jeunesse à disputer sur la théorie, médite plus volontiers sur ce qui touche à la conduite et aux mœurs, et perd le goût des spéculations, toujours un peu creuses, pour s'enfermer dans la sphère plus modeste, mais aussi plus utile des vérités pratiques.

On aurait cependant tort de croire que ce goût croissant de la morale conduisît au dédain de la théologie. Cette science, rajeunie et fortifiée par le grand mouvement de la réforme catholique, offrait encore, même aux profanes, un attrait plus vif qu'on ne le suppose. Parmi les hommes et même parmi les femmes de la cour et de la société polie au dix-septième siècle, il n'était presque personne qui ne possédât au moins un grain de théologie, et qui ne pût exprimer, sur les problèmes les plus ardus que cette science aborde, ses opinions faites ou ses doutes raisonnés. En 1670, époque des débuts de Bourdaloue à Paris, nous ne sommes pas encore si loin du temps où Condé, assistant à la soutenance de la thèse de Bossuet, se sentait tenté d'argumenter contre lui, et les lettres de madame de Sévigné nous apprennent que cette femme, la plus aimable qui fût jamais, et la plus étrangère à toute pédanterie, ne répugnait ni à lire des écrits théologiques ni à en causer avec sa fille. La grande, l'éternelle question de la prédestination et de la grâce ne partagea guère moins les salons que les

écoles. Peu s'en fallait que Corneille ne l'eût portée au théâtre dans son chef-d'œuvre de *Polyeucte*. Elevé en quelque sorte au bruit de ces graves débats, le dix-septième siècle garda jusqu'à son déclin, et porta même dans la morale quelque chose de ce goût théologique, tempéré, mais non supplanté par l'influence cartésienne. Le grand Arnauld était l'aîné de Bourdaloue, mais ne mourut que peu de temps avant lui, et les contemporains du fameux Docteur remplirent longtemps l'auditoire de l'illustre jésuite.

On voit que Bourdaloue, en s'attachant toujours à la partie de la religion qui concerne les mœurs, sans pourtant la séparer jamais des données de la théologie, satisfaisait tout ensemble et les préférences nouvelles de sa génération, et les goûts persistants de son siècle. Un orateur sacré eût alors également déplu, soit en s'enfermant, comme les prédicateurs d'autrefois, dans une théologie sèche et contentieuse, soit en prêchant, comme ceux du dix-huitième siècle, une morale tout humaine. Quand Bourdaloue, au contraire, s'arrêtait sans crainte, mais en évitant de s'y attarder, aux principes de la science religieuse, parfois même aux leçons de l'école; quand son érudition se montrait sans s'étaler, à la fois discrète et riche, claire non moins que sûre; quand il apportait à son auditoire le suc et le miel des Pères et des Docteurs, lui épargnant les épines et les broussailles; quand il traitait les questions en apparence les plus dogmatiques et les plus spéculatives moins en elles-mêmes que dans leurs rapports avec les actes de la vie chrétienne; quand enfin toute sa théologie était morale, et sa morale théologique, il réalisait l'idée que se formait du prédicateur chrétien cette époque commencée après Pascal pour finir avant Massillon, et qui, mieux que toute autre peut-être, a compris ce que c'est à proprement parler qu'un sermon.

Nul doute que Bourdaloue ne fût aussi en conformité d'esprit avec le siècle de Descartes, par l'estime qu'il faisait de la raison humaine, par le rôle important qu'il lui assignait dans le développement et dans la confirmation de la foi elle-même. Le caractère particulier de la croyance

au dix-septième siècle et des grands esprits chrétiens qui illustrèrent cette mémorable époque, c'est, selon un écrivain éminent, « cette foi sévère tout ensemble et raisonnée qui ne craint ni la discussion ni la lumière, qui s'appuie sur l'intelligence convaincue sans l'asservir, qui éclaire le dogme par le raisonnement, et contient le raisonnement par le dogme [1]. » N'est-ce point précisément l'adhésion entière, courageuse, mais réfléchie et fondée en raison, que Bourdaloue professe comme la seule méritoire, la seule digne de l'homme et du chrétien? Quoi d'étonnant qu'il ait été en si grande faveur, quand les expressions qui caractérisent si justement la foi de ses principaux contemporains sont aussi les plus propres à définir la sienne?

Mais comment la sévérité de sa morale n'importunait-elle pas ceux qui l'écoutaient? Il en fut tout autrement, et l'on ne s'en doit pas étonner. C'est faire un faux calcul, que de déguiser la vérité, ou même de l'affaiblir dans l'espoir d'attirer ou de retenir les hommes. Le public, moins souvent et surtout moins longtemps dupe qu'on ne le pense, s'aperçoit vite de ces timidités habiles : il s'en offense et s'en dégoûte. Il aime que chacun reste dans son rôle; ce qu'il attend du ministre de Jésus-Christ, c'est la morale chrétienne dans toute son intégrité, et si un prédicateur, par une indulgence excessive, atténuait les sévérités de la loi divine, on ne lui en saurait pas plus de gré qu'au prêtre qui, dépouillant la dignité de sa robe, affecterait pour se rendre populaire la liberté du langage, le sans-gêne et la jovialité. La sévérité de la morale de Bourdaloue, jointe à la sévérité de sa vie, forçait l'estime, et donnait à sa parole une double autorité, celle de la vérité et celle de la vertu.

Au dix-septième siècle en particulier, on aimait la sévérité; on affectait quelquefois de l'aimer trop, et la fausse conscience, Bourdaloue nous l'a dit, y trouvait son compte. Mais sans parler de ces calculs secrets, à cette époque on était volontiers et en toute franchise inconséquent. Beau-

1. Albert de Broglie, *Mélanges*.

coup de ceux-là mêmes qui s'abandonnaient au relâchement dans leur conduite refusaient de l'admettre dans la doctrine. Ils faisaient le mal, souvent jusqu'au débordement ; mais ils gardaient intacte et pure l'idée du bien sans permettre qu'on la défigurât à leurs yeux ni qu'on l'altérât dans leur cœur. Par un compromis bizarre entre la raison éclairée et la volonté criminelle, les bonnes et saines maximes se conservaient au sein même des plus mauvaises actions. A l'heure où la réflexion, le repentir, le dégoût peut-être rendaient à la raison son empire sur la volonté, c'était par la voie étroite que rentraient les plus coupables. Et aux jours mêmes des faiblesses et des égarements, combien allaient entendre avec respect l'austère parole de Bourdaloue, pour entretenir en eux-mêmes ces grandes idées de devoir, de pénitence et de conversion, auxquelles ils n'avaient pas la force de revenir dans la pratique, mais qui devaient tôt ou tard, ils le sentaient, les ressaisir et les vaincre !

Ajoutons que la sévérité de Bourdaloue empruntait à sa qualité de jésuite le piquant intérêt d'un contraste inattendu. C'était de la bouche même d'un de ces religieux, si fort accusés naguère de vouloir corrompre la morale chrétienne, que l'on recueillait les maximes du christianisme le plus pur et le plus exact. Qu'on se figure un lecteur des *Provinciales*, fervent admirateur des jansénistes, fort prévenu contre les jésuites, qu'on se le figure assistant pour la première fois au sermon de Bourdaloue. Quelle n'est pas sa surprise ! Cette fidélité sans défaillance aux traditions primitives, cette sainte rigidité de l'esprit chrétien dont les amis de Pascal s'arrogeaient le privilège, il retrouve tout cela dans le discours qu'il entend. Il voit dans la chaire un religieux revêtu d'une robe pareille à celle qu'avait portée Escobar, et ce prédicateur condamne toutes les duplicités, tous les détours de la conscience, démasque sans pitié toutes les hypocrisies, énumère toutes les conséquences, toutes les applications de la loi divine avec une précision impitoyable qui condamne presque tout le monde, entre dans un détail effrayant de devoirs,

de préceptes, d'exigences : et, quand on commence à le trouver trop sévère, quand on est prêt à lui demander grâce, il ajoute avec un léger sourire que ce n'est point là une morale outrée ni étroite, mais la doctrine des théologiens les plus accusés de relâchement. Puis, après avoir opposé aux attaques des ennemis de son ordre une réponse à la fois si imprévue et si naturelle, si indirecte en apparence, en réalité si péremptoire; après avoir bien établi qu'on peut être en même temps jésuite et sévère, voici tout à coup qu'il prend l'offensive, qu'il pousse plus avant contre les jansénistes. Il ne les nomme jamais : on n'en est que plus attentif à tout saisir et à tout deviner. Tantôt il s'élève contre la morale outrée et en montre avec force les pernicieuses conséquences; tantôt il relève chez ceux qui la prêchent d'étranges relâchements de conduite et démêle en eux un esprit d'orgueil, d'intrigue et de cabale, dont l'humilité et la charité chrétiennes se trouvent également offensées. Enfin, non content de supplanter les jansénistes dans cette réputation de sévérité chrétienne qu'ils s'étaient acquise, Bourdaloue réfute toutes leurs erreurs et dévoile toutes leurs faiblesses. Ce qu'il y avait de neuf et d'attirant dans une semblable prédication nous échappe aujourd'hui; mais l'esprit du temps le fait assez comprendre.

Car, encore une fois, on ne saurait croire combien ces questions du jansénisme et du molinisme, de la morale étroite et de la morale relâchée occupèrent, passionnèrent même le dix-septième siècle. L'intérêt que présentent de notre temps les questions politiques et sociales, ces problèmes de théologie et de direction l'offraient alors. Presque tous les noms illustres de cette époque, où tant de noms s'illustrèrent, se trouvent plus ou moins associés à l'histoire de ces longues querelles. Des poètes, comme Racine et Boileau, des femmes du monde et de la cour, telles que madame de Sévigné et madame de Maintenon, s'y trouvent, je ne dis pas engagés, mais du moins mêlés en quelque manière. Il n'est pas jusqu'au licencieux Bussy qui n'en dise son mot à l'occasion. Aborder ce terrain disputé et brûlant, c'était

donc se placer au plus vif des préoccupations contemporaines. Aussi ne peut-on s'étonner que Bourdaloue y revienne sans cesse : non qu'il y soit attiré par le désir de satisfaire une curiosité mondaine; mais cette curiosité même lui découvrait la gravité d'un débat capable d'exercer une telle action sur les esprits, par conséquent sur les consciences. Et l'on ne s'explique pas moins comment la société d'alors, toute pleine de ces pensées, voyant ce jésuite combattre le jansénisme avec tant de sûreté et de calme, sans déclamation ni violence, non point au nom de l'école relâchée qu'il répudiait de toutes ses forces, mais au nom de la véritable et sage sévérité chrétienne, rechercha plus que tout autre un prédicateur qui savait si bien être de sa religion, de son ordre et de son temps.

Madame de Sévigné, dans cette gazette étincelante qu'elle nous a laissée sous le nom de *Lettres*, exprime plus d'une fois ce vivant intérêt qu'elle trouvait, comme tant d'autres, dans la prédication de Bourdaloue. A vrai dire, cette admiratrice de Nicole et d'Arnauld aimait mieux voir dans Bourdaloue l'ennemi du relâchement que l'adversaire des jansénistes, et volontiers elle l'eût tiré du côté de Port-Royal ; mais son témoignage n'en est pas moins précieux. Le 5 mars 1683, écrivant au comte et à la comtesse de Guitaut, et, comme elle le déclare elle-même, « entêtée de Bourdaloue, » elle leur envoie un résumé rapide du sermon que ce prédicateur avait prononcé la veille, et qu'elle n'avait pas manqué d'entendre. Ce sermon, qui nous est parvenu, a pour sujet la *Communion*. Bourdaloue, prenant pour texte la parole du centenier : *Domine, non sum dignus*, combat tour à tour les pécheurs sincères, les pécheurs aveugles, et les pécheurs hypocrites qui se font de leur indignité une mauvaise excuse pour ne communier point. C'était, on le voit, aborder une des questions les plus importantes et les plus délicates qui se fussent débattues entre les jansénistes et leurs adversaires. « Tout cela, continue madame de Sévigné, fut traité avec une justesse, une droiture, une vérité, que les plus grands critiques n'auraient pas eu le mot à dire.

M. Arnauld lui-même n'aurait pas parlé d'une autre manière. Tout le monde était enlevé et disait que c'était marcher sur des charbons ardents, sur des rasoirs, que de traiter cette matière si adroitement et avec tant d'esprit, qu'il n'y eût pas un mot à reprendre ni d'un côté ni d'autre. » Puis, comme madame de Sévigné aime, dans son humeur rieuse, à forcer la note, et à se jouer un peu de son lecteur en dépassant sa propre pensée, elle conclut plaisamment : « J'étais tout ébaubie d'entendre le P. Desmares avec une robe de jésuite[1]. » Laissons cette dernière phrase, et celle où Bourdaloue est rapproché d'Arnauld : l'une et l'autre ne sont point d'une exacte vérité ; si Bourdaloue eût parlé comme les Arnauld et les Desmares, il y aurait eu certes plus d'un mot à reprendre « d'un côté ». Mais le passage rend à merveille l'impression générale, et ce plaisir de haut goût qu'éprouvait l'auditoire, lorsque le prédicateur s'engageait ainsi dans une route semée d'obstacles et bordée d'abîmes, y marchait d'un pas ferme et sûr, et arrivait enfin au terme sans avoir donné dans aucun excès, blessé aucune convenance, ni rien dissimulé de la vérité.

Car, les plus mondains étaient forcés d'en convenir, ce n'était pas seulement par d'ingénieux artifices de parole ou par d'opportunes réticences que Bourdaloue se tirait si bien de ces pas dangereux. C'était à force de bon sens, de sens pratique, de modération ferme et sûre d'elle-même. Tel qui, au début d'un sermon de Bourdaloue, s'attendait à des habiletés oratoires, et s'en promettait un plaisir délicat, n'était plus capable à la fin que d'une admiration sérieuse et profonde pour tant de raison, de prudence et de lumières. Il avait cru assister au piquant spectacle d'un orateur aux prises avec un sujet difficile, et il voyait peu à peu se dessiner devant lui la grave image de ce christianisme raisonnable, exact, sévère, praticable à tous, pratiqué par un petit nombre, qui le condamnait peut-être, mais qui commandait son respect. Quand il sortait du temple, il

1. Lettre du vendredi 5 mars 1683.

éprouvait quelque chose de plus qu'une curiosité satisfaite : le sentiment d'avoir reçu une importante et solide instruction. Or, quelle que soit la légèreté des hommes, ils sont rarement insensibles à l'avantage d'être instruits. On a vu des déclamateurs brillants devenir l'objet d'une vogue immense, mais passagère : le succès durable et persistant est pour le prédicateur utile qui ne travaille qu'à la conversion et au salut de ses auditeurs. Cela est vrai de tous les temps, et l'était surtout en ce siècle, où, au milieu des plus grands désordres, une certaine gravité chrétienne réglait et contenait l'esprit public. Les plus frivoles et les plus corrompus des libertins assistaient aux sermons de Bourdaloue. « M. de Lauzun n'en perd aucun, écrivait madame de Sévigné, dans cette même lettre, au comte et à la comtesse de Guitaut. Il apprendra sa religion, et je suis assurée que c'est une histoire toute nouvelle pour lui [1]. » — « Apprendre sa religion, » c'était le fruit que retiraient de la prédication de Bourdaloue, non seulement les Lauzun, pour qui « c'était une histoire toute nouvelle », mais tant de médiocres chrétiens qui avaient bien souvent, à la cour ou dans les salons, entendu parler de religion, voire même de théologie, qui avaient assisté et pris part peut-être à beaucoup de conversations sur le jansénisme, sur la morale étroite, sur la grâce suffisante, et qui n'avaient cependant du christianisme, de ses dogmes, de sa morale, de son véritable esprit qu'une connaissance vague et superficielle, sinon des idées hétérodoxes et fausses. Pressés au pied de la chaire de Bourdaloue, ils recevaient un enseignement nouveau pour eux, sans l'être trop, qui dissipait dans leur esprit bien des nuages, substituait à leur demi-science des leçons précises et solides, leur faisait voir et toucher du doigt mille choses auxquelles ils n'avaient jamais songé, sans pourtant les faire sortir du courant habituel des idées et des conversations du monde. Au dix-septième siècle, il y avait moins loin qu'aujourd'hui du salon à l'église, et l'on passait de l'un à

1 Lettre du vendredi 5 mars 1683.

l'autre sans être dépaysé. En outre, la prédication pratique de Bourdaloue replaçait toujours ses auditeurs dans leur condition, dans leur milieu, en face des devoirs, des difficultés, des tentations qu'ils rencontraient en effet dans la vie. Chacun pouvait croire que l'instruction donnée à tous le concernait surtout lui-même. C'est un moyen sûr pour se faire écouter des hommes que de leur parler de ce qu'ils font et de ce qui les intéresse, fût-ce pour les blâmer. Montrez par vos critiques à un auteur que vous l'avez lu ; il en sera beaucoup plus flatté que de louanges banales qui lui laissent croire qu'on n'a jamais ouvert son livre.

N'oublions pas enfin qu'il y eut au dix-septième siècle une mode de dévotion, comme une mode de jansénisme. Un grand nombre étaient plus dévots que chrétiens, et plus mystiques que dévots. Jamais on ne vit tant de méthodes de piété, d'oraison, de méditation. C'était le plus souvent un bizarre amalgame d'esprit cartésien et de quiétisme : on prétendait arriver méthodiquement jusqu'à la spiritualité la plus sublime, et régler jusqu'à l'extase. La prédication de Bourdaloue répondait encore à ces tendances alors même qu'elle les combattait.

Soit donc qu'il fît connaître aux indifférents et aux oublieux l'étendue et le détail exact de leurs devoirs essentiels, soit qu'il révélât aux tièdes et aux faibles les moyens sûrs d'accomplir la loi, qui n'est jamais impraticable, et d'arriver au salut, qui n'est jamais impossible ; soit qu'il enseignât aux nouveaux pharisiens, dévots seulement pour la forme et par le dehors, les principes de la piété véritable et la dévotion du cœur, ou qu'il détournât les âmes des rêveries du mysticisme; soit enfin qu'il rappelât à son noble et royal auditoire l'origine divine de la grandeur et le but providentiel de la richesse : toujours les contemporains de Bourdaloue goûtaient cette prédication faite pour eux, et en parfait rapport avec leurs mœurs, leur état social, les dispositions de leur esprit et de leur cœur.

Bourdaloue fut trop le prédicateur de son temps pour être également recherché des temps qui ont suivi. Cette prédication qui suppose la foi, et qui devait être si bien

comprise dans un milieu chrétien, combien ne perd-elle pas, quand elle ne rencontre plus que des incrédules et des sceptiques? Cette morale qui sort des entrailles du dogme, et qui s'appuie sans cesse sur la théologie, quelle prise peut-elle conserver sur une société où tant d'âmes refusent leur adhésion au dogme lui-même, et ne voient plus dans la théologie qu'un vieux mot servant de rubrique à de vieux préjugés? Nous sommes loin aujourd'hui des querelles du jansénisme et du quiétisme. La prédestination, la morale étroite, les méthodes d'oraison, toutes ces questions si intéressantes pour le dix-septième siècle, et qui, transportées dans la chaire, rendaient l'enseignement de Bourdaloue si actuel et si vivant, sont pour la plupart d'entre nous lettre morte. Qu'importent et la nature de la grâce, et son efficacité, et la prière, et la spiritualité chrétienne, quand toute action surnaturelle est mise en doute, quand Dieu même est nié? Lorsque Bourdaloue réfutait les vaines excuses de ceux qui ne communiaient pas assez sous prétexte qu'ils en étaient indignes, la nature même d'un semblable prétexte témoignait en faveur de la foi du temps. Si Bourdaloue vivait de nos jours, certes il aurait autre chose à dire. Nos contemporains ne songent plus à invoquer des prétextes de religion pour se tenir éloignés du sacrement divin auquel Bourdaloue conviait les fidèles: c'est la réalité même de l'auguste mystère qu'ils repoussent; c'est la foi qui leur manque. L'arbre dont Bourdaloue voulait voir fleurir toutes les branches, cet arbre, alors déjà dépouillé de quelques-uns de ses rameaux, mais vert encore et vigoureux, c'est maintenant dans ses racines qu'il est malade, et il exige d'autres soins. Bourdaloue n'avait à convertir que des pécheurs : il lui faudrait maintenant convertir des incrédules.

Aussi, en dehors de quelques curieux que sollicite la grande renommée de ce sermonnaire, ceux-là seuls le pratiquent aujourd'hui qui sont pour le fond des choses en communauté de foi avec lui. Et encore, parmi ceux-là mêmes, beaucoup l'abandonnent vite, préférant au directeur minutieux qui les conduit dans tous les détails de la

morale l'apologiste qui donne à leur foi raison d'elle-même, et la confirme en la justifiant. Quant aux indifférents, aux purs lettrés, ils lisent quelques fragments connus et s'en tiennent là, ne se souciant point de suivre dans toutes ses conséquences une doctrine dont ils n'admettent pas le principe. Font-ils ainsi la critique de notre prédicateur, ou son éloge? Sont-ce bien là les lecteurs que Bourdaloue choisirait, et serait-il bien jaloux de leur estime? Non, sans doute, si leur éloignement vient de ce que Bourdaloue est trop chrétien pour eux.

Et pourtant, même pour ces profanes, il y aurait avantage à lire Bourdaloue, ne fût-ce que pour connaître dans son exactitude rigoureuse et dans sa juste mesure cette doctrine de religion et de morale qui fut après tout la règle, sinon pratiquée, du moins acceptée du siècle le plus brillant de notre histoire. Les enseignements religieux de Bourdaloue regagneraient ainsi par le point de vue historique quelque chose de cet intérêt d'actualité qu'ils offraient aux contemporains. Où serait le mal si par cette lecture on apprenait à mieux apprécier et par là même à respecter davantage ce christianisme agissant et pratique qui règle l'homme, l'élève, le contient, et qu'il nous est plus facile de rejeter que de remplacer?

TROISIÈME PARTIE

LA PEINTURE MORALE

CHAPITRE PREMIER

PEINTURE DU CŒUR HUMAIN

SOMMAIRE.

I. Les deux espèces de peinture morale : peinture générale du cœur humain ; peinture particulière des mœurs d'une époque. — Pénétration de Bourdaloue. — Lumières qu'il tire de la confession. — Sa connaissance du monde. — Exemples. — Rapprochements avec Molière. — Genre de pénétration propre à Bourdaloue. — II. Comment Bourdaloue décrit les maladies de l'âme. — Exemples : le libertinage de créance ; le libertinage de mœurs ; l'hypocrisie. — III. Bourdaloue connaît les principaux mobiles des actions humaines et n'en exclut aucun. — Vertu. — Vanité. — Intérêt. — Passion. — IV. Bourdaloue « le plus judicieux de nos moralistes ».

La peinture morale est de deux sortes, selon qu'elle représente le cœur humain en lui-même, dans ses traits essentiels et permanents, abstraction faite de toutes les différences de temps et de lieu, ou qu'elle reproduit particulièrement les mœurs et les personnages, les vertus et les vices, les travers et les ridicules d'un pays et d'un siècle. On peut dire en effet qu'il y a en chacun de nous deux hommes inséparables et pourtant distincts : d'abord l'homme en soi, l'homme éternel, pour ainsi dire, avec ses facultés natives, ses tendances, ses passions, qui se mêlent et se combinent dans des proportions infiniment diverses pour former la diversité également infinie des ca-

ractères individuels, mais qui, toujours subsistantes, constituent le fond commun de notre nature; et puis l'homme de telle époque et de tel pays, inévitablement modifié et déterminé par les opinions, les mœurs, les coutumes, les exemples de la société qui l'entoure. Hommes, nous appartenons tous au même type moral, comme au même type physique que les habitants de la Grèce ou de Rome, de l'Allemagne ou de l'Angleterre : c'est pourquoi nous nous reconnaissons dans les héros d'Homère, comme dans les personnages de Corneille, de Molière ou de Shakespeare, et s'il est vrai que ces poètes, en dépit de leurs dissemblances, se partageront toujours l'admiration du genre humain tout entier, c'est qu'ils ont eu le don de saisir et la puissance de fixer quelques parties de la grande vérité humaine. Mais personne aussi ne peut faire que, né par exemple au dix-neuvième siècle, il n'en subisse avec une docilité qui s'ignore les influences complexes, et que par là il ne soit profondément dissemblable de ce que furent nos pères et de ce que seront nos fils. On peut également exceller dans la peinture morale, soit que, dépouillant l'homme et le dégageant de ces servitudes locales et passagères, on se mette face à face avec la nature humaine pour la comprendre et la reproduire dans son éternelle vérité; soit que l'on s'attache de préférence à un groupe distinct, à un point du globe et à un moment de la durée. Les uns représentent l'homme abstrait, et leur premier soin est d'arracher ces vêtements capricieux qui changent avec le climat et avec le temps; ils peignent le nu. Les autres conservent les modes et les costumes; ce sont des peintres d'histoire.

A vrai dire, comme il est également difficile de peindre l'homme autrement qu'on ne le voit dans le siècle où l'on vit, et de bien peindre le siècle où l'on vit sans connaître et sans représenter l'homme même, beaucoup de moralistes réunissent ces deux espèces de peinture morale. La Bruyère, par exemple, les combine avec beaucoup d'art. Quoiqu'il ait intitulé son livre les *Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, il alterne heureusement entre les portraits

dont il trouve autour de lui les originaux, et des observations générales qui sont de tous les temps. C'est pour lui un moyen habile de donner à son œuvre plus de largeur, d'élévation et de variété. Comme La Bruyère, Bourdaloue nous a surtout laissé le tableau des mœurs de son époque; mais on peut également distinguer en lui un moraliste général qui mérite d'être étudié.

Tout prédicateur digne de ce nom est plus ou moins moraliste. S'il est vrai, comme l'ont pensé les anciens, qu'il y ait d'intimes rapports entre la science du moraliste et l'art de l'orateur, par cette raison que l'orateur, se proposant toujours d'agir sur les hommes, doit les connaître pour les manier, que sera-ce de l'orateur chrétien, qui sans cesse parle à l'homme de l'homme même? Il n'est pas jusqu'au prédicateur purement dogmatique, à l'apologiste de la foi, qui ne doive être moraliste par un certain côté, puisqu'un des principaux caractères de la vérité religieuse est de répondre aux besoins de l'âme, et qu'en retour les plus grands obstacles à la croyance sont au fond de la nature morale, dans l'orgueil de l'esprit, dans les passions du cœur. Mais si le prédicateur doit connaître l'homme, il n'est pas tenu de le peindre en détail, et chez beaucoup d'orateurs sacrés le moraliste est indistinct et comme latent. Bourdaloue, au contraire, s'arrête souvent à tracer de fidèles images du cœur ; il abonde en réflexions ingénieuses, en analyses toujours exactes et justes, souvent fines ou profondes, qui révèlent chez lui non seulement une parfaite rectitude de jugement, mais aussi cette qualité maîtresse du moraliste, la pénétration.

La pénétration est un don de la nature. On naît observateur, et, selon son tour d'esprit, on porte dans l'observation plus ou moins de perspicacité. Ne soyons pas surpris de trouver chez Bourdaloue cette faculté précieuse : nous avons dit quelle puissance d'attention supposent ses procédés oratoires; or, qu'est-ce qu'observer, sinon faire attention, et qu'est-ce qu'une observation plus pénétrante, sinon une attention plus appliquée et plus vigoureuse? Le tempérament toutefois ne donne pas tout : il faut encore

que les circonstances et la direction de la vie développent les dispositions naturelles en leur donnant occasion de s'exercer. Combien, par exemple, le commerce avec les hommes, l'habitude de traiter avec eux, le spectacle sans cesse renouvelé de leurs ressemblances ou de leurs contrastes, n'aiguisent-ils pas cette faculté de l'observation sagace et pénétrante? C'est pourquoi on la rencontre presque toujours chez les grands politiques qui ont su conduire les hommes et se servir d'eux; il n'est guère de Cromwell ou de Talleyrand en qui l'on ne puisse trouver l'étoffe d'un moraliste profond. Qui pourrait dire combien le sens de l'observation s'affina chez La Rochefoucauld, au milieu de ces intrigues complexes et subtiles dont il fut tour à tour le spectateur, l'acteur et la dupe, dans cette mêlée de vanités et d'intérêts où il se trouva comme enveloppé, si bien qu'il regarda toujours le monde au travers, et ne sut voir dans l'humanité qu'une Fronde agrandie? Pascal lui-même, ce génie spontané et solitaire, gagna sans doute beaucoup à vivre dans le monde, quoiqu'il n'y ait passé qu'un temps bien court : il y considéra de près, sur une vaste scène, le contraste de ces misères et de ces grandeurs dont il sentait en lui-même l'incompréhensible mélange; il essaya de ces « divertissements » dont les hommes s'amusent; il en éprouva le vide; il voulut s'en expliquer le goût étrange et mystérieux. On s'est demandé ce qu'aurait été La Bruyère sans son entrée dans la maison de Condé, « sans cette place de coin qu'il occupa dans une première loge au grand spectacle de la vie humaine et de la haute comédie de son temps. Il aurait été, répond le spirituel critique qui se pose cette question, comme un chasseur à qui le gibier manque, le gros gibier, et qui est obligé de se contenter d'un pauvre lièvre qu'il rencontre en plaine [1]. » Bourdaloue n'eut pas cette « place de coin », si commode pour le curieux qui veut voir à l'aise et ne rien perdre de la comédie. Mais, outre qu'il ne vécut point absolument séparé du monde, il puisait à cette source intarissable d'observa-

1. Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. I, p. 123.

tions et de lumières ouverte à tout prêtre catholique, la confession, qu'on a si justement appelée « le pourvoyeur du moraliste chrétien [1] ». Cette source ne fut pour nul autre aussi abondante que pour Bourdaloue. Confesseur attentif et fort recherché des contemporains, il eut sans cesse un jour ouvert sur l'âme humaine et sur le monde. Il n'avait point à craindre que les aveux qu'il recueillait dans le secret du saint tribunal fussent mêlés de mensonge ou de dissimulation. Ces intentions cachées, ces calculs secrets qu'un La Rochefoucauld ou un La Bruyère était forcé de deviner sous les apparences trompeuses, il les connaissait à fond du premier coup; on lui en livrait tout le mystère; on lui découvrait ce qu'on avait été et ce qu'on avait voulu paraître; on lui montrait tout ensemble et le masque et le visage. C'est au confessionnal que Bourdaloue acquit cette grande expérience des âmes et de la vie qui lui fournit des analyses du cœur si justes et si sûres. Lui-même nous apprend qu'il profitait des lumières du confesseur; il lui arrive quelquefois « d'ouvrir son cœur » et de rapporter ce qu'il « gémit d'entendre au tribunal de la pénitence [2], » lui, « ministre de Jésus-Christ, secret confident des âmes et dépositaire de leurs sentiments [3]. »

Aussi comme il est, suivant sa propre expression, « entré dans le secret et dans la connaissance du monde! » Rien ne lui échappe, ni les actions, ni les discours, ni le ton qui donne aux paroles leur vraie portée, ni ces nuances et ces délicatesses du langage qui aggravent, atténuent ou complètent la pensée, nuances fugitives qui sont la grâce de la conversation, mais qui périssent avec elle, et qu'il semble si difficile de fixer. Est-ce un religieux vivant dans la retraite, n'est-ce pas plutôt un habitué des salons les plus raffinés, qui a si bien décrit les ruses et les détours de la médisance mondaine, « ces manières de s'insinuer,

1. Nisard, *Histoire de la Littérature française*, t. III, p. 282.
2. Dominicales. 5e dim. ap. l'Epihanie, *sur la Société des justes avec les pécheurs*, t. V, p. 149.
3. Ibid. 7e dim. ap. la Pentecôte, *sur l'Hypocrisie*, t. VI, p. 221.

cet air enjoué qu'elle se donne, ces bons mots qu'elle étudie, ces termes dont elle s'enveloppe, ces équivoques dont elle s'applaudit, ces louanges suivies de certaines restrictions et de certaines réserves, ces réflexions pleines d'une compassion cruelle, ces œillades qui parlent sans parler, et qui disent bien plus que les paroles mêmes [1] ! » Boileau raillait en vers « ce ton radouci que prend la médisance » ; le satirique commente ici le prédicateur :

« Alidor, dit un fourbe, il est de mes amis ;
Je l'ai connu laquais avant qu'il fût commis :
C'est un homme d'honneur, de piété profonde,
Et qui veut rendre à Dieu ce qu'il a pris au monde. »
Voilà jouer d'adresse et médire avec art ;
Et c'est avec respect enfoncer le poignard [2].

Ailleurs, Bourdaloue ne se contente pas de dépeindre les allures et les finesses de la médisance; il en énumère « les principes [3] » : la vengeance, la haine, l'antipathie, la jalousie, l'esprit d'intérêt, l'humeur chagrine, le zèle mal entendu, etc... et, caractérisant l'une après l'autre ces diverses dispositions de l'âme, il s'applique, comme ferait Aristote, à montrer comment chacune d'elles conduit à la médisance. Quand il arrive à la jalousie, il ne néglige point de nous avertir que « les personnes du sexe sont plus susceptibles que les autres de cette passion, et par là même plus sujettes à médire et plus piquantes dans leurs traits satiriques et médisants ». Le « zèle mal entendu » lui offre une occasion qu'il saisit de peindre le « médisant dévot », de tous « le plus à craindre », qui, « d'un air tranquille et composé, d'un ton pieux et modeste, en dira plus que l'emportement le plus passionné et la plus ardente colère n'en peut inspirer. » Encore se flattera-t-il d'avoir en

1. Dominicales. 11e dim. ap. la Pentecôte, *sur la Médisance*, 1re partie, t. VI, p. 320-321.
2. Satire IX, v. 160.
3. *Exhortation sur les faux témoignages rendus contre Jésus-Christ*, 1re partie, t. IX, p. 9.

cela rendu service à Dieu, et s'en fera-t-il un mérite auprès du Seigneur. Content de lui-même, il ira devant un autel ou au pied d'un oratoire épancher son âme, et croira pouvoir dire comme David (*Psalm.* 100) : « Dans un matin, ô mon Dieu ! sans autre glaive que celui de la langue ou que celui de la plume [1], je combattais tous les ennemis de votre loi et j'exterminais tous les pécheurs de la terre. »

Tels sont les divers principes de la médisance; telles sont les nombreuses variétés de médisants qu'on rencontre dans le monde. Mais la pénétration de Bourdaloue veut encore découvrir pourquoi on leur prête d'ordinaire une oreille si complaisante [2]. Tantôt c'est « respect humain et lâche condescendance. On sait bien ce qui serait du devoir de la charité, et l'on voudrait y satisfaire; mais l'assurance et le courage manquent. On gémit intérieurement de la contrainte où l'on est, et l'on se reproche sa faiblesse, mais on ne peut venir à bout de la surmonter. De là ce consentement forcé, mais apparent, qu'on donne à la médisance. » Tantôt c'est « vaine curiosité... On ignore ses propres affaires, on n'a nul soin de les apprendre, ni d'examiner ce qui se fait dans sa propre maison; tandis qu'on veut avoir une connaissance exacte des affaires des autres, et qu'on tient en quelque sorte registre de tout ce qu'ils font et de tout ce qui se passe chez eux. » Tantôt enfin c'est « malignité secrète ». Il ne siérait point à un homme de parler contre un autre, parce qu'ils sont en délicatesse, peut-être en concurrence pour une charge ou pour un emploi. « Mais, s'il ne peut s'expliquer lui-même, et s'il ne lui convient pas, qu'il lui est doux de trouver quelqu'un qui prenne sa place et qui parle pour lui ! Peut-être par bienséance en fera-t-il paraître quelque peine; peut-être même affectera-t-il d'excuser ce qu'il entend et d'y donner un bon sens. Mais que la malignité est artificieuse ! il en dira trop peu pour une solide justification,

1. Ceci n'est-il pas encore à l'adresse des jansénistes?
2. *Exhortation sur les faux témoignages*, etc., 2e partie, t. IX, p. 19 sqq.

et assez pour animer l'entretien, et pour engager encore à de plus amples détails et à de nouvelles médisances. Voilà le fruit de cette prétendue modération. » On ne saurait mieux voir ni saisir plus finement. Qui de nous n'a entendu dans le monde ces molles défenses ou ces excuses perfides présentées par un avocat conciliant qui souhaite de perdre sa cause? Et cette vaine curiosité avide de confidences sur le compte d'autrui, et cette lâche condescendance qu'on se reproche alors même qu'on s'y laisse aller, qui de nous n'a quelquefois donné dans tous ces travers? C'est ainsi qu'on encourage la médisance, et qu'on s'en fait complice; c'est ainsi qu'elle devient « l'assaisonnement des conversations ». Bourdaloue sait à merveille l'attrait singulier qu'elle offre à l'esprit des hommes, le piquant intérêt qu'elle donne aux entretiens, l'animation qu'elle fait naître, les succès faciles qu'elle procure.

« Tout languit sans elle et rien ne pique. Les discours les plus raisonnables ennuient, et les sujets les plus solides causent bientôt du dégoût. Que faut-il donc pour réveiller les esprits et pour y répandre une gaieté qui leur rende le commerce de la vie agréable ? Il faut que dans les assemblées le prochain soit joué et donné en spectacle par des louanges médisantes; il faut que, par des narrations entrelacées des traits les plus vifs et les plus pénétrants, tout ce qui se passe de plus secret dans une ville, dans un quartier, soit représenté au naturel et avec toute sa difformité; il faut que toutes les nouvelles du jour viennent en leur rang et soient étalées successivement et par ordre. C'est alors que chacun sort de l'assoupissement où il était, que les cœurs s'épanouissent, que l'attention redouble, et que les plus distraits ne perdent pas une circonstance de tout ce qui se raconte. Les yeux se fixent sur celui qui parle, et quoiqu'on ne lui marque pas expressément le plaisir qu'on a de l'entendre, il le voit assez par la joie qui paraît sur les visages, par les ris et les éclats qu'excitent ses bons mots, par les signes, les gestes, les coups de tête. Tout l'anime ;... on ne se retire point qu'il n'ait cessé, et l'on revient enfin d'autant plus content de soi que, sans blesser, à ce qu'on prétend, sa conscience, on a eu tout le divertissement de la

conversation la plus spirituelle et la plus réjouissante[1]. »

Ce goût des propos médisants, cette attention qu'on y prête, cette joie qui paraît sur les visages, ces ris et ces éclats qu'excitent les bons mots, n'est-ce pas tout cela que le grand génie de Molière a fixé dans cette admirable scène du *Misanthrope* où « chacun a son tour » dans les médisances dont Célimène égaie tout son salon? Et quand Bourdaloue détrompe ceux qui se croient innocents parce qu'ils se contentent d'écouter, n'est-ce point justement ce qu'Alceste reprochait à Clitandre?

CLITANDRE

Pourquoi s'en prendre à nous ? Si ce qu'on dit vous blesse,
Il faut que le reproche à madame s'adresse.

ALCESTE

Non, morbleu ! c'est à vous ; et vos ris complaisants
Tirent de son esprit tous ces traits médisants.
Son humeur satirique est sans cesse nourrie
Par le coupable encens de votre flatterie,
Et son cœur à railler trouverait moins d'appas,
S'il avait observé qu'on ne l'applaudît pas[2].

Puisque Bourdaloue sait si bien tout ce qui se passe dans le salon des Célimène, les Arsinoé ne peuvent lui être inconnues. Le passage qu'on va lire ne rappelle-t-il pas cet autre personnage du *Misanthrope*, cette charitable donneuse d'avis, avec sa méchanceté mielleuse et sa sollicitude hypocrite?

« Qu'est-ce que ces airs de franchise, de simplicité, de cordialité que nous affectons quelquefois en parlant au prochain, et lui disant certaines vérités très désagréables ? Est-ce un adoucissement que nous prétendons mettre aux avis que nous

1. *Exhortation sur les faux témoignages*, etc., 2e partie, t. IX, p. 20-21.
2. *Le Misanthrope*, acte II, sc. v.

lui donnons, pour en tempérer l'aigreur, et pour les lui faire mieux goûter ? Rien moins que cela ; mais tout au contraire, c'est souvent une voie plus subtile, plus adroite, que notre malignité nous inspire, pour mieux contenter, en l'outrageant et l'humiliant, la passion qui nous anime. On dit à une personne les choses les plus dures et les plus piquantes, de la manière, à ce qu'il semble, la plus douce et la plus naïve, et l'on prend plaisir à lui enfoncer le trait dans l'âme d'autant plus avant et plus sensiblement qu'on paraît le faire plus charitablement et plus amiablement [1] ».

ARSINOÉ

Madame, l'amitié doit surtout éclater
Aux choses qui le plus nous peuvent importer ;
Et comme il n'en est point de plus grande importance
Que celles de l'honneur et de la bienséance,
Je viens, par un avis qui touche votre honneur,
Témoigner l'amitié que pour vous a mon cœur.
. . . .
Madame, je vous crois l'âme trop raisonnable
Pour ne pas prendre bien cet avis profitable,
Et pour l'attribuer qu'aux mouvements secrets
D'un zèle qui m'attache à tous vos intérêts[2].

Qu'on ne s'offense point si nous rapprochons le grand poète comique d'un austère prédicateur qui ne l'a pas toujours ménagé [3]. Quelle meilleure garantie de la pénétration de Bourdaloue que de le voir se rencontrer avec le peintre le plus profond et le plus vrai qui ait jamais représenté l'homme au théâtre ! C'est un domaine commun à tous les grands esprits du dix-septième siècle que cette science de l'âme humaine où le moindre d'entre eux est encore un maître. Le prédicateur moraliste est à sa manière un « contemplateur » aussi bien que l'auteur du *Misanthrope*. Mais ces caractères que le génie créateur de

1. *Pensées diverses sur la Charité du prochain et les amitiés humaines*, t. XV, p. 46-47.
2. *Le Misanthrope*, acte III, sc. v.
3. Voyez plus bas, troisième partie, chapitre II.

Molière jette tout vivants sur la scène, l'analyse exacte et patiente de Bourdaloue les démêle, les décompose, distingue et note l'un après l'autre tous les traits qui les rendent reconnaissables, et remplace par la fidélité précise des détails l'expression d'ensemble et la vérité générale de la physionomie. Ce n'est point en effet le relief et la vie qu'il faut chercher dans la peinture de l'homme chez Bourdaloue, mais la multiplicité des observations justes, trésor précieux qu'enrichissent et que renouvellent chaque jour l'expérience et la sagacité.

La pénétration de Bourdaloue n'est pas non plus cette prompte intuition qui est le propre de Bossuet, et qui donne aux réflexions morales de cet incomparable orateur je ne sais quel éclat de vérité saisissante. Bossuet, d'un coup d'œil, entre jusqu'au fond de l'âme ; il perce tous les voiles ; il illumine d'une subite clarté « l'abîme infini », les « profondes retraites » du cœur de l'homme. C'est Hercule découvrant de sa main puissante la caverne de Cacus, où se précipitent des torrents de lumière :

trepidantque immisso lumine.....

On ne trouve pas chez Bourdaloue de ces soudaines ouvertures : il observe plus lentement et de moins haut, avec ordre et méthode ; il passe en revue ce nombre infini de caractères qui forment la société humaine ; il y démêle la trame compliquée des penchants et des intérêts, des passions et des vices ; il promène çà et là une lumière qui ne rayonne pas de toute part, mais qui éclaire vivement tous les points l'un après l'autre ; nul recoin, nul détour n'échappe à cette investigation minutieuse et infatigable. On peut lui appliquer le mot de madame de Sévigné sur Nicole : « Ce qui s'appelle chercher dans le fond du cœur avec une lanterne, c'est ce qu'il fait. »

II

Grâce à cette faculté d'observation analytique et successive, Bourdaloue excelle à décrire les maladies de l'âme, comme fait un médecin expérimenté celles du corps. Il en découvre les causes ; il en saisit d'abord au fond du cœur les germes imperceptibles et fait voir dans quelles conditions et sous quelles influences ce germe se développe et s'implante ; il en marque les symptômes avant-coureurs, les diverses périodes, les aggravations et les périls. Qu'on lise par exemple le premier point du sermon pour le premier dimanche de l'Avent, où il montre combien il est aisé de se faire une fausse conscience dans le monde, surtout dans la vie des grands, et plus encore à la cour [1]. On ne saurait ni déterminer et démontrer plus clairement les principes du mal, ni en suivre les progrès avec plus de précision dans le diagnostic. Ailleurs il explique comment le venin de l'impiété se glisse dans l'âme, gagne de proche en proche, et finalement l'envahit tout entière.

« Ne croyez pas que cet état d'irréligion où ils vivent se soit formé tout à coup, ni qu'ils aient d'abord effacé de leur esprit ces notions générales de l'existence et de la providence d'un Dieu : c'est ce qui ne peut être, et ce qui ne fut jamais. En effet leur libertinage, je dis libertinage de créance, commence d'abord par où ? que sais-je ! par quelques railleries qu'ils font de certaines dévotions populaires : cela leur semble léger, et peut-être est-il tel qu'il leur paraît. Mais laissez croître ce petit grain, bientôt ils ne craignent point de censurer les dévotions reçues et approuvées de toute l'Église : c'est quelque chose de plus. Ensuite ils étendent leurs censures jusqu'à nos plus saintes cérémonies : témérité encore plus grande. De là ils passent au mépris des sacrements : autre degré de présomption. Ce mépris est suivi d'une révolte secrète et intérieure contre nos mystères

1. T. I, p. 102 sqq.

mêmes : disposition prochaine à l'extinction de la foi. Enfin ils ne considèrent plus la religion que comme une police extérieure, nécessaire pour contenir les peuples : maxime pleine d'abomination. Cela, joint aux réflexions qu'ils font sur les événements du monde, les fait douter s'il y a une Providence : surcroît d'aveuglement, dont Dieu les punit. Ne sachant plus s'il y a une Providence, ils ne savent pas trop ni s'il y a un Dieu, ni s'ils ont une âme spirituelle capable de le posséder, parce que tout cela leur devient incertain : dernier comble de l'impiété... Votre prophète l'a dit, Seigneur, et il est vrai, que l'insolence de ceux qui se retirent de vous va toujours croissant : *Superbia eorum qui te oderunt ascendit semper* (Ps. 73) [1]. »

De combien d'âmes n'est-ce point là l'histoire ? et comme les sociétés passent souvent par les mêmes phases que les individus, n'est-ce pas l'histoire de l'incrédulité elle-même ? On a vu au dix-huitième siècle, et nous avons revu dans le nôtre cette progression fatale. Du temps de Bourdaloue, on n'attaquait que timidement et dans des pamphlets anonymes certaines pratiques du culte. Puis le dédain des dévotions en crédit conduisit au mépris de la piété même : on cessa de prier, et bientôt l'on cessa de croire. Mais le libertinage de créance restait le privilège du philosophe qui voulait bien considérer encore la religion comme une institution politique nécessaire à la multitude ignorante. Cette incrédulité prudente et aristocratique, se dépouillant de son ironique respect, enfanta le déisme avoué, qui nie la Providence et réduit en quelque sorte au minimum la religion et Dieu. Puis enfin, comme un Dieu si peu gênant se laisse vite oublier, on douta de son existence, et l'hypothèse de l'athéisme ne répugna pas plus à l'esprit que l'hypothèse contraire. Ajoutons qu'il restait encore des degrés à franchir : ce que Bourdaloue appelle « le comble de l'impiété » n'était point la limite extrême où nous dussions nous arrêter. A ce scepticisme total, mais discret et réservé, devait succéder la négation violente, et ce que

1. Carême. Mercredi de la 3e sem., *sur la Parfaite observation de la loi*, 1re partie, t. III, p. 143-144.

M. Villemain a si bien appelé « l'apostolat de l'athéisme[1] ». Bourdaloue ne nous conduit que jusqu'à d'Alembert en passant par Fontenelle et Voltaire; il ne descend pas jusqu'à Diderot et d'Holbach. Et ne pouvons-nons pas dire que d'Holbach lui-même est dépassé, nous qui assistons à ce spectacle monstrueux d'un athéisme qui s'érige en religion, qui s'organise en Église, qui a sa propagande, son culte et son fanatisme ? Bourdaloue ne voyait encore régner dans aucune âme ce prodigieux renversement, et il ne pouvait prévoir que le mouvement des idées aboutirait dans la suite à ces abîmes. Mais s'il ne fut pas prophète, il a du moins marqué avec une grande justesse les premières étapes de l'esprit sur le chemin de l'incrédulité : il a rempli la mesure de vérité et de pénétration que comportait son siècle.

Bourdaloue vient de nous montrer comment on devient libertin de créance : il va nous dire comment on devient libertin de mœurs.

« Il y a un apprentissage pour le vice aussi bien que pour la vertu. Quelque disposition que nous ayons au mal, il faut même livrer des combats, avant que d'être tout à fait méchant. C'est par la vanité que nous parvenons à l'iniquité : *A vanitate ad iniquitatem mens nostra ducitur* (Greg.)... Il vous plaît d'entretenir quelque commerce avec cette personne, de lui écrire, de la voir, de converser avec elle, et vous êtes sûr de vous-même comme si cela était innocent; voilà la vanité : mais ce reste de commerce rallumera bientôt le feu que la grâce de la pénitence avait éteint, et fera revivre toute la passion ; voilà l'iniquité : *A vanitate ad iniquitatem.* D'abord ce n'est qu'enjouement, que galanterie, que belle humeur, et c'est ce que saint Grégoire appelle vanité; mais de là s'ensuit ce que Guillaume de Paris appelle les troupes et les légions du démon de la chair : *Exercitus et acies carnis.* C'est-à-dire de là les premiers sentiments du péché, de là les consentements criminels aux désirs du péché, de là les actions honteuses qui mettent le comble au péché, de là les attachements opiniâtres à l'habitude du péché, de là les prétendues justifications dont on s'autorise dans l'état du péché, de là

1. *Tableau de la Littérature au* XVIII[e] *siècle*, t. II, p. 114.

la gloire impie et scandaleuse que l'on tire ou que l'on veut tirer du péché, de là l'insolence avec laquelle on soutient le péché[1]. »

Rendez à ce passage la force de l'action, la vivacité croissante du ton et du débit, et vous reconnaîtrez dans cette gradation d'abord paisible et lente, puis brève, pressée, rapide, l'image même de l'homme emporté par le vertige de la passion. Il commence par se jouer au bord du fleuve perfide ; puis le courant l'attire, le saisit, l'entraîne, et le précipite au fond de l'abîme.

Nous avons vu, en parlant de la *Doctrine*, avec quelle perspicacité Bourdaloue pénètre les calculs subtils, mais trop vraisemblables, qui expliquent les étranges complaisances que les sévérités excessives du jansénisme rencontrent dans le monde. Citons encore une page admirablement vraie où Bourdaloue décrit et suit pas à pas le travail intérieur d'une âme qui, parce qu'il y a quelques hypocrites dans le christianisme, et dominée par le secret désir que toute dévotion ne soit qu'hypocrisie, finit par le croire, et s'en autorise pour s'abandonner sans remords au libertinage.

« Comme l'impie est déterminé à être impie, et que la passion à laquelle il s'abandonne l'engage à vivre dans une déplorable corruption de mœurs, il voudrait qu'en cela même tout le reste des hommes lui ressemblât ; et quoiqu'il se reconnaisse pécheur et qu'il fasse profession de l'être, sa joie serait de se pouvoir flatter qu'il est aussi homme de bien que tous les autres, ou plutôt que tous les autres ne sont pas meilleurs que lui. Ce sentiment est bizarre et néanmoins très naturel. Quoi qu'il en soit de ce sentiment bizarre, il se forme une opinion et se convainc peu à peu que la chose est en effet de la manière qu'il se la figure, et qu'il souhaiterait qu'elle fût ; et parce que l'exemple des hypocrites et des faux dévots appuie son erreur et lui donne quelque couleur de vraisemblance, il s'arrête à cette vraisemblance, au préjudice de toutes les raisons contraires. Parce qu'il y a des dévots hypocrites, il conclut d'abord

1. *Sur la Parfaite observation de la loi*, t. III, p. 146, 147, 148.

que tous le peuvent être; et de là, passant plus loin, il s'assure que la plupart et même communément tous le sont. Il s'obstine dans ses désordres par cette vaine persuasion, que ceux qu'on croit dans le monde mener une vie plus régulière et avoir plus de probité, à bien considérer tout, ne valent pas mieux que lui; que la différence qu'il y a entre lui et eux, c'est que ceux-ci sont ordinairement plus dissimulés et plus adroits à se cacher, mais qu'ils ont du reste leurs engagements comme il a les siens; que pour certains vices grossiers que le respect humain leur fait éviter, ils en ont d'autres, plus spirituels à la vérité, mais qui ne sont pas moins condamnables devant Dieu; que, s'ils ne sont pas débauchés, ils sont orgueilleux, ils sont ambitieux, ils sont jaloux, ils sont intéressés. D'où vient que, malgré leur régularité et son libertinage, il a même l'assurance, je devrais dire l'extravagance, de se croire dans un sens moins coupable qu'eux, parce qu'il est au moins de bonne foi, et qu'il n'affecte point de paraître ce qu'il n'est pas. Voilà les préjugés d'un libertin qui vont effacer, autant qu'il est possible, de son esprit toute idée de la véritable piété, et lui faire juger que tout ce qui s'appelle ainsi n'est qu'une chimère, qu'un nom dont les hommes se font honneur, mais qui ne subsiste que dans leur imagination, qui, dans sa signification propre et rigoureuse, surpasserait la nature, quelque secours qu'elle reçût de la grâce, et qui, par conséquent, ne se trouve nulle part dans le monde. Voilà, dis-je, de quoi il se prévient, et sur quoi il ne veut rien entendre qui le puisse détromper [1]. »

La pratique des âmes a révélé au prédicateur un autre effet de l'hypocrisie, plus bizarre encore et plus détourné. Combien de chrétiens, timides et lâches, dissimulent les sentiments de piété qu'ils ont au fond de l'âme, de crainte d'être appelés hypocrites, et le deviennent en effet, par la peur de le paraître! Voyez avec quelle judicieuse finesse Bourdaloue les montre méritant le reproche pour l'avoir trop redouté.

« Ils voudraient s'attacher à Dieu et faire profession de le servir... Ils ont du penchant pour la piété; ils connaissent là-des-

1. Dominicales. 7e dimanche après la Pentecôte, *sur l'Hypocrisie*, 1re partie, t. VI, p. 211-213.

sus leurs obligations, et ils seraient très disposés à y satisfaire... Mais, dès qu'il faut faire le premier pas, une malheureuse réflexion survient, et c'est assez pour les retenir. Que pensera-t-on de moi, et à quels raisonnements vais-je m'exposer? Croira-t-on que c'est la piété qui me fait agir? On se figurera que j'ai mes vues et que je tends à mes fins; on empoisonnera mes plus saintes actions; on donnera à mes plus droites intentions un mauvais tour, et l'on en rira. N'est-ce pas ainsi qu'on demeure dans un état de vie d'où l'on souhaiterait de sortir, et que pour éviter une hypocrisie, du moins pour en éviter la réputation et le nom, on tombe, pour ainsi dire, dans une autre? Car si c'est une hypocrisie d'avoir les dehors de la piété sans en avoir le fond, n'en est-ce pas une d'avoir dans le cœur l'estime de la piété, le désir de la piété, les sentiments de la piété, et d'affecter des dehors tout opposés ; de condamner en apparence ce qu'intérieurement on approuve et d'approuver ce qu'intérieurement on condamne, de se déclarer pour le monde et d'en suivre les voies corrompues, lorsqu'on en connaît la corruption, qu'on en a même une secrète horreur, et qu'on gémit de s'y voir engagé;... en un mot, de se montrer tout autre qu'on n'est en effet [1]? »

Ainsi le moraliste, aidé du dialecticien, découvre à l'âme dupe d'elle-même les contradictions où elle s'égare et la contraint de se connaître.

III

C'est en effet le caractère des vrais moralistes, et le mérite dont ils se piquent, de voir en nous plus clair que nous. Tout leur effort se réduit à discerner les principes de nos actions, et à nous en découvrir des motifs que nous ignorons ou que nous n'avouons qu'à demi. Comme la physionomie, la démarche et le maintien révèlent au spectateur attentif les sentiments intérieurs et les secrètes dispositions de l'âme, ainsi nos actions, notre manière de les

1. Dominicales. 7e dimanche après la Pentecôte, *sur l'Hypocrisie*, 2e partie, t. VI, p. 220-221.

accomplir, le tour que nous leur donnons, trahissent en dépit de nous-mêmes nos désirs ou nos craintes, nos passions ou nos calculs; et de même que celui-là seul sait faire un portrait qui montre l'âme à travers le visage, de même aussi le moraliste, qui fait le portrait du cœur humain, saisit derrière nos actes les mobiles cachés qui nous dirigent.

Mais pour s'orienter dans l'infinie diversité d'actions particulières qui remplissent le spectacle compliqué de la vie humaine, il faut connaître la nature, la force relative, le jeu réciproque des principaux ressorts qui donnent l'impulsion à notre volonté. On sait par exemple comment La Rochefoucauld réduit tous ces ressorts à un seul : l'amour-propre. Le sens indéterminé de ce mot si complexe permet à La Rochefoucauld de donner une apparence spécieuse même aux sentences les plus injustes et aux paradoxes les plus audacieux. L'amour-propre, dans l'acception la plus générale, c'est-à-dire l'amour de soi, est un sentiment si naturel à tout homme et si légitime, qu'on peut toujours y rattacher presque toute notre conduite, et, dans une certaine mesure, les actions vertueuses elles-mêmes. Mais l'amour-propre, dans la pensée de La Rochefoucauld, ne signifie guère que l'une de ces deux choses : la vanité ou l'intérêt. La passion même n'y est pas comprise. Je sais que les passions sont souvent nommées dans les *Maximes ;* mais La Rochefoucauld leur laisse en somme peu de place dans la vie humaine, ou du moins les passions chez lui sont toujours si dissimulées et si politiques, que l'ardeur qui leur est propre s'éteint dans de froids calculs, et qu'à vrai dire elles cessent d'être des passions pour devenir des intérêts. D'autre part, l'amour du bien en soi, le sentiment du devoir, les dévouements sincères, le sacrifice généreux et gratuit, tout cela, La Rochefoucauld l'efface et le nie. Il est donc doublement exclusif. L'esprit subtil et systématique de ce moraliste d'intrigue n'a compris ni la rectitude des consciences vertueuses, ni les élans spontanés de la passion. Comblez ces deux grandes lacunes du système moral de La Rochefoucauld, ajoutez aux deux mobiles qu'il

veut partout découvrir ces deux autres qu'il annule, et vous avez les quatre principes essentiels qui dirigent notre conduite : vertu, vanité, intérêt, passion ; voilà de quoi motiver et classer toutes les actions humaines.

Bourdaloue a sur La Rochefoucauld cet avantage de connaître la force et l'empire de ces quatre principes. Il fait à chacun d'eux sa part ; il sait comment ils se combinent ou se contrarient dans les âmes ; il découvre enfin l'homme tout entier, et n'a besoin, pour l'expliquer, ni de raffinements ni de paradoxes.

Tenir pour des chimères les motifs généreux et purs, cet excès n'est point à craindre d'un prédicateur animé du véritable esprit chrétien, et qui voit dans l'homme une créature déchue, mais non irrémédiablement pervertie, ni radicalement impuissante. La Rochefoucauld, en homme prudent et avisé, prétend couvrir les *Maximes* de l'autorité « de plusieurs Pères de l'Église » ; s'il faut l'en croire, « il n'a considéré les hommes que dans cet état déplorable de la nature corrompue par le péché, et ainsi la manière dont il parle de ce nombre infini de défauts qui se rencontrent dans leurs vertus apparentes ne regarde point ceux que Dieu en préserve par une grâce particulière. » Cette précaution pieuse pouvait satisfaire les jansénistes : madame de Sablé et ses amis ne demandaient pas davantage. Aux yeux d'un prédicateur orthodoxe, aux yeux de Bourdaloue notamment, nous le savons, les élus et les saints ne sont pas tels seulement en vertu « d'une grâce particulière », mais aussi par leurs efforts propres, par l'énergie de leur bonne volonté et de leur zèle, par l'usage excellent qu'ils ont fait de leur liberté. Dans ses quatre sermons pour la fête de tous les Saints, dans ses quinze Panégyriques, partout Bourdaloue exalte les saints non seulement pour avoir reçu des grâces extraordinaires, mais pour les avoir méritées ; il représente la gloire où ils sont parvenus non comme un privilège, mais comme une récompense ; il fait à ceux qui l'entendent l'honneur de leur demander les mêmes victoires, et de leur promettre, s'ils le veulent, les mêmes couronnes. Ainsi ces hommes

incomparables, si supérieurs à notre faiblesse, la relèvent en même temps et la fortifient : car la croyance aux saints n'est pas seulement une humble reconnaissance des mystérieux effets de la grâce divine ; elle est en même temps le plus éclatant hommage qu'on puisse rendre au mérite et à l'efficacité des vertus humaines.

Mais si les hommes n'agissaient que par vertu, prédicateurs et moralistes n'auraient plus rien à faire ici-bas, de même qu'on ne connaîtrait pas les médecins, si tout le monde se portait bien. Et voilà peut-être pourquoi tant de gens n'aiment ni les uns ni les autres : les prédicateurs et les moralistes nous rappellent que nous sommes enclins au vice ; les médecins, que nous sommes sujets à la maladie. Toujours sincères et droites, les âmes se découvriraient d'elles-mêmes et préviendraient toutes les exhortations : il n'y aurait plus ni mérite à les peindre, ni besoin de les gourmander. Malheureusement, ce temps où les prédicateurs et les moralistes disparaîtront faute d'emploi n'est pas encore venu. Il faut le reconnaître, la vanité, l'intérêt, la passion règnent dans le monde avec prépondérance, sinon sans partage.

L'esprit de vanité ou d'orgueil est, de tous les ressorts qui nous font agir, le plus subtil, le plus insaisissable, jusqu'à se dissimuler sous les apparences de son contraire. Aussi Bourdaloue s'applique-t-il à le découvrir sous les faux dehors qui le cachent. Il distingue, comme La Bruyère, entre l'humilité chrétienne et la modestie, « vertu chimérique, qui, sous les apparences de l'humilité, cache peut-être tous les désordres de la plus subtile vanité [1] » ; entre l'humilité véritable, sincère, et cette humilité menteuse dont l'orgueil s'accommode et sait même tirer profit.

« Il est vrai, vous ne parlez de vous que dans les termes les plus modestes et les plus humbles. Vous rejetez tous les éloges qu'on vous donne ; vous rabaissez toutes les bonnes qualités qu'on vous attribue ; vous paraissez confus de tous les honneurs

1. *Instruction pour l'Octave de l'Assomption*, t. IX, p. 211.

qu'on vous rend; enfin vous ne témoignez pour vous-même que du mépris. Tout cela est édifiant. Mais du reste, ce même mépris de votre personne, que quelque autre vienne à vous le marquer, ou par une parole, ou par un geste, ou par une œillade, vous voilà tout à coup déconcerté : votre cœur se soulève, le feu vous monte au visage, vous vous mettez en défense, et vous répondez avec aigreur. Que d'humilité et d'orgueil tout ensemble! Mais tout opposés que semblent être l'un et l'autre, il n'est pas malaisé de les concilier. C'est qu'à parler modestement et à témoigner du mépris pour soi-même, il n'y a qu'une humiliation apparente, et qu'il y a même une sorte de gloire; mais à se voir méprisé de la part d'autrui, c'est là que l'humiliation est véritable, et par là même qu'elle devient insupportable [1]. »

Veut-on voir la piquante mise en scène de ces réflexions de Bourdaloue ? Qu'on lise l'anecdote suivante : « Gomberville était devenu tout à fait janséniste et ami de Port-Royal... Il pleurait le mal qu'il s'imaginait avoir fait par son roman de *Polexandre*... Par une contradiction assez naturelle, en même temps qu'il s'exagérait et se plaisait à exagérer aux autres le mal qu'avait causé cet innocent *Polexandre*, il n'aimait pas trop que les autres le félicitassent trop nettement de son repentir. Un jour le médecin Dodart y fut pris; il lui disait, ou à peu près : Je suis bien aise de voir qu'enfin vous regrettez le mal produit par ces détestables romans... — Pas si détestables ! répondit le bonhomme en se redressant. Quoi qu'il en soit des termes mêmes, Dodart rapporte qu'il fut relevé très rudement, et qu'il en resta tout scandalisé. Il y a de ces reproches qu'on ne prend bien que de soi seul, parce que seul on sait y mettre l'accent [2]. » Cette dernière phrase résume avec une finesse exquise le passage de Bourdaloue et méritait d'en être rapprochée. Au surplus, l'illustre jésuite ne nous saurait pas mauvais gré d'aller chercher à Port-Royal un exemple de cette humilité à demi humble, qui se mesure

1. *Pensées diverses sur l'Humilité et l'Orgueil*, t. XIV, p. 444.
2. Sainte-Beuve. *Port-Royal*, tome II, p. 257-258.

à elle-même les mortifications, mais refuse de les subir. « Je veux bien prendre ma part des sermons que j'entends, disait de même Louis XIV ; mais je n'aime pas qu'on me la fasse. »

Ainsi pensent les rois et les romanciers, et tant d'autres chrétiens, même exacts et sévères, dont Bourdaloue se plaît à pénétrer le secret orgueil. Car il a trop de lumières pour croire que la piété soit un préservatif infaillible contre la vanité. Il sait au contraire que « l'écueil de la vaine gloire » est, dans la dévotion, « l'écueil le plus subtil et le plus dangereux. » C'est « un piège si délicat, si imperceptible, et d'ailleurs si engageant et si touchant, qu'il est d'une extrême difficulté de l'éviter ».

« Il est si doux de recevoir sans cesse des éloges et d'être honoré, respecté de tout le monde ; si doux de s'entendre nommer un modèle de piété, de charité, de zèle, le refuge des pauvres, la consolation des affligés, la ressource de l'innocence, l'appui de la justice, le mobile et l'âme de toutes les œuvres saintes ;..... tous ces noms, dis-je, sont si flatteurs, que les plus spirituels s'y laissent prendre, et qu'ils y trouvent un goût dont peut-être ils ne veulent pas s'apercevoir, mais qui ne se fait que trop sentir [1]. »

De là tant de « dévotions fastueuses, qu'il est plus aisé de remarquer que de corriger ».

« Car on aime l'éclat jusque dans la retraite, jusque dans la pénitence, jusque dans les plus saints exercices, et dans les œuvres même les plus humiliantes..... On veut pratiquer le christianisme dans la sévérité, mais on en veut avoir l'honneur. On se retire du monde, mais on est bien aise que le monde le sache ; et s'il ne le devait pas savoir, je doute qu'on eût le courage et la force de s'en retirer. On renonce à certains divertissements que la religion condamne, mais on se soutient par la gloire d'y avoir renoncé... On se retranche, on s'abstient, on se mortifie en secret, mais on fait si bien, que ce secret cesse bien-

1. Pensées. *Caractère de l'Orgueil et ses effets*, t. XIV, p. 392.

tôt d'être secret, et l'on a cent biais pour le rendre public, en sauvant même les dehors et les apparences de la modestie [1]. »

Si la vanité a souvent tant de part dans la dévotion, si elle se mêle même à nos rapports avec Dieu, comment espérer qu'elle soit bannie de notre commerce avec nos semblables? Elle se glisse dans les amitiés les plus intimes ; elle s'interpose entre nos amis et nous pour arrêter leurs avertissements ou leurs conseils, pour intimider leur franchise.

« Un ami sincère et fidèle, à force d'être fidèle et sincère, nous devient odieux. Nous le voulons fidèle, mais fidèle avec discrétion, fidèle avec circonspection, fidèle avec précaution. Nous voulons qu'il soit sincère, mais sincère jusqu'à un certain point... Nous prétendons qu'une partie de sa fidélité doit consister à nous être quelquefois un peu moins fidèle. Nous prétendons que s'il s'agit de certaines vérités assommantes, pardonnez-moi cette expression, le devoir d'un ami, quoique sincère, est de nous les adoucir, de les envelopper, de nous y préparer, de bien prendre et son temps et le nôtre pour nous les faire entendre... Où est celui qui le voulût autrement et sincère et fidèle, qu'à ces conditions; c'est-à-dire où est l'homme assez sûr de lui-même ou assez solidement humble, qui, touché du désir de se connaître, s'accommodât d'un ami fidèle sans prudence, d'un ami dont l'ingénuité allât jusques à la simplicité, jusques à l'importunité? Un ami de ce caractère, pour peu que nous nous sentions faibles, et que la vérité nous blesse, nous est plus incommode qu'un ennemi. Car au moins sommes-nous en droit de ne pas croire un ennemi ; s'il nous condamne, nous pouvons penser que c'est prévention, aversion, jalousie; mais d'un ami dont on ne peut accuser ni soupçonner les intentions, certain trait de sincérité est comme un coup de foudre qui nous écrase [2]. »

La vanité altère jusqu'à la sincérité de nos rapports

1. Pensées. *Défauts à éviter dans la dévotion*, t. XIV, p. 278. — Second Avent. Sermon pour le 3e dimanche, *sur la Sévérité évangélique*, 2e partie, t. I, p. 322-323.

2. Carême. Sermon pour le lundi de la première semaine, *sur le Jugement dernier*, 1re partie, t. II, p. 182.

avec nous-mêmes; elle masque à nos yeux le fond de notre âme, et détourne nos regards du spectacle de notre for intérieur. Car d'où vient que « nous craignons mortellement » de nous connaître? C'est, répond Bourdaloue après saint Augustin,

« Parce que nous savons qu'en nous connaissant nous serions obligés de nous haïr, et que si nous venions à pénétrer le fond de notre misère, nous ne pourrions plus soutenir l'amour-propre qui nous possède et qui règne dans notre cœur. De là vient que, par un instinct secret de cet amour, nous nous éloignons de cette connaissance de nous-mêmes, et que dans la vie il n'est rien pour l'homme de plus fâcheux ni de plus importun que de rentrer dans soi-même, de faire réflexion sur soi-même, de s'étudier et de se juger soi-même, parce que tout cela ne peut aboutir qu'à l'humilier, et par conséquent qu'à troubler la possession où il est de se flatter et de se complaire en lui-même. Tout cela néanmoins est de l'ordre; et c'est une chose monstrueuse, dit saint Chrysostome, qu'une créature intelligente ne se connaisse jamais, et un dérèglement énorme que, ne se connaissant jamais, elle s'aime toujours injustement [1]. »

Prédicateur chrétien, Bourdaloue devait insister principalement sur ces « dérèglements énormes » de la vanité. Mais la vanité n'est pas seulement un vice préjudiciable au salut, elle est aussi un travers dont Bourdaloue ne s'interdit pas d'observer et de peindre les ridicules. Elle inspirera, par exemple, au même homme l'humeur la plus chagrine pour critiquer le présent et l'admiration la plus excessive pour exalter le passé.

« La ressource de l'orgueilleux, lorsque l'évidence des choses le convainc malgré lui de son incapacité et de son insuffisance, est de se persuader qu'elle lui est commune avec les autres. Ce qu'il n'est pas capable de bien faire, il ne peut croire qu'il y ait quelqu'un qui le fasse bien. Un mauvais orateur ne convient

1. Dominicales. Sermon pour le 24e dimanche après la Pentecôte, *sur le Jugement de Dieu*, 1re partie, t. VII, p. 336. — Cf. même pensée, t. XIV, p. 394.

qu'avec des peines extrêmes qu'il y en ait de bons. Il reconnaîtra aisément qu'il y en a eu autrefois, parce qu'il n'entre avec ceux d'autrefois en nulle concurrence. Il les exaltera même comme des modèles inimitables; il les regrettera, il demandera où ils sont, s'épanchera là-dessus dans les termes les plus pompeux et les plus magnifiques; mais pourquoi? Est-ce qu'il s'intéresse beaucoup à la gloire de ces morts? non, certes; mais, pour une maligne consolation de son orgueil, il voudrait, en relevant le mérite des morts, obscurcir le mérite des vivants et le rabaisser [1]. »

Voilà les petits calculs du vaniteux; voici ses « simplicités » :

« Tel aurait été un grand homme, si on ne l'avait jamais loué; mais la louange l'a perdu. Elle l'a rendu vain, et sa vanité l'a fait tomber dans des faiblesses pitoyables, et en mille simplicités qui inspirent pour lui du mépris... Car il n'y a point d'homme plus simple qu'un homme vain. On lui fera accroire toutes choses dès qu'elles seront à sa louange. Est-il chagrin et de mauvaise humeur; louez-le, et bientôt vous lui verrez reprendre toute sa gaieté. Les gens le remarquent, le font remarquer aux autres et s'en divertissent. C'est ainsi que, sans le vouloir ni l'apercevoir, il vérifie dans sa personne cette parole de l'Évangile, que celui qui s'élève sera abaissé et humilié. Comme donc l'ambition, selon le mot de saint Bernard, est la croix de l'ambitieux, je puis ajouter que souvent l'orgueil devient l'humiliation de l'orgueilleux [2]. »

On le voit, nul moraliste profane n'a mieux que Bourdaloue connu et démasqué la vanité. L'intérêt, avec sa merveilleuse puissance de colorer à nos yeux les hommes et les choses, n'est pas moins bien observé ni moins exactement décrit. S'agit-il des jugements que nous portons sur nos semblables : « l'intérêt, dit Bourdaloue, est comme un nuage entre eux et nous, que notre raison n'a pas la force de dissiper. »

1. *Pensées diverses sur l'Humilité et l'Orgueil*, t. XIV, p. 452.
2. Ibid., p. 453.

« Nous jugeons des hommes,... non point par ce qu'ils sont; non point par les qualités bonnes ou mauvaises qu'ils ont, mais par le bien ou le mal qui nous en revient... Qu'un homme soit dans nos intérêts, ou que nous ayons intérêt à le faire valoir, dès là nous nous persuadons qu'il vaut beaucoup. Sans autre titre que celui-là, il est, dans notre estime, propre à tout et capable de tout : au contraire, que l'intérêt nous aliène de lui, si nous nous en croyons, nous n'y voyons plus rien que de méprisable. Cette passion d'intérêt nous le présente tel que nous le voulons, nous le contrefait, nous le déguise, nous cache les perfections qu'il a et nous fait voir des défauts qu'il n'a pas, nous le figure sous autant de caractères différents qu'il y a de faces différentes dans l'intérêt qui nous fait agir. Comment surtout jugeons-nous d'un ennemi? Il s'est attiré notre disgrâce; c'est assez : avec cela, en vain il ferait des prodiges, ses prodiges mêmes ne serviraient qu'à nous le rendre et à nous le faire paraître plus odieux; en vain il posséderait toutes les vertus, ses vertus les plus éclatantes prennent dans notre imagination la teinture et la couleur des vices. S'il est dévot, nous l'accusons d'hypocrisie; s'il ne l'est pas, nous le soupçonnons d'impiété; s'il est humble, nous regardons son humilité comme une faiblesse; s'il est généreux, nous appelons son courage orgueil et fierté; s'il est discret et réservé, c'est, dans notre opinion, un homme artificieux et fourbe; s'il est ouvert et sincère, nous le traitons d'imprudent et d'évaporé [1]. Les autres ont beau le combler d'éloges, cet intérêt qui nous préoccupe nous fait croire que ces éloges sont autant de flatteries et de mensonges [2]. »

Tout-puissant pour inspirer nos jugements, l'intérêt n'est pas moins habile à obscurcir et à ébranler notre foi. Combien d'incrédules en qui le doute et la négation n'ont eu d'autre principe que l'intérêt secret du pécheur!

« Car, quelque obstiné que soit un libertin du siècle, il ne désavouera pas, s'il veut répondre sans déguisement, qu'il n'a

1. C'est la contre-partie de la tirade d'Éliante, imitée de Lucrèce :

Ils comptent les défauts pour des perfections, etc...

(*Le Misanthrope* acte II, sc. v.)

2. Carême. Sermon pour le vendredi de la 5e semaine, *sur le Jugement téméraire*, 3e partie, t. IV, p. 145-146. Ce passage se trouve presque littéralement reproduit dans l'*Homélie sur l'évangile de l'Aveugle-né*, 1re partie, t. III, p. 302.

commencé à douter de l'autre vie que quand il a été de son intérêt que tout se terminât à celle-ci; que l'enfer ne lui a paru une erreur populaire que quand il a été de son intérêt qu'il n'y eût plus d'enfer; qu'il n'a traité le péché de bagatelle et de galanterie que quand il a été de son intérêt que le péché ne fût plus péché; et que s'il en est venu, comme l'athée, jusqu'à conclure dans son cœur qu'il n'y a point de Dieu, ce n'est que quand il a été de son intérêt que l'être de Dieu fût anéanti [1]. »

Même sur les devoirs de conscience les plus importants et les mieux établis, comme l'intérêt, selon la belle expression de Bourdaloue, « fascine les yeux de l'âme ! » Aussitôt qu'il paraît, comme notre rectitude est prompte à fléchir, comme nos principes deviennent tout à coup faciles et conciliants, comme il nous coûte peu de les abandonner et de les trahir! Nous avons déjà, on s'en souvient [2], cité une page spirituelle où Bourdaloue met malicieusement à cette redoutable épreuve la conscience des plus honnêtes gens. Ce doute soudain que la révélation de l'intérêt caché fait naître en cet homme tout à l'heure si sûr dans ses principes, si convaincant dans ses démonstrations, si étroit dans sa morale; ces maximes « qu'il croyait indubitables » et qui « ne lui semblent plus si certaines »; ces objections « insoutenables » qui ne sont plus « si frivoles »; enfin, ces raisonnements, ces subtilités dont il cherche à couvrir sa palinodie, jusqu'à « autoriser ce qu'il condamnait d'une première vue lorsqu'il n'y voyait pas son intérêt engagé »: tout cela ne fournirait-il pas à un poète comique le thème d'une scène aussi piquante que vraie ?

Mais le spectacle des choses humaines n'est pas toujours une comédie. Les troubles de la passion, ses violences, ses déchirements, tout ce côté tragique et parfois terrible de la vie n'échappe pas à Bourdaloue. Qu'on en juge par cette éloquente peinture d'un homme dont la passion de l'amour a fait sa victime.

1. *Homélie sur l'évangile de l'Aveugle-né*, 1re partie, t. III, p. 309.
2. Voy. première partie, chap. II, p. 120-121.

« Soit qu'on la considère dans sa naissance, soit qu'on la suive dans ses progrès, soit qu'on en juge par l'issue, n'est-elle pas, de tous les maux sans exception, le plus inquiet ? Dans sa naissance : car quel tourment, par exemple, est comparable à celui d'un esprit blessé qui aime, et qui s'aperçoit qu'il n'est pas aimé ; qui veut plaire, et qui pour cela même déplaît; qui conçoit des désirs ardents, et qui ne trouve que des froideurs; qui s'épuise en services et en soins, et qui n'est payé que de rebuts ? Cette passion ridicule et bizarre, mais opiniâtre, quelque force qu'il ait d'ailleurs, n'est-ce pas ce qui le dessèche, ce qui le mine, ce qui le fait misérablement et inutilement languir? et de quelque bon sens que Dieu l'ait pourvu, n'est-ce pas ce qui l'infatue, ce qui pousse sa raison à bout, ce qui le met dans l'impuissance de s'en aider ? En sorte que, tout persuadé et tout convaincu qu'il est de sa folie, il ne peut la vaincre ni s'en défaire : d'autant plus malheureusement ensorcelé, pour ainsi dire, qu'il ne l'est qu'à ses dépens, tandis que les autres, peu touchés de ce qu'il endure, ou en raillent, ou en ont pitié.

« Voilà, si l'on ne répond pas à sa passion, quelle est sa déplorable destinée. Mais quand on y répondrait, quelles inquiétudes et quelles craintes qu'on n'y réponde pas également, qu'on n'y réponde pas sincèrement, qu'on n'y réponde pas constamment!... En aimant, est-on jamais content de la personne qu'on aime ?... Car dans ce commerce d'amitiés mondaines et par conséquent impures, combien de fausses apparences! combien de dissimulations! combien de tromperies!... Et pour peu que l'autre soit éclairé, combien de soupçons justes et légitimes, mais affligeants et désolants, doivent lui déchirer l'âme et le consumer!... Que la passion, comme il arrive presque immanquablement, se tourne en jalousie; quel enfer! Dieu peut-il mieux se venger d'un impudique qu'en le laissant venir là ? Du moment que la jalousie s'est emparée de son cœur, lui faut-il un autre bourreau que lui-même pour le mettre à la torture et à la gêne ? Que de veilles qui le fatiguent, qui l'accablent! que de tristes et d'affreuses nuits, toujours occupé qu'il est à combattre des fantômes, et à se remplir de fiel et de venin contre des rivaux peut-être imaginaires ! Mais si sa curiosité lui découvre en effet ce qu'il craignait de voir, quoiqu'il le cherchât avec tant d'empressement et de vigilance, quels dépits et quelles fureurs! et quelle image plus naturelle pourrais-je vous en donner que les pleurs des damnés et leurs grincements de dents ? *Fletus et stridor dentium*. (Matth. 22.)

« Enfin, quelle issue et quel dénouement ordinaire ont ces criminelles intrigues ? La seule vue de l'avenir n'est-elle pas une peine continuelle et toujours présente, quand on se dit à soi-même, et qu'on se le dit avec assurance : Cette passion finira ; et le succès le moins fâcheux que j'en puisse attendre, c'est qu'elle finira par quelque chose de désagréable ; c'est-à-dire qu'elle s'usera et se changera en dégoût : mais ce que j'en dois plus craindre, c'est qu'elle finisse peut être par quelque chose de douloureux, par une infidélité qui me désespérera, par une ingratitude qui me consternera, par un mépris qui m'outragera, par une ignominie qui me comblera de confusion, qui me mettra hors d'état de paraître dans le monde dont je serai la fable, qui m'en bannira pour jamais ; c'est qu'elle finira sans moi et malgré moi, avant que de finir en moi, et qu'elle ne subsistera dans moi que pour me rendre la vie insupportable, et pour me faire goûter par avance toutes les horreurs de la mort. Ah ! mon Dieu ! nous ne le comprenions pas, mais il est vrai que vous ne châtiez jamais plus rigoureusement le pécheur qu'en le livrant à ses appétits déréglés [1]. »

Nous n'avons voulu presque rien retrancher de cette page si expressive et si pleine. Les amertumes et le premier « ensorcellement » de l'amour naissant, les incertitudes et les tristesses de l'amour satisfait, les dépits et les fureurs de l'amour trompé, et enfin le dégoût ou la honte, dénouements monotones et châtiments inévitables de ces liaisons criminelles : quel tableau ! Toutes les vicissitudes de la passion, toutes les conditions où elle engage l'homme qu'elle opprime, Bourdaloue les parcourt et les énumère dans cette peinture précise et hardie sans être indiscrète ni trop complaisante. Nos romanciers et nos dramaturges ont souvent entrepris de raconter avec plus de longueur et moins de sévérité que Bourdaloue ce qu'ils appellent l'*histoire d'une passion :* cette histoire, Bourdaloue vient de nous la raconter en une page, et tout ce que la sainteté de la parole chrétienne permettait de dire, il l'a dit.

On ne doit point parler à toutes les passions le même

1. Carême. Serm. pour le 3e dimanche, *sur l'Impureté*, fin de la 1re partie, t. III, p. 92-94.

langage, ni les combattre par les mêmes armes. Celle que Bourdaloue vient de peindre s'empare de l'âme par la double séduction du cœur et des sens, par le penchant instinctif et violent de la nature. Aussi fallait-il montrer avec force dans quel « enfer » ces entraînements précipitent ceux qui s'y abandonnent. Mais que Bourdaloue s'attaque par exemple à l'envie, il s'y prendra tout autrement. Il sait que cette passion honteuse, et qui rougirait de s'avouer, ne règne point sur les âmes par ses naturels attraits, mais qu'elle s'y insinue sous le couvert d'intentions droites et de sentiments louables.

« Il ne suffit pas de détester cette passion; le point essentiel est de vous garantir de ses surprises et d'employer toutes les lumières de la grâce à en découvrir dans vous les mouvements secrets, parce que c'est la plus subtile de toutes les tentations. Une passion charnelle se fait aisément connaître, et, quelque dangereuse qu'elle soit pour nous corrompre, elle est incapable de nous tromper. Mais l'envie a mille déguisements, mille fausses couleurs sous lesquelles elle se présente à notre esprit, et à la faveur desquelles elle se glisse imperceptiblement dans notre cœur... La grande maxime est donc de vous défier sur cela des prétextes les plus apparents, et en particulier du prétexte de l'émulation; car s'il y a des émulations de vertu, il y en a de contention et de jalousie, et l'expérience nous apprend que, pour une émulation légitime, il y en a cent de criminelles. Surtout, mes frères, disait saint Augustin, n'exerçons jamais nos envies sous le prétexte de la piété, ou plutôt ne faisons jamais servir la piété à la plus basse de nos passions, qui est l'envie... Il ne faut qu'une passion d'envie pour anéantir dans nous tous les effets de la grâce. Avec cela nous avons beau faire les zélés, nous avons beau travailler pour Dieu, nous avons beau vouloir observer la loi; ce ver de l'envie infectera tout : pourquoi? parce que du bien même que nous ferons par ce principe naîtront les dissensions, les animosités, les querelles, les schismes, les hérésies; car ce sont là, mes chers auditeurs, les suites naturelles que l'envie traîne après soi; et mille épreuves n'ont-elles pas dû nous l'apprendre [1]? »

1. Mystères. 3e serm. *sur la Passion de Jésus-Christ*, 1re partie, t. X, p. 175.

Si nous ne devions nous borner à citer quelques exemples, et s'il ne fallait craindre de transformer ce chapitre en une sorte de traité contre les passions extrait des œuvres de Bourdaloue, nous montrerions encore comment le prédicateur parle différemment à l'ambition, à la cupidité, à l'avarice. On verrait que toujours il approprie avec un rare discernement aux diverses passions de l'âme son argumentation, son langage et le ton même de son discours.

IV

Bourdaloue mérite donc le titre de moraliste par sa connaissance des hommes, par sa clairvoyance à les pénétrer, par la vérité des peintures qu'il fait d'eux. Sans doute son caractère, son tempérament d'esprit, le genre où il a excellé ne comportent pas toutes les qualités des moralistes de profession. Ne lui demandez pas l'imagination de Montaigne et cet esprit curieux de tout, hors de conclure. Il n'a rien de comparable à la sublimité, à la vigueur passionnée d'un Pascal. La Rochefoucauld est plus profond et le paraît encore plus qu'il ne l'est, par cette concision de la sentence qui ramasse et grave tout un trésor d'observations et d'idées dans une formule immortelle. La Bruyère est supérieur par la variété et l'imprévu du style, par ce tour neuf et rare, parfois jusqu'à la recherche, dont il relève tout ce qu'il touche. On l'a comparé [1] à un lapidaire dont la main habile et patiente donnerait du prix même à des pierres communes, à force de les affiner, de les polir et d'en faire briller toutes les facettes. Bourdaloue s'exprime plus simplement et plus uniment. Ne lui refusons toutefois ni les mots profonds, ni les tours piquants et vifs. Lorsque, par exemple, combattant l'obstination et l'attachement aux idées particulières que nous portons trop

1. Prévost-Paradol, *les Moralistes français*.

souvent dans le commerce avec nos semblables, il nous parle de « ces guerres qui commencent par l'esprit et qui finissent par le cœur [1] », La Rochefoucauld aurait-il pu mieux dire ? et La Bruyère eût-il renié les lignes suivantes :

« On dit communément, et on a raison de dire : L'ami de tout le monde n'est ami de personne. Il y a en effet des gens de ce caractère : ils vous aperçoivent, ils viennent à vous avec un visage ouvert, vous tendent les bras, vous saluent, vous embrassent, vous font les plus belles offres de service. Mais enfin, après mille protestations d'amitié, ils vous quittent, et demandent au premier qu'ils rencontrent comment vous vous appelez, et qui vous êtes [2]. »

Les *Pensées* détachées, notes où Bourdaloue consignait brièvement les réflexions de religion et de morale qui se présentaient à son esprit, se rapprochent ainsi quelquefois du genre des *Maximes* ou des *Caractères*. Mais le propre du discours est de développer, et non de condenser, de fournir des preuves, et non de formuler des oracles. Il ne s'agit pas de laisser à l'esprit le plaisir d'approfondir, de deviner ou de comprendre à demi-mot : il faut expliquer, insister, répéter même quelquefois. L'orateur ne doit point mériter l'éloge que Sénèque adressait à Lucilius : *Plus significas quàm loqueris*. Aussi, dans les sermons, Bourdaloue étend la peinture morale, la détaille, multiplie les exemples, plus curieux d'être convaincant et complet que de se montrer ingénieux et concis. Il porte dans la chaire l'abondance un peu uniforme des traités didactiques de Nicole, avec bien plus de force et d'éloquence.

Ce qui rapproche encore Bourdaloue de Nicole, et ce qui fait à nos yeux son principal mérite, comme moraliste, c'est l'esprit de mesure et d'équité qu'il conserve jusque

1. Mystères. *Sur la Très Sainte Trinité*, 3e partie, t. X, p. 342.
2. *Pensées diverses sur la Charité et les Amitiés*, t. XV, p. 49. — On pourrait, ici encore, rapprocher Bourdaloue de Molière :

Je vous vois accabler un homme de caresses, etc...
(*Le Misanthrope*, act. I, sc. 1.)

dans ses peintures les plus sévères; c'est l'intérêt qu'il ressent toujours pour l'homme, le désir et l'espérance de lui être utile. Qu'un moraliste à la manière de La Rochefoucauld, qui semble n'écrire que pour se justifier à lui-même ses mépris, écrive cette inhumaine pensée : « Je suis peu sensible à la pitié, et je voudrais ne l'y être point du tout », le moraliste chrétien ne renonce jamais à cette pitié pour la créature rachetée par le sang d'un Dieu. Chez Bourdaloue, c'est une pitié non pas tendre et expansive, mais active et efficace, qui veut convertir les âmes, qui croit pouvoir leur apporter le salut, et qui relève l'homme à ses propres yeux en l'estimant capable de raison et de vertu. Aussi la peinture morale de l'homme chez Bourdaloue laisse une impression, non point flatteuse, mais saine et féconde, qui encourage et qui fortifie. Ce n'est ni cette désillusion amère qu'on reçoit de la lecture des *Maximes*, ni le dédain railleur et résigné de La Bruyère [1]. Ce n'est pas non plus assurément cet optimisme de Vauvenargues, trop oublieux de la chute, trop porté à l'extrême confiance et à l'illusion généreuse : Bourdaloue a su être sévère sans être chagrin. Où trouver une plus sûre garantie de vérité? Par là, comme par tout ce qu'on vient de lire sur la peinture du cœur humain chez Bourdaloue, on voit qu'il a été bien nommé « le plus judicieux de nos moralistes [2] ».

1. V. dans les *Caractères* le commencement du chapitre intitulé : *de l'Homme*.
2. Nisard, *Histoire de la Littérature française*, t. IV, p. 296.

LA PEINTURE MORALE

(SUITE)

CHAPITRE II

PEINTURE DES MOEURS DU TEMPS

SOMMAIRE.

I. Liberté de la prédication chrétienne au XVIIe siècle. — Liberté de Bourdaloue dans les peintures qu'il fait des mœurs contemporaines. — But et caractère véritable de ces peintures. — Ce qu'il faut penser des *portraits* et des *allusions* dans les sermons de Bourdaloue. — Comment on peut dégager des sermons de Bourdaloue une peinture générale et fidèle des mœurs du temps. — Pourquoi Bourdaloue peint surtout les mœurs des grands et des nobles. — II. Jugements généraux sur la cour. — Principaux vices des nobles. — Ambition et intrigue. — Bassesse et servilité pour arriver à la faveur. — Esprit de hauteur et d'autorité jalouse. — Impopularité croissante des grands. — Corruption des juges. — Pernicieux effets de la vénalité des charges. — Malversations des financiers ; les *publicains* du christianisme. — Défaut de délicatesse et gains honteux même dans la noblesse. — III. État de gêne de la plupart des nobles, résultat d'un luxe sans mesure. — Jeu effréné. — Tricheries. — Créanciers non payés. — Oisiveté des nobles. — La vie de cour. — Le sermon *sur les Divertissements du monde.* — Bal. — Romans. — Promenades. — Toilette des femmes. — IV. Galanterie. — *Amitiés sensibles et prétendues innocentes.* — Liaisons coupables. — Mauvais exemples contagieux. — Immoralité croissante. — V. L'*affaire des Poisons* et le sermon *sur l'Impureté.* — Hardiesse sans exemple de Bourdaloue. — Empoisonnements. — Superstitions sacrilèges. — Vices monstrueux. — Livres obscènes. — Goût des sociétés suspectes ; le sermon *sur la Société des justes avec les pécheurs.* — Le théâtre. — Terrible conclusion du sermon *sur l'Impureté.* — Les excès de table, l'ivrognerie des femmes, et le sermon *sur la Tempérance chrétienne.* — VI. Pourquoi la religion était impuissante à contenir ces désordres. — Christianisme sincère, mais inconséquent. — Irrévérences et scandales dans les églises. — L'hypocrisie. — Bourdaloue et le *Tartuffe.* — VII. Le clergé. — Abus qui le corrompaient dans l'ancienne société. — Prêtres sans vocation. — Prêtres ambitieux. — La naissance, l'intrigue et la faveur font parvenir aux dignités ecclésiastiques. — Cupidité et simonies. — Mœurs déréglées ou toutes mondaines. — Les communautés religieuses : grande supériorité du clergé régulier. — VIII. Bourdaloue s'adressant à Louis XIV. — Conseils mêlés à l'éloge jusque dans les compliments officiels. — Indépendance apostolique et courageuse de Bourdaloue. Il combat

sans cesse les désordres de la vie du roi. — Encore le sermon *sur l'Impureté.* — Comment la conversion du roi ne répara pas le mal causé par ses désordres. — IX. Beaux côtés du XVIIe siècle reconnus par Bourdaloue. — Pureté de mœurs conservée dans « les médiocres états de vie ». — Beaux exemples à la cour et dans la noblesse. — Courage. — Sentiment de l'honneur. — Fidélité au roi. — Grandes vertus dans le clergé. — « Racines de foi » se conservant au milieu du dérèglement. — Repentirs et conversions. — La nature même de la prédication de Bourdaloue fait honneur à son siècle. — X. Résumé et conclusion de la troisième partie. — Comment les peintures morales des sermons de Bourdaloue répondaient à l'esprit de son temps. — L'étude de l'homme, caractère dominant de la littérature du XVIIe siècle, et pourquoi. — Caractères différents de notre époque. — Le *sermon* remplacé par la *conférence.* — Intérêt et utilité que peut encore nous offrir la lecture de Bourdaloue. — Conclusion de toute cette étude.

I

Pour s'expliquer l'importance et l'originalité de la peinture des mœurs contemporaines dans la prédication de Bourdaloue, il faut se rappeler quel rôle et quelle puissance avaient appartenu dans la société chrétienne, et surtout dans notre pays, à l'éloquence de la chaire. Au moyen âge, avant l'invention ou la diffusion de l'imprimerie, la prédication était à peu près l'unique organe de publicité. Elle ne partageait guère ce privilège qu'avec le théâtre, qui se développa longtemps à l'ombre du sanctuaire, et dont les représentations, toujours religieuses par le sujet, n'étaient, à le bien prendre, qu'une autre sorte de prédication sensible et populaire. Plus tard, quand on eut les livres, mais non pas encore les journaux, la prédication chrétienne garda son ancien caractère d'actualité militante. De cette « formidable tribune que l'Église de France, dit M. Villemain, avait pour ainsi dire substituée à la puissante tribune de l'antiquité », l'orateur pouvait aborder tous les sujets, s'occuper des affaires du temps, agiter toutes les questions, souvent même les soulever. C'est du haut de la chaire que les fanatiques de la Ligue exaltèrent la populace de Paris, et, à l'époque de la Fronde, les partis poliques allaient, une fois encore, saisir cet instrument redoutable de la prédication, si l'autorité ecclésiastique ne s'y

était opposée avec autant de fermeté que de sagesse [1]. Du moins ce fut de la chaire que partit le signal de toutes les luttes théologiques qui remplirent le dix-septième siècle. Quand parurent soit l'*Augustinus* de Jansénius, soit le Traité d'Arnauld sur *la Fréquente Communion*, soit le *Nouveau Testament de Mons*, soit les *Provinciales*, toujours le combat s'engagea par des prédications véhémentes, « coups de tocsin aussitôt compris et obéis [2]. » Quelques censures atteignaient bien les violences trop scandaleuses. Le P. Nouet, par exemple, qui, dans la chapelle de la maison professe de Saint-Louis, rue Saint-Antoine, avait consacré huit discours consécutifs à tonner contre le traité *de la Fréquente Communion*, récemment paru, et indirectement contre les seize évêques et les vingt docteurs de Sorbonne approbateurs de cet ouvrage, s'était vu contraint à une rétractation humiliante. Mais, en général, comment rendre un orateur responsable de tous les hasards de sa parole ? Comment faire le procès à des phrases fugitives, qui ne laissent d'elles-mêmes qu'un souvenir, peut-être infidèle ? Les discours ne sont point saisissables comme les écrits, et l'on ne pouvait brûler un sermon comme on brûlait un livre. La polémique en chaire conservait donc des franchises et des sûretés qu'elle n'avait point ailleurs.

Outre que le prédicateur abordait en toute hardiesse les questions contemporaines, il se mettait, bien plus qu'aujourd'hui, à l'aise avec ses auditeurs. On n'exigeait point qu'il gardât cette gravité un peu solennelle, ce rôle impersonnel et abstrait, dont la plupart de nos prédicateurs craindraient maintenant de se départir. Une sorte d'intimité plus étroite rapprochait l'orateur de son auditoire. Sans que personne songeât à s'en étonner, il adressait nominalement la parole à tel ou tel, interpellait celui-ci qui arrivait en retard, gourmandait cet autre qui faisait du bruit, enfin se permettait mille libertés dont on ne trou-

1. Voy. Gui Patin, lettre du 12 avril 1650.
2. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. II, p. 93, 178, 179, 349, 501 ; t. III, p. 135. — Voy. encore Crétineau-Joly, *Histoire des Jésuites*, t. IV, p. 26, etc...

verait plus de trace que dans les anecdotes traditionnelles des séminaires ou dans les habitudes attardées de quelques vieux curés de nos campagnes. De là cette familiarité des prédicateurs chrétiens au dix-septième siècle, familiarité si justement relevée dans Bossuet, mais qui n'est point particulière à lui seul, qu'on retrouve chez presque tous les orateurs sacrés de ce temps, chez le P. Lejeune, chez le P. de Lingendes, et, nous l'avons vu, chez Bourdaloue lui-même.

De récents et curieux travaux [1] nous ont appris à quels excès, aggravés par le mauvais goût, se porta souvent cette liberté de la parole chrétienne. Des personnalités grossières, de vulgaires injures n'étaient pas rares. Sur ce point comme sur tous les autres, la prédication avait fait, dans la première partie du dix-septième siècle, des progrès lents, mais continus et efficaces. Les prêtres animés de l'esprit de saint François de Sales, ou formés à la saine et grave école de l'Oratoire, beaucoup de jésuites même, rompant avec les traditions du P. Nouet ou du P. Maimbourg, enfin toute une lignée de prédicateurs sérieux et vraiment évangéliques, depuis le P. Bourgoing jusqu'à l'incomparable Bossuet, avaient tempéré, sans la détruire, la liberté de la chaire. Bourdaloue en hérita, se garda de la laisser perdre et, la tournant, comme il faisait de toutes les ressources que lui offrait l'éloquence sacrée, à la réformation des mœurs, il en usa sans témérité comme sans fausse prudence, pour peindre ses contemporains à leurs propres yeux. C'est dans cette peinture, objet de l'étude qui nous reste à faire, que nous admirerons surtout cette indépendance apostolique de Bourdaloue, courageuse, intrépide quand il s'agit de la vérité et du salut des âmes, hardie parfois « à faire trembler », mais toujours respectueuse des bienséances et discrète dans son audace.

Car il ne faut pas se méprendre sur le caractère et sur

1. Voy. notamment l'ouvrage de M. Jacquinet, *des Prédicateurs du* XVII[e] *siècle avant Bossuet*, et celui de M. Ch. Labitte, *les Prédicateurs de la Ligue*.

le but de ces peintures du temps. Il n'y faut pas voir des satires complaisantes, multipliées à dessein par l'orateur pour assurer à ses discours un retentissement de mauvais aloi, peut-être un succès de scandale. Nous connaissons trop ce que fut Bourdaloue pour concevoir un pareil soupçon. « Rien n'est plus pénétrant, quoique rien ne soit moins satirique, que le génie chrétien, » a dit un critique peu suspect de partialité pour la religion, l'historien de Port-Royal [1]. Bourdaloue est la preuve de cette vérité, plus encore, j'imagine, que ceux qui inspirèrent les *Provinciales*.

On a déjà observé que les peintures des mœurs contemporaines ne sont pas chez Bourdaloue de purs ornements, des morceaux introduits sans nécessité dans le tissu du discours, et qui s'en pourraient aisément détacher. Répétons qu'elles font partie intégrante de la démonstration, qu'elles ne sont autre chose que des applications nécessaires pour donner à la doctrine une évidence sensible et un caractère manifestement pratique. L'abbé d'Olivet l'a fort bien marqué dans ces lignes excellentes. « Pour aller droit à la réformation des mœurs, il commençait toujours par établir sur des principes bien liés et bien déduits une proposition morale; et après, de peur que l'auditeur ne se fît point l'application de ces principes, il la faisait lui-même par un détail merveilleux, où la vie des hommes était peinte au naturel. Or ce détail étant ce qu'il y avait de plus neuf, et ce qui par conséquent frappa d'abord le plus dans le P. Bourdaloue, ce fut aussi ce que les jeunes prédicateurs tâchèrent le plus d'imiter. On ne vit que portraits, que caractères dans leurs sermons. Ils ne songèrent pas que, dans le P. Bourdaloue, ces peintures de mœurs viennent toujours ou comme preuves, ou comme conséquences; que sans cela elles y seraient hors d'œuvre, et qu'un sermon, qui n'est qu'un tissu de caractères, ne prouve rien. De l'accessoire ils en firent le principal, et d'une très petite partie le tout [2]. » La peinture des mœurs

1. *Port-Royal*, t. II, p. 39.
2. *Histoire de l'Académie française*, publiée par Ch. Livet. Paris, Didier, 1858, t. II, p. 321.

est bien en effet « l'accessoire » chez Bourdaloue, mais un accessoire fort important. L'appeler « une très petite partie », ce n'est pas assez dire. Effaçons ce mot par lequel l'abbé d'Olivet abonde un peu trop dans son propre sens. Ce passage n'en détermine pas moins avec une judicieuse netteté la raison d'être de ces parties de détail, et le lien étroit qui les rattache à l'ensemble.

Ajoutons que dans l'intention de Bourdaloue ces peintures n'avaient le plus souvent aucun caractère personnel. On doit sur ce point n'admettre qu'avec des réserves l'opinion des contemporains, fort enclins à voir partout des allusions : c'est un penchant naturel à la curiosité humaine, si souvent aiguisée par la malignité. Certes Bourdaloue ne craignait pas de faire à certaines choses et à certaines gens des allusions très transparentes et très marquées. Pourquoi lui eût-il été défendu de dire son mot en chaire sur des sujets dont tout le monde s'entretenait librement? Il ne se croyait obligé d'ignorer ni tel grand scandale qui pouvait troubler les âmes, ni telle conversion sincère et éclatante qui les pouvait édifier. Mais chercher à l'ordinaire des allusions personnelles dans les peintures de Bourdaloue, généraliser et prendre au pied de la lettre l'hyperbole enjouée de madame de Sévigné « qu'il n'y manquait que le nom [1] », ce serait imputer à Bourdaloue un défaut de mesure et un oubli des convenances bien incompatible avec son caractère. Seulement, comme il descendait dans un détail très précis, qu'il appuyait fortement sur tous les traits, et donnait toujours à la peinture un air de vérité irrécusable, on cherchait d'instinct la ressemblance. Cette « application » si bien commencée par le prédicateur, mais qui, dans sa pensée, restait générale, l'auditeur la poussait plus loin et la rendait particulière. Souvent, s'il eût été sincère avec lui-même, il aurait bien reconnu quelques traits de sa propre image; mais comme d'ordinaire le tableau était peu flatteur, plutôt que d'en prendre sa part, il aimait mieux n'y voir que le portrait

1. Lettre du 25 décembre 1671.

de quelqu'un de ses voisins. Le mot même de *portraits* était consacré pour désigner les peintures que Bourdaloue plaçait dans ses sermons.

Nouveau prédicateur, aujourd'hui, je l'avoue,
Écolier, ou plutôt singe de Bourdaloue,
Je me plais à remplir mon sermon de *portraits* [1].

dit Boileau. Conservons ce mot, je le veux bien; mais à condition qu'on entende par portraits la représentation de types généraux, et non l'image spéciale de certains personnages déterminés. Bourdaloue voulait peindre des groupes, non des individus. Plût à Dieu qu'on n'eût pu mettre qu'un seul nom sous chacune de ces peintures tristement exactes!

Si les contemporains prêtaient beaucoup à Bourdaloue dans l'interprétation qu'ils faisaient de ses paroles, nous lui prêterions encore bien davantage en nous efforçant de découvrir et de déterminer toutes les allusions qui peuvent se rencontrer dans les discours que nous possédons. Cette recherche paraît d'abord piquante et curieuse; mais elle ne tient pas tout ce qu'elle semblait promettre. Souvent, là où nous soupçonnons quelque allusion, les données nous manquent pour la comprendre et même pour nous assurer qu'elle existe. Il faudrait savoir avec certitude la date du sermon pour reconnaître l'allusion et l'interpréter; mais, d'autre part, il faudrait avoir interprété l'allusion pour déterminer la date du sermon : dans plusieurs cas, il est impossible de sortir de ce cercle vicieux. Ce n'est pas que les allusions de Bourdaloue soient toujours pour nous lettre close. Beaucoup, peut-être le plus grand nombre, sont très claires, même à deux siècles de distance. Nous avons cité plusieurs de celles qui concernent les jansénistes : l'occasion viendra d'en mentionner d'autres qui ne sont pas moins certaines. Mais nous nous garderons du puéril plaisir de multiplier les hypothèses arbitraires. Nous risquerions non

1. Satire X.

seulement de perdre notre temps à un travail vain, mais encore de dénaturer l'esprit de la prédication de Bourdaloue en considérant l'allusion chez lui comme un artifice habituel pour piquer la curiosité.

Un sujet d'étude plus digne de lui, plus solide, et d'un intérêt plus sérieux, consiste à chercher dans les œuvres de notre prédicateur et à en dégager la peinture des mœurs de son temps, peinture générale et impersonnelle, mais tellement exacte, précise et détaillée, qu'à défaut de tout autre document, les sermons de Bourdaloue nous fourniraient tous les éléments nécessaires pour porter sur la société du dix-septième siècle un jugement équitable et complet. Supposez qu'au lieu d'être venus deux cents ans à peine après Bourdaloue, nous vivions à une époque où les hommes du dix-septième siècle seront devenus des anciens ; supposez que nous ayons perdu Saint-Simon, madame de Sévigné, La Bruyère, tous les Mémoires, tous les monuments qui éclairent d'une si vive lumière ce temps mémorable, et qu'on n'ait conservé que les œuvres de Bourdaloue : avec ce seul livre, nous aurions de quoi pénétrer plus profondément dans la connaissance du grand siècle, et apprécier plus justement sa valeur morale, que ne le font beaucoup de nos histoires officielles et convenues. Mais, fort heureusement, nous avons encore et Saint-Simon, et madame de Sévigné, et tous ces autres précieux témoins : nous les rapprocherons de Bourdaloue ; ils nous seront d'un grand secours pour l'interpréter et pour le contrôler. De la sorte, en même temps que nous verrons passer sous nos yeux, avec ses vrais caractères, toute cette société à laquelle s'adressait Bourdaloue, nous nous rendrons un compte plus exact de la valeur et de la portée qu'avait dans ses discours la peinture des mœurs contemporaines, et nous achèverons d'expliquer l'intérêt qu'offrait aux auditeurs cette forte et libre prédication.

Ce ne sont point les mœurs des bourgeois et des petites gens dont Bourdaloue nous offre le tableau. La première raison en est sans doute que la plupart de ses discours, au moins de ceux qui nous sont parvenus, furent prêchés à

la cour, ou devant ce que la ville contenait de plus riche et de plus brillant. Or nous savons qu'il était trop pratique pour ne pas parler à ses auditeurs surtout d'eux-mêmes. Mais une autre raison qui déterminait Bourdaloue à insister aussi fortement sur la conduite et sur les mœurs des puissants du monde, c'est qu'ils exerçaient sur la nation tout entière une influence alors surtout souveraine, celle de l'exemple. Dans un pays comme le nôtre, où l'esprit d'imitation règne partout, où la mode s'impose avec un empire tyrannique, et dans une société aussi rigoureusement hiérarchique que celle du dix-septième siècle, le peuple se réglait sur la bourgeoisie, la bourgeoisie sur la noblesse, la noblesse sur la cour, comme la cour elle-même sur le roi. Saint-Simon disait que la cour était « un abrégé de l'État [1] » : maxime étroite au point de vue politique, et féconde en déceptions cruelles, parce qu'elle ne tenait point compte de ce qui se passait dans la masse de la nation ; mais maxime trop vraie, si on l'applique à l'histoire des mœurs publiques, parce que c'était la cour qui donnait l'impulsion et qui fournissait les modèles. Aussi Bourdaloue rappelait-il sans cesse à ses auditeurs les conséquences de leurs actions et l'étendue de leur responsabilité. Dans son vigoureux sermon *sur le Scandale* prêché devant le roi, il les exhortait à répéter la prière qu'adressait à Dieu le roi David : *Ab occultis meis munda me, et ab alienis parce servo tuo.* (Psalm. 18.)

« Pardonnez-moi les péchés du prochain dont je me suis rendu responsable, les péchés du prochain à quoi j'ai malheureusement coopéré, les péchés du prochain dont ma scandaleuse conduite a été la source empoisonnée... Dois-je répondre d'un autre que de moi ? disait Caïn en parlant à Dieu.... M'avez-vous établi le tuteur et le gardien de mon frère ? *Num custos fratris mei sum ego ?* (Gen. 4.) Langage que tiennent encore tous les jours tant de mondains : Suis-je chargé du salut d'autrui ? en suis-je

1. Saint-Simon, éd. Chéruel, t. VIII, c. IX, p. 182. — Bourdaloue disait lui-même : La cour, « ce monde que je puis appeler l'abrégé du monde. » T. I, p. 210.

responsable? — Oui, reprend le Seigneur; vous m'en répondrez... Car c'est par vos sollicitations que votre frère s'est perdu... C'est vous qui, par l'attrait et le charme de votre vie dissolue, lui avez empoisonné le cœur... S'il s'est livré à toutes ses passions, c'est par la fausse gloire qu'il s'est faite de vous imiter... Si donc le scandale vient de la même source d'où l'édification et le bon exemple auraient dû venir, ou, pour m'expliquer plus clairement, si celui qui dans l'ordre de Dieu a une obligation spéciale d'élever les autres est le premier à les scandaliser, ah! chrétiens, c'est ce qui met le comble à la malédiction du Fils de Dieu, et c'est alors qu'il faut doublement s'écrier avec lui : *Væ autem homini illi!* Malheur à cet homme! Pourquoi? parce que c'est alors, dit saint Chrysostome, que le scandale est plus contagieux, et qu'il fait dans les âmes de plus promptes et de plus profondes impressions, parce que c'est alors qu'il est plus difficile de s'en préserver, parce que c'est alors que l'impiété en tire un plus grand avantage, et que la licence et le relâchement s'en font un titre plus spécieux, non seulement de possession, mais de prescription [1]. »

On ne s'étonnera pas que celui qui tenait un pareil langage ait consacré toute son énergie à faire régner parmi les puissants le christianisme et la vertu. Il sentait que gagner ces âmes, c'était en gagner des milliers d'autres, et que, pour avoir toute sa portée, l'enseignement chrétien devait viser en haut.

Ainsi la cour, la noblesse, la magistrature, le clergé, les riches et les grands, enfin tous ceux à qui appartenait l'ascendant de l'autorité et de l'exemple : tel est le sujet ordinaire de la peinture des mœurs dans Bourdaloue. Nous n'avons point à le regretter. Pour nous aussi, et par les mêmes raisons, l'intérêt du spectacle au dix-septième siècle se concentre dans les premiers rangs de la société. C'est là, dans cette élite prépondérante, que nous trouvons les germes, bons ou mauvais, qui se propageront ensuite et se développeront dans tout le reste de la nation. Un penseur de notre temps a pu dire que la dépravation des

1. Premier Avent. 2e dimanche, *sur le Scandale*, 1re partie, t. I, p. 82 et 74.

classes inférieures, mal nouveau du siècle où nous vivons, provenait, par une filiation directe, des désordres du grand roi « qui inaugura en 1661 l'ère actuelle de la corruption[1] », parce que ces désordres ayant corrompu au dix-sept ème siècle la noblesse, l'immoralité passa au dix-huitième de la noblesse à la bourgeoisie, et, dans le nôtre, de la bourgeoisie à la masse du peuple. On peut contester l'exactitude de ces classifications absolues ; on peut se demander même si la décadence a été aussi générale et aussi continue, ou si, en quelques points, le sentiment moral ne s'est pas plutôt relevé. Mais il est du moins incontestable que les mœurs de la cour et de la haute société sous Louis XIV expliquent et amènent le dix-huitième siècle. Apprenons donc de Bourdaloue quelles étaient au vrai ces mœurs qui exercèrent sur celles des générations postérieures, et, par suite, sur nos propres destinées, une influence si active et si puissante.

II

Commençons par avertir que le tableau sera sombre. Le prédicateur chrétien, c'est une remarque qu'il convient encore de faire à l'avance, est, par la nature même de sa mission, prodigue de censures et avare d'éloges : les éloges ne peuvent guère être dans sa bouche que des exceptions et des concessions. Mais on verra, nous l'espérons, que les reproches de Bourdaloue n'ont rien de vague, de déclamatoire, d'imaginaire ; qu'ils ne s'adressent pas à des désordres exceptionnels que le prédicateur généraliserait à plaisir, mais à des vices répandus et communs. S'il est vrai d'ailleurs qu'en ne recueillant dans les sermons que les censures, on concevrait du dix-septième siècle une impression trop défavorable; s'il est vrai que cette impression ait besoin d'un correctif, nous nous réservons de

1. Le Play, *l'Organisation du travail*, p. 172, note. — Voy. même ouvrage, chap. I, § 17, et les autres ouvrages de M. Le Play.

montrer à la fin que ce correctif, Bourdaloue lui-même nous le fournit. Ce ne sera pas la faute de Bourdaloue ni la nôtre, si l'histoire impartialement consultée fait écho à la prédication, si elle atteste que cette disproportion entre le mal et le bien, qu'on voudrait attribuer seulement aux exigences de la chaire sacrée, était par malheur au dix-septième siècle une vérité de plus.

D'abord, comment Bourdaloue juge-t-il la cour dans son ensemble ? Car il trouve souvent et n'évite jamais l'occasion de la caractériser en quelques mots, de l'embrasser pour ainsi dire tout entière dans un rapide coup d'œil. Cette cour, dont la magnificence et la splendeur théâtrales ont si souvent ébloui la postérité, c'est, aux yeux de Bourdaloue, « le centre de la corruption du monde [1] », « une école d'impiété [2] », « le siège de l'orgueil » et « l'écueil de la sainteté [3] ». — « Les plus fortes vertus sont sujettes à y faire naufrage [4]. » C'est là que règnent « l'intérêt, l'orgueil, les adversions, les animosités, les envies, tout ce qui peut envenimer un cœur et l'endurcir [5] ». Parlant de l'accueil que reçut à la cour de Louis XI le pieux ermite François de Paule : « Vous étiez alors, ô mon Dieu, connu dans le monde, s'écrie Bourdaloue, et les cours des princes n'étaient pas des lieux inacessibles à votre grâce ni à la piété chrétienne [6]. » Mais au temps de notre prédicateur, on déplairait à « toute » la cour, « en reprochant à ceux qui la composent leurs mœurs corrompues et leurs débordements [7]. » — « C'est à la cour... où s'aveuglent le plus aisément et se pervertissent les consciences même les plus éclairées et les plus droites... Des consciences qui pas-

1. Mystères. 2e sermon *pour la fête de tous les Saints*, 1re partie, t. XI, p. 304.
2. Ibid., 3e partie, t. XI, p. 319.
3. Panégyriques. Sermon *pour la fête de saint François de Paule*, 1re partie, t. XII, p. 231.
4. Ibid.
5. Second Avent. 3e dimanche, *sur la Sévérité évangélique*, exorde, t. I, p. 305.
6. Sermon *pour la fête de saint François de Paule*, 2e partie, t. XII, p. 243.
7. Homélie *sur l'évangile de l'Aveugle-né*, 2e partie, t. III, p. 318.

seraient partout ailleurs pour monstrueuses, se trouvant là autorisées par l'usage et la coutume, semblent y avoir acquis un droit de possession et de prescription. A force de vivre à la cour... à force d'en respirer l'air et d'en écouter le langage, on s'accoutume à l'iniquité.... et, par un progrès insensible, de chrétien qu'on était, on devient peu à peu tout mondain et presque païen [1]. » Enfin, « voici ce qu'on en pense et ce qu'on en dit tous les jours : que quand il s'agit de la conscience d'un homme de cour, on a toujours raison de s'en défier [2]... »

Le lecteur taxera peut-être déjà toutes ces paroles d'exagération chagrine : nous le renvoyons à Saint-Simon, à La Bruyère, à la correspondance de Madame, mère du Régent, enfin, sans parler de tant d'autres témoignages, aux lettres de madame de Sévigné elle-même, peu suspecte de malveillance ou de mauvaise humeur, qui parut quelquefois à la cour, en éprouva un instant les séductions, mais fut trop sage pour la rechercher, parce qu'elle savait assez ce qui se passait « dans ce bon pays-là [3] ».

N'en demeurons pas aux appréciations générales ; avec Bourdaloue, venons au détail.

« A la cour, bien loin de se faire un crime de l'ambition, on s'en fait une vertu ; ou si elle y passe pour un vice, du reste on la regarde comme le vice des grandes âmes, et l'on aime mieux les vices des grandes âmes que les vertus des simples et des petits [4]. »

Mais l'ambition qui régnait au temps de Bourdaloue, et dont il nous fait la peinture dans ses deux sermons sur ce sujet [5], n'était plus même, on en conviendra, « le vice

1. Premier Avent. 3e dimanche, *sur la Fausse conscience*, 1re partie, t. I, p. 113-114.
2. Ibid., p. 114.
3. Madame de Sévigné, *passim*. V. l'Introduction biographique de M. Mesnard, p. CLX, éd. Regnier.
4. Carême. Mercredi de la 2e semaine, *sur l'Ambition*, exorde, t. II, p. 361.
5. Carême. Mercredi de la 2e semaine. — Dominicales, 16e dim. après la Pentecôte.

des grandes âmes. » On se souciait peu de conquérir les charges et les honneurs par la supériorité du mérite ou par l'éclat des grandes actions : le ressort de l'ambition, c'était l'intrigue, ou, comme dit Saint-Simon, « l'adresse, les ruses et les souterrains [1]. »

» On obtient les honneurs du monde par brigue et par artifice, dit Bourdaloue,... on remue tous les ressorts de l'intrigue, de la cabale, de l'intercession, de la faveur ; le crédit et l'amitié s'en mêlent, et ils y ont la meilleure part ; on y emploie la ruse et la fraude, on y joint l'importunité, et, à l'exemple de la mère des deux disciples, on joue toutes sortes de personnages, de suppliant, de négociant, d'offrant, d'adorateur et de client : *Adorans et petens* (Matth. 20) ; on ne se cache pas même d'user de tels moyens, mais on s'en déclare, on s'explique ouvertement de ses prétentions, on se fait une politique d'en venir à bout, on se glorifie du succès, comme d'un trait d'habileté : le dirai-je ? on s'introduit aux honneurs par la porte de l'infamie, et, pour s'en ouvrir le chemin, on corrompt celui-ci par promesses, celle-là par présents, cet autre par menaces ; enfin, pour y réussir plus sûrement, on s'appuie du vice même et de l'iniquité, dont on recherche la protection : tout cela, dis-je, à force d'être commun, passe même pour innocent, pour légitime, pour honnête [2]... »

Encore si, dans tous ces manèges, on avait respecté les droits, les intérêts, la réputation d'autrui ! Mais comme le but que l'on poursuivait était d'ordinaire l'objet de compétitions nombreuses, il fallait compromettre celui-ci, perdre celui-là, s'aider de la calomnie et de la trahison : l'art de s'avancer n'était souvent que l'art de nuire. Laissons Bourdaloue nous décrire cet égoïsme de l'ambition que n'arrêtent ni les devoirs de la charité chrétienne, ni les liens de l'amitié, ni même ceux du sang.

« Quelle idée vous formez-vous d'un ambitieux préoccupé du

1. Saint-Simon, éd. Chéruel, t. IV, c. IV.
2. Carême. Mercredi de la 2e semaine, *sur l'Ambition*, 1re partie, t. II, p. 367, 368, 369.

désir de se faire grand? Si je vous disais que c'est un homme ennemi par profession de tous les autres hommes, j'entends de tous ceux avec qui il peut avoir quelque rapport d'intérêt; un homme à qui la prospérité d'autrui est un supplice; qui ne peut voir le mérite, en quelque sujet qu'il se rencontre, sans le haïr et sans le combattre; qui n'a ni foi ni sincérité; toujours prêt, dans la concurrence, à trahir l'un, à supplanter l'autre, à décrier celui-ci, à perdre celui-là pour peu qu'il espère d'en profiter; qui de sa grandeur prétendue et de sa fortune se fait une divinité à laquelle il n'y a ni amitié, ni reconnaissance, ni considération, ni devoir qu'il ne sacrifie, ne manquant pas de tours et de déguisements spécieux pour le faire même honnêtement selon le monde, en un mot qui n'aime personne, et que personne ne peut aimer: si je vous le figurais de la sorte, ne diriez-vous pas que c'est un monstre dans la société, dont je vous aurais fait la peinture? Et cependant, pour peu que vous fassiez de réflexion sur ce qui se passe tous les jours au milieu de vous, n'avouerez-vous pas que ce sont là les véritables traits de l'ambition, tandis qu'elle est encore aspirante et dans la poursuite d'une fin qu'elle se propose?... Oui, continue Bourdaloue avec insistance, pour soutenir cette passion ou plutôt pour la satisfaire, nous y joignons la malignité, l'iniquité, l'infidélité;... de nos proches même et de nos amis, nous nous faisons des rivaux et ensuite des ennemis secrets; par des perfidies cachées, nous traversons leurs desseins pour faire réussir les nôtres; nous usurpons, par des violences autorisées du seul crédit, ce qui leur serait dû légitimement; nous envisageons la disgrâce et la ruine d'autrui comme un avantage pour nous, et par de mauvais offices, nous y travaillons en effet; pour cela, nous remuons tous les ressorts d'une malheureuse politique, dissimulant ce qui est, supposant ce qui n'est pas, exagérant le mal, diminuant le bien, et, au défaut de tout le reste, ayant recours au mensonge et à la calomnie pour anéantir, s'il est possible, ceux qui, même sans le vouloir, sont des obstacles à notre ambition... En même temps que nous en usons ainsi à l'égard des autres, pour empêcher qu'ils ne s'élèvent au-dessus de nous, il nous paraît insupportable que les autres aient seulement la moindre pensée de s'opposer aux vues que nous avons de prendre l'ascendant sur eux; pour peu qu'ils le fassent, nous concevons contre eux des ressentiments mortels et des haines irréconciliables : car tout cela arrive, chrétiens, et il me faudrait des discours entiers pour vous représenter tout ce que fait l'ambition et tous les stratagèmes

dont elle se sert au préjudice de la charité et de l'union faternelle pour parvenir à ses fins [1]. »

Il n'y a pas un seul de ces traits dont l'histoire du temps ne vérifie la fidélité. Si l'on voulait recueillir tous les exemples qui se trouvent dans le seul Saint-Simon, peu s'en faudrait qu'on ne le citât tout entier. Ce ne sont que haines, que rivalités, que cabales, que pièges. Un nouveau poste est-il créé, tous les moyens sont bons pour en écarter un concurrent. Quand on forma, par exemple, la maison de la nouvelle duchesse de Bourgogne en 1696, « toutes les dames d'une certaine portée d'état ou de faveur s'empressèrent et briguèrent, et beaucoup aux dépens les unes des autres ; les lettres anonymes mouchèrent [2], les délations, les faux rapports [3]. » Des hommes même justement illustres, de grands ministres que l'on voudrait croire au-dessus de ces sentiments misérables, se jalousent comme des ambitieux vulgaires, et se font « une application continuelle de perdre [4] » ceux qui leur déplaisent. On sait l'acharnement de Colbert contre Fouquet. Il ne haïssait pas moins Louvois, qui le lui rendait bien. Tous deux pourtant s'unissent pour faire tomber Pomponne du ministère des affaires étrangères ; puis, par un coup de maître, Colbert fait donner à son frère Croissy la place de Pomponne, et Louvois est joué [5]. Les intérêts les plus pressants de l'État sont peu de chose quand il s'agit de satisfaire ses vengeances ou ses ressentiments personnels. Le propre fils et le successeur de Louvois, Barbezieux, pour compromettre le duc de Noailles, qui poussait vivement ses succès en Catalogne et allait prendre Barcelone, se saisit de Genlis que le duc envoyait à Louis XIV, le cajole, le déter-

1. Dominicales. 16e dim. après la Pentecôte, *sur l'Ambition*, 3e partie, t. VII, p. 113-115.
2. C'est-à-dire voler et bourdonner comme une mouche (note de l'édition Chéruel).
3. Saint-Simon, t. I, c. XXII, p. 350.
4. Id., t. II, c. XVIII.
5. Id., t. II, c. XIX.

mine à dire au roi tout le contraire de ce qu'il devait lui rapporter, et parvient de la sorte à irriter Louis XIV contre le duc de Noailles. Le ministre de la guerre arrête ainsi les progrès de l'armée royale ; il empêche la prise de Barcelone, si avantageuse à la France : qu'importe, si M. de Noailles est perdu[1] ? Mais peut-être celui qui nous rapporte ces choses, Saint-Simon, homme d'honneur et de probité, fermera-t-il son cœur de chrétien à ces haines implacables. Il ne nous laisse pas cette illusion. Quand, à la veille de la mort de Louis XIV, il choisit avec le futur régent les nouveaux ministres : « Pour Desmarets, dit-il, j'avais juré sa perte, et j'y travaillais il y avait longtemps. C'était le prix de son ingratitude et de sa brutalité à mon égard[2]. » Et comme Pontchartrain lui était encore plus odieux : « Il y avait longtemps, ajoute-t-il au sujet de ce dernier, que j'employais tout ce qui était en moi pour lui tenir la parole que je lui avais donnée de le perdre[3]. » Convenons pourtant que ces derniers mots sont à la décharge de Saint-Simon. Lui du moins ne cachait pas aux gens le mal qu'il leur voulait faire : Pontchartrain était prévenu. Beaucoup n'y mettaient pas tant de franchise, et Madame, mère du Régent, pleine du dégoût qu'inspiraient à sa rude sincérité tant de machinations perfides dont elle était témoin et souvent victime, écrivait : « Depuis que je suis ici, je suis accoutumée à voir de si vilaines choses, que si jamais je me trouvais en un lieu où la fausseté ne régnât pas, où le mensonge ne fût pas favorisé et approuvé comme dans cette cour, je croirais avoir trouvé un paradis[4]. » Joignons à ce témoignage celui de madame de Maintenon, qui n'est pas moins fort : « Comptez, monseigneur, écrivait-elle à l'archevêque de Paris, que presque tous les hommes noient leurs parents et leurs amis pour dire un mot de plus au roi et pour lui montrer qu'ils lui sacrifient tout. Ce pays-ci est effroyable, et il n'y a pas de

1. Saint-Simon, t. I, c. XIV.
2. Id., t. XII, c. IX, p. 216.
3. Id., même page.
4. *Lettres nouvelles*, 19 février 1682.

tête qui n'y tourne. Défiez-vous de tout ce que vous estimez le plus. Je suis à la source, et c'est ce qui me fait voir trahison sur trahison. La cour change les meilleurs[1]. » On voit que ces paroles de la femme la plus prudente et la plus réservée qui fût au monde confirment avec une triste exactitude les jugements de Bourdaloue.

Pour parvenir aux honneurs et s'y maintenir, c'était peu d'intriguer et de s'appliquer à la ruine des autres. Comme on ne pouvait rien attendre que de la faveur, il fallait plaire, et plaire toujours : plaire au maître qui distribuait toutes les grâces, plaire aux favoris et aux favorites du maître, plaire à tous ceux qui avaient quelque influence ou quelque crédit.

« Oui, mes chers auditeurs, et vous le savez mieux que mo ; l'idole de la cour, c'est la fortune ; c'est à la cour qu'on l'adore c'est à la cour qu'on lui sacrifie toutes choses, son repos, sa santé, sa liberté, sa conscience même et son salut ; c'est à la cour qu'on règle par elle ses amitiés, ses respects, ses services, ses complaisances, jusques à ses devoirs. Qu'un homme soit dans la fortune, c'est une divinité pour nous ; ses vices nous deviennent des vertus, ses paroles des oracles, ses volontés des lois. Oserai-je le dire ? qu'un démon sorti de l'enfer se trouvât dans un haut degré d'élévation et de faveur, on lui offrirait de l'encens. Mais que ce même homme, qu'on idolâtrait, vienne à déchoir et qu'il ne se trouve plus en place, à peine le regarde-t-on. Tout ces faux adorateurs disparaissent et sont les premiers à l'oublier[2]. »

Cette mobilité servile du courtisan, toujours prêt à tourner avec la fortune, inspirait à Madame, duchesse d'Orléans, qui en fit tour à tour l'expérience à son profit et à son détriment, des réflexions analogues à celles de Bourdaloue. « Je dois dire, écrivait-elle en 1676, que le roi me témoigne chaque jour plus de faveur... Cela fait que je suis actuellement très à la mode, et que, quoi que je dise, quoi

1. Mme de Maintenon, lettre à l'archev. de Paris, 15 nov. 1695.
2. Carême. Dimanche de la 4e semaine, *sur la Providence*, 1re partie, t. III, p. 225.

que je fasse, que ce soit bien ou mal, les courtisans l'admirent. C'est à tel point que m'étant avisée, par ce temps froid, de mettre ma vieille zibeline [1] pour avoir plus chaud au cou, chacun s'en est fait faire une sur ce patron, et c'est maintenant la très grande mode. Cela me fit bien rire, car ces gens, qui aujourd'hui admirent tant cette mode et la portent, sont précisément les mêmes qui, il y a cinq ans, se moquèrent si fort de moi et de ma zibeline, que, depuis ce temps, je n'osai plus la mettre. Ainsi vont les choses dans cette cour; si les courtisans s'imaginent que vous êtes en faveur, vous pouvez faire tout ce que vous voudrez, vous êtes sûr d'être approuvé; mais s'ils s'imaginent le contraire, ils vous tiendront pour ridicule quand même vous descendriez du ciel [2]. » A la fin du siècle, l'esprit de la cour n'était pas changé. Toujours même concours d'imitation plate et ridicule. La princesse de Berry étant accouchée à sept mois, « la flatterie fut telle, nous dit Saint-Simon, que presque toute la cour se trouva née ou avoir des enfants à ce terme [3]. » Toujours même empressement à se prosterner devant la faveur. Quand la duchesse de Bourgogne parvint à faire disgracier Vendôme, l'ennemi mortel, et jusque-là heureux, de son mari, les partisans les plus entreprenants et les plus audacieux de Vendôme tombèrent, dit encore Saint-Simon, « dans un abattement et dans des frayeurs mortelles. C'était plaisir de les voir rapprocher avec art et bassesse, et tourner autour de ceux du parti opposé qu'ils jugeaient y tenir quelque place, et que leur arrogance leur avait fait mépriser et haïr, surtout de voir avec quel embarras, quelle crainte, quelle frayeur ils se mirent à ramper devant la jeune princesse, tourner misérablement autour de monseigneur le duc de Bourgogne, et de ce qui l'approchait de plus près, et faire à ceux-là toutes sortes de souplesses [4]. »

1. C'est ce qu'on a appelé depuis une *palatine*, du nom de la princesse qui en a introduit la mode.
2. *Lettres nouvelles*, 14 décembre 1676.
3. Saint-Simon, t. X, c. XVI, p. 371.
4. Id., t. VII, c XI.

Bourdaloue, et ce n'est pas son moindre titre à notre estime, représentait sans cesse aux courtisans « toutes les bassesses qu'il en coûte [1] » pour arriver à la fortune; il s'efforçait de les en faire rougir; il les rappelait au sentiment de leur dignité d'hommes et de chrétiens; il opposait la sainte liberté des enfants de Dieu à cette servitude des flatteurs de l'homme.

« Quelle bassesse, s'écriait-il, en secouant le joug de Dieu, de s'imposer le joug de l'homme; c'est-à-dire de ne plus vivre qu'au gré de l'homme, de ne plus subsister que par son crédit, de n'avoir plus d'autres volontés que les siennes; de ne plus faire que ce qui lui plaît, d'être obligé sans cesse à le prévenir, à le ménager, à le flatter; d'être toujours en peine si l'on est dans ses bonnes grâces ou si l'on n'y est pas, s'il est content ou s'il ne l'est pas! Est-il un esclavage plus ennuyeux et plus fatigant? »

Il osait faire retentir devant le roi la parole du Psalmiste : *Nolite confidere in principibus* [2], et rappeler « les rigoureuses épreuves qu'on fait tous les jours de l'indifférence, de la dureté, de l'insensibilité de ces fausses divinités de la terre [3] ». Ou bien, commentant cette autre parole de saint Paul : *Nolite fieri servi hominum* [4], il énumérait avec une précision instructive tous les honteux sacrifices qu'impose cette captivité volontaire :

« Il y a une servitude des hommes essentiellement opposée à la liberté que Jésus-Christ nous a acquise... Mais à qui le prédicateur de l'Évangile en doit-il donner plus d'horreur qu'à ceux qui mènent la vie de la cour? où les effets que produit cette damnable servitude sont-ils plus funestes et plus pernicieux qu'à la cour? Servitude des hommes, engagement comme néces-

1. Premier Avent. Pour la fête de tous les Saints, *sur la Récompense des saints*, 1re partie, t. I, p. 15.
2. Ps. 145.
3. Carême. Dim. de la quatrième semaine, *sur la Providence*, 2e partie, t. III, p. 234.
4. I, Cor., 7.

saire à l'iniquité, disposition prochaine à l'injustice, assujettissement aux erreurs d'autrui, aux caprices d'autrui, aux passions d'autrui;... servitude des hommes, qui vous fait entrer dans toutes leurs intrigues et tous leurs desseins, quelque criminels qu'ils soient, qui vous fait acheter leur faveur aux dépens de tous les intérêts de Dieu, aux dépens de tous les intérêts de la conscience et du salut, aux dépens de vous-mêmes et de votre âme. Ah! mes frères, êtes-vous hommes, et surtout êtes-vous chrétiens, pour servir de la sorte?... A Dieu ne plaise que je fasse d'ailleurs consister la liberté chrétienne à s'affranchir du juste devoir qui nous soumet aux puissances légitimes!... Mais cette dépendance que nous inspire la religion a ses bornes, et j'en reviens toujours à la maxime de saint Paul : *Nolite fieri servi hominum.* Non, vous ne devez point servir les hommes jusqu'à en faire des divinités, jusqu'à les substituer en la place du premier souverain Maître à qui vous appartenez, jusqu'à leur vendre sa loi, à leur vendre votre innocence, à leur vendre votre éternité, en vous rendant fauteurs de leurs vices, complices de leurs désordres, compagnons de leurs débauches, approbateurs perpétuels de tout ce que leur suggèrent la cupidité, le plaisir, l'ambition, l'envie, la haine, la vengeance, le libertinage et l'impiété. Voilà ce que j'appelle, non plus une obéissance raisonnable, mais une servitude, et la plus vile servitude : voilà de quoi un Dieu sauveur a prétendu nous dégager [1]. »

L'intrépidité d'adulation des courtisans les plus en crédit justifiait trop bien tous ces avertissements. Quand, « à la face de Dieu et des hommes, le maréchal de La Feuillade fit la consécration de la statue du roi, qu'il avait fait élever dans la place des Victoires, » avec « toutes les prosternations que les païens faisaient autrefois devant les statues de leurs empereurs »; quand il forma le dessein d'acheter une cave dans l'église des Petits-Pères et de la pousser par-dessous terre jusqu'au milieu de la place des Victoires, afin de se faire enterrer précisément sous la statue du roi; quand « il fonda les lampes perpétuelles

1. Mystères. 2e serm. *sur la Purification de la Vierge*, 2e partie, t. XI, p. 158-159.

qui devaient éclairer la statue nuit et jour [1] », honneur réservé jusqu'alors au Saint-Sacrement de l'autel; n'était-ce point servir les hommes « jusqu'à les substituer en la place du premier souverain Maître »? Et n'achetaient-ils pas la faveur « aux dépens de tous les intérêts de la conscience et du salut, aux dépens de leur âme », ces « approbateurs perpétuels » de tous les désordres du prince : un La Rochefoucauld, d'abord « seul confident des amours du roi, et qui, le manteau sur le nez comme lui, le suivait à distance lorsqu'il allait à ses premiers rendez-vous [2] »; un Villeroi, « galant de profession, parfaitement au fait des intrigues galantes de la cour et de la ville, dont il savait amuser le roi, qu'il connaissait à fond, et des faiblesses duquel il sut profiter [3] »; un Langlée, qui envoyait à madame de Montespan « cette robe d'or sur or rebrodée d'or », cet « ouvrage des fées, » dont madame de Sévigné nous a laissé la vive et plaisante description [4]; un Dangeau qui, pour ne pas demeurer en reste, se chargeait de peupler la ménagerie de Clagny, et « ramassait pour plus de deux mille écus des animaux les plus rares et les plus chers qu'il pût trouver [5] »? Ces combats de courtisanerie ne déplaisaient point; on les encourageait, on les récompensait. La politique de Louis XIV y trouvait son compte, non moins que son orgueil. Comme il n'avait rien plus à cœur que d'abaisser la noblesse, il la voyait avec plaisir se dégrader elle-même. Il voulait être le dieu dont tout dépend, et auquel tous doivent de l'encens. La flatterie était donc non seulement acceptée, mais provoquée et imposée. Madame nous apprend que « défense expresse était faite aux imprimeurs de publier aucun livre dans lequel ne se trouverait pas l'éloge du roi [6] ». Les princes du sang donnaient l'exemple : le grand Condé, poussant

1. Choisy, *Mémoires*, liv. VI.
2. Saint-Simon, t. II, c. III.
3. Id., t. XII, c. VI.
4. Lettre du 5 novembre 1676.
5. Lettre du 18 novembre 1676.
6. *Lettres nouvelles*, 15 décembre 1701.

jusqu'à l'affectation le repentir de ses anciennes mutineries, sollicitait comme une grâce l'union des membres de sa famille avec les enfants naturels du roi, et son fils méritait d'être appelé par Saint-Simon « le plus vil et le plus prostitué de tous les courtisans [1] ». Une comédienne, quand elle était la maîtresse d'un prince, recevait les flatteries empressées de ducs et pairs [2], et, par un prodige de servilité qu'on ose à peine rappeler, on vit un maréchal de France, le maréchal d'Huxelles, jaloux de réaliser à la lettre le vers de la comédie,

Jusqu'au chien du logis il s'efforce de plaire,

envoyer chaque matin un repas soigneusement préparé à la chienne de la maîtresse du dauphin [3] !

Cette « bassesse jusqu'à l'indignité pour la faveur » n'avait d'égale, selon l'énergique langage de Saint-Simon, que « la hauteur insupportable dans la fortune [4] ». Les plus rampants faisaient payer au centuple à quiconque dépendait d'eux les humiliations dont ils achetaient la puissance et le crédit. Il semblait, comme dit amèrement La Bruyère, qu'il entrât dans leurs plaisirs « un peu de celui d'incommoder les autres [5] ». Non moins que l'auteur des *Caractères*, Bourdaloue dépeint et condamne « leurs hauteurs et leurs fiertés, leurs airs dédaigneux et méprisants, leurs façons de parler, leurs termes, leurs gestes, leurs regards, toutes leurs manières, ou brusques et re-

1. Saint-Simon, t XII, c. XVIII, p. 435,
2. Id., t. IX, c. VII.
3. Citons, car on ne nous croirait pas : « Elle (mademoiselle Choin) avait une chienne dont elle était folle, à qui tous les jours le maréchal d'Huxelles, de la porte Gaillon où il logeait, envoyait des têtes de lapins rôties attenant le Petit-Saint-Antoine où elle logeait, et où le maréchal allait souvent, et était reçu et regardé comme un oracle. Le lendemain de la mort de Monseigneur, l'envoi des têtes de lapins cessa, et oncques depuis mademoiselle Choin ne le revit ni n'en ouït parler. » Saint-Simon, t. IX, c. VII.
4. Saint-Simon, à propos de La Feuillade, le digne fils de celui qui avait fait élever la statue de la place des Victoires.
5. *Des Grands*.

butantes, ou trop impérieuses et trop dominantes; leurs tyrannies et leurs duretés, quand, par l'abus le plus énorme du pouvoir dont ils ont été revêtus, ils tiennent dans l'oppression des hommes comme eux, et leur font sentir sans ménagement tout le poids de leur grandeur [1]... »

Inflexibles sur leurs droits et sur leurs prérogatives, ils sacrifiaient trop à la fortune pour laisser rien perdre des avantages qu'elle procure. « Qu'il y ait, dit Bourdaloue, une préséance à disputer, une soumission à exiger, une loi à imposer, » alors se réveille en eux « le génie altier et indépendant de l'ambition ».

« On s'entête de certains droits qu'on veut soutenir; et parce qu'on ne consulte point l'humilité chrétienne, il faut les soutenir, ces droits, soit réels, soit prétendus, à quelque prix que ce puisse être. Il faut, quelque plaie qu'en reçoive la charité, et quoi qu'il en doive coûter au prochain, les faire valoir dans toute leur étendue, les poursuivre dans toute leur rigueur, n'en rien céder, n'en rien rabattre, n'entendre à nul accommodement, à nulle composition; pourquoi? parce qu'on est possédé de cet esprit d'empire et de domination qui souvent même, par le plus déplorable aveuglement, d'une pure jalousie d'autorité se fait une vertu et une justice [2]. »

Rien de plus misérable souvent que les motifs de ces jalousies acharnées. Pour ces grands, habilement dépouillés par le pouvoir royal de toute influence politique et efficace, les plus puérils privilèges que conférait l'étiquette étaient de haut prix, et ils défendaient leurs attributions purement honorifiques avec une vanité aussi irritable que mesquine. Le duc de La Rochefoucauld s'emportait avec violence contre le duc de Tresmes, quoique son ami, parce que celui-ci avait présenté le chapeau au roi : cet honneur, paraît-il, revenait à La Rochefoucauld. « On eut grand'peine à les raccommoder,... et pour un chapeau présenté tout fut en furie et en vacarme [3]. » Et Saint-Simon,

1. Pensées. *Alliance de la piété et de la grandeur*, t. XIV, p. 287.
2. Carême. Mercredi de la 2e semaine, *sur l'Ambition*, 2e partie, t. II, p. 382.
3. Saint-Simon, t. V, c. xv.

qui trouve à bon droit ces querelles « ridicules », dans sa lutte passionnée contre le parlement pour défendre les prérogatives de la pairie, quelle importance n'attachait-il pas à des rangs qui depuis tant d'années ne conféraient plus que l'ombre et non la réalité du pouvoir?

« Il faut, disait Bourdaloue, que pour un droit souvent très frivole, souvent douteux, souvent chimérique, la paix soit troublée, l'union et la concorde ruinées, l'innocence opprimée, la patience outrée; que le dépit et la haine s'emparent des cœurs, et qu'un fantôme mette partout le désordre et la confusion [1]. »

L'esprit de hauteur et d'autorité jalouse était encore exagéré par les parvenus, imitateurs affectés de tous les défauts des grands. Les parvenus étaient nombreux dans l'entourage d'un roi qui, soit calcul de politique, soit instinct naturel du pouvoir absolu, préférait appeler aux affaires et placer dans ses conseils des hommes d'une naissance médiocre, créatures de sa toute-puissance. Leur excès d'arrogance, dont un grand seigneur comme Saint-Simon n'était pas moins humilié qu'un roturier comme La Bruyère, n'échappe pas à l'observation de Bourdaloue.

« Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les plus impérieux, ce sont communément ceux à qui cet empire qu'ils affectent doit moins convenir. Des gens qui de leur fonds ne sont rien, des gens sortis de l'obscurité et du néant, mais devenus grands par machines et par ressorts, ce sont là ceux qui parlent avec plus d'ostentation, qui agissent avec plus d'autorité, et qui, pour relever leur fausse grandeur, se font une gloire d'abaisser même et de dominer les vrais grands [2]. »

Ce mélange d'intrigue, de servilité et d'orgueil dont la cour offrait constamment le spectacle, quels effets pouvait-

1. Carême. Mercredi de la 2e semaine, *sur l'Ambition*, 2e partie, t. II, p. 382.
2. Ibid.

il produire, sinon « d'exciter les murmures et les mépris [1] », « de révolter les cœurs et de renverser toute la subordination [2] »?

« Tandis qu'au dehors on honore les grands, quelle estime en fait-on dans le cœur, et quelles idées en conçoit-on? S'ils en étaient instruits, il faudrait qu'ils fussent bien insensibles pour n'en être pas pénétrés jusque dans le fond de l'âme [3]. »

Nul au dix-septième siècle n'a su, mieux que Bourdaloue, pénétrer ces dispositions secrètes à secouer le joug dont nous trouvons les symptômes dans les chansons du temps, chaque jour plus hardies et plus insolentes. Avant Fénelon [4] et aussi fortement, quoique avec plus de mesure, Bourdaloue dénonce ce discrédit croissant qui, s'attachant d'abord aux dépositaires de l'autorité, atteint bientôt l'autorité elle-même. Il signale, du haut de la chaire, l'existence de ce mal d'autant plus dangereux qu'on l'ignore [5]; il en cherche librement les causes, sans se demander si les abus dont on se plaint ne sont pas des vices essentiels au régime d'alors, et si les reproches qu'il adresse aux hommes ne frappent point les institutions. Ainsi, il s'élève sans cesse contre le préjugé qui faisait de la naissance un titre suffisant pour occuper les plus hautes et les plus difficiles fonctions.

« C'est assez, selon le langage ordinaire, qu'un tel soit fils d'un tel, pour que le fils ait l'assurance de vouloir être tout ce qu'a été le père. Avec cela, quelle que soit son indignité et son incapacité personnelle, il n'y aura rien qu'il n'entreprenne : il jugera, il commandera, il gouvernera, il décidera du sort et de la vie des hommes; il sera, comme dit l'Évangile, sur le chan-

1. Carême. Mercredi de la 2e semaine, *sur l'Ambition*, 2e partie, t. II, p. 382.
2. Ibid.
3. Pensées. *Alliance de la piété et de la grandeur*, t. XIV, p. 288.
4. Voy. la lettre de Fénelon à Louis XIV.
5. Voy. le sermon pour le mercredi de la 2e semaine de Carême et le chap. des *Pensées, sur l'Alliance de la piété*, etc...

delier, lorsqu'il devrait être caché sous le boisseau... Un enfant, à qui l'on n'aurait pas voulu confier la moins importante affaire d'une maison particulière, a toutefois dans ses mains les affaires de toute une province et les intérêts publics. Il peut prononcer comme il lui plaît, ordonner selon qu'il lui plaît, exécuter tout ce qui lui plaît. On en souffre, on en gémit, le bon droit est vendu, toute la justice renversée : c'est ce qui importe peu à un père, pourvu qu'il n'en ressente point le dommage, et que ce fils soit établi [1]. »

Bourdaloue ne déplorait pas moins que la faveur l'emportât « à l'exclusion du mérite [2] », et quoique le reproche s'adressât à ceux qui briguent la faveur plus qu'à ceux qui la donnent, cette parole était courageuse autant qu'opportune dans un temps où le roi nommait un officier lieutenant-colonel pour lui avoir rapporté une perle qu'il avait perdue [3]. « Avoir du mérite ou en avoir trop, disait plus hardiment encore Bourdaloue, c'est souvent une exclusion pour les emplois et pour les places, » et il osait ajouter qu'il y avait « des mérites onéreux, des mérites incommodes, et même des mérites importuns [4] ». Dès lors, comment s'étonner « si toutes les conditions du monde sont si avilies, si elles se trouvent remplies de tant d'indignes sujets [5] » ? Car « les premiers postes, Bourdaloue le dit sans détour, sont souvent occupés par les plus indignes, par les plus ignorants, par les plus vicieux, pendant que les sages, que les intelligents, que les gens de bien demeurent dans l'obscurité et dans l'oubli [6] ».

Comme la dernière des préoccupations, quand on sol-

1. Carême. Mercredi de la 2e semaine, t. II, p. 369; et Dominicales, 1er dim. après l'Epiphanie, *sur le Devoir des pères par rapport à la vocation de leurs enfants*, t. V, p. 28.
2. T. II, p. 368.
3. Lemontey, *Essai sur l'établisement monarchique de Louis XIV*, p, 137. — *Mémoires du duc de Luynes*, 15 février 1715.
4. Premier Avent. Fête de tous les Saints, *sur la Récompense des Saints*, 1re partie, t. I, p. 11.
5. Carême. Mercredi de la 2e semaine, *sur l'Ambition*, 1re partie, t. II, p. 374.
6. Dominicales. 16e dimanche après la Pentecôte, *sur l'Ambition*, 2e partie, t. VII, p. 107.

licite une place, est de savoir si on est capable de la remplir, le moindre des soucis, quand on l'obtient, est d'en accomplir les obligations. On veut des charges pour en jouir, non pour s'en acquitter. Elles devraient imposer le travail et l'effort : on leur demande le plaisir et le repos.

« Par où justifiez-vous, demandait Bourdaloue, cette vie oisive et sans action, dans des places qui demandent une vigilance sans relâche, et toute votre attention?... Car être sans cesse occupé de ses divertissements et de son plaisir, et presque jamais de ses fonctions et de son emploi; fuir un travail que vous devez au public, et que le public attend de vous; avoir horreur d'une assiduité nécessaire, que vous traitez de captivité et d'esclavage; se décharger sur autrui des soins qui vous regardent personnellement, et dont vous êtes par vous-mêmes responsables; ne pouvoir se tenir là où il faut être, et se trouver partout où il faudrait n'être pas; rejeter toute affaire qui incommode, qui fatigue, quoique Dieu ne vous ait faits ce que vous êtes que pour en être fatigués et incommodés;... en un mot, ne prendre de votre condition que le doux et l'agréable, et en laisser le pénible et le rigoureux, secret que le monde enseigne, et que vous avez si bien appris; ce n'est pas assez : regarder d'un œil indifférent ce qui devrait vous donner de saintes inquiétudes, ce qui devrait exercer tout votre zèle, des abus qu'il faudrait corriger, des violences qu'il faudrait réprimer, des injustices qu'il faudrait réparer, des scandales qu'il faudrait faire cesser;... que dis-je? abuser de son pouvoir pour satisfaire ses animosités particulières et ses ressentiments, pour autoriser ses vengeances, pour se rendre redoutable dans une ville, pour faire souffrir tout un pays et ne rien souffrir soi-même :... est-ce là ce que demande votre état?... Dieu, en vous distinguant et en vous élevant, a-t-il prétendu vous entretenir dans l'oisiveté, vous faire vivre dans le repos, fournir à toutes vos commodités, vous abandonner à vous-mêmes et à tous les désirs, à tous les ressentiments de votre cœur? N'a-t-il fait le monde que pour vous? Ou n'est-ce pas pour le gouvernement et le bon ordre du monde qu'il vous a choisis [1]? »

Ces rudes, mais sages remontrances étaient trop com-

1. Carême. Mercredi de la 2e semaine, *sur l'Ambition*, fin, t. II, p. 390-391.

munément méritées. Aussi Bourdaloue se plaint-il à plusieurs reprises « du dérèglement universel dans l'administration des charges publiques, et surtout, ajoute-t-il, dans la dispensation de la justice[1]. » Ce sont en effet de graves accusations que le prédicateur, sur ce dernier point, fait entendre contre son siècle. Ici encore, les institutions étaient les premières coupables. On sait que le système de la vénalité et de l'hérédité des charges avait prévalu dans la magistrature : les magistrats y avaient sans doute gagné plus d'indépendance en face du pouvoir royal ; mais, pour tout le reste, les conséquences en étaient fâcheuses. On pouvait impunément être ignorant et incapable.

« C'est assez qu'on ait de quoi acheter cette charge pour croire qu'on est en état de la posséder et de l'exercer [2]. »

Il fallait bien passer certains examens ; mais ce contrôle, devenu illusoire, n'arrêtait personne.

« Si les lois prescrivent quelque chose de plus, c'est-à-dire si elles exigent quelques épreuves pour la connaissance des sujets, on subit ces épreuves par cérémonie[3]; et par la comparaison que l'on fait de soi-même avec tant d'autres qui y ont passé, on s'estime encore trop fort pour en sortir avec honneur. Si ceux à qui il appartient de corriger ces abus font des ordonnances pour les régler, on regarde ces ordonnances comme des vexations. On peut tout sans s'être jamais disposé à rien, sauf à faire ensuite des expériences aux dépens d'autrui [4]... »

1. Dominicales, 1er dim. après l'Épiphanie, *sur le Devoir des pères*, etc... 2e partie, t. V, p. 27.
2. Ib. 16e dim. ap. la Pentecôte, *sur l'Ambition*, 2e partie, t. VII, p. 107.
3. « Les examens que l'on continua d'exiger pour l'admission de chaque nouveau magistrat ne furent plus qu'une vaine formalité. » Ainsi s'exprime l'auteur d'une savante étude sur l'organisation de la justice dans l'ancienne monarchie, M. Fustel de Coulanges, confirmant ainsi, probablement sans le savoir, et presque dans les mêmes termes, les paroles de Bourdaloue. *Revue des Deux-Mondes*, 1er octobre 1871, p. 587.
4. Dominicales. 16e dim. après la Pentecôte, 2e partie, t. VII, p. 107-108.

La vénalité des charges judiciaires n'autorisait pas seulement l'ignorance et l'incapacité : elle rendait le désintéressement impossible et la probité difficile. « Chacune des charges, dit fort justement un critique, était un capital dont il fallait que le propriétaire tirât un revenu, et l'office de juge se transformait forcément en un objet de spéculation [1]. » L'intègre Lamoignon ne faisait pas de difficulté de déclarer « que les magistrats devaient trouver dans les profits de la justice le revenu des sommes qu'ils avaient avancées pour en devenir possesseurs [2]. » Dès lors tout fut combiné pour prolonger les procès et les rendre interminables. Chacun de ces délais se payait argent comptant ; c'était tout profit pour les juges. La chicane, si justement raillée par Boileau dans la satire, et au théâtre par Racine, compliqua sans fin son imbroglio. En France, selon la remarque d'un étranger, « une cause de mille écus en exigeait deux mille de frais et durait dix ans [3]. » — « Combien de pupilles, s'écriait Bourdaloue, dont l'héritage devient, après bien des formalités, la proie du chicaneur et de l'usurpateur [4] ! » Pendant toutes ces « formalités », l'impartialité des juges avait à subir de rudes assauts. On les allait voir ; on s'efforçait de les gagner par des flatteries, de les séduire par des promesses. C'est une singularité d'Alceste de ne vouloir point visiter ses juges.

PHILINTE.

Mais qui voulez-vous donc qui pour vous sollicite?

ALCESTE.

Qui je veux? La raison, mon bon droit, l'équité [5].

De pareils solliciteurs, quand on les a vraiment pour soi, suffisent aujourd'hui devant nos tribunaux ; mais, au temps d'Alceste, s'en contenter était chose fort ridicule.

1. Fustel de Coulanges, art. cité.
2. Id., ibid.
3. Id., ibid.
4. Second Avent. 1er dimanche, *sur le Jugement dernier*, 2e partie, t. I, p. 267.
5. *Le Misanthrope*, act. I, sc. I.

« On ne s'étonne plus, disait Bourdaloue, de voir les juges gouvernés par celui-ci ou gagnés par celle-là [1]... Combien de familles ruinées parce que le bon droit, attaqué par une partie redoutable, n'a point trouvé de protection! combien de procès mal fondés, néanmoins hautement gagnés, parce que les sollicitations, la cabale et les brigues ont prévalu [2]! »

L'argent surtout pesait d'un grand poids dans la balance de la justice. Accoutumés à faire entrer leur intérêt personnel en ligne de compte, et à considérer les jugements comme des affaires lucratives, beaucoup de magistrats songeaient moins au bon droit qu'à leur profit, et Bourdaloue pouvait demander avec assurance :

« Où voit-on des riches passer par la rigueur des lois? dans quel tribunal les punit-on? quelle justice contre eux obtient-on, ou espère-t-on? quelle intégrité ne corrompent-ils pas? quels arrêts si justes et si sévères n'éludent-ils pas? de quel mauvais pas, pour user de l'expression commune, un riche criminel et scélérat ne se tire-t-il pas hautement et tête levée, et de quel crime si noir ne trouve-t-il pas moyen de se laver? Les lois sont pour les misérables, les châtiments pour ceux à qui la pauvreté en pourrait déjà tenir lieu; mais pour les riches il n'y a qu'indulgence, que connivence, que tolérance; l'équité la plus inflexible et le droit le plus rigoureux se tournent pour eux en faveur [3]... »

« Il en sortira un peu plus blanc que de la neige, » disait madame de Sévigné, parlant de Penautier, receveur général du clergé, gravement compromis dans le procès de la Brinvilliers. « Vous savez qu'il y a cent mille écus répandus pour faciliter toutes choses [4]. » Quoique Louis XIV sût aussi qu'il y avait dans cette affaire « de fortes sollicita-

1. Carême. Jeudi de la 3e semaine, *sur la Religion et la probité*, 1re partie, t. III, p. 170.
2. Second Avent. 1er dimanche, *sur le Jugement dernier*, 2e partie, t. I, p. 267
3. Carême. Jeudi de la 3e semaine, *sur les Richesses*, 2e partie, t. III, p. 17-18.
4. Madame de Sévigné. Lettre du 29 juillet 1676.

tions et beaucoup d'argent répandu [1] », quoiqu'il eût cru devoir l'écrire à Colbert, la prédiction de madame de Sévigné s'accomplit : Penautier se tira de ce « mauvais pas » ; mais il ne fut point si facilement absous par l'opinion générale, et l'on en fit force chansons. Déjà, en 1655, Gui Patin racontant dans une de ses lettres qu'on avait pendu une femme pour avoir exposé de la fausse monnaie, et que celui qui la faisait avait trouvé grâce, disait plaisamment : « Il y a apparence que c'est qu'il avait de bonne monnaie, outre la fausse qu'il faisait[2]. » En vain plusieurs chanceliers du règne voulurent remédier à cette corruption de la magistrature : leurs efforts révélaient le mal, sans le guérir. « Point de finesses, messieurs, point de friponneries, » disait le chancelier Le Tellier, nouvellement entré en fonctions, aux secrétaires du roi qui venaient le complimenter ; et madame de Sévigné ajoute : « Cette réponse donne de grandes espérances de l'exacte justice ; cela fait plaisir aux gens de bien [3]. » On voit assez que c'était pour les gens de bien un « plaisir » assez nouveau. Encore ces espérances furent-elles trompées. Vingt-cinq ans plus tard, le chancelier Pontchartrain, honnête homme aussi, constatait « la décadence de la magistrature, qui perdait le respect d'elle-même [4] ». Mais il ne réussit pas mieux que ses prédécesseurs à arrêter cette décadence, tant la bonne volonté des hommes est impuissante contre des vices autorisés par les institutions et entrés dans les mœurs [5] !

Si l'intégrité manquait souvent aux juges, serons-nous surpris qu'elle n'ait pas été l'apanage des hommes de finance ? L'inflexible rigueur de Colbert avait puni bien des malversations passées, et frappé d'un coup terrible, dans

1. Lettre de Louis XIV à Colbert. *Œuv. de Louis XIV*, t. V, p. 524. Voy. P. Clément, *Madame de Montespan*, c. IV.
2. Lettres de Gui Patin, 5 octobre 1655.
3. Madame de Sévigné. Lettre à Bussy, du 3 novembre 1677.
4. Chéruel. *Histoire de l'Administration en France*, t. II, p. 427.
5. C'est à dessein qu'au sujet de la magistrature, je ne cite pas une seule fois Saint-Simon, dont le témoignage sur ce point peut à bon droit paraître suspect.

la personne de Fouquet, la dilapidation des deniers publics, scandaleuse sous le ministère de Mazarin. Tant que Colbert vécut, sa ferme vigilance empêcha le retour de beaucoup d'abus ; mais après lui les désordres reparurent et les emplois de finances continuèrent à passer pour presque incompatibles avec la probité. Dans son sermon *sur les Devoirs des pères par rapport à la vocation de leurs enfants*, Bourdaloue, voulant montrer qu'il y a des états mauvais en eux-mêmes et dangereux pour le salut, citait comme exemple les publicains dont parle l'Évangile. « Il faut bien dire que cet emploi, qui consistait à lever certains deniers publics, s'exerçait alors communément contre la conscience, » et le prédicateur ajoutait :

« Si donc il y avait de semblables professions dans le monde,.. ce que je n'examine point et ce que j'aurais peine à penser ; si, dis-je, il y avait de ces états, où, selon l'estime commune, il fût moralement impossible de se conserver et d'être chrétien, un père qui craint Dieu pourrait-il permettre qu'un fils s'y jetât en aveugle et qu'il y demeurât [1] ? »

Malgré les précautions de langage que prend ici Bourdaloue, on voit sans peine qu'il ne croyait pas la race des publicains tout à fait éteinte, et afin que nul ne s'y trompe, il termine par ces mots :

« C'est à vous, chrétiens, à faire l'application de cette morale, et à voir dans l'usage du siècle présent quelles conséquences vous en devez tirer [2]. »

Dans un autre sermon, il s'explique plus ouvertement :

« Un homme parfaitement irréprochable dans le maniement des deniers publics, et qui sort les mains pleinement nettes de

1. Dominicales. Pour le premier dim. après l'Épiphanie. 2e partie, t. V, p. 25-26.
2. Ibid.

certains emplois, est presque maintenant pour nous un prodige [1]. »

Plus d'une fois on rechercha les malversations, on punit les coupables, on les força de rendre l'argent dont ils avaient frustré l'État [2]. Bourdaloue ne craignait pas de faire allusion à ces terribles retours pour dissuader ses auditeurs de « s'ingérer » dans certains emplois très lucratifs, mais très hasardeux.

« Toutes les règles de la conscience vous apprenaient qu'il n'est rien de plus contraire au salut qu'un emploi où il est aisé de s'enrichir ; mais toutes les règles de la conscience n'avaient pas assez de force pour vous le faire fuir dans cette vue. Qu'a fait Dieu ? Il a permis que les considérations humaines vinssent au secours de votre devoir, et que l'intérêt même temporel vous obligeât à ne plus tant désirer ce qui se trouvait sujet à tant de recherches et à de si tristes décadences. Je ne sais si vous profiterez de cette leçon ; mais malheur à ceux pour qui ce dernier remède de la miséricorde et de la sagesse divines n'aura d'autre effet que d'exciter leurs murmures et de les jeter dans le désespoir ! Vous m'entendez, et il n'est pas nécessaire que je m'explique davantage [3]. »

Malheureusement « cette leçon » n'était pas assez générale ni assez fréquemment renouvelée pour qu'on en profitât. Beaucoup, c'étaient les plus habiles, mais non les moins coupables, jouissaient sans trouble de leurs bénéfices malhonnêtes. Le surintendant Maisons, à la nouvelle qu'on lui enlevait les finances, pouvait dire avec un tranquille cynisme : « Ils ont tort, car j'ai fait mes affaires et j'allais faire les leurs [4]. » Ces exemples heureux prévalaient contre les exemples contraires et sollicitaient les convoitises.

1. Carême. Jeudi de la 3e semaine, *sur la Religion et la probité*, 1re partie, t. III, p. 170.
2. Voy. Saint-Simon, t. II, c. XXIV.
3. Dominicales. 22e dim. ap. la Pentecôte, *sur la Restitution*, 1re partie, t. VII, p. 285.
4. Saint-Simon, t. XI, c. VIII, p. 121.

Ces convoitises n'étaient pas particulières aux financiers de profession. « Faire fortune est une si belle chose, écrivait La Bruyère, qu'elle est d'un usage universel... Elle règne à la cour et à la ville... Il n'y a point de lieux sacrés où elle n'ait pénétré, point de désert ni de solitude où elle soit inconnue [1]. » Bourdaloue s'adressait donc à bien d'autres qu'aux traitants et aux maltôtiers, lorsque, commentant à l'usage de son auditoire le vers d'Horace : *Rem, si possis, recte ; si non, quocunque modo, rem*, il disait :

« Ma douleur est que ces paroles, prises dans toute leur énergie, conviennent encore aujourd'hui à un million de chrétiens, qui semblent n'avoir point d'autre religion que celle-là : *Rem, si possis, recte; si non, quocunque modo, rem* [2]. »

Et, entrant dans le détail, il insistait en ces termes :

« S'enrichir par une longue épargne ou par un travail assidu, c'était l'ancienne route que l'on suivait dans la simplicité des premiers siècles ; mais de nos jours on a découvert des chemins raccourcis et bien plus commodes. Une commission qu'on exerce, un avis qu'on donne, un parti où l'on entre, mille autres moyens que vous connaissez, voilà ce que l'empressement et l'impatience d'avoir a mis en usage [3]. »

« Ce qui me surprend, disait-il encore, et ce que j'ai cent fois déploré, c'est de voir des gens, livrés, comme dit saint Paul, à la corruption de leurs désirs, outre les occasions générales d'attenter sur le bien du prochain, en rechercher de particulières, s'y ingérer d'eux-mêmes, les poursuivre avec ardeur, et former mille intrigues pour y parvenir. Vous savez, chrétiens, quelle est leur ambition : c'est d'avoir des deniers à manier, c'est d'entrer dans un traité, c'est d'obtenir une commission. Voilà le plus haut point de leur fortune ; et vous savez quelle commission est la plus considérable et la plus importante dans leur estime : celle où il y a plus d'affaires, c'est-à-dire celle où

1. La Bruyère. *Des Biens de fortune.*
2. Carême. Jeudi de la 2e semaine, *sur les Richesses*, 1re partie, t. III, p. 8.
3. Ibid., 1re partie, t. III, p. 12.

il y a plus de péril, celle où il est plus à craindre de se damner, celle où un homme, s'il veut oublier les lois de la religion et les violer, le peut plus sûrement et plus avantageusement. Car voilà l'idée véritable de ce genre d'emplois, et voilà ce qui les distingue : le pouvoir de faire plus ou moins de mal [1]. »

Les gens titrés, les hommes de cour n'étaient pas les derniers à rechercher ces bénéfices suspects que Bourdaloue vient d'énumérer.

« Dans les conditions les plus honorables, nous dit-il encore, il y a une foule de pratiques et de menées, d'artifices et de détours, à qui je n'oserais, par respect pour cet auditoire, donner le nom qui leur convient, mais que la voix, ou, si vous voulez, que l'indignation publique traite tous les jours de friponneries [2]. »

Sans même s'arrêter à ces spéculations formellement malhonnêtes et frauduleuses, on voit avec surprise des grands et des princes s'enrichir ouvertement par des moyens qui répugnent à la plus vulgaire délicatesse. Rien de plus étrange, par exemple, que ces *avis* dont Bourdaloue parlait tout à l'heure, sorte de dénonciations par lesquelles un grand seigneur, signalant au gouvernement une amende ou une ancienne créance qui n'avait pas été acquittée, obtenait de poursuivre le débiteur et de garder la somme s'il parvenait à la recouvrer. Le comte de Grammont tira ainsi de quarante à cinquante mille livres d'un concussionnaire condamné par contumace, sur lequel il réussit à mettre la main. Le propre frère du roi poursuivit de même des trésoriers de la guerre et leur arracha un million [3]. Quand un malheureux mettait fin à ses jours, et que, selon l'usage, ses biens étaient confisqués, les solliciteurs ne manquaient pas pour demander au roi ces tristes

1. Dominicales. 22e dim. après Pentecôte, *sur la Restitution*, 1re partie, t. VII, p. 284.
2. Carême. Jeudi de la 3e semaine, *sur la Religion et la probité*, 1re partie, t. III, p. 171.
3. Lemontey, *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, p. 157.

dépouilles. Dangeau écrivait sans scrupule et sans surprise cette phrase singulière : « Aujourd'hui le roi a donné à madame la dauphine un homme qui s'est tué lui même ; elle espère en tirer beaucoup d'argent [1]. » Ne peut-on point appliquer à de semblables exploitations ces paroles de Bourdaloue, lorsque, citant le mot de Sénèque : *Multi furto non erubescunt*, il disait :

« Comme il y a des larcins qui n'osent se produire et qui donnent de la confusion, aussi y en a-t-il dont les hommes ne rougissent point, qui se commettent dans les conditions les plus éclatantes,... et qui insultent en quelque façon aux larmes des misérables [2]. »

« Un des grands avantages de la noblesse, dit éloquemment Joseph de Maistre, c'est qu'il y ait dans l'État quelque chose de plus précieux que l'or. » Cet avantage, la noblesse du dix-septième siècle, loin de s'en montrer la gardienne jalouse, était la première à le mépriser : sa conduite donnait très souvent à croire qu'à ses yeux même, l'or était plus précieux que tout.

III

Ce n'était pourtant pas la seule avarice qui entraînait les nobles à poursuivre ainsi les profits les plus suspects et les plus immoraux : c'est aussi, il faut en convenir, la gêne où se trouvaient la plupart d'entre eux. Ils ne pouvaient le plus souvent subvenir à leurs dépenses. Un honnête homme comme Pomponne, en sortant du ministère, devait trente mille livres de rente [3]. Bourdaloue, prêchant

1. Journal de Dangeau.
2. Dominicales. 22e dim. après la Pentecôte, *sur la Restitution*, 1re partie, t. VII, p. 282.
3. Madame de Sévigné, lettre du 22 novembre 1679.

à ses auditeurs la vraie pénitence, qui consiste surtout à retrancher la cause du péché, prenait cet exemple :

« Vous êtes un homme du monde, un homme distingué par votre naissance, mais dont les affaires, ce qui n'est aujourd'hui que trop commun, sont dans la confusion et dans le désordre... Or, dans cet état, ce qui vous porte à mille péchés, c'est une dépense qui excède vos forces, et que vous ne soutenez que parce que vous ne voulez pas vous régler, et par une fausse gloire que vous vous faites de ne pas déchoir... Retranchez cette dépense ;... ayant peu, passez-vous de peu. Ne vous mesurez pas par ce que vous êtes, mais par ce que vous pouvez. Otez-moi ce luxe d'habits, cette superfluité de train, cette vanité d'équipage, cette curiosité de meubles [1]... »

Bourdaloue avait raison. C'était le luxe excessif qui obérait la plupart des fortunes. Mais ce luxe était nécessaire et commandé. On ne pouvait y renoncer sans quitter la cour, ni quitter la cour sans déplaire au roi. En attirant les nobles près de sa personne, en leur imposant un train de vie ruineux, Louis XIV les appauvrissait par système. Tous étaient contraints d'implorer sa munificence, de solliciter des pensions et des largesses : il les tenait enchaînés par les liens d'une mendicité somptueuse. La magnificence des fêtes données par le roi ou pour le roi entretenait le faste. Celles de Chantilly ne le cédaient en rien à celles de Vaux. « Jamais il ne s'est fait tant de dépenses au triomphe des empereurs, écrit madame de Sévigné ; rien ne coûte : on reçoit toutes les imaginations sans regarder à l'argent. On croit que M. le Prince n'en sera pas quitte pour quarante mille écus... Il y aura pour mille écus de jonquilles ; jugez à proportion [2]. » La magnificence des habits n'était pas moindre. Elle plaisait au roi chez les femmes et même chez les hommes. Lui-même, sauf dans les derniers temps de sa vie, en donnait l'exemple.

1. Second Avent. 4e dimanche, *sur la Pénitence*, 1re partie, t. I, p. 342-343.
2. Madame de Sévigné, lettre du 17 avril 1671.

Les jours de cérémonie, il portait « le cordon bleu par-dessus, fort long, avec pour huit ou dix millions de pierreries [1] ». Les courtisans n'avaient garde de ne se point conformer au goût du prince, et, la vanité aidant, c'était une émulation de recherche et de dépenses prodigieuses. A l'époque où fut célébré le mariage du duc de Bourgogne, « le roi s'était expliqué qu'il serait bien aise que la cour y fût magnifique... C'en fut assez pour qu'il ne fût plus question de consulter sa bourse ni presque son état, pour tout ce qui n'était ni ecclésiastique ni de robe. Ce fut à qui se surpasserait en richesse et en invention. L'or et l'argent suffirent à peine. Les boutiques des marchands se vidèrent en très peu de jours : en un mot, le luxe le plus effréné domina la cour et la ville, car la fête eut une grande foule de spectateurs. Les choses allèrent à un point que le roi se repentit d'y avoir donné lieu, et dit qu'il ne comprenait pas comment il y avait des maris assez fous pour se laisser ruiner par les habits de leurs femmes ; il pouvait ajouter et par les leurs ; mais la bride était lâchée, il n'était plus temps d'y remédier, et au fond, je ne sais si le roi en eût été fort aise, car il se plut fort pendant les fêtes à considérer les habits. On vit aisément combien cette profusion de matières et cette recherche d'industrie lui plaisaient, avec quelle satisfaction il loua les plus superbes et les mieux entendus, et que le petit mot lâché de politique, il n'en parla plus, et fut ravi qu'il n'eût pas pris... Il aimait passionnément toute sorte de somptuosité à sa cour, et surtout aux occasions marquées, et qui s'y serait tenu à ce qu'il avait dit lui eût très mal fait sa cour : il n'y avait donc pas moyen d'être sage parmi tant de folie. Il fallut plusieurs habits ; entre madame de Saint-Simon et moi, il nous en coûta vingt mille livres [2]. » Ces détails que nous fournit Saint-Simon nous apprennent tout ensemble pourquoi le pratique Bourdaloue combattait souvent l'excès du luxe et de la dépense, et pourquoi ces conseils si sages ne furent point écoutés.

1. Voy. Saint-Simon, t. XII, c. XIX.
2. Id., t. II, ch. III.

Une des causes de ruine les plus fréquentes, comme une des spéculations les plus ordinaires, c'était le jeu, « un jeu sans mesure et sans règle, un jeu qui n'est plus un divertissement, mais une occupation, mais une profession, mais un trafic, mais une attache et une passion, mais, si j'ose ainsi parler, une rage et une fureur [1]. » Ce désordre était porté à un tel point que Bourdaloue, non content de le combattre incidemment toutes les fois qu'il en trouvait l'occasion, dirigea contre lui, dans son sermon *sur les Divertissements du monde*, une attaque en règle. Il y cite comme exemples : « une femme qui, dans un jeu, dont les plus fortes remontrances ne l'ont pu déprendre, dissipe d'une part tout ce qu'un mari amasse de l'autre, qui se tient en embuscade pour le tromper, et détourne pour son jeu tout ce qui peut venir sous sa main;... un mari qui, tour à tour passant du jeu à la débauche et de la débauche au jeu, expose jusqu'à ses fonds et fait dépendre d'un seul coup la fortune de toute sa famille;... un jeune homme qui, sans ménagement et sans réflexion, emprunte de tous les côtés et à toutes les conditions, et, ne pouvant encore se dépouiller d'un héritage qu'il n'a pas, se dépouille au moins par avance de ses droits, et ne compte pour rien toute une succession qu'il perd, pourvu qu'il joue [2]. »

« Parce qu'on ne peut accorder ensemble le jeu et l'entretien d'une maison, on abandonne la maison, et l'on ménage tout pour le jeu ; on voit tranquillement et de sang-froid des enfants manquer des choses les plus nécessaires ; on plaint jusqu'aux moindres frais, dès qu'il s'agit de subvenir à leurs besoins ; on les éloigne de ses yeux et on les confie à des étrangers, à qui l'on en donne la charge sans y ajouter les moyens de la soutenir; on ne les a pas actuellement, ces moyens, à ce qu'on prétend, mais pourtant on a de quoi jouer... Tout cela veut dire qu'on sacrifie à son jeu les droits les plus inviolables et les intérêts les plus sacrés ; que l'on fait du jeu sa première loi ;

1. Second Avent. 4e dimanche, *sur la Pénitence*, 1re partie, t. I, p. 343.
2. Dominicales. 3e dim. après Pâques, *sur les Divertissements du monde*, 2e partie, t. V, p. 334-335.

que pour ne pas se détacher du jeu on se détache de toute autre chose ; et que dans la concurrence de toute autre chose avec le jeu, quelque essentielle qu'elle soit par elle-même, on retient le jeu et l'on renonce à tout le reste [1]. »

Des faits et des chiffres, capables de confondre l'imagination, nous font comprendre pourquoi Bourdaloue « s'expliquait » avec tant de détail sur une passion qu'il ne pouvait, disait-il, « trop fortement combattre [2]. » Le jeu, dans la haute société du dix-septième siècle, était effréné. « Les pertes de cent mille écus sont communes, écrit un contemporain. Le jour de Noël, madame de Montespan perdit sept cent mille écus ; elle joua sur trois cartes cent cinquante mille pistoles et les gagna. Et à ce jeu-là on peut perdre ou gagner cinquante ou soixante fois en un quart d'heure [3]. » Bourdaloue, on le voit, avait raison de nous dire que la pasion du jeu n'était pas étrangère aux femmes. Et ce n'était pas seulement la prodigue favorite qui s'y livrait avec cette fureur. La pieuse Marie-Thérèse ne restait pas en arrière, et quelquefois en oubliait la messe [4]. Le *portrait* de la femme joueuse avait sa place dans la Xe satire de Boileau. Les hommes y mettaient peut-être moins d'emportement, mais plus de calcul. D'immenses fortunes, celles de Dangeau, de Langlée [5], s'étaient faites et se soutenaient par le jeu. Mais ces gains énormes supposent bien des catastrophes. Le désespoir et le suicide furent plus d'une fois la conséquence de pertes exorbitantes [6]. Des personnages, autrefois riches, se voyaient forcés de quitter la cour, et d'aller cacher leur ruine au

1. Dominicales. 3e dim. après Pâques, *sur les Divertissements du monde*, 2e partie, t. V, p. 331-332.
2. Ibid., p. 327.
3, *Lettres inédites des Feuquières*, IV, 277 ; cité par P. Clément, *la Police sous Louis XIV*, p. 83. — D'après l'estimation de P. Clément, *ibid.*, la pistole (10 livres) valait de 40 à 50 francs de nos jours. Madame de Montespan aurait donc risqué sur trois cartes plus de 6 millions 500 mille francs de notre monnaie !
4. « La reine perdit l'autre jour la messe et vingt mille écus avant midi. » Madame de Sévigné, lettre du 24 novembre 1675.
5. Saint-Simon, t. I, c. XXII, p. 358 ; t. II, c. XXIII, p. 385, etc...
6. Id., t. V, c. VIII, etc...

fond d'une province [1]. En 1678, le propre frère du roi perdit cent mille écus et dut mettre toutes ses pierreries en gage [2]. Quelquefois Louis XIV « paraissait fâché de ces excès [3] », qui, à la fin du siècle, Bourdaloue lui même le constate, devinrent « moins communs [4] ». Mais, à dire vrai, le roi ne combattit jamais que mollement l'habitude du jeu. Il voyait avec une secrète complaisance tout ce qui amusait les courtisans, tout ce qui garantissait leur assiduité. Il était sûr que des seigneurs passionnés pour le hoca, la bassette et le lansquenet, jusqu'à y risquer tous leurs biens, ne joueraient jamais ce jeu plus dangereux pour le trône, où ses ancêtres avaient plus d'une fois pensé perdre la partie. Lui-même d'ailleurs avait le goût du jeu, « qu'il voulait gros et continuel [5] ». Chose odieuse, et qui provoquait de la part du lieutenant de police, La Reynie, de respectueuses remontrances, pendant qu'on défendait à Paris, « sous peine de la vie [6] », certains jeux de hasard, à la cour, ils étaient non seulement permis, mais imposés. Madame de Montespan « faisait des coups qui pouvaient aller à un million ; et quand on ne les tenait pas, elle grondait, et le roi aussi [7] ». A Marly, à Versailles, on passait au jeu plusieurs heures par jour, parfois des journées et des nuits entières. Quand Bourdaloue représentait « un homme du monde qui fait du jeu sa plus commune et presque son unique occupation ;... qui regarde le jeu non point comme un divertissement passager,... mais comme un exercice réglé, comme un emploi, comme un état fixe et une condition ; qui donne au jeu les journées entières, les semaines, les mois, toute la vie (car il y en a de ce caractère, et vous en connaissez) : une femme qui se sent chargée d'elle-même jusqu'à ne pouvoir en quelque sorte se supporter

1. Saint-Simon, t. V, p. 197.
2. Madame de Sévigné, lettre à Bussy du 18 septembre 1678.
3. Id., ibid.
4. *Sur les Divertissements du monde*, 2e partie, t. V, p. 335.
5. Saint-Simon, t. XII, c. XIX.
6. Madame de Sévigné, lettre du 9 octobre 1675.
7. Id. — V. sur le Jeu au XVIIe siècle, P. Clément, *Madame de Montespan*, l'Appendice.

ni supporter personne, dès qu'une partie de jeu vient à lui manquer; qui n'a d'autre entretien que de son jeu; qui, du matin au soir, n'a dans l'idée que son jeu ; qui, n'ayant pas, à l'entendre parler, assez de force pour soutenir quelques moments de réflexion sur les vérités du salut, trouve néanmoins assez de santé pour passer des nuits dès qu'il s'agit de son jeu [1] » : ce tableau n'avait rien d'outré. N'était-ce pas l'image fidèle de la maréchale de Clérembault, par exemple, qui, d'après Saint-Simon, n'interrompait son jeu « que le temps des d ux repas, et trouvait mauvais encore qu'on la quittât à deux heures après minuit... Qui l'eût cru, on eût fait ses repas sans quitter les cartes [2] ». Cette manie suivait les gentilshommes jusque dans les camps; les gouverneurs et les lieutenants-généraux, dans les provinces [3], l'autorisaient par leur exemple : tout le monde se livrait au démon du jeu par goût, par mode, par avarice ou par vanité. Si, dans sa comédie du *Joueur*, Regnard s'est élevé au-dessus de lui-même, c'est qu'il y fait la peinture d'un des travers les plus répandus et les plus saillants de ses contemporains; c'est qu'il est soutenu par le spectacle de la réalité, sans doute même, on peut le croire, par les souvenirs personnels de sa propre expérience.

Mais le jeu, selon Bourdaloue, est « un abîme qui attire un autre abîme, ou même cent autres abîmes » :

> Car de là viennent ces innombrables péchés qui en sont les suites;... de là le pernicieux exemple que vous donnez à vos enfants;... de là ces tricheries indignes et, s'il m'est permis d'user d'un terme plus fort, ces friponneries que cause l'avidité du gain [4]... »

On voudrait croire, ici surtout, que le prédicateur assombrit le tableau. Mais Saint-Simon, madame de Sévigné,

1. *Sur les Divertissements du monde*, 2e partie, t. V, p. 327-328.
2. Saint-Simon, t. III, c. xx.
3. Madame de Sévigné, lettres à madame de Grignan, *passim*.
4. Second Avent. 4e dimanche, *sur la Pénitence*, 1re partie, t. I, p. 343.

les *Mémoires* du comte de Grammont, « fripon au jeu à visage découvert [1], » tous les autres témoignages confirment l'accusation. Un homme d'une grande naissance, le comte de Clermont-Lodève, marquis de Cessac, maître de la garde-robe du roi, était chassé honteusement, convaincu d'avoir volé au jeu, et, ce qui paraîtra plus étrange encore, c'est qu'après un court exil il reparaissait à la cour [2]. L'art de *piper*, cultivé avec succès par Mazarin [3], était devenu si commun, qu'un gain considérable était toujours suspect. « Il eut le bonheur de n'être jamais soupçonné [4], » dit Saint-Simon en parlant des gros bénéfices de Dangeau, comme si n'être point soupçonné passait pour une rare bonne fortune.

« ...De là, continue Bourdaloue, les emportements et les désespoirs dans la perte;... de là, les colères et les transports, les blasphèmes et les imprécations [5]... »

Il est vrai que ces éclats sont malséants, et qu'on se pique d'être *beau joueur;* Bourdaloue le sait.

« Je n'ignore pas ce que la politesse du siècle vous a là-dessus appris, que, sous un froid affecté et sous un air de dégagement et de liberté prétendue, elle vous enseigne à cacher tous ces sentiments et à les déguiser; qu'en cela consiste un des premiers mérites du jeu, et que c'est ce qui en fait la plus belle réputation [6]. »

Mais beaucoup n'avaient point cet empire sur eux-mêmes. M. d'Heudicourt, « toujours piqué et furieux,... qui faisait de brusques reculades de son tabouret à renverser ce qui l'importunait derrière et leur casser les jambes [7], »

1. Saint-Simon, t. V, p. 334.
2. Id., t. II, c. VII.
3. V. *les Nièces de Mazarin*, par Amédée Renée, p. 24, etc...
4. Saint-Simon, t. I, c. XXII.
5. Second Avent. 4e dim., 1re partie, t. I, p. 343. — *Sur les Divertissements du monde*, 2e partie, t. V, p. 336.
6. *Sur les Divertissements du monde*, 2e partie, t. V, p. 336.
7. Saint-Simon, t. V, c. VII.

n'était pas seul de son espèce. Madame, chaque jour témoin de scènes semblables, en traçait cette vive peinture, pleinement conforme aux paroles de Bourdaloue : « On joue ici des sommes effrayantes, et les joueurs sont comme des insensés. L'un hurle, l'autre frappe si fort la table du poing que toute la salle en retentit ; le troisième blasphème d'une façon qui fait dresser les cheveux ; tous paraissent hors d'eux-mêmes et sont effrayants à voir [1]. »

Ce qui semblalt à Bourdaloue « l'iniquité la plus criante », c'est que, pour entretenir son jeu, on ne payait pas ses créanciers.

« On n'a rien, dit-on, à leur donner, et néanmoins on trouve de quoi jouer... Que tout à coup on verrait tomber de tables de jeu, si le jeu, par la loi des hommes, était interdit aux débiteurs [2] !... »

Mais cet argument touchait peu des courtisans qui se piquaient de faire beaucoup de dettes et de ne les payer point. S'acquitter avec exactitude passait pour vulgaire et bourgeois : être insolvable faisait partie des belles manières. On s'exerçait dans l'art d'amuser les créanciers, de les tromper, de les bafouer. Le *Don Juan* de Molière, cette peinture saisissante et impérissable, à la fois comique et terrible, du gentilhomme corrompu, n'eût pas été d'une ressemblance achevée, sans la scène plaisante où M. Dimanche, venu pour se faire payer, se laisse éconduire, tout étourdi des politesses qu'on lui prodigue, et sans avoir reçu que des compliments [3]. On ne rougissait point de rester débiteur même de ses domestiques : Sganarelle, intéressé lui-même à presser le départ de M. Dimanche, avait du moins cette excuse qu'il ne recevait pas ses gages.

« Payer aux pauvres ce qui leur appartient, disait Bourdaloue dans un de ses sermons *sur l'Aumône*, payer de pauvres

1. *Correspondance*, t. I, p. 15.
2. *Sur les Divertissements*, etc., 2e partie, t. V, p. 331.
3. *Don Juan*, acte IV, sc. III.

domestiques, payer de pauvres artisans, payer de pauvres marchands, ou même de riches marchands, mais qui, de riches qu'ils étaient, tombent dans la pauvreté, parce qu'on les laisse trop longtemps attendre;... la loi de Dieu veut que cette espèce d'aumône ait le premier rang, et c'est par là qu'il faut commencer. Mais, avouons-le, chrétiens, c'est une morale que bien des riches du monde ne veulent pas entendre aujourd'hui. Vous le savez : on traite ce marchand, cet artisan qui fait quelque instance, de fâcheux et d'importun ; on le fait languir des années entières; et après bien des remises, qui l'ont peut-être à demi ruiné, on lui donne à regret ce qui lui est le plus légitimement acquis, comme si c'était une grâce qu'on lui accordât, et non une dette dont on s'acquittât. Combien même en usent de la sorte par une politique d'intérêt, voulant paraître incommodés dans leurs affaires, et cacher leur état aux yeux des hommes, mais sans le pouvoir cacher aux yeux de Dieu [1] ! »

Ne nous étonnons donc pas que, dans l'oraison funèbre de Henri de Bourbon, Bourdaloue fasse un grand mérite à son héros d'avoir accompli ce devoir élémentaire : ce premier prince du sang payait ses dettes. Et le panégyriste a soin d'ajouter :

« Écoutez, grands, et instruisez-vous d'un devoir que quelques-uns goûtent si peu [2]. »

Les prédicateurs se croyaient obligés de rappeler souvent l'indispensable devoir de la restitution, et cette matière était, à ce qu'il semble, particulièrement désagréable à beaucoup d'hommes de qualité. Madame de Sévigné, que les excessives dépenses de sa fille et de son gendre inquiétaient à bon droit, écrivait à madame de Grignan, sur un ton de plaisanterie qui adoucissait, mais laissait voir le conseil : « Il est venu ici un P. Morel, de l'Oratoire, qui est un homme admirable... Je ne voudrais pas que M. de

1. Carême. Premier vendredi, *sur l'Aumône*, 3e partie, t. II, p. 135-136.
2. *Or. fun. de Henri de Bourbon, prince de Condé*, 3e partie, t. XIII, p. 313.

Grignan eût entendu ce Père ; il ne croit pas qu'on puisse sans péché donner à ses plaisirs quand on a des créanciers : les dépenses lui paraissent des vols qui nous ôtent le moyen de faire justice. Vraiment, c'est un homme bien salé ; il ne fait aucune composition [1]. » Bourdaloue n'avait garde de négliger un devoir si méconnu, et dans son sermon *sur la Restitution*, il ne se montre pas moins « salé » que le P. Morel. Il y remarque que « l'un des obstacles à la conversion les plus invincibles... est cette difficulté de rendre au prochain ce qui lui est dû ». Sur ce point, les confesseurs rencontrent presque toujours l'indocilité et le mauvais vouloir.

« Jusque-là les pénitents écoutent le prêtre comme le lieutenant de Dieu, ils se soumettent à lui comme à leur juge, ils lui obéissent comme au pasteur et au médecin de leur âme : quoi qu'il exige d'eux et qu'il leur ordonne, tout leur semble aisé. Mais vient-il à leur prescrire une restitution, dès là ils le prennent lui-même à partie, et, dans le désespoir de le gagner, ils en cherchent un autre plus traitable, un autre moins embarrassant, un autre qui les trompe et qui se damne avec eux. Vous diriez que le ministre de Jésus-Christ devient en un moment leur ennemi, parce qu'il s'arme d'un zèle d'équité pour l'intérêt du prochain [2]. »

C'est ainsi « qu'il faut faire violence aux riches et aux grands du monde pour arracher d'eux un paiement dont ils conviennent les premiers qu'ils ne peuvent se défendre [3] ».

Mais dans l'ordre divin, selon la doctrine de Bourdaloue que nous avons exposée, les créanciers des riches, ce sont tous les pauvres, et c'est aussi la cause des pauvres qu'il plaide, quand il s'élève avec persistance contre les excès du jeu, du luxe et de la prodigalité. Comme La Bruyère parlant avec une pitié éloquente et vengeresse « des mi-

1. Lettre du 6 octobre 1679.
2. Dominicales, 22e dim. après la Pentecôte, *sur la Restitution*, 1re partie, t. VII, p. 288-289.
3. Ibid., p. 287.

sères qui saisissent le cœur [1] », comme Fénelon écrivant à Louis XIV : « La France n'est plus qu'un grand hôpital désolé et sans provisions », Bourdaloue a vu tout ce qui se cachait d'indigence et de détresse sous l'apparente splendeur de la société du dix-septième siècle. Peut-être avait-il quelquefois, en revenant de Saint-Germain, rencontré ces « charrettes pleines de morts », qu'on ramenait toutes les nuits des travaux de Versailles, malgré les précautions prises pour cacher « cette triste marche [2] ». Sa charité l'avait lui-même conduit plus d'une fois chez les familles indigentes, et il pouvait rendre compte à ses auditeurs du lamentable spectacle qui s'y était offert à ses yeux.

« Que serait-ce, s'écriait-il, si je pouvais, outre ce que vous voyez, vous découvrir tant de calamités secrètes qui vous sont cachées? Que serait-ce si tant de malades sans assistance, si tant de prisonniers sans consolation, si tant de familles obérées, ruinées, sans ressource et tombées dans la dernière mendicité, dont elles ressentent toutes les suites, et quelles suites ! si, dis-je, tous et tout à coup ils venaient s'offrir à votre vue, et vous tracer l'affreuse peinture des maux dont ils sont accablés ?... Ces malheureux réduits aux dernières rigueurs de la pauvreté, et qu'on ne soulage pas parce qu'on ne les connaît pas et qu'on ne les veut pas connaître, si l'on savait l'extrémité de leurs besoins, on aurait pour eux, malgré soi, sinon de la charité, au moins de l'humanité. A la vue de leurs misères, on rougirait de ses excès, on se reprocherait ses folles dépenses, et l'on s'en ferait avec raison des crimes devant Dieu. Mais parce qu'on ignore ce que souffrent ces membres de Jésus-Christ, parce qu'on ne veut pas s'en instruire, parce qu'on craint d'en entendre parler, parce qu'on les éloigne de sa présence, on croit en être quitte en les oubliant; et quelque extrêmes que soient leurs maux, on y devient insensible... Combien de pauvres abandonnés dans les provinces! combien de désolés dans les prisons! combien de languissants dans les hôpitaux ! combien de honteux dans les familles particulières [3] ! »

1. *Des Biens de fortune.*
2. Madame de Sévigné, lettre à Bussy, du 12 octobre 1678.
3. Dominicales. 8e dim. ap. la Pentecôte, *sur l'Aumône*, 1re partie. — 2e Avent. 1er dim., *sur le Jugement dernier*, 2e partie. T. VI, p. 242, et t. I, p. 265.

Ces misères, de tout temps si nombreuses, se multiplièrent, on le pense, avec les guerres sans cesse renouvelées et toujours plus longues, avec les revers de nos armes, avec le désordre des finances, avec les stériles profusions que le goût du roi pour les bâtiments rendait nécessaires, avec les hivers rigoureux et les disettes dont la périodicité fatale, pendant la seconde moitié du règne, acheva de désoler la France. Et cependant le faste n'était pas moindre. Bourdaloue sentait tout l'odieux de ce contraste, et l'éloquente sévérité de ses reproches trahissait la douleur et l'indignation de son âme.

« On n'entend parler que de calamités et de misères; il semble que le ciel irrité ait fait descendre tous ses fléaux sur la terre pour la désoler; chacun tient le même langage, et ce ne sont partout que plaintes et que lamentations... Tout le monde souffre et est incommodé, j'en conviens; mais après tout, si j'en jugeais par les apparences, peut-être aurais-je peine à en convenir, car jamais le faste, jamais le luxe fut-il plus grand qu'il l'est aujourd'hui? et qui sait si ce n'est point par cela que Dieu nous châtie, Dieu, dis-je, qui, selon l'Écriture, a en horreur le pauvre superbe?... Les temps sont mauvais; et que concluez-vous de là? Si tout le monde souffre, les pauvres ne souffrent-ils point; et si les souffrances des pauvres se trouvent jusque chez les riches, à quoi doivent être réduits les pauvres mêmes? Or, à qui est-ce d'assister ceux qui souffrent plus, si ce n'est pas à ceux qui souffrent moins? Est-ce donc bien raisonner de dire que vous avez droit de retenir votre superflu, parce que les temps sont mauvais, puisque c'est justement pour cela même que vous ne le pouvez retenir sans crime, et que vous êtes dans une obligation particulière de le donner?... En vérité, mes chers auditeurs, n'est-ce pas insulter à l'infortune publique, n'est-ce pas faire outrage à la religion que vous professez, n'est-ce pas allumer tout de nouveau la colère du ciel [1]? »

Un autre contraste qui ne blesse pas moins nos regards dans l'ancienne société, c'est celui de l'oisiveté des nobles

1. *Sur les Divertissements du monde*, 2e partie, et Carême, 1er vendredi, 1re partie, t, II, p. 129-130.

et des grands avec la vie laborieuse des autres classes de la nation. Par un préjugé qui devait lui être funeste, la noblesse considérait toute profession comme indigne d'elle : une seule était exceptée, la profession des armes, et celle-là même, trop souvent conciliable, surtout à cette époque, avec l'absence de tout travail véritable, agitait la vie plus qu'elle ne l'occupait; les gentilshommes ne faisaient guère que passer de l'oisiveté des salons à l'oisiveté des camps. Bourdaloue, uniquement préoccupé de redresser les erreurs et les abus contraires au règne du christianisme, rencontre ce préjugé des nobles et l'attaque de front. Dans son sermon *sur l'Oisiveté,* il pose nettement la question en ces termes :

« Il s'agit de savoir si, lorsque Dieu prononça cette malédiction contre le premier homme, *In sudore vultus tui vesceris pane :* Tu ne vivras désormais que du fruit de tes peines; si, dis-je, par ces paroles, Dieu prétendit faire une loi générale qui comprît toute la postérité d'Adam, ou s'il en excepta certaines conditions et certains états du monde; s'il usa de grâce envers les uns, pendant qu'il procédait rigoureusement contre les autres; s'il destina les grands et les riches à la douceur du repos, et les pauvres à la misère et à la servitude; s'il dit à ceux-ci : vous arroserez la terre de vos sueurs, et à ceux-là : vous n'en goûterez que les délices [1]. »

La réponse n'est pas douteuse; Bourdaloue la trouve dans les textes les plus péremptoires de l'Écriture. Mais ce n'est pas assez : plus loin, Bourdaloue revient encore et avec plus de précision sur cette objection tirée de la condition et de la naissance :

« Mais je suis d'une qualité et dans une élévation où le travail ne me convient pas. Quelle conséquence ! Parce que vous êtes grand selon le monde, en êtes-vous moins pécheur, et l'éclat de votre dignité efface-t-il la tache de votre origine [2] ? »

1. Dominicales. Dim. de la Septuagésime, *sur l'Oisiveté,* 1re partie, t. V, p. 195.
2. Ibid., p. 201-202.

Et commentant les paroles que saint Bernard adressait autrefois « à un grand pape, l'instruisant sur cette matière », Bourdaloue proclame « pour les grands comme pour les autres l'indispensable obligation d'une vie agissante et laborieuse ».

On voit que, par la manière dont il aborde et traite ce sujet *de l'Oisiveté*, Bourdaloue frappe l'erreur la plus enracinée de l'ancien régime, la plus inhérente à la constitution même de la société ; car ce mépris de la loi divine et universelle du travail, c'est « le péché d'un nombre infini de personnes qui ne sont, à ce qu'il paraît, sur la terre, que pour y recevoir les tributs du travail d'autrui, sans jamais payer du leur ; qui n'ont point d'autre emploi dans leur condition que de jouir des commodités, des aises et des douceurs de la vie ;... enfin de qui l'on peut dire : *In labore hominum non sunt*, parce qu'il semble, à les voir, que la loi ne soit pas pour eux, et qu'ils ne soient pas compris dans la masse commune du genre humain [1] ».

Ce droit à l'oisiveté trouvait pleine satisfaction dans la vie de cour. On imagine difficilement dans quelles frivolités les courtisans et tous ceux qui se piquaient de les prendre pour modèles consumaient leurs jours. Bourdaloue nous esquisse le tableau de ces existences inutiles et vides :

« Un homme du monde, tel qu'à la confusion de notre siècle nous en voyons tous les jours ; un homme du monde, dont par une habitude pitoyable la sphère est bornée au plaisir et à l'ennui ; qui passe sa vie à de frivoles amusements, à s'informer de ce qui se dit, à contrôler ce qui se fait, à courir après les spectacles, à se réjouir dans les compagnies, à se vanter de ce qu'il n'est pas, à railler sans cesse, sans jamais rien faire de sérieux ; un chrétien... qui ne sait ce qu'il fera ni ce qu'il deviendra, quand une assemblée ou une partie de jeu lui manque ;... une femme professant la religion de Jésus-Christ, tout appliquée à l'extérieur de sa personne ; qui n'a point d'au-

1. *Sur l'Oisiveté*, 1re partie, p. 198-199.

tre exercice que de consulter un miroir, que d'étudier les nouvelles modes, que de parer son corps; qui, négligeant ses propres devoirs, est toujours prête à s'ingérer dans les affaires d'autrui, ne sachant rien et parlant de tout, ne s'instruisant pas où il le faut, et faisant la suffisante où il ne le faut pas; qui croit qu'elle accomplit toute justice quand elle va inutilement de visite en visite, qu'elle en reçoit aujourd'hui, qu'elle en rend demain,... et qui, à l'heure de la mort, ne peut rendre à Dieu d'autre compte que celui-ci : J'ai vu le monde, j'ai pratiqué le monde; encore une fois, un homme, une femme, peuvent-ils se persuader que tout cela soit conforme à cet ordre de justice que Dieu a établi sur nous en qualité de pécheurs? Cette continuité de jeu, cette vie de plaisir, est-il rien de plus opposé aux idées que Jésus-Christ nous donne de notre condition? Quand il n'y aurait point de christianisme, l'homme, en jugeant de tout cela selon la raison, le pourrait-il approuver? et si au tribunal de sa raison seule il est obligé de le condamner, quel jugement croyez-vous que Dieu en portera lui-même [1]? »

Il faut se représenter ces habitudes de la vie du monde au dix-septième siècle pour comprendre les Pensées de Pascal sur les *Divertissements*. Une succession non interrompue de jeux, de chasses, d'assemblées, de spectacles, était nécessaire pour échapper à l'ennui et à soi-même. Ecoutons la princesse Palatine, après un séjour à Versailles, rendre compte de l'emploi de son temps : « Depuis le matin jusqu'à trois heures de l'après-midi, l'on chassait; en revenant de la chasse, on changeait de costume et l'on montait au jeu, où l'on restait jusqu'à sept heures du soir; après la comédie, on soupait; après le souper venait le bal qui durait jusqu'à trois heures du matin, et alors seulement on allait se coucher [2]. » Sans doute il s'agit ici d'une période de réceptions et de fêtes; mais ces périodes revenaient souvent, et le reste de l'année s'écoulait à peu près de même, avec moins de cérémonial et d'apparat. Si l'on excepte le roi, ses ministres et quelques personnages, la plupart de naissance médiocre, à qui leurs

1. *Sur l'Oisiveté*, 1re partie, p. 199-200.
2. *Lettres nouvelles*. 14 décembre 1676.

charges imposaient un labeur effectif, les hommes de qualité ignoraient toute occupation sérieuse, et ne travaillaient qu'à tromper le temps. Aussi trouvons-nous dans le sermon *sur les Divertissements du monde*[1] un complément naturel, et non moins instructif, du sermon *sur l'Oisiveté*. Bourdaloue y fait cette observation, que les divertissements les plus innocents sont devenus coupables par l'abus qu'on en fait. Il prend, nous l'avons vu, le jeu pour exemple. Mais ce qu'il dit du jeu se peut appliquer à bien d'autres plaisirs, même à ceux que Bourdaloue condamne comme vicieux en soi. Ce qui faisait en effet le danger des divertissements au dix-septième siècle, c'était l'importance qu'on leur donnait, la grande place qu'ils occupaient dans la vie. Comment s'étonner, par exemple, que le bal soit rigoureusement proscrit[2], quand nous voyons que le premier bal où paraissait une jeune fille était une grande date dans son existence? Un bal suffit à empoisonner l'innocence d'Anne-Geneviève de Bourbon, plus tard madame de Longueville, et, de très pieuse et presque carmélite qu'elle était, la rendit plus que mondaine[3]. C'est que le bal, s'il perd beaucoup de ses périls quand il n'est plus qu'une distraction et comme une trêve au milieu d'une vie d'ailleurs sérieuse et occupée, devient fort dangereux pour une âme livrée sans diversion et sans contre-poids à toutes les impressions de la vanité et du plaisir.

De même il faut se reporter aux mœurs du temps pour comprendre l'anathème lancé par Bourdaloue contre les romans[4]. Il blâme le temps que l'on consacre à ces lectures frivoles, et cette critique ne semblera pas déplacée

1. Dominicales. 3e dim. après Pâques, t. V, p. 313.
2. *Sur les Divertissements du monde*, 1re partie, p. 316 sqq.
3. « A son entrée dans le bal, raconte le biographe de la princesse de Longueville, cité par M. Cousin (*la Jeunesse de madame de Longueville*), et tant qu'elle y demeura, toute l'assemblée n'eut plus des yeux que pour elle. Les admirateurs s'attroupèrent et lui prodiguèrent à l'envi ces louanges déliées, faciles à s'insinuer dans un amour-propre qui ne fait que de naître, et qui ne se défie de rien... Au sortir du bal, elle sentit son cœur agité de mouvements inconnus : ce ne fut plus la même personne. »
4. *Sur les Divertissements du monde*, 1re partie.

si l'on songe aux dix volumes du *Cyrus* et aux vingt-trois volumes de la *Cléopâtre*. Mais Bourdaloue va plus loin ; il montre les dangers des romans à la mode, et en détermine très justement les caractères.

« Qu'est-ce, à le bien définir, que le roman ? Une histoire, disons mieux, une fable proposée sous la forme d'histoire, où l'amour est traité par art et par règles ; où la passion dominante et le ressort de toutes les passions, c'est l'amour ; où l'on affecte d'exprimer toutes les faiblesses, tous les transports, toutes les extravagances de l'amour ; où l'on ne voit que maximes d'amour, que protestations d'amour, qu'artifices et ruses d'amour ; où il n'y a point d'intérêt qui ne soit immolé à l'amour, fût-ce l'intérêt le plus cher selon les vues humaines, qui est celui de la gloire ; où la gloire même, la belle gloire est de tout sacrifier à l'amour ; où un homme infatué ne se gouverne plus que par l'amour, tellement que l'amour est toute son occupation, toute sa vie, tout son objet, sa fin, sa béatitude, son Dieu. Dites-moi si j'ajoute rien ; mais en même temps faites-moi comprendre comment, aussi fragiles que nous le sommes et aussi enclins au mal, on peut se retracer incessamment à soi-même de semblables images et n'en pas ressentir les atteintes ? Les plus grands saints y résisteraient-ils ? un ange n'y serait-il pas surpris ; et l'innocence même n'y ferait-elle point naufrage[1] ? »

Certes, les *Amadis*, les *Clélie*, les *Polexandre*, si nous avions le courage de les lire, ne nous paraîtraient pas recéler tant de périls. Ce sont des fictions bien innocentes en comparaison de ce que nous avons vu depuis. Mais sommes-nous sûrs que ces romans de galanterie fussent sans mauvaise influence dans un siècle où la galanterie était si fort à la mode, et où tant de désordres passaient à l'ombre de ce mot? Ces intrigues et ces leçons d'amour, ces tendres et subtiles peintures du sentiment, ces longues conversations entre des cavaliers toujours épris et des dames rarement inhumaines, formaient une image de la société d'alors trop fidèle et trop aimable tout ensemble pour ne point prêter un nouvel attrait aux séductions de la réalité.

1. *Sur les Divertissements du monde*, 1re partie, p. 323-324.

Les cœurs en recevaient des impressions trop conformes à leurs propres penchants, et qui pouvaient renouveler pour quelques-uns la tentation de Françoise de Rimini. Interprète des mœurs et des goûts d'une époque, le roman les flatte en les reproduisant. Sous prétexte de corriger les défauts, il les idéalise : l'époque se contemple dans ce miroir bienveillant, et s'y complaît. C'est un malheur ordinaire aux romans de ne devenir innocents qu'après le siècle qui les a produits, c'est-à-dire au moment où on ne les lit plus. Leur intérêt se dissipe avec leurs dangers : ils cessent de nuire quand ils cessent de plaire. Les romans de galanterie du dix-septième siècle sont pour nous aussi inoffensifs qu'ennuyeux : ils pouvaient en leur temps faire quelque mal par les raisons mêmes qui les rendaient amusants; comme certains ouvrages de Chateaubriand et de Lamartine, incapables d'entamer des âmes saines et viriles, ont été funestes aux imaginations molles et mélancoliques qui en savouraient le poison. Accordons, si l'on veut, qu'il y ait un peu de rigorisme dans le passage de Bourdaloue qu'on vient de lire; mais convenons aussi que c'était au dix-septième siècle un rigorisme clairvoyant.

Il est un autre divertissement qu'on sera bien plus surpris encore d'entendre censurer par Bourdaloue, c'est la promenade. Pour le coup, on refusera de croire à cet esprit de mesure dont nous avons fait honneur à la morale du célèbre jésuite. Mais il faut savoir qu'au dix-septième siècle, la promenade n'était pas seulement, comme pour nous, une distraction, un exercice salutaire au corps et à l'esprit; c'était un plaisir très mondain, une mode, un engouement. Les poètes comiques pouvaient, avec beaucoup moins d'invraisemblance qu'on ne le suppose, nouer et dénouer en plein air les intrigues de leurs comédies. Les jardins publics, depuis peu multipliés à Paris, et qui avaient encore le charme de la nouveauté, attiraient un grand concours : on y tenait de véritables assemblées; les femmes s'y donnaient en spectacle; les hommes venaient y faire leur cour; la coquetterie y donnait rendez-vous à la galanterie. Mais Bourdaloue va nous dire mieux que nous ne

saurions faire ce qu'était devenu pour ses contemporains ce plaisir innocent de la promenade.

« Siècle profane, que n'as-tu pas su corrompre, et où n'as-tu pas répandu ta malignité ? Vous m'entendez, mes chers auditeurs, et vous devez m'entendre. Vous savez ce que sont devenues certaines promenades, et ce qu'elles deviennent tous les jours. Vous savez ce qui les fait préférer à d'autres et ce qu'on y va chercher. Concours tumultueux et confuse multitude qui sert de scène à la vanité et à la mondanité. S'il y a une beauté humaine à produire et à faire connaître, s'il y a un ornement et une parure à faire briller, n'est-ce pas là qu'on l'étale avec plus d'éclat et de pompe ? Au milieu de tant d'objets différents qui, tour à tour et comme par des évolutions réglées, passent sans cesse et repassent, de quoi les yeux sont-ils frappés, et à quoi se rendent-ils attentifs ? Quelles pensées se forment dans les esprits, quels sentiments touchent les cœurs, et sur quels sujets roulent les conversations [1] ? »

On m'accusera d'exagération, continue Bourdaloue, mais qu'auraient dit les Pères de l'Église, un saint Ambroise, un saint Jérôme, si scrupuleux sur les précautions dont l'innocence des jeunes personnes doit être entourée?

« Qu'auraient-ils dit de ces promenades dont tout l'agrément consiste dans l'appareil et dans le faste ; de ces promenades pour lesquelles on se dispose comme pour le bal, et où l'on apporte le même esprit et le même luxe ; de ces promenades changées en comédies publiques, où chacun, acteur et spectateur tout à la fois, vient jouer son rôle et faire son personnage ? Qu'auraient-ils dit de ces promenades dérobées, où le hasard en apparence, mais un hasard en effet bien ménagé et bien prémédité, fait de prétendues rencontres et de vrais rendez-vous ? Qu'auraient-ils dit de ces promenades ?... Je ne m'explique point, mes chers auditeurs, et je dois ce respect au saint lieu où nous sommes assemblés. Tel est le désordre, que la pudeur même m'oblige de le taire, et qu'on ne peut mieux vous le reprocher que par le silence [2]. »

1. *Sur les Divertissements du monde*, 3e partie, p. 339.
2. Ibid., p. 341.

Quel est donc ce dernier scandale qui fait reculer même la hardiesse de Bourdaloue? La Bruyère va peut-être nous expliquer l'allusion.

« Tout le monde connaît cette longue levée qui borde et qui resserre le lit de la Seine, du côté où elle entre à Paris avec la Marne qu'elle vient de recevoir : les hommes s'y baignent au pied pendant les chaleurs de la canicule; on les voit de fort près se jeter dans l'eau; on les voit sortir; c'est un amusement. Quand cette saison n'est pas venue, les femmes de la ville ne s'y promènent pas encore; et quand elle est passée, elles ne s'y promènent plus [1]. »

Bourdaloue ne pouvait, on le comprend, ni se taire tout à fait, ni s'expliquer ouvertement sur cet étrange symptôme de la dépravation contemporaine. Les toilettes et les modes des femmes, ce signe rarement trompeur de l'état des mœurs publiques, n'étaient point faites pour rassurer le prédicateur. L'appareil provocant du costume, le surcroît de la parure joint à l'insuffisance du vêtement, révélaient chez les femmes un désir immodéré de plaire et de séduire. Un livre paru en 1675, et attribué à l'abbé Boileau, dénonçait le mal, que plusieurs évêques attaquèrent en vain dans leurs mandements. Bourdaloue à son tour s'élève fréquemment contre « ces habitudes païennes », et la persistance qu'il met à les combattre témoigne assez qu'elles étaient fort répandues. Dans son libre et énergique langage, il reprochait aux femmes et aux filles du siècle « ces artifices de la vanité humaine employés à relever les agréments d'une beauté pernicieuse;... ces nudités artificieuses, et quelquefois si honteuses et si scandaleuses, dont le ciel rougit [2]. »

1. *De la Ville*. — Cette promenade à la mode faisait le sujet des satires et des comédies du temps. On jouait au Théâtre-Italien en 1696 *les Bains de la porte Saint-Bernard*. (La Bruyère, édition annotée par M. Hémardinquer.) — Il faut lire tout le commencement de ce chapitre *de la Ville ;* La Bruyère y parle précisément des promenades, et ce qu'il en dit confirme, en les éclaircissant, les sévères paroles de Bourdaloue.

2. Carême. Dim. de la 3e semaine, *sur l'Impureté*, 1re partie. — Mystères. Sermon *pour la fête de la Pentecôte*, 2e partie. T. III, p. 75, et t. X, p. 311.

« Les dames chrétiennes sont maintenant plus païennes que les païennes mêmes en ce qui regarde l'immodestie et le luxe de leurs habits... Elles semblent n'être sur la terre et n'avoir une âme que pour servir leur corps. Combien en voit-on uniquement occupées à le parer, à le nourrir, à l'embellir, à le plâtrer ! Combien en feraient, s'il leur était possible, l'idole du monde, et en font, sans y penser, une victime de l'enfer [1] ! »

IV

Ces désordres en impliquent d'autres, et de plus graves. On s'est fait parfois sur la régularité des mœurs au dix-septième siècle de singulières illusions, que Bourdaloue, témoin aussi éclairé que vigilant, ne nous autorise point à partager. La société fréquente et habituelle entre les personnes de sexe différent, inaugurée dans les salons au temps de Louis XIII, et principalement sous les auspices de la marquise de Rambouillet, n'avait pas exercé une influence aussi salutaire et aussi morale que beaucoup se plaisent encore à le croire. Peu à peu les femmes avaient perdu les habitudes de retenue et de réserve qui assuraient leur propre vertu en imposant aux hommes le respect.

Sans doute la galanterie platonique,

> Du commerce des sens nette et débarrassée [2],

ne fut point une chimère pour l'incomparable Arthénice ou pour la vertueuse Julie. Mais cet art d'épurer l'amour, cette combinaison savante de la passion et du devoir, ne pouvait être que le secret de quelques femmes d'élite. Pour le commun des mortels, il ne résulta de toutes ces belles imaginations que plus de hardiesse des hommes à se déclarer, et plus de complaisance des femmes à les entendre.

1. Panégyriques. Sermon *pour la fête de sainte Geneviève*, 1re partie. — Carême. *Sermon sur la cérémonie des Cendres*, 2e partie. T. XII, p. 161, et t. II, p. 63.
2. Molière, *les Femmes savantes*, act. IV, sc. II.

Les plus vertueuses mirent leur gloire à avoir des adorateurs et à ne les plus craindre. On ne rougit plus d'être visitée, poursuivie, courtisée, d'accorder de longs entretiens dont l'apparente innocence augmentait les périls. Dans l'atmosphère voluptueuse de la cour, quand le devoir fut plus faible et la sensualité plus forte, quand des exemples venus de haut semblèrent excuser les fautes et ennoblir les chutes, ces assiduités qu'autorisaient les mœurs nouvelles donnèrent libre accès à la licence. Les Précieuses se piquaient de faire la loi à leurs « vainqueurs » ; mais il n'est pas dans la nature que le vainqueur subisse les conditions, et l'on cessa bientôt de les lui imposer. De même que l'influence des ruelles, salutaire dans le principe au développement des lettres et de l'esprit français, profita plus tard au mauvais goût, de même le commerce habituel des hommes et des femmes, d'abord sans autre conséquence que de polir les mœurs et non de les corrompre, facilita ensuite les liaisons sensuelles et coupables. Cette double altération se traduisit dans la langue : le mot *galanterie* perdit son acception favorable, comme le mot *bel-esprit*.

Bourdaloue, dans un curieux chapitre des *Pensées*, *sur les Amitiés sensibles et prétendues innocentes*, décrit parfaitement ces relations équivoques, si communes au dix-septième siècle, et qui servirent d'occasion ou de prétexte à tant de désordres.

« Cette amitié, dans sa naissance, n'est qu'une estime particulière de la personne, de sa modestie, de sa retenue, de sa sagesse. Elle plaît, parce qu'avec des manières engageantes, elle a du reste de la fermeté dans l'esprit, de la droiture dans le cœur, une régularité irréprochable dans la conduite. Quel sujet y aurait-il donc de s'en défier, et quel péril peut-il y avoir à entretenir une connaissance fondée sur de si excellentes qualités, sur la probité, l'ingénuité, la candeur d'âme, les bonnes mœurs, le mérite ? C'est ainsi qu'on se rassure : mais cela même où l'on pense trouver sa sûreté, c'est justement ce qui doit inspirer plus de défiance, puisque c'est ce qui augmente le danger... On se recherche l'un l'autre. Il n'y a

presque point de jour qu'on ne passe plusieurs heures ensemble. On se traite familièrement, quoique toujours honnêtement. On se fait des confidences... Hé bien ! disent-ils, quel mal y a-t-il à tout cela ? nous n'y en trouvons point, et nous n'y en cherchons point... Vous ne le voyez pas, mais c'est que vous ne le voulez pas voir... Il ne tient qu'à vous de vous en convaincre par deux réflexions les plus palpables, et qui sont sans réplique. La première est que ces conversations où engage une amitié sensible ne sont ni si longues ni si fréquentes que parce que le cœur y trouve du goût, et je ne sais quel goût sensuel ; car s'il n'y en trouvait pas, bientôt elles deviendraient fatigantes, et vous auriez cent raisons pour les abréger ou pour vous en dispenser... La seconde réflexion est que ce goût du cœur, joint à la diversité des sexes, à la familiarité des entretiens, à leur durée et à leur privauté, mène insensiblement, mais immanquablement au vice et y est la disposition la plus prochaine... Amitiés criminelles par les impressions qu'elles font sur l'esprit et sur le cœur, et par les sentiments qu'elles y produisent... Ce sont mille idées, mille pensées, mille souvenirs d'une personne dont on a incessamment l'esprit occupé, mille retours et mille réflexions sur un entretien qu'on a eu avec elle, sur ce qu'on lui a dit et qu'elle a répondu, sur quelques mots obligeants de sa part, sur une honnêteté, une marque d'estime qu'on a reçue, sur ses bonnes qualités, ses manières si engageantes, son humeur agréable, son naturel doux et condescendant ; en un mot, sur tout ce qui s'offre à une imagination frappée de l'objet qui lui plaît et qui la remplit ; ce sont, en présence de la personne, certaines complaisances du cœur, certaines sensibilités où l'on s'arrête, et qui flattent intérieurement, qui excitent et qui répandent dans l'âme une joie toujours nouvelle ; ce sont, dans toute la conversation, des termes de tendresse, des expressions vives et pleines de feu, des protestations animées et cent fois réitérées, des assurances d'un dévouement parfait et sans réserve ; ce sont, dans toutes les façons d'agir, des airs, des démonstrations, des attentions, des soins, de petites libertés, ou, pour les mieux nommer, des badineries et des puérilités, souvent indignes du caractère des gens, et dont ils devraient rougir. Or je demande si l'on peut croire raisonnablement que, dans les impressions que tout cela fait et doit faire sur l'esprit, sur le cœur, sur les sens, il n'y ait rien qui puisse blesser la plus délicate de toutes les vertus, qui est la pureté chrétienne. Comment, si près de la flamme,

n'en ressentir nulle atteinte ? comment, dans un chemin si glissant, ne tomber jamais ? comment, au milieu de mille traits, demeurer invulnérable ?... La sensibilité du cœur n'est point un crime en elle-même, mais c'est le principe de bien des crimes ; car aisément elle se change en sensualité [1]. »

Cette dernière réflexion résume en deux mots tout un chapitre de l'histoire des mœurs au dix-septième siècle : ce passage de la sensibilité du cœur à la sensualité, c'est le passage des mœurs de l'hôtel de Rambouillet aux mœurs de la cour.

Car, à l'époque dont Bourdaloue nous trace le tableau dans ses sermons, vers la fin du siècle, « ces sortes d'attaches que la diversité du sexe, jointe à la vivacité de l'âge et du tempérament, a rendues de tout temps si dangereuses et si pernicieuses;... ces liaisons dont la privauté pervertirait un ange, s'il avait des sens [2], » sont devenues des peccadilles. Si sévèrement qu'il les condamne, le prédicateur, quand il en parle, ne s'adresse pas aux mondains, aux plus engagés dans les voies du siècle, mais aux chrétiens qui se croient fidèles, à ceux qui sont encore le moins oublieux de la règle et du devoir. Les autres, nous le verrons, méritent de bien plus graves remontrances. C'est pour les femmes chrétiennes, il le marque lui-même, que Bourdaloue « parle de ces conversations libertines, d'où naissent tant de maux, et qui portent à une âme de si mortelles atteintes; de ces entretiens secrets et familiers, mais dont la familiarité même et le secret sont de si puissants attraits aux plus funestes attachements ; de ces amitiés prétendues honnêtes, mais dont la tendresse est le poison le plus subtil et le plus présent pour infecter les cœurs et pour les corrompre; de ces commerces assidus de visites, de lettres, de parties, que saint Jérôme appelait

1. Pensées. *De la Charité chrétienne et des amitiés humaines*, t. XV, p. 32-44, *passim*.

2. Mystères. Sermon *pour la fête de la Pentecôte*, 2e partie, t. X, p. 309.

si bien les derniers indices d'une chasteté mourante : *morituræ virginitatis indicia* [1] ».

Le moindre inconvénient de ces libertés imprudentes des femmes dans leur commerce avec les hommes, c'était de provoquer la médisance, d'entretenir le scandale, et de rendre suspecte même la vertu.

« Prétendre, surtout dans le siècle où nous vivons, échapper à la malignité du monde par une autre voie que par celle d'une exacte et constante régularité; pour une femme, par exemple, se persuader qu'elle pourra se donner impunément toute sorte de libertés, sans que l'on pense à elle ni qu'on parle d'elle; qu'il lui sera permis d'entretenir tels commerces qu'il lui plaira, sans qu'on en tire des conséquences au préjudice de son honneur ;... et que, quoi qu'elle fasse, on sera obligé à ne rien croire, à ne rien soupçonner, à ne rien voir; ou plutôt qu'on sera obligé de s'aveugler soi-même, pour la supposer régulière et sage : n'est-ce pas une prétention aussi chimérique qu'injuste ? Cependant c'est la prétention de tant de femmes mondaines. On veut avoir tout le crédit de la bonne vie et toute la réputation de la vertu, sans qu'il en coûte de se contraindre ni de s'assujettir à aucune règle ; disons mieux, on veut avoir tout le crédit de la vertu et de la bonne vie, avec toute l'indépendance du libertinage et du vice. Ainsi verrez-vous des femmes engagées dans des sociétés que la charité même la plus indulgente ne peut excuser ni favorablement interpréter, se piquer néanmoins d'être exemptes de reproche, vouloir qu'on les estime telles, trouver mauvais qu'en n'en convienne pas, prendre à partie ceux qui en doutent et qui se malédifient de leurs actions ; et cela, sous prétexte de l'obligation que Dieu nous impose de ne pas juger ; obligation sur laquelle elles sont éloquentes, parce qu'elles y sont intéressées [2]. »

Passez en revue les femmes les plus célèbres et les plus distinguées de ce temps, et voyez combien peu, dans ce grand nombre, échappèrent aux soupçons. Madame de

1. Carême. Dim. de la 3e semaine, *sur l'Impureté*, 1re partie, t. III, p. 75.
2. Panégyriques. Sermon *pour la fête de saint Étienne*, 1re partie, t. XII, p. 105.

Sévigné elle-même y fut en butte : elle du moins sut en triompher par son esprit de conduite, son tact, et son ardeur généreuse à se disculper [1]. On voudrait être aussi sûr de l'innocence d'Henriette d'Angleterre, cette princesse si intéressante par son esprit, par sa mort tragique et par l'admirable oraison funèbre de Bossuet ; mais le récit discret de son amie, madame de La Fayette, laisse planer quelques doutes, et il faut avouer qu'en conduisant à son frère Charles II madame de Kérouelle, l'aimable princesse se chargeait d'une commission étrange pour une honnête femme [2]. Madame de Maintenon a sans doute été calomniée ; mais l'opinion des contemporains jugeait sévèrement ses relations avec les frères Villarceaux et ses soirées chez Ninon [3]. Quant à la jeune duchesse de Bourgogne, dont les grâces et l'humeur rieuse égayèrent la vieillesse assombrie du grand roi, Saint-Simon, qui la juge avec beaucoup de bienveillance et de délicatesse, n'en déclare pas moins formellement qu'elle donna plus d'une fois raison à la médisance, et que son mari fut le seul qui ne soupçonna rien [4]. Nous ne parlons que des moins compromises : combien dont le déshonneur était public, et dont le front ne savait plus rougir ! La décadence des mœurs, une fois commencée, ne s'arrêta plus, et le dérèglement devint général.

On sait les exemples que donnait le roi ; mais ce qu'il faut ajouter, c'est que les mœurs de Louis XIV étaient presque pures, comparées à celles de sa famille et de sa cour. La vie de son frère était infâme. Monseigneur, son fils, ne se contentait pas de maîtresses attitrées, et cherchait plus bas ses plaisirs [5]. Monsieur le Duc, fils du grand Condé, « donnait la chasse » aux femmes les plus décriées,

1. Voy. l'Introduction biographique de M. P. Mesnard, en tête de l'édition Regnier.

2. On sait que madame de Kérouelle fut créée duchesse de Portsmouth par le roi d'Angleterre, et pairesse par Louis XIV, avec le titre de duchesse d'Aubigné pour elle et toute sa descendance.

3. Voy. Saint-Simon.

4. Saint-Simon, t. IX, c. XII ; t. X, c. IV.

5. Id., t. IX, c. VII.

et faisait avec elles, au milieu du carême, de scandaleuses orgies [1]. Tels étaient les modèles : les imitateurs ne manquaient pas. Un attachement criminel était, selon Bourdaloue, le désordre « le plus connu et le plus ordinaire [2] ». La plupart, loin de s'en cacher, s'en targuaient. D'insolents courtisans, les Vardes, les Grammont, les Lauzun, vantaient avec impudence le nombre fabuleux de leurs conquêtes. Heudicourt, un méchant drôle, qui par malheur avait de l'esprit, et que la faveur soutenait, faisait l'honnête métier de nouer les intrigues et de négocier les liaisons. Ce zèle officieux lui avait fait, dit Saint-Simon, « beaucoup d'amis et encore plus d'amies... C'était parmi les dames, à la cour, à qui l'aurait, dont pas une n'eût osé se brouiller avec lui, à commencer par les plus hautes [3]. » Parmi les grands hommes du siècle, le petit nombre est de ceux qui mènent une vie régulière. Louvois faisait créer une charge à la cour pour la femme de son premier commis, dont il était l'amant [4]. L'illustre Turenne, à l'âge de soixante ans, se laissait arracher un secret d'État par sa maîtresse, qui ne lui était même pas fidèle [5]. Le maréchal de Luxembourg, digne successeur de Turenne aux armées, « grand devant l'ennemi », dit Saint-Simon qui ne l'aime pas, s'abandonnait à un ignoble libertinage, et, presque septuagénaire, prenait son propre fils pour compagnon de débauches [6]. Les mœurs de Villars ne furent pas meilleures, et déshonorèrent également sa vieillesse, avec plus de cynisme encore [7]. Celles de Vendôme furent ordurières [8].

« Encore, disait énergiquement Bourdaloue, s'ils savaient, dans leur iniquité, se prescrire de certaines bornes, et demeurer

1. Madame de Sévigné. Lettre du 6 avril 1672.
2. Premier Avent. 3e dimanche, *sur la Fausse conscience*, 1re partie, t. I, p. 107.
3. Saint-Simon, t. VIII, c. XVI.
4. La Fare, *Mémoires*.
5. Choisy, *Mémoires*. — Le fait est confirmé par Saint-Simon.
6. Saint-Simon, t. I, c. XV.
7. Id., t. IV, c. II.
8. Id., t. V, c. VIII.

dans les limites d'une certaine pudeur. Mais y a-t-il rien dans les plus sales passions de si infect et de si honteux où ils ne se laissent entraîner ?... Je n'oserais m'expliquer davantage, et je les renvoie au témoignage de leur conscience pour penser en eux-mêmes et pour se dire à eux-mêmes en quels abîmes de corruption et à quelles abominations la sensualité qui les gouverne les a conduits. *Abominabiles facti sunt* (Ps. 13)[1]. »

Et dans un des sermons *sur la Conception de la Vierge*, commentant la parole de saint Paul : *Nescitis quoniam corpora vestra sunt membra Christi ?* il s'écriait avec une égale liberté de langage :

« Quelle indignité, mes frères, et quelle horreur ! ces membres de Jésus-Christ, les profaner, les souiller, les livrer aux sales désirs d'une prostituée ! Plût au ciel, mon cher auditeur, que je n'eusse pas plus lieu que l'Apôtre de vous faire le même reproche ! Mais à quoi ne vous a pas porté la corruption du siècle, à quels débordements et à quelles profanations ! Je dis à quelles profanations : car ne vous croyez pas seulement profanateur du corps de Jésus-Christ, quand vous le recevez dans l'état de votre péché ; mais vous l'êtes encore, comment ? par ces voluptés brutales et ces plaisirs infâmes où vous plonge la passion, et qui déshonorent le corps du Sauveur en déshonorant le vôtre[2]. »

Bientôt les liens de la famille se relâchèrent. On ne regardait plus « le mariage comme une chose sacrée, mais comme une chose indifférente et toute profane, comme une pure négociation, comme un trafic mercenaire[3]. » On répugna de moins en moins à conclure ces « mariages sans attachement », après lesquels, selon la piquante antithèse de Bourdaloue, « on fait ailleurs de criminels attachements sans mariage[4]. » Bien avant le dix-huitième siècle, l'usage

1. Dominicales. 20e dim. ap. la Pentecôte, *sur le Zèle pour l'honneur de la religion*, 2e partie, t. VII, p. 240-241.
2. Mystères. *Sur le Très Saint-Sacrement*, fin, t. X, p. 367-368.
3. Dominicales. 2e dim. ap. l'Épiphanie, *sur l'État du mariage*, 1re partie, t. V, p. 39.
4. Ibid.

commençait d'autoriser « ces damnables commerces qui, dans les familles les mieux établies, causent tous les jours de si funestes divisions et de si tristes renversements [1]. » « Les catholiques, écrivait la princesse palatine, qui semble n'avoir abjuré le protestantisme que pour devenir fort libre-penseuse, les catholiques, ici, voient dans leur catéchisme que le mariage est un sacrement; mais, au fait, ils vivent avec leurs femmes comme si ce n'en était pas un, et, ce qui est pire, rien n'est plus approuvé que de voir des hommes avoir des galanteries et délaisser leurs femmes [2]. » Les procès scandaleux se multipliaient; encore avaient-ils souvent pour mobile moins le ressentiment d'une infidélité que le désir de secouer un joug gênant. La marquise de Gesvres, pour obtenir une séparation d'avec son mari, arguait de raisons qu'on ne peut rapporter, et, au grand amusement de toute la cour, se soumettait à des épreuves judiciaires et médicales dont Saint-Simon lui-même n'ose parler qu'à demi mot [3].

L'immoralité ne tarda pas à franchir les limites de la cour. Les riches bourgeois, ceux dont la fortune pouvait payer les plaisirs, n'eurent garde de rester en arrière. Plus d'un se ruina par ses excès.

« A Dieu ne plaise, disait Bourdaloue dans son sermon *sur les Richesses*, que je vous conduise, quoique seulement en esprit, dans les maisons de tant de riches voluptueux, dont cette ville est remplie, et que, tirant le rideau, je fasse paraître comme sur la scène toutes les impuretés qui s'y commettent... On demande à quoi cet homme s'est ruiné, et l'on en est surpris. Mais voici d'où sa ruine est venue, et d'où elle a dû venir. Une débauche secrète qu'il entretenait, une passion à laquelle il a tout sacrifié, et pour laquelle il s'est piqué de n'épargner rien : voilà ce qui a épuisé ses revenus si clairs et si amples. La convoitise de la chair, cette sangsue, selon la parole de Salomon, qui crie toujours : Apporte, apporte ! et qui ne dit ja-

1. Carême. Jeudi de la 2e semaine, *sur les Richesses*, 3e partie, t. III, p. 29.
2. *Correspondance*. Lettre du 4 septembre 1697.
3. Saint-Simon, t. XI, c. XIV, p. 250.

mais : C'est assez ; voilà ce qui dissipe les biens de la plupart des riches [1]. »

Comme si le mal n'eût point été de lui-même assez prompt à se répandre, les riches et les nobles le propageaient autour d'eux. Leurs domestiques étaient les témoins, souvent les complices obligés de leurs intrigues et de leurs dérèglements. Les valets adroits et les soubrettes complaisantes des comédies du temps ne sont point des personnages de pure invention. Comme il y avait sur la scène du monde des Dorante et des Dorimène, il y fallait aussi des Crispin et des Lisette. Bourdaloue a décrit en quelques mots ces rôles subalternes et corrupteurs qui se jouaient trop souvent dans la réalité.

« Cet homme que vous avez à votre service et qui se soucie peu de déplaire à Dieu, pourvu qu'il vous plaise, à quoi l'employez-vous ? à être l'instrument de vos débauches... C'est lui qui prépare les voies, lui qui fournit les moyens, lui qui conduit les intrigues, lui qui ménage les entrevues, lui qui sert de lien pour entretenir le plus honteux et le plus détestable commerce. Cette fille que vous tenez auprès de vous, femme mondaine, et qui se fait un point capital de s'insinuer dans vos bonnes grâces et de s'y conserver, à quel ministère la destinez-vous ? il faut qu'elle seconde la passion de votre cœur ; je ne m'explique pas davantage : il le faut, et que pour cela elle apprenne mille ruses et mille artifices qui la corrompent ; et que pour cela elle se fasse un front qui ne rougisse de rien, lorsqu'il s'agit d'avancer le mensonge et de le soutenir ; et que pour cela elle oublie tout ce qu'elle doit à Dieu et tout ce qu'elle doit à son propre honneur [2]. »

Ainsi la contagion gagnait de proche en proche : les valets après les maîtres, la ville après la cour. Paris donnait déjà le spectacle d'une corruption générale et publique. Les cours mêmes du Louvre servaient de théâtre à

1. Carême. Jeudi de la 2e semaine, 3e partie, t. III, p. 29.
2. Dominicales. 2e dim. ap. Pâques, *sur le Soin des domestiques*, 1re partie, t. V, p. 287-288.

des exhibitions et à des trafics obscènes. Des pamphlets trop-véridiques racontaient ces turpitudes.

« Qu'est-ce que cette ville si nombreuse, demandait Bourdaloue, et quel spectacle présenterais-je à vos yeux, si je vous en faisais voir toutes les abominations? Qu'est-ce, dis-je, que Paris ? un monstrueux assemblage de tous les vices, qui croissent, qui se multiplient, qui infectent et les petits et les grands, et les pauvres et les riches... Ne tirons point le voile qui couvre en partie ces horreurs ; nous n'en connaissons déjà que trop [1]. »

« L'impureté, disait-il ailleurs, corrompt aujourd'hui tout le christianisme [2]... Entrez dans les cours des princes, descendez dans les cabanes des pauvres, assistez, s'il se peut, aux conseils secrets des politiques de la terre, parcourez les cercles et les assemblées;... partout vous demanderez s'il y a de la foi, parce que partout vous ne trouverez que scandale et que débordement de mœurs [3]. »

Telle est l'immoralité partout croissante que Bourdaloue constate. Avant la fin du siècle, la princesse palatine pourra écrire ces effrayantes paroles : « Il n'y a plus de vices, ici, dont on ait honte, et si le roi voulait punir tous ceux qui se rendent coupables des plus grands vices, il ne verrait plus autour de lui ni nobles, ni princes, ni serviteurs; il n'y aurait même aucune maison de France qui ne fût en deuil [4].»

V

Dès le milieu du règne, un procès criminel sans exemple par l'horreur des forfaits, par le nombre des coupables et par la qualité de beaucoup d'entre eux, découvrit tout

1. Panégyriques. Sermon *pour la fête de sainte Geneviève*, 2e partie, t. XII, p. 175.
2. Mystères. 1er sermon *sur l'Annonciation de la Vierge*, 2e partie, t. XI, p. 65.
3. Dominicales. 3e dim. ap. l'Épiphanie, *sur la Foi*, 1re partie, t. V, p 81-82.
4. *Correspondance*. Lettre du 31 juillet 1699.

à coup aux regards épouvantés des contemporains l'abîme de corruption qui se creusait sous leurs pas. Déjà, en 1676, Marguerite d'Aubray, marquise de Brinvilliers, avait été brûlée en place de Grève, convaincue d'avoir, en compagnie de Sainte-Croix, son amant, peut-être avec d'autres complices, commis ou essayé une multitude d'empoisonnements. Les débats avaient révélé chez cette femme distinguée par la naissance et par la fortune, avec la perversité la plus froide et la plus ingénieuse, une luxure effrénée. L'émotion avait été vive à la cour, à Paris, dans la France entière. On pressentait que tout n'était pas encore connu. Après l'exécution de la Brinvilliers, la police continua ses recherches; la curiosité et la terreur publiques, loin de s'apaiser, allaient croissant. Tous les soupçons devaient être dépassés. En 1679 éclatait le procès de la Voisin, qui prit aussitôt des proportions gigantesques. Le roi dut instituer un tribunal extraordinaire qui siégea à l'Arsenal, et qui prit le nom de *Chambre ardente* ou *Chambre des poisons* [1]. Deux cent quarante personnes furent maintenues en état d'arrestation; un beaucoup plus grand nombre furent compromises; trente-quatre subirent une condamnation capitale; les moins coupables durent s'exiler ou finir leurs jours dans les prisons [2]. Toutes les turpitudes, toutes les impudicités, toutes les scélératesses se rencontraient dans cette hideuse affaire. Colbert, qui mettait chaque jour Louis XIV au courant de tous les incidents du procès, reculait pourtant devant certains détails « trop exécrables, disait-il, pour être mis sur le papier [3] ». Les gazettes n'osaient parler de ces mystères d'abomination [4]. Bourdaloue l'osa. Le 1er mars 1682, alors que l'émotion causée par ces découvertes sans cesse plus nombreuses et plus épouvantables commençait

1. V. P. Clément, *la Police sous Louis XIV*, p. 94 sqq. Pour tout ce qui concerne l'*Affaire des poisons*, nous mettons à profit ce travail, où M. Pierre Clément a le premier compulsé et mis au jour, sur cet épisode, jusqu'ici mal connu, du grand règne, les documents les plus authentiques et les plus curieux.
2. Id., ibid. p. 95.
3. Id., ibid., p. 174.
4. Id., ibid., p. 197.

à se mêler de lassitude et de dégoût [1], dans la chapelle de Saint-Germain, en présence du roi, de toute la cour, Bourdaloue prononça son terrible sermon *sur l'Impureté*, et, avec une incroyable hardiesse, montra, dans tous les forfaits que la chambre de l'Arsenal avait mission de juger, les conséquences du débordement des mœurs et les suggestions de l'esprit impur.

Il y a dans la littérature du dix-septième siècle deux œuvres bien différentes, mais qui éclairent d'une lumière également sinistre les mœurs de cette époque : l'une est le *Don Juan* de Molière ; l'autre, le sermon *sur l'Impureté* de Bourdaloue. Arrêtons-nous quelques instants sur ce discours accusateur. Jamais Bourdaloue n'a déployé plus librement son énergique et austère éloquence.

Voulant faire voir dans la première partie que l'impureté est un enfer anticipé, et, par exemple, que le désordre qui règne dans l'enfer ne règne pas moins dans l'âme des impudiques, il emprunte à Tertullien cette pensée, « que l'esprit impur a comme une liaison nécessaire avec tous les vices, et que tous les vices sont, pour ainsi dire, à ses gages et à sa solde, toujours prêts à le servir pour le succès de ses détestables entreprises. »

« C'est pour lui, par exemple, que l'homicide répand le sang humain, pour lui que la perfidie prépare des poisons... Notre siècle, ce siècle si malheureux, a bien de quoi nous en convaincre ; et Dieu n'a permis qu'il engendrât des monstres que pour nous forcer à en convenir. Nous les avons vus avec effroi, et tant d'événements tragiques nous ont appris, plus que nous ne voulions, ce qu'un commerce criminel peut produire dans les familles les plus honorables. L'empoisonnement était parmi nous un crime inouï ; l'enfer, pour l'intérêt de cette passion, l'a rendu commun. On sait, disait le poète, ce que peut une femme irritée ; mais on ne savait pas jusqu'à quel excès pouvait aller sa colère, et c'est ce que Dieu a voulu que nous connussions. En effet, ne vous fiez point à une libertine dominée

1. Voy. l'Introduction, § II, *Bibliographie*, p. 48.

par l'esprit de débauche : si vous traversez ses desseins, il n'y aura rien qu'elle n'entreprenne contre vous ; les liens les plus sacrés de la nature ne l'arrêteront pas ; elle vous trahira, elle vous sacrifiera, elle vous immolera. C'est par l'homicide, poursuivait Tertullien, que le concubinage se soutient, que l'adultère se délivre de l'importunité d'un rival, que l'incontinence du sexe étouffe sa honte, en étouffant le fruit de son péché [1]. »

L'empoisonnement devenu commun, quelle parole! Quoi! Bourdaloue n'a-t-il pas généralisé outre mesure? Quel que fût le nombre des forfaits qui se jugeaient à l'Arsenal, n'étaient-ils point, après tout, de rares et monstrueuses exceptions, comme il s'en rencontre à toutes les époques? Que la société tout entière fût à l'image de la Brinvilliers et de la Voisin, c'est assurément ce qu'on ne saurait supposer. Mais, sans parti pris, consultons l'histoire. Si l'on excepte les scélératesses des Borgia en Italie, au quinzième siècle, avait-on jamais vu, dans aucun temps et dans aucun pays, depuis le siècle des Tibère, des Néron et des Locuste, la mort de presque tous les grands personnages donner lieu à des soupçons d'empoisonnement? Le doute tant de fois exprimé par Tacite, *incertum valetudine an veneno*, se renouvelle au dix-septième siècle pour la duchesse d'Orléans, Henriette d'Angleterre, pour mademoiselle de Fontanges, pour Louvois, pour Fouquet, pour le duc de Bourgogne, pour la duchesse sa femme ; pour le duc de Berry, son frère, pour ses deux jeunes fils, dont le plus jeune seul se rétablit à grand'peine et devint Louis XV. Sans doute, nous aimons à le croire, beaucoup de ces soupçons n'avaient d'autre fondement que l'insuffisance des connaissances médicales et la crédulité avide des imaginations frappées. Mais qu'ils aient trouvé partout si prompte et si facile créance, c'est déjà un fait grave, et ce fait suffit à expliquer la parole de Bourdaloue qu'on vient de lire, parole si affirmative et si formelle. Le prédicateur ne faisait qu'exprimer ce que tout le monde

1. Carême. Dim. de la 3e semaine, 1re partie, p. 82-83.

pensait. Il suffit de lire les Mémoires et les Correspondances du temps pour s'en convaincre : au dix-septième siècle, non seulement la foule ignorante, mais les esprits éclairés ont cru que les *artistes en poison* étaient en grand nombre, et qu'ils se soutenaient par une clientèle de haut parage.

Car, dans l'*Affaire des Poisons*, il ne s'agissait pas seulement d'accusés obscurs, de vulgaires scélérats. La comtesse de Soissons, qui jugea prudent de quitter aussitôt la France, peut-être avec la tolérance du roi, madame de Vivonne, madame de Polignac, madame de Montespan elle-même, le duc de Clermont-Lodève, le maréchal de Luxembourg, les plus grands noms de France, furent compromis et chargés par des dépositions plus ou moins graves. Admettons que ces dépositions fussent des calomnies; car ce fut encore un caractère de cet étrange procès, que la justice se trouva comme perdue dans un dédale d'impostures et de faux témoignages; Bourdaloue, qui dit tout, n'a pas manqué d'en faire la remarque. « C'est l'impureté qui rend la calomnie ingénieuse à former des accusations et à suborner des témoins; la mémoire n'en est que trop récente [1]. » Mais en faisant la part du mensonge aussi grande qu'on le voudra, il n'en reste pas moins incontestable que, de tous les personnage illustres enveloppés dans le mystère de cette cause ténébreuse, il n'en était aucun qui n'eût en quelque manière autorisé les soupçons par le dérèglement de ses mœurs. Si, en effet, les allusions aux empoisonnements se trouvent précisément dans le sermon *sur l'Impureté*, ce n'est point une disposition arbitraire, un artifice de l'orateur pour augmenter l'effet de son discours : c'est une vérité de plus. Les magistrats eux-mêmes l'attestaient; en remontant à la source de toutes les atrocités que découvraient leurs enquêtes, ils trouvaient toujours au début un commerce criminel, un adultère, une passion entravée, une rivalité gênante. C'est sous le nom de charmes, de philtres amoureux, de

1. Carême. Dim. de la 3e semaine, 1re partie, p. 84.

poudres d'amour, que les fabricants de poison faisaient accepter et vendaient leur marchandise satanique. « Toujours l'amour et les confidences mêlés partout [1], » écrit madame de Sévigné à propos du procès de la Brinvilliers, et, avant de mourir, la Voisin déclare « qu'un grand nombre de personnes de toute sorte de conditions et de qualités se sont adressées à elle pour demander la mort et les moyens de faire mourir beaucoup de personnes, et que c'est la débauche qui est le premier mobile de tous ces désordres [2] ». Bourdaloue, en présentant les empoisonnements comme les œuvres de l'esprit impur, dégageait donc avec vérité la leçon de ce procès à la fois terrible par le nombre et par l'atrocité des crimes, monotone par l'uniformité des motifs qui les expliquaient.

« Je dis, continue Bourdaloue, que c'est pour ce péché qu'on devient profanateur. L'aurait-on cru, si la même Providence n'avait fait éclater de nos jours ce que la postérité ne pourra lire sans en frémir; aurait-on cru, dis-je, que le sacrilège eût dû être l'assaisonnement d'une brutale passion? que la profanation des choses saintes eût dû entrer dans les dissolutions d'un libertinage effréné ? que ce qu'il y a de plus vénérable dans la religion eût été employé à ce qu'il y a de plus corrompu dans la débauche, et que l'homme, suivant la prédiction d'Isaïe, eût fait servir son Dieu même à ses plus infâmes voluptés [3] ? »

Deux prêtres, il faut le savoir pour comprendre les lignes qu'on vient de lire, étaient au nombre des accusés dans l'affaire des Poisons. Leurs déclarations, concordantes entre elles, et conformes aux aveux de leurs complices, établissaient qu'ils avaient dit, pour le succès de certaines intrigues amoureuses, des messes impies, accompagnées des sortilèges les plus obscènes, « pratiques d'une superstition corrompue, qu'il faut, dit un historien, laisser, de

1. Lettre du 17 juillet 1676.
2. P. Clément, *la Police sous Louis XIV*, p. 179.
3. *Sur l'Impureté*, 1re partie, p. 83.

peur de s'y salir, dans les dossiers des procureurs généraux, et pour lesquelles le huis clos est, même aujourd'hui, de toute rigueur [1]. » Mais Bourdaloue sait bien que ces faits hideux sont connus de tout son auditoire, et il ne craint pas de les rappeler avec une éloquence qui en voile les odieux détails sans en atténuer l'horreur.

Toutes ces abominations, révélées par les instructions judiciaires, ne sont pas les seules que, dans le sermon *sur l'Impureté*, Bourdaloue flétrit, à la honte de son siècle.

« C'est ce vice qui désole les maisons et qui en dissipe tous les biens ; n'en avez-vous pas vu cent exemples ? heureux si vous n'en avez pas fait l'épreuve, ou par votre propre péché, ou par le péché d'autrui ! Le désordre ancien et commun était de voir avec compassion un insensé, sous le nom d'amant prodigue, et prodigue jusqu'à l'extravagance, contenter l'avarice et entretenir le luxe d'une mondaine qu'il idolâtrait ; mais le désordre du temps est de voir au contraire une femme perdue d'honneur aussi bien que de conscience, par un renversement autrefois inouï, faire les avances et les frais, s'épuiser, s'endetter, se ruiner pour un mondain à qui elle est asservie, dont elle essuie tous les caprices, qui n'a pour elle que des hauteurs, et qui ordonne de tout chez elle en maître. L'indignité est que ce désordre s'établit de telle sorte qu'on s'y accoutume ; le domestique s'y fait, on obéit à cet étranger, ses ordres sont respectés et suivis, parce qu'on s'aperçoit de l'ascendant que son crime lui donne ; tandis que celle-ci, ne gardant plus de mesure, et libre du respect humain, dont elle a secoué le joug, se fait une vanité de ne ménager rien, et un plaisir de sacrifier tout, pour se piquer du ridicule avantage et de la folle gloire de bien aimer [2]. »

L'édifiant dialogue entre madame de Rambures et madame de Buzanval, rapporté par madame de Sévigné [3], plus d'une anecdote conservée par Tallemant ou Saint-Simon éclairciraient ces lignes : mieux vaut ne pas insister sur ce « renversement inouï ».

1. P. Clément, *la Police sous Louis XIV*, p. 174, 180, etc.
2. *Sur l'Impureté*, 1re partie, p. 84-85.
3. Lettre du 2 novembre 1673.

Il en est un autre, plus monstrueux encore, sur lequel nous garderions également le silence, si Bourdaloue n'en avait rien dit. Laissons-lui la parole; il ne faut pas moins que la sainteté du discours chrétien et la gravité d'un Bourdaloue pour rendre possible la révélation de ces infamies.

« Le désordre de l'impureté dans l'homme, dit Bourdaloue en se couvrant de l'autorité de saint Chrysostome, a des excès où la sensualité même des bêtes ne se porte pas. Car il est certain que l'homme, faisant servir sa raison, j'entends sa raison dépravée, à sa concupiscence, a inventé, pour se satisfaire, des crimes que la seule concupiscence ne lui aurait jamais inspirés ; et que comme il n'y a que l'homme entre les animaux capable d'être chaste par vertu et au-dessus des lois de la nature, aussi n'y a-t-il que l'homme capable d'être vicieux et emporté au delà des bornes de la nature même. Ainsi saint Chrysostome le déclarait-il, dans l'exemple de ces villes abominables dont il est parlé au livre de la *Genèse*, et sur qui Dieu fit éclater l'ardeur de sa colère. Villes infortunées, dont l'exécrable péché en a perverti tant d'autres ! car combien Dieu n'en voit-il pas d'aussi criminelles, peut-être jusques au milieu du christianisme ! et s'il ne les punit pas en faisant pleuvoir sur elles le soufre et le feu, combien de vengeances secrètes, mais encore plus terribles, n'exerce-t-il pas tous les jours contre ceux qui renouvellent de pareilles abominations ? N'est-ce pas ce que nous veut faire entendre saint Paul, quand il nous les représente abandonnés de Dieu, et livrés aux passions les plus honteuses ? et quoique l'Apôtre n'ait pas fait difficulté de s'en expliquer ouvertement, oserais-je, tout ministre que je suis de l'Évangile, user ici des mêmes expressions ? Je craindrais que, toutes consacrées qu'elles sont, elles ne blessassent votre pudeur, et plût à Dieu que le démon de la chair ne vous eût jamais ouvert les yeux pour comprendre ce que je ne puis dire, et qu'il fût toujours dangereux d'en parler, de peur d'apprendre aux chrétiens ce qu'ils ignorent[1] ! »

On voudrait savoir si Monsieur, frère du roi, entendit ces paroles. Quoi qu'il en soit, tous ceux qui nous ont

1. *Sur l'Impureté*, 1re partie, p. 80.

parlé de ses mœurs, à commencer par la princesse palatine, sa femme, donneraient de ce passage éloquent de Bourdaloue un commentaire que notre respect du lecteur nous interdit de leur emprunter.

Au temps de Bourdaloue, bien des livres clandestins racontaient complaisamment ces hauts faits de la perversité. Les lecteurs ne manquaient point, même parmi ceux dont la vie était moins licencieuse.

« Où est aujourd'hui, demande Bourdaloue, l'innocence et la simplicité ? Si l'on ne fait pas tout le mal, on veut le pouvoir et le savoir faire. Vous diriez que la nature ne soit pas assez corrompue, et qu'il faille y ajouter l'étude, pour se faire une science de ses désordres mêmes. Paraît-il un livre diabolique qui révèle ces mystères d'iniquité, c'est celui que l'on recherche, celui que l'on dévore avec tout l'empressement d'une avide curiosité. Que l'imagination en soit infectée, qu'il fasse des impressions mortelles dans le cœur,... il n'importe, c'est le livre du temps qu'il faut avoir lu [1]. »

Il est vraisemblable qu'ici Bourdaloue fait allusion à la *Confession* de la marquise de Brinvilliers, que tout le monde alors se passait de main en main, tissu de crimes et de débauches, « de nature à étonner l'imagination la plus dévergondée [2]. » La Bruyère ne nous parle-t-il pas aussi de ces femmes qui se font prêter secrètement les *Annales galantes* ou le *Journal amoureux ?* C'est un trait accusé des mœurs de ce temps que « cette curiosité de savoir ce qui doit faire horreur à penser [3] ». Fascinés par ce mystérieux attrait du fruit défendu, et comme des enfants toujours en éveil pour s'instruire des secrets du mal, beaucoup se plai-

1. *Sur l'Impureté*, 1re partie, p. 81.
2. L'allusion s'applique aussi fort bien à l'*Aloïsia*, ouvrage infâme, au sujet duquel l'ami de La Fontaine, le chanoine Maucroix écrivait à un autre chanoine de Reims, précisément en février 1682, quelques jours avant que Bourdaloue prononçât le sermon *sur l'Impureté* : « Oh ! mon petit cher, quel livre court secrètement par Paris ! L'*École des filles*, bagatelle ! l'*Arétin*, livre honnête ! » V. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. IX, note à la fin du volume, et M. l'abbé Hurel, II, 45.
3. *Sur l'Impureté*, 1re partie, p. 81.

saient au spectacle d'une corruption plus grande que la leur. Par là s'explique le bizarre mélange que l'on rencontre au dix-septième siècle jusque dans les sociétés les plus hautes. Des hommes graves fréquentaient sans scrupule les Chapelle, les Saint-Pavin et les Chaulieu. Armand de Bourbon, prince de Conti, se partageait entre les amitiés les plus dévotes et les compagnies les plus libertines, tantôt écrivant contre la comédie avec l'austérité d'un docteur de l'église, tantôt faisant, avec son ami Bussy-Rabutin, la *Revue du pays de la Braquerie* [1]. Ninon recevait comme une grande dame, et son salon, où elle faisait, suivant madame de Sévigné, une propagande d'impiété si dangereuse [2], était recherché des honnêtes gens.

Cette excessive facilité dans les relations, pleine de périls pour l'âme chrétienne, a été fortement réprouvée par Bourdaloue dans son sévère discours *sur la Société des justes avec les pécheurs.*

« N'est-ce pas un scandale, disait le prédicateur aux chrétiens qui l'entendaient, de vous voir tous les jours dans les sociétés d'une ville ou d'un quartier les plus suspectes ; de vous voir dans des assemblées d'où toute pudeur semble bannie, où se tiennent les discours les plus libres, où se débitent les maximes les plus pernicieuses, où souvent nulles règles de bienséance et de modestie ne sont observées ; de vous voir avec des esprits sans religion, avec des femmes sans réputation, dans des lieux où règne la licence et où se répand la plus mortelle contagion ? Qu'en peut-on penser ? qu'en peut-on dire ? et même qu'en a-t-on déjà pensé ? qu'en a-t-on dit [3] ? »

Et quand Bourdaloue disait encore : « Vous connaissez certaines femmes dont la société fait plus de libertins que les plus contagieuses leçons de ceux qui autrefois ont tenu école de libertinage [4] » : n'était-ce point une allusion directe à Ninon ?

1. V. l'Introduction biographique de P. Mesnard, en tête des *Lettres de madame de Sévigné*, édition Regnier.
2. Lettre du 16 avril 1671.
3. Dominicales. 5e dim. après l'Épiphanie, 1re partie, t. V, p. 138.
4. Ibid., p. 134.

Le dérèglement, qui était dans les mœurs d'un grand nombre et dans les goûts de presque tous, se traduisait au théâtre par l'immoralité des pièces les plus applaudies. Bourdaloue ne pouvait point ne pas dire un mot du théâtre dans son sermon *sur l'Impureté.*

« Le comble du désordre, c'est que les devoirs, je dis les devoirs les plus généraux et les plus inviolables chez les païens mêmes, soient maintenant des sujets de risée. Un mari sensible au déshonneur de sa maison est le personnage que l'on joue sur le théâtre ; une femme adroite à le tromper est l'héroïne que l'on y produit ; des spectacles où l'impudence lève le masque, et qui corrompent plus de cœurs que jamais les prédicateurs de l'Évangile n'en convertiront, sont ceux auxquels on applaudit. Assujettissement, dépendance, attachement à sa condition, tout cela est représenté comme une espèce de tyrannie dont le savoir-faire doit affranchir. C'est ce qu'on ne se lasse point d'entendre ; et tel qui, par sa triste destinée, y a le plus d'intérêt, est le premier à s'en divertir [1]. »

Sans condamner indistinctement toutes les comédies de Molière, dont plusieurs sont si sérieuses et si morales pour qui sait les comprendre, avouons avec un juge pénétrant, peu suspect de dévotion excessive, que « la foi conjugale fut trop bafouée [2] » par notre grand comique, et que *Georges Dandin*, par exemple, ne justifie pas mal la censure de Bourdaloue.

Nous laisserions incomplètes ces longues mais curieuses citations empruntées au sermon *sur l'Impureté*, si nous ne rapportions encore la réflexion grave et instructive qui le termine. Le prédicateur vient de montrer que l'impureté est, de toutes les passions, la plus impérieuse, celle qui assujettit le plus aisément l'homme au joug tyrannique de l'habitude, celle qui rend la pénitence presque impossible et la réprobation presque certaine.

« Mais si cela est, il s'ensuit donc que le monde est plein de

1. *Sur l'Impureté*, 1re partie, t. III, p. 86-87.
2. Lemontey, *Essai sur l'Établissement monarchique de Louis XIV.*

réprouvés, puisqu'il est plein de voluptueux et d'impudiques ? A cela, mon cher auditeur, je n'ai pour toute réponse que deux paroles à vous dire, mais qui sont d'une autorité si vénérable, et en même temps d'une décision si expresse, qu'elles ne souffrent nulle réplique : la première, de saint Paul, que les impudiques ne seront jamais les héritiers du royaume de Dieu : *Neque fornicarii, neque adulteri, neque molles... regnum Dei possidebunt* (I, Cor., 6) ; la seconde, de Jésus-Christ même, que nous sommes tous appelés au royaume de Dieu, mais qu'il y en a peu d'élus : *Multi vocati, pauci electi* (Math., 22). Or, comparant entre elles ces deux grandes vérités, quelque indépendantes qu'elles semblent d'abord l'une de l'autre, j'y découvre un enchaînement admirable ; car, quand je m'imagine d'une part beaucoup d'appelés et peu d'élus, et que, de l'autre, je vois tant d'âmes sensuelles et si peu de chastes, je n'ai plus de peine à voir la liaison de la parole du Sauveur du monde avec celle de l'Apôtre, et je ne cherche point d'autre dénouement de ce terrible mystère de la prédestination et de la réprobation des hommes. Le seul partage que font dans le monde l'incontinence et la chasteté suffit pour nous le faire comprendre : car s'il y avait beaucoup d'âmes pures, ou si beaucoup d'impudiques se convertissaient, je ne pourrais presque plus me persuader qu'il y eût si peu d'élus. Au contraire, s'il était vrai qu'il y eût beaucoup d'élus, malgré le petit nombre d'âmes pures, ou le nombre encore plus petit d'impudiques convertis, il faudrait dire que les impudiques auront donc place dans le royaume de Dieu. Mais un nombre infini de voluptueux et d'impudiques, et d'ailleurs nul impudique reçu dans l'héritage céleste, voilà ce qui vérifie et ce qui me fait parfaitement entendre l'oracle du fils de Dieu : plusieurs d'appelés, peu d'élus [1]. »

Telle est l'austère conclusion de ce discours de Bourdaloue, tel est l'enseignement qu'il tire du spectacle des mœurs de son temps. Cette terrible sentence du Christ justifiée, expliquée par la multitude d'impudiques dont le monde est rempli, cette seule pensée dans la bouche d'un orateur chrétien, forme contre son siècle l'acte d'accusation le plus sévère et le plus décisif qui se puisse concevoir.

1. *Sur l'Impureté*, 2e partie, p. 105-106.

Le progrès des mauvaises mœurs finit par émousser jusqu'à ce sentiment délicat de la politesse et des bienséances qui avait fait la parure de ce siècle. Sans doute l'étiquette de la cour, la majesté d'un monarque absolu et dévot imposaient en sa présence la retenue aux plus dévergondés; mais derrière lui la licence ne se contraignait pas. Ainsi les excès de table, auxquels ne se livraient jadis que quelques débauchés clandestins, étaient devenus à la mode. Dans les compagnies les plus hautes, on se livrait au plaisir de la bonne chère, sans pudeur et sans mesure. Les femmes y tenaient tête aux plus intrépides buveurs, et, sur cet article, se piquaient de valoir des hommes. Bourdaloue se crut obligé de parler longuement en chaire contre ces désordres qui déshonoraient le christianisme, et il prononça son sermon *sur la Tempérance chrétienne.*

« Quel opprobre pour nous, mes chers auditeurs, s'écrie-t-il, et pour nous tous, mais en particulier (car je ne puis ici passer sous silence un des plus grands scandales de notre siècle, je dis de notre siècle, où nous l'avons vu naître et où nous le voyons croître tous les jours), quel opprobre en particulier pour les personnes du sexe! Que le sexe soit vain, qu'il soit jaloux d'un agrément périssable, qu'il mette sa gloire à paraître et à briller ou par la richesse des ornements dont il se pare, ou par l'éclat de la beauté que la nature lui a donné en partage, c'est une mondanité qu'on lui a reprochée dans tous les temps; mais que, par une corruption toute nouvelle, il en soit venu à des intempérances qui lui étaient autrefois inconnues; qu'il affecte sur cela une prétendue force et qu'il s'en glorifie, c'est un abus que l'iniquité de ces derniers âges a introduit parmi nous; et plaise au ciel qu'il n'achève pas de bannir du christianisme toute vertu [1]! »

On comprend l'opportunité de ces reproches et de tout ce sermon *sur la Tempérance*, quand on lit dans les lettres de la princesse palatine des témoignages comme ceux-ci : « S'enivrer est chose fort commune chez les femmes de

1. Dominicales. 6e dim. après la Pentecôte, 1re partie, t. VI, p. 191-192.

France, et madame de Mazarin a laissé une fille, la marquise de Richelieu, qui s'en acquitte à la perfection [1]... L'ivrognerie n'est que trop à la mode parmi les jeunes femmes [2]... Les cavaliers boivent aussi volontiers avec la femme de chambre qu'avec la dame, lorsque celle-ci [3] est coquette; mais, à dire vrai, ce n'est pas tant ces filles qui boivent ici jusqu'à l'ivrognerie, que des personnes de bien plus grande qualité [4]. » La princesse aurait aisément trouvé des exemples sans sortir de sa propre famille. Son fils, le futur régent, et la duchesse de Berry sa petite fille, « mais elle bien plus que lui, » s'enivraient au point qu'il fallut un jour les rapporter de Saint-Cloud à Versailles ivres-morts [5]. C'est au milieu de ces orgies que s'acheva le siècle des conversations délicates et de la galanterie décente, le siècle de la marquise de Rambouillet et de madame de La Fayette.

VI

On se demandera comment les désordres de tout genre que Bourdaloue vient de faire passer sous nos yeux ont pu se produire et se propager dans une société aussi manifestement religieuse. Car il y avait sans doute des incrédules, des esprits forts, des libertins plus nombreux qu'on ne se l'imagine, et Bourdaloue eut le chagrin de savoir qu'ils faisaient secrètement beaucoup d'adeptes. Il y avait encore dans bien des familles, Bourdaloue ne l'ignorait pas davantage, une étrange insouciance des choses de la religion, et dans bien des âmes une surprenante ignorance « des principes du christianisme » : Saint-Simon nous en a conté d'incroyables exemples. Mais si fréquentes que

1. *Correspondance*. Lettre du 7 août 1699.
2. Ibid. Lettre du 29 avril 1704.
3. *Celle-ci* désigne évidemment la femme de chambre ; la traduction est équivoque.
4. *Correspondance*. Lettre du 28 janvier 1705.
5. Saint-Simon, t. VIII, c. v. — *Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans, passim.*

fussent ces exceptions, et quelques appréhensions qu'on pût en concevoir pour l'avenir, à tout prendre, c'étaient des exceptions. La religion n'en subsistait pas moins partout visible et partout régnante, dans les croyances, dans les habitudes, dans le gouvernement, dans la littérature. Quelle était donc son action sur les âmes, et comment se conciliait-elle avec tous les vices et tous les dérèglements que nous avons vus?

Cette conciliation bizarre fut en effet le grand secret de ce temps-là.

> Le ciel défend, de vrai, certains contentements ;
> Mais on trouve avec lui des accommodements [1] :

cette trop fameuse maxime était tacitement admise et pratiquée d'instinct par une foule de gens qui n'étaient pas des Tartuffes. De savoir si l'on était logique, c'était une question importune, qu'on ne se mettait point en peine d'examiner. On n'avait garde d'approfondir et de raisonner le compromis commode qui permettait à la religion et à la mondanité de vivre en bon accord. Les passions laissaient la foi sommeiller doucement tout au fond de l'âme, et librement prenaient leurs ébats. On acceptait en théorie la doctrine, sans pratiquer la loi, et l'esprit était plus chrétien que le cœur. Madame de Sévigné, très sincèrement et solidement religieuse, écrivait : « Je ne suis ni à Dieu ni au diable ; cet état m'ennuie, quoique, entre nous, je le trouve le plus naturel du monde. » On comptait un grand nombre de chrétiens que cet état n'ennuyait nullement. Ils avaient trouvé l'art de faire la part du diable et la part de Dieu. Ils donnaient au plaisir et au désordre les années de leur jeunesse (et leur jeunesse se prolongeait quelquefois fort tard), réservant à Dieu les années du déclin : alors ils songeaient à l'éternité prochaine, faisaient pénitence, et, pour parler le langage du temps, *se retiraient*. Cet habile aménagement de l'existence indignait Bourdaloue.

1. *Le Tartuffe*, act. IV, sc. v.

« J'entends dire assez communément dans le monde, au sujet d'un homme qui, après avoir passé toute sa vie dans les affaires humaines, quitte une charge, se démet d'un emploi et se retire : Il n'a plus rien maintenant qui l'occupe ; il va penser à son salut. Il y va penser ? Hé quoi ! il n'y a donc point encore pensé ? il a donc attendu jusqu'à présent à y penser ? il a donc vécu depuis tant d'années dans un danger continuel de mourir sans avoir pris soin d'y penser ? le salut était donc pour lui une de ces affaires auxquelles on ne pense que lorsqu'il ne reste plus rien autre chose à quoi penser ? Quel aveuglement ! quel renversement [1] ! »

Oui, sans doute, c'est un renversement. Mais, comme disait madame de Rambures, « s'il est fort utile de mourir en la grâce de Dieu, il est fort ennuyeux d'y vivre [2]. » Ce que cette dame disait tout haut, combien le pensaient tout bas et vivaient en conséquence !

D'autres n'avaient pas su faire un partage aussi méthodique. Comme ce Tréville à qui Bourdaloue fit un jour allusion, ils passaient tour à tour du monde à la retraite et de la retraite au monde, étonnant les contemporains tantôt par l'éclat de leurs brusques pénitences, tantôt par leur facile retour à la dissipation et au plaisir.

Mais la plupart ne connaissaient pas ces violentes vicissitudes. Au lieu de n'être « ni à Dieu ni au diable, » ils étaient en même temps et sans trouble à l'un et à l'autre. Ils allaient à la messe et aux offices, s'acquittaient régulièrement des pratiques extérieures, mais sans renoncer à leurs désordres. Comme madame de Nemours, fort exacte à dire ses prières, mais qui, aigrie par ses procès et se sentant incapable de pardonner, « passait, en récitant le *Pater*, l'article du pardon des ennemis [3] », ils prenaient du christianisme ce qui ne les incommodait pas, et mêlaient même aux dehors de la religion les goûts les plus mondains et les passions les plus coupables.

1. *Pensées diverses sur le salut*, t. XIV, p. 89.
2. *Lettre de madame de Coligny à Bussy*, du 23 mars 1683. *Correspondance de Roger de Rabutin*, publiée par Ludovic Lalanne. Paris, Charpentier, 1858, t. V, p. 338.
3. Saint-Simon, t. VI, p. 60.

Si nous voulons contempler dans toute son étrangeté ce mélange ou, comme disait le cardinal de Retz, « ce salmigondis perpétuel de dévotion et de péché, » entrons dans les églises, et voyons ce qui s'y passe au dix-septième siècle. Elles sont remplies; mais à considérer les costumes et les toilettes, les visages et la tenue des assistants, se croirait-on dans le lieu saint? Les dames y paraissent « avec toutes les marques de leur vanité, avec tout l'étalage de leur luxe, et, ce qui en est inséparable, avec toute l'enflure de leur orgueil [1]... Elles s'y distinguent par leurs délicatesses; elles y affectent des rangs que l'esprit ambitieux du siècle y a érigés en de prétendus droits, et s'y font rendre des services dont elles sauraient bien se passer dans le palais d'un prince de la terre [2]... Elles y viennent pour voir et s'y faire voir, pour se donner en spectacle, parées comme des idoles [3]... Ce sont des immodesties dont les plus infidèles mahométans ne seraient pas capables dans leurs mosquées [4]. » En vain les évêques à plusieurs reprises, en vain le pape lui-même menacèrent d'excommunication les femmes qui venaient à l'église et se présentaient aux sacrements « les bras et la gorge nus [5] »; les censures ecclésiastiques ne suffirent pas. L'abus en vint à ce point que des femmes ne craignirent pas de se montrer au pied des autels avec un masque. L'autorité séculière voulut mettre un terme à ces scandales : des peines furent édictées contre les femmes qui paraîtraient à l'église dans un costume inconvenant; une surveillance vigilante fut exercée, et l'orgueilleuse madame de Grignan eut un jour cette humiliation, qu'un commissaire la menaça de payer l'amende [6].

1. Carême. 2e sermon pour le mercredi des Cendres, 1re partie, t. II, p. 56.
2. Carême. Lundi de la 4e semaine, *sur le Sacrifice de la messe*, 1re partie, t. II, p. 246.
3. *Essai d'Octave du Saint-Sacrement*, 2e jour, t. XV, p. 359.
4. Second Avent. 2e dim., *sur le Respect humain*, 2e partie, t. I, 287.
5. Voy. P. Clément, *la Police sous Louis XIV*, c. III, p. 88 sqq.
6. Pendant un des séjours qu'elle fit à Paris, en avril 1678. V. lettre de madame de Senneville à Bussy, du 25 avril 1678, et la

« Encore, dit Bourdaloue, si l'on ne déshonorait le plus saint des mystères que par de simples dissipations et de simples immodesties; mais, jusque dans le sanctuaire, à quelles abominations n'en vient-on pas ! quels discours y tient-on ! quels sentiments y conçoit-on ! quelles scènes y donne-t-on ! quels scandales y cause-t-on ! Les hommages qu'on devrait lui rendre, on les rend à une idole mortelle ; l'encens qu'on devrait lui offrir comme au vrai Dieu, on l'offre à une fausse divinité [1]. »

Car le temple du Très-Haut est devenu « un terme d'assignation et de rendez-vous [2]... ». — « Pour quelques âmes pieuses qui cherchent à s'instruire dans une prédication, cent autres s'y trouvent parce qu'ils y doivent rencontrer tels ou telles, et que c'est là, à certains jours et à certains temps, comme le rendez-vous public [3]. » Il en est de même de « certaines messes, qui sont comme les rendez-vous d'un certain monde [4] ».

« Qui le croirait, mes frères, si tant d'épreuves ne nous l'avaient pas appris et ne nous l'apprenaient pas encore, qu'un chrétien voulût faire du temple même un lieu de plaisir et du plus infâme plaisir; qu'il regardât le sacrifice comme une occasion favorable à son impudicité ; qu'il n'y vînt que pour y trouver l'objet de sa passion, que pour l'y voir et pour en être vu, que pour lui rendre des assiduités, que pour lui marquer par de criminelles complaisances son attachement, que pour se livrer aux plus sales désirs d'un cœur corrompu !... Il est quelquefois aussi dangereux, pour une femme chrétienne, ou plutôt pour une femme mondaine, de paraître au sacrifice que dans les cercles et les assemblées du monde ; autrefois on consacrait les maisons des chrétiens pour en faire des temples à Dieu,

réponse de Bussy, du 28 avril suivant. *Correspondance de Roger de Rabutin*, t. IV, p. 97 et 99.

1. *Exhortation sur le Reniement de saint Pierre*, 1re partie, t. VIII, p. 303-304.

2. Second Avent. 2e dim., *sur le Respect humain*, 2e partie, t. I, p. 287.

3. Dominicales. Dim. de la Sexagésime, *sur la Parole de Dieu*, 1re partie, t. V, p. 234-235.

4. *Instruction pour l'Octave du Saint-Sacrement*, t. IX, p. 200.

mais dans la suite les temples de Dieu sont devenus des maisons d'intrigues et de commerces... Ce qui me fait gémir, c'est que la calomnie suscitée du temps de Tertullien contre les fidèles, savoir que les plus honteux engagements se formaient et s'entretenaient à la faveur des autels, *inter aras lenocinia tractari* ; que ce reproche, dis-je, qui fut dans ces premiers siècles une imposture, ne soit dans le nôtre qu'une trop juste accusation [1]. »

On voit avec quelle énergie et quelle insistance Bourdaloue s'élève contre ces profanations. Nous ne pouvons tout citer. Il est pourtant un passage encore où le prédicateur a rassemblé dans une peinture complète et précise toutes ces « irrévérences criminelles et même abominables [2] ». Ne retranchons presque aucun trait de ce tableau pris sur le vif.

« Là (à l'église), quels sujets occupent l'esprit, et de quelles idées, de quelles imaginations se repaît-il ? Pensées frivoles, pensées vagues et sans arrêt, égarements continuels, mille réflexions confuses, mille raisonnements, ou plutôt mille rêveries. Là, quels sentiments forme le cœur ? souvent les plus vains, les plus mondains et même les plus corrompus et les plus sensuels... Là, quelle est la matière des entretiens ? On laisse les ministres de l'Église s'acquitter de leurs fonctions ; on les laisse parler à Dieu, chanter les louanges de Dieu, célébrer les offices divins, consacrer le corps de Jésus-Christ, l'offrir en sacrifice soit pour eux-mêmes, soit pour tous les assistants : mais ces mêmes assistants, que font-ils ? Ils lient ensemble d'oisives conversations, tiennent même les discours les plus dissolus, s'attroupent quelquefois comme dans un cercle, et mêlent leurs voix à celles des prêtres, non pour prier, mais pour se réjouir et pour plaisanter. Là, de quelle manière agit-on, et comment se comporte-t-on ? Quelles contenances négligées et peu séantes ! quels mouvements de la tête pour observer tout ce qui se passe autour de soi, et jamais ce qui se passe à l'autel et devant

1. Carême. Lundi de la 4e semaine, *sur le Sacrifice de la messe*, 1re partie, t. III, p. 251-252.
2. Panégyriques. Sermon *pour la fête de saint André*, 2e partie, t. XII, p. 25.

soi ! Daigne-t-on fléchir quelques moments le genou, on se lève bientôt, on s'assied, on se tourne de tous les côtés, selon que le caprice l'inspire, ou que la commodité le demande. Je dis ce qui paraît : mais que serait-ce si je venais à percer le mur ? Que serait-ce si, donnant à cette morale toute son étendue, je venais à découvrir ces œuvres d'iniquité, ces œuvres de ténèbres, qui se dérobent à la vue des hommes, mais qui ne peuvent échapper à la vue de Dieu ? Car vous voyez tout, Seigneur : vos yeux, suivant la comparaison de votre Apôtre, sont plus pénétrants que le glaive le mieux affilé. Et qu'aperçoivent-ils, ô Dieu de pureté, et la pureté même [1] !... »

Quand on voit ainsi l'esprit du christianisme et l'esprit du monde, la dévotion et le vice se partager même la maison de la prière, on est forcé de convenir, malgré la contradiction apparente des termes, qu'au dix-septième siècle une partie considérable de la société, et la partie la plus haute, fut à la fois religieuse et corrompue. On respirait en quelque sorte une atmosphère religieuse ; mais de même que l'air le plus pur et le plus vivifiant ne suffit pas à guérir une poitrine malade, de même la religion, quoique fortifiée par une saine réforme, et en apparence victorieuse, ne put étouffer les germes funestes dont la constitution vicieuse du corps social, la contagion des pernicieux exemples, enfin le mauvais régime avaient préparé le développement.

Outre les demi-chrétiens, religieux sans mauvaise foi, mais par bienséance, par habitude, et par un reste de fidélité pour ainsi dire traditionnelle, beaucoup affectaient de l'être, par calcul, par intérêt et par politique : à côté des faibles et des inconséquents, il y avait les hypocrites. Cette lèpre de l'hypocrisie fit de rapides progrès dans la seconde moitié du règne, alors que le prince, voulant imposer à tous la résipiscence à laquelle il était revenu lui-même, faisait de la piété apparente une condition de la faveur, et promettait imprudemment « qu'il saurait bon gré » aux courtisans de faire leurs pâques [2]. Ce zèle, dont

1. *Essai d'Octave du Saint-Sacrement*, 6e jour, t. XV, p. 409.-410.
2. *Journal* de Dangeau.

Bourdaloue ne pouvait blâmer Louis XIV, avait ses périls, que le prédicateur ne se dissimulait pas.

« J'ai la consolation, chrétiens, de parler à des auditeurs pour qui le respect humain n'a dû jamais être un scandale moins dangereux, ni un obstacle plus aisé à vaincre qu'il l'est aujourd'hui, parce que je prêche dans la cour d'un prince qui, plus zélé que jamais pour les intérêts de Dieu, donne du crédit à la religion... Ce que j'aurais à craindre pour vous, c'est que vous ne fussiez même exposés à un autre respect humain, et qu'au lieu que le respect humain faisait autrefois à la cour des libertins, il n'y fît maintenant des hypocrites. Ce que j'aurais à craindre, c'est que vous ne fussiez ou que vous ne parussiez chrétiens que par la seule considération du monde, ne servant Dieu que dans la vue de l'homme, au lieu de servir Dieu dans l'homme et de servir l'homme pour Dieu. Voilà l'effet que pourrait avoir contre ses propres intentions la piété d'un roi fidèle à Dieu et défenseur du culte de Dieu ; car de quoi n'abuse-t-on pas [1] ? »

Bourdaloue savait le fond qu'il fallait faire sur la dévotion de ces hommes qui « font servir à leur fortune Dieu et la religion », de sorte, ajoute spirituellement le prédicateur, que « la piété qui, pour chercher Dieu, doit renoncer à tout, par un renversement déplorable se trouve utile à tout, hors à chercher Dieu et à le trouver [2] ». Était-ce bien en effet pour plaire à Dieu que les courtisans se pressaient dans la chapelle de Versailles, le visage tourné, non pas vers l'autel du Seigneur, mais vers la tribune du roi? Dans son panégyrique de saint François de Paule, Bourdaloue montrait éloquemment le pieux ermite, dans le palais de Louis XI, « faisant sa cour au Roi du ciel pendant que les autres la faisaient au roi de la terre [3]. » Les courtisans de Louis XIV réunis dans le sanctuaire de

1. *Sur le Respect humain*, 3e partie, t. I, p. 299-300.
2. Dominicales. 10e dim. ap. la Pentecôte, *sur l'État de vie et le soin de s'y perfectionner*, 1re partie, t. VI, p. 303.
3. Panégyriques. Sermon *pour la fête de saint François de Paule*, 1re partie, t. XII, p. 233.

Dieu semblaient adorer le roi de la terre et tournaient le dos au roi du ciel [1]. Les jeudis et les dimanches, quand le prince devait assister au salut, les tribunes étaient « bordées de dames », et, sous prétexte de lire dans leurs heures, « elles avaient toutes de petites bougies devant elles pour les faire connaître et remarquer. » Mais « presque aucune ne s'y trouvait, quand on savait de bonne heure qu'il n'y viendrait pas ». Louis XIV lui-même put bien s'en convaincre, le jour où, « toutes les dames placées et attendant le roi, » Brissac, major des gardes du corps, leur joua ce plaisant tour de paraître tout à coup à la tribune et de crier bien haut : « Gardes du roi, retirez-vous ; le roi ne viendra pas. » — « Aussitôt, murmures tout bas entre les femmes ; les petites bougies s'éteignent, et les voilà toutes parties, » excepté trois ou quatre. « Là-dessus arrive le roi qui, bien étonné de ne point voir de dames remplir les tribunes, demanda par quelle aventure il n'y avait personne. Au sortir du salut, Brissac lui conta ce qu'il avait fait, non sans s'espacer sur la piété des dames de la cour. Le roi en rit beaucoup, et tout ce qui l'accompagnait. L'histoire s'en répandit incontinent après ; toutes ces femmes auraient voulu l'étrangler [2]. »

La Bruyère a écrit : « Un dévot est celui qui, sous un roi athée, serait athée [3]. » Bourdaloue développe en chaire cette définition concise et profonde.

« Grâces au Seigneur, qui, par une providence particulière, nous a donné un Roi fidèle et déclaré contre le libertinage et l'impiété !... Mais si, par un de ces châtiments terribles dont

1. Voy. La Bruyère, *de la Cour*. V. aussi les intéressantes conférences de M. Ch. Gidel, réunies en un volume sous ce titre : *Les Français du XVII*e *siècle*, p. 215 sqq. Beaucoup de textes, cités par nous dans le présent chapitre, l'ont été aussi par M. Gidel ; mais il est remarquable que le savant et spirituel conférencier, si habile à choisir les citations et à les grouper, qui en trouve souvent de si curieuses et de si probantes, ne cite jamais Bourdaloue, et, si je ne me trompe, ne le nomme même pas. Cela prouve une fois de plus combien Bourdaloue est aujourd'hui négligé, même par les lecteurs qui ont le mieux étudié les mœurs et la littérature du XVIIe siècle.
2. Saint-Simon, t. VI, c. x.
3. *De la Mode*.

Dieu punit quelquefois les peuples, le ciel nous avait fait naître sous la domination d'un prince moins religieux, combien verrions-nous de courtisans tels que les concevait Tertullien, qui ne balanceraient pas sur le parti qu'ils auraient à prendre, et qui, sans hésiter et aux dépens de Dieu, rechercheraient la faveur de César! *Majori formidine Cæsarem observatis*. Sans faire nulle supposition, combien en voyons-nous dès maintenant disposés de la sorte, c'est-à-dire non pas impies et scélérats, mais prêts à l'être s'il le fallait être, et si l'être en effet était une marque qu'on exigeât d'eux, de leur complaisance et de leur attachement! Auraient-ils là-dessus quelque scrupule, ou écouteraient-ils leurs remords et leurs scrupules ? la concurrence de la créature et de Dieu les arrêterait-elle ? et, emportés par l'habitude où ils sont élevés de se conformer en tout aux inclinations du maître de qui ils dépendent, ne se feraient-ils pas un principe, s'il était libertin, de l'être avec lui et, s'il méprisait Dieu, de le mépriser comme lui [1]? »

Vienne la Régence, et ces prévisions seront trop bien justifiées. En attendant, le futur Régent lui-même, ce « fanfaron de crimes, » faisait ses dévotions à Saint-Eustache les jours de grande fête, et Saint-Simon dit fort judicieusement : « Moins de dévotion de calendrier et moins de licence les soirs auraient formé une vie plus unie et plus décente [2]. »

Bourdaloue a fait de l'hypocrisie la matière expresse d'un de ses sermons ; il l'a combattue encore, et toujours avec une énergie particulière, dans les sermons *sur la Vraie et la fausse piété*, *sur la Sévérité chrétienne*, *sur le Jugement de Dieu*, dans ses *Panégyriques*, dans ses *Pensées*. L'hypocrisie lui était doublement odieuse, et par la répugnance qu'elle inspirait à sa parfaite rectitude, et parce que ce mensonge sacrilège compromettait la religion même, en rendant toute piété suspecte. Bourdaloue nous l'a déjà dit, « le libertin ne manque jamais de se prévaloir de la fausse piété pour se persuader à lui-même qu'il n'y en a pas de vraie ; » il les confond artificieusement l'une avec

1. *Sur le Respect humain*, 2e partie, t. I, p. 285.
2, Saint-Simon, t. XII (année 1715, fin).

l'autre dans ses discours et, sous prétexte d'attaquer la première, il fait mépriser la seconde. C'est ce que Bourdaloue reproche fortement au *Tartuffe* de Molière.

« Comme la fausse piété et la vraie ont je ne sais combien d'actions qui leur sont communes ; comme les dehors de l'une et de l'autre sont presque tout semblables, il est non seulement aisé, mais d'une suite presque nécessaire que la même raillerie qui attaque l'une intéresse l'autre, et que les traits dont on peint celle-ci défigurent celle-là, à moins qu'on n'y apporte toutes les précautions d'une charité prudente, exacte, et bien intentionnée, ce que le libertinage n'est pas en disposition de faire. Et voilà, chrétiens, ce qui est arrivé, lorsque des esprits profanes, et bien éloignés de vouloir entrer dans les intérêts de Dieu, ont entrepris de censurer l'hypocrisie, non point pour en réformer l'abus, ce qui n'est point de leur ressort, mais pour faire une espèce de diversion dont le libertinage pût profiter, en concevant et faisant concevoir d'injustes soupçons de la vraie piété par de malignes représentations de la fausse. Voilà ce qu'ils ont prétendu, exposant sur le théâtre et à la risée publique un hypocrite imaginaire, ou même, si vous voulez, un hypocrite réel, et tournant dans sa personne les choses les plus saintes en ridicule, la crainte des jugements de Dieu, l'horreur du péché, les pratiques les plus louables en elles-mêmes et les plus chrétiennes. Voilà ce qu'ils ont affecté, mettant dans la bouche de cet hypocrite des maximes de religion faiblement soutenues, en même temps qu'ils les supposaient fortement attaquées ; lui faisant blâmer les scandales du siècle d'une manière extravagante ; le représentant consciencieux jusqu'à la délicatesse et au scrupule sur des points moins importants, où toutefois il le faut être, pendant qu'il se portait d'ailleurs aux crimes les plus énormes ; le montrant sous un visage de pénitent, qui ne servait qu'à couvrir ses infamies [1]... »

Quelques précautions que Molière eût prises pour mettre la vraie piété hors de cause, Bourdaloue n'avait pas tout à fait tort de donner cette portée au *Tartuffe*, de craindre les applications et l'abus qu'on en pouvait faire,

1. Dominicales. 7e dim. ap. la Pentecôte, *sur l'Hypocrisie*, 1re partie, t. VI, p. 213-214.

d'y voir enfin, le mot est heureux et juste, une sorte de diversion dont le libertinage devait profiter. Et pourtant, ce même sermon *sur l'Hypocrisie* où Bourdaloue condamne si sévèrement ces « damnables inventions pour humilier les gens de bien » atteste, par une confirmation aussi curieuse que frappante, la vérité des peintures du poète comique. On sait avec quelle verve Molière flagelle non seulement les hypocrites, mais leurs complices et leurs dupes. Dans un siècle où l'usage prévalait de s'attacher à un directeur, sorte de personnage équivoque qu'on écoutait comme un oracle, et dont l'autorité balançait celle du confesseur, l'hypocrisie eut ce caractère particulier et cette singulière puissance de former des partis, et de mettre des cabales redoutables au service de ses intérêts, de ses ambitions ou de ses haines. « Aujourd'hui, dit don Juan, la profession d'hypocrite a de merveilleux avantages... Tous les autres vices des hommes sont exposés à la censure, et chacun a la liberté de les attaquer hautement ; mais l'hypocrisie est un vice privilégié qui, de sa main, ferme la bouche à tout le monde, et jouit en repos d'une impunité souveraine. On lie, à force de grimaces, une société étroite avec tous les gens du parti. Qui en choque un se les attire tous sur les bras, et ceux que l'on sait même agir de bonne foi là-dessus, et que chacun connaît pour être véritablement touchés, ceux-là, dis-je, sont toujours les dupes des autres ; ils donnent bonnement dans le panneau des grimaciers, et appuient aveuglément les singes de leurs actions. Combien crois-tu que j'en connaisse qui, par ce stratagème, ont rhabillé adroitement les désordres de leur jeunesse, qui se font un bouclier du manteau de la religion, et, sous cet habit respecté, ont la permission d'être les plus méchants hommes du monde ? On a beau savoir leurs intrigues et les connaître pour ce qu'ils sont ; ils ne laissent pas pour cela d'être en crédit parmi les gens [1]... »

Sur un tout autre ton et dans un autre style, Bourdaloue

1. Molière, *Don Juan*, acte V, sc. II.

ne dit pas autre chose. Au nom du christianisme, il s'élève contre ces facilités que trouve l'hypocrite pour tout oser et tout entreprendre impunément.

« Quelque dessein que la passion lui suggère, sa piété, ou plutôt l'estime où cette passion fastueuse l'établit, le met en état de réussir. Veut-il pousser une vengeance, rien ne lui résiste; veut-il supplanter un adversaire, il est tout-puissant; veut-il flétrir la réputation du prochain et la décrier, son seul témoignage ferait le procès à l'innocence même [1]... »

« Vous savez, chrétiens, ce qui se pratique, et l'expérience du monde vous l'aura fait connaître bien mieux qu'à moi. Qu'un homme artificieux ait une mauvaise cause, et qu'il se serve avec adresse du voile de la dévotion, dès là il trouve des solliciteurs zélés, des juges favorables, des patrons puissants, qui, sans autre discussion, portent ses intérêts quoique injustes, et qui, sans considérer le tort qu'en souffriraient de malheureuses parties, croient glorifier Dieu en lui donnant leur protection et en l'appuyant. Que sous ce déguisement de piété un homme ambitieux et vain prétende à un rang dont il est indigne et qui ne lui est pas dû, dès là il ne manque point d'amis qui négocient, qui intriguent, qui briguent en sa faveur, et qui ne craignent ni d'exclure pour lui le plus solide mérite, ni de se charger devant Dieu des conséquences de son peu d'habileté : pourquoi ? parce qu'ils sont pour ainsi dire fascinés par le charme de son hypocrisie. Enfin, qu'un homme violent et passionné, mais en même temps hypocrite, exerce des vexations, suscite des querelles, trouble par ses entreprises le repos de ceux qu'il lui plaît d'inquiéter, et qu'en tout cela il fasse le personnage de dévot, dès là il est sûr d'avoir des âmes dévouées qui loueront son procédé, qui blâmeront ceux qu'il opprime, et qui, ne jugeant des choses que par cette première vue d'une probité fausse et apparente, justifieront les passions les plus visibles, et condamneront la vertu même. Car c'est ainsi que l'hypocrisie, imposant à la simplicité, lui fait commettre sans scrupule les plus grossières injustices ; et je serais infini si j'en voulais produire toutes les espèces [2]. »

1. Dominicales. 5e dim. ap. la Pentecôte, *sur la Vraie et la fausse piété*, 2e partie, t. VI, p. 164.
2. Dominicales. *Sur l'Hypocrisie*, 3e partie, p. 229-230.

Ne croyez pas que cette « simplicité » ne mérite, aux yeux de Bourdaloue, que de la pitié. Il la tient pour impardonnable, et la menace des plus rigoureux châtiments.

« On demande si ceux qui se laissent surprendre de la sorte sont excusables devant Dieu ;... si les défauts de conduite qui blessent la charité et la justice envers le prochain seront censés pardonnables au tribunal du souverain Juge, parce qu'on prétendra avoir été trompé et séduit par l'hypocrisie... Et moi, je réponds que cette excuse sera l'une des plus frivoles dont un chrétien se puisse servir,... et que, bien loin de mériter grâce, nous sommes doublement coupables, auprès de Dieu, du désordre causé par notre erreur, et de notre erreur même [1]. »

On voit que si Bourdaloue est rigoureux pour Molière, il ne ménage point Tartuffe et n'épargne pas Orgon. Car s'il n'y avait point d'Orgon, il n'y aurait pas de Tartuffe, et le libertin n'aurait plus occasion de jeter sur la vraie piété comme sur la fausse le soupçon et le discrédit.

VIII

Les mœurs d'une grande partie du clergé et les abus qui régnaient trop souvent dans son sein n'étaient pas faits pour remédier à l'impuissance, chaque jour plus visible, de la religion. La prévoyance de Bourdaloue s'alarmait des périls dont ces abus devaient être la source pour la foi. Trop prudent pour dévoiler inutilement aux regards des profanes les plaies intérieures de l'Église, il avait aussi à un trop haut point le sentiment de la liberté et de la responsabilité apostoliques pour qu'un respect pusillanime arrêtât sur ses lèvres la condamnation nécessaire de désordres aussi funestes que scandaleux. Mieux vaut faire éclater le scandale que de trahir la vérité [2], avait dit le grand saint Grégoire. Bourdaloue se souvenait

1. *Sur l'Hypocrisie*, p. 230-231.
2. *Melius est ut scandalum oriatur quam ut veritas relinquatur.*

de cette belle parole et la mettait en pratique. Il savait « que la désolation du christianisme était venue, dans tous les temps, beaucoup moins des peuples que de ceux qui les devaient conduire [1] ». Aussi personne, à notre connaissance, n'a plus clairement aperçu, plus nettement déterminé ni plus énergiquement combattu les vices du clergé dans notre ancienne société.

Le premier de ces vices, et le principe de tous les autres, c'est qu'on embrassait l'état ecclésiastique, non par vocation, mais par des convenances et des intérêts de famille, par des calculs d'avarice ou d'ambition. Écoutons Bourdaloue, qui ne tarit pas sur ce grave sujet.

« A peine cet enfant est-il né, que l'Église est son partage; et l'on peut dire de lui, quoique dans un sens bien opposé, ce qui est écrit d'Isaïe, que dès le ventre de sa mère il est destiné à l'autel, non par une vocation divine, comme le prophète, mais par une vocation humaine. *Ab utero vocabit me* (Isaïe, 49)[2]... Vous diriez que cet abus est désormais passé en loi, et que Dieu, avec toute la supériorité de sa sagesse et de sa grâce, soit obligé de s'y assujettir... Quoi! il faudra que Dieu en passe par votre choix, et qu'il soit réduit, pour ainsi parler, à recevoir cet enfant aux plus saintes fonctions de l'Église, parce que cela vous accommode, et que vous y trouvez votre compte?... Ce cadet n'a pas l'avantage de l'aînesse : sans examiner si Dieu le demande, ni s'il l'accepte, on le lui donne... Il suffit qu'il soit le cadet de sa maison, pour ne pas douter qu'il ne soit dès là appelé aux fonctions redoutables de pasteur des âmes. Si les choses changeaient de face, sa vocation changerait de même. Tandis qu'il aura un aîné, elle subsistera... Cet aîné n'a pas été en naissant assez favorisé de la nature, et manque de certaines qualités pour soutenir la gloire de son nom : sans égard aux vues de Dieu sur lui, on pense, pour ainsi dire, à le dé-

1. Exhortations. *Sur la Charité envers un séminaire*, 2e partie, t. VIII, p. 96.

2. « La princesse Bénédicte, la plus jeune des trois sœurs, fut la première immolée à ces intérêts de famille. On la fit abbesse, sans que, dans un âge si tendre, elle sût ce qu'elle faisait; et la marque d'une si grave dignité fut un jouet entre ses mains. » Bossuet, *Oraison fun. d'Anne de Gonzague*, 1re partie.

grader, on le rabaisse au rang du cadet, on lui substitue celui-ci, et pour cela on extorque un consentement forcé ; on y fait servir l'artifice et la violence, les caresses et les menaces... Car, dans ce département des conditions, fait par des parents aveugles et prévenus de l'esprit du monde, si de plusieurs enfants qui composent la même famille, il y en a un plus méprisable, c'est toujours celui à qui les honneurs de l'Église sont réservés. S'il est disgracié, mal fait, ou s'il n'a pas l'inclination du père et de la mère, dès là, il faut en faire un bénéficier. O impiété !... maintenant on ne donne point d'enfants plus volontiers à Dieu que ceux qui ont moins de part à la bienveillance paternelle ; et quand on les juge indignes de soutenir l'honneur de leur naissance, on les estime capables d'être les ministres de Jésus-Christ et les dispensateurs de ses mystères... L'établissement de cette fille coûterait : sans autre motif, c'est assez pour la dévouer à la religion. Mais elle n'est pas appelée à ce genre de vie : il faut bien qu'elle le soit, puisqu'il n'y a point d'autre parti à prendre pour elle. Mais Dieu ne la veut pas dans cet état : il faut supposer qu'il l'y veut, et faire comme s'il l'y voulait. Mais elle n'a nulle marque de vocation : c'en est une assez grande que la conjoncture présente des affaires et la nécessité. Mais elle avoue elle-même qu'elle n'a pas cette grâce d'attrait : cette grâce lui viendra avec le temps, et lorsqu'elle sera dans un lieu propre à la recevoir. Cependant on conduit cette victime dans le temple, les pieds et les mains liés, je veux dire dans la disposition d'une volonté contrainte, la bouche muette par la crainte et le respect d'un père qu'elle a toujours honoré. Au milieu d'une cérémonie, brillante pour les spectateurs qui y assistent, mais funèbre pour la personne qui en est le sujet, on la présente au prêtre, et l'on en fait un sacrifice qui, bien loin de glorifier Dieu et de lui plaire, devient exécrable à ses yeux et provoque sa vengeance.

« Ah ! chrétiens, quelle abomination ! Et faut-il s'étonner, après cela, si des familles entières sont frappées de la malédiction divine ? Non, non, disait Salvien par une sainte ironie, nous ne sommes plus au temps d'Abraham, où les sacrifices des enfants par les pères étaient des actions rares. Rien maintenant de plus commun que les imitateurs de ce grand patriarche. On le surpasse même tous les jours : car, au lieu d'attendre comme lui l'ordre du ciel, on le prévient. On immole un enfant à Dieu, et on l'immole sans peine, même avec joie ; et on l'immole sans que Dieu le commande ni même qu'il l'agrée ;

et on l'immole lors même que Dieu le défend, et qu'il ne cesse point de dire : *Non extendas manum super puerum* (Genes. 22)[1]. »

A-t-on jamais protesté en termes plus forts et avec une indignation plus éloquente contre ce mépris de la vocation, contre ces abus odieux de l'autorité paternelle, où les droits de la nature ne sont pas moins foulés aux pieds que les droits de Dieu, mais dont la plupart des pères ne semblaient pas soupçonner alors la double impiété ? Entreprendrons-nous de citer des exemples de tous ces calculs, de toutes ces combinaisons intéressées dont vient de nous parler Bourdaloue ? Comment se borner et comment choisir dans la multitude des faits ? Essaierons-nous seulement de compter tous les ministres donnés à l'Église par la seule famille des ducs de La Rochefoucauld, « accoutumés depuis longtemps à ne vouloir chez eux qu'un successeur pour recueillir tous les biens et toute la fortune du père, à ne marier ni filles ni cadets, qu'ils comptaient pour rien, et à les jeter à Malte et dans l'Église[2] ? » Cet aîné disgracié qu'on dévoue à l'autel en y faisant servir « l'artifice et la violence, les caresses et les menaces », n'est-ce point, entre autres, le comte de Dunois, l'aîné des fils de madame de Longueville, « contraint à une vie ecclésiastique qu'il n'embrassait que par incapacité de figurer à la guerre ou à la cour ? » Sa mère « se faisait pourtant scrupule de le violenter... La famille, au contraire, le prince de Condé notamment, pesait de toute son autorité pour annuler le pauvre aîné, et pour lui interdire, par intimidation, l'entrée de ce monde où il leur aurait fait peu d'honneur[3] ». Si madame de Sévigné assistait au sermon de Bourdaloue le jour où il montra « cette victime que l'on conduit au temple, les pieds et les mains liés », elle dut se souvenir avec tristesse de sa petite-fille, sa chère Marie-Blanche,

1. Dominicales. 1er dim. ap. l'Épiphanie, *sur le Devoir des pères par rapport à la vocation de leurs enfants*, 1re partie. — Carême. Mercredi de la 2e semaine, *sur l'Ambition*, 1re partie. T. V, p. 10-12, et t. II, p. 373.
2. Saint-Simon, t. X, c. XII.
3. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. V.

que, dès l'âge de dix ans, la résolution irrévocable de ses parents avait réservée au cloître. La sage et tendre grand'-mère exprimait timidement dans ses lettres sa pitié pour ce qu'elle appelait avec beaucoup de ménagements « une vocation un peu équivoque [1] ». Mais quoi ! il fallait bien soulager la maison de Grignan. A seize ans, Marie-Blanche prenait le voile, et madame de Sévigné, les larmes aux yeux, écrivait à sa fille : « La pauvre enfant! qu'elle est heureuse, si elle est contente ! Cela est sans doute ; mais vous m'entendez bien [2]. » Il n'y avait guère de maison en France où « ces sacrifices d'Abraham » ne fussent fréquents. Les meilleurs pères et les plus chrétiens ne s'en faisaient pas scrupule. Le père du cardinal de Retz était excellent : son bon cœur et sa vertu ne l'empêchèrent pas d'attacher à l'Église « l'âme peut-être la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers. Sa prédilection pour son aîné, et la vue de l'archevêché de Paris qui était dans sa maison, produisirent cet effet [3] ». Si l'on veut savoir quels prêtres et quels prélats ces usages reçus donnaient à l'Église, on n'a qu'à poursuivre la lecture des *Mémoires* du cardinal.

Car l'épiscopat se recrutait sans discernement parmi ces ecclésiastiques dénués de vocation, et qui souvent même ne prenaient la prêtrise qu'en vue de la mitre. Ceux qui n'aspiraient qu'à des bénéfices simples se contentaient de la tonsure et du titre d'abbé.

« On s'engage, s'il est besoin, dans les ordres sacrés. Je dis s'il est besoin : car, hors du besoin, on n'aurait garde d'y penser; et vous entendez bien quel est ce besoin [4]... Il y a dans l'état ecclésiastique des degrés où l'on ne peut monter sans le sacerdoce. C'est une condition absolument requise pour obtenir tel bénéfice, et pour parvenir à telle dignité. Il faut donc entrer dans les ordres sacrés, et l'on y entre. Pourquoi? Est-ce

1. Lettre du 9 juin 1680.
2. Lettre du 11 février 1690. Voy. P. Mesnard, *Notice biographique*. Œuvres de madame de Sévigné, édition Regnier, t. I, p. ccxxv.
3. *Mémoires* du cardinal de Retz, début.
4. Dominicales. 1er dim. ap. l'Épiphanie, *sur le Devoir des pères*, etc., t. V, p. 10.

pour avoir le précieux avantage d'offrir le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ? c'est à quoi l'on ne pense guère; et si le saint caractère n'était bon qu'à cela, on ne s'empresserait pas de le demander. Mais il peut servir à autre chose, et on ne le recherche que pour cette autre chose. Non seulement on est prêtre avec ambition, mais on ne l'est que par ambition [1]. »

L'abbé de Choisy, étrange ecclésiastique, lui aussi, nous a raconté la plaisante histoire de Daniel de Cosnac, pour qui les instances du prince et de la princesse de Conti auprès de Mazarin avaient obtenu l'évêché de Valence. Il court aussitôt chez M. de Paris. « Le roi, lui dit-il, monseigneur, m'a fait évêque, mais il s'agit de me faire prêtre. — Quand il vous plaira, répondit M. de Paris. — Ce n'est pas là tout, répliqua M. de Valence : c'est que je vous supplie de me faire diacre. — Volontiers, lui dit M. de Paris. — Vous n'en serez pas quitte pour ces deux grâces, monseigneur, interrompit M. de Valence; car, outre la prêtrise et le diaconat, je vous demande encore le sous-diaconat. — Au nom de Dieu, reprit brusquement M. de Paris, dépêchez-vous de m'assurer que vous êtes tonsuré, de peur que vous ne remontiez la disette des sacrements jusqu'à la nécessité du baptême [2] ».

Sans doute il fallait toute l'impudence et le bonheur insolent de Cosnac pour être fait évêque dans ces conditions prodigieuses. Mais ce qui est certain, c'est que la capacité et la vertu n'étaient par les seuls titres, ni toujours les plus considérés, pour arriver à l'épiscopat. Il n'était pas indifférent d'être noble ou roturier.

« On poursuit les honneurs, même les plus saints, comme dus à sa naissance; et, sans nul fondement que celui-là, on se croit bien établi, et même en droit de prétendre à tout. C'est assez d'avoir de la qualité pour aspirer à ce qu'il y a de plus

1. Exhortations. *Sur la Dignité et les devoirs des prêtres*, 1re partie, t. VIII, p. 233.
2. Choisy, *Mémoires*, l. VIII. — En admettant même que ce récit soit arrangé par Choisy ou tout à fait controuvé, ne serait-ce pas déjà un curieux signe des temps que l'on rencontrât de semblables inventions dans les Mémoires d'un abbé?

éminent dans le sacerdoce. Moïse, remarque Philon le Juif, se voyant sur le point de mourir, n'osa jamais nommer un de ses proches, pour lui succéder dans l'honorable commission qu'il avait reçue de conduire le peuple... Mais l'ambitieux, bien plus éclairé, ou bien moins scrupuleux que Moïse, se destine sans hésiter pour successeur à qui il lui plaît, et fait valoir aussi bien que les enfants de Zébédée la proximité du sang, pour venir à bout de tous les desseins que lui suggère son ambition. Il n'est pas jusqu'aux dignités les plus sacrées, dont certains esprits du monde... ne continuent à dire aujourd'hui, mais avec bien plus de scandale, ce que disaient déjà, du temps de David, les premiers du peuple d'Israël : Allons, possédons le sanctuaire de Dieu comme notre héritage : *Omnes principes eorum, qui dixerunt : Hereditate possideamus sanctuarium Dei* (Ps. 82) : c'est un bénéfice qui depuis tant d'années est dans notre maison, et qu'il y faut conserver [1]. »

Ces dernières expressions ne sont-elles pas celles-là mêmes que nous trouvions tout à l'heure dans le cardinal de Retz : « L'archevêché de Paris, *qui était dans sa maison*... » En vain l'Église dans ses conciles, en vain la cour de Rome avaient essayé de déraciner ce mal du népotisme : il continuait à régner. Tel évêché semblait appartenir à telle famille par une sorte d'hérédité. Celui de Béziers fut possédé sans interruption « par six Bonzi, d'oncle à neveu [2] ». Le grand Bossuet lui-même, près de mourir, pour assurer l'évêché de Meaux à son neveu peu digne de lui, se résignait à des démarches qui durent coûter à sa fierté [3].

La naissance même, en effet, ne suffisait pas : dans le sacerdoce comme dans le monde, il y fallait joindre la sollicitation et la brigue. Bourdaloue gémit de voir « dans les bénéfices et dans les dignités ecclésiastiques tant de su-

1. Carême. Mercredi de la 2e semaine, *sur l'Ambition*, 1re partie, t. II, p. 369-370.
2. Saint-Simon, t. IV, c. VII.
3. V. *Histoire de J.-B Bossuet et de ses œuvres*, par M. Réaume, chanoine de l'église de Meaux, 1869-1870, et le second article de M. Lenient : *Études nouvelles sur Bossuet*, Revue politique et littéraire, numéro du 13 juillet 1872.

jets qui ne s'y sont ingérés que par la faveur, que par l'intrigue, que par les voies les plus sordides et les plus basses [1]. » Ainsi les procédés de l'ambition mondaine, formellement interdits par la discipline aux ecclésiastiques, leur étaient alors très familiers.

Ils n'ignoraient pas davantage l'avarice et la cupidité.

« Le sacerdoce aujourd'hui, dit Bourdaloue, se trouve comme abandonné à toutes les convoitises des hommes [2] : ... en sorte qu'on peut bien présentement nous reprocher ce que reprochait Tertullien aux païens, quand il leur disait qu'ils faisaient servir la majesté de leurs dieux à leurs intérêts : *Apud vos majestas quæstuaria efficitur*; de là les simonies palliées et déguisées; les permutations, plus sordides encore que la simonie même ; les gratifications et les récompenses, les tributs et les pensions sur des bénéfices sans les avoir jamais possédés [3]. »

Tels étaient les abus que l'avidité d'une noblesse toujours dans la gêne [4] et l'autorité jalouse du roi avaient un égal intérêt à maintenir. Parmi les bénéfices entre lesquels se partageaient les immenses domaines de l'Église de France, un grand nombre relevaient uniquement de la faveur royale, et assuraient un gros revenu sans imposer aucune charge. Au moyen des *commendes*, et sous ces noms de tributs et de pensions qu'on vient de lire chez Bourdaloue, un bénéficier jouissait presque sans partage de tous les profits d'une abbaye, renonçant avec peine à ce qui était strictement nécessaire pour l'entretien du monastère ou

1. Panégyriques. Sermon *pour la fête de saint François de Sales*, 2e partie, t. XII, p. 215.
2. Exhortations. *Sur la Dignité et les devoirs des prêtres*, 1re partie, t. VIII, p. 231.
3. Second Avent. 3e dimanche, *sur la Sévérité évangélique*, 1re partie, t. I, p. 316.
4. « J'ai lu, dit Lemontey (*Essai sur l'Établissement monarchique de Louis XIV*, p. 26, note), une énorme quantité de lettres et de placets écrits pour solliciter des bénéfices. Dans tous on faisait valoir la nécessité de rétablir une famille ruinée, ou de soutenir au service des frères et des neveux. Dans un très petit nombre on parlait de la vertu du candidat, et toujours comme d'une considération secondaire. »

du couvent. Les abbayes étaient ainsi devenues une ressource commode et toujours convoitée; « un partage léonien, y séparant le terrestre du spirituel, laissait le jeûne et la prière à la multitude des religieux, et dotait un abbé de cour de leur immense patrimoine [1]. » On accuse communément l'historien auquel nous empruntons ces lignes d'avoir dénigré le règne de Louis XIV; il ne dit rien ici que Bourdaloue n'ait dit souvent avant lui.

« On sépare l'honneur d'avec la charge et le fardeau, et de deux choses essentiellement jointes ensemble, on prend celle qui flatte l'avarice, l'ambition, et l'on se dispense de celle qui engage à la réformation des mœurs et à leur sanctification. Désordre dont nous ne pouvons assez gémir et qui devient tous les jours plus commun dans le christianisme [2]. »

« Grande moisson, et peu d'ouvriers, s'écriait encore le prédicateur, ou, si vous voulez, beaucoup d'ouvriers... pour remplir certaines places, pour posséder certaines dignités, pour en avoir l'honneur, les privilèges, les revenus, mais peu pour en porter la charge et le fardeau [3]. »

Ces expédients ingénieux, contre lesquels Bourdaloue s'élevait avec tant de raison, permettaient encore un autre abus : le cumul des bénéfices. L'abbé de La Rochefoucauld, le petit fils du courtisan de Louis XIV, et « qui n'avait d'autre vocation que celle des cadets de cette maison », en possédait à lui seul pour soixante mille livres de rente. On usait de ces richesses, on en trafiquait comme de son bien propre. Bourdaloue ne cessait de protester contre ces simonies.

« Ceux qui, revêtus des bénéfices et des dignités de l'Église, voudraient employer le superflu des revenus ecclésiastiques à se faire une fortune et à se distinguer dans le monde, savent

1. Lemontey, *Essai sur l'Établissement*, etc., p. 27.
2. Exhortations. *Sur la Dignité et les devoirs des prêtres*, 1re partie, t. VIII, p. 231.
3. Exhortations. *Sur la Charité envers un séminaire*, 2e partie, t. VIII, p. 99.

mieux que moi quels anathèmes l'Église a fulminés contre ce désordre... Que si vous me demandiez à quoi leur sert donc cette multiplicité de bénéfices qu'ils recherchent avec tant d'ardeur, et qu'ils poursuivent avec tant d'empressement, puisqu'elle ne fait qu'augmenter le poids de leurs obligations, sans leur pouvoir être de nul avantage par rapport à ces fins humaines d'accroissement et d'élévation, c'est sur quoi je n'aurais garde ici de m'étendre [1]... »

« Cet amour déréglé des biens temporels nous a appris ce secret, maintenant si connu, de trafiquer et de vendre jusque dans le sanctuaire, de faire négoce du patrimoine des pauvres et des bénéfices de l'Église,... d'en compter les revenus parmi les choses dont on se croit maître, d'en rechercher la pluralité et de les multiplier autant qu'il est possible [2]... »

« Voilà, disait saint Bernard, ce qui fait aujourd'hui l'abomination de la désolation dans le temple de Dieu; ce désordre de la simonie dont Judas a été l'auteur, puisque ce fut le premier dans le christianisme qui sut vendre et nous apprit à vendre le spirituel et même le divin. De là tant d'abus dans les dignités et les bénéfices de l'Église, tant de permutations, de provisions, de résignations mercenaires, tant de pensions plutôt achetées qu'accordées... Qu'est-ce, chrétiens, dans le langage des Pères, que ces bénéfices? Le sang de Jésus-Christ; et ce sang de Jésus-Christ n'est-il pas tous les jours exposé, et si j'osais user de cette expression, mis à l'enchère par tant de profanateurs qui en font trafic? On ne s'en cache pas même : ce que la bienséance au moins obligerait à déguiser et à couvrir passe maintenant pour une proposition honnête : *Quid vultis mihi dare?* Qu'avez-vous à me donner en échange? de quoi pouvez-vous m'accommoder? que m'assurez-vous? Commerce peut-être encore plus outrageux au Sauveur du monde que celui de Judas, puisqu'enfin Judas se repentit d'avoir ainsi vendu le sang de son maître, au lieu que ceux à qui je parle le font sans scrupule et avec la plus grande impunité [3]. »

Bourdaloue montrait encore dans saint Étienne un modèle proposé par Dieu même à tous les dispensateurs des

1. Carême. 1er vendredi, *sur l'Aumône*, 2e partie, t. II, p. 125-126.
2. Dominicales. 22e dim. après la Pentecôte, *sur la Restitution*, 1re partie, t. VII, p. 280-281.
3. Mystères. 3e sermon *sur la Passion de Jésus-Chrit*, 1re partie, t. X, p. 179, 180.

biens de l'Église, parce que « Dieu prévoyait qu'une des plaies les plus mortelles dont serait affligé le monde chrétien, dans la suite des siècles, était l'énorme abus qu'on y ferait des revenus ecclésiastiques », et reportant ses regards sur les désordres de son temps : « Que ne puis-je, s'écriait-il, voir des hommes du caractère de saint-Etienne pourvus des bénéfices de l'Eglise [1] ! »

Il ne faisait pas le panégyrique de saint Louis sans rappeler « les règlements de ce sage roi sur le sujet des bénéfices, règlements contre lesquels ni le temps ni les coutumes ne prescriront jamais, règlements dont il voulut être le premier et le plus religieux observateur, s'étant même ôté le pouvoir d'en dispenser, et, par un serment solennel, s'étant obligé à n'avoir jamais sur cela nulle acception de personne ; règlements, si je les apportais, qui confondraient le relâchement de notre siècle, et peut-être même sa prétendue sévérité. Celui qui regarde la pluralité des titres, que saint Louis traitait de monstrueuse, ne suffirait-il pas pour nous humilier [2] ? »

L'esprit de simonie ne régnait pas seulement dans l'administration et dans l'emploi des bénéfices : il pénétrait jusque dans les détails du culte. Tout s'achetait et se vendait ; tout était matière à profit. Un prédicateur, suivant La Bruyère, recevait le salaire d'un sermon, « comme d'une pièce d'étoffe [3]. » Des prêtres « mercenaires », selon l'expression plusieurs fois répétée par Bourdaloue, considéraient souvent leur ministère comme une profession semblable à toutes les autres, comme un métier plus ou moins lucratif.

« Je n'ignore pas, disait le prédicateur, toujours pratique et mesuré, je n'ignore pas la maxime de saint Paul ; elle est juste, elle est raisonnable : quiconque sert à l'autel doit vivre

1. Panégyriques. Sermon *pour la fête de saint Étienne*, 1re partie, t XII, p. 98
2. Ibid. Sermon *pour la fête de saint Louis*, 1re partie, t. XIII p. 95.
3. *De quelques usages.*

de l'autel. Qu'un ministre du Seigneur, en faisant les fonctions de son ministère, reçoive donc certaine rétribution qui y est assignée, c'est ce que l'Église approuve, et ce que je ne saurais condamner sans une extrême témérité. Mais que dans des fonctions si excellentes et si sacrées, ce ministre n'ait en vue que la rétribution qu'il en tire; qu'il ne s'y adonne que pour cette rétribution; qu'il en fasse comme un trafic, comme un commerce, et que, dès que cette rétribution viendrait à manquer ou à diminuer, il soit disposé à les négliger ou à s'en exempter : voilà ce que toute l'Église réprouve, et ce que je ne saurais trop hautement réprouver moi-même [1]. »

Dominés par ces vues tout humaines, beaucoup n'apportaient à l'accomplissement des fonctions saintes ni piété, ni gravité, ni respect.

« Voilà le principe malheureux de tant de profanations du plus saint mystère. On le célèbre sans dévotion, sans onction, sans attention, souvent sans préparation, et sans la plus nécessaire préparation, qui est l'innocence du cœur;... on s'en acquitte avec une indévotion et une précipitation scandaleuses... On a ce que l'on prétendait, dès qu'on ne se retire pas les mains vides. Tout le reste n'était que comme l'accessoire; mais c'était là le capital [2]... »

« Le ministère le plus sacré n'a pas toujours été exempt des plus sacrilèges profanations : il ne l'est pas encore. Le fils de Dieu nous avertit de nous garder des faux prophètes qui viennent à nous sous des toisons de brebis, et qui sont au-dedans d'eux-mêmes des loups ravissants. Daigne le Seigneur préserver son Église de ces indignes sacrificateurs qui, couverts des saints vêtements, montent à l'autel, y opèrent le divin mystère, le consomment dans leur sein, le dispensent de leurs mains, et cependant recèlent au fond de leur âme des mystères d'iniquité qu'ils tiennent ensevelis, autant qu'il leur est possible, en de profondes ténèbres, mais que Dieu voit, et que Jésus-Christ, juste vengeur de son sacrement, saura produire

1. Exhortations. *Sur la Dignité et les devoirs des prêtres*, 1re partie, t. VIII, p. 232.
2. Ibid. — Dominicates. 23e dim. après la Pentecôte, *sur le Désir et le dégoût de la communion*, 2e partie, t. VII, p. 324.

à la plus éclatante lumière dans le grand jour de la révélation[1]. »

Il ne cachait même pas « ces mystères d'iniquité dans de profondes ténèbres », cet abbé de La Châtre, aumônier du roi, que Saint-Simon vit de ses yeux, un mercredi des Cendres, dire la messe au sortir du bal masqué où il avait passé la nuit, « faisant et disant les dernières ordures[2]. »

Si le sacrilège causait quelque scrupule, on renonçait à l'autel plutôt que de renoncer au monde et au désordre.

« On vit en laïque; et plût à Dieu qu'on vécût au moins en laïque pieux et chrétien! c'est le dernier souhait où nous réduisent tant de bénéficiers. Une courte messe où ils n'assistent qu'aux jours ordonnés, voilà souvent tout le fonds de leur piété et toute leur religion[3]... »

« Etre prêtre et n'en faire que rarement la plus noble fonction; être prêtre, et même, si vous voulez, grand prêtre, et ne paraître à l'autel qu'à certains jours de cérémonies, qu'en certaines occasions d'éclat, que lorsqu'on ne peut s'en dispenser, que quand on s'y trouve forcé par un respect humain et par un devoir de bienséance; être prêtre, et s'abstenir des choses saintes pour mener une vie toute profane, pour entretenir dans le monde de vains commerces, pour se dissiper dans les divertissements du siècle, ou plutôt mener une vie dissipée, profane, mondaine, jusqu'à être malheureusement obligé de s'abstenir des choses saintes; être prêtre, et se mettre par sa conduite hors d'état de célébrer les divins mystères, s'en rendre positivement indigne, et, au lieu de se reprocher cette indignité volontaire comme un crime et un sujet de confusion, s'autoriser par là dans l'éloignement de Dieu où l'on vit, et s'en faire un faux prétexte de piété; être prêtre de la sorte, ah! mes frères, s'écriait saint Chrysostome, est-il rien de plus opposé à la sainteté du sacerdoce, rien de plus injurieux à Jésus-Christ[4]?... »

1. *Essai d'Octave du Saint-Sacrement*, 7e jour, *sur la Communion indigne*, 1er point, t. XV, p 418.
2. Saint-Simon, t. II, p. 102.
3. Exhortations. *Sur la Dignité et les devoirs des prêtres*, 1re partie, t. VIII, p. 233.
4. Panégyriques. Sermon *pour la fête de saint André*, 2e partie, t. XII, p. 22-23.

L'histoire la plus bienveillante ne saurait le dissimuler, les scandales de mœurs étaient alors fréquents dans le clergé. Déjà, au milieu du siècle, Gui Patin les enregistrait complaisamment dans sa correspondance. Les lettres de madame de Sévigné, les Mémoires de Saint-Simon en sont remplis.

« Combien de fois, ô opprobre de notre religion! s'écriait éloquemment Bourdaloue, combien de fois le revenu d'un bénéfice a-t-il été le prix d'une chasteté d'abord disputée, et enfin vendue à l'incontinence sacrilège d'un libertin, engagé par sa profession dans les fonctions les plus augustes du sacerdoce [1]! »

Ce n'étaient point seulement, on le voit, les abbés de cour dont les désordres méritaient les anathèmes de Bourdaloue : ceux-là étaient comme voués au dérèglement par l'oisiveté et par la mollesse de leur vie. « Le moyen que des prêtres sans occupation au milieu du siècle se maintiennent dans la pureté de leur profession [2]? » Mais des prélats, des princes de l'Église n'étaient pas plus scrupuleux. Témoin le cardinal de Bouillon, le cardinal de Fürstenberg, l'archevêque de Paris, Harlay, si fort chansonné de son temps, et que la mort surprit en compagnie de sa maîtresse.

La confession même était quelquefois pour les prêtres l'occasion ou le prétexte des liaisons les plus criminelles. Quand Bourdaloue écrivait ce chapitre des Pensées *sur les Amitiés sensibles et prétendues innocentes* dont nous avons cité plusieurs passages, c'était moins encore aux laïques qu'aux prêtres qu'il s'adressait. La censure, qui « ne s'attache à rien plus malignement qu'à ce qui regarde ces fréquents entretiens des ministres de Jésus-Christ »

1. Carême. Jeudi de la 2e semaine, *sur les Richesses*, 3e partie, t. III, p. 29.
2. Exhortations. *Sur la Dignité et les dévoirs des prêtres*, 1re partie, t. VIII, p. 235.

avec leurs pénitentes [1], se trouvait en effet trop souvent justifiée.

« Un directeur semble n'avoir reçu mission de Dieu que pour une seule âme, à laquelle il donne toute son attention; plusieurs fois, chaque semaine, il passe régulièrement avec elle les heures entières, ou au tribunal de la pénitence, ou hors du tribunal, dans des conversations dont on ne peut imaginer le sujet ni concevoir l'utilité; il expédie toute autre dans l'espace de quelques moments, et l'a bientôt congédiée, mais ne saurait presque finir dès qu'il s'agit de celle-ci; il s'ingère même dans toutes ses affaires temporelles, en ordonne comme il lui plaît, et les prend autant et peut-être plus à cœur que si c'étaient les siennes propres. Est-ce donc là ce qu'inspire un zèle évangélique? Ce ne sont point seulement les maîtres de la morale chrétienne qui en jugent autrement, mais le monde le plus mondain. Il a peine à se figurer qu'il n'y ait rien dans une semblable conduite que de surnaturel, et il ne serait pas aisé de lui en donner des preuves bien certaines... Ce qui doit nous saisir d'étonnement et nous remplir de frayeur, c'est que des gens élevés dans l'Église de Dieu aux ordres les plus sacrés,... revêtus du sacerdoce de Jésus-Christ, ses vicaires, ses substituts; que des personnes adonnées à toutes les bonnes œuvres, et regardées comme des modèles de sainteté, en viennent quelquefois, par des chutes éclatantes, aux mêmes extrémités (que les séculiers). Les exemples en sont connus, et les âmes zélées ont souvent gémi de voir, parmi le peuple fidèle et dans le lieu saint, de si déplorables renversements et une si affreuse désolation [2]. »

Sans même parler de ces « extrémités », on voyait dans les salons et dans les compagnies, parmi ceux mêmes qui aspiraient aux plus hautes dignités, une foule de prêtres dont les allures étaient toutes mondaines. Coquets et galants, ils aimaient, comme l'abbé Testu, « briller au milieu d'un cercle de dames »; ils faisaient « des vers pleins d'antithèses et de pointes ». L'abbé Testu, il est vrai,

1. Panégyriques. Sermon *pour la fête de saint Étienne*, 1re partie, t. XII, p. 103.
2. Pensées. *Amitiés sensibles*, etc..., t. XV, p. 38, 43.

ne put devenir évêque. Le roi ne le trouvait pas « assez homme de bien pour conduire les autres. — Sire, répondait à cela madame d'Heudicourt, il attend pour le devenir que Votre Majesté l'ait fait évêque [1]. » On en citait de plus heureux. Fléchier, qui devint un excellent prélat, de mœurs pures et « très épiscopales », avait commencé par être fort bel-esprit et habitué des ruelles. Même dans sa maturité et dans tout l'éclat de son talent, il ne pouvait toujours se défendre de revenir à ces inclinations de sa jeunesse. Il entretenait avec la fille de madame Deshoulières une correspondance où l'amitié la plus irréprochable prenait la forme d'un autre sentiment, et parlait le langage tendre et convenu de la galanterie. Les billets qu'il adressait à sa jeune amie étaient en général anonymes, et, quand il fut évêque, devinrent beaucoup plus rares. Fléchier sentit que la gravité épiscopale devait s'interdire ces petites débauches d'esprit comme un régal défendu [2].

D'autres, dont les goûts étaient moins délicats et le caractère plus remuant, s'ils ne pouvaient, comme les évêques d'autrefois, revêtir la cuirasse et manier l'épée, s'en consolaient en chassant dans les terres de leur diocèse. Madame de Sévigné et Saint-Aubin, se promenant un jour à Livry, entendirent « passer comme une personne au travers des arbres : nous avons regardé; c'était un grand chien courant. Qu'est-ce que cela? a dit Saint-Aubin. — C'est un des aumôniers de M. de Senlis, lui ai-je dit [3]. » La chasse du moins obligeait ce prélat à la résidence. Il ne faisait pas comme tant d'autres, qui ne bougeaient de la cour. « Quelle folie d'aller à Reims! disait madame de Coulanges à Maurice Le Tellier, d'abord coadjuteur, puis archevêque de ce diocèse, et qu'allez-vous faire là? Vous vous y ennuierez comme un chien : demeurez ici, nous nous promènerons. — Ce discours à un archevêque nous fit rire, ajoute madame de Sévigné; nous ne

1. Madame de Caylus, *Souvenirs*.
2. *Histoire de Fléchier*, par l'abbé Delacroix, t. I, p. 229-231.
3. Madame de Sévigné. Lettre du 6 octobre 1679.

le trouvâmes nullement canonique [1]. » M. de Reims résista à cette plaisante invitation de madame de Coulanges. Il partit; mais il entendait bien ne pas se confiner à Reims pour toujours. On le revit souvent à Saint-Germain et à Versailles. « Il était fort de la cour et du plus grand monde, et gros joueur [2], » dit Saint-Simon. Celui-là savait tout concilier, la résidence et la cour, le jeu et l'administration de son diocèse.

Le jour où l'évêque de Langres, M. de Gordes, retourna dans le sien, on ne fut pas moins édifié que surpris. On l'avait vu jusque-là « jouer à toutes sortes de jeux et le plus gros jeu du monde ». M. de Vendôme, M. le Grand le regrettaient fort; car, plus habiles que lui au billard, ils lui avaient gagné de grosses sommes. Au bout de quelque temps, M. de Langres revient. Les joueurs de billard s'empressent, et lui proposent de rejouer. Il se fait prier. Comment pourra-t-il soutenir la lutte, lui qui vient de passer plusieurs mois à Langres, contre des joueurs qui s'exercent tous les jours? On insiste; il cède. Il bat tous ses adversaires, et regagne plus qu'il n'avait perdu. C'est qu'il avait passé tout le temps de sa résidence « à étudier en secret, dans son palais épiscopal, les adresses du billard », et à préparer sa revanche. Voilà quelles étaient les occupations d'un prélat qui « n'avait rien de mauvais, même pour les mœurs, mais qui n'était pas fait pour être évêque [3] ».

Tels sont quelques-uns de ceux que Bourdaloue appelle « des prêtres tout mondains », toujours occupés « de soins temporels ».

« Mondains dans leurs habitudes et leurs sociétés, voulant être de toutes les assemblées, de tous les jeux, de tous les plaisirs, de tous les spectacles; mondains dans leurs manières et leurs discours, affectant de se distinguer par des airs dissipés, par des paroles indécentes, par des excès de joie et des

1. Madame de Sévigné. Lettre du 20 mars 1671.
2. Saint-Simon, t. VIII, c. VI, p. 117.
3. Id. t. I, c. XVII, p. 295.

libertés dont ils se flattent qu'on leur applaudit, et dont ils se font un faux mérite; mondains jusque dans leurs vêtements, et par où! par toute la propreté, par tout l'ajustement, par tout le luxe qu'ils peuvent joindre à la sévérité évangélique. Ah! Seigneur, sont-ce donc là ces ministres que vous avez spécialement consacrés? sont-ce là les dépositaires de votre puissance, et est-ce en de telles mains que vous avez prétendu livrer votre corps et votre sang [1]? »

Enfin, ce qui ramenait sans cesse le clergé aux préoccupations humaines, c'étaient ses privilèges dans l'État. Il avait tous les avantages, mais aussi toutes les tentations et tous les défauts d'une caste favorisée. Les prêtres n'étaient pas moins orgueilleux que les nobles, ni les prélats moins chatouilleux sur leurs droits que les grands seigneurs. Aussi, à côté des prêtres intéressés, voluptueux, ou tout mondains, Bourdaloue n'a pas oublié le portrait des « prêtres vains et présomptueux ».

« Jésus-Christ ne recommandait rien davantage à ses apôtres, qui furent les premiers prêtres de la loi nouvelle, que l'humilité. Saint Paul ne voulait pas qu'un ministre de l'Église cherchât à dominer dans l'Église même, beaucoup moins à dominer dans le monde. Mais depuis Jésus-Christ et depuis saint Paul, cet esprit de domination a fait dans le sacerdoce des progrès qu'il n'est pas aisé d'arrêter. Parce qu'on est prêtre, on est délicat et sensible sur le point d'honneur; et tel, dans la condition où il est né, eût conservé toute la modestie de son état, qui n'a commencé à la perdre que du moment qu'il s'est vu couvert d'un habit qui devait le rendre plus modeste encore et plus humble. Parce qu'on est prêtre, on s'arroge le droit... de l'emporter partout et sur tout. A l'exemple de ces pharisiens qui ne voulaient pas qu'on les approchât, on traite le reste des hommes de profanes, et l'on en exige des déférences que l'on s'attirerait bien mieux si l'on y était moins attentif et si l'on en paraissait moins jaloux [2]... Tout l'empressement et

1. Exhortations. *Sur la Dignité*, etc..., 1re partie, t. VIII, p. 235-236.
2. Ibid., p. 233-234.

tout le zèle des ministres de l'Église consiste à faire valoir leurs droits, à s'enfler de leur dignité [1]... Ils croient ne pouvoir soutenir leur ministère que par le faste du monde, que par l'affectation de la grandeur, que par la magnificence du train, que par l'éclat d'une somptuosité superflue, que par les disputes éternelles sur les préséances, sur les prérogatives,... en un mot, que par toutes les choses dont l'ambition des hommes s'entête et s'occupe [2]... Les dignités ecclésiastiques n'en deviendraient que plus vénérables, et ne seraient en effet que plus respectées et plus vénérées, si la pauvreté de Jésus-Christ et la simplicité de l'Évangile en bannissaient l'abondance, le luxe et le faste [3]. »

Fort éloigné de blâmer les prérogatives dont l'Église jouissait alors dans la société, Bourdaloue a pourtant senti, mérite rare à cette époque, que tout ce que le clergé gagnait en richesses et en éclat temporel, il le perdait en désintéressement, en vertu et en puissance morale.

Nous n'insisterons pas sur la partie de la prédication de Bourdaloue qui concerne le clergé régulier. Ce n'est pas qu'il se soit abstenu de le peindre, et de le peindre avec une grande vérité. Les abus, les illusions, les petites intrigues du couvent ne lui échappent pas plus que les grandes passions et les bruyants désordres du siècle. On trouverait par exemple dans l'*Exhortation sur l'obéissance religieuse* ou dans le chapitre des *Pensées* sur l'*Etat religieux* toute une galerie d'esquisses parfaitement exactes et fines : la religieuse lente à obéir, qui « ne fait rien dans le temps précis », qui « diffère toujours », qui est « la dernière à tout » ; la religieuse capricieuse, « qui veut bien s'assujettir à telle et telle pratique, mais néglige cette autre, bonne, dit-elle, pour des commençants et pour des novices ;... qui veut bien accepter tel ou tel emploi où elle n'est pas destinée, mais s'excuse de cet autre où l'obéis-

1. Mystères. *Pour la fête de la Pentecôte*, 1re partie, t. X, p. 300.
2. Panégyriques. Sermon *pour la fête de saint Paul*, 2e partie, t. XII, p. 356-357.
3. Ibid. Sermon *pour la fête de saint François-Xavier*, 2e partie, t. XII, p. 53.

sance la destine;... qui ne cesse d'aller et venir, de porter ses remontrances à la supérieure », qu'elle oblige enfin « de se rendre et de céder à l'importunité de ces longues et ennuyeuses représentations... »; la religieuse raisonneuse, qui, « de son autorité privée, se fait arbitre de tout, ne croit pas qu'il y ait rien de bien à moins qu'elle n'y ait eu part, et que ce ne soit par son conseil qu'on l'ait entrepris »; la religieuse acariâtre et violente; « il y a quelquefois de ces esprits hauts et obstinés, sujets aux éclats dans une communauté, et devenus redoutables, si je l'ose dire, aux supérieures qui, par sagesse, les épargnent, et s'accommodent, pour ne les pas choquer, à toutes leurs idées; ils sont disposés à obéir, ou ils se vantent de l'être; mais à cette condition, qu'on ne leur imposera pas d'autre loi que celle qu'ils auront eux-mêmes dictée »; enfin la religieuse politique et secrètement ambitieuse; car « l'envie de dominer... s'entretient et se nourrit jusque dans l'obscurité de la retraite, et comme dans le sein de l'humilité. On veut être quelque chose, quoiqu'en se séparant du monde on ait déclaré qu'on ne prétendait plus à rien... Il est rare qu'on s'y porte ouvertement, et qu'on témoigne sur cela son désir. Au contraire, on a bien soin de le cacher, et l'on affecte en toutes ses paroles et toutes ses manières de marquer là-dessus une indifférence parfaite et même une espèce d'éloignement. Rien de plus modeste que les expressions dont on se sert en parlant de soi-même, et reconnaissant son peu de suffisance et son indignité; mais ce sont des discours, et avec ces beaux discours, le désir qu'on a dans le cœur, tout caché qu'il est, n'en est pas moins vif. On le dissimule; mais il agit et fait agir. On prépare de loin les esprits, le parti se forme, l'une attire l'autre. Cependant une élection approche, et c'est alors qu'il faut redoubler ses attentions, et se montrer plus affable et plus officieuse que jamais envers tout le monde, et surtout envers les amies. Enfin le jour arrive où la communauté s'assemble et où il est question de décider. Les voix se recueillent, la pluralité l'emporte, la supérieure est élue, bien contente de sa destinée, et peut-être

encore voulant se persuader que c'est Dieu qui l'a choisie, et qu'elle n'y a contribué en aucune sorte [1]. » On verrait encore dans les *Exhortations* et dans les *Pensées* quels sont les défauts les plus familiers dans les monastères et dans les couvents, et les difficultés dont triomphent le plus malaisément ceux ou celles qui gouvernent les communautés: les querelles, les rivalités, les aigreurs, les médisances, obstacles à la paix, causes de ruine pour l'ordre et la discipline; puis la tendance au relâchement, la paresse d'un grand nombre qui s'exemptent des offices sous le prétexte de faiblesses et de besoins plus imaginaires que réels, l'épanchement au dehors, l'abus des compagnies, des visites, du parloir, l'esprit de curiosité qui fait qu'on s'assemble pour entendre le récit de tous les bruits qui courent et de toutes les nouvelles qui se répandent, qu'on introduit furtivement dans les couvents certains livres pleins de nouveautés téméraires et dangereux pour la doctrine. Enfin on conclurait avec Bourdaloue que, « si l'on n'y prend garde, on nourrit dans le cloître les mêmes passions qu'on aurait eues dans le siècle, et qu'il n'y a de différence que dans les objets [2]. » Cependant Bourdaloue ne relève guère dans les communautés religieuses que des travers inséparables de l'humaine faiblesse. En général, le clergé régulier est pur au dix-septième siècle; la réforme y a prévalu; la discipline s'y maintient. C'est dans le clergé qui vit au milieu du siècle, toujours exposé aux regards et à la censure, c'est là que règnent souvent les abus graves et les scandales dangereux. Nous avons assez fait voir avec quelle liberté Bourdaloue les dénonce et les combat.

VIII

Cette liberté si hardie contre les désordres qui remplissent le monde, la cour, le sanctuaire même, il nous reste

1. *Exhortation sur l'Obéissance religieuse*, t. VIII, p. 182, 183, 184. — Pensées. *Sur l'État religieux*, t. XV, p. 156-157.
2. *Instruction sur la paix avec le prochain*, t. IX, p. 230.

à lui faire subir une dernière et plus difficile épreuve. N'allons-nous pas la trouver en défaut quand le prédicateur s'adressera, non plus à un auditoire collectif, mais à la personne même du roi le plus absolu et le plus flatté de notre histoire? C'était, on en conviendra, une mission délicate qu'avait à remplir un prédicateur ordinaire de Louis XIV. Il fallait un tact peu commun pour s'acquitter des compliments d'usage sans glisser dans une plate adulation, pour concilier les exigences de l'étiquette et celles de la vérité, enfin pour parler à la fois en sujet et en apôtre. Aussi, c'était chose rare que de tenir constamment le milieu entre les deux écueils, et de conserver tout ensemble le respect du prince et le respect de soi. Un lecteur attentif de Bourdaloue reconnaîtra que cet art difficile fut d'ordinaire le sien.

Si l'on se contente de lire superficiellement et isolément les péroraisons que Bourdaloue adressait au roi à certains jours de fête marqués, la Toussaint, Noël, la Présentation, Pâques, l'éloge pourra souvent paraître excessif. Il est vrai qu'en ce temps on ménageait peu la modestie, et que, devant Louis XIV, il était de rigueur de vanter en quelques phrases les victoires et la puissance d'un si grand roi. Mais en étudiant de près les nuances de la pensée et du langage dans ces compliments très étudiés, on remarque que l'éloge est toujours tempéré et mêlé de conseil. Comme Pindare, qui glissait à l'oreille du vainqueur des préceptes de modération et de sagesse au milieu même du chant de triomphe, Bourdaloue sait envelopper l'avertissement dans la louange. Ainsi, quand ce roi, qui devait se reprocher plus tard d'avoir trop aimé la guerre, était engagé dans une de ses longues luttes avec toute l'Europe, Bourdaloue, après avoir fait en faveur de la paix des vœux plusieurs fois répétés, ajoutait :

« Cette paix est l'ouvrage de Dieu, et nous reconnaissons plus que jamais que le monde ne la peut donner; mais notre confiance, Sire, est que, malgré le monde même, Dieu se servira de Votre Majesté, de sa sagesse, de ses lumières, de la

droiture de son cœur, de la grandeur de son âme, de son désintéressement, pour donner cette paix au monde. Ce qui nous console, c'est que Votre Majesté, suivant les règles de sa religion, ne fait la guerre aux ennemis de son État que pour procurer plus utilement et plus avantageusement cette paix à ses sujets. Ce qui nous rassure, c'est que, dans les vues qui la font agir, toutes ses conquêtes aboutissent là, et qu'elle ne gagne des batailles, qu'elle ne force des villes, qu'elle ne triomphe partout qne pour parvenir plus sûrement et plus promptement à cette paix. Ce qui soutient nos espérances, et en même temps ce qui augmente notre vénération et notre zèle pour Votre Majesté, c'est que son amour pour son peuple l'emportera toujours en ceci par-dessus ses intérêts propres, et que, touchée de ce motif, il n'y aura rien qu'elle ne sacrifie au bien de cette paix : qu'ainsi, en véritable imitateur du Dieu des armées et du Dieu de la paix, vous aurez, Sire, l'avantage, après avoir été le héros du monde chrétien, d'en être encore le pacificateur. Car voilà ce qui mettra le comble à vos travaux héroïques, voilà ce qui couronnera votre règne, voilà ce qui achèvera votre glorieuse destinée [1]. »

N'était-ce point donner au roi, indirectement, mais avec une remarquable insistance, des conseils de modération? n'était-ce pas lui faire entendre que tout son peuple souhaitait qu'il mît enfin « le comble à ses travaux héroïques, qu'il couronnât son règne » par une paix durable et définitive?

Un autre jour, Bourdaloue disait à Louis XIV :

« Jamais la majesté d'un roi n'est plus auguste que quand il tient son lit de justice et qu'il paraît sur le tribunal. Encore plus vénérable quand c'est un roi qui ajoute à l'éclat de la couronne les lumières d'une sagesse toute royale, un roi qui sait faire le discernement de ses sujets, et peser le mérite dans une juste balance, qui n'a pour le crime que des châtiments, tandis que toutes ses récompenses sont pour la vertu; qui non seulement fait état de venger les injustices et les violences, mais qui s'applique à réformer la justice même; qui en corrige les

1. Premier Avent. *Pour la Nativité de Jésus-Christ*, fin, t. I, p. 199-200.

abus, qui en rétablit le bon ordre; qui, sans éloigner personne de son trône, prête l'oreille aux humbles supplications des petits, écoute les plaintes des particuliers, et par là tient les juges et les magistrats dans le devoir; enfin qui, se voyant au-dessus de tous, n'a rien plus à cœur que d'être équitable envers tous [1]. »

De qui l'orateur prétend-il ici faire la peinture? du roi idéal, ou du roi réel? on ne saurait le dire; ou plutôt, grâce au tour ingénieusement équivoque de la pensée, on saisit fort bien la double intention, sans pouvoir faire précisément la part de l'exhortation et celle de l'éloge.

Il faut d'ailleurs observer que les compliments au roi sont différents selon les temps. En 1674, Bourdaloue félicitait Louis XIV d'avoir renouvelé les ordonnances contre le duel, arrêté les usurpations de l'hérésie, érigé des tribunaux pour punir l'impiété, le blasphème, l'homicide. Mais il ajoutait : « Que ne peut point encore Votre Majesté contre d'autres désordres, et que doit-elle omettre de tout ce qu'elle peut pour les abolir [2] ? » Prononcée à cette date, au moment de la plus grande faveur de madame de Montespan, cette phrase avait plus de portée qu'il ne semble.

Dix ans plus tard, en 1684, Bourdaloue revenait sur les mêmes éloges et sur les mêmes exhortations. « De ces monstres que Votre Majesté poursuit, et contre qui elle a déjà si heureusement employé son autorité royale, il en reste encore, Sire, qui demandent votre zèle, et tout votre zèle. L'Écriture me défend de les nommer... » Seulement, à cette époque, le roi était converti, et Bourdaloue pouvait ajouter : « Il me suffit que Votre Majesté les connaisse, et qu'elle les déteste. Elle peut tout, et la seule horreur qu'elle en a conçue sera plus efficace que toutes les lois pour en arrêter le cours [3]. »

1. Premier Avent. 1er dimanche, *sur le Jugement dernier*, exorde, t. I, p. 34-35.

2. Mystères. 1er sermon *sur la Purification de la Vierge*, t. XI, p. 131. V. dans l'*Introduction*, § II, *Bibliographie*, p. 50, la date de ce sermon fixée par une lettre de madame de Sévigné.

3. Mystères. *Sur la Nativité de Jésus-Christ*, t. X, p. 29. — V. l'*Introduction*, § II, *Bibliographie*, p. 47.

Plus tard encore, le prédicateur faisait des allusions délicates aux progrès du roi dans la dévotion. « Je prêche, disait-il, dans la cour d'un prince qui, plus zélé que jamais pour les intérêts de Dieu, donne du crédit à la religion, et combat le vice plus hautement et bien plus efficacement par son exemple que je ne puis le faire moi-même par mon ministère[1]. »

Mais en aucun temps Bourdaloue ne manqua d'ajouter ouvertement à la louange une contre-partie austère et chrétienne. S'il célébrait la gloire du plus puissant roi du monde, c'était pour en faire un magnifique holocauste au seul maître souverain, au roi des rois.

« De cet éclat qui vous environne, de ce nom qui a retenti dans toutes les parties de la terre, de cette réputation qui a passé jusqu'aux extrémités du monde, et qui vivra dans la plus longue postérité, de ces batailles gagnées, de ces victoires remportées, de tant de faits mémorables, rien ne restera devant Dieu que ce qui se trouvera marqué de son sceau : cela seul subsistera, cela seul sera pour vous le fonds d'une gloire solide et d'un mérite éternel[2]. »

Ce prince dont l'autorité était sans bornes s'entendait dire que le salut lui était plus difficile qu'au moindre de ses sujets.

« Régner dans le ciel, sans avoir jamais régné sur la terre, c'est le sort d'un million de saints, et cela suffit pour être heureux. Régner sur la terre, pour ne jamais régner dans le ciel, c'est le sort d'un million de princes, mais de princes réprouvés et par conséquent malheureux... La sainteté d'un chrétien est comme l'effet ordinaire de la grâce; la sainteté d'un grand en est le chef-d'œuvre; la sainteté d'un roi en est le miracle; celle du plus grand et du plus absolu des rois en sera le prodige[3]. »

1. Deuxième Avent. 2e dim., *sur le Respect humain*, 3e partie, t. I, p. 299-300.
2. Mystères. 2e sermon *sur la Purification de la Vierge*, t. XI, p. 161.
3. Premier Avent. Fête de tous les Saints, *sur la Récompense des Saints*, t. I, p. 33.

Ces graves instructions ne sont pas d'un courtisan, et l'on voit que, même dans ces compliments officiels, nécessairement flatteurs et convenus, Bourdaloue sait éviter et la complaisance servile, et la banalité monotone.

J'ajoute qu'il ne suffit pas de considérer ces sortes de harangues personnelles, et qu'en étudiant de près les sermons qui furent prêchés devant Louis XIV, on trouve dans presque tous, outre la morale générale, dont le prince, comme tous les autres, pouvait se faire l'application, des paroles et des leçons qui le concernaient spécialement. Jamais Bourdaloue ne parle plus à Louis XIV que quand il prêche devant lui sans s'adresser à lui. Ainsi, quand Bourdaloue appelait l'aveuglement spirituel « le péché de ceux qui veulent qu'on leur applaudisse jusque dans leurs faiblesses, et qu'on les loue, comme parle l'Écriture, jusque dans les désirs de leurs âmes, c'est-à-dire jusque dans leurs passions les plus vio'entes et dans leurs entreprises les plus injustes; qui mettent tout leur bonheur à être flattés et trompés; qui comptent le mensonge pour un bienfait, et l'admiration pour une marque de respect [1] »; ne sent-on pas quelle portée et quelle hardiesse la présence du roi donnait à ce langage ? Louis XIV était présent, quand Bourdaloue répétait avec force : *Nolite esse servi hominum, nolite confidere in principibus* [2]; quand, après avoir parlé de la soumission totale que l'on doit à Dieu, il s'écriait éloquemment : « Malheur à moi, si pour tout autre que Dieu j'étais disposé de la sorte! Malheur à quiconque voudrait être ainsi dévoué à un homme mortel! parce qu'il n'y a point d'homme mortel à qui ce dévouement puisse être dû, ou plutôt à l'égard de qui ce dévouement ne fût un crime [3]. » Il était présent encore, ce roi superbe, qui n'avait jamais pu comprendre, disait madame

1. Carême. Mercredi de la 4e semaine, *sur l'Aveuglement spirituel*, 1re partie, t. III, p. 273.
2. Ibid. *Sur la Providence*, t. III, p. 234. — Mystères. 3e serm. *sur la Purification*, t. XI, p. 158 sqq.
3. Mystères. 2e serm. *sur la Purification de la Vierge*, 1re partie, t. XI, p. 142.

de Maintenon, que l'humilité fût une vertu chrétienne, quand le prédicateur abaissait d'une main si souveraine les grands et les rois devant le tribunal du divin Juge.

« Dans cette vie, les grands sont comme les dieux de la terre; et ce sont, dit saint Chrysostome, ces dieux de la terre qui empêchent tous les jours que le Dieu du ciel ne soit connu pour ce qu'il est. A force d'être ébloui de leur grandeur, on oublie Celui dont ils ne sont que les images; à force de s'attacher à eux, et de n'être occupé que d'eux, on ne pense plus à Celui qui règne sur eux. Mais dans le dernier jugement, ces dieux de la terre humiliés serviront encore à l'impie d'une démonstration palpable qu'il y a un Dieu au-dessus de ces prétendus dieux. *Excelsus super omnes deos* (Psalm. 46)... En ce jour-là, tout ce qui n'est pas Dieu sera petit, sera bas et rampant, sera comme un atome, comme un néant devant son souverain être;... en ce jour-là, toutes les grandeurs humaines seront abaissées, toutes les fortunes détruites, tous les trônes renversés [1]. »

On pourrait citer cent autres de ces passages qui faisaient dire à madame de Sévigné : « Jamais un prédicateur n'a prêché si hautement et si généreusement les vérités chrétiennes [2]. »

Mais ce sont surtout les désordres de la vie du roi que Bourdaloue a combattus, tant qu'ils durèrent, avec une énergie sans pareille et une persistance infatigable. Déjà ses prédications à la cour pendant le carême de 1674 avaient achevé de déterminer mademoiselle de La Vallière à entrer aux carmélites, et c'est à lui qu'elle aurait demandé de prêcher le sermon de sa prise d'habit, si Bossuet n'avait pas pu s'en charger [3]. Pendant la faveur de madame de Montespan, Bourdaloue revenait sans cesse sur ces « attachements honteux », sur cet « esclavage des sens », sur cette « fascination d'esprit », cet « ensorcellement du

1. Second Avent. 1er dimanche, *sur le Jugement dernier*, 1re partie, t. I, p. 252.
2. Lettre du 5 février 1674.
3. Voy. Beausset, *Histoire de Bossuet*, t. II, p. 39.

cœur[1] ». Il montrait la force croissante de ces habitudes coupables, qui finissent par ne laisser ni honte ni scrupule.

« A force de violer la loi, la crainte de Dieu s'affaiblit, le libertinage se fortifie et prend le dessus. Après bien des péchés commis et bien des transgressions réitérées, on se trouve dans l'abominable état de celui qui disait en insultant à Dieu : *Peccavi, et quid mihi triste accidit?* (Eccl. 5.) De là cette tranquillité que l'on conserve même en péchant ; de là cette hauteur et cette fierté avec laquelle on soutient le vice ; de là cet endurcissement qui y met le comble... Au commencement, on sauve les dehors ; mais à la fin on lève le masque, on ne se contraint plus en rien, on ne ménage plus rien... Voilà ce qui obligeait les prophètes à paraître dans les cours des princes, pour opposer au torrent de l'impiété le zèle de la loi qui les animait ; et me voici, chrétiens, chargé du même ministère, et envoyé pour la même fin[2]. »

Jamais Bourdaloue ne s'est oublié jusqu'à faire au roi des applications personnelles et inconvenantes ; jamais il ne lui a dit, comme on l'a prétendu : *Tu es ille vir*. Mais quand il tonnait ainsi à toute occasion contre les liaisons criminelles, quand il s'écriait : « *Tolle*, délivre-toi, chrétien, de cet enfer, sors de cet esclavage, arrache cette passion de ton cœur[3] », pouvait-il ne pas songer au roi qui entendait ces paroles, et le roi lui-même pouvait-il ne pas comprendre ? pouvait-il ne pas être ébranlé ?

L'histoire atteste en effet que plus d'une fois, et dans le temps même où il s'abandonnait à ses passions avec le moins de retenue, Louis XIV fut troublé par les salutaires menaces que la prédication chrétienne faisait retentir à ses oreilles. Intérieurement attaché à une religion dont il violait les préceptes sans en renier les croyances, il écouta

1. Mystères, 1er serm. *sur la Purification de la Vierge*, 2e partie, t. XI, p. 123.
2. Ibid., 1re partie, p. 113.
3. Ibid., 2e partie, p. 123-124.

toujours avec respect, souvent peut-être avec remords, les leçons qui tombaient de la chaire. Il sut résister aux suggestions des flatteurs et des courtisans, toujours prêts à se scandaliser des libertés de la parole évangélique, et secrètement désireux de voir réprimer une indépendance qui condamnait leur servilité. D'un mot, Louis XIV coupait court à ces insinuations perfides. « Le prédicateur a fait son devoir, disait-il ; c'est à nous de faire le nôtre. »

Longtemps néanmoins les passions gardèrent leur empire : elles ne cédèrent que lentement. Une première fois, au Carême de 1675, Bossuet avait obtenu que le roi cessât de voir madame de Montespan et se rendît seul à l'armée. Mais jamais Louis XIV ne fut plus préoccupé de plaire à celle même dont il s'éloignait, jamais il ne poussa plus loin pour elle la folie de ses prodigalités, que pendant cette séparation mensongère [1]. Bossuet ne put empêcher une réconciliation éclatante et un impétueux retour des premiers enivrements. Le crédit de l'orgueilleuse favorite parut plus assuré que jamais : elle étala sans pudeur l'insolence de son triomphe.

Le coup porté par Bossuet semblait manqué ; mais il avait fait une blessure qui ne tarda pas à se rouvrir et qui ne guérit jamais. L'amour fut bientôt de part et d'autre irritable et querelleur ; les brouilleries, pour être moins publiques, ne furent que plus sérieuses et plus profondes ; cette liaison enfin, qui semblait ne devoir point finir, devint pour le roi une habitude difficile à quitter, mais pesante, et qui s'usa dans les reproches mutuels et dans les violences.

Bourdaloue prêcha fréquemment à la cour pendant ces années troublées [2]. Il redoubla ses coups. Le *Carême* que nous possédons, et qui est de cette époque, est plein de sollicitations pressantes, d'exhortations et de menaces qui vont droit au roi. Tantôt il engageait à toutes les mortifications prescrites par l'Église les pécheurs « non seule-

1. P. Clément, *Madame de Montespan*.
2. V. aussi le terrible sermon prononcé par Bossuet (4e pour le jour de Pâques, 1681).

ment responsables à la justice divine de mille dettes contractées dans le passé, et dont il faut s'acquitter; mais encore liés par de longues habitudes qui les rendent plus sujets à de fréquentes rechutes dans l'avenir, dont il faut se préserver [1] ». Tantôt il montrait la puissance de la grâce sur les plus endurcis et prenait pour exemple la Samaritaine.

« Elle vivait dans un concubinage public, dans un concubinage auquel elle s'était abandonnée, et dont elle avait contracté même une longue habitude... Or, s'il y a une maladie difficile à guérir, c'est celle-là; s'il y a un démon capable de résister à Dieu et à sa grâce, il est évident que c'est cet esprit impur. Mais en cela même la grâce de Jésus-Christ trouve la matière de son triomphe... Je sais que pour vous dégager de l'esclavage où le péché vous tient asservis, que pour vous interdire ce commerce, que pour renoncer à cet attachement, que pour étouffer cette inclination, que pour vaincre le monde, il y a des efforts à faire, et de grands efforts; qu'il y a des combats à livrer, et de rudes combats; mais prenez confiance, puisque Dieu vous répond de sa grâce, dès que vous la demanderez de bonne foi [2]. »

Un autre jour, il se plaignait avec un mélange d'apostolique tristesse et de sainte indignation que la parole de Dieu retentît en vain.

« Seigneur, c'est votre parole que nous avons prêchée; nous avons paru dans le monde comme vos ambassadeurs; on nous a reçus, et reçus même avec honneur; mais s'est-il trouvé quelqu'un qui nous ait donné créance? Après nous être épuisés pour représenter de votre part les vérités éternelles, quel en a été le succès? Nous avons pu quelquefois remuer les consciences, exciter dans les cœurs la crainte de vos jugements; mais, du reste, quel changement avons-nous vu dans les mœurs?

1. Carême. Dimanche de la 1re semaine, *sur les Tentations*, 2e partie, t. II, p. 171.
2. Ibid. Vendredi de la 3e semaine, *sur la Grâce*, 2e partie, t. III, p. 206-207, 210-211.

et à quoi avons-nous pu connaître l'effet de votre sainte parole [1]? »

Puis, voulant montrer que « la résistance à la parole de Dieu est une des plus prochaines dispositions à l'endurcissement et à la réprobation », il prenait pour exemple le roi Pharaon, « ce prince réprouvé » dont Dieu endurcit le cœur, *Indurabo cor ejus* (Exod., 3), et que « rien n'émeut, ni promesses ni menaces [2]. »

A mesure que le Carême avançait, Bourdaloue devenait plus pressant. On sait qu'à plusieurs reprises l'absolution avait été refusée au roi. Bourdaloue la lui refuse à son tour du haut de la chaire, comme à tous ceux qui ne rompent pas avec leur péché.

« Qu'il n'y ait personne assez téméraire, s'écriait-il après saint Chrysostome, pour prétendre à cette pâque sans avoir ce caractère particulier de disciple de Jésus-Christ... *Nemo accedat nisi amicus, nullus avarus, nullus fenerator, nullus impudicus* (Chrysost.)... Pour les mondains, pour les sensuels, pour les scandaleux et les impies, ils en sont exclus; et s'ils osaient y paraître, nous qui sommes les prêtres du Seigneur et les dispensateurs de ses mystères, nous ne craindrions point d'user du pouvoir que le Dieu vivant nous a mis en main pour leur en interdire l'usage. Fût-ce le premier conquérant du monde qui s'y présentât, *sive princeps militiæ* (Id.), fût-ce le premier monarque du monde, *sive imperator*, nous lui ferions entendre les défenses et les menaces du souverain maître dont il viendrait profaner le céleste banquet [3]. »

Et le prédicateur ajoute ces paroles qui peignent si bien la situation difficile où les désordres du roi plaçaient ses confesseurs :

« Car enfin, mon frère, si vous vous adressez à moi dans ces jours de solennité, et que je ne vous trouve pas en état de

1. Dim. de la 5e semaine, *sur la Parole de Dieu*, exorde, t. IV, p. 3.
2. Ibid., 3e partie, p. 28-30.
3. Dim. des Rameaux, *sur la Communion pascale*, 1re partie, t. IV, p. 155.

recevoir cette grâce de réconciliation sans laquelle il ne vous est pas permis de communier,... que ferai-je alors? Vous accorderai-je la grâce de l'absolution que vous me demandez? je trahirai donc mon ministère. Ne vous l'accorderai-je pas? il faudra donc que vous ne mangiez pas l'Agneau avec le reste des fidèles, et que vous soyez absent de la table de Jésus-Christ. Si je vous y admets, je suis prévaricateur et je me damne avec vous; si je vous en exclus, vous scandalisez l'Église. Voyez-vous l'extrémité où vous vous jetez?... Que par considération pour votre personne j'intéresse l'honneur du sacrement qui m'a été confié, c'est à quoi il n'y pas d'apparence que je me détermine jamais. Je sais trop quelles sont les bornes de mon pouvoir, et l'éclat de votre fortune et de votre dignité ne m'éblouira pas. Qu'arrivera-t-il donc? ce que je dis : qu'il n'y aura ni pâque, ni sacrement, ni culte de religion pour vous, et qu'ensuite on vous remarquera;... que votre mauvais exemple se communiquera, que le libertinage prendra sujet de s'en prévaloir, et que vous serez responsable de l'abus qu'il en fera [1]. »

Enfin, connaissant les fausses et passagères conversions des années précédentes, il exigeait de plus efficaces et plus durables victoires.

« Saint Augustin ne dit pas que, pour bien communier, il suffit d'avoir remporté quelque avantage sur l'ennemi, ni que nous devions nous contenter d'avoir fait avec lui une simple trêve, et que ce soit assez de nous être soustraits pour un temps de sa servitude, et d'avoir gagné sur lui, ou plutôt sur nous-mêmes, une réforme de quelques jours : car cet esprit séducteur ne vous la disputera pas, puisqu'il l'accorde aux plus libertins, et que c'est un artifice dont il se sert pour se les attacher encore plus étroitement. Il y a peu de pécheurs si abandonnés qui, dans ces saints jours, ne se modèrent, ne se contraignent, et n'affectent tout l'extérieur d'un pécheur touché et converti. Mais cela n'est rien, mon cher auditeur; ce n'est point là ce que Jésus-Christ attend de vous... On vous dit que pour recevoir cet Homme-Dieu, il faut que vous vous présen-

1. Carême. Dimanche des Rameaux, *sur la Communion pascale*, 1re partie, p. 159-160.

tiez à lui avec la palme, c'est-à-dire après avoir vaincu véritablement, efficacement, parfaitement le péché qui règne en vous. Or vous savez que dans cette guerre spirituelle les trêves et les suspensions d'hostilités n'ont point communément d'autre effet que de fortifier de plus en plus votre ennemi, que d'allumer la passion, que d'irriter la cupidité. Vous succomberez donc, par des rechutes encore plus dangereuses, à de nouvelles attaques. Après un intervalle de liberté et de fausse paix, vous vous trouverez plus esclave et plus pécheur que vous ne l'aviez jamais été, et si cela est, vous n'êtes point du nombre de ceux dont Jésus-Christ puisse être reçu en triomphe [1]. »

Si toutes ces paroles s'adressaient à bien d'autres qu'au roi, elles concernaient le roi plus que tout autre.

Mais le sermon qui dut faire sur Louis XIV l'impression la plus vive, c'est le terrible sermon *sur l'Impureté*. Il nous est déjà connu. Nous y avons trouvé le contre-coup des sinistres émotions causées par l'affaire des Poisons; nous avons vu que Bourdaloue avait saisi cette occasion de découvrir l'abîme où le débordement des mœurs précipitait les particuliers, les familles, la société tout entière. Mais c'était principalement sur le cœur du roi que Bourdaloue tentait un effort suprême. Aussi était-il décidé ce jour-là à ne ménager rien. « Dieu, disait-il sans se laisser arrêter par le frémissement que ses hardiesses sans exemple provoquaient dans l'auditoire, Dieu a ses vues, et il faut espérer que sa parole ne sera pas toujours sans effet [2]. » Rappelons-nous donc qu'à la date où fut prononcé ce sermon, le roi apprenait par des révélations multipliées que sa vie, celle de la reine, celle de tous les siens avaient couru peut-être les plus grands périls; rappelons-nous que la comtesse de Soissons, autrefois maîtresse du roi, venait de quitter la France, accusée d'avoir fait entendre contre son ancien amant et contre sa rivale des menaces de vengeance, soupçonnée d'en avoir médité l'exécution;

1. Carême. Dimanche des Rameaux, *sur la Communion pascale*. 1re partie, p. 164.
2. *Sur l'Impureté*, t. III, p. 85.

rappelons-nous encore que madame de Montespan, quoique menacée elle-même, n'en était pas moins suspecte d'avoir entretenu avec les principaux coupables des relations compromettantes, soit pour se procurer des *poudres d'amour* qu'elle devait donner à Louis XIV, au risque de mettre en danger les jours du prince, soit pour se délivrer par le poison des craintes qu'avait tout d'abord inspirées à sa prévoyance jalouse la faveur naissante de mademoiselle de Fontanges [1] : rappelons-nous toutes ces choses, et nous devinerons les sentiments que dut éprouver Louis XIV, quand il entendit ces paroles qu'il faut citer encore une fois :

« On sait, disait le poète, ce que peut une femme irritée; mais on ne savait pas jusqu'à quel excès pouvait aller sa colère, et c'est ce que Dieu a voulu que nous connussions. En effet, ne vous fiez point à une libertine dominée par l'esprit de débauche : si vous traversez ses desseins, il n'y aura rien qu'elle n'entreprenne contre vous;... elle vous trahira, elle vous sacrifiera, elle vous immolera. C'est par l'homicide, poursuivait Tertullien, que le concubinage se soutient, que l'adultère se délivre de l'importunité d'un rival [2]... »

Le prédicateur faisait aussi, on s'en souvient, la vigoureuse peinture des inquiétudes, des chagrins, des violences qui troublent infailliblement les liaisons coupables : c'était l'image même des scènes orageuses qui à cette époque éclataient sans cesse entre Louis XIV et madame de Montespan. « Ou celle dont on fait son idole est vaine et indiscrète, ou elle est fière et orgueilleuse, ou elle est capricieuse et inégale [3]... » Quel retour le prince dut faire à ces mots sur les aigreurs et les jalousies de l'altière favorite !

Enfin madame de Montespan, et c'était la cause de ses dépits, ne régnait plus toujours sans partage. Le monar-

1. Voy. Pierre Clément, *la Police sous Louis XIV*, chap. VII.
2. *Sur l'Impureté*, 1re partie, t. III, p. 83.
3. Ibid., p. 93.

que, fatigué de l'ancienne liaison, semblait indécis de son choix. Nous avons nommé l'objet sur lequel l'inclination flottante du prince avait paru un instant vouloir se fixer. On avait vu quelques mois auparavant la courte mais éclatante faveur de mademoiselle de Fontanges : une autre Fontanges n'allait-elle pas supplanter encore madame de Montespan délaissée? On pouvait le craindre. Cette crainte, n'en surprendrons-nous point quelques indices dans le sermon *sur l'Impureté?* Encore une fois, Bourdaloue est résolu à tout dire.

« Combien voit-on d'impudiques qui se convertissent?... Ils se défont d'un engagement, mais ce n'est que pour en former un autre. La fréquentation de cette personne leur devenant même nuisible selon le monde, ils s'en éloignent, mais ils prennent parti ailleurs : au défaut de celle-ci, ils trouveront celle-là.. Quand donc feront-ils une vraie pénitence [1] ? »

Tels sont les avertissements et les reproches, voilés, mais transparents, que Bourdaloue eut le courage de faire entendre à Louis XIV. Ce ne fut point en pure perte. Après quelques temps d'hésitation, le roi revint au devoir. Mademoiselle de Fontanges avait brillé et disparu comme un météore. Elle était morte triste et délaissée en juillet 1681, à Chelles, où depuis un an elle survivait à son éclatante et courte fortune. Madame de Montespan eut encore quelques jours d'illusion : mais elle ne put ressaisir l'ascendant; le cœur lui avait échappé. Louis la fréquenta de moins en moins et finit par la délaisser tout à fait. Sans doute l'honneur de cette séparation définitive ne revient pas seulement à Bourdaloue. L'habile diplomatie de madame de Maintenon et l'inclination croissante qu'elle sut inspirer au roi contribuèrent plus à ce dénouement que les conseils des prédicateurs, des confesseurs et de tous ceux qui avaient autorité pour s'adresser à la conscience du prince. Madame de Montespan elle-même, par son

1. *Sur l'Impureté*, 2e partie, p. 103, 105.

humeur dominante et querelleuse, y travailla sans le vouloir, plus que personne. Mais il est incontestable que les influences chrétiennes, et principalement la prédication de Bourdaloue que le roi entendit si souvent dans ces temps de crise intérieure, préparèrent cette lente évolution des sentiments de Louis XIV, et la firent tourner à l'avantage de la morale et du devoir. Bourdaloue, Bossuet, le P. de La Chaise n'emportèrent pas de haute lutte une conversion éclatante; ils ne hâtèrent pas beaucoup peut-être l'heure où la lassitude et le dégoût devaient dénouer le trop long attachement qui avait enchaîné le roi; mais ils obtinrent du moins que cette heure, quand elle viendrait, ne marquât plus seulement un changement de passion et de désordre, mais un changement de vie et un retour au bien. La reine, si longtemps humiliée par le triomphe des maîtresses dont Louis XIV ne lui avait pas épargné l'indécent spectacle, fut traitée dans les derniers temps avec plus d'égards, et peut-être avec quelque tendresse; et le roi, en qui le feu des passions n'était nullement éteint (son empressement à épouser madame de Maintenon après la mort de Marie-Thérèse en est la preuve), donna désormais l'exemple d'une vie régulière.

Malheureusement cet exemple venait trop tard. « Quand Votre Majesté voudra, disait Bourdaloue, ces vices honteux au nom chrétien cesseront d'outrager Dieu et de scandaliser les hommes. » En cela, Bourdaloue se trompait. Le pouvoir absolu de Louis XIV ne s'étendait pas jusque-là. La Providence réserve aux princes coupables ce châtiment de ne pouvoir réparer le mal qu'ils ont fait. Tout-puissants pour corrompre, c'est en vain qu'ils voudraient étouffer les mauvais germes qu'ils ont semés. Depuis qu'il tenait les rênes du gouvernement, Louis XIV donnait ses désordres en spectacle et en exemple à sa cour et à ses peuples; pendant quatorze ans, il avait mis en honneur le scandale d'un double adultère; il avait toléré ou favorisé le luxe, le faste, le mépris des mœurs honnêtes, la complaisance servile et sans scrupule qui sont les conséquences nécessaires de ces royales faiblesses; et il s'imaginait qu'à la seule vue de sa

conversion, chacun se convertirait comme lui. La corruption ne fit que changer d'allures ; elle se cacha et se propagea dans l'ombre; elle continua de faire sa cour, mais avec un masque, et l'on commença de mépriser secrètement un roi qui seul peut-être dans son royaume était la dupe de ce changement hypocrite.

Il faut ajouter que la conversion de Louis XIV, quoique sincère, n'eut point l'éclat et la publicité qui avaient donné à ses désordres une puissance contagieuse si redoutable. Nulle pénitence solennelle, nul repentir manifeste. L'absolu monarque était trop convaincu de sa demi-divinité pour soupçonner qu'il dût aux hommes une réparation. Quand Bossuet vint annoncer à sœur Louise de la Miséricorde que le comte de Vermandois avait été tué, elle s'écria, dit-on, au milieu de ses larmes : « C'est trop pleurer la mort d'un fils dont je n'ai pas encore assez pleuré la naissance. » Louis XIV ne s'avisa jamais de pleurer la naissance du duc du Maine ou de ses autres bâtards. Tout au contraire les faveurs et la prédilection semblaient uniquement réservées à ces enfants de l'adultère. Ce n'était point assez de les légitimer : le jour devait venir où on les reconnaîtrait capables de succéder à la couronne. Étrange façon de témoigner son repentir des scandales passés que de les consacrer par d'autres !

En cela, madame de Maintenon inspira mal Louis XIV. Très attachée au duc du Maine qu'elle avait élevé, sûre de trouver en lui son plus ferme soutien, elle encouragea le roi à violer toutes les convenances morales et toutes les lois du royaume pour l'élévation de ses bâtards. Elle se chargea ainsi d'une impopularité où elle compromit avec elle le parti dévot, dont elle était réputée l'instrument et l'organe. Sans souscrire aux calomnies trop longtemps accréditées contre cette femme célèbre, il faut convenir que son rôle et son influence produisirent sur l'esprit public une impression fâcheuse. Elle passait pour exercer sur le roi un empire absolu ; on savait qu'elle seule avait pu le détacher de madame de Montespan, et elle avait aux yeux du monde le tort d'avoir trop gagné à cette conversion.

L'ambiguïté de sa situation vis-à-vis du roi, sa discrétion affectée, le mystère dont elle s'entourait, tout fit croire qu'elle s'était élevée par une heureuse et méprisable intrigue dont la dévotion du roi était tout ensemble le prétexte et le ressort. Enfin la période des amours illégitimes de Louis XIV avait été l'époque de la prospérité et des triomphes ; le règne de madame de Maintenon fut le temps des grands revers. Pour quiconque ne se laisse pas éblouir par l'éclat de la gloire et par l'orgueil de la puissance, jamais Louis XIV ne montra personnellement plus de vraie grandeur que dans l'adversité des derniers temps. Mais, aux yeux de ses sujets, il passa pour un roi chaque jour plus dominé et plus affaibli. Ainsi la régularité même de ses mœurs fut mise au compte de la sénilité, et l'époux dévot de madame de Maintenon ne put réparer les atteintes qu'avait portées à la morale publique l'amant glorieux de madame de Montespan.

Nous ne sommes pas de ceux qui dénigrent tout dans le gouvernement de Louis XIV. Le territoire agrandi ; la sûreté de nos frontières garantie autant qu'elle peut l'être ; la supériorité de l'esprit français reconnue par toute l'Europe ; la France universellement respectée, admirée, imitée, quoiqu'elle portât déjà ce triste fardeau des haines étrangères, fatal héritage que le despotisme nous a toujours légué ; la nation affermie dans son unité et dans sa foi en elle-même ; l'immense développement de l'industrie et du commerce ; une organisation administrative dont les excès ont été blâmés avec raison, mais dont nous oublions trop la nécessité et les bienfaits : certes il ne faut ni méconnaître ni mépriser ces résultats précieux. Mais s'il est vrai que les mœurs d'un peuple exercent sur ses destinées une influence plus décisive que tout le reste, alors on doit être sévère pour un règne qui laissa la noblesse à la fois dégradée et ruinée par la courtisanerie, le clergé habitué à tout attendre de la faveur et plus occupé de ses privilèges, de ses richesses et de ses plaisirs que de ses devoirs, le peuple misérable et déjà envieux, la corruption sourdement grossie et prête à rompre toutes les digues, l'autorité

avilie malgré son absolutisme, le respect affaibli dans les âmes, la religion secrètement méprisée, enfin toutes les forces morales compromises et les grandes catastrophes préparées.

Toute la prédication de Bourdaloue atteste cette décadence dont il vit les commencements et les rapides progrès. De là le ton sévère et les sombres couleurs que présente en général dans ses sermons la peinture des mœurs contemporaines. Et pourtant, nous l'avons vu, il n'y a rien d'excessif dans le tableau que fait Bourdaloue des vices de son temps, rien que ne confirment, non pas des exemples épars et isolés, mais l'ensemble des faits. Tous ceux qui au dix-septième siècle ont observé la société où ils vivaient et raconté ce qu'ils ont vu expliquent Bourdaloue, l'éclaircissent, le commentent, et ne le contredisent point.

IX

Mais on croira peut-être que cette peinture des désordres du temps, si elle n'est pas outrée, est du moins exclusive; que le prédicateur, chargé de reprendre et non de louer, n'a mis en lumière que les aspects défavorables, et que, pour apprécier en toute justice la valeur morale du dix-septième siècle, il ne faut pas s'en remettre au jugement de ce censeur volontairement rigoureux. Il nous reste à faire voir, comme nous l'avons annoncé, que Bourdaloue ne laisse pas dans l'ombre les beaux côtés du dix-septième siècle, et que si la nature de sa mission l'oblige à insister plus ordinairement sur le mal, il rend auss témoignage du bien,

D'abord, quoique la corruption gagne et s'étende, il reste encore des parties saines dans la société. Bourdaloue le reconnaît. « La vraie piété... la pureté des mœurs, » trop rares « parmi les grands, les nobles, les riches, c'est-à-dire parmi ceux dont la vie n'est qu'amusement et que mollesse », qu'on ne rencontrera pas davantage « dans les

cabanes d'une pauvreté fainéante », le prédicateur les accorde « à ces médiocres états de vie qui subsistent par le travail ; à ces conditions moins éclatantes, mais plus assurées pour le salut, de marchands engagés dans les soins d'un légitime négoce, d'artisans qui mesurent les jours par l'ouvrage de leurs mains [1].... » Recueillons cet hommage rendu par Bourdaloue aux classes vraiment laborieuses, modestes et méritantes, que la contagion gagnera sans doute, mais qui n'en resteront pas moins le noyau solide de la nation, la partie intègre et sage, étrangère aux folies d'en haut et d'en bas, destinée à pâtir de toutes les fautes et à les réparer. Au temps de Bourdaloue, et à mesure que le siècle avance, l'amour excessif du gain, le goût de la dépense, le libertinage pénètrent insensiblement jusque dans « ces médiocres états de vie » ; mais on y conserve encore le respect du foyer, la tradition du travail, l'esprit d'ordre, d'économie, de probité. La noblesse et l'opulence confondent dans un commun dédain les mœurs *bourgeoises* et les mœurs *honnêtes* ; dédain honorable pour ceux qui le méritent et qui ont su par leur manière de vivre rendre ces deux expressions synonymes

Nulle part, d'ailleurs, le mal ne régnait sans partage. A des scandales trop fréquents, on peut opposer de beaux exemples. Alors que tant d'ambitieux convoitaient et obtenaient par l'intrigue les honneurs et les charges qu'ils ne méritaient pas, on voyait des hommes d'une haute vertu, les Pomponne, les Beauvilliers, n'accepter qu'avec peine les fonctions les plus enviées, les remplir avec toutes les délicatesses du plus pur désintéressement, et les quitter enfin sans regret [2]. Pendant que l'intérêt et la rivalité allumaient tant de jalousies vindicatives et tant de haines implacables, la religion et la charité rétablissaient entre des familles longtemps ennemies, par exemple entre la duchesse de Béthune-Charrost, fille de Fouquet, et les duchesses

1. Dominicales. Dim. de la Septuagésime, *sur l'Oisiveté*, 1re partie, t. V, p. 207-208.
2 Saint-Simon, t. II, c. XIX ; t. XI, c. XI et XII. Voy. encore t. X, c. VIII, p. 180 ; t. XII, c. XVII, p. 421, etc...

de Chevreuse, de Beauvilliers et de Mortemart, filles de Colbert, une sainte concorde, qui force l'admiration même des détracteurs les plus malveillants [1]. La magistrature, trop souvent infidèle à ses devoirs, et dont l'organisation était pour les juges comme un engagement à la vénalité, comptait pourtant dans son sein des modèles d'intégrité et de vertu, l'honneur de nos vieux parlements, les Lamoignon, les Seguier, les Le Fèvre d'Ormesson. Bourdaloue se plaît à discerner ces nobles âmes et à leur rendre hommage.

« Quoique je sois le premier à déplorer la triste décadence du christianisme, et quoique je déclame si souvent et si hautement contre les désordres qui y règnent.... je n'ai garde cependant de confondre le bon grain avec l'ivraie, et, convenant avec vous qu'il y a des hypocrites, je n'en suis pas moins persuadé qu'il y a des âmes solidement et vraiment vertueuses. Non, mes frères, Dieu n'a point tellement abandonné son Église qu'il ne se soit réservé de parfaits adorateurs, comme autrefois il s'en réserva parmi les Juifs, lorsque cette aveugle nation tomba dans l'infidélité. Nous voyons encore des hommes tels que la religion les demande, et dont la vie exemplaire nous peut servir de modèle... Outre ceux ou celles que la Providence, par une vocation particulière, a renfermés dans les solitudes et dans les cloîtres, il y en a dans tous les états ; il y en a jusqu'à la cour : et si le libertin les méconnaît, ils ne feront pas moins devant Dieu sa condamnation, parce qu'il affecte de les méconnaître, parce qu'il ferme volontairement les yeux pour ne pas apercevoir ces lumières dont l'éclat l'importune en lui découvrant sa misère... Grâces immortelles vous en soient rendues, Seigneur, vous êtes encore connu en Israël, et votre saint nom est encore révéré sur la terre [2] ! »

Des principes de vertu se mêlaient même aux défauts les plus justement reprochés aux nobles et aux grands. Le sentiment excessif de l'honneur, la fierté de race, l'at-

1. Michelet, *Louis XIV et le duc de Bourgogne*, p. 28-29.
2. Dominicales. 7e dim. ap. la Pentecôte, *sur l'Hypocrisie*, 1re partie, t. VI, p. 217-218.

tachement profond aux glorieux souvenirs légués en héritage par les ancêtres, étaient souvent la source et l'excuse de la hauteur et de l'arrogance.

« Si, m'adressant ici à tant de grands qui m'écoutent, j'avais la témérité de leur dire que leur conduite dément leur grandeur, leur naissance, leurs ancêtres, leur rang, ils prendraient ce que je dirais pour un outrage, et combien y seraient-ils sensibles [1]! »

Les grands se résignaient cependant à d'étranges bassesses ; mais ces excès de l'adulation ne doivent pas nous empêcher d'admirer la fidélité sincère au roi, le zèle, le courage et le dévouement qu'on mettait à le servir.

« Dès qu'il faut marcher pour le service du prince à qui nous nous faisons tous gloire d'obéir,... au premier bruit de la guerre qui commence à se répandre, chacun s'engage, chacun pense à se mettre en route ; point de raison qui le retienne, point d'absence qui lui coûte, et dont il ne soit résolu de supporter tout l'ennui. Si j'en doutais pour vous, je vous offenserais... Avec quelle promptitude vous verra-t-on courir au premier ordre que vous recevrez, et que vous vous estimerez heureux de recevoir! Quiconque aurait un moment balancé serait-il digne de vivre? oserait-il paraître dans le monde? n'en deviendrait-il pas la fable et le jouet [2]? »

C'est, en effet, par son héroïque bravoure, par son ardeur chevaleresque à braver la mort pour la gloire et pour la défense du roi, que la noblesse répare la frivolité de sa vie, la légèreté de ses mœurs et les bassesses de sa courtisanerie. A la frontière et sur les champs de bataille, elle

1. Mystères. 2e serm., *sur l'Annonciation de la Vierge*, 2e partie, t. XI, p. 100-101.
2. Carême. Dim. de la 1re semaine, *sur les Tentations*, 1re partie, t. II, p. 159. — V. encore le compliment au roi qui termine le sermon pour la Toussaint (Mystères). « Le dirai-je, Sire, avec la respectueuse liberté que me fait prendre mon ministère? votre peuple n'en est pas indigne ; car jamais peuple sous le ciel n'a tant aimé son roi, » etc..., t. XI, p. 316.

lave dans son sang les humiliations et les hontes de la cour.

Mais ce qui relève surtout le dix-septième siècle, ce qui constitue son originalité morale, c'est qu'en dépit du dérèglement, malgré toutes les défaillances et tous les compromis, malgré la piété convenue et hypocrite, une forte sève chrétienne circulait encore dans la société tout entière.

A côté du clergé mondain et corrompu que Bourdaloue nous a fait connaître, il y en avait un autre pur, vertueux, saint, vivifié par ce grand courant de la réforme catholique qui traverse le dix-septième siècle, refoule le protestantisme, contient l'incrédulité et donne à l'Église tant de fécondité et d'éclat. Sans parler des prélats les plus illustres, des Fénelons, des Bossuet, des Mascaron, un grand nombre contrastaient heureusement avec ces évêques joueurs et libertins que nous avons vus : c'étaient Coislin à Orléans [1], Saint-Georges à Lyon [2], Montgaillard à Saint-Pons [3], et à Chartres, Godet, le sage directeur de madame de Maintenon, et qui, s'il n'était de « petite naissance » et ancien élève de Saint-Sulpice, obtiendrait de Saint-Simon une admiration sans réserve [4]. Appliquons à tous ces vrais évêques l'éloge mérité [5] que Bourdaloue faisait de Feydeau de Brou, évêque d'Amiens, quand il l'appelait « un prélat aussi éclairé que zélé, aussi fervent que vigilant, aussi aimable que vénérable; un prélat plein de vigueur et de force pour faire observer la discipline, mais en même temps plein d'onction et de douceur pour la faire aimer;... un prélat dont la saine doctrine, la solide piété, la vie édifiante lui ont mérité l'auguste rang qu'il tient; et qui, sans cesse occupé de ses fonctions, n'a en vue que la gloire de Dieu, que les intérêts de Dieu, que l'accroissement du culte de Dieu; enfin un prélat qui dévoué au travaux apostoliques, et, selon l'expression de saint Paul, n'esti_

1. Saint-Simon, t. V, c. VII.
2. Id., t. XI, c. VII.
3. Id., t. X, c. XVI.
4. Id., t. VII, c. XXI.
5. Id., t. V, c. XI.

mant pas sa vie plus précieuse que lui-même, sacrifie tous les jours sa santé aux exercices de son ministère, à consacrer de dignes sujets et à les former pour servir utilement à son Église, à visiter les ouailles que la Providence lui a confiées, à sanctifier son peuple et à le conduire dans le chemin de la perfection chrétienne : *Parare Domino plebem perfectam* (Luc, I)[1] ».

Bourdaloue constate encore que les séminaires qui se multiplient envoient dans les paroisses des prêtres à la hauteur de leur mission, et diminuent le nombre des ministres incapables ou indignes [2]. En même temps des ordres religieux nouveaux ou régénérés par le retour à la discipline attirent une foule d'âmes qui, sollicitées par une vocation toute pure, viennent y goûter l'austère bonheur de la contemplation, de la prière et du détachement le plus absolu. L'abbé de Rancé, dans les *Constitutions* de la Trappe, demandait à la nature humaine la plus prodigieuse immolation d'elle-même que l'imagination pût concevoir, et cette immolation était consentie par des victimes volontaires qui venaient en grand nombre se soumettre à cette règle terrible. Plusieurs communautés de femmes, les carmélites, introduites en France par M. de Bérulle, la Visitation, fondée par saint François de Sales et par sainte Chantal, se remplissaient toujours « de sujets distingués, et par la splendeur de leur naissance, et par le mérite de leur personne [3] », qui « édifiaient le monde par la perfection d'une vie plus angélique qu'humaine [4] ».

Une des preuves les plus sensibles de la force et de la vitalité du sentiment religieux au dix-septième siècle, c'est que le goût de la retraite n'était pas seulement ressenti par les âmes qui se consacraient à la vie religieuse. Beaucoup

1. Panégyriques. Sermon *pour la fête de saint Jean-Baptiste*, fin, t. XII, p. 281-282.
2. Voy. les deux Exhortations *sur la Charité envers un séminaire*, t. VIII.
3. Panégyriques. Sermon *pour la fête de saint François de Sales*, 2e partie, t. XII, p. 213.
4. Sermons pour des vêtures. 4e sermon, *sur l'État religieux*, 1re partie, t. XIII, p. 217.

de chrétiens réguliers, mais vivant au milieu du monde, conservaient et pratiquaient l'usage de faire des retraites sincères, effectives ; usage si conforme aux traditions et à l'esprit du christianisme. Saint-Simon quittait de temps en temps la cour, et s'en allait furtivement à la Trappe passer quelques jours dans la solitude et les exercices de piété. Le maréchal de Bellefonds, l'ami de Bossuet, faisait de même, quoique plus ouvertement, jusqu'au jour où il renonça à tous les emplois et à toutes les préoccupations mondaines. Au milieu même du tracas et de la dissipation des affaires, beaucoup restaient assez sérieusement chrétiens pour souhaiter d'avoir une règle de vie et de s'y conformer. Ils s'adressaient à quelque prêtre renommé pour ses lumières, lui faisaient connaître les nécessités et aussi les périls de leur condition, et lui demandaient une méthode pratique pour accorder les exigences de leur état et celles de leur salut. De là ces lettres de direction si fréquentes au dix-septième siècle, et dont nous trouvons plusieurs dans les œuvres de Bourdaloue sous le titre d'*Instructions* [1].

Il y avait peu d'âmes si coupables et si débordées qui ne conservassent tout au fond d'elles-mêmes un reste de religion, et, comme dit Bourdaloue, des « racines de foi [2]». C'était une foi stérile, sans doute, une foi endormie; mais elle se réveillait à ses heures, et l'âme tressaillait sous l'aiguillon. A combien de pécheurs Bourdaloue pouvait dire :

« La foi est languissante dans votre cœur, et même elle y paraît absolument éteinte, il est vrai; mais, après tout, jusque dans votre infidélité, si vous voulez bien sonder le fond de votre conscience, et prêter l'oreille à sa voix, vous trouverez qu'il y a toujours certains remords intérieurs que vous sentez au moins de temps en temps, et que font naître malgré vous mille objets dont vos yeux sont frappés. Vous trouverez qu'il y a toujours certains retours qui vous piquent, certains doutes qui

1. T. VIII.
2. Dominicales. 4e dim. ap. la Pentecôte, *sur les Œuvres de la foi*, fin, t. VI, p. 147.

vous troublent, certaines inquiétudes que vous portez dans le secret de l'âme, et que la dissipation du monde ne peut tellement assoupir, qu'elles ne se réveillent quelquefois, et lorsque vous vous y attendez le moins. Vous trouverez qu'il y a toujours certaines vues qui vous surprennent à certains moments, et qui vous saisissent tout à coup; certaines frayeurs subites qui vous alarment au milieu même ou de vos affaires humaines, ou de vos divertissements les plus profanes. C'est ce que vous avez éprouvé en bien des rencontres, ce que vous éprouvez encore : et là-dessus je ne veux point d'autres témoins que vous. Or qu'est-ce que tout cela que des principes de foi, quoique éloignés, dont il ne tient qu'à vous de profiter [1]? »

On en profitait tôt ou tard. Beaucoup attendaient le déclin, peut-être les derniers jours; d'autres ne différaient pas si longtemps, et, comme la comtesse de Grammont, retournaient à une solide dévotion « avant que l'âge, le monde ni le miroir les pussent faire penser à changer de conduite [2] ». Un jour venait où l'âme, ébranlée par le coup de la grâce, renonçait à la mondanité, se consacrait à la pénitence, et tournait toutes ses pensées vers l'éternité. Alors on voyait « des hommes sans religion, des athées de créance et de mœurs, tellement confirmés dans leurs désordres, qu'à peine tous les miracles suffiraient pour les en retirer », par un « changement également prompt et sincère », « rentrer dans les voies de Dieu » : « Illustres exemples, continue Bourdaloue, exemples récents que nous avons vus et que nous avons admirés [3]. »

Ainsi l'on s'abandonnait au mal, on s'y jetait souvent avec fureur; mais on ne s'y livrait ni sans combat, ni sans retour. Pour être juste envers le dix-septième siècle, il ne faut l'appeler absolument ni le siècle de la vertu, ni le siècle de la corruption; il faut l'appeler le siècle des grands repentirs, ce qui suppose tout à la fois et de graves désordres, et de

1. Dominicales. 4e dim. ap. la Pentecôte, *sur les Œuvres de la foi*, fin, t. VI, p. 147.
2. Saint-Simon.
3. Carême. Mercredi de la 1re semaine, *sur la Religion chrétienne*, 1re partie, t. II, p. 222.

puissantes énergies morales pour les réparer. C'est là le trait dominant des mœurs de cette époque, et ce qui les distingue profondément de celles des temps qui suivirent. Au dix-huitième siècle, la licence sera, sinon plus scandaleuse, du moins plus générale encore, et l'on ne se repentira plus.

Ces conversions exemplaires, ces repentirs héroïques, comment ne point les attribuer pour une grande part aux prédicateurs qui, pendant tout le règne de Louis XIV, ont fait retentir la chaire chrétienne de tant de discours éloquents? Qui saura jamais combien d'âmes pécheresses ont été ramenées à Dieu par le seul Bourdaloue? Mais si les orateurs sacrés agissent sur leur temps, leur temps se reflète en eux; les caractères de leur prédication dénotent l'état des esprits qu'ils s'efforcent de convaincre et des cœurs qu'ils réussissent à convertir. Or, nous l'avons dit, ni la prédication austère de Bourdaloue, toute de dialectique et de théologie morale, n'eût été possible, ni l'admiration soutenue qu'il obtint durant toute sa carrière dans l'élite de la société d'alors ne pourrait s'expliquer, si les âmes n'eussent conservé, au milieu de tous les dérèglements, un respect profond et un goût sérieux des grandes vérités morales et religieuses, si elles n'eussent été encore toutes pénétrées de christianisme. Ainsi Bourdaloue, par son existence même, par la nature et par les succès de son enseignement chrétien, rend témoignage en faveur de son siècle. Ses sermons révèlent, on sait avec quelle précision vigoureuse, des vices de toute sorte, une corruption déjà profonde, une décadence générale et prompte, qui annonce et prépare le dix-huitième siècle. Mais ce qui fait bien sentir que nous ne sommes pas encore au dix-huitième siècle, ce qui corrige heureusement tous les justes reproches que Bourdaloue prodigue aux grands qui l'écoutent, au clergé, à la cour, au roi lui-même, ce qui atténue sans les effacer tant de vérités accablantes, c'est qu'il se soit rencontré un pareil prédicateur pour les dire, et, pendant trente-quatre ans, un pareil auditoire pour les entendre.

X

On vient de voir, par les pages qui précèdent, la grande lace qu'occupe la peinture morale dans la prédication de ourdaloue. Il nous a semblé que cette peinture exacte, omplète, sévère, mais équitable, impersonnelle, mais préise, pleine de force, de liberté et de hardiesse, n'était pas, ıême aujourd'hui, dénuée d'intérêt.

Pour les contemporains, on le comprend sans peine, intérêt était bien plus vif encore. L'abbé d'Olivet nous a it que les « portraits » furent dans les sermons de Bouraloue ce que l'on remarqua tout d'abord, ce qu'on oûta davantage, ce que les « mauvais copistes » imitèent à l'envi. Bourdaloue lui-même se plaint que ces mérites e moraliste pénétrant et de peintre fidèle soient les seuls u'on apprécie chez les prédicateurs.

« On ne veut plus, dit-il, qu'une morale délicate, une norale étudiée qui fasse connaître le cœur de l'homme, t qui serve de miroir, où chacun, non pas se regarde soinême, mais contemple les vices d'autrui : et qui sait si ette morale n'aura pas enfin le même sort, et si elle ne erdra pas bientôt cette pointe qui la soutient[1] ? »

Il est piquant d'entendre Bourdaloue reprocher à ses ontemporains et traiter dédaigneusement, comme une node passagère, un goût qu'il avait le premier pleinenent satisfait. Mais pourquoi ce goût était-il, selon son ropre témoignage, si général et si prononcé? Comment 'introduction de la peinture morale dans le sermon réondait-elle parfaitement aux tendances et au génie même lu dix-septième siècle? C'est ce qui nous reste à déterniner.

D'abord, nous l'avons dit, on ne saurait mettre en doute l'appât qu'offraient les « portraits » de Bourdaloue à la curiosité contemporaine, souvent trompée, mais qui

1. Carême. Dimanche de la 5e semaine, *sur la Parole de Dieu*, 1re partie, t. IV, p. 14.

ne croyait pas l'être. Madame de Sévigné redoubla d'empressement pour aller l'entendre, quand elle sut qu'il s'était mis « à dépeindre les gens ». — « Il frappe toujours comme un sourd, écrivait-elle plus tard, disant des vérités à bride abattue, parlant à tort et à travers contre l'adultère ; sauve qui peut, il va toujours son chemin [1]. » Madame de Sévigné prenait un malin plaisir à voir les « sauve qui peut ». Elle était très friande de ces piquants spectacles. Un peu de scandale même ne lui eût pas déplu : elle se promettait que Bossuet lui en donnerait le régal le jour où il prononça le sermon pour la prise de voile de mademoiselle de La Vallière. Un malentendu la priva d'assister à cette cérémonie ; mais elle en eut des nouvelles et s'empressa de faire connaître à sa fille le désappointement que le sermon de Bossuet avait causé à plusieurs : « Le sermon de M. de Condom, écrit-elle, ne fut pas aussi divin qu'on l'espérait [2]. » Bourdaloue et ses portraits lui semblaient bien plus « divins ».

Madame de Sévigné était curieuse, et tout le monde autour d'elle l'était comme elle. L'expérience ne nous l'a que trop souvent appris, le despotisme en France développe toujours, jusqu'à la manie, le goût des allusions : on les désire, on les attend, on les prévient, on les cherche sous tous les mots, et, parce qu'on les cherche, on les trouve. Nul doute qu'on ne se plût à en découvrir beaucoup chez Bourdaloue, même quand il n'y songeait pas.

Mais cet aliment offert à la curiosité, ce goût des allusions particulières, ce ne sont là en quelque sorte que les petits côtés par où la peinture morale plaisait aux contemporains de Bourdaloue : il y avait entre cette peinture et l'esprit du dix-septième siècle des convenances, des affinités bien plus étroites.

Quand on cherche à démêler quel est le caractère essentiel, l'inspiration maîtresse de toute la littérature du dix-septième siècle, on trouve qu'elle peut tout entière

1. Lettre du 29 mars 1680.
2. Lettre du 5 juin 1675.

se ramener à ce thème unique : l'étude et la peinture de l'âme humaine. Dans les genres les plus divers, sous les formes les plus variées, ce que tous observent, analysent, approfondissent, représentent, c'est le cœur de l'homme. Dans la poésie, où est la veine sans cesse exploitée et toujours féconde, la source jaillissante et intarissable? au théâtre. Peu de poètes lyriques; un seul poète en qui le sentiment de la nature se marie à l'inspiration morale, La Fontaine; quelques satiriques, moralistes en vers; mais surtout la tragédie où palpitent les passions, la comédie où se dessinent les caractères, voilà les genres que le dix-septième siècle développe et semble épuiser par une admirable succession de chefs-d'œuvre. En prose, si vous exceptez le puissant et universel génie de Bossuet, peu d'historiens véritables; mais une foule d'auteurs de *Mémoires*, moins curieux d'exposer les grands événements, d'en déterminer les causes et d'en chercher les lois, que de peindre les acteurs, tous pleins de caractères et de portraits, depuis Retz et La Rochefoucauld jusqu'à Saint-Simon, qui ferme le siècle par cette fresque immense, dont les couleurs ne vieillissent pas après deux cents ans, et où l'on ne sait ce qu'il faut admirer davantage, de la sagacité implacable de l'observation ou de la fougue indomptée du pinceau; puis des théologiens, des polémistes de Sorbonne, qui se servent encore des armes de la scolastique, mais qui livrent sur le terrain de la morale leurs plus grands combats; des philosophes, tous plus ou moins imbus de l'esprit de Descartes, tous commençant par une étude méthodique et attentive de l'âme humaine, pour s'élever ensuite de la connaissance de l'homme à la connaissance de Dieu, tous plaçant dans la psychologie le point de départ de la métaphysique; surtout des prédicateurs et des moralistes qui se pressent innombrables, apportant à l'homme mille vives images de lui-même, et se disputant le prix de la pénétration et de la profondeur : dans la première période du siècle, les moralistes généraux, ceux qui s'attachent à connaître l'homme en lui-même, Pascal, Bossuet, La Rochefoucauld, Nicole; dans la suite, avec La Bruyère et notre

Bourdaloue, ceux qui représentent plutôt les caractères et les mœurs des contemporains, le cœur humain toujours, mais le cœur humain, pour ainsi dire, sous le costume du dix-septième siècle.

Ainsi, l'étude approfondie et la vive peinture de l'homme, de l'âme et de la vie, soit dans les traits essentiels et permanents de la nature humaine, soit sous les formes passagères de la société du temps, voilà le grand et unique sujet que le dix-septième siècle a partout traité. C'est pourquoi sa littérature est, par le fond des choses comme par la perfection de la forme et du langage, une littérature vraiment classique et universelle.

Tous les éléments qui ont concouru à former ce grand siècle, toutes les influences principales qui l'ont dominé, se réunissaient pour lui imprimer cette direction. Nous avons déjà marqué en passant une de ces influences prépondérantes, le cartésianisme, cette philosophie qui se constitue tout entière sur l'étude directe et sur la connaissance du *moi*. Quoique le cartésianisme ait surtout renouvelé les sciences et la métaphysique, on ne peut douter qu'il n'ait puissamment contribué à ramener, à concentrer pour ainsi dire l'attention de l'homme sur lui-même. Le *Discours de la Méthode* était d'abord intitulé: *Histoire de mon esprit*.

Toutefois, pour que le cartésianisme ait jeté des racines si profondes, il faut que le germe soit tombé dans un terrain merveilleusement propice et préparé à le recevoir. Le cartésianisme est un effet, un symptôme, en même temps qu'une cause. Il ne suffit donc pas à expliquer ce caractère psychologique et moral de toute la littérature; il révèle lui-même des causes antérieures, plus générales et plus essentielles.

La première de toutes doit être cherchée dans la nature même de l'esprit français. C'est vers l'étude de l'homme, vers l'observation des caractères et des mœurs que nos tendances natives nous portent le plus volontiers. Avec le dix-septième siècle, l'esprit français parvient à sa pleine et forte maturité : ne nous étonnons pas qu'un des traits

principaux de sa physionomie s'accuse davantage. Déjà, au moyen âge, la satire morale avait heureusement inspiré la verve malicieuse des vieux auteurs de nos fabliaux. Au seizième siècle, quand la Renaissance eut sécularisé la morale, en la dégageant de la théologie scolastique, le premier de nos grands prosateurs français est en même temps le premier de nos moralistes : Montaigne remplit ses volumineux *Essais* de ce sujet unique, l'homme.

Mais comparez à cette peinture complaisante et curieuse de soi-même qui fait le charme et l'originalité de Montaigne, comparez à cet égoïsme plein de nonchalance et d'abandon la gravité, l'investigation large et pénétrante, le désintéressement qui appartiennent aux principaux moralistes du siècle suivant : quelle différence! C'est qu'il y a entre Montaigne et les moralistes du grand siècle toute la distance qui sépare le scepticisme insouciant du christianisme sérieux.

L'esprit chrétien, s'ajoutant à l'esprit de la Renaissance et le corrigeant, développa et régla tout ensemble cette tendance de l'homme et surtout du Français à s'observer et à se peindre. La religion chrétienne nous invite à rentrer en nous-mêmes, à nous connaître, à nous surveiller sans cesse. S'il est un mérite que ses ennemis mêmes ne peuvent lui refuser, c'est qu'elle jette sur les inclinations de notre nature les plus vives lumières. Expliquer l'homme à lui-même, résoudre ses contradictions intérieures, satisfaire ses aspirations morales, c'est le perpétuel travail du christianisme; y réussir, c'est sa gloire et son incomparable supériorité! Or le génie du dix-septième siècle est chrétien : nous avons essayé de le montrer, le christianisme est loin de régner toujours sur les volontés et dans la pratique; mais il règne en général sur les esprits et dans les croyances. Il a reconquis son autorité un instant ébranlée par les grandes secousses de la Renaissance et de la Réforme. Menacée d'un double péril par l'hérésie et par le paganisme qui s'étaient heurtés dans le vaste chaos du seizième siècle, l'Église reprend une prépondérance que toute la littérature accepte ou subit. Poésie, art, éloquence,

tout est imprégné de christianisme. Les personnages mêmes que la tragédie emprunte à la mythologie païenne se transforment en héros chrétiens. Et, chose remarquable, les plus illustres soutiens de la foi, dans ce beau mouvement de restauration religieuse, renouvellent et transforment l'apologétique précisément par l'étude et par l'observation du cœur humain, de sorte que les plus grands chrétiens, Pascal, Bossuet, Bourdaloue, sont en même temps les plus grands moralistes, les plus grands peintre de l'homme.

Indépendamment des influences générales qui commandent le dix-septième siècle, et qui déterminent les caractères de son génie, il faut ajouter que la peinture morale trouvait alors dans la constitution politique et sociale le milieu le plus favorable. La société se partageait, on le sait, en groupes distincts, en classes nettement tranchées. La cour, la ville, la noblesse d'épée, la noblesse de robe, le clergé, c'étaient comme autant de catégories qui établissaient un ordre naturel dans le vaste ensemble de la comédie humaine, qui facilitaient la tâche de l'observateur et lui permettaient de détacher plus aisément des types. Ce classement social était pour les peintres de l'âme ce qu'étaient les costumes pour les peintres du corps. Il n'y a plus de costumes aujourd'hui; chacun s'habille à sa guise, et il en résulte que tout le monde s'habille à peu près de même, rien n'étant plus voisin de l'extrême uniformité que l'extrême diversité. De là vient qu'il est si difficile aujourd'hui de trouver des types. On n'aperçoit plus que des individus, peu dissemblables les uns des autres, et dont la réunion n'offre à l'œil qu'une masse confuse et monotone. Comment concevoir de notre temps un plan d'ouvrage analogue à celui de la Bruyère ?

La société, au dix-septième siècle, n'était pas seulement plus distincte; elle était aussi plus calme et plus reposée. Les esprits n'étaient pas disputés par ces systèmes et ces théories de tout genre, philosophiques, politiques, sociales, dont l'anarchie intellectuelle est à la fois le premier principe et l'immanquable effet. Nul ne songeait encore à

ébranler l'imposant édifice que les siècles avaient lentement élevé, et qui se dressait maintenant dans sa majesté complète et dans sa royale unité. A peine quelques réformateurs prématurés, dont la voix timide ne trouvait pas d'écho, osaient-ils exprimer le vœu qu'on modifiât quelques détails dans ce pompeux ensemble. Certes, sous cet ordre apparent se cachaient bien des germes de trouble et de ruine; le tumulte se préparait dans les coulisses du théâtre : mais rien ne transpirait encore sur la scène. Religion, monarchie, privilèges, tout paraissait accepté sans contestations, sans murmures. Sauf les querelles du jansénisme et du quiétisme, querelles de détail, la paix régnait dans le monde des idées. Le drame n'était pas dans l'esprit, mais dans le cœur : on voyait des cabales, et non des partis; des intrigues, et non des révolutions. Il en résultait que le jeu des passions était plus libre, ou tout au moins plus apparent. L'amour et la haine, l'ambition et l'intérêt, tous les sentiments indestructibles de la nature humaine laissaient voir à nu le spectacle de leur lutte : cette lutte n'était pas encore compliquée et obscurcie par le choc tumultueux des utopies et des systèmes. Un pareil état de choses sollicitait l'observation des moralistes. Tandis que les peintres du cœur contemplaient leur modèle qui semblait poser tout exprès devant eux sans voile et dans ses mille attitudes, rien ne venait les distraire de ce spectacle infiniment varié dans ses détails, simple dans son ensemble.

Notre temps a d'autres caractères et d'autres besoins. Dans ce tourbillon de systèmes éphémères et contradictoires qui nous enveloppe tous et nous emporte, qui donc trouverait le loisir d'observer et de peindre? Quand les affirmations et les négations s'entre-croisent et se heurtent sans cesse, quand tous les principes sont mis en doute, et que la société même n'est pas sûre de son lendemain, il s'agit bien d'analyser des sentiments et de peindre des caractères! Dans tous les genres, l'étude des idées a pris le pas sur celle des passions. Les préoccupations philosophiques ou sociales viennent troubler et saisir non pas seule-

ment l'orateur et l'historien, mais le romancier et le poète. La plupart de nos romans sont des thèses et non des peintures.

Mais ne nous éloignons pas du genre qui nous occupe. La chaire chrétienne ne pouvait pas et ne devait pas échapper à ces influences nouvelles. Aujourd'hui nos prédicateurs les plus célèbres et les plus goûtés ne sont pas ceux qui pénètrent le plus avant dans la connaissance du cœur, mais ceux qui réfutent le mieux les systèmes et qui opposent aux adversaires les plus solides ou les plus brillantes apologies. C'est ainsi que la prédication chrétienne s'est transformée comme tout le reste, et que la *conférence* a remplacé le *sermon*.

Si Bourdaloue vivait de nos jours, il prêcherait autrement qu'il n'a prêché. Vivant dans la seconde moitié du dix-septième siècle, uniquement occupé des âmes qu'il avait mission de nourrir du pain de la parole, il a merveilleusement approprié la prédication chrétienne aux goûts, aux tendances comme aux besoins spirituels de la société d'alors. Les procédés de l'éloquence, l'enseignement de la doctrine, la peinture morale, tout chez Bourdaloue est en conformité parfaite avec l'esprit de son temps.

Ainsi Bourdaloue s'est pour ainsi dire enfermé dans son siècle. Tandis que Pascal et Bossuet, génies sublimes, qui appartiennent moins à une époque déterminée qu'à l'humanité tout entière, grandissent dans la postérité, on néglige Bourdaloue à mesure que l'époque où il a vécu et à laquelle il convenait si bien s'éloigne dans le passé. Mais si nous avons réussi à mettre en lumière les mérites de sa prédication et à faire partager l'impression que l'examen de ses œuvres nous a laissée, on conclura de toute cette étude qu'aujourd'hui nous oublions trop ce prédicateur justement applaudi par les plus illustres d'entre ses contemporains, et que tous, nous pourrions beaucoup apprendre à son école.

L'éloquence de Bourdaloue, telle que nous l'avons caractérisée, grave, méthodique, solide, constamment soutenue du nerf de la logique, fait prendre en dédain tou-

tes les vanités et les artifices de la déclamation : on ne peut goûter Bourdaloue sans être dégoûté des rhéteurs.

Sa doctrine et l'esprit dont elle s'inspire rétablit dans toute sa pureté cette religion de nos pères si souvent défigurée et méconnue, cette foi sérieuse et raisonnable, cette morale élevée, agissante, sévère, à la fois étroite parce qu'elle ne transige pas, large parce qu'elle est accessible à tous.

La peinture morale, qui occupe, nous venons de le voir, une si grande place dans ses discours, nous fournit d'utiles lumières sur nous-mêmes, et aussi d'utiles lumières sur un siècle tour à tour trop admiré et trop rabaissé ; siècle qui a mérité de produire Bourdaloue, de le comprendre et de l'admirer, mais qui a mérité aussi d'être représenté par lui sous de sombres couleurs ; siècle où les mœurs ne furent pas à la hauteur de l'esprit, du goût et des croyances ; siècle enfin que Bourdaloue ne permet ni de dénigrer, ni de regretter.

Quelque jugement d'ailleurs qu'on porte sur Bourdaloue, on emportera de son commerce l'impression toujours salutaire que laisse le spectacle d'un caractère irréprochable et d'une vie toute dévouée au devoir. Lors même qu'on n'apprendrait pas à le goûter, l'éclat de sa vertu en serait relevé plutôt qu'affaibli. Car, s'il se fait de nos jours moins de bruit autour de son nom, c'est principalement parce qu'il a donné à ses contemporains l'enseignement le plus pratique, le plus utile, le mieux fait pour eux ; c'est qu'il a été ce qu'il voulait être, le prédicateur le plus capable d'assurer le salut de ceux qui l'écoutaient. Trop solidement humble pour convoiter la gloire humaine, ce saint religieux ne désirait que ce qu'il fallait de renommée pour faire écouter la parole de Dieu. Cette récompense lui fut donnée : il n'en demandait pas d'autre à la terre. Les seules couronnes qu'il ambitionnât après le tombeau, c'étaient celles que les hommes ne peuvent donner et que le temps ne peut flétrir.

ERRATA

Page 93, ligne 7, *au lieu de : ressemblances, lisez : dissemblances.*
Page 186, ligne 1, *au lieu de :* c'est pour *savoir atisfait , lisez :* c'est pour *avoir satisfait.*
Page 241, ligne 16, *au lieu de : traite, lisez : traits.*

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE
L'Éloquence.

CHAPITRE I
COMPOSITION ET MÉTHODE

CHAPITRE II
TON, STYLE, ACTION

DEUXIÈME PARTIE

La Doctrine.

CHAPITRE I

LE DOGME

CHAPITRE II

LA MORALE

TROISIÈME PARTIE

La Peinture morale.

CHAPITRE I

PEINTURE DU CŒUR HUMAIN

CHAPITRE II

PEINTURE DES MŒURS DU TEMPS

FIN.

1324. — Poitiers. — Impr. Blais Roy et C[ie], 7, rue Victor-Hugo.